



INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
LOME (TOGO)

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise
des
Sciences

Vol 16, n°2 - Juillet - Déc 2022 - ISSN 0531-2051

ETUDES TOGOLAISES

Revue Togolaise des Sciences

Vol 16, n°2– Juillet – Décembre 2022 - ISSN 0531 - 2051



Publication semestrielle

Institut National de la Recherche Scientifique (INRS)

BP 2240 LOME – TOGO

Tél (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email : inrstogo@yahoo.fr

ETUDES TOGOLAISES

Revue publiée sous le haut patronage du Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Directeur de Publication : **Prof. Kouami KOKOU**

Rédacteur en chef : **Dr. Sénamé Dodzi KOSSI**

Responsables Administratifs et Financiers : **M. Frédéric Adjagnon NADOR /
M. Wakilou BONFOH**

Comité scientifique de lecture

- Pr. Messanvi GBEASSOR, Lomé – Togo
- Pr. Kouami KOKOU, Lomé – Togo
- Pr. Fidèle Messan NUBUKPO, Lomé – Togo
- Pr. Mireille PRINCE-DAVID, Lomé – Togo
- Pr. Kossi KOUMAGLO, Lomé – Togo
- Pr. Moustapha KASSE, Dakar – Sénégal
- Pr. Adolé GLITHO, Lomé –Togo
- Pr. Kossi NAPO, Lomé – Togo
- Pr. Comla de SOUZA, Lomé – Togo
- Pr. Akuetey SANTOS, Lomé – Togo
- Pr. Nandedjo BIGOU-LARE, Lomé – Togo
- Pr. Taladidia THIOMBIANO, Ouagadougou – Burkina Faso
- Pr. Koffisa BEDJA, Lomé - Togo
- Pr. Mawuena GUMEDZOE, Lomé – Togo
- Pr. Koffi NDAKENA, Lomé – Togo
- Pr. Koffi AKPAGANA, Lomé – Togo
- Pr. Komla SANDA, Lomé – Togo
- Pr. Komi TCHAKPELE, Lomé – Togo
- Pr. Maurille AGBOBOLI, Lomé –Togo
- Pr. Aimé GOGUE, Lomé –Togo
- Pr. Egnonto M. KOFFI-TESSIO, Lomé – Togo
- Pr. Gauthier BIAOU, Cotonou – Bénin
- Pr. Koffi AHADZI-NONOU, Lomé – Togo
- Pr. Badjow TCHAM, Lomé – Togo
- Pr. Edinam KOLA, Lomé – Togo
- Pr. Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Lomé – Togo
- Pr. Pépévi KPAKPO (MC), Lomé – Togo
- Pr. Adzo Dzifa KOKOUTSÈ, Lomé – Togo
- Pr. Adou YAO, Abidjan – Côte d'Ivoire
- Pr. Essohanam BATCHANA, Lomé– Togo
- Pr. Nutéfé Koffi TSIGBE, Lomé – Togo
- Pr. Gbati NAPO (MC), Lomé– Togo
- Pr. Kaoum BOULAMA (MC), Niamey– Niger
- Pr. Komi Beguedou (MC), Lomé–Togo

- Prix du numéro : 2 500 Fcfa

- Abonnement : 4 500 Fcfa / An

Toute correspondance concernant la revue doit être adressée à :

Etudes Togolaise « Revue Togolaise des Sciences », BP 2240 LOME – TOGO ;

Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

Email: inrstogo@yahoo.fr

SOMMAIRE

1. Le christianisme et le devenir des pratiques ancestrales, chez les communautés Kpélé du xix^{ème} au xx^{ème} siècle, **Nanbidou DANDONOU**GBO, Université de Lomé, Togo.....5

2. La communication contre la mendicité des enfants au Sénégal, **Marième Pollèle NDIAYE**, Université Gaston Berger, Sénégal.....23

3. L’usage des tic et le niveau d’instruction des parents en lien avec les performances scolaires des écoliers en français et en mathématiques dans la région des savanes au Togo, **Biriziwè HOULOUM**, Université de Kara, Togo.....38

4. Les perceptions sociales de l’albinisme, une menace a la cohésion sociale dans la commune de Kozah 1 (Togo), **Essodinamodom KABA**, Université de Kara, Togo, **Essossinam ADJETA**, Université de Kara, Togo, **Atassa-Esso TALEKADE**, Université de Kara, Togo.....51

5. « Compteurs communs » des cours communes pour l’accès a l’eau du service public : partage et régulations autour d’un objet technique dans l’habitat de cour a Niamey, Niger, **Sandrine VAUCELLE**, Université Bordeaux Montaigne, France, **Hassane Younsa HAROUNA**, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger.....67

6. Addiction aux smartphones et affaiblissement des liens sociaux dans le grand Lomé, **Kodjo Sena ATCHON**, Université de Lomé, Togo..... 87

7. Dysfonction sexuelle chez 115 patientes suivies pour un cancer du sein au CHU-Sylvanus Olympio de Lomé, **Massima PISSA**, Centre hospitalier et universitaire-SO, Togo.....103

8. Persistance des fonctions sociales de la femme dans le ménage et obstacles à son autonomisation économique à Abidjan, **Michel-Ange DAGO**, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d’Ivoire.....115

9. Pratiques socio-culturelles et actions de protection des pouvoirs publics a l’épreuve de la sauvegarde de la forêt de Yaya à Alépé dans le Sud-Est de la Côte d’Ivoire, **Koffi KONAN**, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d’Ivoire, **Koffi Gnamien Jean-Claude KOFFI**, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d’Ivoire, **Mamadou SANOGO**, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d’Ivoire, **Kouamé Florant KOFFI**, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d’Ivoire.....130

10. Amélioration de la portance CBR des matériaux grave concassée et latérite par ajout de sable silteux, **Ayodélé Assoumaila OFFALEKE ATAFE**, Université de Lomé, Togo, **Kodjovi Senanou GBABA**, Université de Lomé, Togo, **Ouro-Djobo Esoavana SAMAH**, Centre Régional de Formation pour Entretien Routier, Togo, **Komlan Assogba KASSENE**, Université de Lomé, **Sonnou TIEM**, Université de Lomé, Togo145

11. Les Coumans, un peuple d’Asie dans le récit de Robert de Clari, **Marie-Cécile DIAMIDIA**, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d’Ivoire.....154

12. La problématique de l’émergence d’un village peuhl en plein cœur du pays koulango : flakièdougou de 1963 à 2022, **Adingra Magloire KRA**, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d’Ivoire.....165

13. Dynamiques identitaires et développement professionnel de jeunes cadres stagiaires, **Sadji N’Gbansonhfi GBANDEY**, Université de Lomé, Togo, **Aku Leweme AMONA**, Université de Lomé, Togo, **Paboussoum PARI**, Université de Lomé, Togo.....179

14. Méta-analyse des mémoires de fin d’étude de psychologie du travail et des organisations à l’Université de Lomé, **Emmanuel Kouassi MENSANVI**, Université de Lomé, Togo, **Kodjo SOSOE**, Université de Lomé, Togo, **Zinsou Selom DEGBOE**, Université de Lomé, Togo.....193

15. Communication publique en matière d’assainissement à Lubumbashi : une approche pragmatique dans la gestion de l’environnement urbain, **Daniel N’SIMBA BWANGA**, Université de Lubumbashi, RDC.....206

16. Construction de l'identité chrétienne catholique à Niamey, un espace fortement islamisé, Amadou OUMAROU , Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger, Saoudatou SEYNI , Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger.....	219
17. « la question du viol : une obsession chez florent couao-zotti », Komlavi DOUSSIMÉLÉ , Université de Lomé, Togo.....	236
18. <i>Tiou</i> Soulou Bali Tchoyou de Tchitchao, un symbole de la résistance à la colonisation française en pays Kabiye (Togo) 1914-1916, Bassa ESO TCHANGAI , Université de Lomé, Togo.....	248
19. L'« analyse thématique » et l'« analyse de contenu thématique » : différences, objectifs et modalités d'application dans une recherche qualitative, Alain TOH , Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, N'guessan Franck DAGO , Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire, Gnanzou Ferdinand KADJO , Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire.....	264
20. Paysage nocturne de la ville de Kara au Togo, un phénomène de dynamisation de la mutation socioéconomique, Eyanah ATCHOLE , Ecole normale supérieure (ENS), Atakpamé, Togo, Kokou TCHALLA , Université de Kara, Togo.....	284
21. Ideologizing Twain's Extraordinary Twins in Pudd'nhead Wilson, Koffi MIHAM , Université de Lomé, Togo.....	297
22. Approches et défis autour du partenariat public-privé pour le passage à échelle d'un programme sanitaire sur le paludisme au Burkina Faso : résultats d'une revue documentaire, Maurice YAOGO , Université catholique de l'Afrique de l'Ouest-UUB, Burkina Faso, Assita KEITA , ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina Faso, Idriss Ali GALI-GALI , ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina Faso, Flora-Émeline OUADBA , ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina.....	309
23. Publicité et consommation des produits locaux au Togo, Kossi Gbényo LAMADOKOU , Université de Lomé, Togo.....	326
24. Valeurs socioculturelles du baobab à l'épreuve des pressions anthropiques chez les Kabye au Togo, Komitse Mawufemo ZOYIKPO , Université de Lomé, Togo, Kokou Mawulikplimi GBEMOU , Université de Lomé, Togo.....	336
25. L'image de soi à travers le personnage de patrice Lumumba dans <i>une saison au Congo</i> d'Aimé Césaire, Levry Pierre Félix ZIRIMBA , Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.....	349
26. Risque rénal et cardiovasculaire du diabète sucré en milieu semi urbain au CHR TSEVIE, Kossi KODJO , Centre Hospitalier Universitaire-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Kokou VONOR , Centre Hospitalier Régional de Kara, Kara, Togo, Sodjehoun APETI , CHU- CAMPUS, Lomé, Togo, Koffi DJOGBENO , CHU-Sylvanus Olympio, Lomé- Togo, Koffi KLOUVI , CHU- CAMPUS, Lomé-Togo, Abou-Bakari TCHALA , CHU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Agbeko DJAGADOU , HU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Abago BALAKA , CHU-CAMPUS, Lomé, Togo, Mohaman DJIBRIL , CHU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo.....	359
27. Analyse de la chaîne de valeurs du riz de la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso, Diaboado Jacques Thiamobiga , Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.....	369
28. De la déscolarisation féminine en milieu rural ivoirien : le cas du département d'Odienné, Alain Claude Gerard FRANCI , Université Péleforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire, Roger RENAUT , Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.....	390
29. Syndrome de Werdnig-Hoffman (amyotrophie spinale infantile) à propos de 7 cas sur deux générations atteignant les sujets de sexe masculin: un nouveau phénotype " sex limited", Koffi Mawuse GUEDENON , CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Fidèle Comlan DOSSOU , Hôpital de Bè, Lomé, Togo, Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY , CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Balakibawi ESSO , CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Sedo KOFFI , CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Koffi Edem DJADOU , CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, Adama Dodji GBADOE , Hôpital de Bè, Lomé, Togo, Didier Koffi GNAMEY , CHU Sylvanus Olympio Lomé, Togo.....	403

**LE CHRISTIANISME ET LE DEVENIR DES PRATIQUES
ANCESTRALES
CHEZ LES COMMUNAUTÉS KPÉLÉ DU XIX^{ème} AU XX^{ème} SIÈCLE**

Nanbidou DANDONUGBO

Université de Lomé, Togo

nanbdando@gmail.com

Résumé

La religion traditionnelle se base sur l'organisation des sacrifices aux divinités tutélaires et l'observance des interdits. Les pratiques ancestrales renforcent les liens de confiance entre les invisibles et les vivants. Les Kpélé se sentent en sécurité en renouvelant les liens de confiance avec les ancêtres à travers les rites aux différentes divinités tutélaires. L'introduction du christianisme dès 1895 a réduit la fréquence des sacrifices aux divinités tutélaires à Kpélé sans pour autant entraîner leur abandon tel que voulu par les missionnaires. À partir d'une démarche méthodologique basée sur les enquêtes de terrain et la consultation des documents écrits, le présent article vise à montrer la persistance des cultes traditionnels face à l'introduction du christianisme chez les Kpélé. Les résultats du travail montrent qu'en 1914, année de record durant la période allemande où le nombre des baptisés à la mission catholique d'Adéta s'élevait à 1 228 soit 37 % de la population, le ¼ des rites ont été maintenus.

Mots clés : Kpélé (Togo), religion traditionnelle, christianisme, divinités tutélaires, résilience.

**CHRISTIANITY AND THE BECOME OF ANCESTRAL PRACTICES
IN KPÉLÉ COMMUNITIES FROM THE 19th TO 20th CENTURY**

Abstract

Traditional religion is based on the organization of sacrifices to tutelary deities and the observance of prohibitions. Ancestral practices strengthen the bonds of trust between the invisible and the living. The Kpélé feel safe renewing the bonds of trust with the ancestors through the rites to the various tutelary deities. The introduction of Christianity in 1895 reduced the frequency of sacrifices to tutelary deities in Kpélé without leading to their abandonment as desired by the missionaries. From a methodological approach based on field surveys and the consultation of written documents, this article aims to show the persistence of traditional cults in the face of the introduction of Christianity among the Kpélé. The results of the work show that in 1914, a record year during the German period when the number of baptized at the Catholic mission of Adéta amounted to 1,228 or 37% of the population, ¼ of the rites were maintained.

Key Words: Kpélé (Togo), traditional religion, Christianity, patron deities, resilience.

Introduction

Les Kpélé sont des Ewé qui avaient séjourné à Notsè entre le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle dans la muraille Agbogbo, construite par le roi Agokoli. Pour des raisons politiques, géographiques et économiques, trois groupes que sont les Kpélé, les Tutu et les Elé, partis de Notsè, ont occupé par vagues successives la zone qui portera le toponyme kpélé, nom du groupe dominant. Ces vagues d'installation ont eu lieu entre le XVII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Dans le processus d'occupation de l'espace en vue de la fondation d'un village, les divinités devraient marquer leur consensus avec l'ancêtre conducteur de la migration (N. Dandonougbo, 2015, p.132). Cette conception des descendants des premiers occupants les oblige à renforcer les liens avec les invisibles. C'est ainsi que les divinités tutélaires telles que novivé, le *dulégba* et les *apeli*, sont entretenues pour respectivement protéger le village entier et chaque unité familiale. Des sacrifices périodiques leur sont adressés en vue de pérenniser les liens de confiance entre les deux parties. Au fil du temps, les chefs de famille qui avait, de leur vivant, défendu valablement la cause des membres étaient après leur décès immortalisés par des sièges ancestraux à qui des rites périodiques se faisaient.

Cette conception religieuse des Kpélé connaîtra des bouleversements avec l'arrivée du premier allemand, le Dr Henrici le 04 septembre 1887 à Adéta (H. Klose, 1992, p. 206), suivie des pasteurs Freiburger et Fish de la mission de Brême puis des prêtres Patrilt, Wullem, Heise Lauer et Sternel de la Société du Verbe Divin (N. Dandonougbo, 2014, p. 400). À partir de ce moment, les missionnaires de Brême et de la Société du Verbe Divin entamèrent des actions sociales à travers l'évangélisation et l'instruction. Quel est l'impact des actions chrétiennes sur les rites aux divinités ? De cette interrogation principale, ressortent des questions secondaires suivantes : Comment les Kpélé conçoivent-ils *novivé*, *dulégba*, *apeli* puis *togbuikoukpo*? La multiplication des sacrements chrétiens a-t-elle entraîné l'abandon des cultes tant souhaité par les missionnaires ? Il est question à travers cet article d'analyser les répercussions du christianisme sur les pratiques ancestrales. Il est important d'identifier les divinités lignagères et d'expliquer le devenir de ces divinités après l'expansion du christianisme.

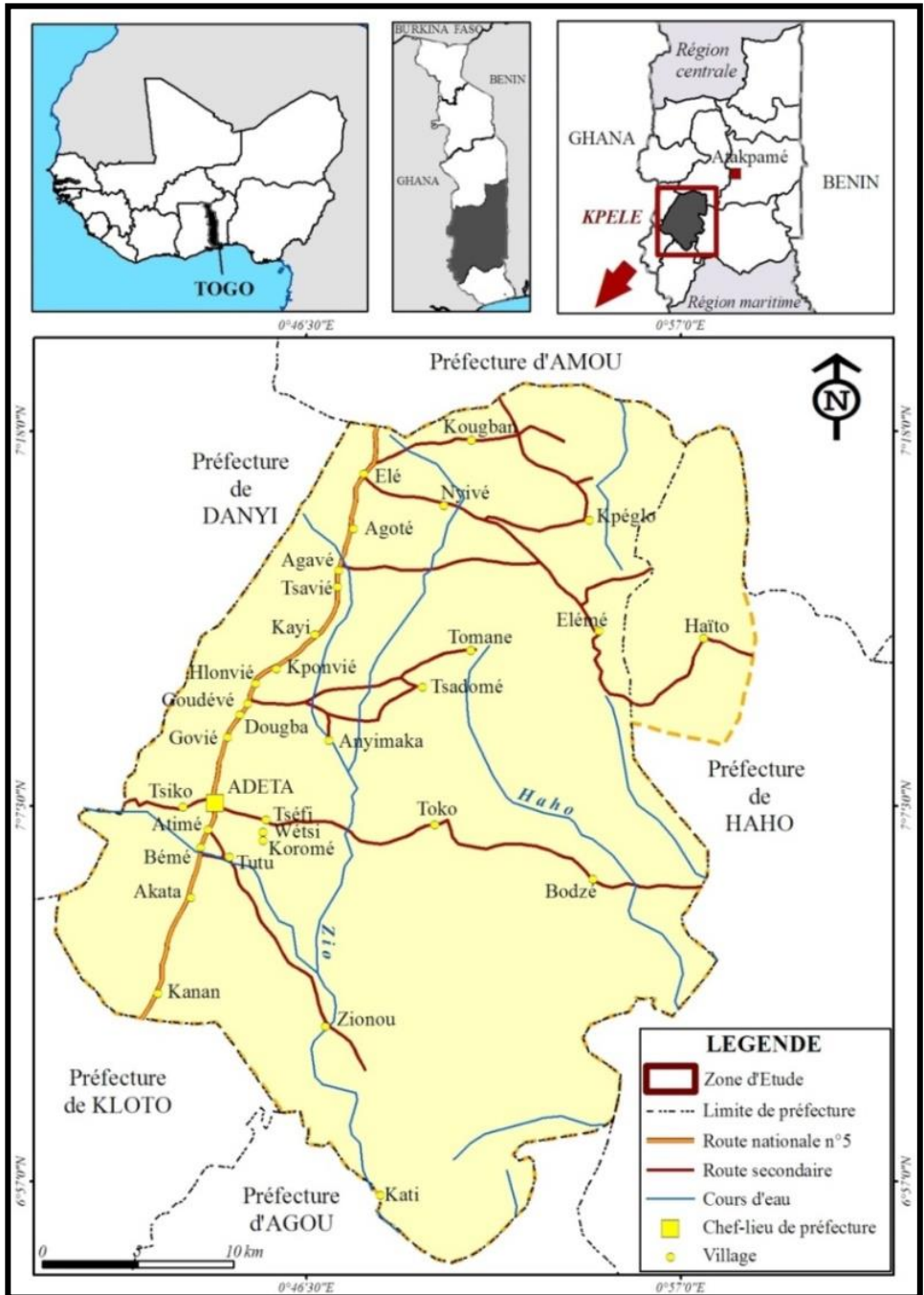
1. Matériels et méthodes

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude est axée sur les matériels de collecte d'information et une méthode d'étude.

1.1. Présentation du milieu d'étude

Les Kpélé sont situés au sud du Togo particulièrement à l'ouest de la région des Plateaux, comme l'indique la carte en-dessous.

Carte n° 1 : La situation géographique de la région de Kpélé



Source : N. Dandonougbo (2012) ; d'après le traitement de la carte tirée dans A. Kpantala (2010) et Travaux de terrain

La carte n°1 présente la zone kpélé limitée au nord par la préfecture d'Amou, à l'ouest par la préfecture de Danyi, à l'est par la préfecture de Haho et au sud par les préfectures de Kloto et d'Agou (N. Dandonougbo, 2014, p. 10). La zone kpélé est située entre 0°38 et 0°58 de longitude Est, 6°97 et 7°18 de latitude Nord. Après la fondation des villages de premières générations perlées le long de la route nationale n° 2, les fermes agricoles ont été très vite transformées en village de seconde génération compte tenu de l'augmentation de la population et du climat tropical guinéen, propice à l'exercice des activités agricoles dont jouit la zone.

1.2. Données et méthodes

Cette collecte des données s'est faite en deux phases à savoir :

1.2.1. Recherche documentaire

Il s'agit des documents écrits provenant des historiens, anthropologues, sociologues, germanistes, etc. consacrés à l'ensemble des communautés éwé du sud-ouest du Togo. Les mémoires, thèses et articles relatifs aux communautés kpélé ont été consultés dans les bibliothèques centrale et Félix Couchoro de l'université de Lomé. Aux Archives nationales du Togo (ANT) à Lomé, les dossiers n° 268 et 285 ont fourni des informations relatives au nombre de baptisés et à la création de la première paroisse à Adéta. Le dossier n° 205 indique le processus de construction de la paroisse de Bémé et de Elé. Les Archives de la paroisse Saint Raphaël d'Adéta ont fourni la liste des différents prêtres qui ont servi sur la paroisse à partir de 1911, les noms des premiers baptisés puis la liste des premiers couples ayant célébrés leur union.

1.2.2. Enquêtes sur le terrain

Les enquêtes sur le terrain sont faites à partir des observations, des interviews et des enquêtes proprement dites.

Différentes informations relatives à l'importance des cultes avant l'installation des missionnaires ont été recueillies auprès des chefs religieux, *duto* ou de leurs représentants dans les villages de Bémé, Koromé, Wetsi, Tséfi, Tsiko, Atimé, Govié, Dougba, Goudévé, Hlonvié, Kponvié, Kayi, Tsavié, Agavé, Tutu et Elé, soit seize personnes en tout. Les échanges ont eu lieu avec huit responsables des divinités (*vodunowo*) et vingt-sept chefs de lignages afin d'avoir des informations relatives aux différentes divinités adorées et le sens des sacrifices effectués à l'endroit de ces divinités. Il s'agit aussi d'avoir une idée des raisons qui poussent les chrétiens à s'intéresser encore aux rites malgré le sceau baptismal. Les responsables d'églises (*hamedada* et *hamefofo*) et les fidèles des églises catholiques et protestantes (*hameviwo*) ont été aussi interviewés. Vingt-quatre catholiques dont quatorze femmes et dix hommes puis seize protestants dont neuf femmes et sept hommes ont été interrogés dans le but d'étudier les changements apportés par la religion chrétienne dans leur vécu quotidien. Deux prêtres et deux pasteurs ont été interviewés afin d'obtenir des informations relatives aux raisons qui poussent les fidèles à vouloir se faire administrer les sacrements tels que le

baptême, la confirmation et le mariage. Au total, quatre-vingt-quinze personnes ont été touchées.

1.3. Matériel

Le logiciel QGIS 2.14 a permis la réalisation de la carte de localisation. Le logiciel Word a été utilisé pour la saisie du texte et l'appareil photo numérique a pris les images des divinités et des prêtres en sacrifices.

2. Résultats

Les résultats auxquels nous sommes parvenus en rapport avec l'objectif de la recherche s'articulent autour de trois points. Le premier point traite de la place des divinités lignagères. Le deuxième aborde le devenir des rites aux divinités tutélaires suite à l'expansion du christianisme pendant que le troisième discute les résultats présentés.

2.1. Les indispensables divinités en milieu kpélé

Dans la conception religieuse kpélé, il existe des divinités à adorer et des pratiques à effectuer pour se sentir en sécurité. Dès l'installation du groupe majoritaire kpélé à Novivé, le souci d'avoir plus d'espace cultivable a poussé certains chefs de groupe à occuper les terres fertiles voisines abandonnant sur place une partie du premier groupe conduit par N'dogbéto.

À l'entrée des villages originels, une divinité titulaire dénommée *dulégba* y est représentée par chaque conducteur de la migration, fondateur du village. Pour la sécurité au sein de chaque unité familiale, le chef de ménage érige à l'entrée de sa concession une représentation du protecteur de la maison, *apeli*. Au domicile des chefs de lignage, dans une petite case construite pour la cause, sont gardés les sièges ancestraux, les *togbuikoukpo*, représentant les ancêtres dévoués à la cause du lignage. Ces divinités principales font l'objet de culte dans tous les villages kpélé.

2.1.1. Novivé pour tout kpélé

La divinité novivé est implorée par tout natif kpélé. Elle est, pour toutes les communautés kpélé conduite depuis Notsè par le chasseur N'dogbeto, une première divinité à qui des sacrifices étaient faits jusqu'à l'arrivée des missionnaires à Adéta en 1895. Cette divinité est symbolisée par une termitière couverte d'une touffe d'herbes dans une forêt située entre les villages Tsiko et Koromé¹. Sa protection était implorée en début de chaque saison agricole et en cas de dysfonctionnement social. De la zone au départ touffue d'après les traditionnistes, il ne reste que quelques arbres censés être le refuge de la divinité Novivé.

¹ Il ne reste qu'une portion de cette forêt à partir de la période française avec le programme de la construction de la route nationale n°2.

Photo n°1 : L'entrée de la divinité Novivé



Source : N. Dandonougbo, 5 février 2019 à Koromé

Novivé est le lieu consacré où tous les chefs de terre des villages originels vont au besoin pour des implorations. Cette place, aujourd'hui endommagée par les grands travaux, était, selon la tradition, le lieu de renouvellement des liens avec la zone de départ et pour les défunts, le point de transit vers Notsè, pour le jugement dernier. Durant l'invasion ashanti en 1869, des rites auraient été adressés à Novivé pour solliciter la présence des ancêtres aux côtés des combattants kpélé² au-devant desquels se trouvait le guerrier Adjéssoklou. Trois éléments expliquent l'importance qu'occupe cette divinité installée dans la zone qui porte son nom.

D'abord dans le processus de l'occupation de l'espace, Novivé est le premier point d'installation du premier groupe venu de Notsè. C'est l'endroit choisi en premier par l'ancêtre N'dogbéto une fois la zone découverte (N. Dandonougbo, 2014, p. 65). C'est dire que cette zone favorable à l'installation humaine fut disponible grâce à l'aval des ancêtres qui les auraient protégés tout au long de ce cheminement depuis Notsè. Ensuite, cette zone symbolise la présence de tous les ancêtres partis de Notsè suite à la décision du conducteur de la migration, N'dogbéto d'enterrer sous une motte de terre les reliques de toutes les personnes âgées qui n'ont pas survécu aux péripéties de la migration. Comme le disait Eklu Kossieya³

Certaines personnes âgées ne voulant pas constituer une charge pour les jeunes tout au long de la migration, autorisaient les jeunes à les abandonner en cours de route et de prendre plutôt soin des femmes et des enfants aussi fragiles. Ce désir de se sacrifier pour permettre au groupe d'avancer faisait d'eux des héros. Pour les sentir à leurs côtés, le chef de migration se chargeait de couper les cheveux et les ongles qui seront mis en sécurité dès qu'un point d'installation sera découvert.

² Gota Ahiany Kodjo, responsable des jeunes, Goudévé-Agoté, 05/02/2019.

³ Duto de Tsiko, Tsiko, 11/05/17.

Les rites effectués à ce niveau mettaient tous les ancêtres du groupe kpélé en relation avec les vivants. Dans la conception Kpélé, Notsè est l'origine de l'homme, l'*amedzopé* tout comme Oyo l'est pour les Adja et Kétu pour tous les Ewé (R. Pazzi, 1979, p. 145). Tous les défunts à Kpélé sont censés retournés à Notsè avant de traverser la marre pour rejoindre les ancêtres dans l'au-delà. Novivé est considéré comme un passage obligatoire pour toute âme kpélé avant d'arriver à Notsè. À l'image de l'*Avéto*, grand prêtre-roi chez les Bè-Togo qui, une fois choisi secrètement par les dignitaires religieux de Togoville, Bè et Abobo est tenu de vivre dans une réclusion totale et définitive dans une portion aménagée de la forêt primitive où il est initié à la géomancie (K. Etou 2006, p. 322), Novivé était le lieu de rehaussement pour les nouveaux chefs de terres. Une fois qu'un chef des terres est choisi par ses pairs pour succéder à un autre disparu, ce dernier devrait passer sept jours à Novivé afin d'obtenir la force nécessaire à l'exercice de sa fonction et la protection des divinités avant de rentrer dans la case des sièges ancestraux de son lignage pour trois jours dans l'intention d'y prêter serment le dernier jour. La fin de ces différentes phases de contact avec les invisibles en toute quiétude marque l'accord des aïeux du milieu kpélé et confirme l'appui des ancêtres pour l'accomplissement de la nouvelle mission. Novivé est le lieu de recueillement des chefs de lignages avant des rites aux sièges ancestraux.

La divinité novivé marque également l'endurance du chef de migration depuis Notsè et la bonne volonté des ancêtres qui ont su orienter le groupe vers cette zone paisible, fertile et giboyeuse. La divinité dénommée novivé est considérée comme celle qui a favorisé la découverte de l'endroit jugé propice à l'installation humaine après l'exode de Notsè. Les rites y étaient périodiquement faits par les chefs de terre des lignages d'Avouvo de Koromé et Eklou de Tsiko en présence des autres chefs de lignage en vue de s'assurer la protection des premiers ancêtres sur toute la communauté. En dehors des rites effectués dans la forêt à Novivé, considéré par chaque chef de lignage comme le lieu indiqué par les ancêtres aux Kpélé, les sacrifices étaient faits dans chaque village au *dulegba*.

2.1.2. La protection du lignage par le *dulegba*

Le *dulegba* est la divinité de chaque lignage qui fonde un quartier. Le *dulegba* est toujours représenté par une idole en argile surmontée d'une tête humaine. L'utilisation de l'argile serait induite par l'expérience de la transformation subie par le cadavre (J. Bouffartigue, 1996, p. 204). L'argile dans la conception des chefs de lignage de Koromé et de Tsiko représente la nature finale de l'homme après son séjour terrestre et la tête humaine marque le souci des invisibles de regarder, d'écouter pour réfléchir sur les différents besoins des membres de la communauté⁴. Tout village kpélé, quelle que soit sa période de fondation, possède une divinité tutélaire qui est le *dulegba*⁵. Cette représentation est le *dieu* des carrefours, des

⁴ Le manque d'entretien et l'action de l'érosion ont entraîné la dégradation de l'état des représentations.

⁵ A. Womitso, 86ans, *duto* de Tutu, entretien du 08/03/2017 à Tutu, préfecture de Kpélé, région des plateaux.

marchés et des marchands, des eaux, des montagnes, des limites et des frontières (I. Delatorre, 1991, p.84).

Le *dulégba* se retrouve généralement au croisement des chemins, à l'entrée des villages, sur la place publique et non loin de la maison du chef de terre considérée comme le berceau du village. À Tutu, le *dulégba* est au carrefour des chemins qui mènent aux quartiers originels que sont Anyigbé, Djigbé, Globomé et Yépé. À Govié-Hoémé, il est à l'entrée des concessions du lignage zo, dont l'ancêtre est le premier occupant des terres sur lesquelles est fondé le village de Govié-Hoémé. À Tsiko, la divinité tutélaire est à l'entrée de la concession des Eklou, fondateur du quartier originel Domedome. À Bémé, il est érigé au quartier originel anyigbé. À Atimé, il réside à l'entrée du premier quartier djigbé (N. Dandonougbo 2014, p. 318). La position du *dulégba* est un repère dans la compréhension du processus d'occupation de l'espace dans chaque village. Elle indique le premier endroit occupé par le chef des terres et fait comprendre la place de choix qu'occupe le lignage du premier occupant pour des esprits protecteurs du village.

Le *dulegba* a pour mission de défendre les intérêts de sa communauté, d'attaquer les détracteurs et ceux qui ne respectent pas les interdits. Il est sollicité au début de la saison agricole, au cours d'une sécheresse, d'une épidémie ou de toute autre calamité naturelle (Y. D. Awumey, 1984, p. 131). Il est aussi sollicité dès qu'une attaque extérieure plane. Pour A. Womitso⁶,

Le conducteur de la migration des Tutu était le chasseur Banitsi. Il a choisi la colline dénommée Tututodji comme le premier point d'escale. Les conditions de vie difficiles poussèrent les Tutu à un éclatement en trois sous-groupes que sont les Tutu, les Gblédi et les Battor. Les deux derniers sous-groupes sont actuellement dans le Ghana. Pour les rituels de renforcement des liens de fraternité qui ont lieu à la fin de la saison agricole, il faut un passage dans la maison du duto de Tutu et des dons en guise de remerciements au *dulégba* avant le début des festivités.

Les *dulégba* sont toujours invoqués et contactés pour toute action à mener concernant les différents lignages. Le *fa*, système divinatoire utilisé par les Kpélé, les fon et les yorouba pour prédire l'avenir et trouver des solutions à certaines difficultés de la vie courante (Y. D. Awumey 1984, p. 131), est le moyen de communication entre les vivants et les divinités. À part le *dulegba* qui protège tout le village, chaque chef de famille érige l'*apeli* pour son unité familiale.

2.1.3. La garde de chaque maison par *apeli*

Dans la conception africaine, Dieu existe. Cependant, il est trop éloigné pour intervenir spontanément auprès des siens. C'est pour cette raison que des divinités intermédiaires sont érigées pour intercéder sans cesse et constituer un rempart contre toute attaque. *Apeli* se trouve à l'entrée des maisons spécifiquement à proximité de la maison commune à la famille. C'est la protectrice de la concession

⁶ A. Womitso, *duto* de Tutu, Tutu, le 08/03/2017.

familiale. Dans la conception kpélé, il y a une lutte permanente entre les esprits maléfiques et protecteurs. Les premiers ont tendance à supplanter les deuxièmes. La réussite des activités génératrices de revenu d'un membre de la famille porte la marque de l'accord des divinités protectrices alors que la maladie, l'échec d'un projet et les malheurs sont attribués aux esprits maléfiques (N. Dandonougbo 2014, p. 312). Apparemment plus actifs, ces mauvais esprits ne cessent de roder dans la nature, cherchant à supplanter les esprits protecteurs. Pour ce faire, chaque chef de famille érige un autel pour attirer l'action des esprits protecteurs.

Apeli veille sur tous les résidents des cases construites sous le ressort d'un chef de famille. C'est dire que les jeunes ménages des descendants du chef de la famille sont sous la protection de la divinité *apéli* jusqu'à ce que ces derniers s'éloignent de cette concession qui les a vus naître pour s'installer plus loin des autres au niveau des champs qui progressivement se transformeront en résidence propre aux nouveaux chefs de famille qu'ils sont. Cette divinité protège l'ensemble des maisons qui existent sur un espace reconnu propre à un petit groupe.

Pour fonder un village, il faut avoir reçu l'aval des esprits du lieu avant l'érection des maisons. La présence de *apeli* en un point suppose l'accord des génies de l'endroit. Afin de rester en contact permanent avec les ancêtres, les sièges ancestraux sont vénérés.

2.1.4. Les sièges ancestraux : une immortalisation des défunts

La cosmologie établit une grande proximité entre les habitations des morts et des vivants. La mort d'un membre du lignage ne le sort pas de son groupe. Il n'y a pas une distanciation lointaine entre vivants et morts. La mort est plutôt un passage du visible à l'invisible dans une totale connexion avec les vivants. Les morts continuent à être présents au sein du lignage et en sont les vrais dirigeants. Les morts protègent les membres de leur lignage contre les attaques des sorciers. C'est d'ailleurs pour cette raison que les apparitions des morts dans les situations de joie comme de malheur constituent un fait central dans le système de la représentation de la vie après la mort. Les morts font partie du sacré et font l'objet d'un culte dont les étapes sont bien connues du chef de lignage. Ils ne punissent pas directement les ruptures d'interdit ou les infractions à l'ordre du monde; ils se contentent de retirer leur protection, livrant ainsi le coupable aux sorciers (F. Lafargue, 1994, p.19).

Dans la conception africaine, comme en milieu éwé, quand quelqu'un meurt et que ses œuvres ont favorisé la consolidation de l'unité familiale et l'émergence des membres du lignage, son âme est établie à travers les sièges. Il devient une divinité et mérite périodiquement des sacrifices. La notion de représentation d'un défunt par un siège est une influence akan suite à des guerres successives entre les Ewé de l'ouest et les Akwamou puis Ashanti, groupes akan, entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Les communautés éwé ont été largement influencées par ces Akan sur le plan politique, linguistique et religieux. Les sièges ancestraux, ou *vodoun assin* au Bénin ou *togbuikoukpo* chez les Kpélé, représentent les morts aux yeux des vivants et constituent un moyen de communiquer avec eux. Cette idéologie, transmise de

génération en génération, fait l'objet de vénération et de grands soins. Les esprits des ancêtres qui ont vécu dignement veillent sur leurs descendants à condition d'être bien entretenus. La notion de siège traduit l'idée de position assise qui est une caractéristique de la présence permanente des membres représentés au sein de leur groupe. Tous les défunts ne bénéficient pas de cette représentation. Seules les personnes âgées ayant fait de la défense du groupe une priorité, à l'image de ceux qui, durant la migration de Notsè vers Novivé, se sont sacrifiés pour favoriser l'augmentation du groupe, étaient représentées. Cette conception aboutit à l'idée qu'un défunt d'une mort cruelle, un jeune, un célibataire, a pactisé avec le monde obscur et néfaste. Raison pour laquelle, il ne bénéficiera pas de représentation et ne peut, pour ce faire, avoir le pouvoir de décision dans l'au-delà. (N. Dandonougbo 2014, p. 350). Chaque lignage a ses sièges. Par des rites aux sièges, le chef de lignage recherche la présence des bons esprits des défunts parmi les vivants. L'arrivée des Allemands dans la zone bouleversa les structures préexistantes et affecta la fréquence des rites.

2.2 La valeur des divinités face à l'introduction du christianisme

Les Kpélé sont rentrés en contact avec les missionnaires allemands suite à l'expédition menée par le Dr Henrici⁷ vers Adéta le 04 septembre 1887 (H. Klose, 1992, p. 206). De toutes les missions qui sont entrées en contact avec les communautés éwé, les Kpélé n'ont connu que les missions de Brème et du Verbe Divin. Le processus d'évangélisation fut concrétisé par la multiplication des sacrements.

2.2.1. La multiplication des sacrements par les missionnaires

L'objectif visé par les missionnaires était d'amener les Kpélé à perdre confiance en leurs nombreuses divinités et à épouser la nouvelle idéologie qui confesse la présence d'un Dieu unique au lieu du recourt à une multitude de divinités intermédiaires.

L'œuvre de la mission de Brème s'identifie au niveau de l'évangélisation et de l'ouverture des missions. La conversion se concrétise avec la multiplication du sacrement de baptême aux adeptes de l'église protestante. Suite au coup d'envoi donné par les nommés Dounya devenus Abraham et sa femme baptisée Sara, puis Afiademanyon Ameganvi désormais David à Bémé, les baptêmes se multiplièrent. Le pasteur Diehl baptisa les nommés Johanness Koudzo, Joseph Afiademanyo, Mathilde Tafame, Franz Dagadu, Charlotte Dagadu, Samuel Kumondzi, David Womse, Martin Gbeganawo, Frida Amemavo, Andréas Kpetsu, Hélène Kpetsu, Lydia Mezowonou et Silla Amegavi (M. Hemou, 2007, p. 29). L'augmentation du nombre de fidèles a Bémé amena les missionnaires à construire en 1907 un temple au quartier Atchati (Centenaire Bémé, 2003, p.30).

⁷ Emissaire allemand.

Le pasteur noir Binder a créé la paroisse de Goudévé en 1901. Les nommés Ignas Apédo du quartier Godjopé, Daketsé Constantin⁸ du quartier Awuipé, Déglé du quartier Agblo, Nyamédi de Hassoupé, Adibolo de Awuipé qui sont les membres du conseil politique du village furent baptisés. Cette conversion des dirigeants politiques a motivé bon nombre au sein des villages à accorder une importance particulière aux actions des missionnaires qui venaient d'Agou, de Kpalimé et de Danyi.

La mission du Verbe Divin s'est également manifestée par la multiplication des sacrements par les prêtres Patrilt, Wullem, Philippes, Heise Lauer, Fildman, Korkuum et Sternel, qui sont les premiers missionnaires qui y ont résidé de 1911 à 1914. Les travaux pour la construction de la paroisse St Raphaël à Adéta qui ont débuté le 07 juillet 1907 ont pris fin en 1911 et l'inauguration eut lieu la même année en présence de Monseigneur Shöning. La présence des missionnaires à Kpélé a augmenté le nombre de convertis à la religion catholique. Les nouveau-nés des familles chrétiennes bénéficient d'office du baptême. C'est le cas de Josephus Eklu, Andréas Amekpoto, Stefanus Amedjro et Micheal Kumarja. Des efforts furent faits par les missionnaires en faveur de la diffusion du sacrement de baptême aux personnes âgées. Elles devraient être instruites sur les notions fondamentales de la religion catholique avant l'obtention du sacrement. Des natifs d'autres villages se firent baptiser au sein de la paroisse de Adéta. Il s'agit d'Emmanuel Komi et Elisabeth Massi, originaires de Tsiko (N. Dandonougbo 2014, p. 397). La journée du 07 janvier 1912 fut la plus remarquable avec 26 fidèles baptisés. Des couples séduits par les messages des missionnaires ont décidé de concrétiser leur alliance matrimoniale. Le premier mariage catholique à Kpélé eut lieu le 19 mars 1904 entre Petrus Kluyibor et Lankove Sovononu. Face à cet engouement des chefs quartiers, des notables et des femmes des garants des divinités dans l'admission des sacrements, il se pose la question de l'attachement aux divinités et de la fréquence des rites.

2.2.2. Le devenir des divinités et rites

Partant de la définition d'un rite comme étant un ensemble de gestes visibles par lesquels un groupe reste en communion et retrouve son unité, E. De Rosny montrant la nécessité de la préservation des rites au Sénégal, se pose la question suivante : « si l'on se perçoit comme corps et que la relation aux autres corps est pour soi un élément vital, comment pourrait-on vivre sans rites ? » (E. De Rosny, 1996, p. 71). La religion traditionnelle africaine ne nie pas l'existence d'un Dieu. Elle reconnaît une rupture originelle qui a éloigné Dieu des humains. Elle s'oppose à partir de ce moment à la révélation judéo-chrétienne qui exprime la possibilité d'une réconciliation simplement après la reconnaissance des péchés (F. Lafargue, 1994, p.20). Cette grande distance qui existe entre Dieu et les humains empêche toute séparation avec les divinités qui jouent le rôle d'intermédiaires et qui sont également des créations divines. Si tout baptême d'un Africain constitue effectivement une augmentation du nombre de chrétien, ce rite ne signifie pas qu'il

⁸ Il fut catéchiste à Goudévé de 1905 à 1935, année de son décès.

y ait un Africain de moins. Le baptême d'un Africain ne fait pas disparaître dans l'eau bénite toute la culture qui le constitue et dans laquelle il reste fortement imprégné (R. Tabard, 2008, p. 328).

Les Kpélé rendent le culte à un Dieu, jugé de suprême et désigné *Mawu*. Dans la conception du milieu, pour obtenir des grâces de *Mawu*, des sacrifices aux nombreuses divinités intermédiaires sont indispensables. C'est pourquoi le recours est souvent fait aux divinités. Les missionnaires ont permis aux Kpélé d'acquérir des notions approximatives de la foi chrétienne. Ils ont cependant échoué dans la mission de les détourner de leurs pratiques ancestrales car près de 80 % des baptisés sont demeurés en communion avec les divinités lignagères à l'image des sièges ancestraux et du *dulegba* puis familiales comme l'*apeli*.

Les missionnaires de Brême et de la SVD par la multiplication des baptêmes et des mariages ont augmenté le nombre de fidèles. En 1914, sur une population de 5 825 habitants, le nombre des baptisés à la mission catholique de Adéta s'élevait à 1 228 soit environ 37 % de la population. D'après le registre religieux catholique de 1904 à 1936 de la paroisse d'Adéta, les mariages ont atteint 192 soit 3,29 % des personnes en âge de se marier. Il s'agissait d'un record durant la période allemande. Dans tous les villages, il se remarque un début du syncrétisme religieux car les Kpélé n'ont pas pu enrayer de leur esprit cette référence constante aux divinités comme l'indique la photo ci-après.

Photo n°2 : L'imploration de la présence des ancêtres



Source : N. Dandonougbo, 12 février 2015 à Tutu

Ce rituel sollicite la présence des ancêtres avant le sacrifice à la divinité tutélaire du village de Tutu. La présence des descendants des premiers occupants ainsi que des lignages accueillis est indispensable avant l'annonce du son d'invitation par le doyen du village. Les animaux à sacrifier sont préparés pour accéder au monde invisible à travers l'offre d'une boisson.

Photo n°3 : L'offre de la dernière boisson à la poule



Photo n° 4 : L'invitation des ancêtres



Source : N. Dandonougbo, 12 février 2015 à Tutu

Avant le sacrifice de tout animal, la tradition exige qu'une boisson (eau ou boisson alcoolisée) soit offerte à l'animal en guise de son insertion dans l'invisible où une mission précise lui est assignée. Les ancêtres sont constamment sollicités à travers le son du tam-tam.

Le son du tam-tam permet d'être en contact avec ces ancêtres avant les sacrifices. Les animaux qui seront abattus selon le *fa* sont le coq et le bélier. Les boissons à prendre sont : le vin de palme, l'alcool distillé et du schnaps. Chaque fois que le besoin se fait sentir, il faut des rites aux divinités protectrices pour solliciter le renforcement de leur rôle de veilleur comme le montre les photos ci-dessous.

Photo n° 5 : La libation au *dulegba* à Tutu



Source : N. Dandonougbo, 4 avril 2012 à Tutu

La photo 5 montre l'un des chargés des sacrifices, Kokou Langlovi, en train de faire des libations au *dulégba* de Tutu. Ce culte est rendu au *dulegba* afin d'invoquer la protection des invisibles sur le village Tutu. À Govié, le *dulégba* est bien protégé et des sacrifices lui sont adressés par le lignage Zo.

Photo n° 6 : Le dulegba à Govié-Hoémé



Source : N. Dandonougbo, 4 avril 2018 à Govié-Hoémé

La présentation de la divinité montre les traces des sacrifices réalisés il y a quelques jours.

En dépit du travail apostolique entrepris par les missionnaires piétistes allemands et ceux de la Société du Verbe divin (SVD) en zone kpélé, force est de constater qu'une frange de la population chrétienne n'a pas totalement tourné le dos aux pratiques ancestrales. C'est dire que l'augmentation du nombre de chrétiens et la création de nouvelles paroisses ne signifient nullement l'enracinement d'une vie chrétienne ferme. Les missionnaires qui pensaient que le christianisme aurait raison de ces cultes traditionnels se sont rendus compte qu'ils sont toujours présents. À l'image des chrétiens de Bè qui participent aux rites de *Togbuizikpuiza*, *Motaza* ou *Zotidaza*, reléguant ainsi au second rang les enseignements bibliques, les Kpélé se tournent le moment venu vers les sièges ancestraux qui sont toujours protégés.

Photo n° 7 : Les sièges ancestraux du lignage édra



Source : N. Dandonougbo, 4 avril 2012 à Atimé.

Il y a une interférence entre les pratiques religieuses traditionnelles et le christianisme. Les rites sont adressés aux sièges ancestraux avant toute activité culturelle pour s'assurer de leur présence. Dès que le tam-tam retenti, c'est le signe de l'exhortation des défunts du lignage pour le rituel aux sièges qui les représentent. Face à des difficultés d'un membre nécessitant leur intervention, un rappel de la protection est fait par le chef du lignage. Par un rituel, ce dernier demande leur protection et intervention en vue du dénouement d'un problème. Les membres des villages de premières et deuxième générations, éloignés du village, recourent aux pratiques ou demandent aux parents restés au village de faire des sacrifices pour conjurer le mauvais sort. Quand la situation est rose, la religion chrétienne se remarque et la foi se démarque nettement. Les divinités sont, au cours de ces périodes, abandonnées par certains lignages comme ce fut le cas de cette divinité tutélaire d'Atimé à qui des libations n'ont plus été faites.

Photo n° 8 : La divinité tutélaire d'Atimé



Source : N. Dandonougbo, 12 février 2015 à Atimé

Cette photo montre une divinité qui n'est pas protégée contre les intempéries. Il est certain qu'un recours lui sera fait dès que le besoin se fera sentir. L'impact des religions traditionnelles sur l'existence quotidienne des populations reste très fort. Les 1 228 baptisés à Adéta en 1914 n'ont pas, dans le rite baptismal, supprimé tout rapport avec ce qui est véhiculé par leur culture traditionnelle.

3. Discussion

Les divinités veillent sur les familles, écartent ou punissent les ennemis et favorisent la procréation en une période où il n’y a de richesse que d’Hommes. Elles préservent des malheurs et assurent l’abondance des récoltes, une condition indispensable pour éviter toute idée de recherche d’autres opportunités qui pourront causer un dépeuplement. Malgré l’influence du christianisme, la personnalité des Kpélé demeure profondément marquée par la présence des ancêtres et la consultation permanente de ces derniers à travers le *fa*. Ces allers et retours sont permanents à Kpélé comme dans le Dahomey. Ceci a poussé certains missionnaires, qui ne comprenaient pas la profondeur des actes posés, à parler de retours aux cultes ‘‘païens’’ (J. Alladaye 2003, p. 297).

La présente étude a permis de relever la persistance des rites face à l’action du christianisme. Les résultats des travaux sont analogues à ceux R. Tabard (2008, p. 335) qui analysant la persistance des pratiques traditionnelles africaines chez les chrétiens au Sénégal confirme la conception religieuse des Africains :

Le monde est un être vivant, peuplé de forces diverses, visibles et invisibles, dont un Être transcendant est créateur. Si ce Dieu s’est éloigné du monde des hommes, ceux-ci demeurent en relation constante avec l’invisible. Ancêtres et Morts, forces spirituelles, participent fondamentalement à la réussite ou à l’échec des entreprises humaines. Ne pas se référer à cette présence continue et active des êtres invisibles, fastes et néfastes est, s’interdire de comprendre le fonctionnement du monde.

Les Kpélé n’ont pas cessé de protéger leur maison par l’*apeli*. Certains utilisent un bois fourchu auquel sont accrochés des gons censés chasser les mauvais esprits par leur bruit. Sous ce bois, sont enfouis tous les outils en fer qui peuvent être utilisés par les membres du lignage. D’autres qui ne peuvent pas se passer, souhaitent rendre la divinité invisible en creusant carrément des trous dans lesquels ils enfouissent tout le nécessaire à la présence de la divinité. Les outils en fer à partir desquels une maison peut être entretenue sont mobilisés. Il peut s’agir du coupe-coupe qui sert à couper les arbustes et les hautes herbes, de la faucille pour moissonner le riz, des couteaux qui servent à morceler les animaux chassés. Il peut également avoir une petite houe pour le sarclage, des pièges pour la chasse, des hameçons pour la pêche. Il peut y avoir également des ustensiles de cuisine comme une spatule en bois qui sert à faire la pâte de farine de maïs. Des sacrifices sont faits à la divinité au besoin afin d’avoir l’assurance de sa protection. Dans ce sens, N. Dandonougbo (2015, p. 132) affirme que les sacrifices aux divinités permettent de multiplier les opportunités de croissance sociale. L’*apeli* joue à la maison le rôle de justicier que joue *hebiesso* chez les Yorouba (S. Michka 1996, p.107). Ces différentes divinités, qui ne peuvent être mises de côté, concourent à l’équilibre économique et social des lignages concernés.

Conclusion

Les communautés kpélé, durant la période précoloniale, avaient une confiance totale en la multiplicité de divinités qu'elles adoraient. Le contact avec les missionnaires catholiques et protestants a affecté la conception religieuse de départ en réduisant le degré de confiance placée en ces divinités. La fréquence des cultes à l'endroit des divinités a diminué. Cependant, dans les moments d'inquiétude et d'incompréhension au sein des familles, un retour immédiat se faisait sentir. Dieu est à l'œuvre, certes, mais la résolution de sérieux problèmes demande le concours des divinités tutélaires. Il se dégage le constat selon lequel les moments de paix sont propices à l'interpellation du Dieu des missionnaires et les périodes de déséquilibre poussent au retour aux divinités. Ce travail montre que l'action évangélisatrice menée par les missionnaires est loin d'éloigner les Kpélé de leurs multiples divinités et de les amener à mettre un terme aux cultes à leur endroit. L'évangélisation entamée par les missionnaires a été relayée par les prêtres et pasteurs parfois fils du milieu. Ces derniers, bien que natifs du milieu, ont fait face à la même situation. Tout compte fait, ce va et vient entre le christianisme et l'animisme se répercute sur la qualité des rites. Les différentes étapes ne sont plus bien connues des chefs de lignage ou de terres, qui sont habiletés à les conserver en mémoire d'où un sérieux problème sur la connaissance de l'histoire profonde des lignages.

Sources et références bibliographiques

Sources orales : Liste des informateurs

N°	Nom et Prénoms	Age	Statut social	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
1	Dovi Désiré	57 ans	Chef traditionnel	Govié-Hoémé	08/03/2021
2	Eklou Kossieya	98 ans	Chef de terre	Tsiko	11/05/17
3	Gota Ahiany Kodjo	84 ans	Chef des jeunes	Goudévé-Agoté	05/02/2019
4	Mawuko Koumi	73 ans	forgerons	Govié-Hoémé	05/02/2019
5	Womitso Abotsi	86 ans	Chef de terre	Tutu	08/03/2017

Références bibliographiques

ALLADAYE Jérôme, 2003, *Le catholicisme au pays du vodun*, Flamboyant, Cotonou.

AWUMEY Y. D, 1984, *La circonscription Administrative de Kloto (Misahöhe 1890-1914) dans la nation Togolaise*, Thèse de doctorat de 3^e cycle en études germaniques, Nanterre, Paris.

BOUFFARTIGUE Jean, 1996, « Le corps d'argile : quelques aspects de la représentation de l'homme dans l'Antiquité grecque », *Revue des Sciences Religieuses*, tome 70, fascicule 2, p. 204-223.

- DANDONOUGBO Nanbidou, 2014, *Les communautés kpélé au sud-ouest du Togo du XVIIIe siècle à 1960*, Thèse de Doctorat d'Histoire, UL, Lomé (Togo).
- DANDONOUGBO Nanbidou, 2015, « Occupation de l'espace et désignation du *fié* en milieu kpélé (Ewé) du XVIIIe -XIXe siècle », In *Au cœur d'une relecture des sources orales en Afrique*, Patrimoines, n° 17, Presses de l'UL, Lomé (Togo), p. 129-141.
- DE LA TORRE Inès, 1991 : *Le vodu en Afrique de l'Ouest : Rites et traditions*, l'Harmattan, Paris.
- DE ROSNY Éric, 1996, « La résistance des rites traditionnels dans l'Afrique moderne », *Théologiques*, 4(1) p. 57-73.
- ETOU Komla, 2006, *L'aire cultuelle Nyigblin (Togo-Ghana) du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle*, Thèse de doctorat unique en histoire, UL, Lomé (Togo).
- KLOSE Heinrich, 1992, : *Le Togo sous drapeau allemand (1894-1897)*, Les chroniques anciennes du Togo, n°3, Karthala, Paris.
- PAZZI Roberto, 1979, *Introduction à l'histoire de l'aire culturelle ajatado*, INSE, Lomé.
- PERROT Claude-Hélène, 2005 « Du visible à l'invisible : les supports du pouvoir en pays akan (Afrique de l'Ouest) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, p. 1-24.
- MICHKA Sachnine, 1996, « Nourrir les dieux yoruba », *Journal des africanistes*, tome 66, fascicule 1-2. p. 105-136.
- TABARD René, 2008, « Théologie des religions traditionnelles africaines », *Recherches de Science Religieuse*, Tome 96, p. 327- 341.

LA COMMUNICATION CONTRE LA MENDICITÉ DES ENFANTS AU SÉNÉGAL

Marième Pollèle NDIAYE¹

Université Gaston Berger, Sénégal

marieme-pollele.ndiaye@ugb.edu.sn

Résumé

La problématique de la mendicité des enfants est devenue l'une des préoccupations majeures de l'État sénégalais et des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Cette recherche propose d'analyser les pratiques déployées par l'ONG *ChildFund* qui s'active dans la protection de l'enfance. L'approche qualitative a été retenue avec l'analyse de contenu et l'entretien semi-directif. Les résultats mettent en exergue que *ChildFund* utilise des outils diversifiés pour favoriser la performativité de sa communication. De plus, son discours tourne principalement autour de deux registres selon le modèle théorique développé par V. Meyer (2004) sur la communication d'actions d'utilité publique (CAUP). Il s'agit de la « rhétorique du manque » et la « rhétorique de la fragilisation ». Par ailleurs, dans un environnement socioculturel où la mendicité est tolérée ; la communication trouve ses limites pour atteindre ses objectifs à savoir l'éradication la mendicité des enfants dans les rues.

Mots-clés : Sénégal, mendicité des enfants, ChildFund, communication.

Communication against child begging in Senegal

Abstract

The issue of child begging has become a major concern for the Senegalese government and non-governmental organizations (NGOs). This research proposes to analyze the practices deployed by the NGO *ChildFund*, which is active in child protection. The qualitative approach was chosen with content analysis and semi-directive interviews. The results show that *ChildFund* uses a variety of tools to promote the performance of its communication. Moreover, its discourse mainly revolves around two registers according to the theoretical model developed by V. Meyer (2004) on communication of public utility actions (CPUA). These are the "rhetoric of lack" and the "rhetoric of fragility". Moreover, in a socio-cultural environment where begging is tolerated, communication finds its limits in achieving its objectives, namely the eradication of child begging in the streets.

Keywords: Senegal, child begging, ChildFund, communication.

¹ Unité de formation et de recherche des Civilisations, Religions, Arts et Communication (UFR CRAC), Département Communication

Introduction

Dans son dernier rapport sur les conditions de vie des ménages au Sénégal, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) révèle que le taux de pauvreté monétaire s'élève à 37,8% en 2019. Le nombre de pauvres a augmenté dans le pays passant de 5 832 008 en 2011 contre 6 032 379 en 2019. Par rapport au milieu de résidence, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural (53,6% contre 19,8% pour le milieu urbain). La population rurale est en proie à moult problèmes socio-économiques qui hypothèquent leurs conditions de survie. Face à cette vulnérabilité, des hommes, des femmes ou des familles quittent les villages pour les villes. Certains d'entre eux ne parviennent pas à trouver de meilleures conditions de vie pour leurs enfants. Ainsi, le recours à la mendicité des enfants est alors envisageable, et devient la condition de survie pour certaines familles. Par ailleurs, si le phénomène a toujours existé au Sénégal, aujourd'hui, il a pris des proportions notables. Il est aisé d'observer la présence des enfants-mendiants dans les rues de nombreuses villes urbaines et péri-urbaines du pays, tous les jours de la semaine, sans trêve. La mendicité apparaît comme un « travail à temps plein », les enfants (13 ans de moyenne d'âge) y consacrent jusqu'à « six heures par jour » (Rapport de RADDHO Sénégal, 2021). Parmi ces enfants-mendiants, les talibés sont les plus nombreux. Loin de leurs familles et de leurs communautés, ils ont été, pour la plupart, envoyés dans des écoles coraniques pour apprendre les valeurs islamiques sous la direction d'un maître coranique dans un *daara*². Le système de « confiage » est un « élément déterminant dans le processus qui conduit les talibés à la mendicité » (E.H.M.F.D. Ba, 2018, p.36). Obéissant à une pratique traditionnelle, les parents des zones rurales confient leurs enfants au maître pour leur assurer une instruction islamique. Malheureusement, ces enfants se retrouvent dans des postures de vulnérabilité extrêmes, confrontés « à diverses formes d'exploitation, de violences, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation » (*ibidem*). D'ailleurs, une enquête conjointement menée par l'organisation des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), l'organisation internationale du travail (OIT) et la Banque mondiale (BM) souligne que la mendicité des enfants « apporte un revenu non négligeable au maître, pour lequel ces enfants deviennent alors un moyen d'existence » (2007, p.12).

Pour contrer ce fléau, le 24 août 2010, le gouvernement du Sénégal prenait une décision historique en militant pour l'interdiction de la mendicité dans tout le pays. Cette décision fut arrêtée au terme d'un Conseil interministériel présidé par le premier ministre. Pourtant, quelques mois plus tard, le 8 octobre 2010, un nouvel communiqué du conseil des ministres déclarait que le président Abdoulaye Wade n'adhérait pas à la position de son gouvernement car « l'aumône est une pratique recommandée par la religion ». Le projet fut relégué aux oubliettes. Cette posture

² C'est une école religieuse ou est enseignée le Coran. Les élèves sont en internat, la majorité du temps.

ambivalente durant la mandature de Wade traduit la complexité du sujet au Sénégal où les pourfendeurs et les défenseurs de la mendicité s'opposent souvent dans l'espace public. Le discours partisan est tenu par des personnalités sénégalaises formées dans les *daaras* et qui ont réussi dans les affaires³. Quant au discours défavorable, il est porté principalement par l'État à la faveur de drames comme celui du 03 mars 2013. Un incendie avait eu lieu dans un *daara* du quartier de la Médina en plein Dakar. Le bilan fut lourd : neuf (9) morts et un brûlé grave, tous des enfants. Lors de sa venue sur le lieu de l'incendie, le nouveau Président de la République Macky Sall déclarait que « des mesures très fortes » seraient prises « pour mettre fin à l'exploitation des enfants talibés ». Deux ans plus tard, soit le 30 juin 2016, l'État du Sénégal lançait « le programme de retrait des enfants de la rue » visant à lutter contre la mendicité des enfants. Il s'agissait de mettre en avant la préoccupation de l'exécutif sénégalais pour la protection de l'enfance. Dans la réalité, le Sénégal a déjà ratifié une pléthore de traités et accords régionaux et internationaux sur la protection et le respect des droits de l'enfant. Par exemple, l'on peut citer :

- le Décret de 1964, n° 64.088, interdisant toute forme de mendicité aux mineurs de 18 ans, sous peine de prison de 10 jours et plus assortie 8000 francs CFA d'amendes ;
- la loi d'orientation de l'Éducation nationale de 2004, n° 91-22 portant protection des enfants contre toute forme d'exploitation et garantissant à chaque enfant de 6 ans à 16 ans le droit à l'éducation (...) ;
- la Convention 182 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants à l'initiative de l'organisation internationale du travail (OIT) en 2000 ;
- ou encore le protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) visant à « prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants » en 2003.

Pourtant, tout cet arsenal juridique a montré ses limites⁴. Les efforts de l'État ainsi que les législations nationales et internationales n'ont pas permis de limiter le nombre de talibés-mendiants, ni de lutter contre les violations des droits humains liées à la mendicité forcée. Dans ce contexte, les organisations non gouvernementales (ONG) apparaissent comme des interlocutrices privilégiées pour mener des interventions sociales en vue d'un changement de comportements. Puisque comme le souligne D. Lindon (1976, p.5), ces organismes humanitaires se singularisent par :

des types d'organisations qui ne sont pas investies de l'autorité publique, c'est-à-

³ On peut citer l'homme d'affaires et milliardaire Bocar Samba Dièye, un autodidacte ayant fait fortune dans le commerce du riz. Il rappelle souvent qu'il n'a jamais mis les pieds à l'école et qu'il doit tout au *daara*.

⁴ « Le maître coranique qui dirigeait l'école où neuf enfants ont péri dans un incendie en 2013 a été arrêté et brièvement détenu, avant d'être remis en liberté sans qu'aucun chef d'accusation n'ait été retenu contre lui » (site *Human Rights Watch* Sénégal, 2022).

dire qu'elles ne peuvent pas imposer, par des lois ou des règlements, les idées qu'elles défendent, les changements qu'elles réclament ou les comportements qu'elles préconisent. Leurs moyens d'action sont la persuasion, l'éducation, la négociation, parfois la menace et la violence, mais pas l'autorité légale.

Ainsi, au Sénégal, la lutte contre la mendicité des enfants met sur le qui-vive les ONG. Elles sont nombreuses à s'activer dans le domaine⁵. Parmi elles, nous avons choisi, de nous intéresser à *ChildFund* Sénégal plus précisément *ChildFund* Thiès⁶. Dans le cadre d'une démarche en sciences de l'information et de la communication, nous cherchons à déterminer les singularités d'une communication à vocation sociale autour des enfants-mendiants. Plus précisément, nous inscrivons notre étude dans le droit sillon des travaux en communication publique. La question qui guide cette recherche est la suivante : quels sont les dispositifs et outils de communication déployés en faveur de la lutte contre la mendicité des enfants par *ChildFund Thiès* ? Comment les cœurs de cible de cette communication à savoir les maîtres coraniques perçoivent-ils ces initiatives ?

L'article est structuré en trois parties. La première partie présente le cadre théorique et la méthodologie de la recherche ; la seconde est consacrée à l'exposition des principaux résultats ; et la troisième et dernière partie, sera l'occasion de discuter des données à la lumière de ce qui précède.

1. Méthodologie

1.1. Le cadre théorique

Pour M. Le Net (1993) la « communication publique » est une communication sociale. Cette dernière apparaît comme un moyen au service des gouvernants pour tendre vers le bien-être collectif. La communication sociale est une communication publique qui « s'exerce au profit de comportement de responsabilité et au service de meilleurs rapports entre les hommes qui gouvernent et les citoyens ». [Il s'agit] d'économiser l'intervention réglementaire, de sensibiliser les populations car la communication révèle les vraies valeurs et contribue à l'éveil des consciences, de servir l'intelligence » (P. Zémor, 2005, p. 175-176). Autrement dit, c'est une « communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ou à des organisations investies de missions d'intérêt collectif » (*Ibidem*, p.5).

Cette clarification de Zémor nous autorise à avancer que les ONG font de la communication publique. Elles interviennent dans le domaine de la « communication d'actions et d'utilité publique -CAUP », selon le modèle théorique développé par V. Meyer (2004). Ce sociologue qui s'intéresse à la thématique de la maltraitance infantile précise que les

⁵ Nous pouvons citer *Save the children*, Symbiose, Pour une enfance au Sénégal, Enfance et Paix, Education et développement de l'enfant, World vision, etc.

⁶ La ville de Thiès est la deuxième ville du Sénégal. Elle est située dans l'ouest du pays.

CAUP ont la particularité de faciliter la synergie de domaines généralement séparés de l'action publique : le financier, le culturel, l'engagement solidaire. Elles sont à la fois initiatrices, accompagnatrices, partenaires, équipements des politiques gouvernementales, visant à allier promesse et entraide en partenariat avec des organisations de plus en plus entrepreneuriales pour développer un capital ou un lien social et/ou suppléer aux insuffisances des espaces traditionnels du débat sociétal.

Il propose une modélisation de ces pratiques de communication qui passerait par « trois rhétoriques », lesquelles seraient au soubassement de la « participation d'agents différemment intéressés dans l'action : celles de la fragilisation, du manque et, enfin, de l'engagement personnalisé ». La « rhétorique du manque (on manque toujours de moyens financiers, de donateurs, de bénévoles, etc.) permet-elle de publiciser, par des effets d'annonce et des mises en équivalence ». Par exemple, l'on demande aux publics de donner symboliquement de l'argent pour changer le sort des enfants-mendiants. La « rhétorique de fragilisation (cela peut nous arriver à tous un jour ou l'autre) » participe à la prise de conscience « de sa propre fragilité » génétique, physique et/ou économique et crée le sentiment d'urgence. C'est le cas des campagnes de sensibilisation qui éveillent chez certains publics le sentiment que les enfants de la rue ne méritent pas leur sort, et qu'ils ont besoin que l'on prenne soin d'eux. Enfin, la « rhétorique de l'engagement personnalisé (chacun, à son niveau, peut agir) est une convocation à l'engagement par l'émotion et l'empathie ». Elle a pour objectif d'inciter les publics à traduire concrètement leur engagement pour la cause, par exemple en devenant bénévole au sein d'une ONG.

À présent, nous allons revenir sur la méthodologie de la recherche.

1.2. Le protocole de recherche

Notre recherche fut conduite en septembre 2021, et nous avons choisi l'ONG *ChildFund* comme champ d'étude. *ChildFund* International est présent au Sénégal depuis mai 1985. L'ONG met en œuvre des programmes de développement communautaires durables et multisectoriels dans le but d'aider les enfants démunis, exclus et vulnérables à acquérir la capacité d'améliorer leur vie, et l'opportunité de devenir des adultes, des parents et des leaders.

Nous avons opté pour l'approche qualitative avec l'analyse de contenu des supports de communication de l'ONG ; et la tenue d'entretiens semi-directifs d'une part, avec le responsable de communication *ChildFund Thiès*. D'autre part, nous avons interrogé 7 maîtres coraniques dans les *daaras* pour saisir leurs perceptions sur les pratiques de communication déployés par cette ONG, attendu qu'ils sont au cœur du dispositif de communication. La particularité de notre recherche tient alors à la possibilité de faire ressortir, pour un problème multidimensionnel qu'est le phénomène de la mendicité des enfants, les ressorts singuliers de la communication de notre ONG.

S'agissant de l'analyse de contenu, nous avons élaboré une grille d'analyse en suivant les préconisations de S. Giroux et G. Tremblay (2009, p.207). Ces auteurs

conseillent d'organiser le corpus en « unité » et « catégories d'analyse ». Notre corpus est composé ici des supports de communication et des verbatims issus des entretiens. L'unité d'analyse est « une unité de signification d'un document, d'une banque de données ou d'une production dont on doit établir les caractéristiques » (*Ibidem*). La catégorie d'analyse fait référence aux différents indicateurs appliqués aux unités d'analyse du corpus. Nous nous inspirons de la modélisation de V. Meyer sur la communication d'actions d'utilités publiques (CAUP) citée plus haut, pour créer 3 unités d'analyse. La première unité renvoie à la « rhétorique du manque ». Les catégories correspondantes sont : pauvreté, besoin, crise, insécurité. La seconde unité est la « rhétorique de la fragilisation ». Les catégories correspondantes sont : vulnérabilité, précarité, enfant et danger. La troisième et dernière unité est la « rhétorique de l'engagement ». Les catégories correspondantes sont : protection, éduquer, changement, lutte, solidarité, communication, volontariat et comportement. Cette grille nous a permis de repérer les éléments significatifs de notre corpus et de structurer notre développement.

2. Résultats et Discussion

La communication publique à vocation sociale a toute son importance dans les ONG. Suivant cette logique, elles sont nombreuses à avoir consenti le besoin de communiquer afin de « présenter leurs activités, expliquer leurs décisions, construire si nécessaire la légitimité de leurs actions » (M. Pasquier, 2017, p.15). *ChildFund* ne fait pas exception, elle accorde une place de choix à la communication. Cette seconde partie est ainsi consacrée à la présentation des résultats saillants de l'étude avant de les discuter.

2.1. Résultats

2.1.1. Les pratiques de communication de *ChildFund*

ChildFund a mis en place une cellule de communication, laquelle est chargée de rendre compte des actions de la structure. Les pratiques de communication de *ChildFund* sont conjointement menées avec l'appui des partenaires locaux comme *Kajoor Jankeen*⁷ à Thiès. Le responsable du bureau à Thiès certifie à ce propos :

On a une équipe de communication au niveau de *ChildFund*, on a des staff qui sont chargés de la communication. Ils travaillent beaucoup à rendre compte, à communiquer, à appuyer les partenaires locaux dans leurs actions. (...) Ce sont les partenaires locaux qui se chargent des tâches du fait qu'ils maîtrisent mieux le terrain que nous. Nous les appuyons à porter ces campagnes, ces plaidoyers au niveau communautaire pour lutter contre la mendicité des enfants. Chaque fois qu'ils ont besoin de nous, nous leur apportons notre soutien.

La communication de cette organisation cherche non seulement à rendre visible ses activités mais aussi à établir une relation privilégiée avec les partenaires locaux. L'ONG envisage sa communication comme un principe de collaboration avec

⁷ C'est une fédération qui milite pour la protection de l'enfance à Thiès. Pour rappel, les fédérations sont des regroupements d'associations.

différents acteurs intervenant dans le domaine de l'enfance au niveau local afin de lutter efficacement contre la mendicité. Au-delà, *ChildFund* articule également ses campagnes de communication avec celles de l'État. En effet, de l'aveu représentant de l'ONG dans la capitale du rail⁸, elle ne peut intervenir dans le phénomène de la mendicité des enfants sans avoir trouvé un consensus avec l'État du Sénégal :

C'est un travail de coordination, parce que tout ce que nous sommes en train de faire dans la protection des enfants est en lien avec la Stratégie Nationale de Protection des Enfants définie par l'État du Sénégal. Tous les axes sur lesquels nous travaillons sont en parfaite adéquation avec cette stratégie.

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des supports de communication que *ChildFund* Thiès calque sa communication sur celle de la maison mère à savoir *ChildFund International*. La presse, la radio, les films institutionnels, le site internet sont les principaux outils utilisés pour communiquer. La presse est convoquée pour augmenter la visibilité des programmes en faveur de la protection de l'enfance. En outre, *ChildFund* utilise des films institutionnels, lesquels mettent en scène l'importance de protéger les enfants et l'engagement de l'ONG dans ce dessein. On y relate les actions de l'organisation partout dans le monde. Néanmoins, dans ces vidéos, la focale est davantage mise sur les enfants des pays du Sud. Ces films sont disponibles sur les chaînes *YouTube* de *ChildFund* Sénégal et *ChildFund International*. Ces films sont également distribués aux partenaires nationaux et internationaux. La radio et la télévision sont aussi convoqués comme supports. La première grâce à ses nombreux avantages permet d'atteindre les endroits les plus reculés. La seconde jouit d'une grande audience et permet de toucher le maximum de personnes simultanément. Toutefois, le recours à ces médias a lieu souvent lors des grandes occasions comme la cérémonie d'ouverture du *daara* modernisé Tafsir Demba Ndiaye à Mékhé⁹. Ou encore, ils sont convoqués pour médiatiser des *success story*, comme celui de Diockel Sène, ancien enfant parrainé par l'ONG. Il est devenu professeur d'anglais au lycée de Mbao (banlieue dakaroise) et conseiller municipal dans son village. Le reportage fut diffusé initialement sur TV5 monde en 2021, puis relayé sur la chaîne *youtube* de *ChildFund* Sénégal.

À côté de ces actions précitées, l'ONG fait appel à la communication hors-médias, notamment l'événementiel. Par exemple, *ChildFund* Thiès organise des journées de sensibilisation des parents ou encore des journées de sensibilisation sur la fin de la violence faites aux enfants. La communication hors-média consiste alors à faire parler de l'organisation à travers des « journées événements ». Ce sont les rares fois où la thématique de la mendicité est abordée. Elle apparaît comme un thème parmi d'autres qui préoccupent l'ONG comme la promotion de l'éducation. Le Bureau de Thiès participe à des manifestations organisées par *ChildFund*

⁸ Autre surnom de la ville de Thiès.

⁹ Pour lutter contre l'exploitation des enfants mendiants, l'Etat du Sénégal a mis en place un programme de modernisation des « daaras » en s'appuyant sur des ONG tels que *ChildFund*. La modernisation des « daaras » consiste à combiner l'apprentissage du Coran et l'acquisition de compétences élémentaires des programmes du CP au CM2. C'est aussi l'occasion d'encadrer la prolifération des écoles coraniques clandestines pour une meilleure protection des enfants.

International ou en étroite collaboration avec « les partenaires locaux, les cellules de quartier, les Comités Locaux de Protection de l’Enfant (CLPE) », pour reprendre les mots du responsable de bureau à Thiès. L’organisation mène des actions de parrainage dans le but d’assurer le respect des droits des enfants. De même, les ONG sont connues pour être un lieu de rassemblement des ambassadeurs de bonne volonté. Ainsi, la majeure partie de leurs actions hors-médias sont associées à ces bienfaiteurs. Ces derniers s’engagent à soutenir les projets de *ChildFund* pour les enfants partout dans le monde en défendant leurs droits à l’échelle internationale. Ce phénomène d’ambassadeurs de bonne volonté confère une bonne visibilité aux ONG et constitue pour elle une bonne « publicité » pour accroître leur notoriété. *ChildFund* n’a pas d’ambassadeur au Sénégal d’après nos recherches, mais son nom est souvent associé à certaines célébrités dans l’organisation de certaines manifestations. Par exemple, la Présidente de l’« Empire Des Enfants »¹⁰, Anta Mbow¹¹ accompagne régulièrement l’ONG dans ces activités comme nous pouvons l’apercevoir sur une des vidéos disponibles sur la chaîne de la structure.

En outre, pour communiquer *ChildFund Thiès* s’appuie sur le site internet de l’organe-mère (www.childfund.org). Celui-ci est conçu en anglais, on y retrouve les quatre (4) rubriques suivantes :

- « *about us* » / « à propos de nous » : dans cette rubrique, nous allons à la découverte de *ChildFund* : « *who we are* », « *our approach* », « *our impact* » , des termes traduits respectivement en français par « qui sommes-nous ; notre approche ; notre impact ». Nous parvenons à nous informer sur l’histoire de *ChildFund* ; sa vision « *a world in which children realize their rights and achieve their potential* » / « un monde dans lequel les enfants accèdent à leurs droits et construisent leurs avenir » ; sur l’impact des activités de *ChildFund* dans tous ses pays d’intervention. C’est sur ce même onglet qu’on retrouve les rapports, les informations et actualités, les actions de plaidoyer, les rapports d’incidence ;
- « *get involved* » / « s’impliquer » : on remarque dans cette fenêtre, plusieurs moyens de soutenir et participer à la protection des enfants : « *donate* » (faire un don), « *take action* » (participer aux actions) et « *other way to give* » (un autre moyen de faire un don). À partir de cette fenêtre, l’internaute est invité à s’impliquer dans les initiatives de *ChildFund*. Il peut faire un don, être un volontaire au sein de la structure ou encore intégrer les équipes de collecte de fonds (*fundraising teams*) ;
- « *donate* » / « faire un don » : le don est l’un des moyens les plus utilisés par *ChildFund* pour financer les enfants. En plus d’être dans la rubrique « *get involved* », la fenêtre « *donate* » est mise en avant dans une troisième branche. Dans celle-ci, *ChildFund* propose aux utilisateurs de faire un don

¹⁰ L’« Empire des Enfants » est une association qui œuvre pour la prise en charge et la protection des enfants vivant dans les rues. Il dispose d’un centre d’accueil en internat d’une capacité d’accueil qui héberge des enfants âgés de 5 à 18 ans.

¹¹ Présidente fondatrice de l’Empire des enfants. Lauréate du prix de la protection des enfants en 2018 par *World Children*, une fondation qui œuvre pour l’avenir des enfants.

soit en une seule fois, soit d'opter un abonnement mensuel ou encore les donateurs sont sollicités pour un don en urgence ;

- « *sponsor a child* » / « parrainer un enfant » : le site internet de *ChildFund* offre également aux internautes l'occasion de parrainer un enfant. Cette rubrique est mise en plus grand caractère comparée aux autres. Il y est proposé d'accompagner financièrement un enfant pour l'aider à construire un avenir lumineux. Plusieurs profils d'enfants issus de plusieurs pays y figurent. À partir de là, le parrain ou la marraine peut choisir son fileul en fonction du pays de provenance, de l'âge, du genre et l'âge.

Le site web de *ChildFund* est interactif et contient assez d'informations sur les activités menées par l'organisation au Sénégal ainsi que celles menées dans les autres pays couverts par le Bureau. Les publications sont faites en anglais et à travers ce site internet, nous parvenons à avoir un aperçu des actions de la structure dans les différents pays d'intervention. Comme toute ONG, la collecte de dons est essentielle pour mener les actions d'aide. Ainsi, par ce support, *ChildFund* s'adresse aux donateurs et leur offre la possibilité de parrainer les enfants ou d'accompagner les campagnes de lutte pour leur bien-être. Néanmoins, nous n'avons pas noté des actions ciblées directement contre la mendicité des enfants notamment au Sénégal, à part le soutien de l'ONG à l'opération « coup de poing » mené par l'exécutif sénégalais en 2016.

En outre et de manière large, ces supports jouent sur plusieurs registres allant de la « rhétorique du manque » en passant par celle de la « fragilisation » jusqu'à la « rhétorique de l'engagement ». Ce dernier aspect est le plus dominant dans le discours de l'ONG. Notamment, il est manifeste dans la diffusion de *success story* qui montre comment un ancien protégé de l'ONG aide à son tour la nouvelle génération. L'idée de solidarité est ici valorisée. Les films institutionnels, les rubriques du site internet (« s'impliquer », « faire un don »), les journées de sensibilisation, et la collaboration avec des partenaires locaux et l'État illustrent aussi cet état. On peut lire dans la document des termes suivants qui se rapportent au champ lexical de l'engagement : « communiquer », « appui », « soutien », « promotion », « ambassadeurs », « combat », « lutte ». La « rhétorique de la fragilisation » est présente sur le site internet avec les rubriques « parrainer un enfant », « à propos de nous » où l'on peut télécharger des rapports sur la situation des enfants en grande vulnérabilité à travers le monde. On nous rappelle qu'il faut « défendre les droits des enfants » afin « qu'ils construisent leur avenir » sereinement. Les films institutionnels en mettant les enfants vulnérables des pays en voie de développement s'inscrivent dans ce registre. Quant à la « rhétorique du manque », elle n'est pas très présente hormis sur les films institutionnels, où l'on rappelle que des milliers d'enfants dans le monde vivent dans la pauvreté. Ils n'ont pas assez à manger ce qui les obligent à travailler pour satisfaire ces besoins primaires. Les enfants apparaissent comme une population démunie à protéger face à cette situation. Notons aussi que des supports sont à cheval entre la « rhétorique de l'engagement » et la « rhétorique du manque » comme la rubrique « faire un don », laquelle met en avant le manque de moyens financiers de l'ONG qui a besoin du soutien des bonnes volontés ; et l'acte symbolique d'engagement que constitue

la donation.

2.1.2. Le regard des maîtres coraniques sur la mendicité des enfants et sur la communication de *ChildFund*

Dans cette étude, nous avons donné la parole aux maîtres coraniques (appelés aussi communément « marabouts ») afin de recueillir leurs points de vue sur la question de la mendicité des enfants. Considérés comme les garants de l'éducation islamique, ces derniers sont souvent le cœur de cible des campagnes de sensibilisation. Sur les 7 personnes interrogées, 2 sont contre la mendicité, 4 sont favorables à la pratique et 1 personne a discours ambiguë.

Ainsi, une maîtresse coranique qui a ouvert un *daara* sans mendicité après une carrière d'enseignante en langue arabe, nous donne sa vision sur le rôle du maître coranique :

Le maître coranique doit considérer l'enfant confié comme le sien. Il est sous sa tutelle car il ne voit ni père, ni mère. Le *daara* est sa famille. Il revient donc au maître coranique de donner de l'amour et de l'affection à cet enfant tout en lui dispensant une meilleure éducation. Le marabout qui pousse les enfants à mendier dans la rue a failli à sa mission.

Cette position n'est pas partagée par la majorité de nos répondants. Parmi les défenseurs de la pratique, certains jugent que la mendicité des enfants est inextricable de l'éducation islamique ; d'autres avancent que c'est une question de survie. Ainsi au quartier Sampathé, un marabout qui est propriétaire d'un *daara* depuis 2008 s'explique et fustige l'attitude des parents :

On n'a pas le choix car je ne bénéficie d'aucune aide pour faire fonctionner mon *daara* et mettre les enfants dans de bonnes conditions pour étudier le Coran. La mendicité est la seule solution. C'est quand même aussi de la faute des parents si les enfants se trouvent à mendier. Si Allah t'accorde une progéniture, tu en es responsable.

Un avis partagé par un autre interlocuteur qui estime que la mendicité est essentielle pour l'éducation de l'enfant car c'est « un exercice d'humilité ». L'apprentissage du Coran exige donc de passer par cette étape.

Entre les deux postures, il y a un positionnement équivoque d'un interlocuteur qui cite un verset du Coran pour montrer que la religion condamne la mendicité. Dit-il, « Personne ne devrait laisser son enfant dans la rue, le bon Dieu a dit « Protéger vos enfants tout en vous protégeant de mon châtimeant ». Paradoxalement, ce marabout a sous sa tutelle des talibés-mendiants et déclare que « c'est la faute des parents si les enfants se retrouvent dans la rue car ils n'ont pas été regardant sur le maître coranique en charge de l'éducation de leurs enfants ».

Sondés sur la communication de l'ONG pour lutter contre la mendicité, nos interlocuteurs avouent ne pas connaître *ChildFund* ni les actions qu'elle met en œuvre pour servir cet objectif. Si l'ONG souffre d'un manque de visibilité et de lisibilité de ses activités ; en revanche, ils sont au courant du « programme de retrait des enfants de la rue » lancé par le gouvernement mais ignorent que l'ONG est un

partenaire de l'État dans ce projet. Logiquement, la majorité condamnent catégoriquement la démarche comme en témoignent ces propos d'un responsable de daara : « je ne suis pas d'accord sur le fait qu'il faille interdire la mendicité des talibés ». D'autres maîtres de daara sont plutôt critiques envers la communication, ce sont les opposants à la mendicité. Ils et accusent l'État de ne pas faire les efforts nécessaires pour combattre ce fléau. Ces propos de la maîtresse de daara l'illustrent :

Un pays qui aspire au développement, à l'émergence ne peut pas se permettre de laisser son avenir dehors. De nombreux enfants sont dans la rue et ne bénéficient d'aucune protection, aucune action en leur faveur. Il y a la politique de retrait de ces enfants des rues de l'État du Sénégal par le biais du ministère de la bonne gouvernance et de la protection des enfants. Mais pour se rendre compte de l'échec, il faut juste sortir pour regarder les nombreux enfants qui sont dans la rue.

Dans le discours des maîtres coraniques, nous remarquons que la « rhétorique de la fragilisation » est présente chez les pourfendeurs de la mendicité. Ceux-ci ont une vision particulière de l'éducation islamique. L'enfant est appréhendé comme un être fragile à protéger et ils affirment que la religion ne tolère pas les actes de maltraitance à l'endroit des plus faibles. Du coup, la pratique est totalement condamnable à leurs yeux. Un argument contradictoire avec les défenseurs de la mendicité, pour qui, le cheminement spirituel exige de passer par la rue.

Des deux côtés la responsabilité des parents dans la prolifération du phénomène est pointée du doigt de même que l'inefficacité de la communication gouvernementale. Une nouvelle rhétorique se dessine alors, celle de la culpabilité.

2.2. Discussion

Nous avons pu voir que *ChildFund* disposait de nombreux outils pour sensibiliser le public à la protection de l'enfance. Concrètement, l'organisation soutient l'État sénégalais dans sa volonté d'éradiquer la mendicité des enfants dans les rues du pays. Elle se contente principalement de relayer les campagnes de communication d'actions et d'utilité publique (CAUP) à l'initiative du gouvernement ; et favorise la collaboration avec les acteurs locaux. Une posture qui peut interroger la légitimité des ONG. R. Brauman (2005, p.111) avance à ce sujet que « la communication des ONG est une affaire d'États » car poursuit-il, « les ONG n'ont aucune légitimité politique au sens strict ». En effet, l'auteur affirme que « l'influence de l'environnement social et politique » sur leurs positions gangrène le rôle qu'elles sont censées jouer « sur le lobbying et la pression sur les États » (*Ibidem*, p. 113). Il ajoute qu' « il est évident que les politiques tentent de saisir les courants dominants des opinions publiques ; il est normal qu'un gouvernement dans un pays démocratique – et même non démocratique – cherche à savoir ce qui se dit et à être plus ou moins en phase avec son opinion publique » (*Ibidem*, p.110).

Cela est d'autant plus vrai que d'une part, le responsable de la communication à *ChildFund* a avoué que « Les ONG ne peuvent pas travailler en dehors de la politique définie par l'État de leur pays d'accueil ». D'autre part, nous avons vu que l'État sénégalais prenait des engagements sous la tyrannie de l'émotion. En

effet, les drames qui bouleversent l'actualité médiatique et qui émeuvent l'opinion publique rythment les décisions favorables à l'interdiction de la mendicité des enfants. B. Oxibar (2009, p.46) fait remarquer à juste titre que « les organisations agissent selon un contrat social par lequel, elles s'engagent à réaliser des actions correspondant à des attentes sociales en échange de l'approbation des objectifs qu'elles poursuivent et de leur survie ». La communication d'actions et d'utilité publique (CAUP) autour de la question de la mendicité est soumise aux aléas de la vie politique et religieuse. Nous avons vu que l'État du Sénégal a débuté en 2016 une « opération coup de poing », pour sortir les enfants des rues, mais sans grand succès dans un pays où la mendicité est culturellement et religieusement tolérée. La plupart des maîtres coraniques interrogés ont mis en avant cet aspect en légitimant la pratique.

C'est donc logiquement que l'opposition des guides religieux a eu raison de l'ambition étatique. Cette remarque, nous invite à mettre un bémol à L. Messaoudène et S. Hernandez (2003, p.149) quand ils avancent que la communication sociale se situe « dans une dialectique entre logique de séduction et logique de coercition ». En effet, pour ces auteurs, traditionnellement, cette pratique use de mécanismes de persuasion fondés sur la séduction pour atteindre ses objectifs. La communication sociale vise à exercer des pressions à deux niveaux de prise de conscience : celui du risque individuel (par exemple, « si j'envoie mon enfant mendier, je risque de lui briser son avenir ») et de la morale collective (« la mendicité nuit la société »). Or nous avons vu que dans la réalité cela ne fonctionne pas en contexte sénégalais. La mendicité étant appréhendée majoritairement comme « un bien pour la société ». On entrevoit que la communication sociale relève d'une certaine approche idéologique qui nécessite à cet effet, une compréhension des valeurs traditionnelles. J.-F.Côté (2006) préconise alors une communication sociale et culturelle. Cette approche culturaliste de la communication sociale se heurte néanmoins à la contrainte idéologique, laquelle Côté érige en condition de déploiement de toute forme de communication pour le développement. Dans la suite de cette réflexion, S. N. Sall et A. Ndiaye (2018, p.75) notent que « tout processus de communication sociale se déploie en milieu sociétal et comme telle, se nourrit de valeurs culturelles, qui à leur tour deviennent des outils nécessaires à l'atteinte d'objectifs de développement spécifiques ». Au Sénégal,

« la principale contrainte à laquelle fait face la communication sociale est d'ordre religieux. Le Sénégal est un pays profondément religieux. Non dans le sens où peuvent l'entendre certains : la charia n'y est pas instaurée, l'extrémisme religieux qui ne s'y manifeste que rarement est l'œuvre de quelques groupuscules isolés ; mais par le fait que la religion soit omniprésente dans le quotidien des Sénégalais » (*idem*, p. 77).

Ainsi, dans un pays où pouvoir politique et pouvoir religieux s'entremêlent ; communiquer sur la mendicité devient risqué. En effet, tout ce qui touche à la religion touche, à l'âme de l'existence, est sensible pour certains. Le pouvoir religieux fait partie intégrante du système politique sénégalais. Cette réalité

socioculturelle influe forcément sur les communications. La communication publique à vocation sociale reste un levier à impact efficace dans des secteurs qui ne sont pas liés de près à la religion alors qu'elle s'avère très difficile à mettre en œuvre dans des domaines sensibles comme celui de la mendicité.

Les ONG comme *ChildFund* doivent intégrer cette donne si elles souhaitent légitimer leurs actions en faveur de la protection de l'enfance, et plus précisément en faveur de l'éradication de la mendicité. A cette fin, elles peuvent s'inspirer des initiatives comme celle de l'ONG *Save the children* Mauritanie qui a publié « *Un guide de protection des enfants en mobilité. Textes de la jurisprudence islamique.* ». Dans ce document, l'ONG sensibilise la population mauritanienne au sort des enfants des rues en citant des versets du coran qui montrent que chaque enfant a droit à une protection quel que soit son sexe.

Conclusion

Communiquer dans le domaine de l'enfance, comme nous venons de le voir n'est pas chose aisée. Surtout, lorsqu'il s'agit de la mendicité des enfants, sujet relativement sensible. Ce travail de recherche a été l'occasion d'étudier la communication des ONG, particulièrement celle de *ChildFund* Thiès. Dans la première partie de l'article, nous avons apporté quelques précisions théoriques pour mieux fixer le cadre d'étude. Nous avons vu que la mendicité était un problème ancré dans la société sénégalaise. Après avoir rappelé la méthodologie de la recherche ; dans la deuxième partie, les principaux résultats de l'étude ont été exposés. Nous avons noté que *ChildFund* Thiès se limitait, la plupart du temps à décliner les actions de communication préconisées par l'antenne nationale, laquelle relaye à son tour celles de l'antenne internationale. De même, nous avons noté une communication timorée en matière de lutte contre la mendicité des enfants. La seule campagne notable qu'elle ait menée consistait à accompagner l'État du Sénégal dans sa décision de procéder aux retraits des enfants-mendiants dans les rues en 2016. Aussi, en donnant la parole aux maîtres coraniques, nous avons vu que si les opinions étaient divisées par rapport à la mendicité ; la communication étatique est décriée de manière unanime. Dans la dernière partie, nous sommes revenue sur la difficulté de communiquer sur la mendicité des enfants au Sénégal en mettant en avant, l'importance d'intégrer la dimension socioculturelle. Au-delà, il s'agit de repenser les pratiques de communication d'actions et d'utilité publique des ONG pour stimuler la performativité de leurs actions.

Références bibliographiques

BA El Hadji Mouhamadou Fadilou Diallo, 2018, *Les communications des organisations à vocation sociale au Sénégal autour des enfants mendiants ou Talibés. Comprendre les enjeux, analyser les dispositifs, actions et outils au service des publics vulnérables*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Aix-Marseille. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.theses.fr/236923382>.

- BRAUMAN Rony, 2005, « La communication des ONG : une affaire d'États ? », *Revue internationale et stratégique*, n°56, p.113-119. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.msf.fr/sites/default/files/2004-12-01-brauman-communication.pdf>. 10 octobre 2022.
- CÔTE Jean-François, 2006, « Communication sociale et communication culturelle : idéologie et transmission de sens du point de vue des sciences de la culture », *Pensée plurielle*, 2006/1 n°11, p.21-42. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2006-1-page-21.htm>. 02 septembre 2022.
- MESSAOUDENE Leila et HERNANDEZ Solange, 2013, « La communication sociale, un levier de performance organisationnelle ? Le cas des politiques de sante publique en matière de nutrition », *Management & Avenir*, 2013/3, n°61, p. 146-167. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.cairn.info/revue-management-et-avenir-2013-3-page-146.htm>. 02 septembre 2022.
- Le NET, Michel, 1993, *Pratique des campagnes d'information, notes et études*, Paris, La documentation française.
- MEYER Vincent, « Voir l'urgence : le cas de la maltraitance dans l'espace public », *Communication et organisation*, Communication & organisation, 29. Disponible en version électronique à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/3372>. 12 octobre 2022.
- PASQUIER Daniel et CEFAÏ Dominique (dirs.), 2003, *Les sens du public. Publics politiques, publiques médiatiques*, Paris, PUF.
- PASQUIER Martial, 2017, *La communication des organisations publiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- SALL Seydou Nourou et NDIAYE Adama, 2018, « L'impact et les limites de la communication sociale », *Revue Gradis*, n°02, p.67-96.
- OXIBAR Bruni, 2009, *Communication sociétale. Théories et pratiques*, Paris, L'Harmattan.

Rapports et pages web

- Agence nationale de la statistique et de la démographie du Sénégal (ANSD), septembre 2021, *Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal*. (<https://www.ansd.sn/ressources/publications/Rapport-final-EHCVM-vf-Senegal.pdf>). 15 décembre 2021. Childfund Sénégal, *Rapport annuel 2021*. (<https://www.unenfantparlamain.org/files/2022/04/FR-ChildFund-Senegal-FY21-Annual-Report.pdf>). 01 septembre 2022.

- Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Organisation internationale du travail (OIT), et Banque mondiale (BM), 2007, *Enfants mendiants dans la région de Dakar* », *Comprendre le travail des enfants*. (<https://documents1.worldbank.org/curated/en/160241468105572093/pdf/44584.pdf>). 12 juin 2021.
- Human rights watch (HRW), 2019, *La place de ces enfants n'est pas dans la rue*. (<https://www.hrw.org/fr/report/2019/12/16/la-place-de-ces-enfants-nest-pas-dans-la-rue/une-feuille-de-route-pour-mettre-fin>). 01 septembre 2022.
- Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), 2021, *Mettre fin à la mendicité forcée des enfants en Afrique de l'Ouest ! Qu'est-ce qui marche ?* (<https://mendicite-enfants.assistic.net>). 10 octobre 2021.

L'USAGE DES TIC ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS EN LIEN AVEC LES PERFORMANCES SCOLAIRES DES ÉCOLIERS EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES DANS LA RÉGION DES SAVANES AU TOGO

Biriziwè HOULOUM¹

Université de Kara, Togo

houloumsolange@gmail.com

Résumé

Cette étude vise à analyser la relation qui existe entre l'usage des TIC, le niveau d'instruction des parents et les performances scolaires en français et en mathématiques des écoliers dans la région des Savanes au Togo. La méthode utilisée combine les approches quantitatives et qualitatives. Ainsi, 561 élèves du primaire provenant de six établissements de la région des Savanes ont participé à l'enquête quantitative. Un questionnaire sociodémographique et des tests de niveau en français et en mathématiques ont été administrés. S'agissant de la méthode qualitative, 35 enseignants et parents d'élèves ont été interviewés. Les données collectées ont été traitées au plan statistique sous le logiciel SPSS 20.0, puis au moyen de l'analyse de contenu. Il ressort de nos investigations que les écoliers les plus exposés aux mauvaises performances en français et en mathématiques sont ceux qui n'utilisent pas de TIC à la maison et dont les parents ne sont pas instruits, soit ont un niveau primaire. Les écoliers qui ont une bonne performance en français et en mathématiques, utilisent les TIC à la maison et ont des parents de niveau universitaire ou secondaire.

Mots clés : performances scolaires, écoliers, TIC, niveau d'instruction, Savanes, Togo.

THE USE OF ICT AND THE LEVEL OF EDUCATION OF PARENTS IN CONNECTION WITH THE SCHOOL PERFORMANCE OF SCHOOLCHILDREN IN FRENCH AND MATHEMATICS IN THE REGION OF SAVANNES IN TOGO

Abstract

This study seeks to analyze the relationship between the use of ICT, the level of education of parents and the school performance in French and mathematics of schoolchildren in the Savanes region of Togo. The method used combines quantitative and qualitative approaches. Thus, 561 primary school students from six establishments in the Savanes region took part in the quantitative survey. A socio-demographic questionnaire and level tests in French and mathematics were administered. Regarding the qualitative method, 35 teachers and parents of students were interviewed. The data collected was subjected to statistical processing using SPSS 20.0 software and content analysis. Our investigations show that the

¹ Docteur à l'Université de Kara, Département de Sociologie, 00 228 91 20 02 87, houloumsolange@gmail.com

schoolchildren most exposed to poor performance in French and mathematics are those who do not use ICT at home and whose parents are not educated, i.e. have a primary level. Schoolchildren who succeed in French and mathematics, use ICT at home and have parents at university or secondary school level.

Keyword: school performance, schoolchildren, ICT, level of education, Savanes, Togo.

Introduction

De nos jours, l'importance de l'éducation dans le processus de développement des sociétés n'est plus à démontrer. Depuis toujours, l'éducation, en générale et plus spécifiquement celle formelle, a fait l'objet d'une attention particulière. Mise au centre de toute la problématique mondiale de développement, elle fait partie des Objectifs du Développement Durable (ODD). Le quatrième objectif porte sur l'éducation et stipule ceci : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Le rôle déterminant de l'éducation et de la formation dans le processus de développement fait l'objet d'un consensus de la communauté internationale (P. Hugon, 2005). Depuis la conférence d'Addis-Abeba (1961) jusqu'au Forum de Dakar (2000) ou aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'éducation pour tous (UNESCO BRENDA, 2005) est affirmée comme une priorité.

L'éducation est l'arme la plus puissante que nous pouvons utiliser pour changer le monde, disait Nelson Mandela (2003, cité par la Banque Mondiale, 2018). Elle est importante pour façonner les citoyens et leur inculquer des valeurs qui transcendent nos sociétés (civisme, intégrité, dévouement, etc.) et des compétences (savoirs et savoir-faire). Ce point de vue est largement partagé par les économistes, auteurs des théories sur le « capital humain » en l'occurrence J. Schultz (1961) et G. Becker (1975), qui considèrent l'éducation comme un investissement et un moyen d'amélioration de la productivité et du développement.

Aujourd'hui, les taux de scolarisation sont globalement en nette progression (A. M. Dieng, 2017). Ce qui mérite désormais attention, ce sont les disparités en ce qui concerne les performances différentielles des élèves. Ces disparités s'observent aussi bien en français qu'en mathématiques. En effet, à l'issue de sa première évaluation standardisée à laquelle ont participé 10 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Tchad et Togo), le PASEC¹² (2014) conclut que la majorité des élèves issus de ces pays n'avait pas acquis les compétences nécessaires en langue d'enseignement et en mathématiques.

A l'occasion de son deuxième cycle d'évaluation internationale à laquelle quatre (04) nouveaux pays (Gabon, Guinée, Madagascar et République Démocratique du Congo) ont été ajoutés à la liste, le PASEC (2019) soutient qu'en début de cycle,

¹² Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confemem

plus de 55% des élèves n'ont pas atteint le niveau « suffisant » en langue, et plus de 28,8% en mathématiques pour poursuivre correctement le cycle primaire. En fin de cycle, en lecture et en mathématiques respectivement plus de 52% et près de 62% des élèves sont en deçà de ce niveau. En mathématiques spécifiquement, insiste ledit rapport, ces élèves rencontrent des difficultés pour répondre à des questions brèves relatives aux trois processus cognitifs que sont : 1. connaître, 2. Appliquer et 3. Résoudre des problèmes. Par ailleurs, des études antérieures dans ce domaine ont montré que les élèves rencontrent beaucoup de difficultés en apprentissage des nombres rationnels (S. Blouin, 2002 ; M. Stegen, A. Géron et M. Daro, 2007 ; J. Carrette, F. Rey, Y. Coché et T. Gabriel, 2009 ; C. Lessard, 2010). Il s'agit de difficultés de lecture et d'écriture des nombres fractionnaires et des nombres à virgule et aux opérations avec ces nouveaux nombres.

Malgré les améliorations constatées dans d'autres pays, le deuxième rapport du PASEC (2019) mentionne qu'en fin de scolarité, la performance moyenne en mathématiques au Togo a diminué de 24,8 points entre 2014 et 2019 et que 32,1% des élèves togolais connaissent des grandes difficultés en mathématiques pouvant les exposer au décrochage scolaire. Ces élèves ne maîtrisent pas les premières notions de quantités (dénombrement, comparaison) autour d'objets et de nombres inférieurs à 20.

Les facteurs explicatifs des performances scolaires (résultat qu'obtiennent les élèves dans les différentes matières scolaires) différentielles en français et en mathématiques sont légion. Il y'a entre autres le niveau d'instruction qui est un paramètre de l'origine sociale. La littérature à ce sujet est abondante.

En effet, le niveau de diplômes et donc d'études des parents influe sur les études des enfants et sur leurs éventuelles difficultés scolaires. En effet, une recherche a été effectuée pour mettre en liaison les difficultés vécues par les élèves et les diplômes de leurs parents. Cette recherche démontre que 65% des enfants dont la mère n'a aucun diplôme se retrouvent en difficultés scolaires. Lorsqu'aucun des parents n'a que le baccalauréat, 40,4% des enfants sont en difficultés scolaires. Le pourcentage d'élèves en difficulté lorsque l'un des parents détient un diplôme supérieur est beaucoup plus faible puisqu'il est de 12,6% et il est encore plus faible lorsque la mère a un diplôme supérieur du premier cycle puisque le pourcentage tombe à 10,3%. (G. Henri- Panabière, 2011 cité par S. Laine, 2017). A partir de ces statistiques, il est très clair que le niveau d'étude des parents, représenté par leurs diplômes, influe énormément sur les éventuelles difficultés scolaires que peuvent subir leurs enfants. Plus le capital culturel institutionnalisé des parents est élevé, moins les enfants sont soumis à des difficultés scolaires.

Au-delà du diplôme des parents, il y'a ceux des grands-parents à prendre en compte. En effet, lorsque le père est bachelier mais qu'aucun des grands-parents paternels n'a été scolarisé dans le secondaire, la probabilité pour l'enfant d'être face à des difficultés scolaires est de 24,1%. Ce taux passe à 13,3% si au moins l'un des deux grands-parents paternels a été scolarisé au-delà du primaire (G. Henri-Panabière, 2011). Cette différence est encore plus marquée du côté maternel.

Lorsque la mère est bachelière, la probabilité pour l'enfant d'être face à des difficultés scolaire est de 18,7% lorsque les grands-parents ont arrêté leurs études tôt. Ce taux descend à 9,4% lorsque les grands-parents ont fait des études dans le secondaire (G. Henri-Panabière, 2011 cité par S. Laine, 2017).

Au-delà du passif scolaire des parents, celui des grands-parents paternels et maternels est à prendre en compte. En effet, le niveau d'études de la famille et donc son capital culturel institutionnalisé a un impact sur la probabilité de l'enfant de se retrouver face à des difficultés scolaires.

De nos jours, ce facteur paraît insuffisant pour mieux comprendre les différences des performances scolaires en français et en mathématiques. Les TIC sont des paramètres à prendre en considération.

Des chercheurs comme R. Robertson *et al.* (1987), W. Sturtevant (1990), T. Laffrière *et al.* (1999), R. Chouinard et T. Karsenti (2003), M. Mbangwana et E. Ondoua (2006), P. Fonkoua (2006), BECTA (2006), cités par E. Béché (2012) soutiennent que les TIC recèlent des potentialités éducatives énormes capables de favoriser et de supporter les activités d'apprentissage des élèves. Le British Education Technology Agency BECTA (2006), soutient ainsi qu'une utilisation effective des technologies à l'école peut avoir un impact direct sur les élèves et leurs résultats scolaires. Analysant les données du Projet Panafricain d'intégration pédagogique des nouvelles technologies, M. Djeumani Tchamabe (2010), présente aussi les TIC comme produisant un impact positif sur l'apprentissage. Leurs pouvoirs sont ainsi extraordinaires (B. Matchinda, 2006 ; 2008) et leurs avantages considérables (B.O. Essono, 2006), en tant qu'« *adjuvantes à l'environnement de l'apprentissage* » (M. Mbangwana & B. Ondoua, 2006, p.77). Pour les auteurs ci-dessus, l'éducation gagnerait donc en intégrant les TIC dans le système scolaire et en encourageant les apprenants à se les approprier (M.S. Tchombé, 2006). Par ailleurs, il s'avère que l'information présentée sous forme multimédia stimule plusieurs sens à la fois et, par conséquent, favorise alors une meilleure rétention (P.J. Guay, 2001).

Parmi les autres avantages que procurent les TIC, on peut noter, selon E. Jamet et A. Lieury (2000), qu'elles augmentent la motivation et incitent les apprenantes et les apprenants à être plus actifs dans leur processus d'apprentissage. Les liens entre les anciennes et les nouvelles notions sont ainsi mieux mémorisés. De plus, K. Huffman et M. Vernoy (2000) indiquent que, parmi les éléments qui favorisent une meilleure rétention, on retrouve l'information présentée sous forme verbale et visuelle (système de double codage), l'analyse approfondie des informations (niveau de traitement) et l'organisation des informations (cartes conceptuelles des documents). Tous ces éléments peuvent être exploités lorsqu'on utilise les technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, cette recherche se propose de démontrer la relation qui existe entre le niveau d'instruction des parents, l'usage des TIC et les performances scolaires en français et en mathématiques avec l'hypothèse selon laquelle il existe une relation entre les TIC, le niveau d'instruction et les performances scolaires des écoliers de la région

des savanes au Togo. Dans le but de vérifier cette hypothèse, la méthodologie suivante a été utilisée.

1. Matériels et méthodes

1.1. Cadre de l'étude et participants

L'étude s'est déroulée dans la région des Savanes située au Nord du Togo et a concerné six établissements primaires à savoir : l'école primaire publique camp gendarmerie, l'école primaire publique centrale de Dapaong, l'école primaire privée laïc SOS, l'école primaire privée islamique Franco-Arabe, l'école primaire confessionnelle Bon Pasteur et l'école primaire confessionnelle Shalom.

En outre, au cours primaire, seules les classes de Cours Élémentaire (CE) et Cours Moyen (CM) ont fait l'objet d'enquête puisque nous estimons que les classes de Cours Préparatoire (CP) ne pourront pas répondre convenablement aux questions qui leur seront posées. Ainsi, 561 élèves des classes de CE et CM, plus précisément CE2 et CM2 ont été interrogés dont 264 garçons et 297 filles ayant un âge compris entre 7 et 15 ans.

Par ailleurs, 35 enseignants et parents d'élèves ont subi des entretiens individuels.

1.2. Méthodes de collecte de données

Pour collecter les informations, nous avons eu recours à un questionnaire, au guide d'entretien et aux tests. Le questionnaire et les tests ont été administrés aux élèves et le guide d'entretien a concerné les enseignants et les parents d'élèves. Le questionnaire nous a permis d'identifier les élèves qui ont accès aux TIC et ceux qui n'en ont pas. Les tests nous ont permis d'évaluer les performances scolaires en français et en mathématiques des élèves.

En français par exemple au CE, les évaluations ont porté sur l'ordre des mots dans une phrase, la structure d'une phrase, la conjugaison des verbes aux temps simples de l'indicatif, la transformation d'une phrase de la voix affirmative à la voix négative et vice-versa, la construction des phrases avec des mots et expressions. Au CM toujours en français, les questions ont porté sur la conjugaison des verbes aux temps composés de l'indicatif, l'identification du mode du verbe dans une phrase, la transformation d'une phrase de la voix active à la voix passive et vice-versa, les différentes formes de phrase, l'antonyme, le synonyme, l'homonyme et le mot d'une même famille d'un mot. En mathématiques, au CE, les tests ont porté sur le rangement des nombres du plus petit au plus grand, les opérations courantes avec des nombres de quatre chiffres, les différentes figures, la conversion des heures en minutes et des minutes en secondes, l'écriture en chiffres et en lettre de 0 à 999 999. Au CM, les évaluations ont concerné l'écriture en chiffre et en lettre des nombres allant de 999 999 au plus grand nombre, la conversion, les opérations courantes avec des nombres de plus de quatre chiffres. Chacune des évaluations a duré en moyenne une trentaine de minutes. Après évaluations les copies ont été corrigées et notées sur 10. Les élèves ayant une note comprise entre 0 et 4 soit en

français, soit en mathématiques sont en échec et ceux dont la note est comprise entre 5 et 10 sont en réussite.

Les données autour du niveau d’instruction ont été récoltées à l’aide d’un questionnaire sociodémographique, adressé aux élèves, qui a permis de se renseigner aussi sur l’âge et les sexes des enquêtés. Sur la base des informations autour du niveau d’instruction des parents (père et mère), nous avons constitué quatre groupes à savoir : sans instruction (les parents qui n’ont jamais mis pied à l’école) ; le niveau inférieur (les parents ayant un niveau primaire) ; le niveau moyen (les parents qui ont le niveau secondaire) et le niveau supérieur (les parents ayant un niveau universitaire).

1.3. Méthodes d’analyse de données

La saisie et le traitement des données quantitatives ont été rendus possibles grâce au logiciel SPSS 20.0. Les statistiques utilisées dans ce cas sont les analyses de variances avec le calcul du test F de Snédécour. Les données qualitatives ont été analysées par la technique de l’analyse de contenu.

2. Résultats

Premièrement, il est question du lien entre l’usage des TIC à domicile, le niveau d’instruction du père et de la mère ainsi que des performances scolaires en français et en mathématiques présentés sous forme de tableaux croisés.

L’utilisation des TIC par les écoliers consiste à faire des jeux, à regarder des vidéos, des dessins animés, des documentaires soit sur ordinateur, sur tablette ou sur portable android.

2.1. Usage des TIC, niveau d’instruction du père et performances en français et en mathématiques

Tableau I: Utilisation des TIC à domicile et niveau d’instruction du Père en lien avec les performances en français

Moyenne en Français			Quel est le niveau d’instruction du Père ?				T	Chi-2	
			Non instruit	Primaire	Secondaire	Universitaire			
Échec	Utilisez-vous les TIC à la maison ?	Oui	Eff.	6	20	31	32	89	Chi-deux = 22,64 ddl = 3 p = 0,000
			%	13,64%	25,0%	38,75%	54,24%	33,84%	
	Non	Eff.	38	60	49	27	174		
		%	86,36%	75,0%	61,25%	45,76%	66,16%		
	Total	Eff.	44	80	80	59	263		
		%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
Réussite	Utilisez-vous les TIC à la	Oui	Eff.	31	32	57	90	210	Chi-deux
			%	67,39%	52,45%	67,86%	84,11%	100,0%	
	Non	Eff.	15	29	27	17	88		
		%							

	maison ?		%	32,61%	47,55%	32,14%	15,89%	100,0%	= 19,56 ddl = 3 p = 0,000
	Total		Eff.	46	61	84	107	298	
			%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Source : Résultat d'enquête de terrain novembre-décembre 2019

Les données statistiques de ce tableau révèlent que les plus nombreux à avoir de mauvaises performances en français sont les écoliers qui n'utilisent pas les TIC et dont le père est non instruit (86,36%), a le niveau d'instruction primaire (75,0%) et secondaire (61,25%). Chi-deux = 22,64 ; p = 0,000 montrent que les différences entre les différents groupes sont très significatives. Au niveau de la réussite en français, ce sont plutôt les écoliers qui utilisent les TIC et le père est des niveaux d'instruction universitaire (84,11%) et secondaire (67,86%) qui dominent. Là aussi, les valeurs du Chi-deux et du seuil prouvent que les différences constatées sont significatives. En conclusion, il existe un lien entre l'usage des TIC à la maison, le niveau d'instruction du père et les performances en français.

Tableau II : Usage des TIC en famille, Niveau d'instruction du Père et performances des écoliers en mathématiques

Moyenne en Mathématiques			Quel est le niveau d'instruction du Père ?				T	Chi-2	
			Non instruit	Primaire	Secondaire	Universitaire			
Echec	Utilisez-vous les TIC à la maison?	Oui	Eff.	4	19	33	33	89	Chi-deux corrigé = 26,14 ddl = 3 p = 0,000
			%	8,33	24,36	38,82	53,23	32,60	
		Non	Eff.	44	59	52	29	184	
			%	91,67	75,64	61,18	46,77	67,40	
	Total		Eff.	48	78	85	62	273	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Réussite	Utilisez-vous les TIC à la maison?	Oui	Eff.	33	33	55	89	210	Chi-deux corrigé = 20,95 ddl = 3 p = 0,01
			%	78,57	52,38	69,62	85,58	72,92	
		Non	Eff.	9	30	24	15	78	
			%	21,43	47,62	30,38	14,42	27,08	
	Total		Eff.	42	63	79	104	288	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Résultat d'enquête de terrain novembre-décembre 2019

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'en mathématiques, les plus nombreux à avoir de mauvaises performances sont les écoliers qui n'utilisent pas les TIC et dont le père est non instruit (91,67%), a le niveau d'instruction primaire (75,64%) et secondaire (61,18%). Chi-deux corrigé = 26,14 ; p = 0,000 montrent que les différences entre les différents groupes sont très significatives. Au niveau de la réussite en mathématiques, ce sont plutôt les écoliers qui utilisent les TIC et le

père est des niveaux d’instruction universitaire (85,58%) et « non instruit » (78,57%) qui dominent. La valeur du Chi-deux prouve que les différences constatées sont significatives au seuil 0,01. En conclusion, il existe un lien entre l’usage des TIC à domicile, le niveau d’instruction du père et les performances en mathématiques.

2.1. Usage des TIC, niveau d’instruction de la mère et performances en français et en mathématiques des écoliers

Tableau III: Utilisation des TIC à domicile, Niveau d’instruction de la mère et performances en français

Moyenne en Français			Quel est le niveau d’instruction de la Mère ?				T	Chi-2	
			Non instruit	Primaire	Secondaire	Universitaire			
Echec	Utilisez-vous les TIC à la maison ?	Oui	Eff.	16	25	35	13	89	Chi-deux corrigé = 41,19 ddl = 3 p = 0,000
			%	16,84	26,88	64,81	61,90	33,84	
		Non	Eff.	79	68	19	8	174	
			%	83,16	73,12	35,19	38,10	76,16	
	Total		Eff.	95	93	54	21	263	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Réussite	Utilisez-vous les TIC à la maison ?	Oui	Eff.	49	48	60	53	210	Chi-deux corrigé = 16,31 ddl = 3 p = 0,09
			%	62,03	59,26	76,92	88,33	70,47	
		Non	Eff.	30	33	18	7	88	
			%	37,97	40,74	23,08	11,67	29,53	
	Total		Eff.	79	81	78	60	298	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Résultat d’enquête de terrain novembre-décembre 2019

Le tableau ci-dessus montre que les écoliers les plus exposés aux mauvaises performances en français sont ceux qui n’utilisent pas de TIC à la maison et dont la mère soit n’est pas instruite (83,16%), soit elle a le niveau primaire (73,12%). Dans ce cas le Chi-deux corrigé est significatif (Chi-deux corrigé = 41,19 ; p = 0,000). Les écoliers qui réussissent en français, utilisent les TIC à la maison et ont une mère de niveau universitaire (88,33%) et secondaire (76,92%). A ce niveau, les différences constatées ne sont pas significatives. Il existe donc une relation entre l’usage des TIC à la maison, le niveau d’instruction de la mère et les mauvaises performances en français uniquement en particulier.

Tableau IV : Usage des TIC en famille, Niveau d’instruction de la mère et performances en maths

Moyenne en Mathématiques				Quel est le niveau d’instruction de la Mère ?				T	Chi-2
				Non instruit	Primaire	Secondaire	Universitaire		
Echec	Utilise z-vous les TIC à la maison ?	Oui	Eff.	15	27	36	11	89	Chi-deux = 44,05 ddl = 3 P = 0,000
			%	15,1	27,84	64,29	53,38	32,60	
		Non	Eff.	84	70	20	10	184	
			%	84,8	72,16	35,71	47,62	67,40	
	Total		Eff.	99	97	56	21	273	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Réussite	Utilise z-vous les TIC à la maison ?	Oui	Eff.	50	46	59	55	210	Chi-deux corrigé = 17,68 ddl = 3 p = 0,05
			%	66,67	59,74	77,63	91,67	72,92	
		Non	Eff.	25	31	17	5	78	
			%	33,33	40,26	22,37	8,33	27,08	
	Total		Eff.	75	77	76	60	288	
			%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Résultat d’enquête de terrain novembre-décembre 2019

Il se dégage de ce tableau qu’en mathématiques, les plus nombreux à avoir de mauvaises performances sont les écoliers qui n’utilisent pas les TIC à la maison et dont la mère n’est pas instruite (84,85%) ou est de niveau primaire (72,16%). Ceux qui par contre réussissent bien à faire les mathématiques sont nombreux à utiliser les TIC et à avoir une mère de niveau universitaire (91,67%) et secondaire (77,63%). Dans tous les cas, les différences sont toutes significatives ; dès lors, il existe une relation entre l’usage des TIC à la maison, le niveau d’instruction de la mère et les performances en mathématiques.

3. Discussion

L’étude vise à analyser les relations qui existent entre le niveau d’instruction des parents, l’usage des TIC et les performances scolaires des écoliers en français et en mathématiques dans la région des Savanes au Togo.

Au terme de nos investigations, il ressort que les écoliers qui enregistrent de meilleures performances en français et en mathématiques sont ceux qui utilisent les TIC à la maison, contrairement à ceux qui n’utilisent pas, ces derniers ont le plus souvent de mauvaises notes en français et en mathématiques.

En effet, un enfant qui suit un cours sur les noms des animaux par exemple ; à la maison, le papa ou la maman peut télécharger pour lui une vidéo sur les animaux. A travers cette vidéo, l’enfant va non seulement voir en image les noms des animaux appris en classe, mais aussi découvrir certains animaux non évoqués par

l'enseignant. L'enfant enrichit ainsi son vocabulaire et élargit de ce fait son bagage intellectuel. En mathématiques, à travers les jeux, l'enfant peut facilement apprendre à compter, à faire des opérations courantes. En même temps qu'il se distraie, il apprend. L'apprentissage est un peu plus flexible dans ce sens.

Ce qui va dans le même sens que les études de G. Beltran et ses collaborateurs (2005) qui ont mené des analyses à partir de trois bases de données : « Computer and Internet Use Supplements », « Current Population Survey » et « National Longitudinal Survey of Youth 1997 ». Ils ont conservé uniquement les jeunes âgés entre 12 et 16 ans. L'objectif de leur recherche était de déterminer les relations possibles entre l'utilisation de l'ordinateur à la maison, la complétion des études, les notes et les comportements déviants (suspension de l'école, délinquance à l'école, etc.). Dans leur échantillon (basé sur les données de 2003), 81,1 % des élèves avaient accès à un ordinateur à la maison. Même en contrôlant pour une grande partie des variables, les auteurs rapportent que l'ordinateur à la maison augmente de 6 % à 8 % les chances d'obtenir son diplôme à la fin des études secondaires. Leur étude indique également un lien positif important entre les notes et la présence de l'ordinateur à la maison. Somme toute, leurs résultats proposent que les élèves qui ont un ordinateur à la maison obtiennent de meilleures notes en français et en mathématiques et ont davantage de chances de réussite à l'école.

Ces résultats s'éloignent cependant de L. Cuban, (1998); P. De Brem, (1998) ; P. Lacerte, (1998) ; B. Russel, (1999) pour qui l'informatique n'apporte aucune VAP (Valeur Ajoutée Pédagogique) particulière dans le travail scolaire des élèves. Dans un article justement intitulé : « Des ordinateurs à l'école, pourquoi faire ? », P. De Brem (1998) rapporte qu'aucun bénéfice pour les apprenants n'est scientifiquement démontré. Pour lui, il est difficile d'établir une corrélation entre les investissements informatiques et les résultats scolaires. Il souligne d'ailleurs que plutôt que de s'inscrire fondamentalement dans une logique éducative et pédagogique, l'entrée des nouvelles technologies à l'école obéit principalement à des considérations économiques et commerciales. C'est dans ce sens que L. Cuban (1998) écrit aussi que lorsque « l'ordinateur rencontre la classe », c'est toujours « la classe qui gagne ». Pour les auteurs qui soutiennent cette posture, « l'écran installe entre l'élève et l'objet de son apprentissage une distance préjudiciable sur le plan cognitif » (F. Poyet, 2009 : 5). Il ne suffit donc pas de mettre sur Internet l'information pour que les élèves deviennent détenteurs de savoirs nouveaux : c'est oublier ce qu'est apprendre (A. Dilon & R. Gabbard, 1998).

En outre, la recherche a également révélé que ceux qui utilisent les TIC à la maison sont les écoliers dont les parents ont un niveau d'instruction moyen ou supérieur. Le niveau d'instruction est parfois important pour connaître l'utilité de l'utilisation des TIC à tous les stades de la vie. Les enfants, les adolescents, les adultes tout comme les jeunes en ont besoin. Il est d'ailleurs plus facile à un docteur d'acheter une tablette à son enfant qu'à quelqu'un qui n'a que le niveau primaire.

C'est ce qui ressort des propos de cet enseignant quand il déclare : « *Les parents qui ont fait de longues études utilisent soit l'ordinateur, soit le portable android* »

au quotidien. Ils connaissent l'importance de l'utilisation des TIC. Ils en achètent également à leurs enfants » (Novembre 2019, entretien avec un enseignant de l'EPL SOS).

Ce parent d'élève quant à lui dit ceci : « *Moi, je suis un ouvrier, je n'ai pas de portable androïde, j'utilise les portables de l'ancien temps pour juste appeler et recevoir des appels. Comment vais-je acheter une tablette à mon enfant. Il va faire quoi avec ? D'ailleurs, je n'ai pas les moyens* » (Novembre 2019, entretien avec un parent d'élève de l'EPP Centrale de Dapaong).

Un bon encadrement des TIC par les parents s'avère cependant nécessaire afin que les TIC soient un véritable atout pour les enfants qui en font usage.

Conclusion

L'étude a montré les relations qui existent entre le niveau d'instruction des parents, l'usage des TIC et les performances scolaires des écoliers en français et en mathématiques dans la région des Savanes au Togo.

Les résultats révèlent que les écoliers qui ont un père ou une mère de niveau d'instruction moyen ou supérieur et qui utilisent les TIC à la maison réussissent mieux en français et en mathématiques. Les écoliers qui échouent en français et en mathématiques sont ceux qui n'utilisent pas les TIC et dont les parents (père ou mère) ont un niveau primaire ou ne sont pas instruits.

En effet, à travers cet article, nous constatons que la problématique des inégalités scolaires qui a longtemps existé, demeure et persiste toujours même avec l'évolution de la société. Les TIC renforcent les écarts de réussite observés chez les élèves. L'école reste et demeure une agence de sélection, un lieu de reproduction sociale avec une certaine complicité entre elle et la classe dominante pour emprunter les termes chers à Bourdieu. Ainsi, le problème de la fracture numérique définit comme étant les inégalités dans l'usage et l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication comme les tablettes, les téléphones portables, l'ordinateur et bien sûr le réseau Internet mérite d'être pris en considération par tous les acteurs de l'éducation en vue d'une réussite équitable de tous les élèves.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 1995, « Rapport sectoriel, Scolarisation et scolarité des filles dans l'enseignement primaire ». *Division Population et ressources humaines, Département Afrique du Centre-Ouest, Région Afrique, Banque mondiale.*

BECHE Emmanuel, 2012, « Le rôle de l'usage de l'ordinateur dans le travail scolaire des apprenants : Opinions des élèves des lycées Général Leclerc et bilingue de Yaoundé (Cameroun) ». In Clément Dili Pali (Éd.). *Langages, Littérature et Éducation. De la poétique des savoirs endogènes aux mutations sociale.* Paris, L'Harmattan, p.222-243.

- BECKER Gary, 1975, (1ère éd. 1964), *Human capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special References to Education*, New York, National Bureau of Economic Research.
- BECTA, 2006, *The ICT Impact Report: A review of studies of ICT impact on schools in Europe*. European Schoolnet, http://ec.europa.eu/education/pdf/doc254_en.pdf.
- BELTRAN Daniel, DAS Kuntal & FAIRLIE Robert, 2005, *Do home computers improve educational outcomes? Evidence from matched current population surveys and the national longitudinal survey of youth 1997*.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude, 1970, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Editions de Minuit.
- CHOUINARD Roch et KARSENTI Thierry, 2003, *Les TIC à l'école, un instrument de motivation ?* Communication présentée au colloque annuel de l'Association Québécoise des Utilisateurs de l'Ordinateur au Primaire-Secondaire (AQUOPS), Québec.
- CUBAN Larry, 1998, « Salle de classe contre ordinateur : Vainqueur la salle de classe », *Recherche et formation : Les nouvelles technologies : Permanence ou changement?* n°26, pp.11-29.
- DE BREM Paul, 1998, « Des ordinateurs, pour quoi faire ? » *Eurêka*, n°35, pp.23-32.
- DIENG Ahmadou Mbacke, 2017, *Les performances scolaires en Afrique australe et orientale : disparités régionales et facteurs déterminants*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université de Toulon.
- DJEUMANI-TCHAMBE Marcelline, 2010, « L'impact des TIC sur les apprentissages scolaires en Afrique: Une étude comparée auprès d'établissements secondaires du Cameroun », *PanAf*, vol.2, n°3, pp.14-28.
- GUAY Pierre Julien, 2002, « Le parc informatique collégial », *Clic*, 44, pp. 14- 16.
- HENRI-PANABIÈRE Gaëlle, 2011, *Des « héritiers » en échec scolaire, la dispute*, Paris, 190 pages.
- JAMET Eric, 1998, *L'influence des formats de présentation sur les apprentissages dans Revue de Psychologie de l'Éducation*, tome 3.
- LACERTE Pierre, 1998, « École : Souris tu m'inquiètes », *L'Actualité*, n°42, pp.16-20.
- LAFERRIERE Thérèse *et al*, 1999, « Avantages des technologies de l'information et des communications (TIC) pour l'enseignement et l'apprentissage dans les classes de la maternelle à la fin du secondaire ».
- LAFERRIERE Thérèse, 1999, *Apprendre à organiser et à gérer la classe, communauté d'apprentissage assistée par l'ordinateur multimédia en réseau*. *Revue des sciences de l'éducation*, 25(3), pp. 571-592.

- LAINE Sandra, 2017, Impact du capital culturel sur une scolarité difficile. *Education*. ffhal-02370617f.
- MATCHINDA Brigitte, 2006, « TIC et performances scolaires : Une analyse comparative des données de l'enquête ROCARE », In P. Fonkoua (Dir.), *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun*. Yaoundé, Terroirs, pp.211-221.
- MBANGWANA Moses & ONDOUA Ebojo, 2006, « L'Intégration pédagogique des TIC à l'école primaire publique au Cameroun » in Fonkoua P. : *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun*, Editions-terroirs Yaoundé.
- ONGUENE Essono, 1993, « La Norme endogène dans le français écrit des médias camerounaise », in *Inventaires des usages de la Francophonie : nomenclatures et méthodologie*, Paris, AUPELP-UREF, John Libbey, Eurotext, pp 249-260.
- PASEC, 2014, *Performances des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Compétences et facteurs de réussite au primaire*, Rapport d'enquête.
- PASEC, 2019, *Qualité des systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne francophone. Performances et environnement de l'enseignement-apprentissage au primaire*, Rapport d'enquête.
- POYET Françoise, 2009, « Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation? », Dossier d'Actualité de la Veille Scientifique et Technologique, n°41, pp.1-12.
- RUSSELL Thomas, 1999, *The no significant difference phenomenon*. Chapel Hill, NC: NCSU Office of Instructional Telecommunications, North Carolina State University.
- SCHULTZ Théodore', 1961, « Investment in human capital », in *The American economic review*, pp. 1-17.
- UNESCO, 1999, *Éducation, pauvreté et inégalités, Perspectives*, UNESCO, vol. XXIX.
- UNESCO-BREDA, 2005, *Éducation pour tous en Afrique*. Repères pour l'action, Dakar.

LES PERCEPTIONS SOCIALES DE L'ALBINISME, UNE MENACE A LA COHÉSION SOCIALE DANS LA COMMUNE DE KOZAH 1 (TOGO)

Essodinamodom KABA¹

Université de Kara, Togo, kabatho@yahoo.fr

Essossinam ADJETA, Université de Kara, Togo, adjet9@yahoo.fr

Atassa-Esso TALEKADE Université de Kara, Togo, atassatalekade@gmail.com

Résumé

Longtemps ignoré, l'albinisme fait l'objet de moult perceptions dont l'influence sur la vie sociale des populations n'est pas négligeable. La présente recherche analyse les représentations sociales de l'albinisme et leurs incidences sur la cohésion sociale en prenant la Commune de Kozah 1 pour cadre d'étude. Pour ce faire, une méthodologie mixte a été mise en œuvre auprès d'un échantillon de 400 individus des deux sexes. L'analyse des données effectuée avec le SPSS met en exergue d'importants résultats. L'étude montre que l'albinisme est mal connu par les populations (69,56%), tandis que l'albinos fait l'objet de perceptions dévalorisantes, voire mystérieuses (37,2%). Les personnes vivant avec l'albinisme sont victimes de préjugés, de sobriquets, de la maltraitance et d'isolement. La discrimination sociale qui en découle met à mal l'intégration sociale des personnes vivant avec l'albinisme et le vivre-ensemble dans la communauté étudiée.

Mots clés: Albinisme, cohésion, intégration, perceptions.

SOCIAL PERCEPTIONS OF ALBINISM, A THREAT TO SOCIAL COHESION IN THE COMMUNE OF KOZAH 1 (TOGO)

Abstract

Long ignored, albinism is the subject of many perceptions whose influence on the social life of the population is not negligible. This research analyzes the social representations of albinism and their impact on social cohesion by taking the prefecture of Kozah as a framework of study. To do so, a mixed methodology was implemented with a sample of 400 individuals of both sexes. The analysis of the data carried out with the SPSS highlights important results. The study shows that albinism is poorly understood by populations (69.56%), while albino is the subject of demeaning, even mysterious perceptions (37.2%). People living with albinism are victims of prejudice, nicknames, abuse and isolation. The resulting social discrimination undermines the social integration of people living with albinism and living together in the community studied.

Keywords: Albinism, cohesion, integration, perceptions.

¹ Enseignant chercheur à l'Université de Kara, Maître-Assistant de Sociologie urbaine et du changement social, mail: kabatho@yahoo.fr, Tél: (228) 90 75 55 36

Introduction

L'albinisme est une maladie rare, non contagieuse et génétiquement héréditaire qui se manifeste dans le monde entier, indépendamment de l'appartenance ethnique ou du sexe. C'est une maladie encore peu connue aussi bien par la médecine que par la société. En Afrique subsaharienne, elle se traduit le plus souvent par l'absence de mélanine dans les cheveux, la peau et les yeux. Les personnes atteintes d'albinisme font objet de moult perceptions sociales dévalorisantes. L'apparence physique de ces personnes est souvent l'objet de croyances et de mythes et de superstitions. Dans certaines communautés, ces croyances et mythes mettent en danger constant la vie et la sécurité des personnes atteintes d'albinisme. Analysant cette situation, A.C. Lomo Myazhiom, F. Reichhart, C. Wagoum (2016, p. 52), notent que :

Depuis les années 1990, l'Afrique connaît une recrudescence des crimes rituels qui fait peser sur le continent une chape de peur. Ces crimes touchent toutes les couches sociales des zones rurales aux zones urbaines. Le sacré ancestral et la cohésion sociale s'en trouvent ébranlés. Les populations s'inquiètent de l'absence de contrôle social et de l'impunité des coupables de crimes rituels. Les albinos sont les premières victimes de ces crimes. Ces "nègres blancs" sont considérés comme des êtres ambivalents dotés d'une puissance occulte, des êtres de l'entre-deux, qui relie le visible et l'invisible. Ostracisés et discriminés, ils pâtissent d'une insécurité croissante. L'apparence de ces "Noirs pas comme les autres" en est la cause.

L'albinisme est un phénomène séculaire et mondial avec une variété de prévalence. Selon le rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU, 2021) sur l'exercice des droits des Personnes Atteintes d'Albinisme, au moins 450 agressions ont été officiellement signalées en Afrique depuis 2006. Un corps entier d'un albinos pourrait être revendu jusqu'à 832144 Dollars et un membre à 394 Dollars. Selon UTSS⁴ (2017), plus de 700 cas d'attaques ont été enregistrés durant ces 10 dernières années en Afrique.

En 2013 et 2014, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ont adopté des résolutions qui réclamaient la prévention des agressions et de la discrimination à l'encontre des personnes atteintes d'albinisme. A cela s'ajoute la création à travers le monde, d'associations et ONG de protection des droits des albinos. Malgré tous ces efforts consentis, l'albinisme continue d'être profondément mal compris partout dans le monde. Les personnes atteintes d'albinisme subissent des discriminations et de la stigmatisation à l'échelle mondiale. Toutefois, l'essentiel des renseignements sur des cas d'agression physique contre ces personnes provient principalement des pays africains dont le Togo qui, cependant brille par l'absence criarde de données fiables.

Au Togo, l'albinisme est tardivement perçu comme un handicap. Le dernier recensement général de la population au Togo date de 2010. A l'occasion de ce

⁴ UTSS (Under The Same Sun) est une association canadienne de protection des personnes atteintes d'albinisme.

dénombrement, bien que des statistiques spéciales aient été faites sur certains types de handicaps, l'albinisme n'avait pas été spécifiquement pris en compte. Cependant, le rapport annuel de 2020 de l'Association Nationale des Albinos du Togo (ANAT) montre qu'environ 1400 personnes vivent avec l'albinisme et sont réparties dans vingt préfectures du Togo (ANAT, 2017). Alors que peu d'études se sont intéressées à ce phénomène sur le plan national, les albinos gémissent sous le poids des perceptions liées à leur apparence physique. Considérées comme des êtres étranges, des monstres, des malfaiteurs, des détenteurs des forces magiques, etc., les personnes vivants avec l'albinisme (PAA) dans la Commune de Kozah 1 sont aussi victimes de stigmatisation et de discrimination tant dans la société que dans leurs propres familles. Le regard de la société envers ce groupe de personnes est emprunt de négativité qui ne leur reconnaît pas l'égalité avec le commun des individus de la population. Ce qui favorise l'exclusion sociale de ces personnes et réduit leur participation aux processus de développement à tous les niveaux. Bien qu'il n'est pas enregistré des cas de tueries et d'amputation d'organes des albinos dans ladite Commune comme c'est le cas ailleurs (Amnesty International, 2021, p.1), le problème que pose les diverses perceptions sociales des albinos demeure réel et nécessite d'être étudié en rapport avec l'approche du développement durable où l'inclusion sociale apparaît à la fois comme un moyen et une fin. D'où la question de savoir : Quelles sont les représentations sociales de l'albinisme dans la Commune de Kozah 1 et quelles en sont les incidences sur la vie sociale des populations ? Autrement dit, cet article répertorie et analyse les perceptions sociales de l'albinisme et leurs incidences sur la cohésion sociale.

1. Méthodologie

Située à environ 400 km de la capitale dans le Nord du Togo, la Commune de Kozah 1 est une constellation de cinq cantons, constituée d'une population cosmopolite en raison de la coïncidence avec le chef-lieu de la quatrième Région administrative du pays. Le choix de ce site d'étude repose sur la vogue de l'excentricité des perceptions de l'albinisme telle que vécue par les populations. La recherche est conduite sur une base méthodologique mixte qui combine l'approche quantitative et qualitative. Un questionnaire semi-structuré et un guide d'entretien ont été à cet effet utilisés. Le questionnaire a fait l'objet d'administration indirecte à un échantillon de quatre cent (400) individus non albinos dont 206 hommes et 194 femmes. Les informations recueillies ont été traitées avec le logiciel SPSS et présentées sous forme de tableaux et graphiques. Par contre, l'approche qualitative a consisté à interviewer vingt (20) personnes ressources dont quinze (12) personnes vivants avec l'albinisme. Ces données ont fait l'objet d'analyse de contenu thématique. L'interprétation des résultats s'est faite en s'inspirant de la théorie du noyau central de J.C. Abric (1987) qui estime que les représentations sociales se construisent toujours autour d'objets nouveaux avec des éléments constituant le noyau central et d'autres le périphérique. Les rapports qu'entretiennent les deux sphères sont assimilables à l'influence des perceptions de l'albinisme sur l'agir social envers les personnes qui en sont atteintes. Les résultats globaux de la recherche montrent plus amplement cette incidence.

2. Résultats de la recherche

L'enquête effectuée auprès des différentes cibles sur les perceptions de l'albinisme met en évidence un lien entre les connaissances que les populations ont de l'albinisme, leurs croyances et leurs attitudes. Ainsi, la présentation des résultats suit cette dialectique et montre non seulement les différentes perceptions, mais aussi les attitudes et implications de celles-ci.

2.1. Connaissances et attitudes des populations face à l'albinisme

Les connaissances ont trait à l'ensemble des informations dont disposent les populations sur l'albinisme et qui déterminent plus ou moins leurs perceptions des albinos. Le tableau I ci-dessous montre que les informations dont disposent les enquêtés sont aussi bien diverses que contradictoires.

Tableau I : Répartition des enquêtés selon leur connaissances de l'albinisme en tant que pathologie

Modalités de réponses des enquêtés	Oui		Non		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
L'albinisme n'est pas une maladie parce que l'albinisme n'est pas contagieux	0	0,0	22	8,40	22	8,40
L'albinisme n'est pas une maladie parce que l'albinos est une créature de Dieu	0	0,0	17	6,49	17	6,49
L'albinisme n'est pas une maladie parce que les albinos ne se sentent pas malades	0	0,0	145	55,34	145	55,34
L'albinisme n'est pas une maladie mais un problèmes dermatologiques et visuels	96	69,56	0	0,0	96	69,56
L'albinisme n'est pas une maladie parce qu'on naît avec l'albinisme	0	0,0	14	5,34	14	5,34
L'albinisme n'est pas une maladie, mais une malédiction	0	0,0	49	18,70	49	18,70
L'albinisme est une maladie due à un manque de mélanine	42	30,44	0	0,0	42	30,44
L'albinisme est une maladie héréditaire	0	0,0	15	5,73	15	5,73
Total	138	34,5	262	65,5	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Selon ce tableau I, certains enquêtés reconnaissent que l'albinisme est une maladie parce qu'il est dû à un manque de mélanine dans la peau, les yeux et les cheveux (30 %) et que les albinos souffrent des problèmes dermatologiques et visuels (69,56 %). Pour d'autres, l'albinisme n'est pas une maladie. Pire encore, ils l'associent à des phénomènes mystiques tel que la malédiction (18,70%) des ancêtres ou des dieux.

Ces différentes réponses assorties de justifications variées montrent que les enquêtés ne sont pas assez informés sur l'albinisme. Cette sous-information peut être liée au fait que les populations ne sont pas souvent exposées à des séances d'information sur l'albinisme. Le tableau 2 suivant corrobore ce constat.

Tableau II : Répartition des enquêtés selon leur participation à une séance d'information sur l'albinisme et les raisons y afférentes

Modalités de réponses des enquêtés	Oui		Non		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Je n'ai pas entendu parler d'une séance d'information sur l'albinisme	0	0,0	126	35,39	126	31,5
Je n'ai pas participé, parce qu'il n'y a jamais eu une telle séance dans mon quartier	0	0,0	163	45,79	163	40,75
J'ai participé pour approfondir ma connaissance sur l'albinisme	39	88,63	0	0,0	39	9,75
Je n'ai pas le temps de participer aux séances d'information	0	0,0	7	1,96	7	1,75
Je n'ai pas participé, parce que je ne supporte pas en les regardant	0	0,0	8	2,25	8	2
J'ai participé pour soutenir les albinos	5	11,37	0	0,0	5	1,25
Je n'ai pas participé, parce que je ne veux pas être contaminé	0	0,0	52	14,61	52	13
Total	44	11	356	89	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Le tableau II révèle que les populations de la Kozah sont peu informées sur l'albinisme et participent peu à des séances d'information sur l'albinisme. Sur 400 enquêtés, seuls 44 ont une fois pris part à une séance d'information sur l'albinisme. Cependant, la grande proportion des enquêtés, soit 89 % des enquêtés n'ont jamais assisté à une séance d'information sur l'albinisme, et ceux-ci avancent des raisons variées. Tandis que certains n'ont jamais entendu parler de telles séances d'information sur l'albinisme (31,5%), d'autres par contre estiment que ces séances d'information n'ont pas été faites dans leurs quartiers (40,75%). Alors que, 13% des enquêtés pensent que l'albinisme est contagieux et qu'en participant à une séance d'information, ils pourraient être contaminés.

Ce manque d'information et intérêt de la population sur les sujets relatifs à l'albinisme découle de différentes sources. Autrement dit, les populations situent diversement les causes de l'albinisme en fonction de leurs croyances religieuses comme l'indique le tableau suivant.

Tableau III : Répartition des enquêtés selon leur religion et leur perception des causes de l'albinisme

Modalités de réponses des enquêtés	Christianisme		Islam		Animisme		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Par hérédité	190	75,7	49	72,1	42	51,9	281	70,4
Par la faute des porteurs	13	5,2	6	8,8	10	12,3	29	7,4
Par la faute de leurs parents	19	7,6	7	10,3	16	19,8	42	10,5
Par la faute de leurs ancêtres	17	6,8	3	4,4	10	12,3	30	7,5
Par la malchance ou destin	4	1,6	1	1,5	1	1,2	6	1,5
Par la volonté de Dieu	8	3,2	2	2,9	2	2,5	12	3
Total	251	62,75	68	17	81	20,25	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Les données du tableau III, montre que 75,7 % des enquêtés chrétiens pensent que l'albinisme est lié à l'hérédité, contre 72,1 % de musulmans et 51,9 % d'animistes. Les animistes sont aussi les plus nombreux à penser que l'albinisme provient de la faute des albinos (12,3 %), de la faute de leur géniteurs (19,8 %) ou du péché de leur ancêtres (12,3 %). D'une manière générale, les animistes associent l'albinisme à des causes mystérieuses plus que les musulmans et ceux-ci plus que les chrétiens. Ce constat donne à penser la prédisposition de ces différentes religions à favoriser l'ouverture d'esprit des adeptes à l'information, à la rationalité scientifique, notamment en ce qui concerne l'albinisme. Quoiqu'il faut bien se garder des conclusions hâtives, ces données montrent néanmoins que la perception de cette maladie est indissociable des croyances auxquelles les populations s'y attachent.

2.2. Croyances et perceptions de l'albinisme par les populations enquêtées

Les croyances et les perceptions que les enquêtés ont de l'albinisme déterminent les relations qu'ils entretiennent avec les albinos. Il est ici question d'analyser ces croyances et perceptions pour ensuite déduire leur impact sur la vie sociale.

Tableau IV : répartition des enquêtés en fonction de leurs perceptions de la personne de l'albinos

Perception des albinos par les enquêtés	Effectifs	Pourcentages
Personne ordinaire	240	60
Métissé entre les esprits et les hommes	74	18,5
Personne issue d'une malédiction	31	7,8
Personne née d'un acte adultérin	40	10
Personne née prématurément	11	2,8
Personne incarnée par un fétiches	4	1
Total	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Il apparaît des données de ce tableau IV que, bien que les albinos soient considérés par une bonne partie de la population comme des personnes ordinaires, ils font objet de perceptions sociales variées par une proportion non négligeable de la population. L'analyse du tableau, indique que 18,5 % des enquêtés pensent que les albinos sont des individus issus d'un métissage entre les esprits et les hommes, 7,8 % disent que les albinos sont des personnes issues d'une malédiction de Dieu. Dans le même sens, 10 % affirment que les albinos sont des personnes nées suite à un acte adultère commis par l'un des parents. Plus intrinsèquement, le tableau V ci-après approfondit les clichés des populations à l'égard des personnes albinos.

Tableau V : Répartition des enquêtés selon leur perception mystérieuse des albinos

Modalités de réponses des enquêtés	Effectifs	Pourcentages
Possèdent des pouvoirs magiques	98	24,5
Sont en relation avec les esprits de l'eau	31	7,8
Sont des sorciers	7	1,8
Lancent de mauvais sorts aux gens	55	13,8
Sont juste des hommes	205	51,3
Protègent leurs voisins	4	1
Total	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Ce tableau V montre que les albinos font face à un ensemble de perceptions mystérieuses. D'aucuns les considèrent comme possédant des pouvoirs magiques (24,5 %), sont des lanceurs de mauvais sorts (13,8 %), des sorciers (1,8 %) ou tout simplement en relation avec le monde des esprits (7,8 %). L'influence séculaire de ces perceptions sociales a donné lieu à des appellations diverses des personnes vivant avec l'albinisme. Le Tableau VI reprend les sobriquets recueillis auprès des enquêtés.

Tableau VI: Recueil des sobriquets donnés aux albinos dans certaines dialectes et leurs significations

Sobriquets	Dialecte / Ethnie	Traduction littérale du sobriquet
Kpadja	Kabiyè	L'homme à la tête rouge
Kissèm		Homme rouge
Assalii		Revenant
Yovo	Ewé	Faux blanc
Agbélélimé yovo		Le blanc des champs de manioc
Agouda yovo		Blanc d'Afrique
Kpadja	Tem	L'homme à la tête rouge
Toussou		Esprit
Youpiogme	Moba	Démon
Tchoulougne		Revenant
Djou malgoutia		L'homme à la tête rouge

Youmanne		Esprit
Batour		Homme dangereux
Djoumougou		Homme maudit
Efli	Akposso	Blanc raté
Samahola	Bassar	Faux blanc
Sama	Bassar	Blanc noir

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

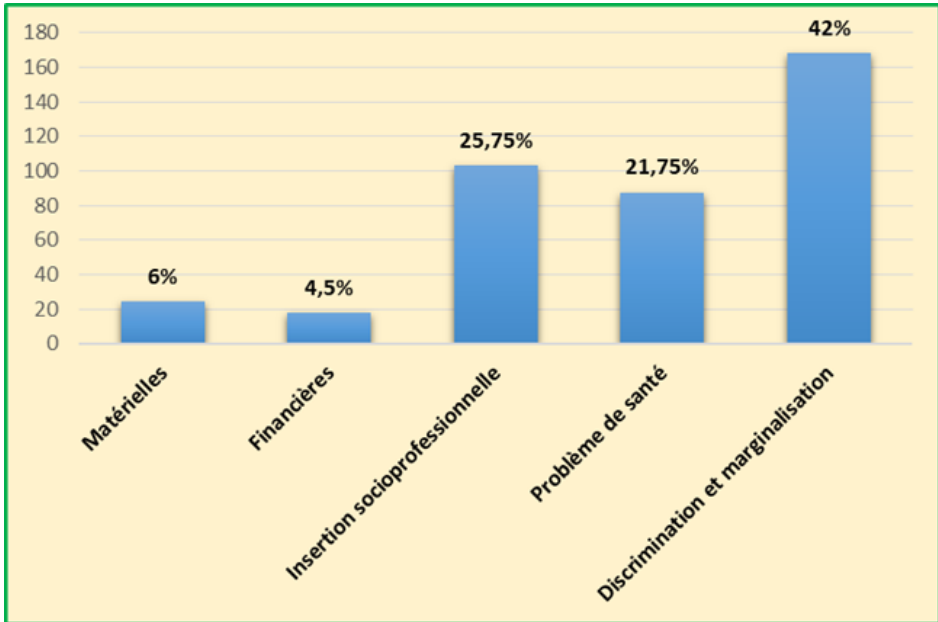
Ces sobriquets liés aux perceptions sociales sont préjudiciables à l'intégration sociale des albinos et au vivre ensemble dans la mesure où les expressions «pouvoirs magiques» «mauvais sorts» ou «monde des esprits» sont socialement associées au mal, à la négativité et à la nuisance. Pour cela, ils sont souvent craints, suspectés, accusés voire détestés dans leur environnement social à moindre chose. Les propos de cette enquête corroborent ces perceptions sociales des albinos.

Les gens nous soupçonnent de tout. Par exemple, ils disent que nous possédons une force magique pour faire disparaître les âmes et blanchir l'argent des autres. Mais moi, je ne sais rien. Je ne connais aucune force dont ils parlent. Ces mauvaises histoires qu'ils racontent à notre encontre parviennent aux enfants et ceux-ci ont peur de nous. Nous sommes devenus des obstacles pour les enfants. Quand je remarque tout ceci, je déteste la couleur de ma peau. Je me demande intérieurement, pourquoi Dieu m'a créée ainsi? (Revendeuse de boutique, 43 ans, 06 octobre 2021).

Toutes ces perceptions sociales et l'ampleur de leur teneur discriminatoire induisent des conséquences sur la vie des personnes vivant avec l'albinisme dans leur inter-relation avec le reste de la société.

2.3. Les incidences des perceptions sociales de l'albinisme et des albinos

Les personnes vivant avec l'albinisme éprouvent des difficultés d'intégration qui se manifestent sous diverses formes. Le graphique ci-après présente ces difficultés telles que perçues par les enquêtés.



Graphique 1 : Répartition des enquêtés en fonction de leur perception des difficultés qu'éprouvent les albinos

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Comme l'indique le graphique ci-dessus, l'une des difficultés majeure qu'éprouvent les albinos est relative à la discrimination et la marginalisation d'après 42 % de l'échantillon consulté. Ils sont discriminés et marginalisés pour la couleur de leur peau, mais aussi pour les perceptions et croyances mentionnées dans le tableau 5. De cette difficulté, découlent les autres, à savoir les difficultés d'intégration professionnelle (25,75 %), les problèmes de santé (21,75 %) qu'ils ont du mal à résorber faute de moyens financiers (4,5 %) et matériels. Dans les entreprises, notamment privées, à compétences égales, l'on préférera difficilement un albinos, non seulement pour les raisons évoquées plus haut, mais aussi leurs difficultés visuelles qu'ils éprouvent souvent. Ils voient mal, ne supportent pas la lumière du soleil, de certaines lampes, des appareils électroniques, notamment la lumière des ordinateurs. Pour ces difficultés, beaucoup n'arrivent pas à poursuivre leur scolarité, constituant ainsi un manque à gagner pour ce groupe social sur le marché de l'emploi. Il en est de même sur plan matrimonial du fait que tous les individus n'acceptent ne pas épouser les personnes atteintes d'albinisme. Le tableau VII illustre les positions des enquêtés à ce sujet.

Tableau VII : Répartition des enquêtés selon leur disposition à épouser une personne vivant avec l'albinisme

Modalités de réponses des enquêtés	Effectifs	Pourcentages
Oui	122	31,2
Non	278	68,8
Total	400	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2021

Les perceptions sociales de l'albinisme ont fait de l'albinos, une personne dont le mariage n'est pas aisé. Le tableau VII présente les chiffres sur la question de savoir si les enquêtés accepteraient épouser une personne vivant avec l'albinisme. Les données montrent que seuls 31,2 % des enquêtés donnent un avis favorable contre 68,8 % qui ne consentent pas s'unir à une personne vivant avec l'albinisme dans une relation conjugale. Ceux-ci avancent des raisons telles que les albinos sont fragiles, porteurs de malchance et susceptibles d'engendrer des enfants albinos. En conséquence, ces personnes vivant avec l'albinisme ont des difficultés à connaître des relations sentimentales sérieuses. Lorsqu'il survient une grossesse, les femmes albinos sont refusées d'intégrer les maisons conjugales comme c'est le cas de cette enquêtée de 35 ans :

A ma naissance, la couleur de ma peau a obligé mon papa à me renier. Il a répudié ma maman à cause de ça. Ce malheur s'est rependu sur moi. Je suis tombée enceinte à l'âge de 21 ans et le propriétaire a nié d'en être l'auteur. Ses parents aussi l'ont cautionné. Ils disaient que, je honnis leur fils et la famille toute entière. Que leur fils ne pourra pas faire des sorties récréatives avec moi. Malgré que j'aie accouché d'un enfant non albinos, je suis restée 6 ans avec mes parents avant qu'on vienne demander que je le rejoigne. Je suis actuellement avec lui, mais tout n'est pas aisé comme je le souhaite. (Revendeuse de l'huile de palme, 35 ans, 07 octobre 2021).

Ces femmes parviennent souvent à intégrer le foyer conjugal sur fond de tiraillements entre les belles-familles. Lorsqu'elles y parviennent, elles sont détestées par les beaux-parents, voire violentées par leur époux.

Les entretiens ont révélé que les couples au sein desquels naissent les enfants atteints d'albinisme connaissent des moments d'instabilités conjugales. Et ce sont les femmes qui en sont victimes. Elles sont suspectées d'avoir posé des actes ayant conduit à la survenue d'enfant albinos tels que l'adultère ou de relation avec les esprits. Dans les conditions extrêmes, elles sont répudiées avec ou laissant derrière elle des enfants en désarroi. Le témoignage suivant de cette dame, en dit mieux :

J'ai trois enfants. Les deux premières sont des filles et ne sont pas des albinos. Quand je les ai accouchées, leur papa s'intéressait bien à elles. Quand il revenait du service, il les prenait et s'amusait pendant longtemps avec elles. Cette fois-ci, j'ai accouché d'un albinos et depuis là, le comportement de son papa a changé. Il ne le prend pas comme il le faisait pour les autres enfants. Parfois, il revient du service voir qu'il est en train de pleurer, mais il lui agite juste la main et passe. Ce qui montre qu'il a quelque chose en lui, même s'il ne le dit pas explicitement. (Ménagère, 27 ans, 05 octobre 2021).

L'expérience de cette enquêtée illustre la situation de plusieurs autres femmes albinos enquêtées. Dans un couple d'albinos, les crises ne sont guère particulières. Les difficultés y relatives apparaissent plus souvent dans les couples mixtes où la femme est albinos. Difficilement acceptée par les membres de la belle-famille, elle fait face à plus de difficultés qu'un couple ordinaire pour maintenir son foyer conjugal en dépit de sa santé. Les femmes albinos sont sujettes à des railleries, à des insultes et à la marginalisation, surtout dans les ménages polygames. Il en est de même pour leurs progénitures albinos dans ce cercle vicieux.

La discrimination des albinos n'est pas que sociale, elle est aussi systémique. L'accompagnement institutionnel, financier et logistique requis manque dans le système scolaire où les albinos peinent à lire sur les tableaux. Les difficultés d'accès aux rares spécialistes s'ajoute l'absence des subventions des produits dermatologiques et les ruptures récurrentes de stocks. Non seulement plusieurs succombent à leur maladie, les survivants réalisent des performances scolaires faibles, abandonnent l'école ou sont en chômage. Loin de s'apitoyer sur leur sort, les albinos s'exposent à des conditions rudes de travail, aux rayons solaires avec ou sans lunettes de protection, ni de baume épidermique espérant se faire une place dans la société. Le faussé à remonter pour rééquilibrer le rapport social avec les personnes vivant avec l'albinisme est assez grand.

3. Discussion

Cette étude sur les perceptions sociales de l'albinisme dans la Commune de Kozah 1 apparaît restrictive non seulement du point de vue géographique, mais aussi du point de vue de ses perceptives qui auraient pu être élargies. Néanmoins, l'échantillon étudié a permis de mettre en évidence un niveau d'information sur l'albinisme relativement faible, une pluralité de perceptions et préjugées discriminatoires de l'albinos, ainsi que des conséquences socio-économiques diverses qui entravent l'intégration sociale des personnes vivant avec l'albinisme. Ces résultats sont discutables à la lumière de différents apports théoriques.

3.1. De l'ignorance de l'albinisme à la construction sociale mystérieuse de l'identité de l'albinos

Selon les résultats obtenus du terrain, les enquêtés n'ont pas une connaissance scientifique de l'albinisme en tant que maladie héréditaire. Les différentes statistiques issues des réponses des enquêtés montrent non seulement que l'albinisme est scientifiquement méconnu, mais fait aussi objet de perceptions sociales diverses. La méconnaissance des causes scientifiques de la blancheur de la peau des albinos constitue le terreau fertile sur lequel se développent des imaginaires divers et des préjugés discriminatoires. L'identité socialement construite de l'albinos se situe à califourchon entre l'identité noire et l'identité blanche. Le noir, c'est le nôtre, le blanc, c'est l'étranger, l'inconnu. Pour N. Chelala (2007) l'albinos a toujours été la marque d'une étrangeté méconnue et incomprise. La perception sociale de l'albinos est partagée entre l'humain et le spirituel. Son corps (cheveux, ongles, membres ou organes), tout comme lui-même est à la fois

supposé receler de pouvoirs magiques. Aussi sont-ils requis dans le cadre de certaines pratiques fétichistes.

Contrairement à la naissance d'autres enfants, la venue au monde d'un albinos est perçue comme un signe de malédiction et fait réagir négativement les membres de la famille. L'albinos est aussi considéré comme la preuve d'une transgression de la règle de fidélité conjugale ou de bonne conduite dans la société. Dans les familles, de telles soupçons reposent principalement sur la femme, dont l'infidélité est, la seule, perçue comme dangereuse. L'entretien de rapports sexuels extra-conjugaux mettrait en contact du «sang étranger» dont le résultat est sans doute la survenue d'un être étrange, du moins, dans ses apparences épidermiques. Une telle situation se passe difficilement d'appréhensions diverses.

Selon S. Moscovici (1961), l'apparition d'une situation nouvelle ou inconnue ou d'un phénomène inhabituel favorise l'émergence d'une représentation sociale. La venue au monde d'un «enfant blanc» des parents noirs est difficilement acceptable voire inconcevable dans la Commune de Kozah 1 comme dans toute autre société africaine. L'albinos fait objet de sobriquets, de rejet, de traitements dégradants et considéré comme « une monstruosité » selon les termes P. Jeambrun et B. Sergent (1991). Ces résultats se rapprochent de ceux de T. Dodounou (2011) qui souligne que l'identité de l'albinos est problématique.

L'intériorisation de tels imaginaires projetés par leurs milieux, et le regard insistant des autres amènent les albinos à développer « un complexe d'infériorité qui les handicape, plus ou moins profondément, dans leur développement psychique et relationnel » (N. Chelala, 2007, p. 75) du fait de la perte de confiance liée à ce qui est dit d'eux dans la société. Les propos suivants d'enquêtée corroborent le traumatisme que vivent les personnes vivant avec l'albinisme:

Je subis aussi des autres actes de la part des étudiants. Souvent, je n'aime pas me coincer sur un banc avec les autres. Car, d'autres ne se sentent pas du tout à l'aise. Si ta peau le touche, il nettoie la partie là. Les gens ont peur de nous, quand j'ai remarqué cela, j'ai décidé de rester souvent seule (Etudiante, 22 ans, 06 octobre 2021).

Autrement dit, le « handicap physiologique » se double d'un « handicap psychologique » qui influe sur le développement du bien-être de la personne albinos. Perçus comme responsables de leur propre handicap, des personnes nées par la faute de leurs parents ou de leurs ancêtres, de mauvaises personnes apportant de la malchance, des voyants de nuit, des personnes possédant des esprits ou des personnes maudites, les albinos croupissent sous le poids de moult préjugés sociaux. Toutes ces perceptions sociales inhabituelles se manifestent à travers des sobriquets et des noms attribués aux personnes vivant avec l'albinisme. Ce sont des notions de base que les individus de chaque ethnies ou groupe social apprennent au sujet de l'albinisme, tout au long de leurs socialisations. Ces sobriquets/métaphores constituent cet ensemble basique, assimilable au noyau central (J. C. Abric, 1987) des représentations sociales autour desquelles gravitent toutes les autres considérations et traitements.

Dans une perspective comparative, les perceptions sociales de l'albinisme dans la Commune de Kozah 1, sont imparfaitement semblables aux représentations telles

que décrites par M. Gassama (2008) lorsqu'il trouve que, contrairement à l'Europe, les naissances des albinos en Afrique ont toujours suscité de nombreuses réactions tantôt positives, tantôt négatives et les dernières sont les plus répandues. Plus explicitement, I. Ero, S. Muscati, A.-R Boulanger et I. Annamanthadoo (2021, p. 3) soulignent que :

Les pratiques néfastes qui découlent de ces croyances incluent : accusations de sorcellerie, meurtres, mutilations, viols, pillages de tombes, traite des personnes et trafic de parties du corps. Les femmes et les enfants atteints d'albinisme sont particulièrement vulnérables à la violence, y compris sexuelle, souvent alimentée par les mythes néfastes entourant l'albinisme et la fétichisation de cette affection (I. Ero, S. Muscati, A.-R Boulanger et I. Annamanthadoo, 2021, p. 3).

En toute évidence, les perceptions sociales dont font l'objet les personnes vivant avec l'albinisme ont d'énormes conséquences aussi bien sur les victimes, mais aussi sur la société elle-même dans sa quête du vivre-ensemble.

3.2. De la difficulté d'intégration sociale des albinos à l'influence sur la cohésion sociale

L'étude montre que les personnes vivants à l'albinisme dans la Commune de Kozah 1 au Togo font l'objet de moult représentations sociales et se heurtent, en conséquence à d'énormes difficultés dans le processus de leur intégration sociale. Parmi les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes atteintes d'albinisme selon le graphique 1, les enquêtés ont majoritairement soulevé la question de la discrimination et la marginalisation. Pour cette enquêtée, « *certaines personnes disent que nous ne sommes pas des êtres humains. Que nous sommes des esprits. Il y a d'autres qui n'aiment pas manger avec nous. Même si tu vend quelque chose, ils n'achètent pas* » (ménagère, 30 ans, 13 juin 2021). Autrement dit, les albinos ne sont pas acceptés dans leur environnement social. Non seulement pour des raisons liées aux diverses représentation, mais aussi à cause de l'apparence physique de leur peau qui paraît telle «*une plaie mal cicatrisée*» (Staffeur, 33 ans, 12 juillet 2021). Elle est, dans une certaine mesure, pensée comme infecte, affectueuse et salubre. D'où le refus de partager un même plat avec eux ou d'acheter de la nourriture auprès de ces personnes.

L'intégration sociale des albinos se dédouble des difficultés d'intégration économique. En raison de la discrimination sociale, ils ont moins accès au système scolaire, la logistique spécifique requis faisant souvent défaut. Ils accèdent rarement aux études supérieures, mais aussi à l'emploi dans un contexte où le marché du travail est déjà précaire. Le chômage des personnes vivants avec l'albinisme pèse davantage sur leur capacité économique, car, l'albinisme est une maladie congénitale et permanent entraînant une déficience visuelle et une grande vulnérabilité aux rayons solaires. Ces problèmes de santé pour lesquels les albinos consentent parfois d'énormes dépenses trouvent là un terreau de leur prospérité.

Sur le «marché matrimonial» les personnes vivant avec l'albinisme ne relèvent pas du premier choix. Elles sont, là aussi, victimes de rejet rendant davantage «hypothécaire» leur entrée dans la vie conjugale. La majorité des enquêtés (soit

68,8 %) se réservent d'épouser une albinos. Souvent mal acceptées par la belle-famille, les femmes albinos font face à des déboires conjugaux. Ne pouvant pas exiger mieux de leurs partenaires, leurs relations conjugales se limitent au concubinage. La condition matrimoniale des femmes albinos est empirée par cette croyance selon laquelle l'entretien des relations intimes ou le mariage avec celles-ci procurerait de la richesse. Au bout de quelques années de relation conjugale, le désenchantement qui s'y installe prend diverses formes telles que les violences, les divorces ou répudiations. La cohésion sociale est ainsi mise à l'épreuve par le développement de la méfiance, la discrimination et l'exclusion des personnes vivant avec l'albinisme.

Ces résultats se confirment par le plan stratégique pour l'inclusion socio-économique des personnes atteintes d'albinisme au Togo (PSIAT) dont la mise en place se justifie par la nécessité de réduire les inégalités et la vulnérabilité des couches spécifiques. Selon le PSIAT, la plus part des personnes atteintes d'albinisme ont déclaré avoir subi plusieurs fois des traitements discriminatoires ou stigmatisant. Les fausses croyances qui se sont formées sur l'albinisme ont sans doute joué. Pour S. Fellows (2010) la plupart des traitements stigmatisant contre les albinos ont été entretenus par des normes sociales souvent tacites qui ont conduit à une discrimination endémique et structurelle contre ces personnes.

Par analogie à la théorie de J. C. Abric (1987), ces normes sociales tacites sont qualifiables de noyau central des représentations sociales. Les comportements discriminatoires des individus à l'encontre des personnes vivant avec l'albinisme, étroitement liés à ces normes sociales tacites en sont les éléments périphériques. Placées dans une situation comparable, elles sont traitées de façon inégale par rapport à d'autres personnes. En toute évidence, ces comportements défavorables sont qualifiables de discriminatoires et confortent la théorie de la discrimination. Du point de vue institutionnelle, leurs conditions sociales et économiques sont peu ou prou prises en compte laissant cette couche sociale à son sort de vulnérabilité socio-économique.

Conclusion

L'étude des perceptions sociales de l'albinisme et son influence sur la cohésion sociale dans Commune de Kozah 1 est voulue pour répondre à la problématique de l'inclusion sociale des couches sociales vulnérables telle que définie par le Plan national de développement du Togo. Elle a eu pour objectif d'identifier les perceptions sociales communautaires en vogue dans la commune de Kozah 1 et d'analyser son potentiel d'incidence sur la cohésion sociale. L'hypothèse de travail s'est reposée sur l'idée que ces perceptions sociales sont dévalorisantes et portent atteinte à l'intégration sociale des albinos et au vivre-ensemble. La mise en œuvre d'une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative) a permis de dégager d'importants résultats sur la diversité des perceptions auxquelles font l'objet les personnes vivant avec l'albinisme. L'albinisme est considéré dans la Commune de Kozah 1 comme une maladie de personnes maudites, résultat d'actes immoraux, notamment de la femme. Pour certains, l'albinos est une personne

mystérieuse dans la mesure où elle serait en contact avec le monde des esprits. Pour d'autres, l'albinisme porte une maladie contagieuse dont il convient de se protéger. Ces différentes perceptions ont entraîné le développement, au niveau communautaire, des réticences, de la discrimination et de l'exclusion qui mettent à mal l'intégration socio-économique des personnes vivant avec l'albinisme. Lorsqu'elles ne sont pas tout simplement boudées, leurs relations matrimoniales souffrent d'une précarité congénitale liée à leur maladie. Les violences conjugales, la marginalisation, les répudiations sont autant de maux qui sapent la cohésion sociale dans les familles mixtes d'albinos.

Références bibliographiques

- ABRIC Jean-Claude, 1989, « l'étude expérimentale des représentations sociales », dans Jodelet, D. (Ed.), *les représentations sociales*, Paris, PUF, collection sociologie d'aujourd'hui, pp. 187-203.
- ABRIC Jean-Claude, 1994, « Méthodologie de recueil des représentations sociales », in A bric J.-C. (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, pp. 59-82.
- ABRIC Jean-Claude, 2003, « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », In J.-C. Abrid (Ed.), *Méthodologie d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, Érès, pp. 59-80.
- Association Nationale des Albinos du Togo (ANAT), 2007, Plan Stratégique pour l'Inclusion socioéconomique des personnes Atteintes d'albinisme au Togo, 2018-2022, <https://anattogo.org/wp-content/uploads/sites/4/2020/08/Plan-strategique-pour-l'inclusion-socioeconomique-des-personnes-atteintes-d'albinisme-au-togo-PSIAT.pdf> (anattogo.org), 18 mai 2021.
- CHELALA Ninou, 2007, *L'albinisme en Afrique : la blancheur noire énigmatique*, Paris : l'Harmattan.
- DENE Maïmouna, 2021, Albinisme : « La majorité des décès d'albinos sont dus au cancer de la peau »+, (<https://leFaso.net/spip.php?Article103391>), 25 octobre 2021.
- DODOUNOU Tsevi, 2011, *Le mythe de l'albinisme dans les récits subsahariens*, Université de Bayreuth, Édition de thèse, vol.1.
- Ero Ikponwosa, Muscati Samer, Boulanger Anne-Rachelle et Annamanthadoo India, 2021, *L'albinisme dans le monde, a la une des Droits de l'Homme*, Rapport des Nations Unies sur l'albinisme dans le monde, [Albinism Worldwide Report2021_FR.pdf](https://www.ohchr.org/fr/publications/Documents/Albinism_Worldwide_Report2021_FR.pdf) (ohchr.org), 16 juin 2021.
- Fall Bineta, 2018, *Sorcellerie et albinisme en Afrique subsaharienne*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en science politique.
- Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), 2016, « Rapport de l'experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme des personnes atteintes

d'albinisme », <https://www.ohcr.org/fr/special-procedures/ie-albinism>), 11 juillet 2021.

JEAMBRUN Pascale et SERGENT Bernard, 1991, «Les enfants de la lune : l'albinisme chez les Amérindiens», Paris, *ORSTOM*, N°2, pp.14-91.

MYAZHIOM Aggée Célestin Lomo, REICHHART Frédéric, WAGOUM Célestin, 2016, « En Afrique subsaharienne, les albinos entre déni d'humanité et déification», in *Le handicap et ses empreintes culturelles, Érès*, pp. 27-52.

TOURE Binta, 1994, *Albinisme à Bamako: Étude dermatologique et du développement psychologique chez l'enfant*. Thèse de doctorat, École Nationale de Médecine et de Pharmacie du Mali.

UTSS, février 2017, “The Political and Civil Rights of People with Albinism in the Democratic Republic of Congo“, (https://tbinternet.ohchr.org/treaties/CCPR/shared%20Documents/COD/INT_CCPR_ICO_COD_26791_E.pdf), 12 juillet 2021.

« COMPTEURS COMMUNS » DES COURS COMMUNES POUR L'ACCÈS À L'EAU DU SERVICE PUBLIC : PARTAGE ET RÉGULATIONS AUTOUR D'UN OBJET TECHNIQUE DANS L'HABITAT DE COUR À NIAMEY (NIGER)

Sandrine VAUCELLE¹

Université Bordeaux Montaigne, France

sandrine.vaucelle@u-bordeaux-montaigne.fr

Hassane YOUNSA HAROUNA²

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

hyounsa@yahoo.fr / hyounsa@gmail.com

Résumé

Dans les villes sahéliennes où l'habitat de cour est la forme de bâti dominante (cour commune ou *celibaterium*), l'accès à l'eau du service public se matérialise souvent par un point d'eau unique, un robinet, dont l'usage est partagé par tous les résidents de la cour. Si pour le service d'eau, il n'y a qu'un seul abonné au réseau, pour les usagers il s'agit d'un « compteur commun », d'une facture dont la répartition entre usagers suscite à la fois tensions et régulations.

Ainsi, l'objectif de cet article est-il de contribuer à la réflexion sur les enjeux socio-économiques et spatiaux liés à l'accès à l'eau par compteur commun à l'échelle de la cour commune dans une ville sahélienne. Pour y parvenir, une méthodologie axée sur la recherche documentaire, une enquête ménage par questionnaire et des entretiens auprès des acteurs de l'eau et de l'aménagement urbain a été menée.

Les résultats montrent qu'à Niamey une part importante (74%) des ménages qui ont accès à l'eau du réseau du service public par compteur commun habite dans une cour commune. Pour répartir entre eux le paiement de la facture d'eau, ils utilisent différentes méthodes de calcul qui prennent en compte des facteurs comme le nombre de ménages ou d'usagers, les liens de parenté ou le statut des occupants du logement. La fréquence élevée des coupures pour impayés chez les usagers des compteurs communs des cours communes (68%), invite à porter un regard sur cet objet sociotechnique qui permet de caractériser à l'échelle de l'habitat et de la ville des enjeux en termes de durabilité de l'accès à l'eau.

Mots-clés : Niamey, villes sahéliennes, cour commune, accès à l'eau, robinet commun, durabilité, compteur d'eau.

¹ Maître de conférences en géographie-aménagement, Université Bordeaux Montaigne, UMR 5319 Passages (CNRS-UBM), Maison des Suds, 12 Esplanade des Antilles, 33607 Pessac, sandrine.vaucelle@u-bordeaux-montaigne.fr

² Attaché de recherche en géographie-aménagement, Institut de Recherches en Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger). 68 Rue de l'Institut, BP 318 Niamey-Niger, hyounsa@yahoo.fr / hyounsa@gmail.com

“Common meters” in common courses for access to public water. Sharing and regulations around a technical object in the courtyard in Niamey (Niger)

Abstract

In Sahelian cities where common courtyard (celibaterium) is the dominant form of building, access to public water service often takes the form of a single tap, which is shared by all the members of the courtyard. If for the water service, there is only one subscriber to the network, for the users it is a ‘common meter’, a bill whose distribution among users arises both conflicts and regulations. So, the objective of this article is to arise awareness on the socio-economic and spatial stakes related to the access to water by common meter in a common yard.

A methodology based on a documentary research, a household survey through a questionnaire and interviews with water and urban planning actors was conducted.

The results show that a significant proportion (74%) of users of common meters live in a common yard. In order to share out the payment of the water bill among them, different methods are used that take into account factors such as the number of households or users, family ties or status of the inhabitants. The high frequency of interruptions due to unpaid bills brings us to take a look at this socio-technical tool, which allow to characterise the issues at stake in terms of sustainability of access to water at the scale of the courtyard and the city.

Keywords : Niamey, Sahelian cities, common yard, access to water, common tap, sustainability, water meter.

Introduction

Parmi les objets techniques liés à l’eau, le compteur est un instrument de mesure qui permet de mieux connaître les consommations, contribuant ainsi à une gestion durable du service (A. Barraqué, 2013, p. 100). Appartenant à l’opérateur du service, le compteur permet d’une part de facturer les volumes consommés par les usagers et d’autre part de financer le service d’eau selon le principe de « *l’eau paye l’eau* ». Au plan technique, les opérateurs classent les compteurs selon leur diamètre pour créer des catégories d’abonnés et qualifient un compteur de « collectif » quand il dessert plusieurs logements dans un bâtiment (par exemple compteur en pied d’immeuble). La notion de « compteur commun » est une particularité des villes sahéliennes, ce terme n’est pas employé par l’opérateur de l’eau, mais est utilisé par les habitants des cours communes. Dénommée aussi concession, la cour commune est la forme dominante de bâti dans les villes sahéliennes. A Niamey, dans les habitations de cour, l’accès à l’eau du service public se matérialise par un point d’eau unique, un robinet commun dont l’usage est partagé par tous les résidents de la cour qui se comptent par dizaines (A. Adamou, 2012 ; p. 269 ; H. Younsa, 2014, p. 61). Si cette configuration spatiale est connue, le regard mériterait d’être porté de manière plus spécifique sur cet objet sociotechnique qu’est le compteur commun de cour commune. Pour aborder cette situation répandue dans les villes sahéliennes, une analyse est conduite à partir de l’organisation spatiale et des effets sociaux de ce type de dispositif technique à

l'échelle de la cour commune. Avec ses caractéristiques spécifiques, cette situation urbaine particulière n'a pas encore fait l'objet d'étude scientifique à Niamey.

Malgré l'emploi fréquent du terme « commun », cet article ne se situe pas directement dans le champ scientifique et politique des « communs ». Ici, il s'agit de la situation à l'échelle de la parcelle : le compteur dit commun est propriété de l'opérateur, l'eau consommée par de nombreux usagers est facturée à un abonné qui gère ce bien marchand en commun avec les habitants de la cour commune. L'eau du service public donne lieu à une facture, payée par l'abonné à l'opérateur auquel il est lié par un contrat. L'étude porte sur les modalités d'une gestion collective de cette facture à l'échelle de l'habitation de cour. Cette réflexion porte spécifiquement sur ces pratiques collectives, qui se démarquent des pratiques plus individuelles des mêmes-ménages dans leur accès à l'eau par les services alternatifs : selon ses besoins et ses moyens, chaque ménage s'approvisionne en effet aussi lui-même auprès des porteurs et revendeurs d'eau qu'il choisit dans une offre large et composite (S. Vaucelle, H. Younsa, 2018, p. 7 ; A.Bontianti, H.Younsa, 2012, p 147 ; S.Vaucelle, H.Younsa, 2015, p 276).

Dans une cour commune, le compteur commun est ainsi un objet technique qui induit des pratiques socio-spatiales solidaires entre les usagers de l'eau. Traditionnellement, la parcelle est occupée par différents ménages qui composent une large famille. Une analyse socio-anthropologique est également conduite pour caractériser une situation de pression pour l'accès à l'eau, qui induit des tensions et rend nécessaires des régulations, non seulement pour les usages de l'eau, mais aussi pour le paiement de la facture. En effet, le service d'eau génère une facture par compteur qui doit être payée par l'abonné, seul interlocuteur pour le service (contrat au nom de cette personne physique). Cet abonné (souvent le propriétaire de la concession) peut répartir cette somme entre les usagers de la cour commune. Nous étudions donc les relations existant entre l'abonné au compteur individuel et les usagers qui sont tous liés à ce même objet technique. Dans un contexte sahélien d'insécurité hydrique et de grande vulnérabilité économique de la population, l'objectif visé est moins d'éclairer les différents usages de l'eau, que d'étudier les problèmes induits par le partage, les pratiques sociales de répartition de la facture et, cas extrême, les cas de coupure d'eau pour cause d'impayés.

Partant du postulat que cour commune, robinet commun et compteur commun sont liés par la forme de l'habitat de cour, l'hypothèse émise pour cette étude est qu'observer les relations autour d'un robinet de cour commune permet de mieux connaître la demande sociale et économique en eau dans sa diversité, une réalité peu étudiée par les chercheurs et difficile à appréhender par les opérateurs de l'eau (H.Younsa, 2019, p 32). Effectivement, pour l'opérateur, une facture mensuelle est émise pour chaque compteur, donc dans le cas précis, pour chaque cour. Selon les pays, plusieurs traditions existent pour répartir cette facture entre les usagers (superficie du logement, taille du ménage...). A Niamey, pour répartir entre eux le paiement de la facture d'eau, les ménages des cours communes utilisent différentes méthodes de calcul qui prennent en compte des facteurs comme le nombre de ménages ou d'usagers, les liens de parenté ou le statut des occupants du logement

(locataire, propriétaire). Ainsi, les questions principales de cette recherche sont de savoir : quels sont les enjeux socio-économiques et spatiaux liés à l'accès à l'eau par compteur commun à l'échelle de la cour commune ? Plus précisément, concernant l'eau distribuée par le service public, quelles sont les modalités du partage et les régulations à l'œuvre dans l'habitat de cour ?

Les modalités concrètes de l'accès à l'eau dans l'habitat de cour seront présentées dans la première partie de cet article. La seconde partie s'intéressera aux tensions et régulations liées aux usages de l'eau et au paiement des factures d'eau qui caractérisent les micro-communautés de cour commune. Enfin, la dernière montrera les effets pervers d'un partage du compteur quand la tarification est progressive, notamment le risque de coupure d'eau pour cause d'impayés.

1. Méthodologie de la recherche

La méthodologie basée sur la collecte des données socio-économiques et techniques et techniques (enquête ménage, entretiens, cartographie) a été enrichie par l'état de l'art.

1.1. La recherche documentaire : afin de comprendre le rôle social et économique d'un compteur dans l'offre de l'eau dans les villes sahéliennes et ailleurs, une revue de la littérature scientifique et de la presse a été effectuée. Le centre d'Information Scientifique et Technique (IST) *Regards* de l'UMR 5319 Passages-CNRS de Bordeaux, les bibliothèques de l'Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) et du département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de l'Université Abdou Moumouni ont été les plus visités. Des recherches sur internet ont également été effectuées pour avoir accès aux travaux académiques et revues scientifiques en ligne, ce qui a facilité l'inscription spatiale du sujet et le choix des variables pour l'enquête ménage.

1.2. L'enquête ménage : elle a été conduite auprès de 416 ménages en 2016 totalisant 3 600 personnes. L'échantillonnage découle d'une combinaison des protocoles de l'Enquête Démographique et de Santé du Niger (EDSN) de l'INS du Niger et de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). La première consiste à administrer 20 à 25 questionnaires par zone d'enquête pour avoir des informations suffisantes sur les ménages et la seconde à arrêter l'administration des questionnaires si les mêmes réponses apparaissent après une quinzaine. Le choix des 21 quartiers ou zone d'enquête a été fait à base également d'une hybridation de critères géographiques et socio-économiques ainsi que le maillage du réseau et ses conséquences sur l'offre de l'eau dans la ville de Niamey. Le logiciel Sphinx Plus2 a été utilisé pour le traitement des données mais également pour la conception des questionnaires et des guides d'entretien.

1.3. Les entretiens semi-directifs : à l'aide d'un guide, des entretiens ont été conduits avec les acteurs de l'eau et de l'aménagement urbain de la ville de Niamey. En effet, entre 2015 et 2021, dans le cadre de l'approfondissement de cette étude (collecte des données qualitatives), les deux chercheurs ont conduit une série d'entretiens avec des responsables de la Société d'Exploitation des Eaux du Niger

(SEEN)³, de la Société de Patrimoine des Eaux du Niger (SPEN), des propriétaires de cour commune et des responsables techniques de la Ville de Niamey (Mairie).

1.4. Cartographie : le fond de carte a été établi à l'aide du logiciel Qgis par H. H. Younsa en superposant le plan de la ville de Niamey établi par l'Institut géographique national du Niger (IGNN) et celui du réseau de la SEEN. La carte a ensuite été complétée par les derniers lotissements non encore desservis par le réseau d'eau de la ville de Niamey. Le logiciel de dessin Adobe Illustrator a également été utilisé pour une question d'esthétique.

2. Résultats et analyse

Après avoir défini et montré la prédominance des cours communes dans la ville de Niamey, l'importance qu'occupe le compteur commun dans l'accès à l'eau des abonnés au service public d'eau des cours communes sera présentée.

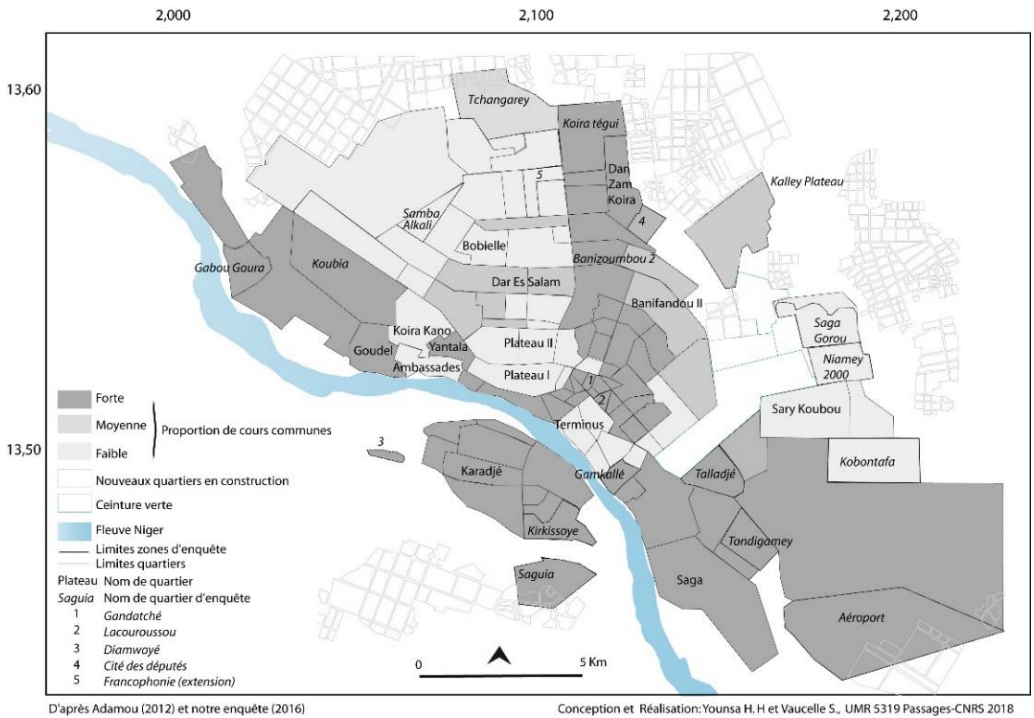
2.1. Des cours communes aux celibateriums, une structure d'habitat collectif prédominante

A Niamey, la structure d'habitation de cour occupe 75% des parcelles de la ville (A.Adamou, 2012, p 183). La cour commune peut aussi être dénommée concession ou *celibaterium*⁴, il s'agit de logements de deux à trois petites pièces, destinés à la location, construits en mitoyenneté sur une parcelle de 300 à 600 m² et ouverts sur une cour centrale. Déjà dans les années 1990, des familles, parfois très nombreuses, résidaient dans ces cours et ce type d'habitation concentrait des habitants aux revenus modestes (H. K. Motcho, 1991, p 131). L'habitation de cour est la forme urbaine traditionnelle (dès la période pré-coloniale) et dominante encore aujourd'hui à Niamey. Elle est présente dans l'ensemble de l'agglomération, avec un taux variant entre 60 et 90% des parcelles selon les quartiers (réguliers ou irréguliers) Certains quartiers avec une forte proportion de cours sont en fait des villages pré-coloniaux ayant été intégrés à l'agglomération et annexés à la commune de Niamey, comme Goudel et Gamkallé situés sur la rive gauche du fleuve ou Kirkissoye sur la rive droite (Figure. 1).

³ Le contrat d'affermage entre la SPEN et la SEEN porte sur la production, le transport, la distribution d'eau potable et la gestion clientèle. Il a été prorogé par avenant en 2011. Le capital de la SEEN est réparti entre le groupe Veolia (51%), des capitaux flottants (34%), les salariés (10%) et l'Etat du Niger (5%). Le capital de la SPEN est détenu à 100% par l'Etat du Niger.

⁴ Le mot « celibaterium » utilisé pour les constructions en dur, est aussi employé dans d'autres villes sahéniennes comme Ouagadougou, etc., mais pas à Abidjan, ville côtière, où le terme « cour commune » domine largement.

Fig. 1 : Les principales zones de cours communes de Niamey



À travers les décennies, la forme traditionnelle dite de « cour commune » se maintient, dans une structure socio-spatiale inchangée : autour d'une cour sont répartis de petits logements. A l'origine, la cour commune est familiale, elle correspond à une parcelle de 600 m² dans un lotissement. Cette habitation collective sur cour est sans étage avec éventuellement des boutiques ouvertes sur la rue selon la situation géographique et la position dans la ville (ces constructions de plain-pied se différencient des immeubles d'appartements souvent R+2, les constructions en hauteur de logements collectifs sont encore peu fréquentes à Niamey). Si les matériaux de construction évoluent, la similitude des plans demeure : dans les années 1990, l'habitat est encore composé à 80% de maisons en banco (mélange de terre crue et de paille) et H. K. Motcho (1991, p.133) insiste sur le caractère évolutif de cet habitat traditionnel (toit avec des tôles...). Aujourd'hui, les maisons en banco tendent à disparaître, les constructions sont désormais faites avec des parpaings : sur un même type de plan, sont apparus les *celibateriums*, de petits logements sur cour, ayant une vocation locative (photo n°1).

Photo n°1 : Cour commune (ou celibaterium) vue de l'intérieur : A gauche/chaque portillon ouvre sur un logement pour une famille de locataires ; A droite / entrée unique de la cour par un grand portail gris et une porte qui donnent sur la rue en arrière-plan dans le quartier Yantala.



Source : Sandrine Vaucelle (2015)

Que ce soit à Niamey ou dans d'autres villes sahéliennes, l'habitat de cour a montré son utilité pour l'accès au logement des pauvres, notamment dans ce qui peut être qualifié de « *locatif populaire* ». La diversité de statuts des occupants dans les cours communes a été étudiée par M. Bertrand à Bamako au Mali (1999). A Niamey aussi, le statut des occupants ou les mutations abordées par le prisme des mobilités résidentielles ont été étudiés de manière longitudinale A.Adamou (2012). Beaucoup de citoyens habitant dans les cours communes ont accès à l'eau du service public grâce un compteur commun dans ces villes.

2.2 L'accès à l'eau par « compteur commun » pour 43% des abonnés

Les résultats de l'enquête ménage montrent que 43% des abonnés au service public de la SEEN ont déclaré avoir accès à l'eau par un compteur commun.

En croisant les deux variables du mode d'accès à l'eau et de la forme d'habitation, le cœur de cette étude est identifié : parmi les ménages déclarant avoir accès à l'eau par un compteur commun, 74% habitent dans une cour commune. Dans la suite de ce texte, une présentation des résultats est faite avec insistance surtout sur cette association compteur commun pour cour commune. Ils ont permis ainsi de déceler trois ménages par compteur commun, ce qui correspond aux statistiques de l'Institut National de la Statistique (INS) portant sur l'habitat : 3 ménages par cour commune (INS, 2015). Il a été également dénombré 20 personnes par compteur, ce qui est supérieur au critère établi par l'Etat du Niger pour calculer le taux d'accès à l'eau (chaque branchement individuel prévu pour alimenter au plus dix personnes). Ce ratio montre une pression sur les dispositifs techniques dans les cours communes. En effet, dans la plupart des cours, il n'y a qu'un seul point d'eau courante, un robinet pour tous les ménages (Photo n°2).

Photo n°2 : Accès à l'eau dans une cour commune : A gauche : « compteur commun » et robinet à l'entrée d'une cour à Gandatché. Au centre Régulation des heures d'accès à l'eau par robinet cadenasé bassines des ménages à Niamey 2000. A droite : cour d'un *celibaterium* : derrière chaque porte, un logement loué (véranda-chambre), lors de l'enquête de terrain, le compteur d'eau était coupé.



Source : Sandrine Vaucelle (2015) et Younsa Harouna Hassane (2016, 2019)

L'accès à l'eau par un seul robinet est fortement contraignant pour les ménages : cela les conduit à devoir réguler leurs usages de l'eau et les quantités nécessaires pour leurs besoins (boisson, cuisine, lessive, douche, lavage des voitures et motos...). Sur le terrain, sont observés de nombreux cas de restriction volontaire, où le propriétaire interdit un accès temporaire au robinet. Ceci est pratiqué tous les jours, y compris les jours de réjouissance (baptême ou mariage réunissant de nombreux convives) car ces fêtes induisent une surconsommation d'eau, parfois qualifiée de gaspillage par l'usager-abonné. Il peut ainsi limiter les consommations d'eau des autres usagers de la cour, en cadenasant le robinet ou le compteur à certains moments de la journée ou en fin de mois.

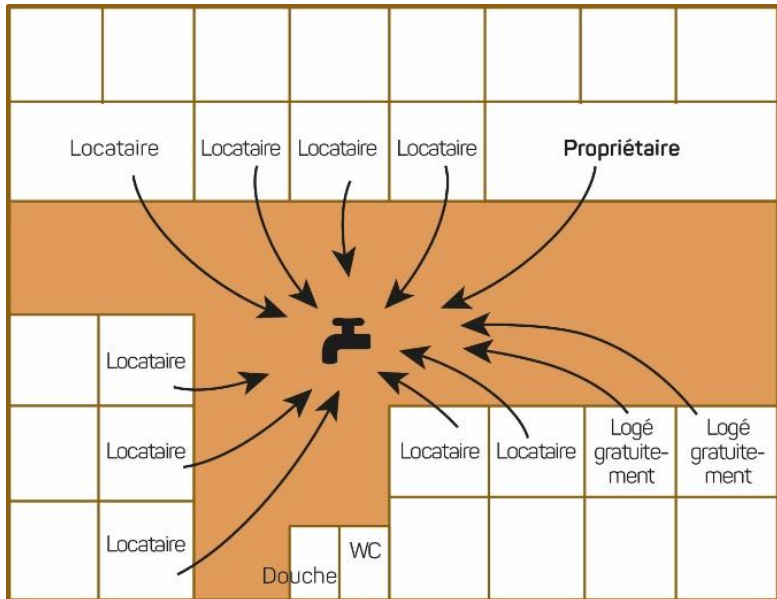
2.3. Compteur commun et micro-communauté de cour commune

Dans le cadre de la cour commune, l'accès à l'eau est régulé, tout comme les usages des autres services et parties communes : l'individu se plie aux règles de la cour. La vie de courée peut ainsi s'apparenter à une « micro-communauté » comptant en moyenne une vingtaine de personnes, ayant des liens familiaux ou non avec des statuts bien différenciés (propriétaire, locataires, logés gratuitement à qui la chambre est offerte pour différentes raisons et sur des durées variables), mais tous soudés par une vie quotidienne partagée et normée par le groupe (partage de l'électricité et de l'eau pour la cuisine, les toilettes, la douche, mais aussi partage des moments de réjouissances et de deuil). Les formes de régulation pour l'eau varient selon les cours, l'enquête de terrain a permis d'identifier plusieurs modes de répartition de paiement de la facture.

2.3.1. Micro-spatialité des usages de l'eau dans la cour commune

A l'échelle de la cour, il est intéressant d'observer de micro-spatialités selon les différents usages de l'eau : le point d'accès à l'eau du service public se différencie donc des points de consommation de l'eau comme le montre la figure n° 2.

Figure n°2 : Accès à l'eau au sein d'une cour commune où réside le propriétaire, abonné du service de l'eau



Source : H. Younsa (2019)

Il y a un robinet au centre de la cour, auquel les habitants peuvent boire ou se laver les mains, mais surtout auquel ils vont s'approvisionner avec des bouilloires, des seaux ou des canaris (grandes jarres, poteries traditionnelles du Niger). Chacun porte ensuite les quantités d'eau nécessaires aux différents usages à l'intérieur de son logement ou vers les commodités. Chaque ménage cuisine dans son logement ; quant aux commodités, elles sont partagées entre tous les habitants car il n'y a qu'une douche et un WC par cour commune.

Dans les *celibateriums* construits pour loger plusieurs locataires, quand il s'agit d'un investissement immobilier, le propriétaire n'y réside généralement pas. Pour les constructions de standing supérieur, il peut y avoir un point d'eau dans chaque logement, mais dans ces cas-là, les enquêtes de terrain montrent que le propriétaire préfère avoir un compteur commun pour mieux répartir les charges, plutôt qu'un compteur par logement, en raison du surcoût que cela pourrait entraîner à l'installation et du risque accru d'impayés que la facturation individuelle pourrait entraîner. Ce risque est d'autant plus fort qu'il y a effectivement une forte mobilité résidentielle des locataires qui parfois quittent sans préavis leur logement et sans s'être acquitté de toutes leurs charges. Au Niger, les droits et devoirs du propriétaire et du locataire doivent être inscrits dans un contrat de bail, mais, dans les faits, cette obligation réglementaire n'est guère mise en pratique.

Dans ces formes d'habitation de cour, plusieurs ménages résident et se partagent l'eau, ce qui crée une micro-communauté de l'eau, liée par le compteur, le robinet et la facture d'eau à payer.

2.3.2 Entre tensions et régulations, le paiement de la facture à l'échelle de la cour commune

Quand la facture mensuelle arrive dans la cour commune, portée par un agent du service de l'eau, comment le paiement se passe-t-il ? Ce n'est pas toujours l'abonné au service qui paye. L'enquête a montré six situations différentes (Tableau 1) avec les avantages et inconvénients de chaque méthode, en insistant sur les sources potentielles de tension et sur les modes de régulation.

Tableau I : Les différentes façons de payer les factures d'eau mensuelles par les usagers des compteurs communs

Mode de répartition entre usagers	Fréquence	Fréquence
I seule personne paye la facture	38%	38%
Partage selon le nombre de ménages	40%	62%
Partage selon le nombre d'usagers	15%	
Forfait pour les locataires	3%	
Par rotation	2%	
Vente d'eau au détail aux locataires	2%	
Total	100%	100%

Source : enquête de terrain (2016).

Le cas le plus simple (la facture est payée par une seule personne) ne correspond pas à la situation la plus fréquente : 38% des cas. Il s'agit alors généralement d'une cour familiale dont la composition moyenne se répartit entre ménages propriétaires (53%), personnes logées à titre gratuit, enfants, parentèle ou invités (29%), et locataires (18%). Parmi ces usagers de l'eau, la personne qui prend en charge la facture peut être le propriétaire-abonné, cela peut être aussi un locataire ou un autre habitant de la cour qui offre l'eau. L'enquête montre que le fait d'assurer le paiement de la facture repose sur diverses motivations : par exemple, la générosité d'une personne qui a des revenus importants ou qui est présente sur place au moment où arrive la facture et décide de la payer sans attendre.

Dans 62% des cas, la charge de la facture est répartie entre les usagers, selon cinq méthodes de calcul différentes. Le choix de la méthode est le plus souvent effectué par le propriétaire ou par le plus vieux locataire.

La méthode la plus usitée (40% des cas) consiste à diviser la facture par le nombre de ménages, le plus souvent 3 ménages. Ce système de parts égales ne prend pas en compte le nombre d'usagers, ni les usages de l'eau : les célibataires sont contraints de payer autant qu'une famille. Cette méthode, qui convient bien aux villas mitoyennes partageant le même compteur, ne fait pas l'unanimité dans les cours communes. Les célibataires ou les couples sans enfant doivent accepter de payer autant que les ménages les plus nombreux (cas des ménages polygames, comptant parfois comme un seul ménage, avec plusieurs co-épouses, chacune ayant plusieurs enfants). Les témoignages montrent que ces situations sont parfois vécues comme injustes (« *je suis obligé de payer pour une eau que je ne consomme pas* »), conduisant certains locataires à déménager vers une cour commune où la répartition des charges serait moins en leur défaveur.

Dans 15% des cas, la facture est partagée en fonction du nombre d’usagers, « *ce sont les plus nombreux qui payent plus* » déclare un enquêté. Cette formule est utilisée majoritairement par les locataires (66% des cas), présents dans la cour commune sans avoir de liens familiaux. De manière générale, les usagers considèrent cette méthode comme la plus équitable, même si les critères et la clé de répartition ne sont pas toujours explicités et même si la règle de calcul repose sur une estimation parfois imprécise du nombre d’usagers. Traditionnellement dans un cadre familial ou amical, les habitants hébergés à titre gracieux, les invités ne payent pas l’eau et ne sont pas comptés comme consommateurs d’eau au moment où il faut payer la facture. Cependant, dans certains cas qui deviennent de plus en plus fréquents sous l’influence de pratiques observées à Ouagadougou (Burkina Faso) par Younsa H. Hassane en 2011, il arrive que les invités, soient comptés comme une part s’ils restent plus de dix jours. De même, ce système permet aussi de faire payer un peu plus un ménage qui utilise le robinet pour mettre l’eau en sachets et vendre ensuite ces poches pour un « usage nomade » dans la ville. Il s’agit souvent d’une contribution forfaitaire à la facture qui n’est pas proportionnelle aux volumes utilisés pour produire les sachets.

Dans 3% des cas, le propriétaire-abonné demande une participation symbolique à ses locataires (par exemple 1 000 FCFA, pour une facture qui coûte 10 000 FCFA), une contribution qui ne tient pas compte de leur consommation réelle. Dans ce cas, le propriétaire habite sur place et partage sa maison avec des locataires. Selon l’enquête, cette contribution est présentée comme un mélange de générosité de la part du propriétaire et de solidarité entre usagers d’un même compteur.

Dans 2% des cas, la facture mensuelle est payée par rotation, notamment dans le cas de villas mitoyennes ayant le même compteur. Cette situation est souvent liée au partage de la villa suite à un décès ou à une recomposition de la famille. Ce système de paiement à tour de rôle nécessite une certaine stabilité des ménages dans le temps et, plus encore, de bien s’entendre car, sur l’année, les volumes d’eau consommés et les factures mensuelles varient fortement en fonction des saisons et des variations de la température (la consommation d’eau augmente fortement pendant les périodes de canicules, entre mars et mai).

Enfin, dans 2% des cas, le propriétaire peut anticiper le paiement de la facture en vendant de l’eau au détail à ses locataires : il s’agit d’une consommation avec prépaiement. Si cette pratique de vente à ses voisins dans le quartier est ancienne, elle commence à être pratiquée aussi à l’intérieur des cours communes, entre bénéficiaires du même compteur. C’est le propriétaire qui fixe à sa guise le prix de l’eau. Généralement, il suit le prix du marché des services alternatifs au réseau, comme ceux pratiqués à la borne-fontaine ou par les marchands d’eau. L’avantage pour le locataire est de lisser ses dépenses d’eau au jour le jour et de bénéficier d’un volume d’eau sans avoir à faire la queue à la borne-fontaine. Quant au propriétaire, il contrôle les volumes consommés dans sa cour ce qui lui permet d’éviter le gaspillage d’eau, et il simplifie la collecte des contributions financières, ce qui lui permet de ne pas être en difficulté au moment où la facture arrive.

Au-delà des dispositifs sociaux mis en œuvre à l’échelle de la cour pour répartir la facture d’eau dans les cas de compteurs partagés, des questions peuvent se poser

sur les effets produits à l'échelle du service et de la ville par l'ensemble de ces compteurs communs pour cours communes.

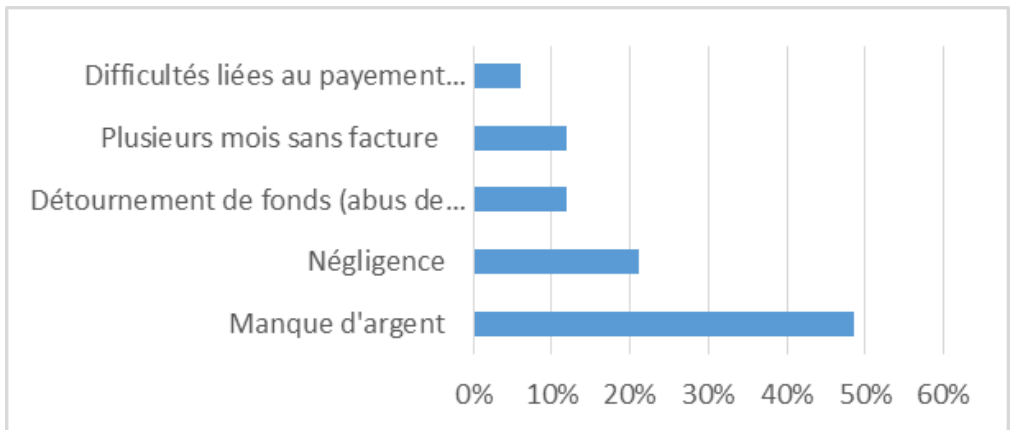
2.4. Du risque de coupure d'eau pour cause d'impayés pour les ménages de cours communes, aux enjeux de durabilité socio-économique

Depuis la réforme de l'eau conduite au Niger en 2001 et en vue d'améliorer l'équilibre financier du service, l'opérateur national, la SEEN, œuvre pour améliorer le recouvrement des factures d'eau et donc lutter contre les impayés de facture. Pour prendre la mesure des impayés, la présentation de la vision des ménages s'avère nécessaire, mais aussi d'autres facteurs liés à la répartition du paiement de la facture entre les ménages de la cour.

2.4.1. Coupures d'eau pour impayés : la vision des usagers

Les coupures d'eau et leurs causes ont été étudiées pour appréhender les facteurs de précarité hydrique. Au cours de l'enquête, 30% des abonnés déclarent avoir « *connu au moins une coupure d'eau pour non-paiement de facture* ». Le plus souvent, les usagers ont leur compteur coupé à la troisième facture impayée. La durée de coupure pour impayé est très variable, le plus souvent de quelques jours, elle peut durer plusieurs mois, en fonction du montant de l'impayé. Les usagers donnent eux-mêmes la raison pour laquelle ils ont été coupés (figure n°3), les différents motifs ont été regroupés en catégories, les trois premières étant liées aux usagers eux-mêmes, les deux dernières à la relation entre l'utilisateur et l'opérateur.

Figure n°3 : Les principales causes de coupure selon les enquêtés



Source : enquête de terrain (2016)

Une première série de raisons est liée aux usagers eux-mêmes, le manque d'argent est la principale raison dans 48% des cas, l'impayé est lié aux difficultés de paiement, aux retards qui s'accumulent et entraînent la coupure du compteur. C'est un facteur de pauvreté monétaire, qui conduit les usagers à avoir alors recours aux services alternatifs qu'au service public, pourtant nettement plus chers au mètre cube, mais dont l'accès peut être ponctuel et pour de petits volumes.

La négligence est une autre raison classique : 21% des usagers reconnaissant avoir oublié de payer. Ce type de coupure trouve un règlement très rapide, le plus souvent dans la journée, car, dès qu'ils n'ont plus d'eau, ces usagers vont payer leurs factures pour régulariser leur situation et bénéficier à nouveau du service.

Une troisième raison est directement liée au « compteur commun » et aux tensions déjà évoquées liées au partage de la facture (quand certains ne peuvent/veulent pas payer et que les autres ne veulent/peuvent plus payer pour eux, la situation pouvant s'aggraver jusqu'à la coupure). Dans 12% des cas, les usagers déclarent avoir été victimes d'un détournement de fonds et décrivent un abus de confiance. La personne de confiance s'estime parfois au-dessus des règles internes qui régissent la cour commune. Par exemple,

le fils du propriétaire qui habite avec nous, les locataires, a collecté l'argent pour payer les factures d'eau. Mais depuis des mois, il gardait l'argent pour ses propres besoins jusqu'au jour où les agents de la SEEN sont venus couper l'eau. Notre voisin (un locataire) a payé pour le remettre l'eau et depuis, c'est lui qui gère le compteur, il collecte l'argent et paye la facture.

Ces personnes indélicates doivent éviter les autres pour ne pas se faire insulter et doivent parfois partir de la cour commune pendant quelques jours pour éviter d'en venir aux mains. Ils doivent attendre que la tension retombe et surtout que les autres usagers se soient arrangés autrement pour payer la facture pour que la SEEN remette l'eau.

Un second type de raisons est lié à la relation entre l'utilisateur et l'opérateur : 12% des ménages coupés déclarent l'avoir été car ils n'ont pas reçu de facture de la SEEN pendant plusieurs mois et, quand ils en ont reçu une, ils n'ont pu faire face aux impayés cumulés. Dans le Rapport technique de 2017, la SEEN indique 579 réclamations pour « factures non reçues » pour l'ensemble du pays (SEEN, 2018). L'opérateur a effectivement connu un problème informatique de gestion de la clientèle au moment de la migration vers un nouveau logiciel (Gdor), ce sont les nouveaux branchés qui ont été le plus concernés⁵. Certains usagers ont considéré cette situation comme une aubaine : « *Tant que je ne reçois pas de facture, je peux consommer sans payer !* » ou « *je ne suis pas dans la base, ne nous signalons pas, pourvu que ça dure !* ». En principe si l'abonné ne reçoit pas de facture, il doit le signaler au service clientèle qui lui propose de payer par échéancier. Certains usagers abusent de la défaillance du système, profitant de la non-facturation pendant parfois plusieurs années sans se déclarer. C'est la raison pour laquelle la SEEN conduit de grandes campagnes de changement des compteurs et de régularisation de ces anomalies (mise à jour de la facturation, avec des arriérés parfois très importants), pour lesquelles elle diffuse des communiqués radio-télévisés annonçant les coupures pour ceux qui ne sont pas à jour dans le paiement des arriérés de facture.

⁵ Ces nouveaux branchés sont le plus souvent dans la catégorie des branchements sociaux. Il s'agit de ménages qui ont bénéficié, au moment de leur abonnement au service, d'un branchement subventionné à 80% et financé par les partenaires techniques et financiers (PTF).

Enfin, dans 6% des cas, les usagers déclarent avoir été coupés suite à des difficultés pour le paiement électronique de leur facture. La possibilité de payer sa facture avec un téléphone portable est un dispositif récent dont la mise en route a connu quelques dysfonctionnements (SEEN, 2018).

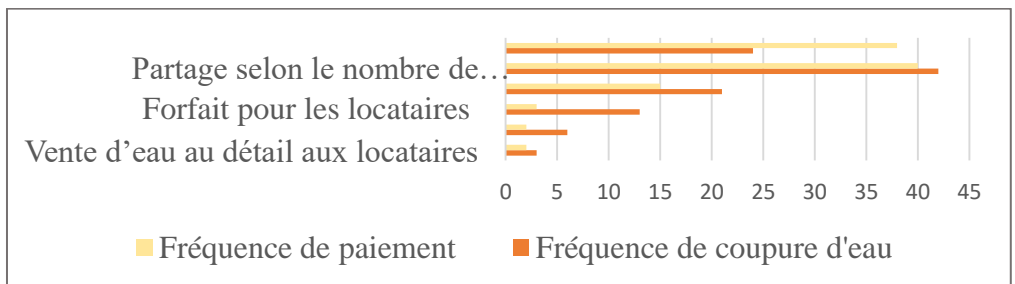
Cette vision des usagers donne un certain nombre d'explications à leur situation d'impayé. Pour approfondir la compréhension des impayés, l'analyse à travers d'autres facteurs explicatifs est nécessaire.

2.4.2 Le partage de la facture au sein de la cour : une grille de lecture des causes de coupure pour impayés

Les coupures pour impayés trouvent aussi leur explication dans une répartition des coûts déséquilibrée entre les usagers de l'eau. Cette analyse peut être conduite à trois niveaux : le partage de la charge de la facture, la tarification progressive et les branchements sociaux.

Sur un premier plan, concernant les différentes manières dont les ménages répartissent entre eux au niveau de la cour commune la charge de la facture d'eau du « compteur commun », nous nous sommes interrogés sur les méthodes de calcul qui présentent le plus de risque de coupure comme le montre la figure n°4.

Figure n° 4 : Fréquences comparées des modes de paiement de la facture et des coupures d'eau (en % de l'échantillon)



Source : enquête de terrain 2016

Quand une seule personne paye (38%), le risque de coupure pour impayé est moindre (24%). Dans tous les autres cas, avec une fréquence de coupure plus importante que la fréquence de paiement, le risque d'impayé est accru, surtout en cas de forfait pour les locataires, de paiement par rotation ou de partage équitable selon le nombre d'usagers. Ce type d'information, dont les enquêtés n'ont jamais fait mention, pourrait utilement éclairer les ménages quand ils font le choix de la méthode de répartition de la facture.

Sur un deuxième plan, la structure de la tarification du service d'eau est un facteur aggravant les impayés pour les usagers des cours communes, car elle s'effectue par tranches progressives, la première tranche étant appelée tranche sociale (Tableau 2).

Tableau II : Tarif de l'eau au Niger depuis 2005, prix du mètre cube en FCFA selon les trois tranches tarifaires

Tranches	2005	2006-2007	Depuis 2012
0-10 m ³ /mois	127	127	127
11-40 m ³ /mois	246	279	321
+ 40 m ³ /mois	415	448	515

Source : SPEN (2018)

Quand l'abonné consomme peu d'eau (moins de 10 m³/mois), il est dans la première tranche tarifaire et la facture à payer chaque mois représente une somme qui n'est pas très importante. La situation est plus difficile quand l'abonné se situe dans les tranches supérieures, surtout avec la grille tarifaire en vigueur depuis 2012 qui renforce, par rapport aux précédentes grilles, le prix de l'eau dans les tranches supérieures.

Photo n°3 : Facture mensuelle de la SEEN d'un usager domestique (usager « particulier », compteur de « diamètre 15 ») qui a 6 mois d'arriérés (octobre 2015-mars 2016), pour un total supérieur à 80 000 F CFA (soit 123 €). Lors de l'enquête de terrain, le « compteur commun » de cette cour commune était coupé. Les 18 mètres cubes d'eau facturés au mois d'avril 2016 se répartissent dans les deux premières tranches tarifaires : les 8 m³ de la deuxième tranche coûtent plus de deux fois plus cher que les 10 premiers m³ de la tranche sociale.

Fig. 8 : Facture mensuelle de la SEEN (Source : enquête terrain, 2016).

Société Anonyme au Capital de 1.000.000.000 F CFA
R.C.C.M. NI - NIM 2005 - B - 0560 - N.I.F. : 4419
Blvd du Zarmaganda - B.P. 12 209 Niamey - Niger - Tél. (227) 20 72 25 00 / 01
Fax : (227) 20 72 26 21 - Compte Bancaire BOAN N° 010 890 100 10

SEEN
Société Anonyme au Capital de 1.000.000.000 F CFA
Blvd du Zarmaganda - B.P. 12 209 Niamey - Niger - Tél. (227) 20 72 25 00 / 01
Fax : (227) 20 72 26 21 - Compte Bancaire BOAN N° 010 890 100 10

CENTRE DE: AG-MADUREY Facture imprimée le 12.05.2016 **FACTURE** ORIGINAL
Client: [REDACTÉ] Facture sur relevé Etape A
Contrat [REDACTÉ]
N° Abonné [REDACTÉ]
Police [REDACTÉ]
Regroupement [REDACTÉ]
Catégorie 01 PARTICULIER
Tarif 650
Diamètre souscrit 015

Consommation
Compteur n° [REDACTÉ]
Conso. facturée (m³) 18
Durée (jours) 042
Nouvel index 1.368 4/05/2016
Ancien index 1.350 23/03/2014
Date de passage du relevé 4/05/2016
Différence d'index 18
Compteur n° [REDACTÉ]
Nouvel index [REDACTÉ]
Ancien index [REDACTÉ]
Différence d'index [REDACTÉ]

Impayés au 6/05/2016
Mois Montant
3/2016 9.129
2/2016 7.524
1/2016 3.030
12/2015 3.672
11/2015 3.672
10/2015 6.882

Facturation
Quantité Prix unit. Montant HT
Eau Tranche 1 10 127 1.270
Eau Tranche 2 8 321 2.568

Arriérés 6 mois 40.685
Echecs 0
Autres 1.785
Avances 3
Rembours. 0
TOTAL 76.374

Redevance 400
TVA à 19,00% Base 400 76
Tva exonérée base: 3.838 729
TOTAL TTC 5.043
A DEQUIRE (exonération): (729)

A REGLER AVANT LE **2/06/2016** NET A PAYER **4.314**
En cas de paiement espèces le montant du timbre est égal à: 150 Francs CFA

Facturation 4.314
Solde antérieur 76.374
Montant dû 80.690

Si règlement électronique saisir n° abonné: [REDACTÉ] puis période: 042016 opéré par **VEOLIA**

Source : enquête de terrain (2016)

Sur le troisième plan, observer dans la durée les branchements sociaux qui sont installés dans le cadre de grandes campagnes d'équipements conduits pour

développer l'accès à l'eau au Niger. Un branchement social coûte environ 100 000 FCFA (153 €), une somme importante dans un pays où 43% population dispose de moins de 1,25 dollar par jour. Si leur installation est financièrement prise en charge à 80% par les bailleurs internationaux, les PTF, dont la Banque mondiale est le chef de file, ces branchements fournissent de l'eau aux plus démunis qui ont les plus grandes difficultés à honorer ensuite les factures d'eau. S'ils ne payent pas leur facture, la SEEN leur coupe l'eau, se pose alors la question de la durabilité de ces investissements.

Sur ces trois plans, la répartition des coûts, telle qu'elle est effectuée au Niger pour les habitants des cours communes ayant un compteur commun, peut accroître le risque de coupure d'eau pour impayés. Que les causes soient internes à la vie de la courée ou qu'elles soient liées à des facteurs organisationnels, elles se cumulent. Sur un plan plus général encore, cette question peut être abordée en termes de durabilité socio-économique.

Pour les ménages des cours communes, le partage du compteur, associé à une tarification progressive, est facteur de risque de coupure pour impayé. Ce point reste trop méconnu, alors que c'est une clé de compréhension pour une gestion durable de l'eau urbaine, que ce soit pour les ménages (peu armés pour maîtriser leurs consommations et leurs factures), l'opérateur (qui tente d'améliorer le taux de recouvrement des factures) ou plus largement les acteurs du développement (l'Etat et les PTF qui financent le secteur dans le cadre du développement et de la lutte contre la pauvreté). Les coupures pour impayés peuvent conduire certains usagers à nourrir une méfiance dans le compteur : mesure-t-il bien ? Au-delà du compteur, les enquêtes ont montré, que dans certaines cours, une défiance est nourrie vis-à-vis de la SEEN, reposant sur un fort mécontentement, surtout concernant la non-continuité du service pendant les périodes de canicule. La confiance étant au cœur de la relation entre l'utilisateur et le service, la renforcer est un enjeu pour les gestionnaires de l'eau qui souhaitent moderniser le service.

3. Discussion

L'étude révèle que la cour commune, espace accueillant les citadins aux « revenus modestes » apparaît comme une micro-communauté dans les villes sahéliennes. En effet, dans chaque cour, pour la gestion des parties communes (commodités) et des services partagés (eau, électricité), les usages sont normés et contrôlés par le groupe, de façon passive ou active : les activités de chacun se font à la vue et au su de tous, pouvant faire l'objet de regards réprobateurs, commentaires, critiques, rappels à l'ordre ou autres mises au point sur ce qui se fait ou ne se fait pas, de la part des autres usagers, surtout les plus âgés. Quand le chef de ménage est à la retraite, il surveille parfois les usages de l'eau dans la cour et peut limiter les abus. Ce constat a été déjà fait A. Gueye (2012) dans les quartiers populaires de Dakar (Sénégal) où l'accès à l'eau du réseau public dans la cour commune se matérialise par un point d'eau unique. Que la cour soit familiale ou avec des locataires, il y a donc une sorte de règlement intérieur non écrit dont les règles sont tacites ou explicites. Ceci permet une régulation du groupe, notamment dans son accès à l'eau, un service essentiel. Il ne s'agit pas ici de régulation au sens où les acteurs

publics régulent un secteur essentiel (Boumakani, 2013) ou au sens de la gouvernance urbaine (A. Dubresson, S. Jaglin, 2002). Il s'agit bien d'auto-régulation à l'échelle des habitants de la cour commune pour une gestion économe de l'eau ou pour le paiement des factures d'eau ou d'électricité. C'est ce qui explique les robinets avec cadenas et des ustensiles de stockage à proximité du point d'eau selon les constats faits dans les quartiers étudiés par H. Younsa (2019). Les observations de terrain montrent que le propriétaire, surtout s'il habite la cour commune, joue ce rôle dominant, sinon, c'est son enfant, son frère ou un proche qui y habite et qui, par procuration, tient cette place prépondérante surtout dans les quartiers traditionnels. Dans les *celibateriums*, le propriétaire peut rémunérer une personne de confiance pour gérer les locataires à sa place. Plusieurs auteurs ayant étudié les sociabilités qui se créent autour de l'eau et de ses usages dans les pays africains en développement ont montré qu'existent de véritables communautés de l'eau à l'échelle de la borne-fontaine ou du quartier (S. Jaglin, 2005 ; A. Gueye, 2012). A l'échelle de la cour commune aussi se retrouvent des sociabilités, des facteurs de tension (le partage d'un bien rare, le paiement de la facture), mais aussi des facteurs qui rapprochent les personnes vivant dans cet espace et partageant quelques usages, comme celui de l'eau. C'est la gestion de la facture unique d'eau pour tous les usagers qui sont invisibles pour l'opérateur de l'eau qui aggrave les conflits de voisinage. A Ouagadougou au Burkina Faso, Wara (2011) et Zoumbara (2011) ont montré à travers des articles de presse comment les factures d'eau des cours communes provoquent des tensions entre usagers. La solidarité qui existe traditionnellement dans les villes africaines pour le partage des biens se heurtent à la réalité des services urbains en réseau. Dans un pays sahélien marqué par l'insécurité hydrique et la pauvreté des populations, il est socialement bien vu de payer la facture d'eau, de l'offrir à ses proches (S. Vaucelle ; H. Younsa, 2018). Mais avec 20 personnes en moyenne par compteur, il est parfois difficile pour une personne seule de payer les factures d'où les coupures pour impayés qui arrivent aux personnes généreuses voulant prendre en charge les consommations de lieux de culte ou de la grande famille. Le risque de coupure pour une forte consommation s'aggrave avec la tarification par tranche progressive. En effet, la structure du tarif est effectivement un facteur fréquemment évoqué dans la littérature, le prix de l'eau pouvant être considéré comme un levier d'action : le compteur est un outil de mesure qui devrait permettre à l'utilisateur de maîtriser sa consommation. Dans toutes les villes où ce type de tarification est en vigueur, les usagers des compteurs rencontrent beaucoup de difficultés et sont vulnérables aux coupures pour impayés (M. Diop, 2011 ; A. Gueye, 2012).

Conclusion

Si l'objet technique ordinaire que les usagers qualifient eux-mêmes de « compteur commun » attire l'attention des chercheurs, il mérite aussi l'attention des gestionnaires de l'eau et des acteurs de l'aménagement urbain qui sont en charge de l'extension de la ville et des réflexions sur les formes de bâti et le niveau d'équipement pour les nouveaux quartiers. Au terme de cette réflexion sur les compteurs communs des cours communes dans une ville sahélienne, il est

indispensable d'insister sur le fait qu'une approche technique ne peut être conduite sans une approche territoriale à l'échelle de la parcelle qui enrichit la compréhension des phénomènes urbains. Pour éviter les tensions liées aux usages de l'eau, de nombreuses régulations sont mises en place dans la courée pour partager la facture entre les usagers. L'abonné au service d'eau joue un rôle d'intermédiaire entre l'opérateur et les autres usagers de la cour ; il est aussi une figure centrale de ces régulations informelles.

Ces paramètres sont intrinsèquement liés à l'échelle de la parcelle où traditionnellement sont associés une cour, un compteur et un robinet. De fait, au-delà des mutations en cours, l'habitat au Niger reste principalement structuré par la forme de l'habitation de cour et le partage du compteur d'eau demeure la forme typique de la cour commune. Le nombre d'habitants par cour s'accroît, ainsi que les consommations nominales. Le standard de confort des cours communes s'améliore, avec davantage de robinets dans les espaces privés, les logements, sollicitant d'autant plus le compteur.

Si le couple compteur commun et cour commune semble indissociable dans le contexte des villes sahéliennes, y associer un tarif par tranches progressives est un élément perturbateur qui peut conduire à des situations de coupure pour impayés, alors qu'il est *a priori* prévu pour lutter contre le gaspillage : si le prix du mètre cube augmente, l'usager peut réguler sa consommation, mais seulement jusqu'à un certain point, et à partir du moment où les consommations de base ou vitales sont assurées. Quand le compteur dessert plusieurs usagers, la maîtrise des consommations est rendue plus difficile. Par cette étude de cas pratique, une situation urbaine spécifique a été étudiée dont il faudrait tenir compte pour trouver une solution tarifaire adaptée, compatible avec la demande (une demande peu solvable, fragile économiquement parlant, vulnérable). De manière plus générale, il est important de conduire des études urbaines (géographiques, socio-économiques, anthropologiques), pour mieux connaître les usagers dans leur contexte spatial et les spécificités de chaque service. Les effets de cette situation urbaine généralisée intéressent autant les gestionnaires de l'eau que ceux de l'aménagement urbain.

Références bibliographiques

- ADAMOU Abdoulaye, 2012, Mobilité résidentielle et processus d'étalement de la ville de Niamey (Niger). Thèse de doctorat, Géographie, Université Abdou Moumouni, 302 p.
- BARRAQUE Bernard., 2013, « Le compteur d'eau : enjeux passés et actuels », *Sciences Eaux & Territoires*, n°10, p 98-105.
- BERTRAND Monique, 1999, « Bamako (Mali) : habitat de cour et mobilités résidentielles », *Espaces, populations, sociétés*, 1999-1, Les populations de l'Afrique subsaharienne, p.119-137.
- BONTIANTI Abdou, YOUNSA HAROUNA Hassane .2012, « L'offre du service de l'eau dans les quartiers précaires de Niamey : de la ségrégation hydrique

à l'émergence de nouveaux acteurs », *Revue Mu Kara Sani*, IIRSH/UAM, vol. 17 décembre 2012, p.142-160.

DIOP Moussa, 2011, « La tarification de l'eau dans les villes sénégalaises et l'accès à l'eau des plus pauvres », in *Crise de l'eau et politique de privatisation en Afrique*, *Partage des Eaux*, numéro spécial, URL : <http://www.partagedeseaux.info/La-tarification-de-l-eau-dans-les-villes-senegalaises-et-l-acces-a-l-eau-des>

DUPONT Vianney, 2010, Financement des services d'eau en milieu urbain au Niger, AFD, Focales n°4, octobre 2010, 144 p.

GUEYE Amy., 2012, Précarité et service d'eau potable et d'assainissement : les quartiers pauvres de Dakar (Sénégal) à l'épreuve des projets communautaires, Thèse de doctorat, Géographie : Institut de géographie et d'aménagement régional, Nantes et Université Cheikh Anta Diop, Dakar, 396 p.

Institut National de la Statistique du Niger, 2016, Tableau de bord social, Niamey, 117 p.

Institut National de la Statistique du Niger, 2015, État et structure de la population du Niger en 2012, Niamey, 88 p.

Issaka H., 2013, La promotion immobilière informelle à Niamey : l'irrégularité comme réponse à la crise du logement, *Urbanités*, novembre 2013, URL : <http://www.revue-urbanites.fr/la-promotion-immobiliere-informelle-a-niamey-lirregularite-comme-reponse-a-la-crise-du-logement/>

JAGLIN Sylvie., 2005, Services d'eau en Afrique subsaharienne : la fragmentation urbaine en question. CNRS Editions, Paris, collection « Milieux et sociétés ».

MOTCHO Kokou Henri., 1991, Cadre de vie et système de santé à Niamey (Niger), Thèse de doctorat, Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux, 330 p.

SIDIKOU Arouna.Hamidou., 1980, Niamey. Etude de géographie socio-urbaine, Thèse de Géographie, Rouen, Université Normandie, 448 p.

Société d'exploitation des eaux du Niger (SEEN), 2018, *Rapport technique 2017*, Niamey, 63 p.

TIDJANI ALOU Mahaman., 2005, « Le partenariat public-privé dans le secteur de l'eau au Niger : autopsie d'une réforme », *Annuaire suisse de politique de développement*, 24-2, 2005, consulté le 28 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/360>

VAUCELLE Sandrine, YOUNSA HAROUNA Hassane., 2015, « Territorialisation des modes d'accès à l'eau à Niamey », *Cahiers Illustrations, Cahiers d'Outre-Mer*, n° 270, vol 68, p 276-278.

- VAUCELLE Sandrine., YOUNSA HAROUNA .Hassane., 2018, « Vivre avec l'insécurité hydrique dans une ville sahélienne : les stratégies d'adaptation des ménages de Niamey (Niger), *Urbanités*, Dossier / Urbanités africaines, octobre 2018, URL : <http://www.revue-urbanites.fr/urbanites-africaines-vaucelle-harouna/>
- WARA Habibata., 2011, Les factures d'eau dans les célibatériums de Ouagadougou : une pomme de discorde entre locataires, *lefaso.net*, URL : <http://lefaso.net/spip.php?article43858>
- YOUNSA HAROUNA Hassane 2014, La précarité hydrique dans l'accès aux services de l'eau potable dans une ville sahélienne : le cas de Niamey (Niger), Mémoire de Master II Géographie, Université Bordeaux Montaigne, 132 p.
- YOUNSA HAROUNA Hassane., 2019, Les services d'eau face aux défis urbains sahéliens : insécurité hydrique et initiative pour l'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Niamey (Niger), Thèse de Doctorat, Géographie et Aménagement, Université Bordeaux Montaigne et Université Abdou Moumouni, p. 315.
- ZOUMBARA Dabadi., 2011, Vie en « célibatériums » à Ouagadougou : ces factures qui divisent, *lefaso.net*, URL : <http://lefaso.net/spip.php?article40674>

ADDICTION AUX SMARTPHONES ET AFFAIBLISSEMENT DES LIENS SOCIAUX DANS LE GRAND LOMÉ

Kodjo Sena ATCHON

Université de Lomé, Togo

fulbert.adjayi20@gmail.com/uniurbaine@gmail.com

Résumé

Depuis plus de deux décennies, l'usage des smartphones a connu une croissance exponentielle dans le Grand Lomé. Cette forte pénétration des smartphones dans la vie des loméens a provoqué une addiction et un affaiblissement des liens sociaux. En adoptant une méthodologie qualitative basée sur l'entretien individuel et la technique d'échantillonnage à choix raisonné, cette recherche a pour objectif d'analyser les impacts que l'addiction aux smartphones a sur les liens sociaux dans le Grand Lomé. A l'issue des enquêtes de terrain, les résultats ont révélé que les loméens utilisent les smartphones pour des raisons de distraction, de besoins professionnels et d'estime de soi. Quant aux problèmes d'addiction aux smartphones, ils se généralisent et s'intensifient. Cette dépendance entraîne la baisse des contacts physiques, l'indifférence, la non-assistance aux personnes en danger et l'absence de communication directe. L'addiction aux smartphones a favorisé aussi la séparation de l'individu de sa sphère sociale en lui permettant de s'enfermer dans un monde artificiel inimaginable. Cette attitude engendre particulièrement la fragilisation des liens sociaux au sein des communautés urbaines.

Mots clés : Smartphones, liens sociaux, addiction, réseau social, communication.

Abstract

For more than two decades, the use of smartphones has grown exponentially in Greater Lomé. This strong penetration of smartphones in the lives of Lomé residents has caused addiction and a weakening of social ties. By adopting a qualitative methodology based on the individual interview and the reasoned-choice sampling technique, this research aims to analyze the impacts that smartphone addiction has on social ties in Greater Lomé. At the end of the field surveys, the results revealed that Lomé residents use smartphones for reasons of distraction, professional needs and self-esteem. As for the problems of addiction to smartphones, they are becoming widespread and intensifying. This dependence leads to a decrease in physical contact, indifference, non-assistance to people in danger and the absence of face-to-face communication. The addiction to smartphones has also favored the separation of the individual from his social sphere by allowing him to lock himself in an unimaginable artificial world. This attitude particularly leads to the weakening of social ties within urban communities.

Keywords: Smartphones, social links, addiction, social network, communication.

Introduction

Les technologies de l'information et de la communication (Tics) sont conçues dans les années quatre-vingt pour être distribuées à l'échelle planétaire. Elles s'adaptent peu à peu à un pluralisme culturel et sont soutenues par des politiques d'encouragement à « l'alphabétisation numérique » (De Bernard, 2003, p. 55). Depuis son apparition, plusieurs études sur l'usage des Tics oscillent souvent entre deux écueils. D'un côté, la technique produit un impact sur le corps social : il s'agit des effets de la violence télévisuelle sur les comportements des individus, les risques de mauvaises rencontres sur les réseaux sociaux, les méfaits de la visualisation de certaines images sur les pratiques sexuelles des jeunes adolescents, etc. De l'autre côté, ce n'est pas l'impact des Tics sur les usagers qui importe, mais ce que les usagers font avec ces outils selon leurs contextes sociaux. Pour sortir de cette confusion, il convient de repérer les spécificités d'usages excessifs des outils numériques et la manière dont les individus se l'approprient. Aussi, il s'agit de distinguer les usages émergents et les transformations sociales plus profondes que ces outils techniques occasionnent.

Dès le 20^{ème} siècle, la ville est devenue une forme nouvelle de développement de la société où s'opère une généralisation de l'usage des Tics avec l'émergence d'une forme spécifique de sociabilité. Caractérisée par une grande capacité d'accès aux innovations technologiques, la ville constitue, un lieu où s'élargissent les échanges les plus flexibles. Aujourd'hui, grâce aux Tics en général et aux smartphones en particulier, de nombreuses relations sociales sont devenues possibles. Cependant, l'usage excessif de cet outil numérique a affaibli les liens sociaux et les relations de proximité. Selon F. Akindes (2003, p. 7), « le lien social est un corpus de conventions sociales et de codes (convenances) d'échanges ritualisés qui permettent aux individus socialisés, dans et par une même communauté, de vivre ensemble ». Dans ce sens, il convient de comprendre le lien social comme ce qui maintient et entretient une solidarité entre les membres d'une même communauté.

Dans le Grand Lomé où la pauvreté touche plus de 22,5% de la population (DSRP4 2009-2011)¹³, on remarque que le smartphone s'impose comme la technologie de communication la plus utilisée dans les échanges d'information. Les statistiques des abonnés en sont un indicateur. Seulement pour le téléphone portable, de 1997 à 2009, le nombre d'abonnés au cellulaire passe de 56 000 à 15 495 420. La possession du smartphone dans les ménages sur le plan national est passée de 56% en 2010 à 60,7% en 2011. En 2015, l'usage du smartphone dans la ville de Lomé est chiffré à 92,4% (K. Odjih, 2011, p. 99).

Aussi, l'on observe un ensemble de métiers qui se développent à partir de l'usage du smartphone : vendeurs de cartes de recharge, des accessoires, réparateurs ou dépanneurs de cet outil de communication, etc. Ces métiers qui relèvent de

¹³ - Rapport de PNUD sur : Togo, profil de pauvreté (2006-2011).

l'économie informelle, constituent un véritable marché noir¹⁴ qui se développe dans la capitale togolaise et plus précisément à Déckon, un quartier situé au centre de Lomé. Ce constat montre à suffisance, le degré d'utilisation des technologies mobiles comme moyen de communication rapide.

Cette vulgarisation du smartphone dans la ville de Lomé démontre une familiarisation des populations avec cet objet. L'utilisation et la consommation des services liés aux Tics en général et aux smartphones en particulier ont entraîné le phénomène d'addiction et l'émergence des comportements qui frisent la déviance. Les relations de proximité et d'assistance sociale ont muté dans un modèle virtuel où le distanciel est privilégié au détriment du présentiel.

L'attachement aux smartphones amène les individus à accorder peu d'importance à leur environnement social et familial. Aussi, les calomnies et les dénigrements observés via les smartphones entraînent l'émergence des conflits interpersonnels et la dégradation du tissu social. Dans ce contexte, il est constaté que les liens sociaux au sens traditionnel ont connu un changement et un affaiblissement. Ce qui pose de grandes difficultés dans la construction d'une société durable et cohésive. Eu égard à de telle inquiétude, la question suivante se pose : comment l'addiction aux smartphones affaiblit-elle les liens sociaux dans le Grand Lomé ? Comme hypothèse, nous postulons que l'addiction aux smartphones a entraîné dans les liens sociaux, la désinvolture, le mépris et la faible conscience collective. En s'appuyant sur les théories du lien social de E. Durkheim (2007) et de la dépendance de J. Sichman (1995), cet article a pour objectif d'analyser les impacts que l'addiction aux smartphones a sur les liens sociaux dans le Grand Lomé. L'atteinte de cet objectif a nécessité l'adoption d'une méthodologie de travail.

1. Matériels et méthodes

Cette recherche porte sur le Grand Lomé. Géographiquement, le Grand Lomé est situé dans la région maritime, une des cinq régions administratives du Togo. Capitale du Togo, le Grand Lomé est situé à l'extrême sud-ouest du Togo et s'étend le long du littoral du Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest. Il est situé entre 1°13' de longitude Est et 6°07' de latitude Nord avec une altitude moyenne de dix mètres.

Depuis Août 2020, administrativement, le Grand Lomé comprend treize (13) communes réparties dans deux préfectures. Il s'agit de :

- La préfecture du Golfe constituée de sept communes : Golfe 1 (Bè Apédo), Golfe 2 (Hédzranawoé), Golfe 3 (Doumasséssé), Golfe 4 (Amoutivé), Golfe 5 (Aflao Gagli), Golfe 6 (Bguida), Golfe 7 (Aflao Sagbado) ;
- La préfecture d'Agoènyvé comprenant six communes : Agoènyvé 1 (Agoènyvé), Agoènyvé 2 (Légbassito), Agoènyvé 3 (Vakpossito),

¹⁴ Dans ce cas, le marché noir constitue l'ensemble des acteurs qui opèrent dans le domaine de la téléphonie mobile (vendeurs de cartes prépayés, des portables et de leurs accessoires) et qui sont installés de façon légale ou illégale aux abords des routes.

Agoènyvé 4 (Togblékopé), Agoènyvé 5 (Zanguéra), Agoènyvé 6 (Adétikopé).

En considérant le facteur démographique et l’ampleur des activités numériques, la recherche a porté sur les communes de Golfe 2, Golfe 4, Golfe 5 et Agoè-Nyivé 1. Ces communes connaissent une dynamique de population et une commercialisation accrue des outils numériques en tant qu’activité génératrice de revenu. Les quartiers qui ont été concernés par les activités de collecte des données sont entre autres : Agbalépédo, Adéwui, Totsi, Hédzranawoué, Nukafu, Adidogomé, Atikoumé, Dékon, Agoè-Asiyéyé, et Nyékonakpoè.

Concernant la méthodologie, cette recherche s’est appuyée sur l’approche qualitative. La méthode d’échantillonnage privilégiée est non probabiliste c’est-à-dire fondée sur le choix raisonné. Ici, l’enquêté qui doit faire partie de l’échantillon doit avoir un smartphone et âgé au moins de 14 ans. Sur cette base, 100 personnes ont été interrogées. Les caractéristiques sociodémographiques sont présentées comme suit :

Fig.1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

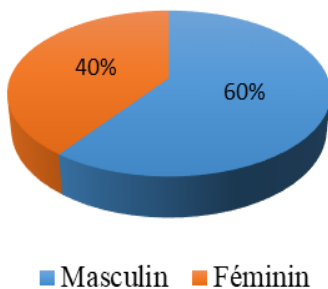
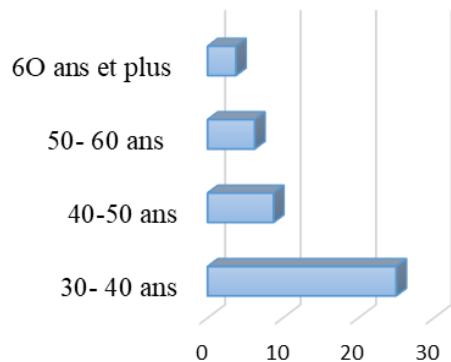


Fig.2 : Répartition des enquêtés selon leur âge



Source : Enquête de terrain - 2022

La figure 1 présentée ci-dessus montre que la majorité des enquêtés sont des hommes (60%). Ensuite, les données de la figure 2 nous renseigne que les personnes interviewées sont majoritairement comprises entre la tranche d’âge [30-40 ans].

S’agissant de la profession et du niveau d’instruction, les données se présentent comme suit :

Fig 3 : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction

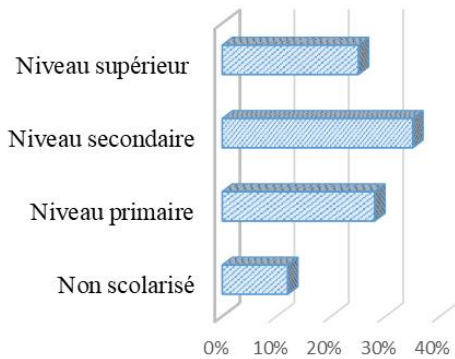
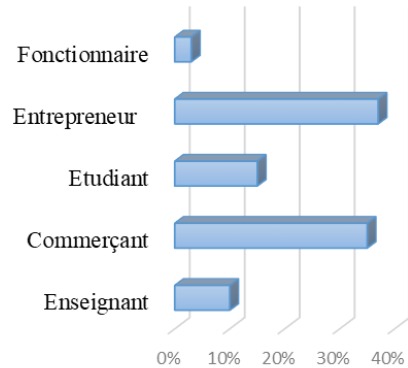


Fig 4 : Répartition des enquêtés selon leur profession



Source : Enquête de terrain - 2022

L'analyse de la figure 3 montre que la majorité des enquêtés a un niveau d'instruction secondaire (35%). Par ailleurs, à travers les données de la figure 5 on constate que la plupart des personnes enquêtées sont des entrepreneurs (37%) et des commerçants (35%).

Les techniques de collecte à savoir la recherche documentaire et les entretiens individuels ont permis de recueillir des informations approfondies sur l'addiction aux smartphones et ses implications sur les liens sociaux.

Après la collecte des données, une analyse de contenu a été effectuée. Elle a consisté à faire un recoupement des déclarations issues des différents entretiens et à dégager des tendances.

Après cette orientation, les résultats sont présentés en ses différentes articulations et discutés.

2. Résultats

2.1. Déterminants de l'usage des smartphones dans le Grand Lomé

L'usage prédominant des smartphones dans le Grand Lomé n'est pas un fait anodin. L'importance accordée aujourd'hui aux Tics en général et aux smartphones en particulier démontre une révolution numérique sans précédent. A y voir de près, les raisons de cette forte pénétration des smartphones dans la vie quotidienne sont diversifiées. Pour un enquêté (commerçant) âgé de 32 ans :

Aujourd'hui, il est impossible de vivre sans les Tics. Les smartphones ont remplacé les télévisions et chacun, quel que soit son niveau de revenu, peut suivre toutes les informations. Moi à défaut d'acheter une télévision, je suis tout sur mon smartphone pour l'instant (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Pour un enquêté retraité âgé de 72 ans, le smartphone lui permet d'entretenir des relations avec son enfant à l'étranger. Il a affirmé :

Avant je n'aimais pas utiliser les smartphones car je me disais que je suis un vieux qui a déjà dépassé ces étapes. Mais depuis que mon fils est parti en Amérique, j'étais obligé d'acheter l'Android pour parler avec lui car il aime m'appeler par appel vidéo pour me voir et admirer mon état de santé. Aujourd'hui, c'est une nécessité d'avoir le smartphone pour communiquer avec tes proches de l'extérieur comme si vous étiez côte à côte (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

En analysant ces précédents propos, on observe que les smartphones, bien qu'ils soient de simples appareils, arrivent à recréer une proximité virtuelle. Aussi, l'accès à plusieurs applications et la facilité d'amener cet appareil partout et de suivre toutes les informations en temps réel, font qu'il est majoritairement privilégié. En considérant les aspects communication et information, un enquêté enseignant a déclaré :

Moi je dirai que le smartphone est ce que les blancs ont réussi dans leur folle invention. Moi je suis un enseignant de collège et il y a plusieurs plateformes WhatsApp sur lesquelles sont passées des informations. Si tu n'as pas de smartphone, tu ne pourras pas être au courant des nouvelles et ce serait difficile de suivre le rythme de vie de l'établissement. D'ailleurs, notre directeur d'école dès les premières réunions de l'année a exigé que chacun puisse acheter un smartphone afin qu'il puisse intégrer les groupes de discussion de l'établissement. A cet instant, cet appareil est devenu un outil de travail et on ne peut plus s'en passer (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

En insistant toujours sur les motifs d'une utilisation massive des smartphones, un étudiant en troisième année de géographie à l'Université de Lomé a affirmé :

Les smartphones sont importants pour moi. Aujourd'hui, tout se fait à l'Université de Lomé via les Tics et principalement l'Android. Avec mon portable, je peux faire l'inscription en ligne, suivre les cours en ligne et télécharger les documents nécessaires pour approfondir mes compétences. En outre, tu peux consulter tes notes aussi à travers ton portable. Bref, tu ne peux pas être un étudiant aujourd'hui à l'Université de Lomé et ne pas utiliser le smartphone. C'est un outil de travail comme le cahier, le bic et autres (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Contrairement aux raisons scolaires pour lesquelles les smartphones sont utilisés, certains enquêtés pensent pour leur part qu'il est aussi un instrument de distraction. Pour une enquêtée gérante d'une boutique d'alimentation :

Je n'ai nulle part où aller. Mon seul moyen de distraction c'est le portable. Je vois mes séries préférées et je m'échange les idées après de longue journée. Quand tu vas rendre visite à tes amis, ce sont des problèmes que tu auras après. Donc je vois tic-toc, les vidéos publiées sur WhatsApp, Facebook et autres et je suis bien (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Parmi les déterminants de l'usage des smartphones dans le Grand Lomé, la modalité « estime de soi » est évoquée. En effet, certains enquêtés ont estimé qu'utiliser un smartphone, c'est montrer sa valeur, c'est être à la mode et aussi se positionner sur la scène publique. Pour un enquêté gérant d'une boutique de T-money :

C'est le désir d'être devant la scène publique qui pousse beaucoup d'individu à s'adonner aux usages des Tics. L'estime de soi et la considération de sa personnalité amènent à un usage personnel des outils technologiques. Ce qui permet de voir à Lomé des personnes détenant plusieurs smartphones avec des opérateurs différents dont la gestion leur revient chère (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Dans ce contexte, un entrepreneur a déclaré ce qui suit :

C'est normal que je sois distingué des autres avec qui je collabore, car chacun a son style de vie et de considération de sa personnalité ; ce qui fait que je ne peux pas avoir les mêmes outils numériques que ces derniers. C'est une question de rang social et de moyens (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

À la lumière de ces déclarations, on remarque que le fait de se construire une image sociale et un profil soigné de sa personnalité concourent à l'utilisation des smartphones dans la capitale togolaise. En tant que grande ville et lieu de civilisation par excellence, Lomé influence subtilement les manières de faire et d'agir des citoyens. Et cela explique cette attitude presque « ostentatoire » liée à l'usage des smartphones.

Enfin, les raisons amoureuses sont aussi au fondement de l'utilisation des Tics. Pour les jeunes adolescents dont l'âge est compris entre 14 et 18 ans, la recherche de l'âme sœur est leur motivation primordiale à utiliser les smartphones. Pour ce faire, un jeune adolescent enquêté a déclaré :

C'est compliqué de donner un rendez-vous aujourd'hui à une fille pour la draguer physiquement. À travers mon smartphone, si je me connecte aux Facebook et autres, je trouve des jolies filles à qui j'envoie des messages et on se fixe des rendez-vous amoureux. C'est plus simple et rapide. Le fait d'aller au cyber pour ces genres de choses n'est pas correct. Avec ton smartphone, tu peux, depuis ta chambre, faire le jeu et te donner de plaisir (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Au regard de toutes ces informations, on constate que plusieurs facteurs expliquent la dépendance de la population aux smartphones. Il s'agit des facteurs de divertissement, de suivisme, de communication instantanée et de la recherche de partenaires. En résumé, le choix d'utilisation des smartphones est multiple. Chacun selon ses besoins fait usage de cet appareil. Toutefois, ces usages croissants et sans limite ont créé une forte proximité entre l'homme et l'objet. Ce qui entraîne des addictions.

2.2. Révolution numérique et addiction aux smartphones dans le Grand Lomé

La question d'addiction aux Tics en général et aux smartphones en particulier connaît un regain d'intérêt dans la mesure où c'est le contact permanent de l'homme avec la technologie qui est mis en réflexion. En effet, comment les hommes arrivent-ils à être dépendant des smartphones ? À cette question, plusieurs réponses ont été recueillies. Pour un enquêté informaticien, le portable est le premier objet qu'il touche dès son réveil le matin. Il a affirmé ce qui suit :

Moi je ne peux pas me passer d'une seule minute de mon portable. Quand je me réveille le matin, la première des choses c'est de voir si mon portable est tout près de moi avant de regarder ma femme qui est dans le même lit que moi. Parfois, je regarde mon portable avant de faire la prière du matin (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Le problème devient plus inquiétant du moment où la dépendance provoque un manque de concentration et de discernement des acteurs dans les lieux de culte. Dans cette perspective, un enquêté catholique a dit :

Aujourd'hui, c'est un problème général. Tous les usagers du smartphone n'arrivent pas à se départir un seul instant de cet appareil. Même dans les églises, en pleine messe, vous observez certaines personnes prendre leur smartphone pour écrire un message WhatsApp ou pour publier une photo ou quelque chose sur leur statut. Ce qui prouve que même devant Dieu, le problème d'addiction aux smartphones est inquiétant (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

L'addiction dont il est question ici met l'homme hors de son état et l'expose à tous les risques. Pour un conducteur de taxi, les accidents de circulation ont leurs causes dans l'addiction aux smartphones que dans la consommation de l'alcool. Il a déclaré ce qui suit :

Il y a un fait que les gens oublient. Tous les accidents de circulation ne sont pas forcément dus à la prise de boissons alcoolisées. La majorité des cas, ce sont des chauffeurs, qu'ils soient personnels ou pas qui font WhatsApp au volant. Moi j'ai vu un chauffeur faire WhatsApp au volant et il ne savait pas que le feu rouge était allumé et au moment où il l'a su il n'a pas vite freiné et il a cogné la voiture qui se trouvait devant lui. Ça a été un problème avec des altercations avant qu'on ne les sépare (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Les faits constamment observés dans le Grand Lomé amènent à dire que le problème est plus collectif qu'individuel. Au fil du temps, chaque homme, sans le vouloir et le savoir, se met dans une situation de dépendance vis-à-vis de son smartphone. Une réalité qui fait dire à un enquêté ce qui suit :

Personne ne peut dire avec sincérité qu'il n'est pas esclave des smartphones. Moi honnêtement, je ne peux quitter des yeux une seule seconde mon portable. Même dans les toilettes j'amène le portable avec mon écouteur pour jouer mes musiques préférées. Une fois j'ai perdu en circulation mon portable et je vous assure que

j'étais tombé malade. Pendant plus de deux semaines, j'étais triste. C'est comme une partie de moi n'existe plus ou un être cher a disparu. Vraiment je ne sais pas comment c'est arrivé mais je suis devenu accro au smartphone et ce sera difficile de changer maintenant (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

À l'analyse, on remarque que le smartphone est devenu à cette ère, le prolongement du corps de l'homme. Dans cette même perspective un gérant de cyber près de l'Université de Lomé a affirmé :

Aujourd'hui, beaucoup de gens, surtout les jeunes dénommés la génération tête baissée, sont devenus accro des outils numériques. Tous les jours, ils sont accrochés à leurs smartphones ou androïdes sous les wifi, certains font plus de six heures sans bouger. Ils oublient qu'ils ont parfois des cours. Le même constat est fait au niveau des wifi publics. Vous observerez que les jeunes sont toujours scotchés à leurs smartphones pendant de longues heures pour se livrer à des jeux sur l'internet et suivre des films sur les réseaux sociaux. Ceci les amène à faire des déplacements tous les jours pour se divertir...etc. (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

En dehors de ce constat, il a été révélé au cours de la discussion avec certains responsables des centres d'innovations numériques d'Africa Coworkers que beaucoup de femmes sont aussi dépendantes de leur téléphone portable, de telle sorte qu'elles oublient parfois tout ce qu'elles devaient faire pendant la journée ; et elles sont souvent victimes de vol à main armée, et à la maison, elles oublient les repas sur le feu. Des situations qui favorisent des crises de liens sociaux.

2.3. De la dépendance aux smartphones à l'affaiblissement des liens sociaux dans le Grand Lomé

Les incidences que les addictions aux smartphones ont sur les liens sociaux sont de divers ordres. La dépendance aux smartphones a affecté les comportements d'assistance sociale. Dans ce sens, un enquêté a déclaré :

Aujourd'hui, nous sommes tellement accrochés à nos smartphones que nous ne faisons plus attention aux conditions douloureuses des uns et des autres. Moi j'ai du mal à observer que dès qu'une personne a eu un accident et il saigne gravement, c'est le moment pour beaucoup de loméens de prendre leur portable, de filmer l'accidenté et après le partager sur les réseaux sociaux. Au lieu d'assister la personne pour l'amener à l'hôpital, on préfère se plaire dans ce jeu vilain. L'assistance à une personne en danger est un acte de bravoure, honorable et qui construit ou consolide les relations sociales. Si tu assistes aujourd'hui cette personne en danger, dès qu'elle sera guérie, tu n'imagines pas tout ce que votre relation va devenir (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Cette déclaration montre un affaiblissement des liens d'assistance qui étaient la caractéristique et la valeur principale des sociétés africaines. En analysant ce problème de près, d'autres formes de sociabilité se glissent dans les manières de faire. Ce qui détériore l'esprit communautaire et le sens d'intérêt général ou collectif.

Par ailleurs, certains enquêtés pensent que la dépendance aux smartphones et l'affaiblissement des liens sociaux sont plus favorisés par la crise sanitaire de Covid 19. Pour eux, cette pandémie a intensifié les travaux à distance sans contact physique. Pour un enquêté fonctionnaire à l'Office Togolais des Recettes (OTR) :

Avec la Covid 19, le télétravail s'est intensifié et a obligé tout travailleur à s'accrocher à son téléphone. Ce qui fait qu'aujourd'hui, même si la situation est un peu décaillée, certaines entreprises sont toujours dans ce mode distanciel. C'est bien mais en tant qu'africain c'est frustrant. Les réunions en présentiel permettent le contact physique et la construction ou la consolidation des relations sociales. Les échanges dans les couloirs de réunions et autres font partie de la chaleur humaine dont l'homme a besoin. Cette crise sanitaire a plus favorisé la dépendance aux Tics en général et aux smartphones en particulier et a détruit nos valeurs africaines et nos relations sociales (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Dans une autre perspective, la dépendance aux smartphones a aussi affaibli voir détruit les liens conjugaux. À titre illustratif, une enquêtée a affirmé :

Une femme dans notre quartier était en permanence connectée et ne pouvait pas se séparer de son portable. À tout moment, ses idées étaient sur d'éventuels messages que ses collègues pourraient lui envoyer. Un jour, elle était accrochée à son portable pour échanger des messages à propos d'un sujet d'amour, au point d'oublier de faire la cuisine pour ses enfants qui étaient allés à l'école. Ce qui lui a beaucoup coûté lorsque son mari de retour du service, a constaté que les enfants sont affamés. Elle a été purement renvoyée du foyer (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

En abordant les impacts des addictions aux smartphones sur les relations conjugales, un autre enquêté, enseignant du secondaire, a déclaré :

L'utilisation des téléphones androïdes détruit les liens de proximités dans les couples en ce sens que, souvent dans le foyer, tu te rends compte que chacun des deux conjoints est concentré sur son téléphone. Ce qui fait qu'il n'y a plus de causerie et de débats autour des dîners. Il y a tout un silence et chacun mange et fouille son portable. Alors que ce sont des moments où on devrait discuter de tout et de rien avec son conjoint, ses enfants et même planifier des activités de sorties et autres. Cela ressoude les liens et chacun se sent aimé et rapproché de l'autre. Il y a une chaleur affective et de proximité. Maintenant toutes ces valeurs sont foulées au pied par la dépendance aux smartphones. Tout ceci fait que parfois, les enfants même sont négligés. Et je connais deux couples qui n'ont pas pu restaurer le dialogue avec leurs enfants à cause de ça (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Toujours dans ce contexte d'affaiblissement des liens conjugaux, un enquêté a affirmé :

Mon frère, humm ! C'est compliqué. Nous sommes aujourd'hui dépendant de nos téléphones. Parfois je rentre à la maison et je me dis que je suis très fatigué et à peine j'arrive à parler à ma femme et à mes enfants. Mais une fois au lit, je ne fais que fouiller mon portable. Parfois quand ma femme me rejoint au lit, je ne la regarde pas trop. Ce qui a fait qu'un jour on s'est longuement disputé

à propos de ça car elle estimait que je privilégie plus le portable qu'elle et les enfants. Pour cela, elle a quitté le foyer pour aller rester chez ses parents. J'ai dû faire beaucoup de démarches avant qu'elle ne revienne. Maintenant on est ensemble mais ce n'est plus la bonne ambiance comme avant. J'ai tout gâté avec ce petit portable (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

L'addiction aux smartphones amène aussi beaucoup d'utilisateurs à développer des attitudes de compromission du vivre ensemble. C'est dans cette logique qu'un enquêté a affirmé :

Je peux dire qu'aujourd'hui, avec l'utilisation des outils numériques, surtout l'internet via les téléphones portables, nous sommes tous exposés à des propos d'insultes et de diffamations. C'est l'exemple d'une journaliste de Canal FM. Après avoir eu de problème avec un membre de la famille, l'affaire s'est transportée sur les réseaux sociaux avec l'intention de nuire. Celle-ci, lorsqu'elle a reçu les audios, a répliqué tout de suite, et cela est devenu un conflit familial (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

Très dépendantes du portable qui est leur seule source de travail et de distraction, certaines personnes tombent dans l'aliénation en publiant des messages injurieux, des images dénigrantes, d'harcèlements sexuels et de diffamations, des intimidations visant à nuire ou à dévaloriser la personnalité humaine. Ce qui crée des conflits sociaux compromettant l'harmonie sociale et familiale.

Toujours dans cette dynamique, on remarque que l'usage abusif des smartphones amène les jeunes à la pratique des actes d'incivisme, et on assiste à la désobéissance des principes moraux, à savoir le manque de respect à l'égard des parents et des personnes âgées. Le non-respect des normes et valeurs socioculturelles à travers des publications obscènes sur les réseaux sociaux constitue une source de dévalorisation des normes traditionnelles et culturelles. Dans la mesure où, tous ces principes constitutifs de la cohésion sociale sont menacés, l'affaiblissement des liens sociaux est plus prononcé.

Les utilisateurs des smartphones confondent tout ce qui se déroule au tour d'eux et ne parviennent pas à distinguer le cadre privé du public. Majoritairement, les comportements de ces utilisateurs dépendants semblent être violents et agressifs. Ce qui justifie les propos ci-après d'un enquêté :

Les outils numériques semblent désocialiser la plupart des jeunes dans nos milieux urbains. Ils n'ont aucun respect à l'égard de leurs parents ni de leurs supérieurs ; ils sont toujours indisciplinés et scotchés à leur smartphone partout où ils se trouvent, ce qui crée parfois des tensions et des conflits entre ces dépendants numériques et les autres membres de la communauté (propos recueilli lors d'un entretien de terrain, novembre 2022).

La dépendance aux Tics en général et aux smartphones en particulier engendre des tensions et des conflits de générations. Aussi, cette dépendance entraîne la dépravation des mœurs et des valeurs culturelles avec l'émergence des comportements déviants. Tout ceci ne fait qu'affaiblir les liens sociaux ou de proximités. À l'évidence, l'utilisation des smartphones contribue à

l'affaiblissement du lien social notamment le lien de famille, de parenté, de camaraderie et d'amitié.

3. Discussion

Depuis plus de deux décennies, on assiste au développement rapide de l'usage des smartphones dans les différents domaines de la vie (K. Tossou, 2022). Il s'agit de la facilité de la vie quotidienne, les conditions d'exercice des activités socioéconomiques et la réduction des obstacles liés à la communication et à l'accès aux informations. C'est ce que Y. Tchadjobo (2019, p. 169) a justifié en ces termes :

En voyant les nombreux avantages (flexibilité, productivité, rationalisation, réactivité, gain de temps, etc.) que le téléphone mobile et l'outil internet procurent aujourd'hui aux usagers, nous pensons que posséder ou avoir accès à ces équipements reste un passage obligé pour tout individu qui désire pleinement et suffisamment les utiliser puis, plus tard les intégrer dans ses activités quotidiennes afin d'en tirer profit.

Cette évolution fulgurante de cet objet n'est pas sans conséquence sur la vie des utilisateurs. Elle serait source d'addiction aux technologies numériques. Selon Y. Tchadjobo (2019), quatre facteurs sont à l'origine de l'addiction aux technologies numériques. Il s'agit de l'âge, le niveau d'instruction, le revenu élevé, et le coût peu élevé pour les pratiques numériques. Ces différents éléments favorisent la disponibilité permanente des technologies et l'attrait considérable à la pratique excessive des activités numériques. Dans cette logique, D-J. Kuss et al. (2014) indiquent que les addictions aux technologies numériques sont associées à un niveau de revenu plus élevé, et J.Y.L. Thong et C.S. Yap (1995) de renchérir que cela dépend aussi de la connaissance des Tics et d'une attitude positive envers les technologies.

L'usage problématique des outils numériques, notamment le smartphone et la tablette, a poussé certains auteurs à apporter leurs critiques et à dénoncer les effets négatifs de ces appareils sur le lien social. Selon leurs points de vue, la communication humaine, médiatisée par l'usage des outils numériques, est transformée par des pratiques perverses telles que la séparation physique, le déclin des rencontres directes ou de face-à-face, la confusion entre le virtuel et le réel, et la communication permanente (Ph. Breton et al, 2000). De ce fait, la diffusion des propos injurieux, des images diffamatoires, de harcèlements sexuels, de menaces, des intimidations constitue les revers de l'usage incontrôlé des smartphones comme une technologie de l'information et de la communication.

Dans le Grand Lomé, l'usage quotidien du numérique participe à la manipulation identitaire et devient une conséquence importante de la séparation physique des membres de famille, des couples et des amis. Ainsi, un individu parvient à cet effet à superposer son identité virtuelle à son identité réelle (F. Jauréguiberry, 2000).

De plus, l'usage croissant des Tics en général et des smartphones en particulier est très étroitement lié à la maladie de l'homme moderne, c'est-à-dire la solitude. Ph.

Breton (2000), de son côté a affirmé que l'être humain est remplacé sur le réseau, par « l'interactivité », ce qui contribue à créer des « relations très réactionnelles, rapides, peu engageantes ». On assiste à cet effet à des actes inciviques liés au manque de considération à la dignité humaine à travers la publication des images choquantes, des propos mensongers, et des informations douteuses et sans valeurs. Ce qui constitue une source de conflit et de dégradation du lien social.

Dans le Grand Lomé, les résultats de cette recherche ont montré que l'addiction aux smartphones contribue à la perte du contrôle social, à l'effritement des liens de parenté, de famille, de couple et à la dislocation des relations de camaraderie.

L'être humain est inséré dans un tissu relationnel constitué de réseau de relation familiale et amicale. À l'intérieur de ces deux réseaux, la communication interindividuelle est particulièrement dense. En Afrique, l'on n'hésite pas à parcourir des kilomètres à pied, à vélo, à moto et en voiture pour prendre ou transmettre des nouvelles, compte tenu des liens sociaux qui lient les membres d'une même communauté. Mais avec l'avènement des Tics (smartphones), beaucoup de chercheurs ont évoqué dans leurs travaux, l'usage excessif de ces outils comme source de la dégradation du lien social. Dans ce contexte, l'avènement de la téléphonie mobile, de smartphone, de l'internet et des réseaux sociaux va provoquer un nouveau rythme qui va affecter le lien social.

Cette omniprésence de la technologie multi branchement ne fait que créer l'illusion qu'on communique avec l'autre. En réalité, elle réduit l'homme à une sorte d'esclavage, « enchaîné par les mille fils invisibles de la communication » (D. Wolton 2000, p. 109). Certains jeunes ont révélé à travers l'étude de Y. Tchadjobo (2019, p. 270) que « le téléphone portable est par exemple le prolongement de leur corps. Ceci amène à dire que les jeunes s'identifient à leur appareil qui devient selon leur dire une partie de leur corps ».

Pour A. Goodman (1990), la dépendance est un processus dans lequel est réalisé un comportement qui peut avoir comme fonction de procurer du plaisir et de soulager un malaise intérieur, et qui se caractérise par l'échec répété de son contrôle et sa persistance en dépit des conséquences négatives. Pour M-D. Griffith et al, (2016), l'addiction aux smartphones est une habitude répétitive dont l'individu a du mal à se soustraire et qui accroît le risque de maladie et/ou est associée à des problèmes personnels ou sociaux. Elle est souvent ressentie négativement comme une perte de contrôle dans laquelle l'individu a conscience des risques psychologiques et sociaux.

M. Selfhout et al, (2009) de leur côté, soulignent qu'interagir avec les réseaux sociaux peut créer une certaine satisfaction immédiate contribuant à accroître leur dépendance. La vie sociale hors ligne est quasi inexistante. Les socionautes entrent alors dans un cercle vicieux : ceux qui ont déjà peu d'amis passent plus de temps avec leur smartphone ; l'excès de web et l'absence de vie sociale hors ligne contribuent à l'affaiblissement du lien social.

D'après le modèle compensatoire, comme celui de « l'usage compensatoire de l'internet » (D. Kardefelt-Winther, 2014), les personnes s'attachent aux smartphones et vont sur le web pour échapper à leurs problèmes dans la vie hors ligne, à leur manque de stimulation sociale ou pour atténuer leur humeur dysphorique.

La question du niveau d'instruction est fortement convoquée dans l'analyse liée à l'utilisation des smartphones. Il existe une corrélation positive entre le niveau d'étude et l'usage des outils numériques. Comme le montre W. Hoffman et al (2012), les décisions d'adoption des technologies numériques sont principalement liées à plusieurs caractéristiques de l'adoptant ; il s'agit de sa compétence basée sur son niveau d'éducation et son expérience personnelle. J. Thong et C.S. Yap (1995) soulignent aussi que cela dépend de la connaissance des Tics et d'une attitude positive envers les technologies, considérées comme source d'opportunités et de développement des compétences professionnelles.

Les facteurs sociodémographiques semblent intervenir aussi dans les usages problématiques des smartphones. De ce fait, les hommes seraient plus enclins à développer des usages problématiques que les femmes (D-J. Kuss et al., 2014).

Pour A. Meier et al., (2016), ce risque accru viendrait des activités que les hommes pratiqueraient en ligne, certaines pouvaient être plus addictives que d'autres comme le cybersexe ou encore les jeux d'argent.

Au-delà du genre, l'âge semble aussi jouer un rôle dans l'usage problématique des technologies numériques ; et les plus vulnérables sont les jeunes de 18-25 ans (D-J. Kuss et al. 2014). S'agissant de l'addiction au smartphone, les travaux de N. Nicholas (1995) indiquent que les plus jeunes sont plus touchés que les autres classes d'âge. Le niveau de revenu est en lien avec l'apparition de la problématique d'addiction au smartphone.

En effet, D-J. Kuss et al (2014) montrent que les addictions aux technologies numériques sont associées à un niveau de revenu plus élevé. Ainsi, A. Meier et al, (2016) affirment que le fait d'avoir des revenus élevés est un facteur promoteur. La réalité est que le niveau d'éducation, le niveau de revenu et le type d'usage sont des prédicteurs d'une pratique que l'on pourrait qualifier de non maîtrisée.

Conclusion

Dès le 20^{ème} siècle, la ville est devenue un lieu où s'opère une généralisation de l'usage des Tics avec le développement de forme spécifique de sociabilité. Caractérisée par une grande capacité d'accès aux innovations technologiques, la ville constitue un espace où ont lieu les échanges les plus flexibles.

La question de l'usage excessif des smartphones est émaillée de nombreuses discussions autour de la préservation du lien social. Ainsi, plusieurs interrogations se posent sur le rapport de l'homme avec cet objet numérique.

En somme, l'objectif de la recherche est d'analyser les impacts de l'addiction aux smartphones sur les liens sociaux dans le Grand Lomé. Les résultats de cette

recherche ont révélé que l'addiction aux Tics en général et aux smartphones en particulier favorise la séparation de l'individu de sa sphère sociale en lui permettant de s'enfermer dans un monde artificiel inimaginable. Ensuite, ils indiquent que le comportement addictif a une influence sur les rapports et les liens sociaux. Cette dépendance entraîne la baisse des contacts physiques, l'absence de communication physique, le risque d'accès aux fausses informations, et l'adoption des comportements inciviques. Cette attitude engendre particulièrement la fragilisation des liens sociaux au sein des communautés urbaines.

Cet article a souligné que le sentiment de solitude et les comportements pervers qu'adoptent les utilisateurs des smartphones favorisent l'effritement des liens sociaux notamment le lien parental, familial, de voisinage et amical.

Enfin, l'usage incontrôlé et sans discernement des smartphones entraîne des conflits, la dégradation des relations de couples et des séparations familiales. Dans le Grand Lomé, avec l'usage excessif des technologies numériques, la construction du lien social est une évidence et mérite de faire l'objet d'amples réflexions si la construction d'une société cohésive et durable est souhaitée.

Références bibliographiques

- AKINDES Francis, 2003, « Le lien social en question dans une Afrique en mutation », in *Souverainetés en crise*, Collection Mercure du Nord, Québec, L'Harmattan.
- BRETON Philippe, 2000, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?* Paris, La Découverte.
- HOFMANN Wilhelm, VOHS Kathleen, BAUMEISTER Roy, 2012, « What People Desire, Feel Conflicted About, and Try to Resist in Everyday Life », *Psychological Science*, 2012, 23, n° 6, 582-588. DOI : [10.1177/09567976124374260.1016/j.chb.2016.06.011](https://doi.org/10.1177/09567976124374260.1016/j.chb.2016.06.011).
- JAUREGUIBERRY Francis., 2000, « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », in *Réseaux*, n° 82/83.
- KARDEFELT-WINTHER Daniel, 2014, « A conceptual and methodological critique of internet addiction research : Towards a model of compensatory internet use », *Computers in Human Behavior*, 351-354. DOI : [10.1016/j.chb.2013.10.059](https://doi.org/10.1016/j.chb.2013.10.059).
- NEGROPONTE Nicholas, 1995, *L'homme numérique*, traduction de Michèle Garène, Paris, Robert Laffont.
- ODJI Keita, 2011, « Mutations techniques et spatiales du réseau des télécommunications au Togo : des fractures territoriales à la démocratisation de la téléphonie », in *Educom*, Revue du Centre d'Etude et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education (CEROCE) Université de Lomé.

- TCHADJOB O Yaya., 2019, *Usages et Appropriation de l'Internet et du telephone mobile par les jeunes lycéens dans le grand Lomé*, Thèse de doctorat, sociologie, Université de Lomé, Lomé.
- THONG James, YAP Can, 1995, « CEO characteristics, organizational characteristics and information technology adoption in small businesses », in *Omega*, 23(4), pp. 429-44252.
- TOSSOU Koffi, 2022, *Enjeux et Perspectives de la révolution numérique au Togo*, Thèse de doctorat, Université de Lomé, Lomé, p. 379.
- WOLTON Dominique, 2000, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.
- YANG Shu, TUNG Chieh-Ju, 2007, « Comparison of Internet addicts and non-addicts in Taiwanese high school », in *Computers in Human Behavior*, 23, n° 1, 79-96.

DYSFONCTION SEXUELLE CHEZ 115 PATIENTES SUIVIES POUR UN CANCER DU SEIN AU CHU-SYLVANUS OLYMPIO DE LOME

Massima PISSA¹

Centre Hospitalier et Universitaire- Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

pissamassima@gmail.com

Résumé

Le cancer du sein est une tumeur maligne qui se développe au dépend de la glande mammaire. Premier cancer féminin en termes d'incidence (27,6 % en 2020) et de mortalité également au Togo (21,1 % en 2020), sa prise en charge requiert une chirurgie, une hormonothérapie, une radiothérapie et une chimiothérapie. Chacun de ces traitements étant susceptible d'altérer la sexualité des patientes à moyen et à long terme, la présente étude a été initiée afin d'évaluer l'impact de ces traitements sur ladite sexualité.

Ainsi, à l'aide des échelles RSS et BESAA, avons-nous évalué différents aspects de la sexualité, de même que l'image corporelle de 115 patientes suivies dans le service de Gynécologie-Obstétrique du CHU-Sylvanus Olympio de Lomé (Togo) de Mars 2020 à Avril 2022.

La moyenne d'âge était de 38,6 ans. Plus de 96 patientes (83,47 %) avaient une vie sexuelle altérée. Une diminution du désir sexuel était notée chez 60 patientes (62,5 %), une diminution de la fréquence des relations sexuelles chez 59 patientes (61,45 %), une difficulté à la jouissance chez 56 autres (58,33 %), de même qu'une peur des relations sexuelles chez 29 patientes (30,20 %). Alors que la chirurgie ($p=0,11$) n'est pas associée à l'altération de la sexualité, la chimiothérapie (p entre 0,001-0,003) et l'hormonothérapie (p entre 0,005-0,007) l'étaient significativement.

Un accompagnement des couples sur le plan sexuel est donc nécessaire pour un meilleur équilibre somato-psychique et par ricochet de meilleurs résultats cliniques.

Mots clés : Cancer du sein - Impacts - Sexualité - Togo - Traitements

SEXUAL DYSFUNCTION IN 115 WOMEN SEEING FOR BREAST CANCER AT CHU-SYLVANUS OLYMPIO OF LOME

Abstract

Breast cancer is a malignant tumor that develops from the mammary gland. First female cancer in terms of incidence (27.6%) and mortality also in Togo (21.1% of deaths in 2020), its treatment requires surgery, hormone therapy, radiotherapy and especially chemotherapy. Each of these treatments being likely to alter the

¹ Dr en Psychologie Clinique et de la Santé au CHU-SO de Lomé (Togo) Tel : 92463787 / 99289240, Email : pissamassima@gmail.com

sexuality of patients in the medium and long term, the present study was initiated in order to evaluate the impact of these treatments on sexuality.

Thus, using the RSS scale (Relation Ship and Sexuality) and an information sheet, we evaluated different aspects of sexuality with 115 patients followed in the Gynecology-Obstetrics department of CHU-Sylvanus Olympio de Lomé (Togo) from March 2020 to April 2022.

The average age was 38.6 years. More than 96 patients (83.47%) had an altered sex life. A decrease in sexual desire was noted in 60 patients (62.5%), a decrease in the frequency of sexual relations in 59 patients (61.45%), difficulty in enjoyment in 56 others (58.33%), as well as a fear of sexual relations in 29 patients (30.20%). Chemotherapy (p between 0,001-0,003) and hormone therapy (p between 0,005-0,007) were more associated with impaired sexuality than surgery ($p=0.11$).

Sexual support for couples is therefore necessary for a better somato-psychic balance and, in turn, better clinical results.

Keywords : Breast cancer - Impacts - Sexuality - Togo - Treatments .

Introduction

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2010), le cancer du sein est le premier cancer en termes d'incidence et de mortalité chez la femme à la fois dans les pays développés que dans ceux en développement. Au Togo, selon les données de l'Agence Internationale de la Recherche sur le Cancer (IARC-GLOBOCAN, 2020), sa prévalence serait de 27,6 %, avec 800-1000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année, avec un taux de mortalité de 21,1 %.

Le cancer du sein, a la particularité de toucher à une partie à forte signification symbolique de la femme. Cette partie du corps perçue comme indésirable est désormais une source d'inquiétude et de préoccupations marquées (Bruchon-Schweitzer, 1990). Selon Anderson (1996), « chez ces femmes blessées dans leurs identités, le cancer pourra remettre en cause la sexualité et même l'équilibre du couple puisque que l'image corporelle est un des facteurs prédictifs de l'intérêt et de la satisfaction sexuelle ».

Sa prise en charge requiert une chirurgie, une hormonothérapie, une radiothérapie et une chimiothérapie, traitements susceptibles d'altérer la sexualité des patientes à moyen et à long terme (A. Fourati et al, 2014 ; A. Beck et al, 2018 ; E. Ellouze, 2018). Pourtant, pour (M. Lindau, 2011), puis (D. Collinson, 2017), la sexualité est « un paramètre pertinent de la santé globale, du bien-être et de la qualité de vie » ; et selon l'OMS (2002),

La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé, du bien-être et de la qualité de vie dans leur ensemble. C'est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contrainte, discrimination ou violence. Afin d'atteindre et de maintenir la santé sexuelle, les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés. Beaucoup d'efforts doivent encore être consentis afin de s'assurer que les politiques et les pratiques de santé publique reconnaissent cet état de fait et en tiennent compte.

Ainsi, "s'occuper de la vie intime et de la santé sexuelle", l'un des quatre objectifs du plan cancer 2014 – 2019 de l'OMS, s'inscrit dans une stratégie de prévention tertiaire de traiter ou de minimiser les conséquences du cancer du sein et de son traitement.

La présente étude a donc été initiée afin justement d'évaluer l'impact des différents traitements du cancer du sein (chirurgie, hormonothérapie et chimiothérapie) sur la sexualité des patientes en cours de traitement.

Afin de mieux appréhender les contours de cette problématique, nous formulons les questions de recherche suivantes :

Q1 : Quelles sont les dysfonctions sexuelles auxquelles sont exposées les patientes ?

Q2 : Ces différents traitements (chirurgie, chimiothérapie, hormonothérapie), ont-ils le même degré d'altération ?

Q3 : Quelle est la nature de l'impact de ces dysfonctions sur l'image corporelle des patientes ?

Les hypothèses éprouvées sont les suivantes :

H1 : Les patientes s'exposent aux dysfonctions sexuelles telles que la diminution du désir sexuel, la diminution de la fréquence des relations sexuelles, la difficulté à la jouissance et la peur des relations sexuelles.

H2 : Nous nous attendons à ce que la chimiothérapie et l'hormonothérapie altèrent davantage la sexualité que la chirurgie.

H3 : Nous prévoyons que les dysfonctions induites par les traitements détériorent l'estime corporelle des patientes.

1. Cadre, matériels et méthodes

Il s'agit d'une étude transversale descriptive, menée durant deux ans (Mars 2020 à Avril 2022) dans le service de Gynécologie-Obstétrique du CHU-SO. A partir d'un échantillonnage ad-hoc, 115 patientes souffrant d'un cancer mammaire non

métastatique sous traitement (chirurgie, chimiothérapie, hormonothérapie), d'âge ≤ 50 ans, non ménopausées, en activité sexuelle ont été recrutées.

A l'entame, l'objectif de la recherche a été expliqué et un consentement verbal obtenu.

Deux échelles ont été utilisées lors de cette recherche :

La première, la RelationShip and sexuality (RSS) de G. Berglund et al. 2001, a permis d'évaluer la sexualité. Elle comprend 19 items répartis comme suit :

a) cinq items définissant la dimension « dysfonctionnement sexuel » (items 2,3,4,11,12) ;

b) trois items explorant la dimension « fréquence sexuelle » (items 8,13,16) ;

c) deux items formant la dimension « peur sexuelle » (items 9 et 10), neuf items en lien avec la sexualité et qui sont : 1,5,6,7,14,15,17,18 et 19.

Les scores pour chaque item varient de (0 à 3) ou de (0 à 4). Un score moyen global est obtenu par le calcul de moyenne de toutes les réponses. Un score moyen a été également calculé pour chaque dimension et pour chaque item séparément. Ces scores moyens ont permis, lors de l'étude analytique, la comparaison des sous-groupes. Pour chaque item, il a été considéré que la sexualité est négativement affectée pour les valeurs suivantes :

Le dysfonctionnement sexuel : Score global pathologique ≥ 13 ; Item 2 : score de 2 à 3 ; Item 3 : score = 2 ; Item 4 : score = 2 ; Item 11 : score = 3 ; Item 12 : score = 3.

Fréquence sexuelle : Score global pathologique ≤ 4 ; Item 8 : score ≤ 2 ; Item 13 : score ≤ 2 ; Item 16 : score = 0.

Fréquence sexuelle : score global pathologique ≤ 4 ; Items 8 : score ≤ 2 Item 13 : ≤ 2 Items 16 : score = 0.

Peur sexuelle : score global pathologique de 4 à 8 ; Item 9 : score de 2 à 4 ; Item 10 : score de 2 à 4.

Le second outil est l'échelle BESAA (Body-EsteemScale For Adolescents and Adults) de BK. Mendelson et al. 2001 qui a permis d'estimer l'image du corps. Elle comporte 23 items regroupés en 3 dimensions :

a) la perception de l'apparence (items : 1,6,7,9,11,13,15,17,21,23) ;

b) l'attribution : la perception d'un individu de l'évaluation des autres par rapport à son corps et son apparence (items : 2,20,12,5,14) ;

c) le poids : la satisfaction vis-à-vis du poids corporel : (items : 3,4,8,10,16,18,19,22).

Chaque item est coté sur une échelle de 5 point allant de 0 à 4. Le score varie entre 0 - 92 et n'a qu'une valeur dimensionnelle. Plus le score est élevé, meilleure est l'estime corporelle.

En outre, les données sociodémographiques (âge, lieu de résidence, niveau d’instruction et activité professionnelle) ont été recueillies à l’aide d’un questionnaire, et les données cliniques (nombre d’enfants, caractéristiques de la tumeur : stade TNM, informations sur le type de traitement...) à partir des dossiers des patientes.

Les données recueillies ont fait l’objet de traitements statistiques à l’aide du logiciel SPSS (version 21), et les résultats présentés sous forme de tableaux. Le t de student a permis de comparer deux moyennes, l’ANOVA plusieurs moyennes, et la corrélation bi-varié des variables quantitatives. La valeur $p < 0.05$ a été considérée comme statistiquement significative.

2. Résultats

La population était constituée de 115 patientes, avec une moyenne d’âge de 38,6 ans. Seulement 10 % avaient un problème d’infertilité; les autres avaient en moyenne 2 enfants. De plus, 55 % étaient d’origine urbaine, 40 % avaient un niveau universitaire, 55 % étaient célibataires et 35 % mariées.

Au moment du diagnostic, le stade tumoral le plus fréquent était le stade T2 observé chez 52 %. Par ailleurs, Tx=2 %, T1=15 %, T3=20 %, T4b=7 %, T4d=4 %) et le creux axillaire était libre (pas d’atteinte ganglionnaire = N0) dans 75% des cas (Nx=2 %, N1=15 %, N2=8 %).

Tableau I

Tableau portant sur les différents traitements

Différents traitements		Fréquence (N)	Pourcentage (%)
Chirurgie	Mastectomie	60	52,17
	Tumorectomie	55	47,82
Chimiothérapie		97	84,34
Hormonothérapie		55	47,82

Comme le montre le tableau I ci-dessus, le traitement chirurgical était de type mastectomie dans 52,17 % des cas. La majorité des patientes (84,34 %) ont bénéficié d’une chimiothérapie et 47,82 % ont reçu une hormonothérapie adjuvante à base de tamoxifène.

Tableau II

Tableau portant sur la fréquence des dysfonctions sexuelles

Dysfonctions sexuelles		Fréquence	Pourcentage %
Non		19	16,52
Oui		96	83,47
	Diminution du désir sexuel	60	62,5
	Diminution de la fréquence des relations sexuelles	59	61,45
	Difficulté à la jouissance	56	58,33
	Peur des relations sexuelles	29	30,20

Selon le tableau II, plus de 96 patientes, (83,47 %) avaient une vie sexuelle altérée. En effet, les dysfonctions retrouvées étaient une diminution du désir sexuel chez 60 patientes (62,5 %), une diminution de la fréquence des relations sexuelles chez 59 patientes (61,45 %), une difficulté à la jouissance chez 56 patientes (58,33 %), et une peur des relations sexuelles chez 29 patientes (30,20 %).

De plus, 45 % des patientes ont affirmé qu'elles ne se sentaient plus proches de leurs maris au cours du traitement (RSS 6), tandis que 25 % ont estimé s'être rapprochées d'eux. L'insatisfaction du mode de la relation affective dans le couple était présente chez 75 % (RSS 8 et RSS 13) et 15 femmes avaient affirmé n'avoir pas eu de relations sexuelles depuis quatre semaines.

Tableau III

Tableau portant sur la relation entre les troubles sexuels et les paramètres sociodémographiques

Variables	Dysfonctions sexuelles							
	Diminution du désir sexuel		Diminution de la fréquence des R. sexuelle		Peur des R. sexuelles		Difficulté à la jouissance	
	t	p	t	P	t	p	t	p
Age								
20 – 39 ans	0,4	0,002	0,2	0,005	0,3	0,001	0,4	0,004
40 – 50 ans	10,02		7,1		0,7		0,6	
Profession		0,76		0,73		0,2		0,5
Fonctionnaire	10		5		0,61		4	
Particulier	11,5		6,3		0,47		5,2	
Sans profession =	9,3		6,7		0,41		5,6	

Les résultats concernant la relation entre les troubles sexuels et les paramètres sociodémographiques, révèlent que chez les femmes âgées de 20 à 39 ans il était noté, et ce de façon significative, une diminution du désir sexuel ($p=0,002$), de la fréquence des relations sexuelles ($p=0,005$), une peur des relations sexuelles ($p=0,001$) et une difficulté à la jouissance ($p=0,004$).

Cependant, nous n'avons trouvé aucune association significative entre l'activité professionnelle et les troubles sexuels ($p=0,76$).

Tableau IV

Tableau portant sur la relation entre les dysfonctions sexuelles et les données cliniques

Données cliniques	Dysfonctions sexuelles							
	Diminution du désir sexuel		Diminution de la fréquence des R. Sexuelles		Peur sexuelle		Difficulté à la jouissance	
	t	P	t	P	t	P	t	p
F. actives sexuellement	1,5	0,001	2	0,002	2	0,002	1	0,001
Taille tumorale		0,19		0,3		0,1		0,2
Tx	11,1		4		0		3	
T1	10		5		0,2		4	
T2	8,2		4,9		0,4		4,1	
T3	11,3		2,8		1		3,5	
T4b	12		5,4		1,6		4,2	
T4d	9,6		5,2		0		4,8	
Ganglions		0,49		0,52		0,54	0,51	0,53
NX	11,3		4		0,94		0,8	
N0	10,1		9,6		0,6		0,5	
N1	5,5		5,4		1,1		4,2	
N2	0,3		0,4		0,3		0,2	

Le lien entre les dysfonctions sexuelles et les données cliniques (tableau IV) révèle, que les dysfonctions sexuelles ne sont corrélées ni à la taille tumorale ($p=0,19$), ni au statut ganglionnaire ($p=0,49$) ; mais plutôt à une vie sexuelle active avec un seuil de significativité $p=0,001$ pour la diminution du désir sexuel, $p=0,002$ s'agissant de la diminution de la fréquence des relations sexuelles, $p=0,002$ pour la peur sexuelle et $p=0,001$ s'agissant de la difficulté à la jouissance.

Tableau V

Tableau portant sur la relation entre les dysfonctions sexuelles et les données thérapeutiques

Données thérapeutiques	Dysfonctions sexuelles							
	Diminution du désir sexuel		Diminution de la fréquence des R. sexuelles		Peur des R. sexuelles		Difficulté à la jouissance	
	t	<i>p</i>	t	<i>P</i>	t	<i>p</i>	t	<i>P</i>
Chirurgie		0,1		0,2		0,4		0,3
Mastectomie	10,3		5,1		0,4		0,8	
	10,9		5,3		0,91		1,2	
Chimiothérapie		0,001		0,003		0,002		0,003
Hormonothérapie	12,3	0,006	5,2	0,005	0,6	0,002	0,003	0,004

Les résultats révèlent que les troubles sexuels n'étaient pas significativement corrélés à la chirurgie (seuil de significativité variant entre 0,1 et 0,4).

En revanche, les dysfonctions sexuelles étaient très liées à la chimiothérapie (diminution du désir sexuel $p=0,001$; diminution de la fréquence des relations sexuelles $p= 0,003$; peur des relations sexuelles $p= 0,002$; difficulté à la jouissance $p=0,003$).

Elles étaient également associées à l'hormonothérapie mais pas autant que la chimiothérapie (diminution du désir sexuel $p=0,006$; diminution de la fréquence des relations sexuelles $p= 0,005$; peur des relations sexuelles $p= 0,005$ et difficulté à la jouissance $p= 0,007$).

L'image corporelle a également été évaluée chez les patientes afin de déterminer la nature de l'impact de ces dysfonctions sexuelles.

Ainsi, la relation entre les troubles sexuels et l'image du corps a-t-elle été résumée dans le tableau VI ci-dessous.

Tableau VI

Tableau présentant la relation entre les dysfonctions sexuelles et l'image du corps

Dysfonctions sexuelles Image du corps	Diminution du désir sexuel		Diminution de la fréquence des R. sexuelles		Peur des R. sexuelles		Difficulté à la jouissance	
	t	p	t	p	t	p	t	p
Perception de l'apparence	0,43	0,003	0,53	0,005	0,56	0,006	0,48	0,004
Satisfaction vis-à-vis du poids	0,5	0,04	0,74	0,009	0,73	0,01	0,6	0,03
Evaluation positive attribuée	0,9	0,02	0,94	0,03	0,91	0,2	0,93	0,04

Les résultats montrent que les dysfonctions sexuelles ont un impact négatif sur l'image corporelle. De façon spécifique, la perception de l'apparence était significativement associée à la diminution du désir sexuel ($p=0,003$) ; à la diminution de la fréquence des relations sexuelles ($p=0,005$) ; à la peur sexuelle ($p=0,006$) et à la difficulté à la jouissance ($p=0,004$) que ne le sont la satisfaction vis-à-vis du poids et l'évaluation positive attribuée.

3. Discussion

La prise en charge du cancer du sein se base sur divers traitements : la chirurgie radicale de type mastectomie a été pratiquée chez 60 patientes (52,17 %) et la chirurgie conservatrice (tumorectomie) chez 55 patientes (47,82 %).

Les résultats de la présente étude montrent que 83,47 % des patientes ont une vie sexuelle altérée. Précisément, une diminution de la fréquence des relations sexuelles était notée chez 61,45 %, une diminution du désir sexuel chez 62,5 %. Aussi, une difficulté à la jouissance était-elle rapportée par 58,33 % de même qu'une peur des relations sexuelles par 30,20 %.

Ces résultats se trouvent être très proches de ceux retrouvés par F. Ellouze, (2019), qui révèlent dans son étude, une prévalence de dysfonctions sexuelles de 75 %, principalement une diminution de l'excitation sexuelle chez 60 % et une difficulté à atteindre l'orgasme chez 59 %.

Ils vont également dans le sens de ceux de P. Ganz et al. (2008), qui ont trouvé une prévalence de 79 %, une difficulté à la jouissance chez 62 %, une diminution du désir sexuel chez 64 % et une peur des relations sexuelles chez 32 %.

Nos résultats selon lesquels la chimiothérapie est très impliquée dans l'altération de la sexualité avec des seuils de significativité variant entre 0.003 et 0.001 ; que l'hormonothérapie est aussi impliquée (p entre 0.005 et 0.007) et que la chirurgie ne l'est pas (p entre 0,4 et 0.1),

Concordent avec ceux de A. Fourati et al. (2014) qui ont trouvé aussi une influence négative de la chimiothérapie sur la sexualité telle qu'une aménorrhée prolongée,

une sécheresse vaginale, une diminution du désir, de l'excitation sexuelle et une difficulté à atteindre l'orgasme.

Les résultats de la présente étude montrant que l'hormonothérapie adjuvante est significativement associée à la dysfonction sexuelle vont dans le sens de ceux de A. Fourati et al. (2014) qui ont trouvé aussi une corrélation entre l'hormonothérapie et les difficultés d'excitation, les difficultés à atteindre l'orgasme et la dyspareunie.

F. Cousson-Ge'Lie et al. (2000) ont également retrouvé un lien entre l'hormonothérapie et une diminution du désir sexuel, de même qu'avec une diminution de l'excitation sexuelle.

Nous avons trouvé en outre que la dysfonction sexuelle n'est pas liée à la chirurgie (diminution du désir sexuel $p=0,1$; diminution de la fréquence des relations sexuelles $p=0,2$; peur des relations sexuelle $p=0,4$; difficulté à la jouissance $p=0,3$).

Plusieurs auteurs tels que S. Dolbeau et al. (2019) ; A. Beck et al. (2018) ; E. Toureille et al. (2009) ont retrouvé les mêmes résultats.

Nos résultats révélant que les dysfonctions sexuelles ont un impact négatif sur l'image corporelle et précisément sur la perception de l'apparence que sur la satisfaction vis-à-vis du poids ou encore sur l'évaluation positive attribuée, se trouvent en divergence avec ceux de ceux de S. Safa et al. (2021) qui ont trouvé une conservation de l'image corporelle chez leurs patientes.

Cette divergence peut être attribuée à une différence culturelle, étant donné que les femmes "musulmanes" de façon générale sont réticentes à parler de leur intimité.

La principale difficulté rencontrée lors de la présente étude était le refus de certaines patientes à participer à l'étude, à cause du caractère tabou que revêt la sexualité dans notre société.

Conclusion

Le cancer du sein est un problème de santé majeur qui prend de plus en plus d'ampleur dans notre société. Les différents traitements utilisés (chirurgie, hormonothérapie et chimiothérapie) provoquent chez la patiente active sexuellement un ensemble de dysfonction (diminution du désir sexuel, diminution de la fréquence des relations sexuelles, peur des relations sexuelles et difficulté à la jouissance).

De façon précise, nous avons pu prouver que la chimiothérapie et l'hormonothérapie se trouvent être très impliquées dans cette altération, contrairement à la chirurgie.

De plus, les dysfonctions induites par les traitements entraînent à leur tour une perturbation de l'image du corps, reflet de l'identité de la femme.

Pour cela, des efforts sont requis afin de sensibiliser les patientes sur les potentiels effets négatifs des traitements sur leur sexualité et aussi pour accompagner celles

qui en souffrent, pour un meilleur équilibre somato-psychique et par ricochet de meilleurs résultats cliniques.

Références bibliographiques

- ANDRADE Cella et al., 2011, « Clinical determinants of patients satisfaction with breast Reconstruction », *Plast Reconstr Surg*, 107 (4) : 46–59.
- NDRYKOWSKI manne, 2006, « Are psychological interventions effective and accepted by cancer patients ? Standards and levels of evidence », *Ann Behav Med*, 32 (2) : 93–106.
- ARORA Gustafson et al., 2012, « Impact of surgery and chemotherapy on the quality of life of younger women with breast carcinoma », *Cancer*, (92), pp. 88–97.
- BECK AM, et al., «Sexual intimacy in heterosexual couples after prostate cancer treatment : what we know and what we still need to learn », *Urol Oncol*, 27(2) :137–149.
- BODENMANN Gustav, 2007, « Systemic-Transactional Conceptualization of stress and coping in couples », *Swiss Psychol*, (54), pp. 34–49.
- BODENMANN Gustav, 2005, « Dyadic coping: A systemic-transactional view of stress and coping among couples: Theory and empirical findings », *Eur Rev Psychol*, (47), pp. 137-149.
- COLLINSON Dixon et al., 2008, « Reconsidering patient empowerment in chronic illness : a critique of models of self-efficacy and bodily control », *Soc Sci Med*, 66 (5) : 228–1239.
- COUSSON-GE' LIE Fahn, 2000, « Breast cancer, coping and quality of life: A semiprospective Study », *Eur Rev Psychol*, 50(4): 315–327.
- DOLBEAU Shan et al.,2009, «Approche psycho-oncologique des difficultés intimes et sexuelles des patientes atteintes de cancer féminin et de leur conjoint », *La lettre du Cancérologue*, (28), pp. :408–422.
- ELLOUZE Fad et al., 2019, «Dysfonction sexuelle chez 100 femmes tunisiennes atteintes d'un cancer du sein », *Sexologies*, 28(1): 43–8.
- FOURATI Aliha et al., 2014, «Screening for common mutations in BRCA1 and BRCA2 genes: interest in genetic testing of Tunisian families with breast and/or ovarian cancer », *Bull Cancer*, 101(11): 36–49.
- FRIEDMAN Dixon, 2000, « Marital status, marital satisfaction, and body image dissatisfaction », *Eat Disord*, (26), pp. 81–95.
- FYAD Fred, 2003, « Quelle reconstruction après la mastectomie ? », *Gynecol Obstet Fertil*, (31): 476–489.

- GANZ Peterson et al., 2008 « Life after breast cancer: Understanding women's health-related quality of life and sexual functioning », *Clin Oncol*, (16), pp. 501–514.
- GANZ Peterson et al., 2006, « Breast cancer survivors: psychosocial concerns and quality of Life » *Breast Cancer Res Treat*, 38 (5): 183–199.
- HANDEL Naddox, 2001, « Reasons why mastectomy patients do not have breast reconstruction », *Plast Reconstr Surg*, (86), pp. 11–25.
- HARTCOURT Reid et al., 2003, «The psychological effect of mastectomy with or without breast reconstruction: A Prospective, Multicenter Study », *Plast Reconstr Surg*, 11 (2): 60–71.
- KOLECK MUSHON et al., 2002, «The Body-Image Questionnaire: An extension », *Percept Mot Skills*, (94), pp. 185–196.
- LAZARUS R., et FOLKMAN S., 1984, « Stress, appraisal and coping », New York : Springer.
- LEHMANN Antony, 2001, *Incidences psychologiques de la chirurgie du sein*, Petit JY, editor, Medsi/McGraw-Hill.
- LINDAU Manne, 2008, « Psychological health in cancer survivors », *Semin Oncol Nurs* 24, 3 (Aug 2008).
- MALINOVSKY KM et al., 2006, «Quality of life and sexual function after high-dose or conventional chemotherapy for high-risk breast cancer », *Br J Cancer*, 95(12):16–31.
- MEYEROWITZ Eryse, 2003, « Sexuality following breast cancer », *J Sex Marital* (237) : pp. 25-37.
- TOUREILLE E. et al., 2001, «L'image corporelle », *Bull Infirm Cancer*, 1(2) : 8–16.
- RYSER Varon, 2003, « Programme antistress pour couple: son efficacité sur deux ans concernant la qualité et la satisfaction conjugale », *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*, 13(2): 157–169.
- SAFA Smida et al., 2021, «Evaluation de la sexualité chez des femmes atteintes d'un cancer du sein après traitement: à propos de 100 cas », *Pan African Medical Journal*, 40(38) : 29-46.

PERSISTANCE DES FONCTIONS SOCIALES DE LA FEMME DANS LE MENAGE ET OBSTACLES A SON AUTONOMISATION ECONOMIQUE A ABIDJAN

Michèle-Ange DAGO¹

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

angemichdago@gmail.com

Résumé

Après l'indépendance, les crises successives que connaît la Côte d'Ivoire telles que la crise économique des années 80 et la crise militaro-politique de 2002, laissent entrevoir une volonté manifeste de la femme à assumer des fonctions économiques remarquables. Fort de ce constat, des initiatives étatiques visant à encourager les femmes dans leur autonomisation sont soutenues par des stratégies gouvernementales diverses. En dépit de ces avancées structurelles et politiques, la situation des femmes sur le marché de l'emploi peine à s'améliorer et les inégalités de genre demeurent à Abidjan. L'objectif de ce travail est d'analyser les facteurs sociaux de la persistance des inégalités de genre sur le marché de l'emploi constatées à Abidjan. Les résultats montrent que la division sexuelle du travail persiste. Cette représentation nécessitant une disponibilité temporelle de la femme dans le ménage est inadaptée à la vie urbaine confrontée à une solidarité en crise. Ce qui freine l'autonomisation économique de cette dernière. La persistance de ces représentations qui assument une fonction identitaire montre l'urgence d'actions orientées vers la reconstruction de cette solidarité autour des femmes.

Cette recherche se veut une contribution aux réflexions sur les politiques d'autonomisation de la femme en milieu urbain.

Mots clés : fonctions sociales, autonomisation économique, division sexuelle du travail, solidarité en crise, Abidjan, inégalités de genre

Abstract

After independence, the successive crises experienced by Côte d'Ivoire such as the economic crisis of the 80s and the military-political crisis of 2002, suggest a clear desire of women to assume remarkable economic functions. With this in mind, government initiatives to encourage women to empower themselves are supported by various government strategies. Despite these structural and political advances, the situation of women in the labour market is struggling to improve and gender inequalities remain in Abidjan. The objective of this work is to analyze the social factors of the persistence of gender inequalities in the labour market observed in Abidjan. Results show that the sexual division of labour persists. This representation, requiring a temporal availability of the woman in the household, is unsuited to urban life faced with solidarity in crisis. This hinders the economic

¹ Institut d'Ethno-sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, 0778172229/0505251317, angemichdago@gmail.com

empowerment of the latter. The persistence of these representations, which assume an identity function, shows the urgency of actions aimed at rebuilding this solidarity around women.

This research is intended as a contribution to reflections on women's empowerment policies in urban areas.

Keywords: social functions, economic empowerment, sexual division of labour, solidarity in crisis, Abidjan, gender inequalities

Introduction

Jusqu'à la période coloniale, la place de la femme dans les sociétés africaines est recherchée dans son rôle de mère et d'épouse (M. Dacher, 1977). En effet, le colonisateur, qu'il soit militaire, administrateur, civil ou missionnaire, aborda l'Afrique avec des clichés catégorisant les sexes (M. Dacher, idem). En se référant aux hommes pour toutes les modifications économiques telles que le salariat, les cultures de rentes, les changements technologiques, les administrateurs marginalisaient les femmes. Elles étaient également mises à l'écart pour les rôles politiques à l'exception d'une poignée de femmes qui servait leurs propres intérêts (Goerg, cité par R. ROGERS, 2009). Cette pratique coloniale qui participe à reléguer la femme à des fonctions peu productives, limitait sa participation à la vie socioéconomique. Mais après l'indépendance, les crises successives que connaissent des pays africains, laissent entrevoir une volonté manifeste de la femme à assumer des fonctions économiques remarquables. En Côte d'Ivoire, par exemple, après deux décennies de forte croissance, l'économie ivoirienne connaît au début des années 80 une crise profonde et persistante. L'Etat est confronté à une dette extérieure entraînant l'économie dans une récession sans précédent (F. Akindes, 2000). Cette situation favorise le chômage et l'aggravation de la pauvreté d'un grand nombre de citoyens (I. Kassi, 2007). Ainsi, pendant que l'Etat peine à mettre en place une politique de résorption de cette pauvreté, à travers des programmes d'ajustement structurelle, l'on s'aperçoit de la place grandissante des femmes dans l'économie urbaine ; place qui évolue avec l'affaiblissement des positions masculines dû à la crise du salariat (F. Akindes, op.cit.). Par ailleurs, en septembre 2002, le pays fait face à une crise militaro-politique entraînant le déplacement massif de la population, la destruction de biens, la dislocation de cellule familiale, la scission du pays en deux parties dont une zone rebelle et une zone gouvernementale, etc... (F. Bédia et al, 2020). L'on assiste alors à la décadence de l'Etat et de son contrôle sur l'activité économique. Au lendemain de cette crise sociopolitique, au moment où l'emploi a baissé, une hausse de 5,5 % de l'emploi féminin est constatée à Abidjan (Institut National de la Statistique, 2008). Fort de ce constat, des initiatives étatiques visant à encourager les femmes dans leur autonomisation sont soutenues par des stratégies gouvernementales diverses. En effet, il fut adopté une nouvelle constitution, notamment celle du 8 novembre 2016, dont les articles 35, 36, 37 renforcent la protection des droits des femmes et assure la promotion de la parité entre les sexes dans l'accès aux responsabilités (Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire, 2016). A cela s'ajoutent des

fonds spéciaux tels que le fonds d'appui aux femmes de 10 milliards et le fonds de 5 milliards d'appui au développement des femmes entrepreneurs entre 2012 et 2016. Lesdits fonds furent alloués pour soutenir les femmes dans leurs activités socio-économiques (Direction générale des PME, Ministère du commerce, 2017). Par ailleurs, l'Etat rend obligatoire l'agrément des crèches, des garderies et des jardins d'enfant ou centre d'éducation préscolaire. Il détermine les conditions d'agrément des établissements associés au service public à travers l'arrêté Numéro 2019 -123 MFE/CAB du 09 Octobre 2019, qui, rappelle le décret n° 69 -549 du 22 décembre 1969 (Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant, 2019) . Cette disposition permet d'assurer un cadre sécurisé temporaire aux enfants de 03 mois à 3 ans afin de permettre aux familles de vaquer à d'autres occupations journalières sans se soucier de la garde de ces derniers.. Aussi, au plan juridictionnel, la révision de la loi sur le mariage en 2012 consacre-t-elle l'égalité entre les époux (Journal Officiel de la république de Côte d'Ivoire, op.cit.). En dépit de ces avancées structurelles et politiques visant à contribuer à la l'autonomisation de la femme, au niveau économique, la situation des femmes sur le marché de l'emploi peine à s'améliorer car la main d'œuvre féminine passe de 42, 9% en 2014 à 39, 9% en 2015 (Ministère de l'emploi et de la protection sociale, 2016). De plus, des inégalités au niveau économique sont constatées puisque que le taux d'emplois vulnérables ou de travailleurs familiaux est de 58,2% chez les femmes contre 31,7% chez les hommes à Abidjan en 2017(INS, 2019). D'ailleurs, la place du pays au niveau du classement en termes d'égalité de genre connaît peu de changement. Pour preuve, 2011 à 2016, il se classe chaque année au 136 rang sur 144 pays dans l'indice mondiale de l'inégalité du genre du forum économique mondial (Millenium Challenge corporation, 2017). L'objectif de ce travail est donc d'analyser les facteurs sociaux de la persistance des inégalités sur le marché de l'emploi constatée entre l'homme et la femme en milieu urbain particulièrement à Abidjan. L'article se structure alors autour de deux points essentiels à savoir : i) les représentations sociales liées aux fonctions sociales de la femme à Abidjan ; ii) l'impact de ces représentations sur la vie socioéconomique de ces femmes dans le contexte Abidjanais.

1. Matériel et Methodologie

L'enquête de terrain a été menée à travers la ville d'Abidjan. Cette ville a été privilégiée du fait de son statut de capitale économique du pays. Elle concentre ainsi de la main d'œuvre car 70,9% de sa population est en âge de travailler (Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle, 2013). Ce taux témoigne du potentiel en terme de main d'œuvre disponible dans la ville. La collecte des données a consisté en une recherche documentaire et une enquête de terrain. Concernant la recherche documentaire, elle s'est appuyée sur la lecture d'articles scientifiques, des rapports et des thèses portant sur le rôle de la femme dans la vie socioéconomique et de l'impact de ce rôle en milieu urbain. De plus, des interviews de responsables au Ministère de la FEMME, de la protection de l'ENFANT et de la SOLIDARITE, ont été recueillies dans des journaux, relativement à la question.

Quant au terrain, la méthode qualitative a été privilégiée du fait de la qualité des informations recherchées. Il s'agit des avis de la femme en lien avec son rôle familial. Les critères d'inclusion précis de sélection de la population cible ont été : les femmes ayant au moins 18 ans, en union, ayant au moins un enfant, sans emploi au moment de l'enquête, mais ayant déjà exercé un travail rémunéré et vivant à Abidjan. Selon l'article 50 de la loi 64-375, l'âge requis pour le mariage est de 18 ans révolus pour la femme en Côte d'Ivoire. En d'autre terme, cet âge indique l'aptitude pour la femme à construire et à participer à l'organisation d'une vie de famille. De même, l'expérience du rôle maternel vécue par cette population lui permet de donner un avis consécutif à cette situation. Ainsi, à partir d'un échantillonnage par choix raisonné, un guide d'entretien a été administré à ces dernières grâce à un entretien semi-directif. Cette technique a permis de recueillir leur avis, leurs récits de vie sur la distribution des rôles dans le ménage et les logiques qui les soutiennent, ainsi que les difficultés d'allier ce rôle avec leur insertion socioéconomique dans le contexte Abidjanais. En d'autre terme, leur avis concernant l'attribution de certaines tâches au père ou la mère notamment, maintenir la maison propre, faire la cuisine, veiller sur l'enfant du couple, consacrer tout son temps à l'enfant, financer les soins de la famille, financer les études des enfants, de même que l'impact de ce rôle sur leur vie socioéconomique ont été recueillis. Sur la base du principe de saturation, 43 femmes dont 8 à Cocody, 10 à Adjamé, 10 à Abobo, 13 à Yopougon et 2 à Treichville ont été enquêtées, de Janvier à Mars 2022. Ces communes et les proportions respectives ont été retenues du fait de la disponibilité de cette cible, en conformité avec les critères d'inclusion définis plus haut.

Des entretiens ont également été menés avec des responsables de deux (2) Organisations Non Gouvernementales de défense des droits des femmes ; afin de saisir leur avis concernant les inégalités sur le marché de l'emploi entre l'homme et la femme.

Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Elles ont été interprétées sur la base du systémisme structuro-fonctionnalisme et de la théorie des représentations sociales. Ce qui a permis de montrer que la persistance de ces logiques participe au consensus de la société, lui garantit son fonctionnement et assure la stabilité de celle-ci, au détriment de l'enjeu économique qu'est l'autonomisation. (Lugan, 2009) présente cette approche dont l'un des principes est que tout système social qui fonctionne est fondé sur un consensus de ses membres autour de valeurs et de normes fondamentales.

Tout ceci a permis d'aboutir aux résultats suivants.

1. Résultats

Les données de l'enquête mettent en évidence la persistance des logiques de division sexuée du travail dans un contexte urbain peu inadéquat à celles-ci.

1.1. De la persistance des logiques de féminisation des tâches nécessitant une disponibilité temporelle dans le ménage.

Les logiques de féminisation de ces tâches se traduisent par l'appropriation par les femmes, des tâches domestiques exigeant du temps à consacrer.

Il s'agit notamment de veiller sur le ou les enfants du couple, faire la cuisine et maintenir la maison propre. Le choix des femmes pour ces tâches particulières s'articule autour deux justifications essentielles notamment la préservation du lien maternel et la conservation de l'identité féminine

1.1.1. La préservation du lien maternel comme justificatif de la féminisation de ces tâches

La préservation du lien maternel constitue une logique de féminisation des tâches domestiques. Ceci se perçoit à travers les propos de dame S.D. âgée de 32 ans, qui explique que: « *Il n'y a personne qui peut prendre soin d'un enfant plus que sa propre mère ; il sort de ses entrailles. Elle est donc mieux placée pour savoir comment veiller sur son enfant* ».

Ces propos octroient aux génitrices la légitimité de ces tâches. Avis d'ailleurs partagé par dame T. K.29 ans quand elle dit que : « *Une maman doit toujours faire de son mieux pour être auprès de son enfant ; c'est elle qui peut mieux veiller sur lui, et s'assurer de lui donner le nécessaire pour son bien, c'est son rôle de mère* ».

La mère est ainsi présentée comme l'acteur capable de répondre aux besoins primaires de l'enfant ; du fait de la maternité dont-elle bénéficie. Dans cette logique, veiller sur l'enfant se présente donc comme la continuité de l'allaitement maternel ; cette période exclusive où l'enfant ne se nourrit que grâce au lait de sa mère et bénéficie de soins de celle-ci. Pendant cette période, le temps de cette dernière est reparti entre les différents besoins de son enfant. A travers l'exercice de ces tâches qui apparaissent comme le rôle de la mère, le rapport de dépendance exclusif, le lien avec l'enfant est naturalisé (S.Delforge, 2006).

L'incapacité biologique à concevoir un enfant semble ne pas être le seul facteur qui disqualifie les pères de ces tâches. C'est ce qu'explique bien D.C. quand elle dit que : « *Garçon d'Abidjan n'a pas le temps, je vous dis. Si vous comptez sur le père pour maintenir la maison propre, consacrer du temps aux enfants, vous allez le regretter* ».

Ce discours, tout en peignant l'indisponibilité des pères en matière de temps, présente les femmes comme celles disposant le plus de cette ressource.

De plus, ces tâches nécessitant une disponibilité temporelle dans le ménage sont intériorisées et assumées par les femmes comme le clame S. A. 39 ans qui soutient que : « *Nos mamans ont fait ça pour nous, c'est à notre tour de le faire pour nos enfants.* »

Ces propos montrent que la féminisation des tâches nécessitant une disponibilité temporelle à la maison n'est pas innée. Bien au contraire, elle a été acquise au cours

de la socialisation primaire de ces femmes, autrefois filles, à qui ont été inculqués des codes, des valeurs particulières afin qu'elles assument ces fonctions sociales à l'âge adulte. Ces tâches constituent donc un héritage, vecteur de reproduction de la hiérarchie sociale (P.Bourdieu, cité par Jourdain et Naulin, 2011). L'on comprend alors que consacrer tout son temps et veiller sur son enfant sont des acquis, un héritage permettant de garantir la continuité de l'ordre social à travers la stabilité de la position de la femme dans la société.

1.1.2. La conservation de l'identité féminine à travers les tâches domestiques

En plus de la préservation du lien maternel, les données de l'enquête mettent en évidence la conservation de l'identité féminine comme logique de féminisation des tâches domestiques. En témoigne les propos de Dame C. S, 33 ans avec 3 enfants en ces termes : « *Vous êtes dans votre foyer avec votre mari, si c'est lui qui doit faire la cuisine, rendre la maison propre, veiller sur les enfants, pourquoi il vous a mis dans son foyer ? il peut vous aider souvent, mais c'est votre travail en tant que femme* ».

Ces propos témoignent d'une revendication de la responsabilité de ces tâches domestiques par la femme. Propos renchérit par Y.I. 36 ans, 4 enfants, qui affirme que : « *Quel que soit ton travail, ton rang social, si tu n'es pas capable de t'occuper de ton foyer, de tes enfants, tu n'es pas une bonne femme* ».

Ainsi, la femme soucieuse de répondre aux normes sociales d'une bonne femme, de maîtresse de maison est tenue de continuer d'assumer ces tâches domestiques qui s'imposent à elle en dépit de ses éventuelles charges professionnelles. Ces tâches qui apparaissent alors socialement indissociables de son statut de femme, de mère. Dans cette logique, la participation des pères dans les tâches domestiques reste moindre que celles des mères, et ce dernier y est perçu comme une aide (S. Delforge, op.cit.)

Ce sont ces fonctions originelles que décrit Descarries (2002) quand elle soutient que mettre au monde des enfants et être disponible pour les aimer, les nourrir, les soigner, les éduquer ...a longtemps été la seule véritable contribution sociale attendue des femmes, tout comme leur seule raison identitaire.

1.2. Au maintien du masculinisation des dépenses liées aux charges du ménage

La participation des femmes dans la vie socio-économique n'est plus à prouver. Mais les données de l'enquête montrent que les logiques sociales de ces femmes tendent à privilégier une implication financière plus importante de l'homme face aux charges du ménage. Cela pour deux raisons essentielles à savoir la préservation de sa masculinité et le besoin du sentiment de sécurité dans le ménage.

1.2.1. Les dépenses liées aux charges du ménage, facteur de la préservation de sa masculinité dans le ménage

Les données de l'enquête mettent en évidence les dépenses liées aux charges du ménage, qui apparaissent comme indicateurs de sa masculinité à préserver. C'est ce qu'explique Dame K. R. 33ans, quand elle affirme que : « *nous sommes en*

Afrique, un homme qui vit avec une femme et qui ne peut même pas subvenir aux besoins du ménage perd son pouvoir de garçon dans le couple.».

Ces propos montrent que la masculinité de l'homme n'est pas un état naturel, elle n'est pas innée ; mais s'acquiert et se conserve en assumant de manière continue les charges financières du ménage. Lesdits propos sont d'ailleurs soutenus par l'affirmation de dame Y.G. qui dit que : « *Abidjan ici, même si la femme n'y voit aucun problème, son entourage, sa famille même va la pousser à quitter l'homme qui n'a pas les moyens minimums pour faire face aux charges de son ménage, surtout de nos jours où la vie, ce sont mes moyens...* ».

L'on s'aperçoit que le milieu urbain, tout en faisant l'apologie de l'autonomisation économique de la femme, valorise l'inégalité au niveau de la contribution économique du couple dans le ménage, avec une participation plus significative de l'homme.

De telles logiques construites et transmises par les institutions sociales d'appartenance des individus telles que la famille, sont l'expression des valeurs, des idées, des manières de penser de la société et constituent le ciment de celle -ci (J.M Tremblay, 1994). En effet, lesdites logiques contribuent au maintien, à la stabilité, à l'équilibre et à l'harmonie de cette société. D'ailleurs, selon ces logiques, la non-participation économique exclusive de l'homme est susceptible d'entraîner un relâchement des liens nuptiaux. En d'autre terme, les dépenses économiques dans le ménage, dont la femme peut être dispensée, constituent l'unité de mesure, mieux l'attribut essentiel de la masculinité de l'homme. Ces dépenses permettent également la construction de l'honneur de ce dernier.

1.2.2. la construction de l'honneur comme logique de masculinisation des charges financières du ménage

Une autre raison du masculinisation des dépenses du ménage consiste en la construction de l'honneur de l'homme. En témoigne dame S. R ,35 ans quand elle soutient que : « *Un homme, pour se faire respecter dans son foyer, comme par son entourage doit prendre en charge les dépenses importantes du ménage, sinon il ne sera pas considéré* ». Ce discours montre que l'homme acquiert son honneur à travers son implication exclusive dans les charges du ménage.

Il apparait ainsi une séparation des rôles dans le couple où la participation économique des femmes dans les ménages est peu valorisée, peu exigée. à la différence de son implication dans les tâches familiales qu'elles légitiment. L'agent reste déterminé socialement par son appartenance à des ensembles sociaux plus ou moins définis et qui explique à la fois une certaine logique sociale qui s'impose indirectement à lui, à travers -entre autres- les valeurs et normes sociales (A.Guillaume et P. Vimard 1994).

La persistance des représentations sociales partagées par les femmes qui légitiment la féminisation des tâches domestiques et la soustrayant des dépenses du ménage, constitue un facteur de maintien de ces inégalités de genre au niveau économique dans le contexte abidjanais.

1.3. Les représentations liées aux fonctions sociales de la femme, facteur de persistance des inégalités de genre dans le contexte abidjanais.

Les représentations sociales valorisant l'implication de la femme dans les tâches domestiques au détriment celle de l'homme incluent une disponibilité temporelle de cette dernière dans le ménage. La conciliation entre cette disponibilité et un travail rémunéré hors du ménage apparaît ainsi peu probable pour la femme ; à condition d'une délégation de ces tâches domestiques à travers un réseau d'entraide familiale ou contractuel. Pourtant, l'évolution de la vie abidjanaise tend à réduire ces opportunités de délégation de tâches domestiques.

1.3.1. L'entraide familiale, une solidarité en crise

Les pratiques d'entraide familiale sont une redistribution des ressources au sein d'une famille ; elle exclut les pratiques entre époux ou avec les enfants mineurs (N. Thibault, 2010). Elle implique des échanges familiaux dans lesquels les familles urbaines accueillent un ou des membres de la famille élargie au sein du ménage afin de l'accompagner dans son intégration en ville. Pendant cette période, les charges économiques des membres étaient assumées par les familles d'accueil, desquels ils sont dépendants. Jusqu'aux années 90, ce phénomène était une norme et le nombre de dépendants augmentait avec le niveau de richesse du chef de ménage (J. Wakam, 1994). Mais ces pratiques d'entraide sont encadrées par des obligations sociales de type don/ contre don. C'est ce qu'explique Y H. 32 ans, 2 enfants en ces termes : « *Maman faisait la couture, elle a fait venir sa nièce du village qui prenait le relais des tâches ménagères les après-midi, pour permettre à maman d'aller au travail* ».

Ces dépendants constituaient ainsi des ressources, des aides pour les ménages, surtout pour les femmes qui, au besoin, déléguaient leurs tâches ménagères à un membre afin de vaquer à leurs occupations professionnelles. L'entraide présentée comme gratuite et unilatérale, révèle en fait d'une réciprocité dans laquelle celui qui reçoit se sentira obligé de donner à son tour (N. Thibault, *ibid.*).

Mais cette forme de solidarité tend à s'affaiblir face à la nucléarisation de la famille sous l'effet de l'industrialisation et l'urbanisation (N. Thibault, *op cit.*). Cela est d'ailleurs perceptible dans les propos de dame C. M. 41 ans, 3 enfants, quand-elle déplore :

Au temps de nos parents, il y'avait toujours des proches de maman ou de papa à la maison. Les filles aidaient la vieille à la cuisine ou autre tâche ménagère, les garçons faisaient les courses de la famille. Il y avait toujours quelqu'un à la maison pour veiller sur les plus petits. Mais aujourd'hui, les choses ont changé »

Les nouvelles structures de familles urbaines étant productrices de la crise de l'entraide au sein du ménage, l'on assiste à l'émergence de l'entraide contractuelle comme stratégie d'aide domestique. Mais ce réseau d'entraide n'est pas toujours accessible.

1.3.2. La faible accessibilité au réseau contractuel d'aide domestique

En milieu urbain, les aides ménagères et les crèches ou garderies constituent le réseau contractuel d'aide à domestique pour les familles. Les aides ménagères sont appelés servantes quand les familles leur délèguent les tâches comme l'entretien de la maison, la lessive etc. Elles sont appelées nounous quand elles sont chargées de la garde des enfants. Quant aux crèches ou garderies, les familles leurs délèguent également la garde de leurs enfants entre 03mois et 03 ans.

Si le rôle de ce réseau contractuel d'aide est établi, le recours à ces entités se voit parfois limité par les ressources financières des familles.

C'est ce qui apparait dans les propos de Dame K. O, 34 ans, 1 enfant, qui explique que : *« Vraiment, le prix des servantes d'aujourd'hui est trop élevé. C'est difficile d'en trouver pour 30 mille. Pour nous qui nous débrouillons la, comment payer quelqu'un à 40, 50 mille francs ? on préfère rester à la maison pour faire ce travail »*.

Ainsi, ces propos montrent que pour certains ménages, le coût du service proposé par les aides à domicile freine le recours à ces dernières.

Au-delà des ressources financières, la réputation de personne à la moralité douteuse dont bénéficient les aides domestiques sur les réseaux sociaux contribue à nourrir une crise de confiance des familles envers ces dernières ; comme le témoigne S K. responsable d'O N G de lutte pour l'autonomisation de la femme : *« Avec ce qu'on voit sur les réseaux sociaux sur leur comportement, il existe une crainte réelle à s'attacher les services des filles de ménage. Nous militons également pour l'assainissement du milieu, trop de brebis galeuses à l'intérieur »*.

Ces propos montrent que la faible accessibilité des institutions d'aide telles que crèches ou garderies s'explique par la faible distribution géographique de ces établissements à travers la ville d'Abidjan. En témoigne Dame T.S. 29 ans 2 enfants : *« dans mon quartier, il n'y a pas de garderie. Il faut emprunter un taxi communal aller-retour 2 fois par jour. Vous voyez ce que ça fait en terme de coût avec le temps que ça implique ? »*.

Cette situation entraîne alors des coûts supplémentaires pour ces structures ; coût que devraient supporter les familles qui en ont besoin.

La séparation claire des rôles fondée sur les logiques des fonctions sociales de la femme facilite les compromis dans les ménages et contribue à maintenir la femme dans un statut de dépendance économique à travers son rôle de ménagère. Cette situation n'est pas un fait isolé comme l'explique dame D.R, responsable d'ONG de lutte pour l'autonomisation de la femme. Elle explique que : *« Il y'a une jeune fille qui a fait de très bonnes études ; la maman de son homme a demandé qu'elle reste à la maison pour veiller sur la famille au lieu de chercher du travail, vu que son fils a déjà les moyens. »*

Ce discours montre que l'accès à l'éducation, mieux la formation influence peu les représentations sociales qui disqualifient la femme dans l'accès à l'emploi. La

femme est ainsi conditionnée à abandonner ses activités professionnelles au détriment de ces tâches ménagères quand le réseau d'aide domestique s'amenuise. En témoignent également les propos de dame K M, 35 ans, 2 enfants, lorsqu'elle affirme que : « J'étais *réceptionniste dans une clinique de la place. Quand on a eu notre dernier fils, on avait des difficultés à avoir une nounou capable de veiller sur l'enfant à notre absence. Mon mari et moi avons décidé que j'arrête le travail afin de rester auprès de notre enfant. Et depuis deux ans, je suis à la maison* ».

A travers ce discours, l'on constate que l'homme est socialement le plus qualifié pour se maintenir dans son emploi face au besoin des tâches ménagères, dans un couple en activité. Ce discours met en évidence l'impact des représentations soustrayant les femmes des emplois en faveur des hommes. Situation à la base des inégalités de genre au niveau économique.

2. Discussion

Ce travail examine les facteurs sociaux de la persistance des inégalités à Abidjan. Ainsi, il met en évidence la persistance des représentations liées aux fonctions sociales de la femme en milieu urbain. Persistance pourtant confrontée à une crise de solidarité. Ces facteurs combinés contribuent à des inégalités du genre au niveau économique.

2.1. La persistance des logiques sociales de division sexuée du travail domestique en milieu urbain

Selon Chiland (2003), Rouyer et Zaouche-Gaudron (2006), la division sexuelle du travail est intériorisée par l'enfant dès sa naissance. Pour ces derniers, la famille assigne au bébé un sexe social sur la base de ses organes génitaux apparents. Ce processus de socialisation n'est pas sans conséquence sur les rôles sociaux car Bowles et *al* (cité par V. Rouyer, Y. Mieyaa, A. Le Blanc, 2014) montrent que l'assignation sexuée de l'enfant est déterminante dans la mesure où, c'est sur la base de leurs représentations du masculin et du féminin que les parents encouragent l'adoption, par l'enfant, des comportements conformes à son sexe d'appartenance. Cette position est corroborée par Rouyer, Mieyaa, et le blanc (*idem*) qui décrivent ce processus d'acquisition des dispositions liées au genre. Selon eux, ces modèles de rôle sont transmis par les parents dans les situations de tous les jours. Les auteurs montrent que les parents mettent en évidence leurs croyances sur le genre, en attribuant des étiquettes de genre pour nommer des objets, des personnes, ou dans les réponses à l'enfant confirmant ou non les stéréotypes acquis par cet enfant. Ces points de vue sont cohérents avec le présent travail où les enquêtées, produisent-elles-mêmes des discours visant à légitimer la persistance de la division sexuée du travail en milieu urbain. Ces dernières justifient la priorité qu'elles accordent aux travaux du ménage comme un héritage culturel reçu de leurs parents. A ce niveau, les travaux de Sinno et Killen (cité par V. Rouyer, Y. Mieyaa, A. Le Blanc, *ibid*) mettent en évidence l'assimilation de ces représentations par les enfants et les jeunes adolescents, à travers leurs représentations des conduites parentales. Selon les auteurs, les enfants et les adolescents considèrent comme normal que, suite à sa journée de travail, une mère s'occupe des soins des enfants et de la gestion des

tâches ménagères. Par contre, poursuit ces auteurs, ces enfants trouvent injuste que ce soit le père qui le fasse. C'est en cela que pour Rouyer, Mieyaa, et le blanc (2014), la socialisation de genre s'opère à travers la transmission par les parents, des modèles de rôles de sexe dans de nombreuses situations de la vie. Ce constat est partagé par Masson (2010) qui décrit la stabilité des rôles de l'homme et de la femme dans le ménage au fil du temps. En effet, remarque l'auteur, des études relativement récentes ont montré que la contribution des maris aux activités domestiques et aux soins continue d'être faibles et que les femmes consacrent plus du double d'heures journalières à ces activités que les hommes. Mais pour Daboné (idem), la persistance de la division sexuelle du travail acquise au cours de la socialisation n'est pas à généraliser. Selon l'auteur, celle-ci dépend du milieu de résidence. En étudiant le vécu et l'implication des femmes dans le travail hors foyer en Côte d'Ivoire, l'auteur affirme que dans le milieu traditionnel, la femme qui parvient à exercer ses activités de foyer est valorisée alors que milieu moderne valorise la femme qui réussit dans ses activités professionnelles. Ce constat s'oppose aux résultats de la présente étude qui montre que, bien qu'étant en milieu urbain dit moderne, la femme valorise son travail dans le foyer au détriment du travail salarié, hors foyer. Ces résultats sont d'ailleurs soutenus par Blöss (2009), pour qui l'action des politiques publiques n'a pas mis fin au déséquilibre entre les charges maternelles et paternelles. Pfefferkorn (2011) lui emboîte le pas quand il analyse les changements intervenus dans la vie des femmes en général au cours des dernières décennies, en observant la société Française. Selon l'auteur, les femmes ont accédé à une meilleure formation et qualification professionnelle, elles sont entrées massivement dans le salariat et disposent des capacités à maîtriser leur fécondité. Néanmoins, si l'école et l'emploi connaissent un certain nombre de transformations favorables aux femmes, l'auteur regrette que celles-ci, une fois entrées dans des relations conjugales et/ou familiales, se retrouvent le plus souvent dans un espace domestique au sein duquel peu de choses ont changé par rapport à la situation d'antan.

Ce point de vue est partagé par Adjamagbo, Gastineau et Kpadonou (2017) à travers la situation des femmes actives à Cotonou, au Bénin. Pour ceux-ci, les rôles socialement prescrits imposent aux femmes, la quasi-totalité des tâches domestiques et des soins aux enfants. D'ailleurs, continuent les auteurs, le rôle déterminant des femmes dans la production des ressources monétaires ne les dédouane pas pour autant de cette obligation qui demeurent, des prorogatives féminines. Sous ce rapport, les femmes urbaines continuent de porter le fardeau de la double journée, indicateur de la division genrée du travail particulièrement inégalitaire (Herrera et Torelli, 2013). L'on comprend la position de Ricard (cité par C. Poggi, J. Waltmann, 2019) qui soutient qu'être une fille ou une femme demeure un facteur multiplicatif de désavantages.

Cette persistance de la division sexuelle du travail constatée en milieu urbain contribue aux inégalités de genre en matière d'emploi.

2.2. Persistance de la division sexuelle du travail dans le ménage en milieu urbain, facteur d'inégalité de genre en matière d'emploi

Les résultats de cette recherche montrent que la société urbaine continue de conditionner la femme à produire des représentations sociales, facteur des inégalités de genre au niveau économique. Ces résultats sont similaires à ceux de N'Dede et Azoh (2019) lorsqu'ils analysent l'exclusion sociale dont les femmes continuent d'être victimes du fait des représentations sociales des inégalités de sexe dans la formation professionnelle en Côte d'Ivoire. Les auteurs relèvent que des logiques sociales participent à construire les rôles sociaux excluant la femme dans l'accès à certains emplois. Ces derniers remarquent qu'exercer dans le secteur industriel est perçu comme incompatible avec les rôles sociaux de sexe ; car les femmes continuent d'être attendues pour jouer les rôles éducatifs et domestiques. Par conséquent, ajoutent les auteurs, ces représentations limitent l'implication des femmes dans les formations techniques et professionnelles tels que le secteur industriel. Dans cette logique, ces représentations apparaissent comme un obstacle majeur pour l'insertion des femmes dans ce secteur, qualifié de métier d'homme. Ce constat est partagé par Nshimirimana et Manirakiza (2021) à travers une enquête auprès des agents de la propreté dans la ville de Bujumbura. Les auteurs démontrent que la division sexuelle du travail fragilise la place des femmes au niveau de l'emploi. En effet, ils remarquent que le métier d'agent de propreté est réservé aux femmes dans la ville car, perçu comme étant une continuité des tâches domestiques attribuées aux femmes. Pourtant, regrettent les auteurs, les conditions de travail de cet emploi sont peu favorables à leur autonomisation, à cause des conséquences observés sur leurs revenus directs et leurs droits sociaux.

Ces données montrent que la division sexuelle du travail continue de confiner la femme dans les travaux domestiques ou de légitimer son accès aux emplois précaires en milieu urbain. Ce qui représente un frein à son autonomisation. Mais ces auteurs ne mettent pas ces représentations en lien avec l'évolution de la vie urbaine. Pourtant la présente recherche montre que les inégalités de genre constatées dans l'accès à l'emploi sont la résultante de l'inadéquation entre ces représentations sociales et les réalités urbaines caractérisées par la crise de la solidarité.

Conclusion

Au terme de ce travail, il ressort que les représentations liées aux fonctions sociales de la femme sont productrices de la division sexuelle du travail, qui nécessite une disponibilité temporelle permanente dans le ménage. Lesdites représentations subissent peu de transformations dans le temps et en milieu urbain. Pourtant, la ville d'Abidjan est confrontée à une solidarité en crise aussi bien au niveau de la cellule familiale que de la structure sociale. Dans un contexte où pour accéder à un emploi, la femme a recours à la délégation de ses tâches domestiques à travers un réseau d'entraide familiale ou contractuel, cette crise de solidarité contribue à la maintenir dans ses fonctions sociales dans le ménage. Dès lors, face à la résistance de ces représentations qui assument une fonction identitaire, réduire ces

inégalités de genre implique des actions orientées vers les contraintes extérieures à ces dernières. Il s'agit notamment des projets visant à développer une solidarité autour des femmes. Ainsi, cette recherche souligne des pistes de solutions pour l'autonomisation économique des femmes en tenant compte de leurs contraintes spécifiques. De plus, ces solutions pourraient contribuer à renforcer les liens sociaux dans lesquels la cellule famille joue un rôle déterminant.

Références bibliographiques

- ADJAMAGBO Agnès, GASTINEAU Bénédicte KPADONOU Norbert, 2017, « Travail-Famille : un défi pour les femmes à Cotonou », *recherches féministes*, pp 17-41, HAL : id hal-01473001.
- AKINDES Francis, 2000, « Inégalités sociales et régulation politique en Côte d'Ivoire, la paupérisation en Côte d'Ivoire est –elle réversible ? », *Politique Africaine*, numéro 78, pp 126 à 141.
- ALGAVA Elisabeth , 2002, « Quel temps pour les activités parentales ? », *Études et résultats*, 162, DRESS.
- BEDIA François, DJEZOU Baudelaire, ADJE Antcho, OUATTARA Yéfongnigui, OUATTARA Nadjaman N'DA Koffi, ZANFINI Linda, 2020, « Analyse de l'impact de la crise de 2002 sur les inégalités en Côte d'Ivoire », *Papiers de recherche*, www.cairn info, pp1-35.
- BOUFFARTIGUE Paul , 2005, « La division sexuée du travail professionnel et domestique : quelques remarques pour une perspective temporelle » *Lien social et Politiques*, (54), 13–23. <https://doi.org/10.7202/012856ar>
- BOUFFARTIGUE Paul, BOUTEILLER Jacques, 2004, *Le temps de travail dans le temps de l'emploi. Biographies professionnelles et biographies familiales d'infirmières de plus de 40 ans*, Rapport pour le compte de la DREES, LEST, avril.
- POGGI Cecilia, WALTMANN Juliette, 2019, « La (Re)production des inégalités de genre dans le monde du travail : des discriminations légales à l'autonomisation », *Papiers de recherche*, pp 1-36.
- DABONE Inoussa, 2014, « Etude qualitative de l'implication des femmes dans leur travail hors de leur foyer en Côte d'Ivoire » *Kasa bya Kasa, Revue Ivoirienne Anthropologique et Sociologique*, Numéro 25, EDUCI.
- DELFORGE Sandie, 2006, « Images et représentations du père et de la mère dans les revues adressées aux professionnel (les) de l'enfance » dans *Informations sociales*, numéro 2006 /4, 132, pages 100 à 10.
- FERREZ Eliane, DAFFLON-NOVELLE Anne, 2003, « Sexisme dans la littérature enfantine. Analyse des albums avec animaux anthropomorphiques ». *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 57, p. 23-38.

- FONTANINI Christine, 2007, *Les manuels de lecture de CP sont-ils encore sexistes ?* Strasbourg : Centre de recherches sur l'éducation, les apprentissages et la didactique.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, 2003, « Genre, catégorie sociale et rapports de domination » In Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Christine PLANTE, Michèle RIOT-SARCEY & Claude. ZAIDMAN, *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature.* Paris : L'Harmattan, p. 23-31.
- GUILLAUME Agnès, VIMARD Patrice, 1994, « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) », In KOFFI N'guessan, GUILLAUME Agnès, VIMARD Patrice, ZANOU Benjamin, *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique*, Colloques et séminaires, Paris, Orstom, pp.143-168.
- REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2016, Journal officiel, cinquante-huitième, numéro spécial, numéro 16, novembre.
- KASSI Irène, 2007, *Régulations des transports populaires et recomposition du territoire urbain d'Abidjan*, thèse de Doctorat, Université de Bordeaux 3 Michel de Montaigne, Ecole doctorale d'Histoire et de Géographie/ Université 288 d'Abidjan Cocody, Côte d'Ivoire.
- MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT, 2019, *Arrêté numéro 2019/123MFFE/CAB du 09 Octobre 2019, déterminant les conditions d'agrément des établissements associés au service public de la promotion et de la protection de la Femme, de la Famille et de l'Enfant*, République de Côte d'Ivoire.
- Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale (2016) : *Politique Nationale de l'Emploi 2016-2020*, République de Côte d'Ivoire, novembre.
- ROGERS Rebecca, " GOERG Odile (dir.) 2009, « Perspectives Historiques sur le genre en Afrique », clio, Histoire, femmes et sociétés (online) depuis 16 juin, URL : <http://journals.openedition.org/cliio/9348> ; DOI : <https://doi.org/10.4000.cliio.9348>.
- PFEFFERKORN Roland, « Le partage inégal des « tâches ménagères » », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 07 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/646> ; DOI : <http://doi.org/10.4000/framespa.646>.
- N'DEDE Florence et AZOH François Joseph, 2019, « Représentations sociales des inégalités de sexes dans la formation professionnelle de Côte d'Ivoire », In DEVINEAU Sophie et HEDJERASSI Nassira, *Genre, images et représentations dans les sphères de l'éducation, de la formation et du travail*, Presse Universitaire de Rouen et du Havre.

- NSHIMIRIMANA Immaculée, MANIRAKIZA René, 2021, *Genre, accès et conditions de travail : le cas des agents de propreté urbaine de la ville Bujumbura*, Mambo, volume XVIII, numéro 6.
- ROUYER Véronique, MIEYAA Yoan, LE BLANC Alexis, 2014, « Socialisation de genre et construction des identités sexuées », *Revue Française de Pédagogie*.
- TREMBLAY Jean Marie, 1994, *Introduction à l'étude de la société*, Chicoutimi, 4 ème trimestre.
- THIBAUT Nicolas, 2010, « L'entraide et la réciprocité des échanges familiaux », *Idées Economiques et Sociales*, numéro 162, pp 4-5.
- WAKAM Jean, 1994, *De la pertinence des théories « économistes » de la fécondité dans le contexte socio-culturel camerounais et négro-Africain*, thèse de Doctorat, institut de Démographie de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, Belgique.

PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES ET ACTIONS DE PROTECTION DES POUVOIRS PUBLICS A L'ÉPREUVE DE LA SAUVEGARDE DE LA FORÊT DE YAYA À ALÉPÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE

Koffi KONAN^{1*}

Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

konankoffi_456@yahoo.fr

Koffi Gnamien Jean-Claude KOFFI², Université Félix Houphouët-Boigny,
Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Mamadou SANOGO¹, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte
d'Ivoire

Kouamé Florant KOFFI²

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Résumé

Confrontée à une disparition intense et continue de son patrimoine forestier, la Côte d'Ivoire promeut diverses initiatives de protection et de sauvegarde de sa forêt. Cette recherche aborde la question de la sauvegarde du couvert forestier de la forêt classée de la Yaya, et vise à examiner les pratiques sociales et étatiques face aux actions des infiltrés. L'enquête de terrain a été réalisée auprès de 43 acteurs, selon les exigences de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). Elle a permis de mobiliser un questionnaire administré à 31 personnes du village de Kossandji) et un guide d'entretien (administré à 12 personnes ressources). Les résultats de l'étude mettent en relief, d'une part, l'absence de synergie entre les autorités villageoises et les autorités étatiques et d'autre part, les mauvaises pratiques développées autour de la gestion du couvert forestier de la Yaya, comme les maillons faibles de sa préservation et de sa sauvegarde.

Mots clés : Pratiques socio-culturelles, Action de protection, Sauvegarde de la forêt, Pouvoirs publics, Alépé

¹Département de Sociologie et d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa / Côte d'Ivoire, konankoffi_456@yahoo.fr; mamadsanogo24@gmail.com, BP 150 Daloa

*Auteur correspondant : Koffi KONAN, BP 150 Daloa, Cel : (+225) 0747022537/ 0141096461, konankoffi_456@yahoo.fr

²Institut d'Ethno-Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody / Côte d'Ivoire, nanankofie@yahoo.fr, BPV 34 Université de Cocody

Socio-cultural practices and protective actions of the public authorities put to the test by the safeguarding of the Yaya Forest in Alépé in the South-East of Côte d'Ivoire

Abstract

Faced with an intense and continuous disappearance of its forest heritage, Côte d'Ivoire is promoting various initiatives to protect and safeguard its forest. This research addresses the issue of safeguarding the forest cover of the Yaya classified forest, by and aims to examine social and state practices in the face of the actions of infiltrators. The field survey was carried out with 43 actors, according to the requirements of the Accelerated Method of Participatory Research (MARP). It made it possible to mobilize a questionnaire administered to 31 people from the village of Kossandji) and an interview guide (administered to 12 resource persons). The results of the study highlight, on the one hand, the absence of synergy between the village authorities and the state authorities and on the other hand, the bad practices developed around the management of the forest cover of the Yaya, such as the weak links in its preservation and safeguard.

Keywords: Socio-cultural practices, Protective action, Safeguarding the Forest, Public authorities, Alépé

Introduction

A partir des années 1980, la sauvegarde de l'environnement s'est imposée dans les débats liés au développement durable (A. Aknin et al., 2002) car, les effets induits de la pratique extensive de l'économie verte vont davantage susciter l'inquiétude des environnementalistes et surtout des défenseurs du développement durable. (A. Aknin et al., op.cit. ; ABD, 2009). En effet, les conséquences de cette économie verte ont impacté de façon significative l'environnement mondial de sorte à créer la psychose auprès des institutions et des chercheurs (ABD, 2009 ; ONU-REDD, 2017 ; MEFCL, 2018 ; K. Traoré, 2018 ; W. K. Kra, 2019 ; A. A. Lamarche, 2019). Ainsi le changement climatique demeure-t-il la conséquence directe de l'agression de l'environnement. C'est à juste titre que l'ABD (2009) affirme que : « l'un des problèmes liés à l'exploitation abusive et non contrôlée de l'environnement est le changement climatique. La question donc des changements climatiques a contribué à remettre sur le devant de la scène les préoccupations environnementales (ABD, 2009, p.7).

Face à cette catastrophe naturelle provoquée par des actions de l'homme, des mesures d'anticipation, de sauvegarde d'anticipation, de sauvegarde et de protection de l'environnement seront prises. Parmi ces initiatives, figure l'adoption de 17 objectifs à la COP 21 tenue à Paris. Pour mémoire, il convient de rappeler que l'accord de Paris est la « Convention-cadre des Nations Unies sur les changements » (ONU, 2015, p.1). A ces mesures d'anticipation, une initiative de préservation et de pérennisation du couvert végétal par les pays membres est associée.

A l'instar des pays membres de la COP 21, la Côte d'Ivoire, dont le succès est basé sur l'économie de plantation (J-P. Colin, F. Ruf, 2011), a adopté l'initiative de la création, l'entretien et de la sauvegarde de ses forêts. C'est à ce titre, que des couverts forestiers ivoiriens ont été érigés en parcs et réserves ou en forêts classées. Outre la création de ces territoires protégés, la Côte d'Ivoire a également renforcé ses techniques de veille et de surveillance, avec l'adoption de nouvelles technologies de pointes, telles que les drones. Bien avant cela, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans une politique de sauvegarde de son couvert forestier, avec l'appui technique de la Société de Développement des Forêts (SODEFOR). Cette structure a été créée, en 1966, par arrêté ministériel n°33 du 13 février 1992 pour garantir la survie forestière en Côte d'Ivoire. En plus des réponses techniques (W. K. Kra, 2019), s'ajoutent les multiples campagnes de sensibilisations, ainsi que des actions de reboisement, effectuées pour pérenniser la survie de la forêt en Côte d'Ivoire.

En dépit de toutes ces mesures prises par l'Etat de Côte d'Ivoire, force est de constater que les forêts ivoiriennes en général et celles dites classées en particulier sont continuellement et considérablement infiltrées et agressées par les populations riveraines. Le constat fait par K. Traoré (2018), illustre bien l'état d'infiltration et d'agression du couvert forestier ivoirien. « [...] de 16 millions d'hectares au début du siècle dernier (année 1900), la forêt dense humide est passée à 9 millions d'hectares en 1965 et à 3 millions d'hectares en 1991. Aujourd'hui, elle est estimée à environ 2,5 millions d'hectares » (K. Traoré, 2018, p.4387). Outre ce constat, K. Traoré (op.cit.) fait également un diagnostic de l'état des lieux à partir duquel, il impute la dégradation du couvert forestier ivoirien à la pratique excessive de l'activité agricole et à la construction des bâtis. Ainsi K. Traoré (op.cit.) affirme-t-il ceci :

Cette situation est imputable à l'agriculture extensive basée sur la technique des cultures itinérantes sur brûlis, la surexploitation de la forêt en bois d'œuvre et bois énergie et les feux de brousse. Par ailleurs, le phénomène de l'infiltration des forêts au regard de l'occupation ou la colonisation des zones forestières notamment du Sud-Ouest du pays par des migrants pour bâtir les habitations et/ou des villages est un facteur important de la disparition du couvert forestier (K. Traoré, *ibid.*).

Le tableau présenté par K. Traoré (op.cit.) est le même que celui du Ministère des Eaux et Forêts de la Côte d'Ivoire (MEFCI). Dans un rapport réalisé en 2018, le MEFCI a présenté un bilan sombre de l'état d'infiltration, d'agression et de dégradation des forêts classées en Côte d'Ivoire. Dans ce rapport, le MEGFCI (op.cit. p.8) précise que :

La déforestation n'a pas épargné le domaine forestier classé de l'Etat. [...] en 2015 dans le cadre de la REDD⁺, les 234 forêts classées du pays ont perdu en l'espace d'un demi-siècle, plus de 70% de leur couvert forestier, tandis que les 8 parcs nationaux et réserves en ont perdu en moyenne 30%.

La forêt classée de la Yaya, située dans le village de Kossandji, à Alépé, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire n'échappe pas au phénomène d'infiltration et d'agression notamment de la part des riverains de cette localité. Les questions liées

à la destruction des forêts en général et celle de la forêt classée de Yaya en particulier ont fait l'objet de plusieurs études scientifiques. Aussi cette étude vise-t-elle à examiner l'action des pratiques socio-culturelles et étatiques dans la sauvegarde de la réserve forestière de la Yaya.

En lien avec cet objectif et problème de l'infiltration intempestive des aires protégées, cette étude soutient la thèse selon laquelle, l'infiltration de la forêt classée de la Yaya est fonction du niveau de flexibilité des pratiques socio-culturelles et de la rigueur imposée dans les actions de protection des pouvoirs publics dans la sauvegarde de la Forêt de Yaya. Autrement dit, cette recherche s'inscrit dans le postulat selon lequel les actions socio-culturelles et étatiques développées autour de la réserve de la Yaya peuvent avoir des effets contraires, si celles-ci ne coïncident pas avec les représentations symboliques, idéologiques et axiologiques que les populations riveraines associent à la réserve forestière de la Yaya. La démonstration de cette thèse est scientifiquement légitimée par : (i) les considérations méthodologiques, (ii) la présentation des résultats et (iii) la discussion des résultats. Aussi ce travail de recherche s'inscrit-il dans la théorie du changement social développée par G. Rochet (1968). En effet, le concept de changement social renvoie à la question des « [...] transformations observables et vérifiables sur de plus courtes périodes de temps » (Rocher, 1968, tome 3, p. 340), cité par C. Beauchamp, M. Gauthier (2008, p.9).

1. Considérations méthodologiques

1.1. Site et population de l'étude

L'enquête de terrain s'est déroulée auprès des populations riveraines vivant dans les environs de la forêt classée de la Yaya. Ce massif forestier est situé dans la zone géographique de la ville d'Alépé, à 18 km du village de Kossandji. Les populations concernées par cette étude sont : les populations riveraines installées dans les campements implantés autour et au sein de la forêt classée de la Yaya, les agents de la SODEFOR de Kossandji, les autorités administratives, politiques, coutumières, les leaders communautaires et militaires, les responsables des exploitations forestières de la Société Industrie de Promotion de Bois. Le volet empirique a été réalisé auprès de 43 personnes (voir tableau n°1), selon les exigences de la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP), qui tire sa pertinence à partir de la capitalisation de la connaissance locale. Aussi cette méthode invite-t-elle la population à analyser sa propre condition de vie de sorte à planifier elle-même des activités en vue de l'amélioration de sa situation de départ jugée critique par elle-même. Ainsi la MARP combine-t-elle plusieurs outils, tels que : l'observation directe, les jeux de rôles, le questionnaire, le guide d'entretien, la carte des ressources locales, le diagramme de Venn, la matrice de priorité, les quatre affiches, etc. La MARP utilise l'ensemble de ces outils afin de faire la synthèse de la situation, l'analyse des causes du problème posé et élaborer de façon efficiente un projet de plan d'actions à exécuter.

Tableau n°1 : Récapitulatif des personnes interrogées

Outil de collecte des données	Questionnaire	Guide d'entretien	TOTAL
Nombre de personnes interrogées	31	12	43

Source : Notre enquête, 2021

La technique d'échantillonnage par réseau, communément appelée boule de neige a été mobilisée dans le cadre de cette étude compte tenu de la complexité du phénomène étudié. Cette étude qui se veut mixte a permis de mobiliser à la fois un questionnaire et un guide d'entretien. Le questionnaire a été administré à 31 personnes du village et des campements environnant la forêt classée de la Yaya. Le guide d'entretien a été administré à 12 personnes ressources énumérées plus haut.

1.2. Production et analyse des données

En dehors des outils classiques de collecte des données, que sont : le questionnaire et le guide d'entretien, la MARP a permis de dresser le diagramme de Venn et la cartographie participative du village de Kossandji.

Les entretiens réalisés auprès des personnes ressources ont permis de collecter des informations relatives aux interventions, au déroulement et aux réseaux d'infiltration agissant au sein et en dehors de la forêt classée de la Yaya. Le choix des enquêtés s'est fait à partir de la technique d'échantillonnage par boule de neige, vu le caractère sensible du phénomène à étudier. En revanche, il convient tout de même de souligner que le choix des enquêtés répond à un critère de sélection prédéfini. En effet, les critères d'inclusion retenus dans le cadre de cette étude ont porté essentiellement sur quatre conditions : (i) avoir une plantation dans la forêt de la Yaya, (ii) être parenté à une personne détentrice d'une plantation dans la forêt de la Yaya, (iii) être témoin d'une arrestation d'un ou de plusieurs infiltrés et (iv) être disponible pour participer à l'enquête. Compte tenu des ambivalences susceptibles de transparaître dans la compréhension des logiques d'action de légitimation de l'infiltration de la forêt de la Yaya, l'analyse dialectique a été jugée pertinente dans la réalisation de cette étude. Ainsi l'approche dialectique a-t-elle permis de mettre en exergue les points convergents, les oppositions et les contradictions développées et entretenues dans les rapports sociaux autour de la forêt classée de la Yaya.

2. Présentation des résultats

La présentation des résultats porte sur quatre points, à savoir : (i) la présentation des caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, (ii) l'analyse de la technique de veille du couvert forestier de la Yaya, (iii) la nature des rapports sociaux développés autour et au sein du massif forestier de la Yaya, (iv) le mode de gestion de la forêt classée de la Yaya.

2.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtes

La technique de la boule de neige a permis d'interroger un effectif de 43 enquêtés, dont 31 par le questionnaire et 12 par le guide d'entretien. L'ensemble des personnes interrogées est constitué de 94% d'hommes contre 6% de femmes. La forte proportion d'hommes est la reproduction des rapports sociaux de production liés aux hommes dans les communautés rurales. La construction des rapports sociaux, positionne moins la femme dans la production des cultures de rente dans la communauté Akyé. En effet, le nombre réduit de femmes dans cette communauté tire sa légitimité, dans la division sexuée du travail, qui consacre la domination sociale de l'homme sur la femme.

Il est important de rappeler, que la population présente dans la forêt classée de la Yaya est relativement jeune. En effet, les jeunes sont un groupe social qui constitue une population active et par ricochet une main d'œuvre locale à capitaliser. Cette catégorie d'acteurs se situe dans l'intervalle d'âge, qui varie entre [19 et 49 ans]. Ils sont pour la plupart mariés et polygames. Pour ces derniers, les femmes et les enfants constituent, pour le chef de ménage, une main d'œuvre systématique, abondante et à bon marché. Majoritairement analphabètes (74%), contre 26% de scolarisés, les personnes interrogées sont constituées de : 65% de burkinabé, 19% d'autres nationalités et 16% d'ivoiriens (dont 20% d'autochtones et 80% d'allochtones). Les allogènes burkinaké constituent la population la plus représentée dans la forêt classée de la Yaya. Cette forte présence d'allogènes burkinabé se justifie par l'existence d'un réseau de migration illégale détenue par des allogènes burkinabé et soutenu par les autochtones.

Aussi convient-il de mentionner que les résultats de cette étude montrent que les populations sont regroupées par secteur et par affinité ethnolinguistique. Ainsi cette répartition des infiltrées dans cet espace social traduit le prolongement de la reproduction identitaire de chaque communauté. Cette stratégie est également liée à la censure opérée autour et au sein des réseaux d'infiltration et des modes d'occupation de l'espace développés par chaque groupe ethnolinguistique.

2.2. Description et analyse des techniques de veille du couvert forestier de la Yaya

Depuis la période coloniale à ce jour, la prospérité de la Côte d'Ivoire a toujours reposé sur l'agriculture (MEFCI, op.cit.). Celle-ci a entraîné l'exploitation de plusieurs milliers d'hectares de forêts. Parmi ces forêts exploitées, subsistent des forêts classées, comme celle de la Yaya. Aussi, cette exploitation du couvert forestier ivoirien n'est pas sans conséquences sur l'environnement. Dès lors, pour pallier les risques susceptibles de compromettre l'avenir des populations ivoiriennes, l'Etat de Côte d'Ivoire a pris des dispositions en vue de la sauvegarde et de la pérennisation du patrimoine de l'économie verte. Ces actions de prévention et de dissuasion se déclinent en quatre points essentiels, que sont : (i) la création d'un cadre juridique et réglementaire, (ii) la synergie des forces dans des actions conjointes à entreprendre sur le terrain, (iii) la création des organes de gestion des forêts et (iv) la signature de partenariat entre l'Etat de Côte d'Ivoire, les populations

et les partenaires au développement durable (MEFCI, op.cit.). De façon concrète, le MEFCI (op.cit.) a procédé à l'élaboration de la déclaration de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts (PPREF) entérinée en Conseil Présidentiel, le 17 mai 2018 (MEFCI, 2008, p.9). Cette politique va ainsi participer au renforcement des actions de la Société pour le Développement des Forêts (SODEFOR).

Créée en qualité de Société d'Etat, en 1966, par le décret n°66-422 du 5 septembre 1966, la mission de la SODEFOR est d'initier et de superviser des opérations de reboisement sur des sites de forêt. Outre le reboisement, qui est une action d'anticipation et de prévention contre la déforestation, la SODEFOR est également chargée de la gestion et de la pérennisation des aires protégées, des réserves et des forêts classées. Aussi le décret 93-206 du 03 février 1993 donne-t-il à la SODEFOR le plein pouvoir en matière d'organisation et de fonctionnement dans la protection et la sauvegarde du couvert forestier ivoirien. Dans ces conditions, la SODEFOR s'est donnée le droit de participer à la construction et à la formalisation des actions régaliennes envisageables pour l'enrichissement du patrimoine forestier national, de développement de la production forestière, de valorisation des produits, de sauvegarde des zones forestières (G. Kouamé, 2016). Ainsi les actions dévolues à la SODEFOR se déclinent en cinq points essentiels. Il s'agit notamment : (i) du reboisement des espaces forestières, (ii) à la restructuration de l'espace forestier, (iii) à la délimitation et à la protection des forêts et des plantations contre les incendies, (iv) à la protection des espaces forestiers et (v) à la gestion efficace des forêts classées en Côte d'Ivoire.

Dans le but de la gestion efficace du patrimoine forestier ivoirien, la SODEFOR a mobilisé plusieurs stratégies. Parmi celles-ci, figurent les opérations militaires, communément appelées « opération coup de poing », des opérations de sensibilisations et de planting d'arbres. Toutes ces actions ont pour seul but, la dissuasion des populations riveraines à infiltrer et agresser les aires protégées. Cependant, la mise à exécution des menaces par les agents de la SODEFOR a conduit à des actions jugées inhumaines par les ONG et les populations vivant autour de la forêt classée de la Yaya. En effet, les agents des services des Eaux et forêts et ceux de la SODEFOR ont, à partir des actions de synergie, procédé à la destruction de regroupements spontanés au sein de la forêt classée de la Yaya. Ces ripostes organisées en réponse aux violations des aires protégées, ont été contestées par les populations riveraines et les défenseurs de droit de l'Homme. Ce point de vue est corroboré par les propos d'un riverain, qui répond au nom de K.S (infiltré allogène et chef de famille).

Des familles sont violemment expulsées des terres sur lesquelles elles ont vécu et travaillé pendant des années et voient tout ce qu'elles possèdent détruit en un instant » J. W. (les dits d'un acteur des médiats). Aussi « douze gros abris précaires des "clandestins" ainsi que plusieurs pépinières de cacao sont détruites au cours d'une expédition d'un lieutenant et ses hommes. (K.S. propos d'un enquête).

Ces actions jugées ponctuelles sont réalisées avec des moyens matériels inadaptés (motos ordinaires) des ressources humaines insuffisantes. « Ce sont six (06)

agents qui sont déployés pour une superficie de 23.879 hectares à surveiller », a mentionné Monsieur A.M., un responsable de la SODEFOR. Ainsi ces opérations s'avèrent-elles inefficaces et inadaptées compte tenu de : l'insuffisance du personnel, le manque de matériel roulant (motocross et véhicules de type 4x4) et surtout de la vétusté du peu de matériel existant.

En dépit des conditions de travail des agents de la SODEFOR et ceux des agents des eaux et forêts, il convient néanmoins de noter que ceux-ci n'entendent pas se laisser intimider par les menaces auxquelles ils font face au quotidien. Aussi l'Etat de Côte d'Ivoire se fait-il accompagner dans sa quête de sauvegarde de son couvert forestier par les entreprises exploitantes de bois. Cet accompagnement se traduit en substance par un reboisement systématique en remplacement des arbres exploités.

Il ressort de l'analyse situationnelle des techniques de veille du couvert forestier de la forêt classée de la Yaya, que la SODEFOR et le MEFCI travaillent de façon conjointe pour la sauvegarde des forêts classées. En revanche, sur le théâtre des opérations, ces structures rencontrent des difficultés d'ordre organisationnel (absence d'orientation et imprécision dans les actions des agents, ces derniers se retrouvent dispersés et donc peu efficaces en raison de leur nombre très réduit), structurel (persistance de rapports conflictuels entre les agents et les autorités villageoises) et fonctionnel (réduction des efforts fournis par agents en raison de leur nombre très réduit). Ces insuffisances sociétales empêchent la SODEFOR et le MEFCI de mener à bien leurs différentes missions de dissuasion et de répression.

2.3. Construction et reconstruction des rapports sociaux autour de la gestion de la forêt classée de la Yaya

En se référant à l'Article 26 de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998, il revient à dire, que le domaine foncier rural ivoirien « est constitué par l'ensemble des terres mises en valeur ou non et quelle que soit la nature de la mise en valeur. Il constitue un patrimoine national auquel toute personne physique ou morale peut accéder » (FAO/DATABASE, 2022.). De cette définition, il n'est pas erroné de dire que toute personne juridique a accès à la terre en Côte d'Ivoire. Cependant, à y voir de près, cette disposition juridique n'est pas approuvée par l'ensemble des populations vivant sur le territoire ivoirien. Ce refus est perceptible au niveau de l'ensemble des populations autochtones (100%) qui ne perçoivent pas cette loi de la même façon que les allochtones et les allogènes.

Pour les populations autochtones, bien que la terre soit considérée, comme un facteur de production et donc propice à la production agricole, de pêche et d'agropastorale, elle est également perçue comme un réceptacle de divinité. Dans ces conditions, la terre constitue pour les autochtones un patrimoine culturel qu'il convient de préserver, d'entretenir et de transmettre de génération en génération, sans toutefois perdre le droit de propriété. La perte de ce droit constitue la perte de son identité (A. A. Lamarche, op.cit.), comme le confirment la totalité (100%) des autochtones interrogés. A contrario, 76% des allochtones interrogés, bien que

conscients de la dimension socio-culturelle que revêt la terre, la perçoivent à valeur égale comme les allogènes (97%), car se trouvant en territoire « conquis » ou en situation d'eldorado interne. Cette perception différenciée de la terre développée par les autochtones d'une part et par les non-autochtones d'autre part participe à la création des foyers de tension et provoque pour ainsi dire des conflits sociaux, politiques et économiques (A. A. Lamarche, op.cit.) autour de la gestion et la protection du couvert forestier de la Yaya, dans la zone de Kossandji. En effet, la totalité des non-autochtones (100%) se représentent la terre comme un facteur de production qu'il convient de mettre en valeur pour la production économique. En effet, des industries agricoles illégalement construites sont installées autour et dans l'espace de la forêt classée de la Yaya. Ces industries participent à la production de produits de rente, tels que le palmier à huile, l'hévéas, le cacao et le café. Les économiques produites à partir de ces cultures de rentes sont à la fois comptabilisées dans l'économie de la localité de Kossandji et dans celle du pays. Selon G. T. R., un agent des eaux et forêts, la ruée vers ce type de production agricole expose la localité de Kossandji à une insécurité due à l'arrivée de populations massives incontrôlées dans le complexe forestier de la Yaya.

Dans la littérature déjà existante, notamment avec A. A. Lamarche (op.cit.), W. K. Kra, (op.cit.), etc., les conflits liés au foncier étaient gérés par l'autorité traditionnelle. Cette autorité est perçue à la fois comme un arbitre pour 36% de la population interrogée et comme partie prenante par 54% des interrogés, au cours des conflits. La remise en cause du statut d'arbitre et de résolution des conflits initiés sous l'autorité traditionnelle, vont s'avérer caduques, voir inopérantes et inadaptées pour ainsi laisser place à l'autorité moderne, chapeauté par la SODEFOR et le MEFCI.

Accusées à tort ou à raison, les autorités villageoises vont progressivement développer un sentiment de délaissement vis-à-vis de la gestion du foncier, en général, et spécifiquement dans le contrôle et la surveillance des aires et des patrimoines protégés. Cette situation de frustration a fortement contribué au laxisme dans l'attitude de la gouvernance locale et a fini par s'inscrire dans ce qui pourrait s'apparenter à la théorie du complot. Ainsi les autorités villageoises sont-elles considérées par 89% des enquêtés comme les complices des acteurs susceptibles d'infiltrer et d'agresser de façon frauduleuse la forêt classée de la Yaya, sans que ces derniers ne soient inquiétés par ces autorités.

Au regard de ce qui précède, les résultats donnent de soutenir la thèse selon laquelle, la délégitimation qui a conduit à la disqualification des autorités traditionnelles dans la gestion de l'espace foncier ivoirien a fortement contribué à son infiltration et par ricochet à son agression de façon incontrôlée et drastique. Face à l'échec constaté dans l'action solitaire des agents de la SODEFOR et des eaux et forêts, va naître le comité de gestion commune du patrimoine forestier ivoirien. Légitimé par l'arrêté interministériel n° 158 du 4 août 1992, ce comité de gestion intitulé : commission paysans forêts, est constitué de la SODEFOR, le MEFCI, les autorités traditionnelles et les ONG.

La reconfiguration et la restructuration des rapports sociaux développés autour de la forêt classée de Yaya a contribué à la production d'une gestion inclusive (30%), participative (45%) et efficace (20%) des populations locales en général et des autorités traditionnelles de Kossandji en particulier. En revanche, 5% des interrogés pensent que la synergie autorités villageoises et étatiques demeure inopérante vue le niveau d'infiltration de la réserve forestière de la Yaya. A contrario, 95 % des enquêtés pensent que la déconstruction et la reconstruction des relations entretenues au sein de la commission paysans forêts a contribué de façon significative à la production de résultats probants au niveau de la sensibilisation, la réduction des infiltrations et à l'agression de la forêt classée de la Yaya. Ainsi plusieurs interpellations ont-elles été constatées, avec l'arrestation de vingt (20) infiltrés qui avaient défriché des dizaines d'hectares de la forêt classée de la Yaya. Les propos ci-dessous, de Monsieur K.C, membre du comité paysans forêts de la forêt classée de la Yaya sont évocateurs.

Dans le cadre de la lutte contre les défrichements et les infiltrations dans la forêt classée de Yaya située à Kossandji de la sous-préfecture de Danguira, dans le Département d'Alépé ; l'Unité de gestion forestière accompagnée de ses six (6) éléments et dix (10) manœuvres ont organisé une patrouille du 22 au 23 Aout 2019. Cette mission qui s'est nuitamment déroulée a été fructueuse et a permis l'arrestation de 20 clandestins car la population nous a aidés et nous a guidés. Avec leur collaboration nous avons pu enregistrer une moyenne d'une dizaine de personnes déférées chaque mois. Nous étions à 41 infiltrés déférés dans le mois de Juillet de la même année. Tout cela n'a été possible que grâce à la collaboration de la population locale.

Au regard des propos de Monsieur K.C., il convient de retenir, que la synergie des forces des agents de la SODEFOR, du MEFCI, des ONG et surtout des autorités traditionnelles constitue un véritable organe de gestion du couvert forestier Ivoirien, en général et de celui de la Yaya, en particulier. Ainsi la commission paysans forêts constitue un puissant bouclier de dissuasion et de gestion conjointe des forêts, en Côte d'Ivoire, regroupant à la fois la population locale, les ONG, les partenaires au développement durable, la SODEFOR et le MEFCI.

2.4. Mode de gestion traditionnelle et le rapport aux activités agricoles

A Kossandji, des liens sociaux de production sont développés et entretenus autour du facteur de production que représente la terre. En raison de son caractère dualiste, la terre se présente à Kossandji, à la fois comme demeure de divinités et facteur de production, pour les autochtones et, comme simple facteur de production pour les non-autochtones. La nature du rapport à l'origine avec la terre à Kossandji guide la représentation que les populations associent à celle-ci.

La société rurale de Kossandji est inscrite, depuis des siècles, dans un ensemble de systèmes de relations empruntant des dimensions à la fois sociales, économiques, politique, symbolique, idéologique et axiologiques. La production et la reproduction de ces systèmes de relations sont commandées par la position dans laquelle sont inscrites les populations (autochtones ou non-autochtones). En effet, le statut de fils de Kossandji offre le privilège d'être propriétaire de terre. Dans ces

conditions, l'autochtonie devient un critère privilégié, dans l'acquisition de la terre à Kossandji. Une bonne partie des relations entretenues à Kossandji s'est donc construite autour de la terre.

Dans cette perspective, 83% des non-autochtones voient dans le mariage et/ou l'enfantement, comme un moyen de se repositionner socialement au sein de la société rurale de Kossandji, contre 17% qui ne s'inscrivent dans cette approche. Outre le rapport à la terre, cette stratégie de contournement est également perceptible dans le champ économique, politique et religieux. Toute cette dynamique sociale s'inscrit ou est retravaillée à partir des représentations axiologiques pour se loger dans le moule du tutorat. Dans un sursaut de conservation de leur identité d'origine, 17% des non-autochtones voient en cette pratique la perte de leur identité. En revanche, des non-autochtones (17%) « fidèles » à leurs représentations axiologiques, se détournent de cette forme de tutorat. Face donc à cette contrainte sociale, ces 17% de non-autochtones se tournent vers des moyens d'intervention autre que le lien du mariage ou de l'enfantement. Ainsi ces derniers sont-ils arrivés à contourner cette exclusion sociale en lien avec la terre par l'annexion et l'occupation de terres vacantes³. Ainsi la forêt classée de la Yaya n'échappe-t-elle à cette stratégie de contournement, opérée par des non-autochtones, avec parfois la complicité du tuteur autochtone, des agents de la SODEFOR et du MEFCI. Cette pratique trouve des échos défavorables auprès de ces non-autochtones (17%) qui y voient un piège posé par l'autochtonie.

Ici, quand on te donne terre pour faire champ de Cacao ou bien palmier parce que tu as marié leur fille, tes frères et sœurs ne peuvent pas bénéficier si tu n'es plus là. Pourquoi je vais venir faire champ et puis celle qui m'a accouché même ne peut pas bénéficier, je ne suis pas un esclave. (Propos recueillis auprès de Monsieur K. J., allogène infiltré).

Le point de vue de Monsieur K. J., est corroboré par celui de Monsieur Z. H., un autre allogène infiltré qui fait la précision suivante : « Je ne suis pas venu ici pour me marier ou pour faire enfant, je suis venu pour faire champ, avoir l'argent et aller chercher mes femmes et mes enfants laissés chez moi, construire maison pour mes parents ».

En somme, les relations sociales, économiques et politiques développées autour de la terre à Kossandji permettent de dire, que l'infiltration de la forêt classée de la Yaya est liée au mode d'accès à l'espace cultivable au sein de ladite localité. La présence massive des populations non-autochtones dans la forêt classée de la Yaya, malgré les actions de répression adoptées par les autorités de gestion forestière, témoigne de la théorie du biais. Ce biais ou piège est construit, dans la mémoire collective autochtone, qui reproduit symboliquement la construction d'une identité liée à l'accès au foncier rural à Kossandji.

³ Dans le cadre de cet article, les terres vacantes désignent l'ensemble des espaces protégés par l'Etat de Côte d'Ivoire

3. Discussion des résultats

Cette étude sur les actions socio-culturelles et étatiques en lien avec la sauvegarde du couvert forestier de la forêt classée de la Yaya, à Kossandji, dans le département d'Alépé est partie de la question de départ suivante : en quoi les pratiques socio-culturelles et les actions de protection des pouvoirs publics participent-elle à la sauvegarde de la Forêt de Yaya à Alépé dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire ? De cette question fondamentale, deux objectifs de recherches ont été construits en lien avec le problème posé. A cet effet, deux résultats essentiels sont l'objet de la discussion de cette contribution. Ainsi les points de cette discussion se déclinent en termes de : (i) l'insuffisance des politiques et/ou techniques de veille du couvert forestier Ivoirien, (ii) la rareté des ressources cultivables ainsi que la difficulté d'accès aux ressources cultivables.

Les résultats de cette recherche montrent une faible action de dissuasion et de veille du couvert forestier de la Yaya de la part de la SODEFOR, du MEFCI et de la part des populations. Cette insuffisance est perceptible dans l'insuffisance des moyens de locomotion, le nombre réduit des agents en charge de la protection du couvert forestier de la forêt classée de la Yaya. En effet, le ratio entre le nombre d'agents (06) et la superficie de la forêt classée de la Yaya, estimée à 23.879 hectares, donne en moyenne un agent pour environ 3980 hectares à surveiller. Ainsi les résultats de cette étude réalisée à Kossandji rejoignent ceux de la situation au niveau national. En effet, le rapport établi dans le magazine du MEFCI (2017), indique que : « l'effectif du personnel technique insuffisant face à l'étendue des espaces à gérer (environ 3000 agents techniques, soit 1 agent pour environ 10 000 ha[et]) l'insuffisance des moyens de mobilité et de sécurisation des forêts » (MEFCI, 2017, p.8) sont des causes indirectes de la déforestation du couvert forestier Ivoirien.

Outre l'insuffisance d'agents prévus pour la protection du couvert forestier de la Yaya, subsiste également le laxisme et l'absence de répression dans lequel se sont inscrits les responsables de la SODEFOR et du MEFCI chargés de sanctionner et de démanteler les réseaux d'infiltration. Cette impunité institutionnelle est perceptible quand le MEFCI (2017, p.8) précise, que l'une des causes de la déforestation du couvert forestier Ivoirien est imputable aux « insuffisances du code forestier de 2014 et la faiblesse dans l'application des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur forestier ». Soucieux et conscient de la responsabilité des autorités étatiques, Monsieur Alain-Richard DONWAHI, Ministre des Eaux et Forêts d'alors, a formulé la proposition selon laquelle, pour arriver à une protection escomptée du couvert forestier en Côte d'Ivoire, « [...] il conviendra d'une part de pratiquer à plus grande échelle l'agro foresterie et d'autre part de mettre en place un cadre institutionnel efficace et rigoureux » (MEFCI, op.cit., p.4). Les propos du ministre montrent bien la part de responsabilité des institutions étatiques dans la porosité des forêts classées ivoiriennes.

Le second point de la discussion concerne la raréfaction des ressources cultivables, d'une part et de la difficulté d'accès aux ressources cultivables et des effets pervers

qu'elle engendre, d'autre part. La rareté des ressources naturelles est constatée par L. Desprès et T. Vallée (2015) qui précisent que : « la rareté est plus que jamais de retour et devient polymorphe » (L. Desprès et T. Vallée, 2015, p.1). En effet, dans la localité de Kossandji, les stratégies développées par les infiltrés contrastent avec les normes sociales produites par les autorités coutumières et reproduites par la population à cause de la réduction des terres cultivables. Ainsi les populations infiltrées s'inscrivent-ils dans une logique de déviance d'occupation et d'exploitation des aires protégées par les autorités étatiques. Ces actions de déviances se manifestent pour la plupart par : des activités de braconnage, cueillette de plantes pour la phytothérapie, création de plantation de cultures pérennes et de campements (K. Traoré, op.cit.). Le motif de la création des plantations de cultures pérennes, dans la forêt classée de la Yaya joint « la règle d'affectation des ressources naturelles dans une économie de marché » développée par (Desprès et T. Vallée, 2015, p.1).

En se référant donc à la théorie de l'économie du marché, Desprès et T. Vallée, (2015.) donnent une raison pour laquelle les forêts sont massivement agressées.

Rapidement, des économistes classiques comme Malthus, Ricardo ou encore Jevons, se sont préoccupés de la difficulté implicite de cette vision de la richesse qui présuppose de devoir gérer une rareté de fait (quantité donnée de terres disponibles) ou de conséquences (surexploitation des ressources naturelles) (Desprès et T. Vallée, 2015, p.2).

Au regard du postulat développé par cette théorie, il convient de retenir, que le non-respect de l'interdiction d'accès et par ricochet, l'infiltration de la forêt de la Yaya sont légitimés par la construction des pouvoirs économiques, politiques et sociales autour de ladite forêt classée. Aussi cette étude est-elle arrivée à montrer que des industries agricoles illégalement construites autour et dans l'espace de la forêt classée de la Yaya participent à la production de produits de rente, comptabilisés dans l'économie de la localité de Kossandji. La pratique des cultures de rente dans la forêt classée de la Yaya expose la localité de Kossandji à une insécurité. Cette insécurité est provoquée par l'arrivée des populations étrangères incontrôlées dans le complexe forestier de la Yaya.

Conclusion

Cette étude sur les pratiques socioculturelles et actions de protection des pouvoirs publics dans la quête de la sauvegarde de la forêt de la Yaya, à Alépé, dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire a atteint ses objectifs. En effet, elle est arrivée à dégager les logiques d'actions qui légitiment l'infiltration de la forêt classée de la Yaya. Ce travail montre également comment l'absence de synergie entre les autorités villageoises et les autorités étatiques peut inhiber les mesures de prévention et de protection des forêts classées en général et celle de la Yaya, en particulier. Aussi les mauvaises pratiques développées autour de la gestion du couvert forestier de la Yaya participe-t-elle à la fabrication de la motivation des infiltrés à violer de façon consciente ou inconsciente les normes socioculturelles et administratives des espaces du foncier rural existant.

Références bibliographiques

- AKNIN Audrey, FROGER Géraldine, GERONIMI Vincent, MERAL Philippe, SCHEMBRI Patrick, 2002, Environnement et développement – quelques réflexions autour du concept de « développement durable » Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations (textes réunis et présentés par J.Y Martin, IRD Editions, 2002), pp.51-71. https://www.researchgate.net/publication/32967688_Environnement_et_developpement_quelques_reflexions_autour_du_concept_de_developpement_durable/link/54bce8810cf24e50e940b703/download. Consulté le 28/07/2022.
- Agence Belge de Développement (ABD), 2009, Environnement et développement, Agence Belge de Développement regard sur 30 projets de coopération, 120p. https://www.enabel.be/sites/default/files/environnement_et_developpement_-_regard_sur_30_projets_de_cooperation.pdf. Consulté le 28/07/2022
- BEAUCHAMP Claude, GAUTHIER Madeleine, 2008, « Présentation du texte de Guy Rocher « L'idéologie du changement comme facteur de mutation sociale » », Sociologies [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 29 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/2313>; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.2313>.
- COLIN Jean-Philippe, RUF François, 2011, Une économie de plantation en devenir L'essor des contrats de Planter-Partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire, Armand Colin « Revue Tiers Monde », 2011/3 n°207, pp.169-187. <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2011-3-page-169.htm>. Consulté le 02/07/2022.
- DESPRES Laure, VALLEE Thomas, 2011, Que proposent les économistes pour gérer les ressources naturelles en fonction des besoins socio-économiques fondamentaux des populations ? INIDA. Penser une démocratie alimentaire Volume II, pp.385-403. 782918382096. fffhal-01186973ff. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01186973>. Consulté le 29/07/2022.
- FAO DATABASE, 01/08/2022, Côte d'Ivoire Domaine foncier rural Loi n°98-750 du 23 décembre 1998 modifiée. 6p. <https://www.fao.org/faolex/results/details/en/c/LEX-FAOC015631/>. Consulté le 01/08/2022.
- KRA Kouamé Walter. 2019. « Côte d'Ivoire : les aires protégées entre politique de conservation contrastée et réinterprétation sociale », Études caribéennes [En ligne], 43-44 | Août-Décembre 2019, mis en ligne le 30 octobre 2019, consulté le 28 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/17124> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.17124>

- LAMARCHE Aline Aka, 2019, « L'accès à la terre en Côte d'Ivoire : diversité et variabilité des pluralismes », *La Revue des droits de l'homme*, 26p. [En ligne], 16 | 2019, mis en ligne le 31 mai 2019, consulté le 12 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/7150> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/revdh.7150>.
- Ministère des Eaux et Forêt, 2017, *La Forêt, une propriété du gouvernement*, Magazine d'information du Ministère des eaux et forêts N°1, Octobre 2017, Côte d'Ivoire Abidjan, 40p. https://www.eauxetforets.gouv.ci/sites/default/files/communique/strat_nationale_de_preservation_0.pdf. Consulté le 12/07/2022.
- Ministère des Eaux et Forêt, 2018, *Stratégie nationale de préservation, de réhabilitation, et d'extension des forêts*, 52p.
- ONU-REDD. 2017. *Analyse du cadre juridique de mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire*, 76p.
- TRAORE Kassoum, 2018, *Le couvert forestier en Côte d'Ivoire : une analyse critique de la situation de gestion des forêts (classées, parcs et réserves)*, *the International Journal of Social Sciences and Humanities Invention*, 5(02), pp.4387-4397.
- ONU, 2015, *Accord de Paris*, 28p. https://unfccc.int/sites/default/files/french_paris_agreement.pdf. Consulté le 28/07/2022.
- https://www.researchgate.net/publication/30454094_Presentation_du_texte_de_Guy_Rocher_L'ideologie_du_changement_comme_facteur_de_mutation_sociale/link/53f21a430cf2bc0c40e70cdf/download. Consulté le 28/07/2022.
- <https://loidici.biz/2018/09/12/chapitre-premier-definition-et-composition-du-domaine-foncier-rural/lois-article-par-article/plus-de-textes-de-lois/foncier-rural/>. Consulté le 21/07/2022.
- KOUAME Georges, 2016, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/626711504854558772/text/119642-WP-P095390-FRENCH-PUBLIC-Ivory-Coast-Final-Report.txt>. Consulté le 28/07/2022.

AMÉLIORATION DE LA PORTANCE CBR DES MATÉRIAUX GRAVE CONCASSÉE ET LATÉRITE PAR AJOUT DE SABLE SILTEUX

Ayodélé Assoumaila OFFALEKE ATAFE^{1*}

Université de Lomé, Togo

offaaya2@yahoo.fr

Kodjovi Senanou GBABA¹, Université de Lomé, Togo

gbafafelix@gmail.com

Ouro-Djobo Esoavana SAMAH², Centre Régional de Formation pour Entretien
Routier, Togo

Komlan Assogba KASSEGNE¹, Université de Lomé, Togo

Sonnou TIEM¹, Université de Lomé, Togo

Résumé

La stabilisation au ciment est généralement utilisée pour améliorer la performance mécanique des matériaux graveleux en construction routière. Ce procédé chimique augmente la rigidité des couches améliorées et réduit leur souplesse qui devrait leur permettre de résister aux flexions imposées par le passage des essieux. Il s'en suit des dégradations précoces de fissuration. Ce phénomène suscite donc des réflexions beaucoup plus poussées pour trouver des matériaux assez portants et beaucoup plus souples pour substituer la stabilisation au ciment. L'ajout du sable silteux à une proportion optimale aux matériaux grave concassée et latérite pourrait-il être une solution ? Les essais réalisés en laboratoire ont montré que l'ajout de 15% de sable silteux de classe granulaire B1 fait passer la portance des graves concassées de classe B6 du CBR 51 au CBR 109. Les résultats semblables ont été obtenus pour la latérite. L'ajout de 4% de sable silteux B1 fait passer la portance de la latérite A1 de CBR 35 au CBR 49. L'utilisation du ciment portland pour ajout (CPJ 35) à 3% pour l'amélioration de la portance de ces différents matériaux donne respectivement un CBR de 121 pour les graves concassées et 60 pour la latérite. L'ajout du sable silteux sur ces différents matériaux améliore sensiblement leur portance CBR. En agissant légèrement sur les épaisseurs des couches de chaussée, ces mélanges peuvent efficacement servir à la construction routière et éviter les problèmes de fissurations précoces des chaussées à assise traitée aux liants hydrauliques.

Mots clés : Portance CBR, grave concassée, latérite, sable silteux, chaussée

Abstract

Cement stabilization is generally used to improve the mechanical performance of gravel materials in road construction. This chemical process increases the rigidity of the improved layers and reduces their flexibility, which should allow them to

¹ Ecole Polytechnique de Lomé, Université de Lomé, BP : 1515, Lomé, Togo

² Centre Régional de Formation pour Entretien Routier, BP : 1369, Lomé, Togo

resist the flexions imposed by the passage of the axles. This results in early degradation of cracking. This phenomenon therefore gives rise to much more in-depth reflection in order to find materials that are strong enough and much more flexible to substitute stabilization for cement. Could the addition of silty sand in an optimal proportion to crushed gravel and laterite materials be a solution? Laboratory tests have shown that the addition of 15% granular class B1 silty sand increases the bearing capacity of class B6 crushed gravel from CBR 51 to CBR 109. Similar results were obtained for laterite. The addition of 4% B1 silty sand increases the bearing capacity of the A1 laterite from CBR 35 to CBR 49. The use of portland cement for addition (CPJ 35) at 3% for the improvement of the bearing capacity of these different materials gives a CBR of 121 for crushed bass and 60 respectively for laterite. The addition of silty sand to these different materials significantly improves their CBR bearing capacity. By acting slightly on the thicknesses of the pavement layers, these mixtures can be used effectively in road construction and avoid the problems of early cracking of pavements with a base treated with hydraulic binders.

Keywords: CBR bearing capacity, crushed gravel, laterite, silty sand, pavement

Introduction

Les enjeux environnementaux amènent aujourd'hui à redonner vie à des sols ou matériaux autre fois qualifiés de mauvais Les vases, produits de dragage des lacs naturels ou artificiels (Semcha *et al.*, 2000) et les sols argileux réputés très gonflants (Silitonga *et al.* 2008) retrouvent une seconde vie après stabilisation en devenant respectivement des matériaux routiers ou des sols de fondation. D'une part, les sédiments de dragage sont également utilisés, sous différentes formes, dans le domaine du génie civil en tant que matériau de construction d'où le développement d'une valorisation des sédiments en utilisant la technique de solidification/stabilisation à base de liants. Cette technique nécessite une étude continue et rigoureuse des caractéristiques intrinsèques des matériaux (porosité, perméabilité, saturation...etc.). D'autre part, l'utilisation des matériaux à base de liant hydrauliques nécessite une étude complète afin de maîtriser au mieux le matériau en place. Le passage des sédiments, à un matériau final utilisable en technique routière s'appuie sur une méthodologie, et nécessite une connaissance parfaite des sédiments. Ainsi, des choix doivent être pris afin d'atteindre l'objectif, en prenant en considération des différentes facettes du procédé. A partir des résultats de l'étape de caractérisation des sédiments une méthodologie de valorisation peut être mise en place.

Le problème engendré par la transmission des charges du trafic au sol est la préoccupation permanente des Ingénieurs routiers. Pour tout projet de route, des études sont menées afin de déterminer la qualité d'un sol capable de supporter les charges qui lui seront transmises par des passages répétés des véhicules. Ces matériaux qui forment la couche d'assise ont des caractéristiques très complexes à cerner, et ensuite leurs comportements préoccupent énormément les cadres routiers qui s'évertuent tous les jours à mieux les connaître pour assurer la stabilité, la

résistance et la durabilité des ouvrages. Cependant, lorsqu'il est jugé non performant pour une action donnée, il est nécessaire de le stabiliser. Pour ce faire on a souvent recours aux liants classiques (ciment, chaux, bitume, etc.) qui s'avèrent être la plupart du temps des produits industriels coûteux. Le traitement hydraulique (ciment, chaux) de la chaussée présente un fort risque de retrait qui fait apparaître, dans la couche de base, des fissures remontant rapidement dans la couche de surface réduisant la capacité étanche du revêtement, avec des infiltrations d'eau qui agissent sur la portance du support (Lcpc, 1998). La sensibilité à la chaleur couplée au vieillissement thermique de celle traitée aux liants hydrocarbonés ne favorise pas leur pleine optimisation sous les climats tropicaux (Kouevdjine & al., 2019) (Angélique, D. E. F, 2016). Ces différents problèmes techniques, associés au non disponibilité permanente et au coût élevé des liants classiques nous amènent à explorer des mélanges de matériau non traité qui pourrait se révéler satisfaisant pour des utilisations routières.

La plupart des sables silteux du Togo ne sont pas recommandable pour la confection des mortiers et béton hydrauliques (Amey *et al.*, 2014). Une valorisation de ces sables en tant que matériaux locaux s'impose. Ainsi des recherches sont entreprises en vue d'étudier la possibilité de trouver des matériaux performants une fois mélangé entre eux appelé litho stabilisation (Colin 2003) ; L'ajout du sable silteux à une proportion optimale aux matériaux grave concassée et latérite pourrait être une solution.

1. Matériels et méthodes

1.1. Zone d'étude

Le sable silteux **est** prélevé à Aveta,, la latérite à Tsévié et la grave concassé à Lilikope (Fig. 1). Le ciment utilisé pour la stabilisation est du type Portland pour ajout (CPJ 35) et de classe granulaire 0/80µm.

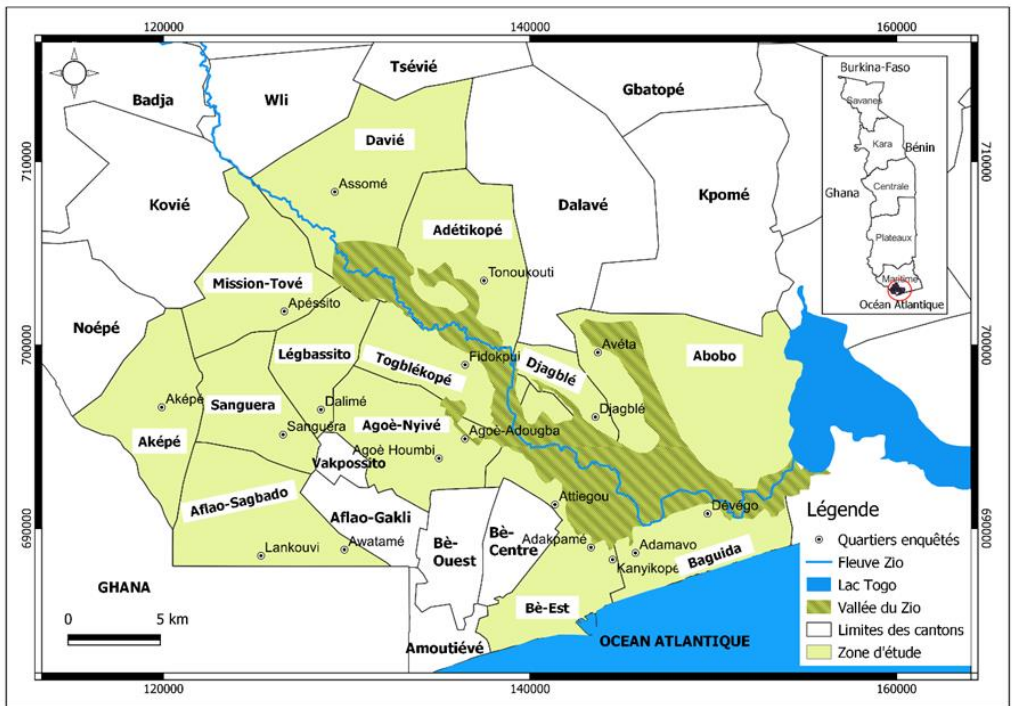


Figure 1: Zone d'étude

1.2. Méthode

Le sable silteux, la latérite et la grave concassé ont été soumis à l'essai d'analyse granulométrique suivant la norme NF-P 18560. Les limites d'atterberg de la latérite ont été déterminées conformément à la norme NF P 94-051 ; la latérite et la grave concassé sont soumis aux essais Proctor et du CBR (Californian Bearing Ratio) conformément aux normes NF P 94-093 ; NF P 94-078 et NF P 98-231-1. Une analyse de la sensibilité de la latérite et de la grave concassée aux différents ajouts a permis d'adopter des variations de 1% pour le ciment dans les deux matériaux alors que pour le sable silteux, les variations de 2% et 5% ont été utilisé respectivement pour la latérite et la grave concassée. Une codification a été adoptée pour chaque type de stabilisation et les témoins. Le nombre d'échantillon est de douze (12) pour chaque type de stabilisation et trente (30) pour les témoins soit un total de trois cent (300) échantillons (tableau 1).

Tableau 1 : Préparation et codification des échantillons

<i>STABILISANT</i>	<i>LATERITE</i>		<i>GRAVE CONCASSE</i>	
	Code	Quantité	Code	Quantité
<i>Ciment 1%</i>	LTLH_1	12	GCTLH_1	12
<i>Ciment 2%</i>	LTLH_2	12	GCTLH_2	12
<i>Ciment 3%</i>	LTLH_3	12	GCTLH_3	12
<i>Ciment 4%</i>	LTLH_4	12	GCTLH_4	12
<i>Ciment 5%</i>	LTLH_5	12	GCTLH_5	12
<i>Sable silteux 2%</i>	LTSS_2	12		
<i>Sable silteux 4%</i>	LTSS_4	12		
<i>Sable silteux 5%</i>			GCTSS_5	12
<i>Sable silteux 6%</i>	LTSS_6	12		
<i>Sable silteux 8%</i>	LTSS_8	12		
<i>Sable silteux 10%</i>	TLSS_10	12	GCTSS_10	12
<i>Sable silteux 15%</i>			GCTSS_15	12
<i>Sable silteux 20%</i>			GCTSS_20	12
<i>Sable silteux 25%</i>			GCTSS_25	12
<i>Témoin (non traité)</i>	LNT	30	GCNT	30
<i>TOTAL</i>		150		150

3. Résultats

3.1. Caractéristiques physiques des matériaux

La latérite a une limite de liquidité de 28,98%, une limite de plasticité de 19,9% et un indice de plasticité de 9,08%. Il s'agit donc d'un matériau peu plastique.

Les analyses granulométriques (tableau 2) révèlent que le sable silteux et la grave concassée ont des taux de passant à 80 microns assez proches (13,77 et 13,35). Le sable silteux a le plus fort taux de passants à 2 mm (99,17%) avec un diamètre maximal de 4 mm, suivi de la latérite 71,72% et un diamètre maximal de 20mm. La grave concassée ferme la marche avec 38,99% de passants à 2 mm et un diamètre maximal de 25mm.

A partir des résultats obtenus au cours des essais, il ressort que la latérite utilisée est de classe A₁ ($I_p \sim 9,08 < 12$) d'après la classification GTR des sols. Le sable silteux est de classe B₁ ($D_{max} \sim 4\text{mm}$, passants à 80 $\mu\text{m} \sim 13,77\%$, passants à 2 $\mu\text{m} \sim 32,49\%$). La grave concassée est un matériau de classe B₆ ($D_{max} \sim 25\text{mm}$, passants à 80 $\mu\text{m} \sim 13,35\%$).

Tableau 2 : Analyse granulométrique du sable silteux, la latérite et la grave concassée

CARACTERISTIQUES	SABLE SILTEUX	LATERITE	GRAVE CONCASSE
Dimension maximale Dmax	4 mm	20 mm	25 mm
Passants à 0,063mm (%)	13,65	55,39	13,31
Passants à 0,080mm (%)	13,77	55,4	13,35
Passants à 2mm (%)	99,17	71,72	38,99

3.2. Caractéristiques mécaniques de la latérite stabilisée

La teneur en eau optimale de la latérite est de 12,02%. Il ressort de ces expériences que l'ajout de sable silteux diminue linéairement la densité sèche de la latérite. Elle passe 2,02g/cm³ à 0% pour atteindre 1,87g/cm³ à 10%. L'indice CBR jusqu'à un optimum à 4% avant de commencer par chuter. Par contre l'ajout de ciment fait croître linéairement et simultanément la densité sèche et l'indice CBR. La latérite stabilisée au sable silteux à 4% bien qu'ayant une densité sèche faible (1,92 g/cm³) donne un indice CBR légèrement en dessous de celui de la latérite stabilisée au ciment à 2%.

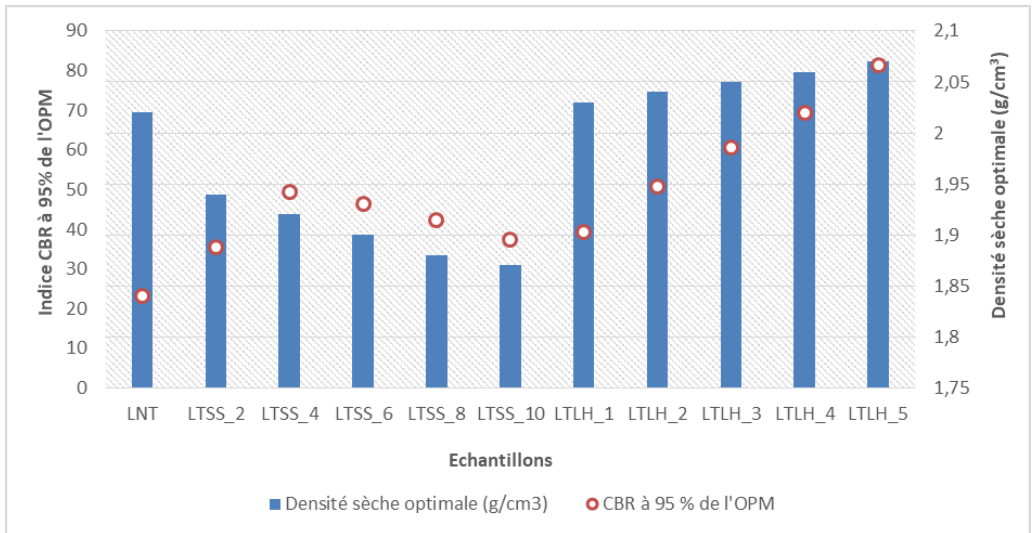


Figure 2:Indices CBR et Densités sèches de la latérite stabilisée

3.3. Caractéristiques mécaniques de la grave concassée stabilisée

La teneur en eau optimale de la grave concassée est de 5,23%. Il ressort de ces expériences que l'ajout de sable silteux diminue linéairement la densité sèche de la grave concassée. Elle passe 2,24g/cm³ à 0% pour atteindre 2,12g/cm³ à 25%. L'indice CBR jusqu'à un optimum à 15% avant de commencer par chuter. Par contre l'ajout de ciment fait croître linéairement et simultanément la densité sèche et l'indice CBR de la grave concassée. La grave concassée stabilisée au sable

silteux à 15% bien qu'ayant une densité sèche faible (2,18 g/cm³) donne un indice CBR légèrement supérieur à celui de la grave concassée stabilisée au ciment à 2%.

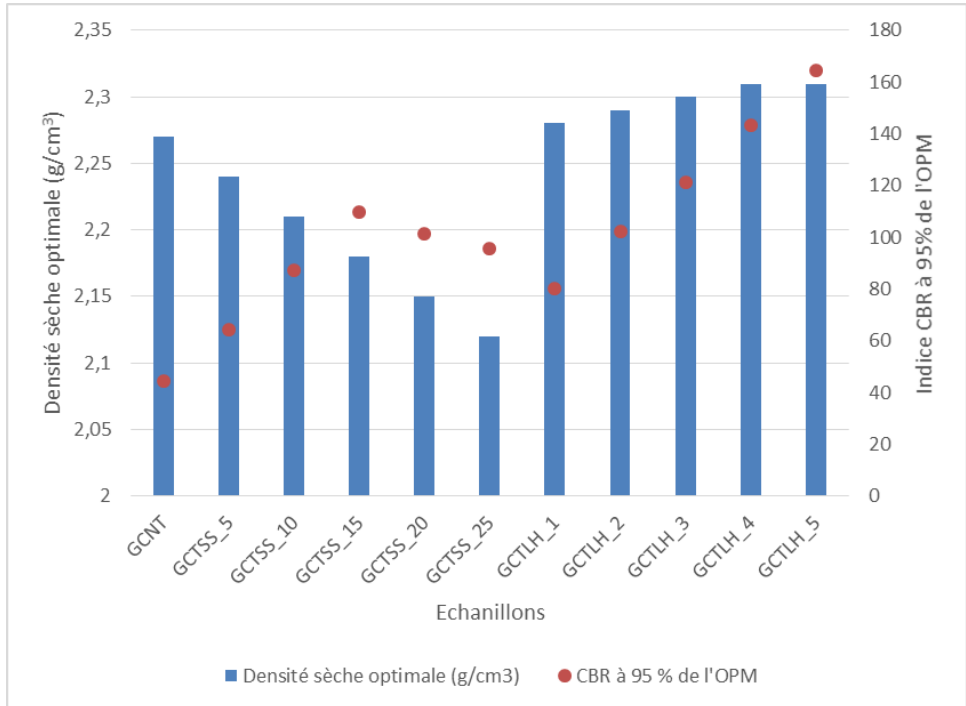


Figure 3 : Indices CBR et Densités sèches de la grave concassée stabilisée

4. Discussion

La latérite et la grave concassée utilisées ont des CBR brut respectivement de 35 et 51. La densité sèche optimale est de 2,02 g/cm³ avec une teneur en eau de 12,02% pour la latérite et 2,27 g/cm³ avec une teneur en eau de 5,23% pour les graves concassées.

L'utilisation du ciment comme stabilisant améliore la portance des matériaux utilisés. Avec un ajout de 3% de ciment, on obtient un CBR de 60 pour la latérite soit une augmentation de 71% et 121 pour la grave concassée soit une augmentation de 137%. En effet, le liant hydraulique le plus utilisé pour le traitement des sédiments est le ciment Portland (Yin et Lai 1998). Les résultats semblables ont été obtenus à partir des travaux expérimentaux menés par Silitonga (Silitonga *et al.* 2008) sur un traitement des sédiments marins du Port de Cherbourg. La résistance en compression simple s'améliore avec une augmentation de dosage de ciment (ELHosara, 1994).

Le mélange du sable silteux avec la latérite et la grave concassée utilisée fait baisser la densité sèche optimale des deux matériaux mais a un effet positif sur la portance CBR jusqu'à un taux optimal ou chaque augmentation de sable silteux produit un

effet contraire. La diminution de la densité s'explique par le caractère léger du sable silteux vis-à-vis de la latérite et de la grave concassée (Dufour-Laridan, 2001)

Le CBR de la latérite améliorée au sable silteux présente un optimum pour un taux de 4% de sable silteux et permet d'avoir un CBR de 49, soit une amélioration de 40%. Pour les graves concassées, l'optimum est obtenu à 15% de sable silteux. Cet optimum offre un matériau avec un CBR de 109, soit une augmentation de 114%. En prenant en compte l'effet de fissuration précoce des matériaux traités au ciment associé à la faible capacité d'entretien des réseaux routiers dans les pays de l'UEMOA, les mélanges au sable silteux peuvent être un palliatif intéressant.

Conclusion

L'objectif de ce travail est d'évaluer l'effet d'un ajout de sable silteux aux matériaux graves concassés et latérite. La latérite utilisée est de classe A₁ et les graves concassées de classe B₆. Le sable silteux utilisé est de classe B₁. Les essais de portance effectués sur les matériaux brut et sur les matériaux mélangés au ciment d'une part et au sable silteux d'autre part. Les résultats prouvent que le sable silteux ajouté à la latérite à un taux de 4% fait augmenter le CBR de 40%. De même, l'ajout du sable silteux sur les graves concassées, augmente le CBR de ce dernier de 114%.

Ces mélanges constituent donc des palliatifs intéressants d'une part à la valorisation des sables silteux rejetés dans les travaux de maçonnerie béton et d'autres parts à la stabilisation au ciment qui est sujet aux fissurations précoces en assise de chaussée.

Références bibliographiques

- Amey, K. B., Neglo, K., Tamba, S., Johnson, A. K. C., Kouto, Y. E., & Nayo, E. (2014). Caractérisation physique de sables silteux au Togo. *Afrique Science: Revue Internationale des Sciences et Technologie*, 10(2).
- Angélique Fabre Des Essarts. Etude du comportement des enrobés bitumineux aux températures de mise en œuvre. Matériaux. Université Paris-Est, 2016. Français. NNT: 2016PESC1110. tel-01459288.
- Arquie, G., (1972). Le compactage des routes et pistes, éditions Eyrolles, Paris. pp 215-280.
- Colin, D. (2003). *Valorisation de sédiments fins de dragage en technique routière* (Doctoral dissertation, Caen).
- Dufour-Laridan, E. (2001). *Propriétés mécaniques des sols en petites déformations: étude expérimentale d'un sable silteux* (Doctoral dissertation, Châtenay-Malabry, Ecole centrale de Paris).
- ELHosara, MS., (1994). Matériaux de Construction et ses Essais, Université d'Alep. Syrie, pp. 54-59.
- Jeuffroy, G., (1978) Conception et construction des chaussées, Tome 1, Editions Eyrolles. Paris. pp 133 à 250.

- Kouevadjin, A. B., Some, C. S., Barthelemy, J-F, Dhia B. H., Feeser, A., (2019) Influence du vieillissement thermique sur les propriétés viscoélastiques et les paramètres de rupture des matériaux bitumineux. 24^{ème} Congrès Français de Mécanique, Brest, pp. 1-10.
- LCPC (1998) Catalogue des dégradations de surface des chaussées, Techniques et méthodes des laboratoires des ponts et chaussées, Méthode d'essai N°52-Complément à la méthode d'essai N°38-2. Paris. Pp 23-56.
- Semcha, A., Mekerta, B., Benamara, L & Ouhba, K., (2000) – Valorisation des sédiments d'envasement de la retenue du barrage de Fergoug. Premier Séminaire National de Mécanique des Géomatériaux et Structures. Centre Univ.Guelma, 17 et 18 avril.
- Senol, A., Edil, T. B., Bin-Shafique, M. S., Acosta, H. A., & Benson, C. H. (2006). Soft subgrades' stabilization by using various fly ashes. *Resources, Conservation and Recycling*, 46(4), 365-376.
- Silitonga, E. (2010). *Valorisation des sédiments marins contaminés par solidification/stabilisation à base de liants hydrauliques et de fumée de silice* (Doctoral dissertation, Université de Caen).
- Yin, J., & Lai, C. K. (1998). Strength and stiffness of Hong Kong marine deposits mixed with cement. *Geotechnical Engineering*, 29(1), 29-44.

LES COUMANS, UN PEUPLE D’ASIE DANS LE RECIT DE ROBERT DE CLARI

Marie-Cécile DIAMIDIA¹

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d’Ivoire

Diamidiamarie9@gmail.com

Les Croisades mettent en contact les peuples d’Occident et d’Orient. Les Occidentaux découvrent ainsi des populations avec des mœurs différentes des leurs, dont les coutumes. Robert de Clari dans sa chronique met en scène les peuples Coumans Kipchaks qu’il sous-estime culturellement et militairement. En nous appuyant sur sa chronique favorable à son camp, nous décrivons les coutumes des peuples autochtones, à partir des préjugés occidentaux. Ensuite, nous établissons leur importance dans les relations entre les deux peuples. L’objectif de l’étude est d’analyser les rapports entre les croisés et les peuples orientaux, lesquels ont été défavorables aux Occidentaux.

Mots clefs : Coumans - Autres – Guerriers - Stratégies

The Cumans a people of Asia in the history of Robert de Clari

A bstract

The Crusades brought together the peoples of the West and the East. Westerners thus discover populations with mores different from their own, including customs. Robert de Clari in his chronicle depicts the Cuman Kipchaks peoples whom he culturally and militarily underestimates. Drawing on his pro-camp column, we describe the customs of indigenous peoples, based on Western prejudices. Then, we establish their importance in the relations between the two peoples. The objective of the study is to analyze the relations between the Crusaders and the Eastern peoples, which were unfavorable to the Westerners.

Keywords: Coumans - Others - Warriors - Strategies

Introduction

La curiosité ethnographique des voyageurs et des chroniqueurs est un sujet important dans les récits d’aventures au Moyen Âge. La découverte de l’autre à travers ses mœurs capte l’attention du public. De ce fait, les auteurs de ce genre littéraire accordent une place de choix au merveilleux et à l’exotisme dans leurs récits.

Le chevalier franc, Robert de Clari, est un des acteurs de la création de l’État latin de Constantinople en mai 1204. Dans leur aventure militaire à Byzance, ils ont vu ou entendu parler de peuples aux mœurs « étranges » par rapport aux leurs. Dans sa chronique sur *la conquête de Constantinople*, il insère une représentation du

¹Assistante, Département d’Histoire/ Université Félix Houphouët-Boigny, Diamidiamarie9@gmail.com

mode de vie d'un peuple connu sous le nom de Coumans². C'est un peuple turcophone semi-nomade qui migre dans la région du Bas-Danube. Selon Peter Benjamin Golden, l'histoire ancienne des Coumans est controversée (P. B. Golden,). Le moine franciscain Guillaume de Rubrouck situe ce peuple à l'Est de la Valachie (G. de Rubrock, 1997, pp. 66-67). Le territoire des Coumans renferme les régions des Carpates, des montagnes balkaniques, Haemos, Rhodope et Pinde³. Selon Petre Diaconu, ce peuple turc est arrivé dans cette région du Danube entre 1066 et 1071 (P. Diaconu, 1978, p. 35).

Le discours sur les Coumans de Robert de Clari nous intéresse en raison des thèmes développés pour présenter le quotidien de ce peuple d'origine turque. Ce choix lexical permet au chroniqueur de civilisation européenne de comparer la culture de l'autre à la sienne. Aussi, son exposé sur la relation entre les Coumans et les chevaliers francs est à analyser toujours dans le cadre de l'étude de la représentation de l'autre et de la mentalité. Nous citerons les sources dans leur version originale en ancien français.

L'objectif de cet article est de mettre en évidence l'effet des préjugés dans la représentation d'un peuple. Autrement dit, le regard de l'autre dans les récits de Croisade. Pour mener à bien cette étude, nous allons dans la première partie mettre en évidence les mœurs et dans une seconde partie analyser la vie guerrière des Coumans telle que décrite par Robert de Clari.

1. Les Coumans : des sauvages ?

Les Coumans présentent une organisation sociale à travers laquelle transparaissent diverses activités.

1.1. L'organisation du peuple couman

Toute société a ses normes sociales. Dans ses pratiques sociales, certaines sont jugées acceptables par contre d'autres, inacceptables, selon sa culture d'observation. Les Coumans ont leurs us et modes de vie comme tout peuple et différents des Francs. Robert de Clari, un chevalier franc du nord du Royaume de France, nous présente le quotidien des Coumans. Quels sont les éléments de la civilisation des Turcs qui attirent la curiosité des Occidentaux ?

² Coumans en grec Komanoi d'origine turque qui occupa les Steppes, plus précisément entre le Dniepr et le Volga à partir du XIe siècle. Ils se nomment eux-mêmes Kiptchaks et fondent un empire nomade, d'où ils font lancer leurs incursions dans les principautés russes à partir de 1054. Ensuite, ils pénètrent en Moldavie et en Valachie et lancent après 1070 des attaques contre la Hongrie et l'Empire byzantin. À une période bien précise face à l'avancée des Petchenègues en 1091. En 1236, les Mongols deviennent maîtres de leurs steppes et les Kiptchaks deviennent l'élément ethnique majoritaire de la Horde d'or et une partie d'entre eux gagna la Hongrie. Voir Ràsonyi László, 1935, pp. 240-242, pp. 253 et Analyse de Jean Dufournet dans *la conquête de Constantinople*, pp. 340-341.

³ Analyse de Jean Dufournet dans *La conquête de Constantinople*, pp. 340-341.

Pour Robert de Clari les Coumans :

[...] sont une gent sauvage qui ne erent ne semment, ne n'ont borde ne maison, ains ont unes tentes de feutre, uns habitacles ou ils se muchent, et se vivent de lait et de fromage et de char. Si y a en esté tant de mouskes et de mouskerons que ils n'osent issir hors de leur tentes [ne] waire [ne] preu devant [que en soit] en l'iver. En yver si issent hors de leur tentes et de leur païs, quand il voellent faire leur chevauchie. [...] Cascuns d'aus a bien dis chevax ou plus douze ; si les ont si duis qu'il les sivent partout la ou il les voellent mener, si montent puis seur l'un et puis sur l'autre. [...] (R. de Clari, 2004, pp 144-145)

Dans ce paragraphe, le chroniqueur franc dresse un tableau sur le système sociopolitique et la vie quotidienne des Coumans. Ce peuple turcophone est qualifié de « sauvages » par Robert de Clari. Selon le dictionnaire de l'ancien français de T. Matsumura, l'adjectif « sauvage » renvoie à « qui vit dans la nature, qui vit naturellement, sans culture » (T. Matsumura, 2007, 3008.). Si l'on se fonde sur cette définition, nous pourrions soutenir que les Coumans n'ont pas de civilisation. Pourquoi le chevalier de Clari, de civilisation occidentale traite-t-il, cette confédération de nomade venue d'Asie d'inculte ?

Le chroniqueur franc présente les Coumans en tenant compte de sa mentalité et de la représentation qu'il se fait de l'autre. Cela trouve un sens dans la mesure où il se voit différent des Coumans du point de vue culturel. Il les qualifie de « sauvages », ils n'ont pas de maisons fixes et sont toujours en mouvement.

À la différence de ceux-ci, chez lui dans le Royaume de France, plus précisément en Picardie, il a une maison fixe sur un domaine de 5 hectares avec comme activité principale le moulage (moulin). Dans la démarche de son discours, il donne les justificatifs pour soutenir son affirmation de peuple « sans territoire fixe ».

Pour le mode de vie des Coumans, il faut connaître leur origine. C'est un peuple semi-nomade qui vit dans un système de transhumance. Ce système de déplacement est à l'origine d'une anecdote chinoise, qui souligne que les nomades suivent l'herbe et l'eau. (G. Chaliand, 1995, p. 28.).

Pendant la période froide, ils se dirigent vers un lieu plus propice, où ils peuvent trouver une rivière et des pâturages pour leurs troupeaux. Ce peuple des steppes pratiquait la transhumance. Le trajet est déterminé en fonction des « conditions climatiques : migrations bi-annuelle entre prairie d'altitude et steppe de basse altitude » (G. Chaliand, 2006, p. 30). Cette précision permet d'aborder l'activité quotidienne des Turcs.

Les Coumans, peuples nomades grâce aux contacts avec leurs voisins bulgares et byzantins, sont devenus semi-nomades. Ce peuple est qualifié de « sauvages » par Robert de Clari en raison de leur système politique différent de celui en exercice dans le royaume de France. À cette période du XIII^e siècle, le système politique en vigueur était la monarchie, avec pour roi, Philippe Auguste (1180-1223) (G. de Villehardouin, 2004, pp. 40-41 et R. de Clari, 2004, pp. 46-47). Les Coumans ont un système de gouvernement bien structuré. Une étude réalisée au XII^e siècle par le rabbin Petahia de Ratisbonne le confirme. Le voyageur allemand, le rabin

Petahia, dont l'étude date du XII^e siècle, souligne que les Kipchaks (Coumans) « n'avaient pas de roi, mais seulement des princes et des familles nobles. » (V. Spinei, 2003, p.68).

En effet, ce peuple d'Asie centrale de la steppe a aussi une organisation politique et militaire. Sur cet immense territoire de la confédération Coumans-Kipchak se sont formées des unités tribales faiblement proches. Cet ensemble de tribus est sous la direction des chefs de tribus appelés les khans⁴. Le Khan, c'est le titre que porte celui qui exerce le pouvoir politique et religieux dans le monde mongol et dans les peuples qui sont soumis à l'influence mongole comme les Coumans (G. Chaliand, 1995, p. 103). Ces princes n'ont jamais agi de leur propre initiative, les Coumans-Kipchak n'ont jamais été un État homogène et centralisé, mais plutôt une confédération Couman-Kipchak.

En plus du système de gouvernement des Coumans, l'exposé de Robert de Clari se poursuit avec leur type d'habitat et la matière utilisée pour le confectionner. Ils vivent dans des « tentes en feutres » qu'on appelle, les yourtes. En effet, les yourtes sont les types d'habitats traditionnels des peuples de l'Asie centrale, dont les Turcs et les Mongoles. C'est en fonction du nombre de personnes et du nombre de jours que les yourtes sont utilisés. Ils sont adaptés en fonction du climat tempéré pour un déplacement propice d'un lieu de pâturage à un autre (D. Couchaux, 2011, p.123). Ce sont des formes d'habitats qu'on peut construire ou démonter rapidement pour les voyages, à cause du type de matériel utilisé. En plus de s'intéresser au type d'habitat des Coumans différents des leurs en durs, Robert de Clari capte l'attention du lecteur avec l'activité quotidienne de ce peuple d'origine asiatique.

1.2. Les Coumans, un peuple d'éleveurs

La précision de Robert de Clari sur l'alimentation du peuple turc permet de déterminer leur activité quotidienne. Selon le chevalier de Clari, ce peuple se nourrit de lait, de fromage et de chair. Cet ensemble de produits alimentaires nous permet de déterminer l'activité quotidienne des Coumans.

Ces derniers sont des éleveurs de gros (juments) et de petits bétails (moutons, vaches et bœufs)⁵. Le lait provenant des juments et des vaches sont transformés en fromage (G. Chaliand, 2006, p. 29). La chair du bétail sert à la consommation. Aussi la laine des moutons est utilisée pour la confection des feutres et de vêtements pour la protection contre le froid. Les fourrures venant de la laine de mouton par exemple servent à se protéger naturellement du froid, d'où son importance chez les peuples tels que Kipchaks qui se déplacent assez en raison de leur besoin (F. Comte, 1999, p.104)⁶. Chez les Kipchaks, certaines bêtes sont

⁴ G. Chaliand, *Les empires nomades de la Mongolie au Danube : V^e siècle av. J.-C. - XVI^e siècle...*, p.103.

⁵ P. Diaconu, *Les Coumans au bas-Danube...*, p.13.

⁶ L'importance de la fourrure à cette époque est à souligner. En effet, elle pouvait servir aussi bien pour les rites de naissance et les rites de mariage.

utilisées comme moyen de transport et pour la chasse. À titre d'illustration, les vaches ou les bœufs servent à tirer les chariots qui transportent les yourtes qui n'ont pas servi (P. Diaconu, 1978, p.13)

En plus des animaux nommés dans le paragraphe précédent, ce peuple turcophone accorde une attention particulière à l'élevage de chevaux. Les chevaux vivent à l'état sauvage dans la steppe en groupe qu'on appelle « la harde ». Leur type de chevaux est assez recherché par leurs voisins bulgares et byzantins parce qu'ils sont forts et résistants (G.Chaliand, 2006, p. 29). En raison de leur robustesse, ces chevaux sont utilisés à des activités bien précises. Pour le déplacement en raison de leur mode de vie, lors de la migration périodique, les chevaux servent à porter les produits et les personnes. La familiarité entre les Coumans et le cheval est à l'origine d'une légende. Selon, celle-ci, les chevaux avaient un sac pour l'alimentation. Ce sac est attaché à la bride et en un jour et une nuit, ils peuvent parcourir l'équivalent de sept jours de marche (soit environ 150km).

Certes, les chevaux robustes des Coumans peuvent parcourir des kilomètres, cependant, dans ce récit, le fait d'être en mouvement permanent et de se nourrir en même temps semble être de l'imagination populaire. Ce fait embellit l'histoire de la relation entre le peuple couman et le cheval. Il fait ressortir aussi, le caractère merveilleux de cette histoire entre les Coumans et le cheval. Outre son effort physique utile pour le peuple turcophone, le crin du cheval sert à faire des fils, de corde et archet. Comme autre activité, ils pratiquent également la chasse.

Les Coumans-Kipchaks de la région de steppes voisines des Byzantins vivent dans un système politico-militaire bien structuré. Cependant, ce peuple semi-nomade est qualifié d'inculte par Robert de Clari. Cette description du chroniqueur latin est pittoresque pour l'historien Jean Duffournet. En effet, sa représentation de l'autre (Couman) est fondée sur les éléments de sa propre civilisation occidentale et sédentaire. En dehors de sa civilisation (son monde de vie), il n'y a pas d'autre culture. Certes, les Coumans-Kipchaks sont vus comme des « sauvages » et incultes, cependant grâce à leur mode de vie particulier et système militaire structuré, ils vont ébranler l'État latin de Constantinople.

2. Les guerriers Kipchaks et l'affaiblissement du pouvoir latin de Constantinople

La présence d'une confédération du peuple turc Coumans est signalée depuis le XIe siècle au nord de la Thrace. De leur base, ils effectuaient des raids sur les terres de leurs voisins, dont les Byzantins (J.C. Cheynet, 2006, p. 460). Pour rappel, Byzance devient un État latin en avril 1204 (1204 à 1261). Les nouveaux maîtres de Byzance dans un souci d'unifier l'empire de Byzance décident de passer à l'étape de pacification de l'empire grec. Au cours de cette période, les chevaliers francs ont eu à affronter ces combattants turcs alliés des Bulgares. Dans cette deuxième partie, nous allons nous intéresser à la stratégie de guerre des Coumans

et à l'impact de leurs percées militaires dans l'Empire byzantin sur l'état latin de Constantinople.

2.1. Tactique de guerre des Coumans

Les Coumans sont de redoutables guerriers avec deux qualités importantes. En effet, les combattants nomades sont d'excellents cavaliers en raison de leur familiarité avec les chevaux. Les Coumans se déplacent avec un nombre important de chevaux. Robert de Clari décrit la relation du cheval avec les nomades. Selon lui, « *Cascuns d'aus a bien dis chevax ou plus douze* » (R. de Clari, 2004, p.134). Ils voyagent avec plusieurs chevaux. Ce système permet à ceux-ci d'effectuer des relais en cas de fatigue d'un cheval. À la survenance de cette situation, le cavalier le laisse souffler et monte un autre plus frais. Cette permutation de chevaux permet aux cavaliers coumans de poursuivre leur chevauchée (I. Heath, 2016, p.122). De même, cette stratégie a pour avantage d'éviter l'épuisement total du cheval. En plus d'être d'excellents cavaliers, ils sont aussi de grands archers.

Grâce à ces deux avantages, les cavaliers Coumans-Kipchaks ont pour stratégie d'attaquer la razzia (F. Comte, 1996, p. 368). Ils partent en campagne sans bagage et ils retournent avec tout ce qu'ils peuvent transporter (R. Lee, 1976, p.199). Dans cet extrait, de l'historien Lee, deux éléments attirent notre attention. Les cavaliers semi-nomades voyagent léger, ils se déplacent avec le strict nécessaire. Sans doute dans ce minimum nécessaire se trouvent en première place les armes de guerre, dont l'archer. Ces derniers sont utiles pour l'opération militaire ponctuelle qui est le raid. De ceux-ci (raids) ils retournent dans leurs terres chargées de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Robert de Clari donne une liste des prises des cavaliers turcs. Selon lui, ceux-ci rentrent chez eux avec « proies, si prennent hommes, si prennent tout ce qu'il peuvent atteindre » (R. de Clari, 2004, pp.144-145). En quelques lignes, le chroniqueur franc décrit la cruauté des cavaliers Kipchaks qui sont sans pitié pour l'adversaire. Ils n'agissent que par la terreur et ne prospèrent que par la violence. En croire Robert de Clari, les combattants coumans n'ont pas de stratégies de guerre comme les chevaliers francs qui combattent par bataille rangée (P. Contamine, 2003, p.57). De même qu'eux, les chevaliers francs, se sont imposés des trêves, par exemple, le trêve de Dieu⁷.

Les Coumans grâce à l'efficacité de leurs raids ont agrandi leur territoire. En effet, depuis le XI^e siècle, période de leur présence effective dans la plaine du Steppe du sud, l'Empire byzantin et la Hongrie sont victimes d'attaques perpétuelles (N.Berend, 2002, p.138 et N. Choniates, 1973, p.347). Ainsi, au XII^e siècle, ce peuple turc a pu élargir son espace pour devenir dans la région une puissance militaire reconnue par ses voisins bulgares. Ces derniers pour mener à bien leur attaque contre l'État latin de Constantinople (1205 à 1207) fusionnent avec les

⁷ Par définition, la trêve de Dieu, c'est la suspension des activités guerrière durant une période de l'année (l'avent, La Noël Carême, et le temps Pascal). C'est une organisation de l'Église romaine. Voir D. Barthelemy, 2007, *La chevalerie*, Paris, Fayard, p.221.

guerriers d'origine turque. L'efficacité des archers coumans est évoquée aussi bien par des chroniqueurs latins et des chroniqueurs grecs⁸.

Les combattants francs issus de la chevalerie passent par différentes étapes avant d'être des chevaliers aguerris (J. Flori, 2008, p.87). Ce peuple turcophone a une stratégie de guerre qui lui est propre. Leur tactique de guerre qu'ils surent adapter à leur mode de vie leur a été bénéfique. Elle a permis de conquérir des terres et de lier des alliances militaires avec des voisins tels que les Bulgares (I. Bozilov, 2011, p. 348).

Robert de Clari qui est dans une démarche de dénigrement de l'autre met l'accent sur les conséquences des incursions des cavaliers Coumans sur les terres de leurs voisins. C'est la férocité de ceux-ci qu'il décide de représenter au lecteur à travers les termes « proies, « prisonniers » et « razzias ». A en croire le chroniqueur de Clari, les cavaliers coumans n'ont pas de stratégies de guerre digne d'une vraie armée. Ce sont des « barbares » sans culture de guerre. Cependant, ces « barbares » ont causé du tort à l'armée des chevaliers francs.

2.2. Conflit armé entre les Coumans et les Francs

L'un des conflits entre les Francs et leurs adversaires grecs -bulgare-Coumans est la guerre d'Andrinople en 1205. Cette défaite cruciale est rapportée par Robert de Clari. L'extrait de son exposé est libellé comme suit :

[...] Quant chil de l'ost virrent ches Commain a chez plichons vestus, si ne les douterent ne ne prisierent nient plus que un trope d'enfants ; et chil Commain et chele gent venoient grandesme aleure, si keurent il sus as Franchois, si on ochisent mout, si les desconfissent il tous en chele bataille. [...]Ensi faitement se venja Damedieus d'aus pour leur orguel et pour le male foi qu'il avoient portee a le povre gent de l'ost, et les oribles pekiés qu'il avoient fais en le chité, après chou qu'i l'eurent prise. » (R. de Clari, 2004, p. 206-209).

Il se prononce sur les erreurs commises par les chevaliers francs au cours de cette guerre. En qualité de chevaliers aguerris, les combattants d'Occident ont minimisé les guerriers Coumans. Comme le souligne de Clari dans cet extrait en ces termes : « un trope d'enfants ». C'est une représentation fondée sur la mentalité des Occidentaux. Ces derniers, en majorité, sont des chevaliers qui du fait de leur professionnalisme, ont pu acquérir des terres grâce à l'esprit chevaleresque (J. Flori, 2008, p. 217). De même, en raison de leur qualité de combattant, les chevaliers francs sont devenus la branche armée de l'Église romaine pour la défense de ses intérêts. Leur « présence » à Constantinople est la réponse à l'appel de l'Église. La conquête de Constantinople, malgré sa controverse, est due à leur courage et vaillance au combat. C'est dans le prolongement de la prise de Constantinople qu'ils ont décidé de conquérir les régions de l'Empire byzantin qui échappent à leur autorité. De ce fait, un groupe de chevaliers francs avec à leur tête

⁸ Voir G. de Villehardouin, *La conquête de Constantinople...* ; p. 132 ; H. de Valenciennes, *Histoire d'Henri de Valenciennes...*, p. 86 et N. Choniates, *Historia...* p.347

le nouvel empereur de Constantinople, Baudouin de Flandre, les comtes Louis de Blois, Etienne du Perche, Mathieu de Walincourt décident de mettre la cité d'Andrinople sous l'autorité latine. Hélas, ils seront déstabilisés par les cavaliers coumans grâce à leur habilité au combat.

L'excès de confiance a conduit les chevaliers francs à lancer une offensive sur les guerriers turcs. Or ceux-ci étaient en application de leur stratégie de combat par la diversion. En effet, la tactique de guerre des Coumans consiste à lancer une offensive sur l'adversaire afin de l'attirer dans un guet-apens⁹. Après une longue poursuite, les Coumans se retournaient brusquement et commencèrent à tirer leurs flèches sur les chevaliers francs. Ainsi, les Francs encerclés vont subir une attaque atroce des Coumans. Pour Robert de Clari, cet affrontement a décimé l'armée des Francs. Il le souligne ainsi « *on ochisent mout, si les desconfissent il tous en chele bataill* ». Certes, dans cette bataille, les Francs ont perdu assez de chevaliers, cependant Robert de Clari exagère sur le nombre de pertes du côté franc. Sa colère et sa tristesse peuvent justifier le choix des vocables pour mettre en évidence cette défaite face à une armée jugée indisciplinée.

Outre l'arrogance et l'orgueil des chevaliers francs, d'autres raisons peuvent justifier leur défaite à cette bataille d'Andrinople. La première explication est l'ignorance de l'espace dans lequel s'est déroulée la bataille. Selon le traité de mars 1204, la région d'Andrinople est la propriété de l'empereur Baudouin (C. Morrisson, 2011, p.5). Mais ce dernier et les membres de l'armée formée à l'occasion pour cette bataille viennent pour la plupart de Constantinople et d'autres régions¹⁰. Ainsi la non-connaissance de la région leur imposait la prudence, ce qui n'a pas été le cas. La seconde explication est l'absence d'information sur l'armée bulgare et ses alliés, les guerriers turcs et surtout sur leur stratégie de guerre. À ceux-ci, nous pouvons ajouter l'approvisionnement, car l'armée de l'adversaire était composée de Bulgares, Valaques et environ quatorze milles Coumans (G. de Villehardouin, 2004, p.185). Si le nombre de cavaliers Coumans est une exagération du Chroniqueur. Le gonflement du nombre de combattants dans le cas adverse n'est pas fortuit. Il joue deux rôles, le premier, il sert à justifier une défaite et aussi glorifier une victoire sur les adversaires plus nombreux.

⁹Au sujet de la tactique militaire des Coumans, Nicéas Choniatiès dit ceci : « *ils combattaient suivant leur coutume ancestrale, qu'après s'être rapprochés, ils décochaient leurs flèches, puis engageaient la bataille au javelot ; mais au bout de peu de temps transformant leur attaque en fuite et provoquant l'ennemi à les poursuivre comme des fuyards, ils faisaient tout à coup demi-tour et, plus vite que les oiseaux qui fendent l'air, ils se précipitaient sur l'ennemi et se battaient contre eux avec encore plus d'ardeur. [...]* », cité par Petre Diaconu, dans *Les Coumans au bas-Danube au XIe et XIIe siècle*, p.10

¹⁰ Pour cet assaut, le comte Louis a rappelé ses hommes présents dans la cité de Lupaire avec à leur tête les chevaliers Payen d'Orléans et Pierre Bracheux. Voir G. de Villehardouin, *La conquête de Constantinople...*, chapitre 341, pp. 222-223.

Les combattants latins tombés lors de cette guerre sont de tout rang social. Parmi ces pertes, il y a des dignitaires de l'armée tels que l'empereur Baudouin, le comte Louis de Blois, des capitaines comme Etienne du Perche, Mathieu de Walincourt, Pierre, l'évêque de Bethléem et « *moult des autres dont li livres ne parole mie* » (G. de Villehardouin, 2004, pp. 234-235). Avec cette phrase il accentue le nombre de pertes en vie humaine. Ceux-ci formaient le groupe des chefs de l'armée. En plus, le nouvel État latin de Constantinople a perdu dans cette bataille son empereur du nom de Baudouin Ier de Constantinople et le doge de Venise Enrico Dandolo. Aussi, les chevaliers qui ont perdu leur suzerain lors de la bataille d'Andrinople ont décidé de rentrer dans leur région. C'est le cas des hommes du comte Pierre d'Amiens, dont Robert de Clari. À ceux-ci il faut ajouter les départs volontaires en raison de la peur.

Après avoir décimé l'armée des Francs à Andrinople, les Bulgares aidés des kipchaks ont semé la terreur dans presque tout l'empire latin de Constantinople. En 1207, le marquis Boniface de Montferrat sur le trajet Constantinople- Messinople est victime d'attaque surprise et tué. Après cette action militaire, les combattants se séparent de leur allié bulgare pour une longue durée en raison de l'hiver.

Ainsi les Coumans, même s'ils ne sont pas les précurseurs de ces offensives, grâce à leur nombre et leur système de combat, ont affaibli l'État latin de Constantinople sur une longue période. Cette situation de raids permanents sur l'Empire byzantin , va conduire , les chevaliers francs à demander du renfort auprès du pape Innocent III afin de protéger les acquis territoriaux à Byzance.

En effet, le Regent Henri remplaçant de l'empereur Baudouin tué au combat à Andrinople, et son conseil envoient immédiatement une délégation à Rome, en France et en Flandres pour implorer du secours face à l'avancée du tsar de Bulgarie Kolojan et ses troupes composées des cavaliers coumans et des valaques (N. Choniates, 1973, p.300). Cette demande d'aide militaire est restée sans réponse en raison de la réaction des Occidentaux. La nouvelle défaite va se répandre rapidement en Europe. Elle flétrit la réputation de l'armée franque réputée invincible après la conquête de Constantinople. Ainsi une armée composée en partie de cavaliers coumans est à l'origine de cette mauvaise image de l'armée des croisés en Europe.

Conclusion

En évoquant les relations entre les Francs et les peuples Coumans, nous avons tenté de faire ressortir le regard dépréciatif des Occidentaux sur les derniers. Ces préjugés inscrivent ces deux peuples dans une dynamique d'altérité et de méconnaissance mutuelle. Pour l'Occidental Robert de Clari, les Coumans ne sont pas civilisés. Les critères de la civilisation idéale sont ceux de l'Occident chrétien. À force de faire de leur civilisation européenne la meilleure, les Francs sous-estiment les capacités humaines, guerrières et militaires de leurs adversaires. Leur ignorance doublée de leur mépris vis-à-vis des capacités guerrières de ce peuple d'Asie a été à la base de l'affaiblissement de l'État latin de Constantinople au cours d'une bonne période (1205-1207).

Références bibliographiques

1. Sources

ROBERT de CLARI, 2004 , *La conquête de Constantinople*, édition bilingue français français médiévale de Jean Dufournet, Genève, Honoré Champion, 335 p.

GEOFFROY de VILLEHARDOUIN, 2004, *La conquête de Constantinople*, édition bilingue (français médiéval- français) de Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion, 426 p.

HENRI de VALENCIENNES, 1948, *Histoire de l'empereur Henri de Constantinople*, édition de Jean Longnon, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner,135 p.

« Histoire de Nicétas Choniâtès », 1973, dans *La conquête de la Terre Sainte par les croisés du Duc de Castries*, Paris, Albin Michel, pp. 344-350.

2. Bibliographie

BATHELEMY, Dominique, 2007, *La chevalerie*, Paris, Fayard, 522p.

BEREND, Nora, 2002, *Immigration nomade dans un royaume chrétien : le cas des Coumans en Hongrie, dans Migrations et diasporas méditerranéennes (XIe- XVIe siècle)*, sous la dir. M. Ballard et A. Ducellier, Paris, Sorbonne, pp. 133-147.

BOŽILOV, Ivan, 2011, « La Bulgarie », dans *Le monde byzantin tome III : l'empire grec et ses voisins XIII^e- XV^e siècle*, sous la direction d'Angeliki Laiou et Cécile Morrisson, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 343-354.

CHALIAND, Gérard, 1995, *Les empires nomades de la Mongolie au Danube : V^e siècle av. J.-C.- XVI^e siècle*, Paris, Perrin, 220p.

CHEYNET, Jean-Claude, 2006, « Les Balkans », dans *Le monde byzantin, tome II : l'empire byzantin (641-1204)*, sous la direction de J.C. Cheynet, Paris, Presses, Universitaires de France, pp. 443-471.

CONTAMINE, Philippe, 2003, *La guerre au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 516p.

CONTE, Francis,1996, *Les Slaves : aux origines des civilisations d'Europe centrale et orientale*, Paris, Albin Michel, 734 p.

COUCHAUX, Denis, 2011, *Habitas nomades*, Paris, Alternatives, 192p.

DIACONU, Petre, 1978, *Les Coumans au Bas-Danube aux XIe et XIIe siècles*, București, Editura Academiei Republicii socialiste România,158 p.

DUFURNET, Jean, 1973, *Les écrivains de la IVE Croisade : Villehardouin et Clari*, 2. vols, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur français, 461 p.

- FLORI, Jean , 2008, *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 304 p.
- GOLDEN, Peter Benjamin, 1993, *An introduction to the history of the Turkish peoples: Ethnogenesis and state formation in medieval and early modern Eurasia and the middle east*, Leipzig, Otto Harrassowitz, 483p.
- GROUSSET, René, 1989, *L'empire des steppes : Attila, Gengis-Khan et Tamerlan*, Paris, Payot, 660p.
- LASLO, Ràsonyi, 1935, « Contribution à l'histoire des premiers cristallisations d'état des Roumains : l'origine des Basorab », dans *Archivum Europea Centro Orientalis*, Budapest, pp.240-253.
- GOLDEN, Peter Benjamin, 2003, *Nomads and their neighbours in the Russian Steppe: Turks, Khazars and Quipchaqs*, Londres, Routledge, 384p.
- HEATH, Ian, 2016, *Armies of feudal Europe 1066-1300*, Paris, Lulu.com, 282p.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉMERGENCE D'UN VILLAGE PEUHL EN PLEIN CŒUR DU PAYS KOULANGO : FLAKIÈDOUGOU DE 1963 À 2022

Adingra Magloire KRA¹

Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Côte d'Ivoire

maglish@hotmail.fr

Résumé

Créée en 1963 par un Peuhl d'origine malienne, la localité de Flakièdoukou a connu une évolution rapide. Les facteurs de cette croissance sont liés à la position stratégique de cette localité sur l'axe Bondoukou-Bouna, la forte capacité de production des agriculteurs lobi et le pôle d'attraction que constitue le dynamisme de son réseau commercial. Cependant, Flakièdoukou qui concentre la plus importante population de la Sous-préfecture de Laoudi-Ba connaît des problèmes de développement considérables. L'objectif de cette étude est de montrer que les infrastructures socioéconomiques n'ont pas suffisamment suivi l'évolution démographique galopante de la localité de Flakièdoukou de 1963 à 2022. Notre approche méthodologique s'appuie essentiellement sur les sources orales et des sources écrites en occurrence les articles de presse aidés d'écrits scientifiques. Des enquêtes ont été menées auprès de certaines communautés vivant dans cette localité selon deux modalités : les communautés locales ivoiriennes et les communautés étrangères.

Mots-clés : Flakièdoukou, Lobi, autochtones, étranger, développement.

Abstract

Created in 1963 by a Peuhl of Malian origin, the locality of Flakièdoukou has undergone rapid development. The factors of this growth are linked to the strategic position of this locality on the Bondoukou-Bouna axis, the strong production capacity of Lobi farmers and the pole of attraction constituted by the dynamism of its commercial network. However, Flakièdoukou, which has the largest population in the Laoudi-Ba Sub-prefecture, is experiencing considerable development problems. The objective of this study is to show that the socio-economic infrastructures have not sufficiently followed the galloping demographic evolution of the locality of Flakièdoukou from 1963 to 2022. Our methodological approach is essentially based on oral sources and written sources in occurrence of press articles aided by scientific writings. Surveys were conducted among certain communities living in this locality in two ways: local Ivorian communities and foreign communities.

Keywords: Flakièdoukou, Lobi, natives, foreigner, development.

¹ Enseignant-chercheur en histoire, spécialité : peuplement et civilisations africaines

Introduction

Situé au Nord-est de la Côte d'Ivoire, le pays koulango (voir carte 1) a accueilli sur son sol une variété de populations d'origines diverses en occurrence, les Malinké-dioula², les Degha¹⁵³, les Abron¹⁶⁴, les Agni⁵, les Lobi⁶ et tout récemment les Peuhl. L'une des raisons de l'hospitalité des autochtones koulango est la disponibilité de leurs terres cultivables.

Sur l'axe Bondoukou-Bouna, naît un campement en 1963 dont le fondateur est d'origine Peuhl et qui porte le nom de Flakièdougou en plein cœur du pays Koulango. Progressivement, ce campement s'accroît et se transforme en village et devient un grand centre d'échanges faisant ainsi la réputation de la localité.

Cependant, dans son évolution, Flakièdougou est sérieusement confronté à des problèmes de développement, car les infrastructures socioéconomiques n'ont pas suivi leur forte croissance démographique.

Ainsi, quel est le processus d'évolution de Flakièdougou au point de connaître des difficultés dans son développement en dépit de sa démographie galopante ?

L'année 1963 marque la création du campement de Flakièdougou par un ressortissant Peuhl originaire du Mali du nom d'Abdoulaye Diallo⁷. L'année 2022 quant à elle montre la création d'un collège de proximité permettant ainsi aux apprenants d'y poursuivre leurs études en toute quiétude.

L'objectif de cette étude est de montrer que les infrastructures socioéconomiques n'ont pas suffisamment suivi l'évolution démographique galopante de la localité de Flakièdougou de 1963 à 2022.

Notre approche méthodologique s'appuie essentiellement sur les sources orales et des sources écrites en occurrence les articles de presse aidés d'écrits scientifiques. Des enquêtes ont été menées auprès de certaines communautés vivant dans cette localité selon deux modalités : les communautés locales ivoiriennes et les communautés étrangères. Les communautés locales ivoiriennes interrogées sont la

² Du XVe au XIXe siècle, plusieurs communautés Malinké s'installèrent dans la région de Bouna. Nous avons en ordre d'arrivée : Les Komala (avec le dyamu Gbané et Grafouté) et les Camara (avec le dyamu Camara) du quartier Hingbê, les Kamara, les Diabagaté, les Ouattara, les Touré, les Ligbi (avec pour dyamu Bamba) et les Cissé. (A. M. Kra, 2014, p.117-127).

³ Installés depuis le XVIIe siècle dans la région de Bondoukou, les Degha fondent les villages de Motiamo, Burumba et Zagala. (Terray, 1995 : 315)
Après leur arrivée, les Abron-Gyaman entame la création de leur royaume en pays koulango au XVIIIe siècle. (E. Terray, 1995, p. 377).

⁴ Après leur arrivée, les Abron-Gyaman entame la création de leur royaume en pays koulango au XVIIIe siècle. (E. Terray, 1995, p. 377).

¹⁵ Les Agni-Bona et Agni-Bini s'installent en pays koulango au XVIIIe siècle. (E. Terray, 1995, p. 344).

⁵ Les Agni-Bona et Agni-Bini s'installent en pays koulango au XVIIIe siècle. (E. Terray, 1995, p. 344).

⁶ C'est seulement au début du XIXe siècle, dans les années 1805- 1810, que les migrants lobi attirés par les terres pratiquement vierges du sud de la région où ils venaient de s'infiltrer vont entrer dans l'orbite de Bouna. (J.-L. Boutillier, 1993, p. 82).

⁷ Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

communauté Peuhl dont le chef dirige le village et la communauté lobi. Les communautés étrangères qui ont fait l’objet d’enquête sont la communauté Burkinabé et nigérienne.

Notre plan s’articule autour de trois axes majeurs. Le premier s’intéresse à la genèse de la création de Flakiédougou et le peuplement de la localité. Le deuxième axe porte sur le développement des activités agricoles et commerciales à Flakiédougou. Enfin, le troisième axe présente les infrastructures socioéconomiques existantes et les limites du développement de la localité.

Carte 1 : Localisation de Flakiédougou en plein cœur du pays koulango



LÉGENDE

-  Limite d'Etat
-  Région abritant la localité de l'étude
-  Localité
-  Village, objet de l'étude
-  Route internationale
-  Route nationale

Source : BNETD (2019) ; RGPH (2014)
 Conception : ADINGRAM / Réalisation : KOUAO N.S.R (2022)

1. La création de Flakièdougou et le peuplement de la localité

La naissance de Flakièdougou est liée à l'arrivée des Peuhl dans cette zone qui sera suivi du peuplement lobi, et de bien d'autres communautés d'origine étrangère.

1.1. L'immigration Peuhl et la création de Flakièdougou

Originaire de la région de Mopti au Mali et plus précisément de la zone Douentza⁸, le fondateur de Flakièdougou se nomme Abdoulaye Diallo⁹. Au départ, Il prend la direction de Bobo-dioulasso, mais après, il décide de venir en Côte d'Ivoire pour la recherche d'un mieux-être. Lorsqu'il arrive en Côte d'Ivoire, il s'installe premièrement à Grand-Bassam et par la suite, se fixe à Treichville en travaillant dans le domaine du gardiennage.

Plus tard, il nourrit l'idée de se lancer dans une aventure dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, particulièrement dans la région de Bondoukou, en s'investissant dans les activités commerciales entre 1960-1961¹⁰. Il s'établit d'abord à Sogobango, puis à Kamala (près de Laoudiba). De là, il parvient dans le village koulango de Peteye au temps de leur chef du nom de Kouadio Minigueti et bénéficie de l'hospitalité des autochtones. Pour son intégration, il s'adonne au pastoralisme pour une durée relativement courte d'environ six mois en faisant paître les bœufs de Kouassi Honyôrê et de Kouassi Framô, tous deux originaires du village koulango de Peteye¹¹.

Dans cette tâche, Abdoulaye Diallo n'était pas le tout premier peuhl à trouver gîte et couvert dans le village koulango de Peteye, car avant lui, un peuhl du nom de Siwili les avait devancés en exerçant le pastoralisme mais décède peu de temps après son arrivée¹². Les bœufs que faisait paître Abdoulaye Diallo détruisaient les épis de maïs des paysans. C'est alors qu'on le pria de s'éloigner vers le site actuel de Flakièdougou¹³. Parvenu sur ce nouveau site, Abdoulaye Diallo adopte la nationalité ivoirienne. Sa naturalisation est facilitée par le chef koulango de Peteye qui accepte que son épouse nommée Aman Malakaye le déclare comme son fils.

Considéré auparavant comme un hameau peuhl, la localité s'agrandit progressivement sous l'impulsion des migrants lobi et de bien d'autres populations d'origine étrangère.

1.2. L'installation progressive des Lobi et des populations d'origine étrangère

Les Lobi s'installent progressivement dans la zone de Flakièdougou à partir de 1972. Le premier ancêtre Lobi venu s'installer sur le site actuel de Flakièdougou

⁸ Douentzaest une ville et une commune du Mali, chef-lieu de Douentza dans la région de Mopti. Elle se situe à 180 km au nord-est de Mopti et à 200 km au sud de Tombouctou par la route. Elle compte 24 000 habitants. Elle est peuplée essentiellement de Peuhls, de Dogons, de Sonrhais et de Bellas. Wikipedia.org.

⁹ Entretien avec Issouf Diallo, chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

¹⁰ Entretien avec Issouf Diallo, chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

¹¹ Entretien avec Kouamé Dabila, notable à Peteye, 08 décembre 2021.

¹² Entretien avec Kouamé Dabila, notable à Peteye, 08 décembre 2021.

¹³ Entretien avec Kouamé Dabila, notable à Peteye, 08 décembre 2021.

se nomme Tchapiro¹⁴. Le chef Abdoulaye Diallo demande la permission aux Koulango avant de les installer à Flakièdougou. Par la suite, Tchapiro est devenu un quartier de Flakiè. Les Lobi du quartier Djenté sont venus d'Ansoum (5 km de Bouna) sous la conduite de Kambou Djenté. Par la suite, naît le quartier Kifara suivi du quartier Kerkpè, du quartier Dabiliyo et celui de Doropo 2.

Les nigériens d'origine zerma s'installent dans la localité de Flakièdougou en 1979 sous la conduite de Dogo¹⁵. Les Burkinabés d'origine mossi s'installent sous la conduite de Salifou Zoungrana en 1980¹⁶. Entre 1980 et 1985, s'établissent progressivement, les mauritaniens, les sénégalais les béninois dans cette localité¹⁷.

De plus, une autre vague de peuplement Peuhl, originaire du Mali et du Burkina s'installe à Flakièdougou entre 1985 et 1992¹⁸. Ce sont : Les Dicko, les Diallo, les Sidibé et les Barry. À part les Burkinabés qui se sont adonnés aux activités agricoles, les autres communautés d'origine étrangère se livrent essentiellement aux activités commerciales.

2. Le développement des activités agricoles et commerciales à Flakièdougou

Les activités agricoles et commerciales favorisent le développement de la localité de Flakièdougou.

2.1. Le développement des activités agricoles à Flakièdougou

Le développement des activités agricoles des Lobi repose essentiellement sur les cultures vivrières en occurrence l'igname, le maïs, le sorgho, et bien d'autres produits de première nécessité. Les lobi ont beaucoup contribué à l'essor de l'agriculture de la localité de Flakièdougou.

En effet, les Lobi sont de grands producteurs d'igname. Par exemple, avant une seule personne pouvait, à elle seule, produire 30 tonnes d'ignames. (K. J. Kra, 2013, p. 343-344). La forte production de culture vivrière a été favorisée par la disponibilité des surfaces agricoles, par l'hospitalité des autochtones koulango. Flakièdougou est devenu le grenier de Bondoukou.

Le sol est propice aux activités agricoles car chaque famille possède au minimum entre 5 à 10 hectares d'ignames auquel s'ajoutent d'autres produits céréalières tels que le maïs, le sorgho et le mil. La variété d'igname la plus prisée à Flakièdougou est le *kponan* et l'*assawa*.

Les activités agricoles ne sont pas seulement pratiquées par les Lobi. Les Peuhl aussi s'adonnent à la culture de l'igname, du riz et du maïs mais en faible quantité comparativement aux Lobi. Les peuhls se sont plutôt spécialisés dans les activités

¹⁴ Entretien avec Kambou Dikanté, chef de la communauté Lobi de Flakièdougou, 09 décembre 2021.

¹⁵ A. Aliou, chef de la communauté nigérienne de Flakièdougou, 10 décembre 2021.

¹⁶ I. Zoungrana, chef de la communauté burkinabé de Flakièdougou, 10 décembre 2021.

¹⁷ Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

¹⁸ Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

pastorales. D'ailleurs, comme nous le signalions dans les lignes précédentes, c'est cette activité qui a conduit Abdoulaye Diallo dans cette zone. Par ailleurs, l'intensité des activités agricoles dans cette nouvelle localité attire les commerçants qui la transforment à un véritable centre commercial.

2.2 Flakièdougou, un carrefour d'échanges

Situé sur l'axe Bondoukou-Bouna, Flakièdougou est un véritable carrefour d'échanges. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette position.

La première raison est liée aux importantes productions vivrières. Comme nous l'avons signalé tantôt, le vivrier étant périssable, il était très rapidement commercialisé. Ainsi, les grossistes en provenance de Bondoukou et d'Abidjan venaient les acheter à bon prix pour les revendre sur leurs marchés locaux. Flakièdougou est devenue un point de collecte important des produits vivriers, particulièrement de l'igname précoce dont la zone est grande productrice (J.-L. Chaléard 1996, p. 519).

La deuxième raison est liée aussi au fait que dès la création du campement Peuhl, ces derniers s'adonnaient déjà aux activités commerciales. Ainsi, celle-ci ont sans doute aussi attiré d'autres commerçants ressortissants de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) qui ont aussi fait de cette localité un centre commercial. C'est la raison pour laquelle l'on y enregistre de nombreux commerçants originaires du Niger, de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali etc.

Flakièdougou est comme un village CEDEAO. On y rencontre des Béninois, des Togolais, des Zerma du Niger, des Haoussa etc. ». Ainsi, les paysans lobi représentent 83,75 % de la population totale de Flakièdougou. La domination démographique Lobi est ici incontestable. (K. J. Kra, 2013, p. 343-344). (Voir carte 2).

Le marché périodique hebdomadaire de Flakièdougou attire un nombre important de commerçants ambulants et de consommateurs même de l'espace environnemental et des régions lointaines. Le jour de la tenue du marché, le nombre de magasins fixes augmente significativement. Ainsi, le marché apporte un changement quantitatif à leur activité commerciale fixe. C'est grâce au marché périodique hebdomadaire que ces derniers atteignent une certaine stabilité dans leurs activités économiques en dehors du jour du marché. (S. Ouattara, 2013, p. 189-190).

Ainsi progressivement Flakièdougou a eu la réputation de grand centre commercial en plein cœur du pays Koulango. La complémentarité économique issue de la diversité des activités a favorisé l'émergence de Flakièdougou en tant que carrefour d'échanges. D'une part, nous avons l'abondance de la production vivrière et d'autre part, le rayonnement des activités commerciales. Flakièdougou sert de centre de groupage aux négociants qui circulent dans les villages à la recherche d'ignames qu'ils rassemblent ici avant de les expédier sur les villes. (J.-L. Chaléard, 1991, p. 326).

L'igname étant devenue une culture de rente, les cultivateurs lobi se sont concentrés dans la zone de Flakièdougou où ils approvisionnent le marché qui est devenu un grand centre de groupage de l'igname et de plusieurs produits vivriers. Puisqu'il existe un centre d'intérêt économique et commercial à Flakièdougou pour les agriculteurs Lobi, ils sont tenus de vivre autour de cette localité. Rester autour de Flakièdougou est une obligation commerciale pour les paysans Lobi. (K. J. Kra, 2013, p. 343-344).

Ainsi, les commerçants parcourent la campagne environnante à la recherche de tubercules, rassemblés dans le gros bourg. Dans cette optique, le marché hebdomadaire est un centre de renseignements et le lieu où le marchand peut, éventuellement, compléter son chargement. Le jeudi, jour de marché, les Lobi viennent vendre aux commerçants, en majorité des femmes, venus d'Abidjan et de Bondoukou, divers produits : céréales, légumes, igname. (J.-L. Chaléard, 1991, p. 326).

Le développement des activités économiques de Flakièdougou accroît les besoins des populations en infrastructures socioéconomiques.

3. La construction d'infrastructures socioéconomiques et les limites du développement de la localité

Les infrastructures socioéconomiques participent au développement de Flakièdougou. Néanmoins elles présentent quelques insuffisances.

3.1. La mise en place des infrastructures socioéconomiques

La création des infrastructures économiques à Flakièdougou fait suite au développement de la localité lié aux activités agricoles et commerciales. Ainsi, plusieurs infrastructures socioéconomiques ont vu le jour.

Au niveau de l'éducation, la première infrastructure qui a été construite est une école primaire en 1992, construite dans le quartier Doropo 2, dans le cadre du projet FRAR. La deuxième école a été créée en l'an 2000 dans le quartier Tchampiré par la population. En 2004, l'école de Djente voit le jour grâce à une ONG dénommée "Soleil Levant", suivi de l'école Kerkpè en 2006 et de celui de Flakiè Nord en 2016 qui sont le résultat de la contribution pécuniaire de la population locale. Enfin, le premier collège de Flakièdougou est construit par l'Etat en 2022 par l'intermédiaire du Conseil Régional¹⁹.

Au niveau socio-sanitaire, les pompes hydrauliques ont été construites en 1986 par l'Etat afin de permettre à la population de s'approvisionner en eau potable. Elles ont été construites au quartier Flakiè-centre, Tchampiré, Djenté et Kerkpè. En 1995, les pompes ont été réhabilitées par les populations. La pompe hydraulique de Flakiè-centre a été réhabilitée par une ONG (Organisation Non Gouvernementale) Chrétienne dénommée "Emmanuela." Cependant, depuis 2015, les pompes hydrauliques sont en mauvais état. Ainsi, pour pallier à ce déficit en eau potable,

¹⁹ Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

les puits et les forages sont construits par les populations. Le centre de santé rural a été construit par l'Etat en 1998²⁰.

En outre deux micro-barrages ont été construits. L'un en l'an 2000 et l'autre en 2005. Ces micro-barrages ont pour vocation d'abreuver les troupeaux de bœufs. Le deuxième sert à l'agriculture et à la pisciculture. De même, la SODEFOR a initié autour de ces barrages le planting d'arbres afin de protéger les barrages de l'assèchement.

Au niveau socio-économique, notons que la position de Flakiédougou sur l'axe Bouna-Bondoukou leur a permis de profiter du bitumage de la route sur cet axe depuis 1997. Par ailleurs, avant le bitumage, c'est la route qui a fait de Flakiédougou un carrefour économique et commercial rural très important. La structure routière bitumée a renforcé les acquis de cette localité qui bénéficie d'une bonne situation géographique au cœur du monde rural entre Bondoukou et Bouna. Aussi, le premier marché moderne a-t-il été construit dans cette localité en 1998 dans le cadre du projet FRAR. Aussi, l'électrification du village a été réalisée en 2015.

3.2. Les problèmes de développement de la localité

La localité de Flakiédougou a bénéficié de la part de l'Etat et de certaines structures de quelques infrastructures pour son développement. (Voir tableau ci-dessous). Malgré cet état de fait, les populations de cette localité sont en réalité victimes de leur très forte croissance démographique liée à la position stratégique de la ville en tant que pôle d'attraction économique. (Voir carte 2)

L'une des raisons fondamentales de la faiblesse des infrastructures socio-sanitaires et socioéconomiques dans cette localité est l'absence de sous-préfecture. En effet, depuis les années 2016-2017, les populations ont demandé à l'Etat de leur accorder une sous-préfecture. Cependant, face à cette doléance légitime, les villages environnants par l'intermédiaire de leurs cadres, s'opposent à ce projet pour deux raisons essentielles.

La première est liée à la crainte que suscite un tel projet pour les villages autochtones environnants de se voir perdre le contrôle de la prédominance foncière. En effet, comme nous l'avons souligné précédemment, ce sont les autochtones koulango de Peteye qui leur ont concédé la terre pour l'installation du fondateur de Flakiédougou en 1963. D'ailleurs, après le décès de leur premier chef, la cérémonie d'investiture du successeur du nom d'Issouf Diallo a été faite par les mêmes hôtes koulango de Peteye²¹. Pour ces derniers, en accordant la Sous-préfecture à Flakiè, celui-ci finirait par prendre de l'ascendance sur les villages autochtones, surtout au niveau de la répartition foncière.

La deuxième raison fondamentale est liée au fait que les fondateurs de Flakiédougou soient des étrangers venus du Mali. Pour les autochtones, il n'est pas

²⁰Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakiédougou, 07 décembre 2021.

²¹ Entretien avec Kouamé Dabila, notable à Peteye, 08 décembre.

question d'accorder une sous-préfecture à un village d'"étrangers" au détriment des villages autochtones qui les ont installés. Les cadres des villages autochtones fustigent cette aspiration, car elle serait source de tension et de crise. Les propos d'un de leurs cadres²² traduisent profondément l'inquiétude des populations :

...Si une telle décision était avérée, l'inversion outrancière de l'ordre des choses ne manquerait pas d'enflammer la zone, demeurée un îlot de cohésion sociale... Il est incontestable qu'un chef-lieu de sous-préfecture est un embryon d'un conseil municipal. Et la gestion du foncier de l'espace communal sans exception est du ressort du conseil municipal. Et ce serait une tautologie de vous dire, de facto, les terres de nos villages environnant passeraient sous commandement de la CEDEAO.

Au niveau socio-sanitaire, un centre de santé rural qui comprend deux infirmiers et une sage-femme pour une population prolifique comme Flakiè estimée à plus de douze milles habitants paraît dérisoire. Aussi, ce centre de santé est-il dépourvu d'ambulance. Mais en 2020, un cadre a fait un don d'ambulance à cet hôpital²³. (Voir tableau ci-dessous). Auparavant, les populations étaient souvent obligées de transférer leurs patients dans un tricycle, ou à moto vers Bondoukou en cas d'urgence.

Les pompes à hydraulique villageoise sont en mauvais état depuis plus de sept ans, c'est-à-dire depuis les années 2014 et 2015, malgré l'effort consenti des populations aussi bien que des ONG pour les travaux de réhabilitation de ces pompes. (Voir tableau ci-dessous). Désormais, pour pallier à ce déficit, les populations sont obligées de s'investir dans la construction de puits et de forages pour s'approvisionner en eau potable. Ainsi, les populations demandent-ils à l'Etat de leur octroyer un château d'eau afin de régler définitivement ce problème²⁴.

Dans l'ensemble, la modernisation de l'habitat et la compétition rurale pour le progrès traduisent une volonté d'urbanisation physique et sociologique même si le taux d'urbanisation du nord-est ivoirien inférieur à 15 % contre une moyenne nationale de près de 50 %, est l'expression du grand retard de la région. (K. J. Kra et All, 2013, p. 346).

Les villages comme Kouassi-N'Dawa, Yézimala, Laoudi-Ba, Sépingo, Gbanhui et Flakièdougou dans le département de Bondoukou présentent quelques traits de semi-urbanisation. Cependant, cette situation est freinée à Flakièdougou par les populations qui ont longtemps été réfractaires au lotissement. (K. J. Kra et All, 2013, p. 346). Selon Djakalidja Bouaré, notable de ce village :

Le problème majeur de Flakièdougou, c'est le manque de cadres pour transformer les mentalités. C'est maintenant que des jeunes du village sont arrivés à

²² D. Dapa « Côte d'Ivoire/ Prévention d'un conflit latent à Bondoukou : Lettre ouverte au Ministre de la Sécurité », IvoireBusiness/ Débats et Opinions du 04 septembre 2017.

²³ Entretien avec D. Boiré, secrétaire du chef du village de Flakièdougou, 07 décembre 2021.

²⁴ <https://news.abidjan.net/articles/678550/les-populations-de-flakiedougou-veulent-un-chateau-8217eau/21-08-20>.

l'université. Les populations ne comprennent pas la nécessité de cotiser pour financer la construction d'équipements socio-collectifs. (K. J. Kra, 2013, p. 343-344).

Au niveau socioéconomique, le changement des habitudes sociales des populations fragilise l'équilibre du réseau commercial dans la localité de Flakiédougou. Auparavant, les agriculteurs lobi s'investissaient dans la culture de l'igname. Par exemple, avant, une seule personne pouvait à elle seule, produire 30 tonnes d'ignames. Aujourd'hui, il faut cinq personnes.

Cette baisse du rendement est liée au processus d'urbanisation, à la raréfaction des surfaces agricoles disponibles et au changement des habitudes culturelles des populations portées vers les cultures d'exportation. Souvent, ils plantent l'igname ailleurs et reviennent vers les champs d'anacarde. C'est l'anacarde qui retient plus les Lobi maintenant. Ils transforment de plus en plus les champs d'igname en plantations d'anacarde. Certains sont même devenus commerçants. La production d'igname diminue. (K. J. Kra, 2013, p. 343-344).

Carte 2 : La supériorité démographique de Flakiédougou dans la Sous-préfecture de Laoudi-ba

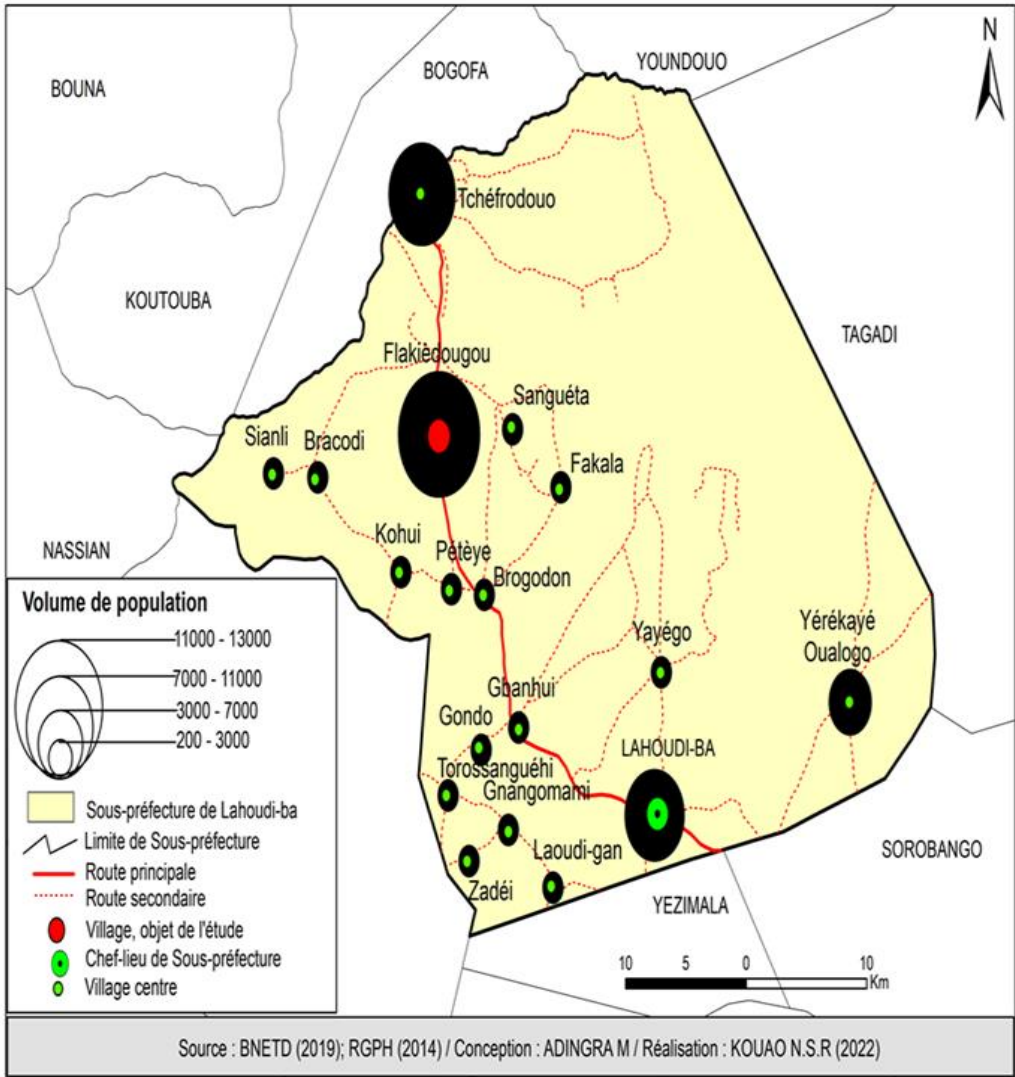


Tableau récapitulatif des infrastructures réalisées à Flakiédougou de 1986 à 2022

SOURCE DE FINAN	INFRASTRUCTURES SOCIOÉCONOMIQUES							
	ÉCOL	CENTR DE SAN	POMPE À HYD VIL	MICR O-BARR	AMB	MARCH	ELE	TRAV RÉHA
ÉTAT	X	X	X	X	NEANT	X	X	NEANT
POP	X	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	X
ONG	X	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	X
DON INDIV	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	X	NEANT	NEANT	NEANT

Source : Enquêtes de terrain à Flakièdoucou du 07 au 12 décembre 2021.

Légende : Source de finan : source de financement ; Ecol : école ; pompe à hyd vil : pompe à hydraulique villageoise ; don : don individuel ; centr de san : centre de santé ; micro-barr : micro-barrage ; amb : ambulance ; ele : électrification ; trav reha : travaux de réhabilitation.

Conclusion

Fondé à partir de 1963, la localité de Flakièdoucou connaît une croissance rapide de sa population du fait de l'intensité des productions agricoles et des activités commerciales qui s'y déroulent. Après la création du village, les Lobi viennent s'installer autour de cette localité dans les années 1972 et développent des activités agricoles basées sur des cultures vivrières telles que l'igname, le maïs, le mil etc.

Les Peuhls quant à eux s'adonnent aux activités pastorales aussi bien qu'à la culture du vivrier. La complémentarité des activités agricoles et pastorales attire l'attention des migrants d'origine étrangère qui s'implantent dans la localité pour la pratique de leurs activités commerciales. Flakièdoucou auparavant petit campement peuhl devient un grand centre de négoce où les grossistes et détaillants se bousculent pour assurer leur ravitaillement en produits alimentaires et de bien d'autres produits ménagers.

La population de Flakièdoucou estimée à plus de douze mille (12000) habitants est dépourvue de plusieurs infrastructures socioéconomiques essentielles pour son développement. Pis, Flakièdoucou se sent encore victime de ses origines, car cette localité est considérée par les autochtones koulango des villages environnant comme un bourg CEDEAO qui émerge au cœur de leur territoire.

Pour ces autochtones, si Flakièdoucou est dotée d'une sous-préfecture il finirait par prendre le dessus sur les villages qui leur ont accordé l'hospitalité depuis plus d'un demi-siècle. Pourtant, la localité de Flakièdoucou mérite bel et bien que l'Etat s'implique davantage pour son développement car les besoins sont réels et vitaux.

Sources et bibliographie

Sources orales

N°	NOM ET PRENOMS DE L'INFORMATEUR	DATE DE L'ENTRETIEN	LIEU DE L'ENTRETIEN	PROFESSION	ÂGE
1	DIALLO Issouf	07 Décembre 2021	Flakièdougou	Chef du village de Flakièdougou	65 ans
2	BOIRÉ Djakaridja	07 Décembre 2021	Flakièdougou	Secrétaire du chef de village	
4	KAMBOU Dikanté	09 Décembre 2021	Flakièdougou	Chef de la communauté lobi de Flakièdougou	66 ans
5	KOUCAME Dabila	08 Décembre 2021	Peteye	Notable à Peteye	67 ans
6	ALIOU Arouna	10 Décembre 2021	Flakièdougou	Chef de la communauté nigérienne de Flakièdougou	66 ans
7	ZOUNGRANA Ibrahim	10 Décembre 2021	Flakièdougou	Chef de la communauté burkinabé de Flakièdougou	78 ans

Références bibliographiques

BOUTILLIER Jean-Louis, 1993, *Bouna royaume de la savane ivoirienne, princes, marchands, et paysans*, Paris, Karthala et ORSTOM.

CHALÉARD Jean-Louis, 1996, *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala.

CHALÉARD Jean-Louis, 1994, *Temps des villes, temps des vivres, l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Université de Paris X-Nanterre, Thèse pour le doctorat ès-lettres et Sciences Humaines, Tome 1.

CHALÉARD Jean-Louis, « Fronts pionniers et ravitaillement des villes en Côte d'Ivoire ». SOLAGRAL. Comment nourrir le monde ? Les politiques alimentaires face à la libéralisation des économies et des échanges. Actes du colloque, Paris, 26-28 juin, 1990, p. 323-327.

DAPA Donatien, « Côte d'Ivoire/ Prévention d'un conflit latent à Bondoukou : Lettre ouverte au Ministre de la Sécurité », IvoireBusiness/ Débats et Opinions du 04 septembre 2017.

KRA Adingra Magloire, 2014, *Histoire des Koulango des origines au XIXe siècle*, Thèse de Doctorat Unique, Université Félix Houphouët-Boigny.

KRA Kouadio Joseph et al, 2013, « impact de la route bitumée bondoukou-bouna sur l'instabilité des communautés paysannes au nord-est de la Côte d'Ivoire : le cas des paysans lobi », in *European Scientific Journal*, November 2013, vol.9, N° 32, p. 337-348.

SAHOTI Ouattara, 2013, *Le rôle des échanges commerciaux dans la structuration de la région de Bondoukou*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Institut de Géographie Tropicale.

TERRAY Emmanuel, 1995, *Une histoire du royaume Abron du gyaman. Des origines à la conquête coloniale*, London, Editions Karthala.

<https://news.abidjan.net/articles/678550/les-populations-de-flakiedougou-veulent-un-chateau-d8217eau/21-08-20>.

DYNAMIQUES IDENTITAIRES ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE JEUNES CADRES STAGIAIRES

Sadji N’Gbanonhfi GBANDEY¹

Maitre-assistant en Psychologie du travail et des organisations

Université de Lomé (Togo), ggsadji@gmail.com

Aku Leweme AMONA²

Equipe de recherche POD, Université de Lomé

Paboussoum PARI

Université de Lomé

Résumé

L’insertion professionnelle est une transition à la fois personnelle et professionnelle qui a une incidence sur les futures aspirations professionnelles et sur les transitions ultérieures. Cette recherche nous a permis de faire des analyses approfondies sur le sujet auprès de jeunes cadres stagiaires de la CEB (Communauté Electrique du Bénin). L’utilisation de l’IMIS nous a permis d’étudier les pensées de fond de nos participants.

Au travers des cas de Sosthène et Mawuto que nous avons présenté nous sommes parvenus à appréhender l’émergence d’une dynamique identitaire et émotionnelle et son incidence sur le développement professionnel des jeunes cadres stagiaires.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous montrent que l’individu qui entre dans l’organisation est en perpétuelle construction et reconstruction identitaire. Ce phénomène agit sur sa perception de lui-même tel qu’il se définit dans chacun de ses groupes d’appartenance. Il agit aussi sur le regard qu’il perçoit d’autrui sur sa personne toujours suivant chacun de ses groupes d’appartenance. Par ailleurs cette dynamique identitaire passe à la fois au travers des quatre formes identitaires que nous avons décrits plus haut de manière synchronique. De cette dynamique va découler le développement professionnel du sujet.

Mots clés : Dynamiques identitaires, Identité, Développement professionnel, Transition

Abstract

Professional integration is both a personal and professional transition that has an impact on future professional aspirations and subsequent transitions. This research enabled us to carry out in-depth analyzes on the subject with young trainee managers from the CEB (Electric Community of Benin). The use of IMIS allowed us to study the background thoughts of our participants. Through the cases of Sosthène and Mawuto that we have presented, we have managed to understand the emergence of an identity and emotional dynamic and its impact on the professional development of young trainee executives. The results we have reached show us

¹ Maitre-assistant en Psychologie du travail et des organisations, Université de Lomé (Togo) Email : ggsadji@gmail.com

² Equipe de recherche POD, Université de Lomé

that the individual who enters the organization is in perpetual construction and identity reconstruction. This phenomenon affects his perception of himself as he defines himself in each of his groups to which he belongs. He also acts on the gaze he perceives of others on his person, always following each of his groups to which he belongs. Moreover, this identity dynamic passes through the four forms of identity that we have described above in a synchronic way. This dynamic will result in the professional development of the subject.

Key words: Identity dynamics, Identity, Professional development, Transition.

Introduction

La vie de l'individu est jalonnée de multiples changements tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. D'une manière ou d'une autre ces changements affectent l'individu. Son image de soi, son estime de soi, sa personnalité, sa perception du monde, ses intérêts, bref l'identité de l'individu est sans cesse influencée par les situations qu'il traverse. Eu égard à la situation professionnelle qui règne de nos jours, le monde du travail baigne dans une instabilité entretenue par la mondialisation. Ce chaos entraîne de nouvelles formes de vies sociales et professionnelles précaires qui ne laissent pas l'individu indifférent. Interpellé par la manière de se construire de l'individu, dans cet environnement très changeant, certains auteurs ne vont pas tarder à réagir. C'est ainsi que pour C. Dubar (1997) qui s'est intéressée aux jeunes peu ou pas diplômés, l'attitude d'un jeune lors de son passage de l'école à l'emploi s'explique à la fois par les manières dont il synthétise son histoire personnelle et par les « ressources » actuelles de son entourage et notamment les « personnages clés » qu'il comprend.

Pour les constructivistes, « la construction de soi est en effet conçue comme une élaboration idiosyncratique. Cette construction dépend à la fois des caractéristiques des contextes sociaux dans lesquelles elle s'effectue, des interactions, des interlocutions, des dialogues internes et des actions de l'individu ». C. Dubar (2000) décrit l'existence de transactions relationnelle et biographique dans les interactions avec autrui et avec soi-même en occurrence en situation professionnelle. Cette double transaction dont l'équilibre assure le sentiment d'identité sociale, sous-tend la quête de l'identité professionnelle (A. Costalat-Founeau et S. Guillen, 2009).

Se focalisant sur la construction de soi elle-même, J. Guichard (2005) pense que le monde social existe à la fois comme un monde extérieur et comme un monde intérieur à l'individu qui le connaît personnellement selon les positions qu'il occupe dans les différents champs sociaux où il interagit et dialogue. Ainsi, l'individu se construit dans des formes identitaires différentes en fonction des contextes dans lesquels il interagit et dialogue. L'individu n'est pas un récepteur passif mais bien au contraire crée activement son monde. C'est dans cette optique que L'analyse égo-écologique place le sujet comme un acteur social engagé dans un projet, des luttes et des conflits et qui participe à la mise en question et à la transformation des significations qu'il en ressort.

Le but de l'approche égo-écologie est d'explorer l'ancrage psychologique des représentations identitaires de l'individu. Pour se représenter elle-même, une personne doit se situer dans le monde et dans son environnement. Ainsi, chaque groupe ou individu définit et élabore une image du monde naturel et de l'univers dans lesquels il vit, en cherchant d'en faire un ensemble cohérent et logique dans lequel les objets, les personnages, les lieux qui ont un sens et sont importants à la vie, trouvent place. En effet, le discours public et les éléments de sens qui sont diffusés dans la société en général et au travail en particulier sont réappropriés et transformés par chacun selon son vécu et ses propres objectifs et projets de vie. Connaître et comprendre les dynamiques identitaires issues des rapports du sujet au travail avec son environnement est ce que l'analyse égo-écologique étudie. Par ailleurs, les travaux récents sur le développement professionnel montrent que la construction des compétences professionnelles est indissociable de la construction d'une identité professionnelle.

Dans son modèle de la construction identitaire, C. Dubar (1991) associe étroitement professionnalisation et développement identitaire. Au quotidien, la professionnalisation se construit par et dans l'élaboration identitaire qui dépend d'une reconnaissance par les autres des compétences et des savoirs produits. Les pratiques professionnelles sont situées dans un contexte donné qui fournit des ressources et entraîne aussi des contraintes, qui ont un coût pour la personne dans son développement (P. Beguin, 2007). L'activité professionnelle possède donc une dimension constructive puisqu'elle permet à l'acteur d'apprendre en faisant, c'est-à-dire d'acquérir des ressources cognitives et affectives particulières dans et par ses activités finalisées.

Les théories de la cognition située montrent comment le développement professionnel découle du rapport entre les éléments du contexte professionnel (les acteurs, les objets, les dispositifs, etc.) et son évolution dans l'acquisition des perceptions, des représentations et des connaissances des sujets en lien avec la réalisation des tâches professionnelles et de la construction des composantes identitaires. Le développement professionnel peut donc s'analyser à travers la construction des composantes identitaires des professionnels.

En considérant le cas de jeunes cadres en stage de perfectionnement, après l'obtention de leur diplôme, nous constatons que près d'un an après l'obtention de leur diplôme, ils sont toujours à la recherche d'emploi et se contentent de stages. Certains jeunes sont placés dans des services qui ne correspondent pas précisément à leur domaine de formation. Nous nous sommes intéressés à certains stagiaires de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) et avons fait les mêmes constats. Ces jeunes se dévouent néanmoins mais certains d'entre eux ne cachent pas leur envie de construire ou de reconstruire leur carrière.

Eu égard ce qui précède, nous nous sommes posé la question principale suivante : dans quelles formes identitaires les jeunes cadres se construisent-ils et qui leurs permettent un développement professionnel perçu comme positif pendant l'insertion professionnelle? Plus spécifiquement : (1) le jeune cadre se construit-il

une identité d'entreprise qui lui permet de développer des compétences professionnelles? (2) le jeune cadre se construit-il une identité de métier qui lui permet de développer des compétences professionnelles? (3) le jeune cadre se construit-il une identité de réseau qui lui permet de développer des compétences professionnelles? (4) le jeune cadre se construit-il une identité de retrait qui ne lui permettrait pas de développer des compétences professionnelles?

L'hypothèse générale qui sous-tend notre recherche stipule que les jeunes cadres se construisent dans des formes identitaires qui leur permettent un développement professionnel perçu comme positif pendant l'insertion professionnelle. Cette hypothèse générale se décompose en plusieurs hypothèses spécifiques : (1) le jeune cadre se construit une identité d'entreprise qui lui permet de développer des compétences professionnelles ; (2) le jeune cadre se construit une identité de métier qui lui permet de développer des compétences professionnelles ; (3) le jeune cadre se construit une identité de réseau qui lui permet de développer des compétences professionnelles ; (4) le jeune cadre se construit une identité de retrait qui ne lui permet pas de développer des compétences professionnelles.

A travers cette étude, nous cherchons à explorer les dynamiques identitaires des jeunes cadres en situations de transition en occurrence l'insertion professionnelle.

2. Méthodes

2.1. Participants

Nous avons interrogé deux stagiaires de la CEB dans le cadre de cette recherche. L'un a niveau BAC + 4 et l'autre a terminé un parcours master (BAC+ 5).

Les deux stagiaires sont tous deux des jeunes hommes célibataires sans enfants. Pour préserver leur anonymat nous désignons le premier sous le nom de Sosthène (27 ans), ingénieur télécom de formation ; en stage de perfectionnement au service qualité santé et sécurité au travail (Direction Administrative et des Ressources Humaines). Le second que nous appelons Mawuto (28 ans) est titulaire d'une maîtrise en comptabilité contrôle de gestion, est en stage de perfectionnement ; au service contrôle de gestion (Direction du Contrôle de Gestion).

2.2. Passation

Pour notre étude qualitative exploratoire, nous avons choisi de collecter nos données au travers du protocole IMIS. L'Investigateur Multistade de l'Identité Sociale (IMIS) de M. Zavalloni et C. Guérin (1984) est un protocole d'entretien qui s'appuie sur un questionnaire permettant de recueillir des mots qui rendent compte de la manière dont le sujet structure son identité. Il comporte trois phases distinctes qui vont permettre d'approfondir successivement l'analyse de l'identité du sujet (A. Costalat et S. Guillen, 2009).

Le recueil du répertoire sémantique de l'identité consiste à obtenir soit par écrit soit par interview un inventaire des différents groupes auxquels appartient ou non le répondant, de fait ou par affinités ou intérêts, et les représentations qu'il s'en fait. Il s'agit des unités représentationnelles (UR) qui sont des descriptions faites du

répondant des groupes sociaux stimuli qui lui sont présentés. La réponse est sous la forme de courtes phrases ou de cinq mots qui feront l'objet d'approfondissements successifs dans les phases ultérieures du protocole. Le choix des groupes stimuli doivent être faits de manière à ce que les groupes choisis correspondent au mieux à la fois à la problématique du chercheur et à l'identité psychosociale du répondant. Chaque groupe stimuli retenu pour l'étude est défini en termes de « “Nous” les (par exemple français)... nous sommes. Puis ensuite en termes de “Eux” les (français)” ils sont... ». Dans le cadre de cette étude, les groupes que nous avons choisis sont le sexe, le statut professionnel, l'âge, le statut matrimonial et la profession.

L'élaboration de l'espace élémentaire de l'identité est la phase au cours de laquelle la « pensée de fond » c'est-à-dire le contexte sous-jacent à chaque UR est dévoilé. L'objectif est de comprendre le sens (pour le Soi et pour l'Alter), la valeur et l'affectivité rattachée à chacun des mots désignant les groupes. On demande donc au sujet de qualifier ses réponses selon leur valence (positif/négatif) et leur applicabilité ou non à soi (Soi/Non Soi). Ce classement regroupe les qualités et les défauts communs au sujet et au groupe d'appartenance ainsi que les éléments négatifs spécifiques à l'Alter et à l'environnement social. Il va permettre de construire l'espace élémentaire de l'identité sociale du sujet. A ce niveau, nous avons effectué des entretiens individuels directifs avec chaque participant. Lors de ces entretiens, nous avons au travers de questionnaires, déterminé le degré d'applicabilité à soi et le niveau de positivité-négativité de chaque participant par rapport aux différentes Unités Représentationnelles précédemment définies.

Le déploiement de l'environnement intérieur opératoire (EIO) et analyse des noyaux dynamiques socio-motivationnels constitue la troisième et dernière phase de l'IMIS. Cette phase consiste à analyser le réseau associatif (ARA) et à expliquer les liens qui existent entre les éléments des circuits affectifsreprésentationnel (CAR). Le but étant de repérer les mots identitaires (les mots forces qui définissent le sens que le sujet donne à son identité) dont l'exégèse des relations conduit à l'élucidation des motivations profondes du sujet. Pour ce faire, On repère les noyaux dynamiques socio-motivationnels, on regroupe les mots entre eux suivant des thématiques, puis des thèmes entre eux qui traduisent la dynamique identitaire psychosociale. Ces noyaux correspondent à un sous-système de l'identité qui relie un ensemble de mots dont le contenu sémantique est étroitement corrélé, indépendamment de leur position dans les quatre cases de l'espace élémentaire. On peut cerner à partir de cette organisation dynamique, les configurations passées, présentes et possibles de l'identité du sujet, en relation avec le projet individuel, la représentation de Soi, de l'Alter et de la société (A. Costalat et S. Guillen, 2009). A cette étape, nous avons conduit plusieurs entretiens approfondies avec chaque participant pour : élucider le sens et le degré d'application ; recoder les référents et ou prototypes ; déterminer les expériences et les biographies ; déterminer le contexte et domaine de vie ; déterminer la reconnaissance perçue et enfin élucider la charge émotionnelle.

Pour analyser efficacement la dynamique identitaire par le protocole IMIS en concordance avec notre thématique, nous nous sommes inspiré de G. Mary et A. Costalat-Founeau (2010). Elles préconisent une sélection judicieuse en amont de groupes de stimuli pertinents pour la problématique de recherche. Nous avons donc agi sur le choix des groupes de stimuli en retenant avec le sujet les activités, personnelles et professionnelles, les plus significatives selon lui pour rendre compte de son parcours dans une perspective temporelle incluant les activités passées et présentes.

2.3. Méthodes d'analyse

Le protocole IMIS a sa propre façon d'interpréter le discours. Sa méthode s'inspire du point de vue de Sartre : « analyser le discours sous l'angle du projet qui en est à l'origine » (G. Mary, 2012). Selon cette logique, le fait de discourir révèle la dynamique individuelle déterminée par les finalités auxquelles obéit le discours. Ces finalités, conduisent à celles du sujet dans son rapport à ce qu'il décrit. C'est ainsi que l'ego-écologie à partir des discours des sujets mets en lumière certaines finalités subjectives dans l'interprétation, la transformation et la création de représentations identitaires non seulement de soi mais également d'autrui, de catégories sociales et de relations entre les éléments de l'environnement socioculturel (G. Mary, 2012). Dans cette recherche, nous avons adopté cette démarche pour comprendre et montrer la dynamique identitaire sous l'angle du sens de la socialisation, du projet de soi, du développement professionnel perçu.

3. Résultats

3.1. Présentation des participants

3.1.1. Le cas de Sosthène : un ingénieur flexible

Sosthène est un jeune de vingt-sept ans, de niveau master en Ingénierie Informatique et réseaux télécoms. Son parcours professionnel est constitué de stages et d'emploi temporaires de durée n'excédant pas une année. Sosthène se présente comme étant ambitieux, et très dynamique. Disponible à un éventuel contrat d'embauche quel qu'il soit ou à une relation amoureuse a priori sérieuse. Toutes ses expériences professionnelles ne se sont pas faites dans le domaine de l'ingénierie Réseau Télécom. Sosthène se présente aussi comme une personne soucieuse de son avenir et un aspirant à la construction d'un foyer heureux. C'est d'ailleurs comme cela qu'il justifie son ouverture d'esprit à l'emploi même dans un domaine autre que son domaine initial de formation. De plus, conscient de son statut de « jeune cadre » Sosthène ne lésine pas à apprendre de nouveaux et s'aventurer dans des domaines nouveaux. C'est dans ce sens qu'il se définit comme ayant la capacité et le devoir de pouvoir s'adapter aux situations professionnelles qui s'imposent à lui. Le parcours professionnel de Sosthène n'émane pas de son propre choix. Mais ces expériences qu'il a subies. Il accepte d'apprendre mais reste prompt à innover à y mettre du sien afin d'accéder à des pratiques professionnelles plus élaborées. Très rigoureux quand il est question de travail surtout dans le domaine de télécom. Dans le cas de Sosthène, les groupes stimuli choisis avec lui

pour refléter ses activités passées les plus significatives sont les suivantes : les célibataires, les jeunes de vingt-sept ans, les stagiaires, les hommes, les jeunes cadres et enfin les ingénieurs télécom.

3.1.2. Le cas de Mawuto : le contrôleur de gestion devenu agent de la sureté portuaire

Mawuto est un jeune de vingt-huit ans, nanti d'une maîtrise professionnelle en Comptabilité, contrôle audit. Son parcours professionnel est constitué d'un emploi d'agent de la sureté portuaire et de son récent stage à la C.E.B. Mawuto ne se plaint pas de son activité professionnelle mais il y cherche à plus apprendre et ne cesse de créer un pont entre sa formation initiale et cette activité professionnelle. Un emploi qui n'a rien à avoir avec sa formation initiale. Pour Mawuto, il se définit comme étant une personne de principe, une personne en quête de connaissances. Indépendant Mawuto ne rêve que d'approfondir ses connaissances pour gagner un jour un bon emploi c'est-à-dire bien rémunéré. Ce qui lui permettrait de bâtir un foyer heureux. Disponible à un éventuel contrat d'embauche quel qu'il soit Mawuto rêve de faire carrière dans son domaine de prédilection c'est-à-dire le contrôle de gestion. Mawuto se présente aussi comme une personne humble, propre et respectueuse. C'est d'ailleurs cette humilité qui justifie cet écart notoire entre son activité professionnelle actuelle et son domaine de formation initiale. Egalement, conscient de son statut de « jeune cadre » Mawuto reste convaincu d'un lendemain meilleur que les connaissances qu'il acquiert au jour le jour dans ses activités professionnelles, lui confèrent. Le parcours professionnel de Mawuto non plus n'émane pas de son propre choix, il le subit. Dans le cas de Mawuto, les groupes stimuli choisis avec lui pour refléter ses activités passées les plus significatives sont les suivantes : les célibataires, les jeunes de vingt-huit ans, les stagiaires, les hommes, les jeunes cadres et enfin les contrôleurs de gestion.

3.2. Présentation des données issues des thématiques abordées

3.2.1. Le cas Mawuto

Thème 1 : Autonomie

Tableau N°1 : Autonomie chez Mawuto

<p>Célibataires Aiment être libres Sont indépendants</p>	<p>⇒Bon quand tu es libre, tu es à l'aise. Ça t'évite les problèmes ⇒C'est d'ailleurs mon ambition ; qu'à partir de mon comportement qu'on me perçoive comme un célibataire, quelqu'un qui se bat, qu'on dise je suis un homme indépendant.</p>
--	---

Thème 2 : Capacités d'apprentissages (développement professionnel)

Tableau N°2 : Capacités d'apprentissages de Mawuto

Stagiaires Approfondissent les connaissances de leur spécialité	Verbatim ⇒ Depuis le jour nous avons intégré nos départements de stage, le but est d'améliorer notre expérience professionnelle. Découvrir l'actualité concernant notre spécialité
Jeunes cadres Cherchent à tout découvrir	Verbatim ⇒ J'aime toujours apprendre. Mais moins quand ce n'est pas dans ma spécialité
Jeunes de 28 ans Apprennent beaucoup Aiment faire de longues études	Verbatim ⇒ C'est depuis le CPI où j'ai connu mon premier échec, je me suis mis au travail. J'ai décidé d'apprendre pour ne plus échouer ⇒ les jeunes d'aujourd'hui sont appelés à faire de grosses études pour avoir un boulot acceptable. C'est depuis l'université que j'ai compris qu'il faut aller loin ; A l'université on a rencontré des aînés et suite à leurs conseils on a été poussé à voir plus loin, à viser de longues études.

Thème 3 : Personnalité (traits de personnalité)

Tableau N°3 : Traits de personnalité de Mawuto

Stagiaires Sont respectueux Sont propres	Verbatim ⇒ Moi j'étais déjà respectueux avant de commencer ce stage. Mais quand j'ai intégré ce stage, on nous a donné les consignes et le règlement intérieur qui nous oblige à respecter notre vis-à-vis. Donc c'est maintenant presque une habitude. ⇒ C'est toujours à partir du premier jour du stage. Où on nous a fait connaître la culture de l'entreprise qui prône la propreté. En plus je suis toujours propre et je continue par être propre.
Jeunes cadres Sont attentifs	Verbatim ⇒ Depuis le moment où nous avons eu conscience que nous sommes des cadres nous avons cultivé davantage notre attention.
Contrôleurs de gestion Sont prudents Sont des Personnes de principe	Verbatim ⇒ Pour pouvoir respecter les principes du contrôle de gestion il faut être prudent. Donc la spécialité oblige à cela. ⇒ Oui quand on est en groupe et que certains veulent faire de la pagaille, d'autres leur disent arrêter, « Mawuto » n'aime pas ça.

Thème 4 : Projet professionnel

Tableau N° 4 : Projet professionnel de Mawuto

Les jeunes cadres Visent un poste de responsabilité	Verbatim ⇒Selon moi un cadre c'est quelqu'un qui est appelé à donner conseil aux autres et à faire la part des choses. C'est quelqu'un qui est appelé à un poste de responsabilité.
Visent un salaire élevé	⇒Je n'ai pas passé mon examen de licence quand on a lancé l'avant-dernier concours de la fonction publique. Je n'ai pas concouru, car je me disais qu'avec un bon niveau d'étude je trouverai plu tard un bon boulot pour une famille épanouie.

3.2.2. Le cas Sosthène

Thème 1 : Autonomie

Tableau N°5 : Autonomie chez Sosthène

Célibataires Sont libres	Verbatim ⇒ Il a donc la liberté de choisir ... Par rapport à ses sorties il est libre de tout mouvement.
Ingénieurs télécoms Ont le sens d'adaptation	Verbatim ⇒ Ingénieur suppose un certain bagage intellectuel assez élevé. Les ingénieurs télécom doivent pouvoir s'adapter dans toutes les situations

Thème 2 : Capacités d'apprentissages (développement professionnel)

Tableau N°6 : Capacités d'apprentissages de Sosthène

Stagiaires Sont persévérants	Verbatim ⇒ Persévérer c'est donner la force que vous avez quand êtes à bout de souffle ; c'est de toujours donner le meilleur de soi
Jeunes de 27 ans Sont dynamiques	Verbatim ⇒ Si, dynamique à 100%, dans ma façon de faire. Très dynamique

Thème 3 : Personnalité (traits de personnalité)

Tableau N°7 : Traits de personnalité de Sosthène

Célibataires Sont fermés	Verbatim ⇒ Quand vous êtes avec quelqu'un vous êtes un peu fermé pour ne pas créer de problèmes.
Les jeunes de 27 ans Sont respectueux	Verbatim ⇒ J'ai des amis qui sont très peu respectueux mais on a tous 27 ans. Ça dépend de l'éducation qu'on a reçue et de son environnement.
Stagiaires Sont ambitieux	Verbatim ⇒ Moi je suis ambitieux.
Ingénieurs télécom Sont coordonnateurs	Verbatim ⇒ Ça c'est une aptitude à cultiver. Donc depuis 16 ans on me confie des tâches de coordonnateur dans le groupe. Je l'ai approfondi quand j'étais responsable diocésain. A chaque tâche une coordination et une planification. A vous d'adapter votre coordination aux tâches qui vous sont confiées.

Thème 4 : Projet professionnel

Tableau N° 8 : Projet professionnel de Sosthène

Les jeunes cadres Trouver rapidement un travail	Verbatim ⇒Ma disponibilité me permettra de trouver un travail plus rapidement.
Ingénieur télécom S'adapter à toute nouvelle situation professionnelle	Verbatim ⇒Un ingénieur en général doit nécessairement avoir le sens de l'adaptation. C'est valoriser son diplôme quand on a le sens de l'adaptation

3. Discussion des résultats

Cette recherche vise à mieux comprendre l'articulation entre les dynamiques identitaires et le développement professionnel de jeunes cadres stagiaires. Afin d'approfondir la question, nous nous sommes penchés sur quatre éléments distincts, quatre formes d'identité : identité d'entreprise, identité de métier, identité de réseau, identité de retrait. Les résultats nous donnent une vision globale sur la réalité des jeunes stagiaires et nous permettent de saisir quelques dynamiques identitaires et perceptions relatives au développement des compétences des participants.

L'un des cadres majeurs d'interactions auquel participe l'individu est le travail. Sans vouloir renier la portée de la phase de socialisation primaire en matière d'intériorisation de modèles de conduite préexistants, les individus construisent, à des degrés divers, une part de leur identité sur la base de leur travail : « Pour nombre d'individus, l'identité professionnelle et/ou organisationnelle peut être plus

marquante et déterminante que celle qui leur est attribuée sur la base du genre, de l'âge, de l'ethnicité, de la race ou de la nationalité » (M. Hogg et D. Terry, 2000, p.121). En devenant le lieu central du lien social, le travail représente l'un des sièges du sens existentiel, et ainsi un champ privilégié de la quête identitaire (Brun & Dugas, 2005).

Tel que présenté dans la recension des écrits, le concept d'identité est considéré ici dans une perspective singulière, processuelle et contextuelle. Dans le même sens et dans le cadre du modèle égo-écologie (M. Zavalloni, 2007), l'identité s'apparente à un processus qui se construit à travers de nombreux contextes. De telles propositions rendent compte de l'aspect dynamique et mouvant de l'identité. Or, nos résultats d'analyse permettent de constater qu'il y a bel et bien une mouvance identitaire influencée par les différents contextes fréquentés par les participants. Cette mouvance identitaire reflète à la fois le parcours personnel, et les contextes dans lesquels les jeunes participants interagissent, le premier étant l'entreprise. Le fait de se définir en tant que « Contrôleur de gestion » ou « Ingénieur télécom » ; « Stagiaires », « Jeune » (de 27-28 ans), « Célibataire », explique ce caractère de « va et vient » identitaire entre plusieurs appartenances. Il est important de mentionner que ce mouvement ne traduit ici aucune connotation négative, contrairement à ce que peuvent faire croire plusieurs recherches (M. Potvin, P. Eid et N. Venel, 2007) qui voient en cette dynamique identitaire un sentiment de mal-être engendrant des ambiguïtés identitaires ou des difficultés de développement. Bien que contradictoires avec certaines recherches, ces résultats corroborent ceux de A. Baubion-broye (1998). En effet, les deux participants de la présente étude ont une perception positive de leur appartenance aux différentes catégories.

Les participants ont soulevé la présence de plusieurs éléments positifs en lien avec leur sentiment d'appartenance : le fait d'avoir été retenu à la C.E.B comme stagiaire, le fait d'appartenir à un certain corps de métier : ingénieur télécom ou contrôleur de gestion (identité d'entreprise et identité de métier).

Le fait de travailler à la C.E.B, de vivre la culture de la C.E.B, amène les participants à s'identifier, à un certain niveau, à cette structure qui les accueille pour leur stage. Il s'agit pour eux d'une évidence difficile à contester.

Travailler pour une entreprise en totale cohérence avec sa personne est le rêve de tous. La culture d'entreprise est clairement un facteur de la performance en entreprise. La politique d'entreprise étant l'essence et l'identité même de la société elle englobe dans sa définition les prémices d'une culture d'entreprise.

Pour s'imposer culturellement auprès de ses collaborateurs, l'organisation doit être dotée d'une ligne directrice à laquelle ils pourront s'identifier. Une fois que cela est effectué, les collaborateurs étant les principaux acteurs de la culture d'entreprise ; la suite ne dépendra que de leur sentiment d'appartenance d'un point de vue global. Selon que ce dernier est fort ou faible, il déterminera le degré de convivialité dans l'entreprise ; et nous indiquera si le sentiment est assez fort pour une réussite financière ou trop faible, et par conséquent supplanter leurs désirs de prospérité.

S'il s'avère que le sentiment d'appartenance des salariés est fort par rapport à la politique d'entreprise, la société ne pourra que s'en réjouir car tout porte à croire que la forte culture d'entreprise mêlée au sentiment de vouloir partager ses valeurs favorise la performance.

La culture de l'individu c'est le point de départ de la relation qui lie d'une part le salarié à son entreprise et d'autre part à ses futurs collègues.

M-C. Riopel (2006) rappelle que la dimension sociale de l'identité renvoie à la notion d'appartenance à une communauté. Cette dimension met en évidence l'impact du groupe sur l'individu et l'intériorisation par celui-ci des modèles sociaux du corps professionnel. Ainsi, le processus d'identification à une profession correspond à des connaissances et compétences communes, et à l'adoption d'un système de normes, codes et manières de faire légitimés par le groupe d'appartenance. C'est de cette façon que se construira aussi : son "réseau". Si cette dimension sociale de l'identité se définit par le «nous», l'identité psychologique s'exprime en «je» et s'appuie sur la singularisation de l'individu.

Les difficultés que peut rencontrer une personne dans la construction de l'identité de métier (dans notre cas, le fait que l'un de nos deux répondants n'ait pas été affecté dans le service correspondant à sa formation de base), peut provoquer chez lui, une attitude de repli, un retrait. Il va ainsi faire appel à des stratégies de défenses.

Les stratégies de défense ne sont finalisées ni pour un travail de reconstruction du sens négatif de l'attribution d'une identité sociale, ni pour un projet de changement de la situation. Les stratégies de défense procèdent du niveau de la lutte contre l'intériorisation d'une image négative: si l'intériorisation est faible, le sujet essaiera de résister à la stigmatisation, soit pour l'évitement des situations où l'on serait confronté au regard critique de l'autre, soit pour la dénégation et la fuite, soit par la hiérarchisation et la différenciation qui permettent de projeter sur les autres exclus la mauvaise image. Lorsque l'intériorisation devient plus forte, le sujet accepte l'image négative de l'exclu, de l'incapable; il lui reste alors peu de capacités d'action possible en dehors de la résignation, l'instrumentalisation de son statut, ou la surenchère qui lui apporte l'illusion de contrôler son destin.

Conclusion

L'identité est « un système complexe où émergent des processus en interaction avec l'imbrication étroite des facteurs affectifs et cognitifs et du contexte qui interagissent et influencent des régulations dynamiques » (Costalat-Founeau, 2013, p.1). La formation est une situation éprouvante pour le sujet est un moment de construction de son soi professionnel. Au cours de la formation le sujet acquiert ou approfondit ses connaissances. Il en ressort fort d'un sentiment de compétence positif ou négatif.

L'insertion professionnelle est une transition à la fois personnelle et professionnelle. Pour J-L. Drolet et M. Monette (1993) cette transition est décrite comme une expérience cruciale qui a une incidence sur les futures aspirations

professionnelles et sur les transitions ultérieures bouleversant des comportements acquis et exigeant l'actualisation des projets personnels et professionnels. Le stage est aussi éprouvant que la formation pour l'individu. Au cours du stage, le sujet confronte ses compétences à la réalité. Il peut en ressortir rassuré de ses compétences en développant un sentiment d'efficacité professionnel élevé et donc un développement professionnel. Dans le cas ou, au cours du stage le sujet se construit une identité de retrait c'est-à-dire qu'il ne se réalise pas dans son activité, le stagiaire voit son sentiment d'efficacité professionnelle bas et ne connaît pas de développement professionnel dans cette activité.

Cette recherche nous a permis de faire des analyses approfondies sur le sujet auprès de jeunes cadres stagiaires de la CEB (Communauté Electrique du Bénin). L'utilisation de l'IMIS nous a permis d'étudier les pensées de fond de nos participants.

Au travers des cas de Sosthène et Mawuto que nous avons présenté nous sommes parvenus à appréhender l'émergence d'une dynamique identitaire et émotionnelle et son incidence sur le développement professionnel des jeunes cadres stagiaires.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous montrent que l'individu qui entre dans l'organisation est en perpétuelle construction et reconstruction identitaire. Ce phénomène agit sur sa perception de lui-même tel qu'il se définit dans chacun de ses groupes d'appartenance. Il agit aussi sur le regard qu'il perçoit d'autrui sur sa personne toujours suivant chacun de ses groupes d'appartenance. Par ailleurs cette dynamique identitaire passe à la fois au travers des quatre formes identitaires que nous avons décrits plus haut de manière synchronique. De cette dynamique va découler le développement professionnel du sujet. Selon les formes identitaires dans lesquelles celui-ci se construit, il percevra son développement professionnel soit comme positif soit comme négatif.

Références bibliographiques

- BAUBION-BROYE Alain, 1998, *Evénements de vie, transitions et construction de la personne*, Toulouse, Erès.
- BEGUIN Pascal, 2007, « Prendre en compte l'activité de travail pour concevoir », *Activités*. URL : [http:// journals.openedition.org/activites/1719](http://journals.openedition.org/activites/1719) ; DOI : 10.4000/activites.1719.
- COSTALAT-FOUNEAU Anne-marie et GUILLEN Stephane, 2009, « Identité sociale et capacité pour un sujet en quête de reconnaissance », *L'orientation scolaire et professionnelle*, <http://osp.revues.org/2344>.
- DROLET Jean-Louis et MONETTE Marcel, 1993, La transition école-travail et le contexte individu-environnement. In : Actes de la conférence nationale de la Société Canadienne d'Orientation et de Consultation : Emploi et Immigration, M.V. Norman (Ed), pp. 84-95, Ottawa.
- DUBAR Claude, 2000, *La crise des identités; l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF.

- DUBAR Claude, 1998, *Réflexions sociologiques sur la notion d'insertion*. In Les jeunes, l'insertion, l'emploi, Charlot B. et Glasmann D. (éds), pp30-38, PUF Paris.
- DUBAR Claude, 1991, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin.
- HOGG Michael, et TERRY Deborah, 2000, « Social identity and self-categorization processes in organizational contexts », *The Academy of Management Review*, 25(1), pp.121–140. <https://doi.org/10.2307/259266>
- ARY Ghislain, 2012, « La dynamique identitaire et capacitaire dans la construction du projet professionnel », *Psychologie*, Université Paul Valéry - Montpellier III.
- MARY Ghislain et COSTALAT-FOUNEAU Anne-Marie, « Exploration de la dynamique identitaire en situation d'accompagnement au projet », *L'orientation scolaire et professionnelle* [Online], 45/2 | 2016. URL: <http://journals.openedition.org/osp/5005>; DOI: <https://doi.org/10.4000/osp.5005>.
- POTVIN Maryse, EID Paul et Venel Nancy, 2007, *La deuxième génération issue de l'immigration, une comparaison France-Québec*, Québec, Athéna éditions.
- RIOPEL Marie-Claude, 2006, *Apprendre à enseigner : une identité professionnelle à développer*, Ste Foy : Les presses de l'université de Laval.
- ZAVALLONI Marisa, 2007, *Ego-écologie et identité : une approche naturaliste*. Paris, PUF.
- ZAVALLONI Marisa et Guerin Louis, 1984, *Identité sociale et conscience : introduction à l'égo-écologie*. Montréal : P.U.M.

META-ANALYSE DES MÉMOIRES DE FIN D'ÉTUDE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS À L'UNIVERSITE DE LOMÉ

Emmanuel Kouassi MENSANVI¹

Université de Lomé, Togo

kmensanvi@gmail.com

Kodjo SOSOE, Université de Lomé, Togo, sosoe.kodjo@gmail.com

Zinsou Selom DEGBOE, Université de Lomé, Togo, segdez@gmail.com

Résumé

Parti d'une réflexion sur la contribution psychosociale de la psychologie du travail et des organisations sur le marché de l'emploi, notre travail présente les aspects abordés dans les mémoires par les étudiants de la filière de psychologie appliquée de l'Université de Lomé. Une analyse quantitative des thèmes, des populations d'étude, des types de structures et des secteurs d'activité des organisations sur lesquelles les différents mémoires ont porté, a fait l'objet d'un traitement statistique.

Il ressort que sur les 150 mémoires abordés, 54,70% sont des mémoires de maîtrise, et 45,30% ont un niveau Baccalauréat +5 à savoir Diplôme d'Etude Supérieures Spécialisé (DESS) ou un master professionnel. Concernant les statuts des organisations, 59% sont en lien avec l'état (étatique ou parapublic). Et pour les thématiques abordées, nous avons 48 concepts qui ont connu au total 211 occurrences dont les plus fréquentes sont la motivation (10,43%), la perception (8,06%) et l'implication au travail.

Mots- clés : mémoire, psychologie, travail, enseignement supérieur.

Meta-analysis of end-of-study dissertations in work and organisational psychology at the University of Lomé.

Abstract

Starting from a reflection on the psychosocial contribution of work psychology and organizations on the labor market, our work presents the aspects treated in the papers by the students of the applied psychology branch of the University of Lomé. A quantitative analysis of the themes, the study population, the type of structure and the sector of activity of the organizations on which the various memories were brought have had the state of a statistical treatment.

It therefore emerges that out of the 150 theses discussed, 54.7% are theses at master's level (bac +4) and 45.3% are at bac + 5 level (professional master). Regarding the statutes of organizations 59% are linked to the state (state or

¹ Auteur-correspondant : kmensanvi@gmail.com / (+228) 90965052

parapublic). And for the themes addressed, we identified 48 occurrences used 211 times, the most frequent of which are motivation (10.43%), perception (8.06%), involvement at work.

Keywords: thesis, subject, work, psychology, high

Introduction

Le mémoire sanctionnant les études universitaires est non seulement un travail qui permet à l'étudiant de s'affirmer en tant que futur professionnel, mais aussi une étape à franchir pour valider son diplôme. Il demeure à ce titre une obligation. Que ce soit dans les disciplines scientifiques exactes telles que les mathématiques, la science physique, la médecine, ou dans les sciences humaines et sociales, etc., le mémoire s'impose comme un référent et se réalise à plusieurs niveaux, notamment en maîtrise et en DESS. Très souvent, ces travaux dans leur majorité ne sont pas exploités, ce qui a conduit T. Pitche, D. Onipoh, K.L. Tchangai-Walla (2007) à s'interroger sur le devenir scientifique des mémoires et thèses pour le doctorat en médecine à l'université de Lomé. Sur les 240 thèses recensées pour leur étude, il ressort d'après T. Pitche, D. Onipoh, K. L. Tchangai-Walla (2007), que des 95 thèses de médecine, on a des thèses de chirurgie, (57 thèses) et de pédiatrie, (37 thèses). Parmi ces thèses, 99 (41 %) ont été publiées dont 54 (22,50 %) dans les revues indexées et 45 (18,50 %) dans les revues non indexées ; 130 (54 %) ont fait l'objet de communication. De leurs résultats, ils affirment que les mémoires de thèse de doctorat à la faculté de médecine de l'Université de Lomé ne sont pas exploités dans leur majorité pour des articles.

En sciences de l'éducation, une étude réalisée par M. M. Florea, D. Rodriguez et K. Serbanescu-Lestrade (2007) a porté sur les objets d'études des mémoires de cette discipline dans le contexte français. Dans cette étude, les auteurs font cas de trois axes abordés par les mémoires en sciences de l'éducation, notamment les pratiques et les situations, les acteurs et dans un dernier temps les institutions, les politiques et les systèmes.

En psychologie de façon générale et en particulier en psychologie du travail et des organisations, le mémoire est un travail qui consiste pour l'étudiant à mettre en pratique ou à confronter son apprentissage avec la réalité du monde professionnel en apportant des réponses tangibles aux différentes problématiques décelées dans l'organisation où il a effectué son stage. Plus qu'un simple examen, le mémoire est un défi pour le futur psychologue. Il lui permet de démontrer sa capacité et de faire ressortir la contribution de cette science qu'est la psychologie du travail et des organisations dans la résolution des nombreuses difficultés que rencontrent les organisations. La formation en psychologie du travail et des organisations a été ouverte à l'université de Lomé en 1995, sous l'impulsion de psychologues formés dans les pays occidentaux, revenus s'installer au Togo. Cette formation destinée aux étudiants, qui au terme de leur parcours doivent produire des mémoires pour valider leur diplôme, n'a pas dérogé à la règle. Ainsi, le premier mémoire soutenu date de l'an 2000. Quinze ans plus tard, plusieurs mémoires ont été soutenus. La présente étude se propose d'analyser les thématiques abordées dans ces mémoires

les types d'organisation sur lesquelles ces mémoires ont porté, le genre de la population ainsi que la variété des tests statistiques utilisés. Notre objectif est de définir les préoccupations passées des entreprises à travers les mémoires et d'apporter un éclairage sur les nouvelles thématiques et les pistes à appréhender.

➤ **Psychologie du travail et son objet d'étude**

Issue de la psychologie expérimentale, elle-même provenant de la psychologie générale, la psychologie du travail est la branche de cette science qui étudie le comportement humain en situation de travail. Elle étudie l'homme en relation de travail. Pour C. Lemoine (2012, p. 3)

la psychologie du travail relève de ce domaine, notamment par le titre de psychologue sur le plan professionnel, préparé par une formation spécifique dans laquelle des enseignants chercheurs et des professionnels apportent des connaissances scientifiques et des informations venant du terrain.

Si la définition de Lemoine a le mérite de souligner le double encrage académique et professionnel de la psychologie du travail, elle ne précise cependant pas le champ d'action de cette discipline. Elle peut être complétée par celle de H. Kouabenan (2014, p. 7) pour qui la psychologie du travail peut se définir comme :

la branche de la psychologie qui étudie les conduites de l'homme au travail ou plus précisément les conduites de l'homme aux prises avec un milieu de travail. Elle se préoccupe aussi bien des conditions de la performance humaine (compétences, motivations, implication, etc.) que des effets du travail ou du « non-travail » (chômage, retraite, etc.) sur le comportement et la santé du travailleur.

La psychologie du travail et des organisations étudie l'individu dans son travail, les conditions de travail et les processus ou stratégies d'adaptation du travail à l'homme. Pour C. Lemoine (2012, p.1) « la psychologie du travail et des organisations est d'abord une psychologie, ce qui signifie que l'on s'intéresse en priorité aux individus, à leur activité, à leur conduite et à leurs représentations ». S'intéressant à l'objet d'étude de la psychologie (l'individu dans son travail), le psychologue du travail et des organisations est capable d'aborder plusieurs aspects de cette relation.

En plus de l'homme en situation de travail, cette discipline s'intéresse aussi au volet organisation. Cela démontre aussi une évolution de la discipline qui au fil du temps a vu s'élargir ses domaines d'intervention, en allant au-delà de l'individu et de sa tâche, mais en s'intéressant aussi à son cadre de travail (E. Brangier, A. Lancry et C. Louche, 2004).

Cette diversité des domaines d'intervention de la discipline est illustrée par la structuration du réseau européen des psychologues du travail et des organisations (ENOP, 1998) autour de trois axes :

- la relation entre l'homme et sa tâche,

- la relation entre l’individu et l’organisation,
- l’étude des relations interpersonnelles en lien avec la structure et les dispositifs sociotechniques.

➤ **Mémoire de fin d’étude en psychologie**

Dans les disciplines universitaires et particulièrement en sciences sociales et humaines, le travail de mémoire est une production scientifique réalisée par l’étudiant qui en fin de cycle doit faire valider son diplôme. Ce travail est en général perçu comme la mise en œuvre des savoirs transmis par les enseignants et démontre dans une certaine mesure le savoir-faire de l’étudiant.

M. Guigue-Durning (1995, p. 23), propose la définition suivante d’un mémoire :

C'est un document qui correspond aux caractéristiques suivantes : c'est un écrit : - pédagogique destiné à être noté dans le cadre d'un examen donnant lieu à une soutenance orale, - public c'est-à-dire disponible en bibliothèque ou, à tout le moins aux archives pendant plusieurs années, - proposant l'exposé d'un savoir rigoureusement construit et argumenté, supposant la mobilisation explicite de sources diverses, d'une part des sources appartenant au patrimoine culturel et/ou scientifique, d'autre part des sources constituées soit à partir de l'expérience de l'auteur, soit sur le mode des corpus de recherche scientifiques, - présentant un tout cohérent, se suffisant à lui-même et lisible indépendamment du contexte de sa production.

A l’instar des autres disciplines en sciences sociales qui cherchent à apporter des réponses aux problèmes de société et des humains, le mémoire en psychologie du travail et des organisations est la première expérience pour l’étudiant. Il lui offre l’occasion de se confronter aux problèmes et d’y apporter une solution suivant une méthodologie bien définie. Ce travail sera évalué devant un jury composé de spécialistes du domaine.

Toujours pour M. Guigue-Durning (1995, p. 33),

La production d'un mémoire dans un cursus de formation est une activité d'apprentissage qui constitue à la fois une activité scolaire et une activité professionnelle en grandeur réelle. D'un côté elle est soutenue et accompagnée par des interventions théoriques, des échanges en groupe et la présence d’un directeur de mémoire et sanctionnée par un diplôme.

Cette activité professionnelle, comme définie par Guigue-Durning, permet de juger de la capacité de l’étudiant, futur professionnel, à mettre en œuvre efficacement ses connaissances et à apporter des approches de solutions aux problématiques sociétales.

Si en psychologie le mémoire permet d’accéder au titre de professionnel de la discipline, il est important de mentionner qu’avant l’avènement du système LMD au Togo, il y avait le mémoire de maîtrise dont la soutenance était la condition pour s’inscrire en DESS ou DEA.

Dans son processus de formation, l'étudiant futur psychologue du travail et des organisations, passe par la rédaction de mémoire, pratique qui lui permet de mettre en œuvre ses apprentissages pour la résolution d'un problème organisationnel. Et si, comme le souligne E. Brangier, A. Lancry et C. Louche (2004), la science psychologique s'est enrichie à travers une diversité de domaines d'intervention, il importe de voir comment cela s'est traduit dans les thématiques de mémoires des étudiants du département de psychologie appliquée de l'université de Lomé.

1. Matériel et méthodes

1.1 Matériel

Notre étude étant de type quantitatif, nous nous sommes appuyés sur la liste des mémoires soutenus de 2000 à 2015 dans la filière de psychologie appliquée à l'Université de Lomé, de façon exhaustive. Pour la collecte des données, nous avons utilisé une grille d'encodage. Cette grille utilisée pour l'analyse des mémoires en psychologie du travail et des organisations (PTO) est constituée de 58 critères. Ces critères concernent l'année de soutenance, le type de mémoire, le titre, le résumé, les mots clés, les variables, la population d'étude, les difficultés rencontrées, les tests statistiques utilisés pour le traitement des données, etc.

1.1.1 Pré-codage

Dans une première partie, nous avons répertorié les mémoires en version électronique auprès du secrétariat de l'équipe de recherche du département de psychologie de l'Université de Lomé. Cette base numérique nous a servi à renseigner une première grille, les critères retenus au départ étant une dizaine. Suite à leur analyse, la grille de codage a été améliorée et le nombre de critère est passé à 58, répartis en huit catégories ou modalités permettant de prendre en compte tous les indicateurs et d'être le plus pragmatique possible.

La deuxième grille a été testée par quatre codificateurs avec 10 mémoires, chacun des codificateurs ayant reçu la grille contenant les critères et la définition complète de chaque critère. L'objectif de ce premier travail était de calculer la fidélité inter-codificateurs de la grille et de s'assurer de l'objectivité du codage. Pour le choix des codificateurs, nous avons préféré des doctorants en psychologie qui sont disponibles et qui ont une maîtrise des différentes articulations d'un mémoire de psychologie. Chaque équipe de codificateurs est composée d'un docteur et de trois doctorants en psychologie du travail et des organisations.

1.1.2 Processus de validation de la grille

Après l'encodage des mémoires par les quatre équipes de codificateurs, les quatre grilles contenant les données ont été rassemblées pour l'analyse afin de vérifier la fidélité de la grille et l'accord interjuges. Ainsi, pour tester la fidélité interjuges, nous avons eu le choix entre deux coefficients :

– Le coefficient kappa de Fleiss est un coefficient qui permet de calculer la variabilité de l'observation d'un même phénomène entre différents juges. Kappa de Fleiss (nommé d'après L. Joseph, L. Fleiss) est une mesure statistique qui évalue

la concordance lors de l'assignation qualitative d'objets au sein de catégories pour un certain nombre d'observateurs. Cela contraste avec le Kappa de Cohen, qui ne fonctionne que pour évaluer la concordance entre deux observateurs. La mesure calcule le degré de concordance de la classification par rapport à ce qui pourrait être attendu si elle était faite au hasard. Il n'y a pas de mesure significative convenue, bien que certaines lignes directrices aient été données.

Le Kappa de Fleiss peut être utilisé en classification binaire ou nominale. Il considère spécifiquement que bien qu'il y ait un nombre fixe d'observateurs (par exemple 3), différents éléments sont classés par différents individus (Fleiss, 1971, p. 378). Pour son interprétation, Fleiss ne donne pas de référence, mais Landis et Koch (1977) ont donné le tableau suivant pour interpréter la valeur :

Tableau I : Interprétation des valeurs du kappa de Fleiss

Valeur	Interprétation
< 0	Pauvre concordance
0,01 – 0,20	Faible concordance
0,21– 0,40	Légère concordance
0,41– 0,60	Concordance moyenne
0,61– 0,80	Concordance importante
0,81– 0,1	Concordance presque parfaite

Source : Landis et Koch (1977)

Mais la fiabilité de cette grille d'interprétation a été remise en cause par certains auteurs (Gwet, K. 2001).

– Le coefficient alpha de Krippendorff, développé par Klaus Krippendorff est un indicateur de fiabilité qui permet de mesurer l'accord entre plusieurs juges, observateurs, etc.

Pour la validation de notre grille, nous avons préféré la dernière qui semble particulièrement adaptée à deux paramètres : nombre de juges et nature des variables. Pour procéder à l'analyse, nous réalisons un codage des entrées : L'ensemble des données saisies par le cotateur n° 1 (C1) sont codées 1 ; les données saisies par C2 sont codées également 1 si elles correspondent à celles saisies par C1, sinon elles sont codées 2 ; les données saisies par C3 sont codées également 1 si elles correspondent à celles saisies par C1 ou 2 si elles correspondent à celles saisies par C2 ou 3 si elles ne correspondent ni à celles codées par C1 et par C2 ; les données saisies par C4 sont codées également 1 si elles correspondent à celles saisies par C1 ou 2 si elles correspondent à celles saisies par C2 ou 3 si elles correspondent à celles saisies par C3 ou 4 si elles ne correspondent ni à celles codées par C1, par C2 et par C3. Ainsi, cela a abouti à des variables nominales qui seront comparables des éléments textuels trop longs pourraient compromettre le

codage, car il faudrait alors qu'ils soient à l'identique. Le logiciel R est utilisé pour réaliser cette analyse. Les juges sont nommés R1, R2, R3. Les seuils d'interprétation de l'alpha de Krippendorff sont résumés dans le tableau ci-dessous

Tableau II : Interprétation de l'alpha de Krippendorff

Seuil	Interprétation de l'alpha
$\geq 0,67$	Niveau minimum acceptable
$> 0,80$	Niveau attendu
1	Agrément parfait

Source : Krippendorff (2004)

Suite à ce recodage et au calcul de l'alpha de Krippendorff, nous avons abouti aux résultats suivants :

Tableau III : Résultats obtenus suite au calcul du kappa de Krippendorff

Indicateurs	Critères	Package "rel"		SPSS	Package irr
		Alpha de Krippendorff	Raters	ICC	Alpha de Krippendorff
1	Master	0,9	4		-0,05
2	Auteur	1	4		1
3	Titre	1	4		1
4	Année	1	4	1	
5	Nombre de pages sans annexe	0,75	4	0,98	
6	Nombre de références	0,96	4	< 1	
7	Nombre de mémoires INSE				
8	Nombre d'articles	0,57	3	0,96	
9	Résumé	1	4		1
10	Résumé/Anglais	1	4		1
11	Mots-clés	1	4		1
12	NBR_Mots-clés	< 1	4	< 1	
13	Variables indépendantes	-0,45	3		0,85
14	Nombre/VI	-0,11	4	0,13	
15	Variables dépendantes	-0,26	3		0,82
16	Nombre/VD	-0,12	4	0,14	
17	Nombre/Hypothèses	0,54	4	0,9	
18	Critères d'inclusion	0,31	4		-0,12
19	Critères d'exclusion	0,41	4		0,2
20	Population/ Nombre	0,76	4	0,14	

21	Population/Qui ?	NA	4		-0,07
22	Population/Age	1	4		1
23	Proportion F/H	0,75	4		0,09
24	Population/Conditions recueil	NA	2		-0,06
25	Population/Méthode recueil	1	2	1	
26	Réalisation d'un pré-test				
27	Si pré-test				
28	Réalisation d'une pré-enquête				
29	Si pré-enquête				
30	Taux de participation reporté				
31	Taux de participation				
32	Non-réponse observée	NA	4		-0,07
33	Procédure Non-réponse	NA	4		-0,07
34	Si procédure non-réponse	NA	4		-0,07
35	Méthode/Questionnaire	NA	4		-0,13
36	Méthode/Entretien	0,77	4		0,11
37	Méthode/Autres	0,15	4		-0,02
38	Méthode/Complément	NA	4		-0,02
39	Outils construits	0,04	4		0,21
40	Outils construits/Description	-0,19	4		0,66
41	Outils construits/Méthode	-0,13	4		0,56
42	Outils existants	1	4		1
43	Outils existants/Description	1	4		1
44	Outils validés au Togo	1	4		1
45	Outils validés au Togo/Description	1	4		1
46	Consistance interne (IC)	NA	4		-0,04
47	Fréquence (n)	1	4		1
48	Moyenne (M)	1	4		1
49	Ecart-type (ET)	1	4		1
50	Tableaux croisés	NA	4		-0,1
51	Tableaux croisés/Khi-deux	NA	4		0,02
52	Différences de moyenne	1	4		1
53	t de student / ANOVA	1	4		1
54	Corrélations	-0,14	4		0,61
55	Corrélations/p	-0,21	4		0,56
56	Régression	1	4		1
57	Régression/p	1	4		1
58	Analyse factorielle	1	4		1

59	Analyse factorielle, précisé	1	4		1
60	Autres	1	4		1
61	Difficultés rencontrées	0,79	4		-0,16
62	Si difficultés rencontrées	0,66	4		-0,1

NA : *Non applicable*

Source : données de cette étude

A partir de l'analyse des résultats obtenus suite au calcul du kappa de Krippendorff et des observations faites lors du recodage des données fournies par les quatre juges, nous avons affiné la grille, ce qui nous a permis d'aboutir à une grille définitive pour l'encodage des mémoires.

2. Résultats

2.1 Répartition des mémoires selon le grade

Tableau IV : Répartition des mémoires selon types de mémoires soutenus

Types de mémoires	Effectifs (<i>n</i>)	Pourcentage (%)
Maitrise	82	54,70
DESS	55	36,70
Master professionnel	13	8,70
Total(<i>n</i>)(%)	150	100

Le tableau IV relatif au grade des mémoires montre que sur les 150 mémoires que nous avons exploités, 82 sont des mémoires de maitrise, 55 des mémoires de DESS et 13 des mémoires de master. Il est à mentionner que les grades de DESS et de Master sont les mêmes, l'appellation DESS étant celle utilisée dans le système classique et l'appellation Master, celle utilisée dans le système Licence-Master-Doctorat (L-M-D).

2.2 Répartition des mémoires selon l'année d'étude et le grade

Tableau V : Tableaux croisés entre les grades de mémoires soutenus et l'année de soutenance

Année de soutenance	Mémoires			Total <i>n</i> (%)
	Maitrise <i>n</i> (%)	DESS <i>n</i> (%)	Master <i>n</i> (%)	
1999-2004	19 (12,67)	0 (0,0)	0 (0,0)	19 (12,67)
2005-2010	54 (36)	24 (16)	0 (0,0)	78 (52)
2011-2015	9 (6)	31 (20,67)	13 (8,67)	53 (35,33)
Total <i>n</i> (%)	82 (54,67)	55 (36,67)	13 (8,67)	150 (100)

Le croisement entre les années de soutenance des mémoires et les grades pour lesquels ils sont soutenus montre que les mémoires de maitrise soit $n=82$; 54,67% sont plus nombreux à être soutenus dont 19 soit 12,67%, ont été soutenu entre 1999 et 2000 ; 54 soit 36% entre 2005 et 2010 et 9 soit 6% entre 2011 et 2015. Parmi les mémoires de DESS ($n= 55$; 36,67%), aucun n'a été soutenu avant 2005 ; 24 soit 16% le sont entre 2005 et 2010 et 31 soit 20,67% entre 2010 et 2015. Concernant les mémoires de master professionnel ($n=13$; 8,67%), ils sont tous soutenus après 2011.

2.3. Répartition des mémoires selon les types d'entreprise

Tableau VI : Types d'entreprises d'accueil pour le stage de rédaction de mémoire de fin d'étude

Statut des entreprises	Effectif	Pourcentage
	(<i>n</i>)	(%)
Etat	54	36
Informel	11	7,33
Parapublic	35	23,33
Privée	50	33,33
Total <i>n</i> (%)	150	100

Pour les organisations ou les psychologues ont eu à intervenir afin de pouvoir élaborer leur travail de mémoire, il ressort que sur les 150 organisations, 36 % sont des organisations étatiques, 33,33% du privé, 23,33% des organisations parapubliques et 7.33% des organisations du secteur informel.

2.3 Fréquence des différentes thématiques abordées par les mémoires

Tableau VII : Les thématiques abordées dans les mémoires de fin d'étude

Concept	Nombre	Fréquence	Concept	Nombre	Fréquence
Stress	6	2,84	Facteurs organisationnels	2	0,95
Perception	17	8,06	Etat psychologique	1	0,47
Condition de travail	11	5,21	Efficacité	3	1,42
Organisation du travail	6	2,84	Poste de travail	2	0,95
Motivation	22	10,43	Performance	5	2,37
Implication au travail	14	6,64	Comportement au travail	9	4,27
Engagement au travail	8	3,79	Climat social	2	0,95
Communication	10	4,74	Sante au travail	2	0,95
Reconnaissance	3	1,42	Epanouissement	1	0,47
Charge de travail	4	1,90	Epuisement émotionnel	1	0,47
Qualité de prestation	4	1,90	Epuisement professionnel	1	0,47
Changement organisationnel	1	0,47	Formation-emploi	2	0,95
Rendement	4	1,90	Représentation	7	3,32
Accident au travail	2	0,95	Gestion des ressources humaines	2	0,95
Attitude	10	4,74	Recrutement	2	0,95
Satisfaction	14	6,64	Styles de commandements	2	0,95
Conflit	4	1,90	Système organisationnel	2	0,95
Management	2	0,95	Organisation des postes	1	0,47
Conciliation	2	0,95	Identité professionnelle	1	0,47
Evaluation	5	2,37	Gestion du temps	1	0,47
Formation	10	4,74	Facteurs organisationnels	2	0,95
Mobilité	2	0,95	Etat psychologique	1	0,47
Chômage	1	0,47	Efficacité	3	1,42

Le mémoire étant considéré comme un travail scientifique visant la résolution de problèmes peut contribuer à trouver des réponses aux difficultés que traverse une structure. Ainsi, les 150 mémoires en psychologie du travail et des organisations examinés ont porté sur plusieurs thématiques, comme le montre l'analyse du tableau 6 qui expose les différents thèmes abordés. Il ressort donc que 48 concepts qui ont connu au total 211 occurrences. Les plus fréquents sont la motivation : 10,43 %, la perception : 8,06 %, l'implication au travail : 6,43 %, la satisfaction : 6,64 % et les conditions de travail 5,21 %. Ces éléments qui sont susceptibles d'avoir un impact sur le bien-être de l'individu et par ricochet sur le bon fonctionnement de l'organisation.

3. Discussion

Il ressort de ce travail de recensement des mémoires en psychologie du travail et des organisations à l'Université de Lomé que plusieurs champs ont été abordés avec une présence significative des thèmes tels que « l'implication », « l'engagement », « la satisfaction », « la perception » et « les conditions de travail ». Certains thèmes par contre ont été moins abordés : on retrouve entre autres « l'épanouissement », « la représentation », « l'épuisement professionnel », « l'épuisement émotionnel », « l'identité professionnelle », etc. Le choix travailler sur de telles notions, s'inscrit surement dans la logique de la contribution de la recherche académique à la résolution des problèmes qui se posent à des organisations dans leur relation avec l'homme en situation de travail. Il s'agit donc d'une étude spécifique à la psychologie du travail et des organisations. Du coup, il est très difficile de le comparer avec les travaux similaires dans d'autres disciplines. Au regard de la pluralité de thématiques abordées pour répondre à des situations organisationnelles identifiées lors de leur stage en entreprise pour certains ou en observation de situation dans des cadres informels pour d'autres, il importe de s'interroger sur l'impact de ces travaux de mémoires sur le fonctionnement ces organisations ? Il se pose également la question du devenir scientifique de ces travaux, notamment les différents canaux de diffusion utilisés et stratégies adoptées pour porter sur la place publique les conclusions auxquelles ils sont parvenus, de telle sorte que les acteurs du monde professionnel puissent s'en approprier ?

Conclusion

A travers les différentes thématiques développées dans les mémoires que nous avons exploités, il est possible de dégager une dynamique de la psychologie du travail et des organisations dans le contexte togolais. Une des préoccupations des futurs psychologues du travail et des organisations est d'apporter des réponses probantes aux problèmes auxquels sont confrontées les organisations où travaillent les individus. La diversité et de la pertinence des thèmes traités à travers leurs mémoires explique l'obtention de résultats illustrant parfaitement les propos de J-L Bernaud (2012, p. 11) selon lesquels : « dans un monde en pleine mutation, la psychologie du travail apporte des modèles et des méthodes heuristiques pour mieux comprendre et améliorer les relations entre la personne et son travail ».

Références bibliographiques

- BERNAUD Jean-Luc, 2012, *Traité de psychologie du travail et des organisations*, Paris, Dunod, 2012 ISBN 978-2-10-057689-0, 3è Ed.
- BRANGIER Eric, LANCRY, Alain, et LOUCHE, Claude, 2004, « Les dimensions humaines du travail », *Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations*.
- LANDIS Richard & KOCH Gary, 1977, « The measurement of observer agreement for categorical data », *Biometrics*, 33, p. 159–174
- FLEISS Joseph, 1971, « Measuring nominal scale agreement among many raters ». *Psychological Bulletin*, 76 (5), p. 378–382

- GWET Kilem, 2001, « Handbook of inter-rater reliability », Gaithersburg, MD : STATAxis Publishing Company, p. 223-246.
- GUIGUE-DURNING Michele, 1995, Les mémoires en formation : entre engagement professionnel et construction de savoirs. Paris, L'Harmattan.
- LEMOINE Claude, 2012, Traité de psychologie du travail et des organisations, Paris, Dunod, 2012 ISBN 978-2-10-057689-0, 3è Ed.
- PITCHE Palokinam T., ONIPOH Dodji et TCHANGAI-WALLA Kisse L., 2007, « Devenir scientifique des thèses pour le diplôme d'état de doctorat en médecine soutenues à l'université de Lomé (Togo) », Pédagogie médicale, 8 (1), p. 24-29.
- FLOREA Monica Macarie, RODRIGUEZ Daniela, SERBANESCU-LESTRADE Karin, 2007, « Les caractéristiques des objets des thèses en sciences de l'éducation : étude quantitative des thèses soutenues en 2003-2008 », Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, septembre, 2010.

COMMUNICATION PUBLIQUE EN MATIERE D'ASSAINISSEMENT A LUBUMBASHI : UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Daniel N'SIMBA BWANGA¹

Université de Lubumbashi

daninsimba@gmail.com

Résumé

La gestion de l'assainissement dans la ville de Lubumbashi constitue une préoccupation majeure tant pour l'autorité urbaine que pour les citoyens. L'abandon de déchets et autres ordures ménagères sur la voie publique défigure et pollue la ville. Cela fait perdre à celle-ci toute sa beauté d'antan. Afin de comprendre ce phénomène, la communication publique se veut être l'un des piliers majeurs dont l'autorité se sert en vue d'établir un lien entre les citoyens en mettant à la disposition de ceux-ci les informations nécessaires en toute transparence. Il existe à la Mairie de Lubumbashi cette forme de communication. La Mairie communique de manière sporadique sur la question de l'assainissement de la ville. Cette communication devient intense lors du surgissement des maladies endémiques : choléra, fièvre typhoïde... Cependant, en temps d'accalmie, cette communication est quasi inexistante. En observant de près, il y a lieu de dire que cette forme de communication est vécue à la Mairie de Lubumbashi, cependant elle est pour le moins désorganisée. Ceci révèle un malaise au niveau du pouvoir en tant que système dans la prise en charge du volet communication de manière à contribuer efficacement à la gestion de l'assainissement dans la ville. C'est pourquoi, cet article se permet de décrire les facteurs du déficit de la communication publique avant de poser un référentiel théorique dans le but d'éclairer les usagers de la communication publique pour une prise en compte favorable à l'assainissement dans la ville.

Mots clés : Communication publique, assainissement, environnement, politique publique.

Public communication on sanitation in Lubumbashi: A pragmatic approach to urban environmental management

Abstrat

The management of sanitation in the city of Lubumbashi is a major concern for both the urban authority and the citizens. The abandonment of waste and other household waste on public roads disfigures and pollutes the city. It makes her lose all her former beauty. In order to understand this phenomenon, public communication is intended to be one of the major pillars that the authority uses to establish a link between citizens by providing them with the necessary information

¹ Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication

in complete transparency. The Lubumbashi City Hall has this form of communication. The Town Hall communicates sporadically on the question of the sanitation of the city. This communication becomes intense when endemic diseases arise: cholera, typhoid fever, etc. However, in times of calm, this communication is almost non-existent. From close observation, it should be said that this form of communication is lived to the Mary of Lubumbashi, however it is at least disorganized. This reveals a malaise at the level of power as a system in the management of the communication component so as to contribute to the management of sanitation in the city. This is why; this article takes the liberty of descelling the factors of the deficit of the public communication before setting a theoretical reference in order to enlighten the users of the public communication for a consideration favorable to the sanitation in the city.

Keywords: Public communication, sanitation, environment, public policy.

Introduction

La communication couvre une grande partie de l'écosystème global en matière de politique publique. Elle englobe différents domaines comme celui de la communication gouvernementale, de la communication des différentes institutions publiques, y compris la communication territoriale. Elle constitue un levier majeur dans la mise en œuvre des activités des institutions publiques. Selon Martial Pasquier, la communication publique « est en quelque sorte un lien vital entre l'Etat et ses citoyens. »² et « vise d'une part à transmettre des informations en délivrant ou en mettant à disposition de manière claire et structurée toute donnée ou information utile pour toutes les personnes concernées, et d'autre part à échanger les informations dans le cadre de dialogues ou d'études permettant de mieux comprendre les attentes des personnes et leur niveau de connaissance et d'implication dans les décisions publiques. »³

Souvent, ces principes de communication qui se veulent un lien entre gouvernants et gouvernés posent problème comme c'est le cas dans la ville de Lubumbashi où la question de salubrité constitue une préoccupation majeure pour l'autorité urbaine. Pierre Zemor présente la communication publique comme, « une communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'information ».⁴ Alors que Denis Requillart attribue à cette même communication un caractère restreint, celui d'une « activité tenue par l'Etat »⁵. Dans une certaine complémentarité sur cette notion, M'bahia Kouassi affirme de sa part que la communication publique pourrait être définie comme, « un ensemble de moyens, de méthode et de techniques au service de l'Etat pour la gestion, de ses relations avec les citoyens, avec pour objectifs fondamentaux la lutte contre les maux sociaux et économiques,

² MARTIAL P., *Communication publique*, Bruxelles, De Boeck, 2011, p.5.

³ *Idem*

⁴ ZEMOR, P. *La communication publique*, Paris, Puf, 3^e éd. 2005. P. 15.

⁵ REQUILLART, D., *Les enjeux de la communication publique dans la lutte contre le SIDA en France (1987-19997)*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Stendhal, Grenoble, 1999, p.5.

la promotion des valeurs sociales et patrimoniales, le développement de nouvelles normes de civisme de production, de vie communautaire, d'hygiène, de santé et de participation à la construction de la cohésion et du progrès de la société. »⁶ Cependant, Michel Le Net va plutôt dans le sens de responsabiliser les citoyens dans la prise de décision. Selon lui, la communication publique a pour objectif de « rendre chaque citoyen responsable de ses choix en matière de santé, de sécurité, d'environnement et d'assurer sa participation à la vie publique et à promouvoir des valeurs sociales. »⁷ Dès lors, l'auteur assigne au pouvoir public la mission sinon la responsabilité de « dominer l'information pour en faire un outil de dialogue. »⁸ De façon générale, Bernard Miège⁹ retient quatre objectifs que la communication publique poursuit. C'est entre autres :

- Moderniser le fonctionnement des administrations ;
- Aboutir à des changements de comportements ;
- Diffuser une image modernisée de l'administration ;
- Rechercher l'adhésion des citoyens.

A la Mairie de Lubumbashi, le service de communication est pris en charge par de journalistes accrédités voire permanents. Ils travaillent à la couverture des toutes les activités de l'autorité urbaine. Il s'observe que l'activité de communication est réduite à la couverture médiatique. L'on note également l'impréparation au job de communication dans la conception du message, l'analyse de l'impact et des retombés de cette communication au sein de la population. La dernière observation est encore plus significative : c'est le vieillissement à la fois de l'outil du travail et du personnel. En effet, il n'est pas rare de trouver les outils de travail hors usage. Et ceux qui fonctionnent appartiennent à des individus. Qu'il s'agisse des ordinateurs ou des caméras. Le personnel commis à cette tâche est mal formé, sous payé et par surcroît mal équipé. L'improvisation s'est érigée en mode de fonctionnement.

Or, l'équipe de Bernard Miège¹⁰ a essayé de délimiter les contours de la communication publique au sein des SIC (Sciences de l'information et de la communication). Ils ont alors donné les indications suivantes: que la communication publique n'est pas à confondre avec la politique d'information. Cette dernière est plus globalisante. Outre la communication publique, la communication d'information inclut aussi : les moyens de contact direct (Guichets, etc.) ou indirect (formulaires, etc.) avec le public ; le rassemblement de données à

⁶ M'BAHIA KOUASSI, K.C., *Les campagnes de communication publique en côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat en sciences de l'Information et de la communication, Université Stendhal, Grenoble 3, 1991, p.10.

⁷ LE NET, M., *Communication publique : pratique de campagne d'information*, Paris, La Documentation Française, 1993.

⁸ LE NET, M., *L'Etat annonceur*, Paris, éd. d'organisation, 1981, p.210.

⁹ MIEGE, B., *La société Conquise par la communication*, Grenoble, PUG, 1990, p.119.

¹⁰ Miège, B., et alii, « Communication publique », dans *Production de la ville et aménagement du discours*, Paris, CNRS, 1982. p.5.

caractères économiques, social ou culturel, ainsi que leur traitement et leur restitution par écrit, les centres documentaires et déjà quelques banques de données ; la publication de brochures ou revues.

La problématique à la base de cette étude consiste à s'interroger sur l'articulation judicieuse entre l'Etat et les citoyens partenaires dans la gestion de l'environnement de manière à donner un sens commun à la réalité commune. Il s'agit non seulement, d'une communication publique mais aussi de la politique publique en matière d'environnement. En observant l'écosystème de l'administration congolaise en général et celui de la Mairie de Lubumbashi en particulier, il se trouve que les indicateurs de cette communication ne sont pas visibles. Comme politique publique, cette notion est amputée d'un pilier important qui se trouve être la communication dans sa dimension sensibilisation. L'observation du système administratif urbain nous pousse à nous interroger sur l'application de cette communication en ces termes :

- Quelle est la relation que la communication publique entretient avec l'assainissement urbain à Lubumbashi ?
- Quel regard portent les populations lushoises sur ces communications ?

L'objectif ultime est de comprendre les ingrédients épistémologiques qui fondent la démarche communicationnelle de la ville de Lubumbashi tout en la mettant en miroir avec les résultats sur le terrain. De cette démarche découlera bien évidemment le socle des instruments (les facteurs favorisant et les pesanteurs) de la communication publique territoriale lushoise.

Pour cerner notre objet d'étude, nous optons pour la pragmatique de communication. Cette démarche se fonde notamment sur les énoncés, la signification, le contexte et les inférences. Cette approche est définie par Dardier comme « l'usage du langage dans les contextes sociaux et constitue une approche sociale et culturelle du langage et de la communication. »¹¹ De cette façon, nous nous sommes inscrits dans la démarche qualitative. Celle-ci nous a permis d'avoir une vision globale du phénomène, mais plus la compréhension du jeu des acteurs engagés dans l'assainissement. Pour y parvenir, nous avons mobilisé quelques techniques, notamment la recherche documentaire et l'observation directe.

Selon l'Ecole de Palo Alto, considérer la pragmatique de la communication interpersonnelle, c'est « s'intéresser au comment s'articule une communication entre deux personnes, voire plusieurs personnes ; c'est comprendre les 'Je' et les jeux qui se jouent au travers des échanges et des interactions vécues dans l'ici et le maintenant, en situation présente et active, et non dans le passé; c'est donc focaliser sur la structure opératoire et opérante des échanges. »¹². Avec la pragmatique de la communication, on est dans un système du courant interactif où la rupture avec le courant linéaire est engagée, car le modèle est circulaire et complexe. Ici, il s'agit

¹¹ DARDIER, V., *Pragmatique et pathologies : Comment étudier les troubles de l'usage du langage ?*, Paris, Bréal, 2007, p.253.

¹² TERRIN, Fr., *La pragmatique de communication*, Paris, S.M.E, 2013, p.5.

des échanges qui ont nécessairement un contexte et la notion du sens devient très présente. Ainsi, lorsque le Maire de la ville dit : « Buchafu ni buloji. »¹³, il est important de savoir dans quel contexte il le dit, à qui il s'adresse et comment cela peut produire des effets sur les récepteurs de ce message, à savoir la population. Dès lors, dans son imaginaire, la société lushoïse considère que l'autorité dispose des moyens suffisants pour le ramassage d'ordures et de veiller ainsi à la salubrité.

1. Résultats de la recherche.

Les résultats relevant de la revue de l'état de la question montrent avec pertinence que le citoyen lushoïse a du mal à s'impliquer de façon consciente et soutenue dans la salubrité et la gestion de l'assainissement pour des raisons liées au contexte socioculturel et environnemental dans lequel il vit. L'environnement à la fois social et politique ne favorise pas non plus l'assainissement du milieu de vie suite à de multiples entraves d'ordre divers (le manque de volonté politique, de moyens, de stratégies, d'objectifs spécifiques...). Dans l'ensemble, il sied de noter que trois variables ont été identifiées dans cette étude : il s'agit d'une part, de la désorganisation de la communication publique, de l'absence de « leadership engagé »¹⁴ pour la salubrité et d'autre part, de l'absence d'éducation soutenue à la protection de l'environnement, de l'assainissement ainsi qu'à des notions du développement durable.

2. Discussion et justification

La communication publique constitue un des piliers majeurs dans la gestion de l'assainissement et de l'environnement urbain. Cette communication est vécue comme une politique publique en tant qu'action de l'Etat. Ceci dit, dans certains pays développés tels que le Canada, la France etc., cette communication est structurée alors qu'en République démocratique du Congo, cette discipline reste un champ en pleine construction. Cette communication souffre d'inefficacité si bien que les acteurs dans ce domaine, surtout dans l'administration à Lubumbashi, sont appelés à se professionnaliser. Il s'observe par ailleurs que « les pratiques, les enjeux y compris, les contraintes de cette communication restent cependant mal connues et peu étudiées. »¹⁵ A ce sujet, Dominique Mégard rappelle que « La communication publique reste, quelque 30 ans après ses débuts, largement méconnue à la fois des médias, si souvent vecteurs de vulgarisation, et du grand public. Elle a pourtant une influence de façon directe ou indirecte sur la vie de chacun. »¹⁶

¹³ Maxime qui se traduit : l'insalubrité c'est de la sorcellerie. Il a l'avantage de susciter l'intérêt de la population à l'assainissement.

¹⁴ NGOY NDALA et N'SIMBA BWANGA, « Communication interactive dans l'éducation à la biodiversité en République Démocratique du Congo », dans *Etudes Togolaises*, Vol 15, n°2, juillet 2021, p. 323.

¹⁵ LAMBOTTE, Fr., et WILKIN, L., « La communication Publique en tension », dans *Pyramides*, n°24, 2012, p.19.

¹⁶ MEGARD, D., *La communication publique et territoriale*, Paris, Dunod, 2012, p. 3.

Il importe donc de souligner que ce sont les actions de communication publique qui incitent au changement des comportements, voire qui invitent les usagers à faire leurs déclarations d'impôt, entre autres. Pour contextualiser, ce sont les effets de cette même communication publique qui suscitent le changement significatif vers les actions de salubrité au sein de la population lushoise. Cité par Matthieu Griffon, Pierre Zémor relève que « la communication publique trouve sa légitimité dans l'intérêt général. Celui d'un compromis entre les intérêts des individus et ceux des groupes de la société. L'arbitrage est fait grâce au contrat social dans le cadre duquel s'inscrivent les lois, les règles et les habitudes.»²⁵¹⁷ Pour sa part, Martial Pasquier relève que « la communication publique permet donc aux citoyens de se prévaloir des avis et programmes gouvernementaux, mais aussi et surtout, de participer activement à cette gouvernance et à être en mesure de fonctionner socialement. La communication devient donc, si elle est crédible et efficace, un outil de cohésion sociale facilitant une plus grande cohérence dans les comportements individuels. »¹⁸

De ce fait, la communication publique est aujourd'hui indispensable à tous les niveaux au sein des institutions, qu'elles soient administratives ou non. L'enjeu de cette réflexion demeure la confrontation de la théorie sur la communication publique en tant que politique publique à la réalité pratique et empirique de cette communication dans l'environnement public, de relever son importance au quotidien, ses enjeux, ses valeurs, ses rapports de force, y compris ses missions.

En somme, en observant l'écosystème de l'administration congolaise en général et de celui de la Mairie de Lubumbashi en particulier, l'on s'aperçoit que les indicateurs de cette communication ne sont pas visibles : campagne de sensibilisation soutenue par les médias et hors média, implication des citoyens au ramassage des ordures et autres déchets, etc. Les effets de cette communication en tant que politique publique sont, soit absents, soit plus ou moins mal organisés. Comme politique publique, cette notion est amputée d'un pilier important qui se trouve être la communication dans sa dimension sensibilisatrice. En observant le système politico-administratif urbain, nous nous interrogeons sur l'application de cette communication. Pour s'en rendre compte, voici à titre illustratif quelques dictons et représentations populaires qui dictent le comportement des citoyens.

3. Dictons de citoyens et représentations populaires

Dans cette partie du travail, nous nous permettons de présenter à titre illustratif deux exemples des données provenant des certaines pratiques langagières des citoyens lushois, en sélectionnant les dictons qui, avec le temps, sont devenus des maximes susceptibles de mettre en place un mode de pensée qui pérennise l'insalubrité dans la ville. Ce sont des paroles, devenues des maximes, qui datent

¹⁷ www.Dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00826831 du 28 mars 2013, archives-ouvertes HAL. Article ligne de Griffon, M., sur la communication publique comme politique publique.

¹⁸ PASQUIER, M., *Op. Cit*, p.5.

depuis la nuit des temps. A travers celles-ci, il y a en filigrane un mode vie, une manière de penser et de voir le monde au travers d'un prisme particulier qui définit, somme toute, le quotidien du citoyen, voire la vie sociale du Congolais

Nous partons du présupposé qu'il existe, de toute évidence, une relation entre la démarche qualitative et l'approche pragmatique de communication. Pour la première démarche, il s'agit de comprendre des comportements des habitants de la ville de Lubumbashi, situés dans les trois communes retenues pour cette étude : la commune de Lubumbashi, la commune Annexe et la commune de Kamalondo. La seconde approche consiste en la production de données quantitatives qui peuvent être des écrits voire des paroles, comme c'est le cas dans le présent travail. Selon cette démarche, Gebauer soutient l'idée selon laquelle le langage « est une production sociale et historique qui dépend des apprentissages linguistiques des locuteurs et de la situation de parole structurée dans laquelle, ils sont engagés lorsqu'ils parlent, en visant à produire certains effets »¹⁹. Dans l'une comme dans l'autre démarche, il s'agit essentiellement des énoncés situés dans un contexte de la communication bien défini.

4. Rappel des approches méthodologiques

En ce qui nous concerne, il s'agit tout naturellement de l'usage des certains dictons, des énoncés, qui soutiennent des comportements sociaux des Lushois. L'intérêt majeur est de comprendre comment se conjuguent ces paroles avec les praxis quotidiennes de manière à en dégager non seulement du sens, mais aussi et surtout de la doxa. Si nous considérons que tout est système, il y a lieu de retenir ici que la communication n'évolue que dans un système, entendu comme un lieu de construction des savoirs, de savoir être, d'échanges ainsi que d'influences réciproques entre les éléments constitutifs dudit système. Repris par Dikanga Kazadi, Watzlawick et alii, affirment que le système est « un ensemble récurrent, régulier et repérable de formes d'échanges existant, dans une certaine temporalité... »²⁰

5. Maximes, dictons et expressions courantes

Les expressions courantes et populaires, que l'on peut qualifier parfois des proverbes, dictons, adages ou maximes, constituent un héritage culturel pétri de sagesse, d'expériences et de morale au niveau local. Elles paraissent comme des expressions langagières qui résument en quelque sorte une certaine mentalité d'insalubrité au quotidien ou tout simplement un ras-le-bol par rapport à la gestion politique de l'environnement et à la conduite générale de la chose politique. Le choix de ces expressions est motivé par leur capacité à traduire un certain mode de vie du Congolais en général, et du Congolais moyen en particulier. Ces formules sont porteuses d'une philosophie populaire axée sur la négligence et sur le laisser faire collectif car, c'est finalement l'Etat qui s'en occupera, conçoit la majorité des

¹⁹ BOURDIEU, P., *Dictionnaire International*, Paris, CNRS, 2020, p. 310.

²⁰ DIKANGA KAZADI, *Op. Cit.*, p. 40.

citoyens. On se rend alors compte que la préoccupation de la population est ailleurs, notamment la recherche de quoi vivre et que la question de salubrité est reléguée en l'arrière-plan. Pour en savoir un peu plus, voici quelques expressions populaires.

Dicton n°1

« Muntu mweushi, ashikufwake na microbe ». Comprendre : « *Le Noir ne meurt pas de microbe* ».

L'examen de la maxime montre que le *Noir* est sujet du verbe *ne meurt pas de microbe*. Cela revient à dire, sur le plan sémantique, que les microbes sont perçus comme inoffensifs chez les Noirs de sorte que ces derniers s'estiment immunisés contre la mort. En d'autres termes, les attributs de la mort ne s'appliquent pas à l'homme noir suite à des microbes. La mort n'est pas, pour l'homme noir, subséquente à l'attaque des microbes, d'agents pathogènes tel que les bactéries, les virus, etc. Cette conception entraîne, sur le plan comportemental, des attitudes qui relèvent de cette vision du monde. La mort ne relève pas d'agents pathogènes, mais elle est engendrée par d'autres facteurs d'ordre ontologique et mystique. Ce sont d'autres forces, dans la cosmogonie négro-africaine, qui sont des générateurs de la mort. Cela entraîne comme inférences possibles que la saleté, le manque d'hygiène qui, en général, sont porteurs de germes de la mort ailleurs, n'ont pas d'incidences sur l'homme noir. Du coup, du point de vue doxatique, « un discours impersonnel, un '*on-dit*' qui circule sans annoncer d'autres origines que celle de l'évidence même. Cet aspect rend d'autant plus cruciale l'analyse des modalités énonciatives des fragments doxiques »²¹, que l'homme noir développe une indifférence morbide face à l'insalubrité à laquelle il est indifférent. Il s'en accommode car cette dernière n'est pas dangereuse et ne peut en aucun cas entraîner un décès. Consécutivement à cette perception de la vie, les déchets ne constituent pas un problème comme tel, car ils sont une réalité non essentielle à l'existence de l'homme noir. Ainsi, prendre soin de son environnement, veiller à la salubrité des lieux semblent une réalité qui se situe en dehors des préoccupations primordiales de ce dernier. Cela est aussi consécutif à une foi naïve qui donne à croire que c'est Dieu qui nous protège, que sa magnificence nous assure une protection automatique contre tout mal, l'action nocive des microbes en particulier. Ainsi, cette conception est, sur le plan pragmatique, génératrice de comportement dans les interactions au quotidien, comme l'indique le second dicton.

Dans ce contexte, il nous semble important que l'autorité cherche comment articuler les stratégies de la communication publique nécessaires qui s'inscrivent dans la durée dans le but de changer les mentalités de ses citoyens.

²¹ RASTIER, Fr., « Doxa et sémantique du corpus », dans *Langages*, Vol.2, n° 170, 2008, pp.54-68.

<http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/57-doxa> (article visité le 03/06/2022).

Dicton n° 2

« Microbes iko distraits ». Comprendre : « *Les microbes sommeillent encore / ils sont distraits* ». C'est-à-dire qu'ils ne peuvent attaquer l'homme dans toutes les circonstances. Cette expression s'emploie quand il s'agit de récupérer un aliment souillé pour le consommer immédiatement après qu'il soit tombé par terre, par exemple.

Le terme *microbes* constitue le sujet du verbe *sommeiller*. Cela revient à attribuer des caractéristiques humaines à un micro-organisme comme si celui-ci pouvait avoir la même conscience que l'homme. Cette attitude qui relève de l'anthropomorphisme s'observe très souvent lorsqu'il s'agit des aliments qui sont exposés au sol ou qui sont tombés à même le sol. Le consommateur d'un produit pareil ne prend pas le soin de le nettoyer, car il suppose, comme dans la première maxime, que les effets néfastes des microbes, notamment les bactéries qui peuvent conduire à la mort, n'ont pas d'impact sur lui. Cette conception est très présente dans le chef des jeunes, surtout lorsqu'on se sent vigoureux et hors d'atteinte par des maladies. Cela infère entre autres l'insouciance, l'indifférence et entraîne ainsi un certain comportement de négligence vis-à-vis du contexte environnemental dans lequel on évolue.

Par ailleurs, il est logique de considérer que ce comportement social traduit un certain mode de vie des citoyens. 'Les microbes sommeillent', ils ne peuvent pas tuer l'homme noir car celui-ci meurt d'autres choses, notamment de la faim, de la misère, du chômage, de la sorcellerie et de bien d'autres choses encore. Du coup, cette vision du monde convoque l'idée d'une certaine *lassitude, de l'exaspération* par rapport à vie. Désabusés par les politiques et des espoirs déçus, le citoyen manifeste un désintéressement à tout, même à la vie. Si le manque de nourriture, de travail, ne tue pas, ce ne sont pas les microbes contenus dans les aliments, même exposés par terre, qui vont tuer. Car, un adage renchérit : « Kufa, tulisha kufa, tutaongopa kuoza ? » : « *Morts, nous le sommes déjà, devrions-nous craindre de pourrir ?* Ceci traduit en quelque sorte une indifférence par rapport à la vie en général. Mourir n'est rien puisque la vie que l'on mène n'est guère différente de la situation des morts. Autant ne rien craindre et profiter de tout ce qui se présente même si c'est de la nourriture souillée par des microbes.

En somme, ce comportement traduit une certaine irresponsabilité populaire, une certaine paresse d'une part et l'absence criante de moyens d'évacuation de déchets, d'autre part. Dans le cadre de l'assainissement, l'insalubrité frappe souvent les plus pauvres d'entre les citoyens. Néanmoins, la culture de l'insalubrité inoffensive touche aussi les riches qui s'en accommodent alors qu'ils ont des moyens pour assainir régulièrement leur environnement immédiat

6. Bref aperçu de la ville de Lubumbashi.

La création de la « ville de Lubumbashi »²², jadis appelée Elisabethville, prénom de la reine Elisabeth de Belgique, l'épouse du prince héritier Albert 1^{er}, Roi des Belges, remonte aux années 1906-1910 suite à une découverte des gisements de cuivre et à leur mis en exploitation par l'Union Minière du Haut Katanga (U.M.H.K). La ville fut implantée sur le site de Lubumbashi, appellation de la rivière qui la baigne du Nord-Ouest au Sud-Est. Le comité spécial du Katanga représenté par Monsieur Emile Wangermee entreprit le transfert du siège de l'ex-Union Minière du Haut Katanga de Lukonzolwa à la mine de Kalukuluku, baptisée *Mine de l'étoile* dans la commune Ruashi.

Lubumbashi *WANTANSHI*²³ qui signifie Lubumbashi *la première, ville de paix*, à sa création. A ce jour, Lubumbashi est le chef-lieu de la nouvelle province du Haut-Katanga. C'est la deuxième ville de la République démocratique du Congo après celle de Kinshasa. Elle est une ville cosmopolite.

La ville compte actuellement 43 quartiers repartis en sept communes décentralisées. Ces quartiers sont issus du démembrement de certains quartiers vastes de communes dans le souci de mettre en place une administration de proximité en vue de rapprocher les administrés de l'administration.

7. Considération de la communication publique dans un système administratif lushois.

Le rôle de la communication est aussi vieux que le monde. Déjà dans la période antique, bien avant l'avènement des démocraties dites modernes, la communication était au centre du fonctionnement dans diverses sociétés. Et l'efficacité de fonctionnement de différentes sociétés était fonction de la capacité de communiquer. C'est à partir de ce moment - là que la communication publique va connaître un développement remarquable tout naturellement par la naissance des démocraties modernes et l'arrivée de l'Etat de droit.

Facteur non négligeable dans le maintien d'interactions entre les gouvernés et les gouvernants, « la communication publique joue aujourd'hui un rôle tout à fait crucial en permettant aux élus et aux administrateurs de garantir un système de gouvernance et de son évolution de la manière la plus harmonieuse possible. »²⁴ Il nous revient que la communication publique constitue un lien central entre l'Etat et les citoyens à partir du moment où elle est bien gérée. Elle permet également aux administrés de prendre connaissance des avis et différents programmes des

²² Rapport annuel de l'administration du territoire exercice 2018.

²³ Appellation attribuée au feu Maire Kaseba Makunko qui voulait faire de cette ville qui l'appelait d'ailleurs son 'village' par attachement à ses racines ancestrales, une première ville distinguée par la salubrité, une ville verte pour son engagement au reboisement, finalement une ville de paix.

²⁴ PASQUIER, M., *Communication Publique*, Bruxelles, De Boeck, 2011, p. 5.

dirigeants, mais aussi de participer activement à la gouvernance et d'être capable de travailler pour la communauté.

Ainsi, la communication publique devient, si elle est gérée avec efficacité, un outil de cohésion sociale qui peut même faciliter un certain changement de comportements tant au niveau individuel que communautaire. Ainsi, communiquer les informations tout aussi pertinentes dans un environnement de concurrence institutionnelle et médiatique constitue un exercice exigeant sur le plan des contenus. Finalement, ceci devient un défi de taille en ce qui concerne la façon de s'y prendre pour enfin assurer la cohérence de message ainsi que la façon de faire participer les administrés au projet. Dans un environnement socio-politique en pleine mutation, la communication publique demeure un point central et exige des talents et des connaissances appropriées.

Il est clair que pour la ville de Lubumbashi, sur le plan de l'assainissement, la communication publique flotte par manque d'un leadership conséquent. Tous les messages tendant à susciter l'adhésion des citoyens à l'engagement vers un environnement sain, butent contre plusieurs difficultés notamment. La littérature scientifique de Lubumbashi sur les causes d'insalubrité, il y a lieu d'épingler selon Nkuku et alii, « la vétusté de l'infrastructure qui date de l'époque coloniale (avant 1960), la pauvreté de la population, la mauvaise planification du service d'évacuation des déchets ménagers et immondices, le non-respect des normes urbanistiques »²⁵.

8. Référentiel théorique dans la communication publique à la Mairie de Lubumbashi.

Afin de saisir le bien-fondé de la communication publique dans une entité publique comme la Mairie de Lubumbashi, le sujet nous impose la théorie systémique. C'est au regard de l'analyse portée sur le phénomène d'insalubrité dans la ville que cette théorie se justifie. Selon Dikanga Kazadi, « la communication s'est nourrie de plusieurs emprunts théoriques et méthodologiques provenant de disciplines diverses comme les mathématiques, la philosophie, la linguistique, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie... »²⁶ Ces savants se sont appropriés l'objet communication afin d'éclairer et d'expliquer finalement certains phénomènes liés à leur propre discipline. Se faisant, la théorie systémique considère qu'aucun phénomène n'existe pas de manière isolée, son existence se concrétise par une insertion dans l'ensemble d'autres phénomènes du monde qui forment un système avec lui. En effet, le phénomène d'insalubrité n'est pas à prendre de manière isolée. Il sévit dans un environnement où l'on trouve d'autres situations liées à celle observée notamment, les vendeurs à la sauvette, l'explosion démographique etc.

²⁵ NKUKU KHONDE Cezar et Alii, « De la production du savoir sur l'environnement sanitaire de Lubumbashi en sciences humaines », dans V.Y. *Mudimbe*, Paris, Cygne, 2021, p.202.

²⁶ DIKANGA KAZADI, *La communication politique et le nouvel espace congolais*, Paris, L'Harmatan, 2013, p.25.

Ce sont les relations entretenues avec ces éléments qui lui donnent l'essentiel de ses caractéristiques existentielles. Chaque segment de communication est inséré dans un système communicationnel. Le contexte dans lequel la communication prend sens est un cadre de référence du système complet des communications. Mucchielli insiste sur le fait que, « La recherche et l'explication du système des échanges est donc entièrement nécessaire à la compréhension de ce qui se passe dans l'ensemble des échanges. »²⁷ C'est dans ce sens que la théorie systémique de communication, selon Mucchielli, repose sur sept principes fondamentaux desquels procèdent onze principes auxiliaires. En appliquant ces principes sur l'analyse du phénomène observé, alors il devient aisé de saisir et de comprendre l'insalubrité comme un élément du système dans une politique publique.

Conclusion

La communication publique constitue un maillon fort dans la gestion de l'assainissement dans la ville de Lubumbashi. L'approche pragmatique de communication reste à nos yeux une démarche appropriée pour faire changer la perception de l'autorité au sein de la population en ce qui concerne la gestion du phénomène d'insalubrité. Il se constate une espèce de barrière psychologique entre l'autorité et la population dans la gestion du phénomène. L'autorité se comporte comme un parent à tout faire vis-à-vis des citoyens qui n'ont qu'à tout recevoir d'elle. C'est à cela que l'analyse interactionniste invite à des relations équilibrées afin d'arriver à une co-gestion responsable. D'où le bien-fondé d'une communication publique qui appelle à l'action dans la durée.

Références bibliographiques

- BOURDIEU, P., (2020), *Dictionnaire International*, Paris, CNRS.
- DARDIER, V., (2007), *Pragmatique et pathologies : Comment étudier les troubles de l'usage du langage ?*, Paris, Bréal.
- DIKANGA Kazadi, (2013), *La communication politique et le nouvel espace congolais*, Paris, L'Harmatan.
- LE NET, M., (1981), *L'Etat annonceur*, Paris, éd. d'organisation.
- LE NET, M., (1993), *Communication publique : pratique de campagne d'information*, Paris, La Documentation Française.
- MARTIAL, P., (2011), *Communication publique*, Bruxelles, De Boeck.
- MEGARD, D., (2012), *La communication publique et territoriale*, Paris, Dunod.
- MIEGE, B., (1990), *La société Conquise par la communication*, Grenoble, PUG.
- PASQUIER, M., (2011), *Communication Publique*, Bruxelles, De Boeck.
- TERRIN, Fr., (2013), *La pragmatique de communication*, Paris, S.M.E.
- ZEMOR, P. (2005), *La communication publique*, Paris, Puf, 3^e éd.

²⁷ MUCCHIELLI, A., *Op.Cit*, p.134.

Les articles

- LAMBOTTE, Fr., et Wilkin, L., (2012), « La communication Publique en tension », dans *Pyramides*, n°24.
- M’BAHIA KOUASSI, K.C., (1991), *Les campagnes de communication publique en côte d’Ivoire*. Thèse de doctorat en sciences de l’Information et de la communication, Université Stendhal, Grenoble 3.
- MIEGE, B., et alii, (1982), « Communication publique », dans *Production de la ville et aménagement du discours*, Paris, CNRS.
- NGOY NDALA et N’SIMBA BWANGA, (2021), « Communication interactive dans l’éducation à la biodiversité en République Démocratique du Congo », dans *Etudes Togolaises*, Vol 15, n°2, juillet.
- NKUKU KHONDE César et alii, « De la production du savoir sur l’environnement sanitaire de Lubumbashi en sciences humaines », dans *V.Y. Mudimbe*, Paris, Cygne, 2021, p.202.
- REQUILLART, D., (1999), *Les enjeux de la communication publique dans la lutte contre le SIDA en France (1987-19997)*. Thèse de doctorat en Sciences de l’Information et de la Communication, Université Stendhal, Grenoble.

Website

- www.Dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00826831 du 28 mars 2013, archives-ouvertes HAL. Article en ligne de Griffon, M., sur La communication publique comme politique publique.
- Rastier, Fr., « Doxa et sémantique du corpus », dans *Langages*, Vol.2, n° 170, 2008, pp.54-68.
- <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/57-doxa> (article visité le 03/06/2022).

CONSTRUCTION DE L'IDENTITE CHRETIENNE CATHOLIQUE A NIAMEY, UN ESPACE FORTEMENT ISLAMISE

Amadou OUMAROU¹

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

mobangoula@gmail.com

Saoudatou SEYNI², Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

saoudatouseyni6@gmail.com

Résumé

Le Niger est un pays de longue tradition islamique, avec une population estimée à environ 98% de musulmans (Z. Maïkorema, 2013 ; United States Department of State, 2019). De ce fait, la culture du pays est majoritairement basée sur l'islam. Il se présente ainsi comme un facteur important de socialisation. L'objectif visé à travers cette étude est de mettre en lumière les enjeux autour de la construction de l'identité des chrétiens catholiques à Niamey. La méthode utilisée est de type qualitatif, axée sur des observations et des entretiens individuels semi-directifs auprès de membres de la communauté catholique et musulmane dans la ville de Niamey. L'étude met en évidence une double identité des catholiques à Niamey : une identité socio-culturelle et une identité religieuse. Ceci s'explique par la prise en compte de la culture musulmane dans les interactions socio-professionnelles et dans les pratiques religieuses de ces catholiques.

Mots clés : identité, chrétien, catholique, islam, Niamey

Abstract

Niger is a country with a long Islamic tradition, with an estimated population of about 98% Muslims. As a result, the country's culture is predominantly based on Islam. It is thus an important factor in socialization. The objective of this study is to highlight the issues surrounding the construction of the identity of Catholic Christians in Niamey. The method used is qualitative, based on observations and individual semi-directive interviews with members of the Catholic and Muslim community in the city of Niamey. The study reveals a dual identity of Catholics in Niamey: a socio-cultural identity and a religious identity. This can be explained by the fact that Muslim culture is taken into account in the socio-professional interactions and religious practices of these Catholics.

Key words: Identity, Christian, Catholics, Islam, Niamey

¹ Maître de Conférences, Enseignant Chercheur, Département de sociologie et d'Anthropologie, Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et Anthropologie (LERSA), Université Abdou Moumouni de Niamey, E-mail : mobangoula@gmail.com

² Doctorante, Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et Anthropologie (LERSA), École Doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société (ED/LASHS), Université Abdou Moumouni de Niamey, E-mail : saoudatouseyni6@gmail.com

Introduction

Le Niger est un pays laïc où la liberté de croyance est constitutionnellement reconnue, donc préservée par l'Etat. En effet, le voisinage du Niger avec des états arabo berbères musulmans au nord et au nord-est (Algérie, Libye) et une Afrique noire au sud, (Nigeria, majoritairement chrétien avec dans sa partie nord des états haoussa musulmans qui partagent une même culture que les populations du sud nigérien), a pour conséquence des interrelations culturelles, religieuses et économiques très intenses (H. Moulaye, D. Marthe et O. Makama Bawa, 2006). C'est est un pays de longue tradition islamique. Toutefois, « l'islamisation de masse » commence à partir du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, environ 98% de la population nigérienne est musulmane (Z. Maïkorema, 2013 ; United States Department of State, 2019). Les Chrétiens, aussi bien les catholiques que les protestants et autres représentent moins de 2% de la population et sont principalement présents dans les zones de Maradi, de Dogondoutchi de Tillabéry, de Niamey et dans d'autres centres urbains au sein des populations d'expatriés.

Une des particularités du Niger est qu'il représente une société qui a fortement résisté à une modernité définie par l'Occident. Le Niger reste plutôt conservateur de ses propres valeurs et repères sociaux ; des valeurs qui sont fortement marquées par la religion musulmane, partagée par la grande majorité des Nigériens et qui représente un facteur crucial pour la cohésion sociale entre des groupes ethniques très diversifiés (U. Meyer, 2016). Un fait commun qui caractérise donc le vécu social à Niamey est la pratique de la religion musulmane par une importante partie de sa population. Il s'agit d'un islam très implanté et visible aux yeux de tous à travers notamment une multitude de mosquées, circulation des objets religieux, la suspension d'activités aux différentes heures de prière, etc. Certes, les autres religions existent dans cet espace, mais, leurs portées ne sont pas du tout comparables à celles de la pratique de l'islam en termes de masse et de visibilité. Cette dominance de l'islam impose une certaine attitude aux non-musulmans dans les interactions socio-professionnelles et même dans leur pratique religieuse.

Dans un tel contexte, il serait opportun d'interroger la cohabitation des religiosités. Ainsi, ce travail se propose d'étudier l'identité des catholiques à Niamey. Il s'agit d'une communauté dont la majeure partie de ses membres vient d'ailleurs pour se retrouver dans un milieu où l'islam a tant influencé l'histoire et la culture. En plus, la maturité et la qualification juridique de l'église catholique et son patrimoine au Niger est remise en cause, d'autant plus que : « malgré l'érection de la hiérarchie épiscopale locale, cette église particulière figure parmi les églises les plus pauvres et dépendantes » (W. J. Agbanglanon, 2020, p.1). Cet auteur rend plus explicite ses propos en notifiant des défis majeurs de l'église du Niger. Il s'agit en effet d'une autosuffisance propre en ressources humaines (prêtres, religieux (ses), catéchistes laïcs formés et engagés, ses propres formateurs...), et le problème de l'autofinancement. La survie de l'église du Niger à l'instar des églises d'Afrique, reste financièrement dépendante de l'aide extérieure, notamment des églises d'occident et des organismes de financement. Or, l'autonomie des moyens est un élément parmi tant d'autres qui traduisent le caractère « adulte » d'une église. Cette

situation ecclésiastique couplée à la prédominance de l'islam dans l'espace nigérien, amène à interroger la représentation de l'identité catholique à Niamey. Comment se construit l'identité chrétienne catholique à Niamey, espace fortement islamisé ? Quelles sont les formes d'influences sur l'identité religieuse des catholiques à Niamey ? Telles sont les questions posées pour atteindre notre objectif qui est de comprendre les enjeux autour de la construction de l'identité des chrétiens catholiques à Niamey.

Cet article, après le volet méthodologique, définit le concept de « catholique », et précise les populations membres de la communauté catholique de Niamey avant d'expliquer les conceptions populaires autour des chrétiens du Niger. Il analyse pour finir, les représentations identitaires de la communauté catholique et le fonctionnement de l'église de Niamey.

1. Méthodologie

Cette étude se focalise sur une approche essentiellement qualitative de type socio-anthropologique. Ainsi, les données ont été produites d'abord, à partir d'une recherche documentaire, fondée sur une diversité de productions scientifiques traitant des religiosités et des mobilités. Ensuite, trente (30) entretiens semi-directifs se sont déroulés de façon aussi bien informelle que formelle en des échanges auprès des membres de la communauté catholique et musulmane dans la ville de Niamey. Les entretiens dits formels ont été enregistrés puis transcrits, ce qui a permis d'avoir un rendu fidèle et complet des propos des enquêtés pour une analyse sûre. Les entretiens informels ont été des moments d'échanges avec des acteurs sans prise de note immédiate, ce qui a permis de saisir d'éléments d'approfondissement lors de nos observations. Ces échanges ont été restitués sous forme de synthèses.

Enfin, des observations ont été réalisées à travers la participation à des activités de ladite communauté au niveau de leurs lieux de cultes et dans des établissements scolaires appartenant à la mission catholique. Aussi, l'échange des contacts avec les fidèles catholiques rencontrés a permis également de suivre leurs publications sur les réseaux sociaux, notamment les statuts postés sur WhatsApp. Cela a permis de capter des éléments nécessaires à l'analyse de l'identité catholique dans le contexte nigérien traduit par une minorité chrétienne face à un islam majoritaire.

Toutes ces données empiriques ont été catégorisées selon leurs convergences en fonction des thématiques des canevas d'entretiens et ont constitué le matériau d'analyse et d'interprétations, tout en effectuant le croisement avec les données produites par la littérature.

2. Résultats et discussions

À cheval entre le fleuve Niger, principalement sur la rive droite, Niamey la capitale du Niger, est une zone d'accueil de populations venues de divers horizons tant au plan national qu'international. Ce qui favorise une émergence de plusieurs cultures et de religions dans la ville. Néanmoins, le milieu reste fortement modelé par la culture musulmane, au point de constituer un facteur crucial de socialisation.

L'islam à Niamey a ainsi une influence sur les représentations identitaires des autres confessions religieuses, dont les catholiques, groupe cible de la présente étude.

2.1. Le concept de « catholique », une compréhension à approfondir

Issus de l'adjectif « catholique », les substantifs « catholicité » et « catholicisme » désignent le « caractère de ce qui est catholique » pour le premier. Le second est plus récent et est « synonyme d'universalité » (J. Le Brun, 1999). Le catholicisme est une tendance de la religion chrétienne dans laquelle le pape exerce l'autorité en matière de dogme et de morale (Le grand Robert). C'est une doctrine fondée sur les symboles de Nicée-Constantinople (325-381). Un seul Dieu en trois personnes. Le Fils, Jésus-Christ, né de la Vierge Marie s'est fait homme pour le salut de l'humanité, mort sur la Croix il a été ressuscité par le père ; il reviendra à la fin des temps pour le jugement des hommes. L'église est une (parce que le Christ en est à la tête), sainte (par la mission de sanctification que le Christ lui a confiée), catholique (universelle), apostolique (fidèle à la foi donnée par Jésus à ses apôtres). Les évêques n'ont d'autorité et de pouvoir qu'en communion avec le Pape, successeur de Pierre, garant de la foi apostolique. Pierre fut en effet le chef des douze Apôtres de Jésus-Christ et le premier évêque de Rome. Il y a sept sacrements, signes institués par Jésus-Christ pour faire participer les chrétiens à son mystère pascal : baptême, eucharistie, confirmation, ordre, réconciliation, onction des maladies, mariage (J. Vernet et C. Moncelon, 1995, p.60-61).

Les définitions recueillies auprès des personnes interviewées rejoignent et complètent celles données ci-haut. Le catholique selon elles, c'est un chrétien, et « qui dit chrétien, dit vivre à l'image du christ ». Le Christ dont il est question est le Prophète et messager connu sous le vocable de Issa chez les musulmans et de Jésus chez les chrétiens. C'est l'un des messagers de Dieu les plus doués de fermeté. La doctrine catholique est fondée sur les 10 commandements de la bible. Ces dix (10) commandements dans l'ensemble appellent le croyant à un comportement saint pour une vie meilleure, tout comme l'enseigne la religion musulmane. C'est en ce sens qu'un enquêté soutient : « il n'y a pas d'énorme différence entre un catholique pratiquant et un musulman pratiquant. Les principes sont presque les mêmes. On pense que si on est tous ouvert à ces principes, mieux on peut vivre ensemble » (immigrant catholique, entretien réalisé le 30/01/2022 à Niamey).

Selon les normes propres au catholicisme, est catholique, celui qui a reçu d'abord son sacrement au monument de baptême. Le baptême est l'un des sept (7) sacrements de l'Église catholique, le premier des trois sacrements de l'initiation chrétienne, avant la communion ou l'eucharistie et la confirmation. Ce sont les étapes qui permettent de rentrer dans le mystère du christ et grandir dans la foi. Ensuite, on a les sacrements de guérison que sont la réconciliation et l'onction des malades. Enfin, il y a les sacrements de l'engagement, à savoir l'ordre et le mariage. Les non encore baptisés sont qualifiés de « sympathisants » ou « aspirants » de la

religion catholique. Ils suivent des cours de catéchèse³ en tant que des catéchumènes pendant quelques années afin d'être disposé à recevoir le baptême et les autres sacrements. Les propos ci-dessous nous en disent plus :

C'est lorsqu'on te baptise que tu commences à être catholique. Tu peux être un aspirant mais tu ne deviens catholique qu'avec le baptême qui est aussi un processus, un cheminement (apprendre la doctrine, l'accepter). Après, c'est le sacrement de communion et la confirmation. Quand on dit catholique pratiquant, c'est celui qui vit tous les jours ce que la religion chrétienne lui a demandé de vivre : venir à la messe, avoir une vie à l'image du christ, ne vole pas, ne ment pas, ne tue pas, ne convoite pas le bien d'autrui... (Leader catholique, entretien réalisé le 30/01/2022 à Niamey).

En somme, l'appartenance à la foi chrétienne catholique, l'identité chrétienne catholique se concrétise par les sacrements dont le « baptême », la « communion » et « la confirmation » qui s'obtiennent l'un après l'autre, suite à la catéchèse. En ce moment, le catholique selon son choix, reste un laïc « engagé », c'est-à-dire, un chrétien baptisé à qui l'Eglise confie une responsabilité particulière. Cela peut désigner aussi toute personne baptisée qui s'est engagé dans un groupe ou une structure de l'Eglise au nom de son baptême. On l'appelle aussi laïc en mission ecclésiale c'est à dire un chrétien à qui est confié une fonction particulière au nom de l'église (rémunérer éventuellement). Au-delà, le catholique baptisé peut être un laïc « consacré » : c'est le chrétien baptisé qui s'est consacré en prononçant un engagement par des promesses ou des vœux (Obéissance, Chasteté, Pauvreté). Il ne doit pas opter pour le mariage à cause des engagements prononcés où est contenu l'engagement à vivre le célibat. C'est l'exemple des religieux « sœurs/frères » et « Prêtres » de l'église. Enfin, le catholique baptisé, consacré peut effectuer leurs sacerdoces en communion avec leur évêque, c'est-à-dire l'ordination sacerdotale pour devenir « Prêtre ».

De l'ensemble de ces détails sur la définition du catholique, il ressort dans un premier temps, des points communs entre la culture chrétienne catholique et celle islamique. Toutes les deux exhortent les croyants à adopter un comportement saint, ce qui est profitable pour une bonne cohabitation entre ces deux identités religieuses. Ensuite, plus loin, il ressort que, se proclamer catholique exige un travail de profondeur à l'aspirant, à partir de sacrements obligatoires dont l'obtention requiert du temps. Pourtant nous sommes dans un contexte où l'islam domine, voire s'impose dans la vie sociale des populations. Ce qui peut compromettre la construction d'une identité catholique, notamment du côté de la population hôte solidement ancrée dans la culture musulmane.

Venons-en alors à la population composante de l'église catholique de Niamey.

³Enseignement des principes fondamentaux de la foi chrétienne. Les enseignants de la doctrine sont appelés « catéchistes » et les personnes qui reçoivent cet enseignement sont appelées « catéchumènes ».

2.2 L'église catholique de Niamey, une communauté à pluralité étrangère

Dans son fonctionnement, l'église catholique est structurée en diocèses dirigés par un évêque, et les diocèses, en paroisse ayant à la tête un curé. Les évêques se retrouvent en Conférence épiscopale nationale. Des consistoires rassemblent les cardinaux, nommés par le Pape et chargés à sa mort de l'élection de son successeur. Les laïcs s'organisent en multiples associations mouvements, œuvres apostoliques, caritatifs d'enseignement, de spiritualité, d'éducation (J. Vernet et C. Moncelon, 1995, p. 62).

Au Niger, les adeptes de la religion chrétienne se comptent parmi les croyants locaux issus des familles coloniales et des émigrés des pays côtiers voisins, notamment le Bénin, le Togo et le Ghana. En effet, les sources historiques révèlent que parmi les raisons de la mission évangélicatrice au Niger, figure le fait que le pays abritait des fonctionnaires chrétiens venant du Dahomey, actuel Bénin, (Y. Bergeron, 2006). L'évangélisation au Niger s'est faite par des étrangers, à l'endroit des étrangers, avant d'atteindre la population autochtone.

L'immigration vers le Niger a toujours subsisté, car c'est un pays qui, de par sa position géographique, occupe une place stratégique en matière de migration. C'est un pays situé au carrefour du monde arabo-musulman et de l'Afrique subsaharienne, et qui s'étend sur une superficie de 1.267.000 km². Il a une frontière longue de 5690 km qu'il partage avec sept pays, à savoir l'Algérie et la Libye au Nord, le Tchad à l'Est, le Nigéria et le Bénin au Sud, le Burkina Faso et le Mali à l'Ouest. Ainsi, le Niger joue un triple rôle dans les migrations internationales. D'abord, il est un pays de départ de sa population vers quelques pays de la côte atlantique (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo) et de l'Afrique du Nord (Libye, Algérie). Ensuite, c'est un lieu de destination d'immigration pour de nombreux ressortissants des pays membres de la CEDEAO. Enfin, Il est un espace de transit privilégié pour de nombreux ressortissants d'autres pays d'Afrique subsaharienne (Ghanéens, Nigériens, Sénégalais, Camerounais, Guinéens, Togolais, Maliens...) qui cherchent à émigrer vers le Maghreb et l'Europe, par la traversée du Sahara Central (H. Mounkaila, 2009). En cela, le Niger d'une manière générale et Niamey sa capitale en particulier abrite différentes nationalités en transit ou en destination. Ces nationalités, à quelques exceptions près, en leur sein comptent autant de chrétiens que de musulmans.

Ce sont un bon nombre de ces immigrés, couplé à une minorité de nationalité nigérienne qui constituent la communauté chrétienne nigérienne. En partie, « les chrétiens d'origine nigérienne se retrouvent plus dans les autres tendances religieuses à savoir, les protestants et les évangélistes », (Leader catholique, entretien du 07 juin 2022). Ainsi, on compte parmi les chrétiens catholiques du pays, en dehors des quelques autochtones, les Béninois qui sont les plus représentatifs, les Burkinabés, les Tchadiens, les Camerounais, les Togolais, les Ivoiriens, les Centre-Africains, les Ghanéens, les Guinéens, les Malgaches, Rwandais, entre autres.

La durée de séjour de chacun peut être longue ou courte dépendamment du motif de la présence. Ainsi, plusieurs motifs sont avancés, qui pour travailler, qui pour rejoindre un membre de sa famille ou le visiter, qui pour étudier.

Pendant leur séjour, ces migrants découvrent et fréquentent les paroisses de la place pour vivre leur foi catholique, tout en tenant compte de la culture musulmane qui caractérise le vécu social du milieu.

2.2. Les conceptions populaires autour des chrétiens du Niger

L’islam étant la religion prédominante, la culture du milieu est modelée par celui-ci. La chrétienté nigérienne demeure en partie méconnue dans la conscience collective, pour qui toute personne de nationalité nigérienne ne peut qu’être musulmane et que les chrétiens qui s’y trouvent viennent d’ailleurs. Autrement dit, pour certains musulmans de Niamey, tout chrétien est assimilé à un étranger, ou n’est pas à cent pourcent (100%) nigérien. Ils considèrent le christianisme comme étant : « la religion des étrangers et ne font pas de distinction entre les chrétiens », (Leader catholique, entretien réalisé le 07 juin 2022).

En effet, découvrir qu’une personne qu’on pense connaître, est chrétienne alors qu’elle porte un prénom de culture musulmane et se comporte presque comme tel, engendre chez le musulman à Niamey plusieurs réactions allant de l’étonnement, désolation, ou déception à la pitié à son égard. Toute une sémiologie locale est employée comme « *Djam !* », « *Wayyoo !* », « *Irkoy beri !* », « *Bone !* », « *Soubhanallahih !* » pour exprimer cet état de fait. Dans une certaine mesure, cela conduit parfois même au mépris vis-à-vis de cette personne, exprimé souvent dans des attitudes ou des paroles qualifiant la personne de « *kafiri* » ou « *tchafari* » signifiant « mécréante » en langues locales et qui est une connotation tâchée d’une certaine négativité.

De même, le nigérien ayant de traits de chrétien notamment sur le plan socio-culturel et linguistique a du mal à se faire accepter comme autochtone. C’est par exemple le cas de la communauté Gourmantché, un des groupes ethniques du pays qui compte de nombreux chrétiens. Les gourmantchés sont un groupe ethnique d’Afrique de l’Ouest, principalement établi au Burkina Faso et dans certaines régions dont le sud-ouest du Niger (le long de la frontière avec le Burkina Faso). Cette proximité fait qu’ils partagent une culture et des traits communs avec les Burkinabès. Ce qui explique d’ailleurs leur assimilation aux burkinabés. Or, on compte également parmi cette communauté des adeptes de l’islam.

Les musulmans du Niger remettent en cause la nationalité des chrétiens autochtones qui s’y trouvent. Ils pensent que le Niger est un pays islamique et que tout chrétien est un étranger. Pour nous autres qui venons de makalondi⁴, dès que tu dis que tu es de Makalondi on te qualifie de Burkinabé. Il y a des gens qui ne

⁴ Makalondi est une commune rurale du Département de Torodi, région de Tillabéry au Niger. C’est une zone située le long de la frontière avec le Burkina Faso, au Sud-Ouest du Niger. Elle abrite différentes ethnies dont les Gourmantchés.

savent pas que Makalondi fait partie du Niger et quand tu dis que tu es gourmantché, là c'est fini. Moi j'ai constaté à l'université qu'avec mon accent on me dit que je ne suis pas nigérien. Il faut que je m'exprime en Zarma pour que les gens acceptent que, je suis du Niger. Pourtant je suis né et grandi au Niger (Nigérien catholiques, entretien réalisé le 11 mars 2022).

Photo 1 : une chrétienne catholique portant le hidjab



Source : Données de terrain, Mars 2022

Dans la conception populaire Niaméenne, le Niger est un pays dont tous les fils sont de religion musulmane et que les chrétiens sont tous des étrangers. Alors que, le pays compte également des chrétiens dans sa population hôte. Le caractère laïc et la population chrétienne d'autochtone du Niger restent peu connus et presque invisible face au fort ancrage de l'islam dans la culture du milieu. Tout comme chez les musulmans, il existe différentes tendances religieuses distinguant les chrétiens dans la ville de Niamey. Ce sont entre autres les pentecôtistes, les protestants, les témoins de Jéhovah, les évangélistes etc., et les catholiques, groupe objet de la présente étude.

2.3. Être catholique à Niamey, une identité adaptée au paysage socio-culturel et musulman local

Comme énoncé plus haut, la communauté chrétienne nigérienne est composée d'étrangers et de nationaux, avec une large prédominance des premiers. Dans leur vécu social quotidien, il n'est pas toujours évident de pouvoir différencier un chrétien et un musulman de nationalité nigérienne en dehors de leur pratique religieuse. Tous parlent les mêmes langues, s'habillent presque de la même manière⁵, mangent les mêmes repas. Bref, ils partagent une même culture sociale.

La photo 1 en est une illustration dans le style vestimentaire des femmes. Tout comme parmi les musulmanes, il est courant de voir des chrétiennes porter le type de voile communément appelé hidjab⁶.

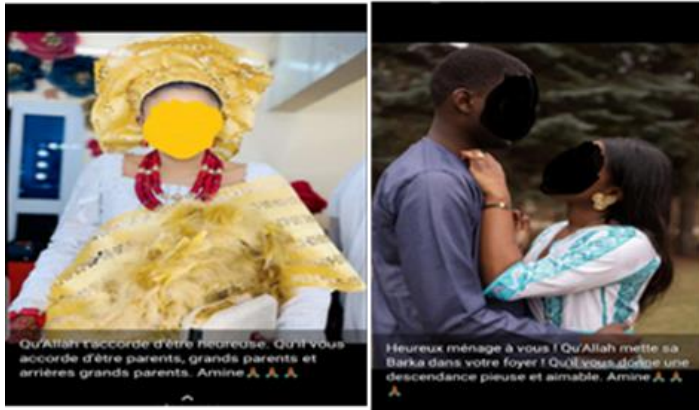
⁵ Surtout les hommes et les personnes âgées

⁶ Le hidjab est l'un des voiles le plus porté par les femmes nigériennes de toutes catégories confondues

De même, dans leur langage quotidien, les chrétiens aussi utilisent généralement des expressions qui, bien que locales, sont propres à la culture islamique. C'est l'exemple des termes comme « Allah » pour désigner Dieu, « Assalamou alleikum » pour s'annoncer dans un espace quelconque, « Amine » pour que Dieu exauce des souhaits, « Walay » pour jurer, « Astagfiroulay » pour émettre des doutes dans qu'un interlocuteur dit, « Barakat » pour féliciter, « In sha Allah » pour exprimer la bonne volonté de faire une chose, etc. Toutes ces expressions sont tirées de la langue arabe et sont couramment utilisées par les musulmans. Elles sont connues par certains migrants partageant leur terroir avec les musulmans, avant même de venir à Niamey. Ça devient en ce moment une continuité pour ces derniers.

Dans le milieu professionnel et scolaire à Niamey, l'islam s'impose, notamment à travers les « pauses-prières ». Parmi les cinq (5) prières quotidiennes obligatoires pour les musulmans, deux (2) d'entre elles interviennent aux heures de travail dans l'administration, les marchés, sur les chantiers ou à l'école qui constituent des espaces partagés avec des non-musulmans. Il s'agit de la prière de « zouhr » et celle de « açr », accomplies respectivement dans l'intervalle de 13 heures à 16 heures et demie, d'où séparées entre elles par environ deux heures de temps. A ces moments de prière, des pauses sont observées afin de permettre aux musulmans d'aller accomplir leurs prières obligatoires. A cet effet, de nombreuses mosquées existent dans les lieux où à quelques mètres, alors qu'il est difficile de trouver une seule église ou édifices servant de lieu de culte pour les chrétiens dans ces milieux. Portant : « la prière chez les chrétiens n'est pas que dominicale et à l'église, nous devons aussi effectuer autant de prière journalière tout comme les musulmans, bien que cela ne soit pas considéré comme temps de pause », affirme un catholique (entretien du 04 Avril 2022). Face à cette attitude, les non-concernés sont appelés à patienter. Ils doivent attendre que les musulmans finissent de prier pour continuer leurs activités en équipe, ou continuer sans eux. Pourtant, « nous sommes dans un milieu laïc, il faut donc une flexibilité des religions les unes vis-à-vis des autres », plaide un chrétien catholique (entretien réalisé le 31/01/2022). Les chrétiens catholiques rencontrés trouvent injuste ce privilège accordé uniquement à la communauté musulmane. Décidément, la fréquence dans ces prières et le fait d'être toujours en contact avec les musulmans les amène à endurer, à s'habituer et à accepter. En plus, les chrétiens autochtones eux, connaissent et respectent les exigences préliminaires de l'islam. Cela les rend donc indulgents vis-à-vis de certaines d'entre elles, dont la prière. Les migrants chrétiens qui s'installent à Niamey, pour mieux s'insérer, essaient également de s'adapter à la dynamique ainsi observée, c'est-à-dire adoptent également les mêmes attitudes que les chrétiens originaires du pays. Dans ce sens, ils font momentanément un recours et emploi de la sémiologie, « Amine » à la place et lieu de « Amen », « Barka », à la « Bénédiction » etc., comme on peut le constater sur la photo n°2.

Photo 2 : captures d'écran des statuts des catholiques utilisant usage de vocables de la culture islamique



Source : données de terrain, Mars 2022

Ces photos sont des captures d'écran des statuts WhatsApp d'immigrants chrétiens catholiques vivant à Niamey. A travers ces images les auteurs véhiculent des vœux adressés à des jeunes mariés. Dans les commentaires, les auteurs (immigrants catholiques)

Photo 3 : la célébration du hanna



Source : données de terrain, Mars 2022

Les chrétiens catholiques, aussi bien les autochtones que les étrangers, manifestent une certaine solidarité face et à la culture islamique du milieu. Pour ce faire, ils assistent aux festivités de la communauté musulmane. En effet, les observations ont permis de saisir ce caractère attentionné de la communauté chrétienne à l'égard des musulmans. Ils adressent par exemple des messages de « bon début du Ramadan », « Bonne rupture » (durant le mois de jeûne), de « bonne fête » de l'Eid el fitr (Ramadan) et de l'Eid el kebir (Tabaski), et honorent les invitations allant dans ce sens. Il en est de même lors des cérémonies de mariage chez les musulmans.

Les chrétiens partagent cette joie avec eux d'une manière ou d'une autre (voir la photo 3)

Il est question ici de la célébration du « hanna », une festivité culturelle, facultative réalisée à la veille du jour de mariage par certains membres de la communauté musulmane du milieu. Ça consiste à ce que la jeune mariée avec ses amies et

parentes se vêtissent en mode traditionnel tout en reflétant une ou plusieurs identités ethniques du pays. L'accoutrement sur la présente photo tente de refléter l'identité culturelle des Zarma⁷. Parmi les personnes figurant sur la photo, il y a une catéchiste⁸ de nationalité béninoise, (la deuxième à droite), qui malgré la différence religieuse, sous l'influence du milieu, n'a pas hésité à s'intégrer et faire comme les autres avec lesquelles elle ne partage ni religion, ni culture originelle. Dans la même lancée, H. Breant (2010) traduit des changements observés chez les migrants togolais qui, eux-mêmes reconnaissent aisément avoir des changements dans leurs habitudes alimentaires, verbales, morales et culturelles de départ. D'ailleurs, selon la sociologie française considère la notion de l'intégration en tant que processus qui guide l'insertion d'un individu à une collectivité et sa façon de s'incorporer à la société. (D. Schnapper, 2007).

Comme souligné plus-haut, les chrétiens de Niamey ont une idée basique de la culture islamique et essaient d'honorer certains enseignements de ladite culture. C'est en ce sens que, par exemple, lors de leurs fêtes, les chrétiens, font égorger leurs volailles (pintades, poulets) prévus pour la consommation par leurs frères musulmans, afin que ceux-ci puissent en consommer. Ou bien, ils se réservent des aliments interdits aux musulmans pour la consommation générale. En effet, l'islam interdit au musulman de consommer la viande d'un animal égorgé par un non-musulman, ce n'est pas « Halal »⁹ pour lui. Cette leçon tendant à être suivie par certains de ses adresses, les non-concernés y veillent.

Dans la cohabitation entre chrétiens et musulmans de Niamey règne ainsi une sorte de solidarité qui les amène à se fréquenter et à partager certains instants, notamment de joie. Cette solidarité est plus manifeste pendant les fêtes, où ils s'invitent, se partagent la nourriture et se souhaitent « bonne fête ».

Cependant, il faut notifier que cette fraternité encaisse de plus en plus des coups. Les musulmans affichent une réticence à continuer dans cette dynamique parce que c'est aussi un interdit en islam, que beaucoup de musulmans ignorent ou négligent. Néanmoins, à titre de rappel, dès l'approche de fêtes non mentionnée dans le coran ou la sunna¹⁰ du Prophète Mouhamed (SAW), (Pâque, Noel, 31 décembre, 1 janvier, anniversaires, saint valentin etc.), des oulémas musulmans animent des prêches à l'endroit de leur communauté pour les avertir de cette interdiction de l'islam. Car, « manger et/ou souhaiter bonne fête aux communautés non musulmanes à l'occasion de leur fête, c'est faire partir de cette communauté » (membre de la communauté musulman, entretien réalisé le 17/05/2022). Et avec l'évolution des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), ces prêches sont accompagnés de notes vocales comme écrits véhiculés

⁷ Une des communautés linguistiques du Niger, fortement présente à Niamey

⁸ Enseignant du catéchisme, c'est-à-dire enseignement de la doctrine à des néophytes et/ou à des catéchumènes.

⁹ Autorisé par le Coran

¹⁰ Dans la religion islamique, « Coutume orthodoxe du Prophète, de ses Compagnons, des quatre premiers califes "bien dirigés" et des Suivants immédiats.

sur les réseaux sociaux, et parviennent à tous les échelons. Ces messages notifient qu'il est interdit au musulman de prendre part à une fête chrétienne, ne serait-ce que en répondant à une invitation, en consommant la nourriture dédiée à cette occasion, ou en leur souhaitant bonne fête.

Cette interdiction tendant à être de plus en plus respectée par certains croyants musulmans, les amenant désormais à ignorer les fêtes chrétiennes. Ainsi, ils n'honorent plus les invitations et tout ce qui a traits à ce genre de festivités. Bien évidemment, cela a des conséquences sur la bonne cohabitation qu'entretiennent ces deux communautés (chrétienne et musulmanes). L'extrait d'entretien suivant traduit le mécontentement des chrétiens face à la distanciation observée de la part de leurs voisins musulmans lors de leurs fêtes :

Ces dernières années, les musulmans ont commencés à adopter un caractère qui ne me plait pas. Parce qu'ils disent qu'il est interdit de manger le repas de nos fêtes, de nous souhaiter bonne fête. Cela n'existait pas avant et je ne sais pas pourquoi ils ont instauré ça maintenant. Cela peut créer un problème parce nous, quand c'est leur fête, nous mangeons tout ce qu'ils nous donnent, nous prions pour eux, nous les assistons. Alors si certains parmi eux ont décidé de mettre une barrière entre nous, c'est sûr que ça n'ira plus bien entre nous. Franchement, moi je n'apprécie pas cela. L'année passée, nous avons aussi refusé de manger leur repas de la fête de ramadan. Chrétienne catholique, entretien réalisé le 04 mai 2022).

2.4. L'église catholique à Niamey : une minorité active

Malgré la faible visibilité du christianisme dans le contexte nigérien, il est nécessaire dans ce travail de pointer du doigt la teneur de l'église catholique dans l'espace. L'église catholique est présente au Niger, depuis 1931. La préfecture apostolique de Niamey est élevée au rang de diocèse trente (30) ans après, le 21 mars 1961 dont le territoire couvre alors l'ensemble du Niger. Le 13 mars 2001, son territoire est divisé pour donner naissance au diocès de Maradi¹¹. Le diocèse de Niamey est élevé au rang d'archidiocèse métropolitain le 25 juin 2007, avec Maradi pour seul suffragant. Etendue sur 200 000 km², c'est la seule et plus grande entité territoriale dans le découpage géographique de l'église catholique du Niger. Son siège se trouve dans la cathédrale Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours de Niamey. Un équipe pastorale composée d'un archevêque/évêque, des prêtres, des sœurs/frères, des catéchistes et animateurs assurent le fonctionnement au niveau local de l'église.

Dès lors, l'église catholique est présente sur l'ensemble du territoire national nigérien depuis déjà plusieurs années. Elle est munie de dispositifs minimaux pour offrir un cadre d'exercice à ses fidèles, notamment dans la ville de Niamey.

¹¹ Maradi est situé au centre sud du territoire nigérien. C'est la deuxième région la plus peuplée du Niger après celle de Zinder

Le diocèse de Niamey couvrant les régions de Dosso, Tillabéry et la communauté urbaine de Niamey ; le diocèse de Maradi, couvrant les régions de Maradi, Zinder, Diffa Agadez et Tahoua. Un diocèse est une portion de l'église catholique, subdivisé en paroisses, dont le principal responsable est l'Évêque. L'évêque, pasteur de l'église est représenté sur le territoire paroissial par un curé, qui est le responsable de la paroisse. Une paroisse est une communauté stable de fidèles confiés à un curé qui est le prêtre principal. Et en fonction de l'importance de la paroisse, il peut y avoir un ou des vicaires. Ce sont aussi des pasteurs qui secondent le curé, qui l'aide dans sa tâche de « chargé du soin des âmes » de ses fidèles. La paroisse, « transcription spatiale la plus élémentaire de l'organisation hiérarchique de l'Église », constitue, pour de nombreux auteurs, une « institution territoriale spécifiquement catholique » (Mercator, 1997, citée par C. Pina, 2015). A. Sokolski, (1960, p. 314) la définit comme « une population vivant sur un territoire donné autour d'un lieu de culte officiel ».

En tant qu'entités spatiales, il existe des paroisses personnelles ou universelles qui sont des paroisses sans territoire ni de Communautés Chrétiennes de Base (CCB). Ce sont des lieux de culte qui réunissent les fidèles en fonction de leur travail, de leur langue ou de leur culture. Elles fonctionnent de la même façon que les paroisses territoriales, avec un curé à leur tête (I. Bansa, 2017). Par ailleurs, dans le contexte de cette étude, nous avons affaire qu'à des paroisses territoriales. La ville de Niamey comprend la paroisse de la cathédrale Notre-Dame du Perpétuel-Secours de Zongo, la paroisse Saint Jean de Yantala, la paroisse Saint Augustin de Bobiel, la paroisse Saint-Gabriel de Garbado, la paroisse Sainte Thérèse de Banifandou, la paroisse Saint-Michel de l'aéroport, la paroisse Saint Joseph de Saga et la paroisse Saint Paul de Harobanda. Il y a aussi la communauté Sainte Monique de la Francophonie qui n'ayant pas encore le titre de paroisse est sous la coupe de la paroisse Sainte Thérèse de Banifandou. Enfin, on a l'aumônerie catholique des étudiants de l'université et des grandes écoles (le Foyer Berlier) qui est sous la tutelle de la paroisse Saint-Paul de Harobanda.

Cette répartition géographique des paroisses, donne un aperçu de l'existence de l'église à portée de sa communauté niaméenne, à travers différents lieux de cultes. En effet, ces lieux de cultes sont repartis presque dans toutes les communes du découpage administratif de la ville. Dans quatre (4) arrondissements communaux sur les cinq (5) que compte la ville de Niamey, existe au moins une paroisse.

A leur tour, chaque paroisse est composée de ce qu'on appelle CCB. La CCB est l'Église-Famille de Dieu à la base, dans le quartier, le secteur de la ville. Elle réunit tout le peuple de Dieu vivant toute la mission et toute la spiritualité de l'Église-Famille dans le quartier, le secteur de la ville. Ce sont des petites communautés de chrétiens, sans distinction de races ou d'ethnies, réunies au nom de leur baptême et/ou du désir du baptême, forment une communauté de frères et sœurs comme les premières communautés pour constituer d'abord une communauté de foi, de liturgie. Ensuite elles sont une communauté missionnaire, c'est-à-dire auditrice de l'évangile qui lui est annoncé, destinataire privilégiée de l'évangile et qui devient

elle-même annonciatrice de l'évangile. Enfin, une communauté de vie fraternelle, solidaire, de prise en charge, de mise en commun et de partage.

Pour un meilleur fonctionnement, les CCB à Niamey dispose d'un bureau et un programme d'activités. Ainsi, ils ont leurs jours de prière, jours d'enseignement de la parole de Dieu, de réunion. Ils peuvent se retrouver dans une famille à tour de rôle, à leur paroisse ou dans un endroit neutre pour mener leurs activités. Au-delà, « elles organisent aussi des activités extraordinaires, comme faire des collectes de don pour aller soutenir des orphelins, de déplacés, etc. » (prêtre catholique, entretien réalisé le 15/06/2022). A Niamey, la CCB consiste à « faire des rencontres entre membres de même paroisse, chez l'un d'entre eux, pour discuter, pour prier, se reconnaître, constituer au-delà de l'église, un noyau, pour mener des activités, s'entraider, se familiariser partageant le même quartier » (immigrant catholique, entretien réalisé le 25 janvier 2022).

Outre les CCB, les paroisses sont structurées en des groupes et services pour davantage exprimer leur fraternité, vivent pleinement leur foi et surtout d'éduquer. Ce sont des groupes des hommes, des femmes, des jeunes parmi lesquels on retrouve les groupes servants de messe, les groupes des lecteurs, les chorales, service évangélique pour les malades (SEM), etc.

L'église catholique de Niamey dispose de services humanitaires qu'elle offre aux individus de toutes appartenances ethniques et religieuses confondue. Ce sont des œuvres caritatives, qui sont offertes notamment à travers son ONG Caritas restituée en CADEV Niger, une des principales organisations humanitaires du pays. Elle est représentée dans les paroisses par un service dénommé comité de solidarité et de développement (CSD). De par sa fonction caritative, l'église dispose d'un service pastoral pour les migrants (SPM) basé à la paroisse Saint Gabriel de Garbado. Ce service offre assistance alimentaire, sanitaire, vestimentaire aux migrants en difficultés. Bien plus, il arrive que certains migrants, ceux qui décident de rester à Niamey, soient accompagnés dans leur insertion socio-professionnelle. De même qu'un accompagnement est octroyé à ceux qui veulent retourner chez eux.

Dans les différentes paroisses et communautés reliées au diocèse et à l'église universelle s'effectuent des activités socio-culturelles, en dehors de sa pratique cultuelle à savoir les messes ordinaires dominicales et celles en semaine et en cas de solennités. A la cathédrale particulièrement, il y a de messes tous les jours de la semaine. Et pleins d'autres activités (« match inter-paroisses », « formations », « kermesses », « journées de fraternité ») pour créer une certaine convivialité entre eux.

L'église catholique du Niger, dans la pratique de ses activités, veille à ne pas heurter la sensibilité de la grande masse musulmane que constitue le pays. Pour cette raison, contrairement à d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, les mouvements des catholiques du Niger sont le plus souvent animés dans des lieux restreints, généralement propres à la mission catholique comme (le collège Mariama, le lycée Issa Beri...) ou au niveau de leurs paroisses ou aumôneries. Les propos de cette enquête relate ce constat :

Au Niger, on ne peut pas faire les cérémonies chrétiennes dans les rues. Pourtant au Bénin, ça se fait sur les voies butinées, dans la rue, dans les quartiers et les musulmans ou autres adeptes quand ils vous voient ; ils s'arrêtent pour donner la priorité pour passer. Mais au Niger ce n'est pas pareil. (Béninoise catholique à Niamey, entretien réalisé le 30 mars 2022).

Nonobstant, le culte catholique, dans sa pratique reste en quelque sorte bien apprécié par les fidèles de la communauté en général, et par les immigrants en particulier. En effet, ces derniers, en quittant leur milieu de départ en destination au Niger, s'interrogent sur le sort de leur foi et leur identité catholique, comme en témoignent les propos de ces enquêtés :

Quand tu dois te rendre au Niger, et que tu demandes des informations ici et là sur ce pays, la première des choses qu'on te dit c'est que c'est un pays musulman. Et une fois qu'on te dit que c'est un pays musulman, de prime abord, tu te dis bon certainement ma foi va prendre un coup, quand je vais arriver je n'aurai pas d'église, je n'aurais pas où aller prier, je ne serai plus comment vivre ma foi chrétienne. Sur le plan religieux, le Niger est tellement représenté comme un milieu musulman, qu'on se dit que même si le christianisme est présent, il est sûrement influencé par l'islam dans sa pratique (Camerounais catholique, entretien réalisé le 31 janvier 2022).

Et agréable fut la surprise pour les immigrants de voir « qu'on peut chaque jour faire la messe au Niger », atteste le même enquêté. En effet, les églises paroissiales de la ville de Niamey sont aussi organisées dans leur fonctionnement, à l'image de l'église catholique universelle. Mieux, il ressort une certaine endurance dans les célébrations des cultes à travers les messes, les adorations, les enseignements etc. au niveau des paroisses de Niamey, qui permettent au fidèle de conserver, voir renforcer à sa foi. C'est en ce sens qu'une fidèle de l'église atteste

Sur le plan religieux, je dirais que ma foi chrétienne s'est renforcée, c'est pour cela que je dis c'est une fierté pour moi d'être au Niger. Parce que ma façon de voir les choses a beaucoup changé. La foi que j'ai reçue à Niamey a créé une certaine résistance en moi », (immigrante catholique, entretien réalisé le 30 mars 2022).

Conclusion

La communauté catholique de Niamey est en grande partie constituée d'étrangers, notamment de migrants venus des pays de l'Afrique de l'Ouest. Tout comme les catholiques autochtones, ceux-ci affichent une double identité, à cause d'une prise en compte de la culture musulmane dans leurs interactions socio-professionnelles, et leurs pratiques culturelles. Ils sont confrontés à un défi de représentation identitaire. En effet, compte tenu de la prédominance de l'islam dans l'espace, la culture du milieu y dépend largement et à divers niveaux. Ainsi, pour une meilleure insertion et/ou cohabitation, il est nécessaire pour les communautés religieuses minoritaires de prendre en compte la culture islamique dans ses réactions quotidiennes.

Ainsi, la communauté catholique de Niamey présente une identité socio-culturelle empruntée à la culture musulmane du milieu, qui les rend plus ou moins semblables à des musulmans. Il s'agit notamment d'une certaine influence dans leurs attitudes

vestimentaires, verbales, culturelles et surtout leur bienveillance vis-à-vis de cette culture, sans que cela n'en tache forcément la pratique de leur religion catholique.

En effet, bien que la maturité et la qualification juridique de l'église catholique et son patrimoine au Niger soient remises en cause, l'église offre néanmoins un cadre d'exécution de cultes à ses fidèles. A travers la cathédrale par exemple, une messe est célébrée au moins une fois chaque jour de la semaine. En dehors de la cathédrale, on retrouve une paroisse ou quasi-paroisse fonctionnelle dans presque tous les arrondissements communaux de la ville de Niamey. Cela leur permet d'entretenir leur identité religieuse tout en prenant part aux messes et autres activités de l'église.

Toutefois, il serait judicieux d'investiguer sur les cas de conversion, car malgré la forte prédominance et la vivacité de l'islam dans la vie quotidienne de Niamey, on dénote de cas de conversion de membres de la communauté musulmane vers le christianisme. Il en est de même du côté de la communauté catholique. Bien que l'église offre un cadre cultuel à ses fidèles, elle est confrontée au problème de conversion, d'apostasie. Certains de ses fidèles renient leur foi catholique au profit de l'islam ou d'une autre tendance de la religion chrétienne.

Références bibliographiques

- AGBANGLANON Wilfried Jérôme, 2020, *Les critères de maturation d'une jeune église : application du canon 786 à l'Eglise du Niger*, Mémoire de Licence en droit canonique, Lyon, 92 pages .
- BERGERON Yves, 2006, *Petite histoire des Missionnaires SMA au Bénin-Niger*, Cotonou, 58 pages.
- BONSA Issouf, 2017, *Dynamique d'implantation des lieux de culte catholiques à Ouagadougou*, Mémoire de Master Professionnel SIG-AGEDD, Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo, 111 pages.
- BREANT Hugo, 2010, *Retrouver le Togo : Différenciation, mobilité et inégalité sociale en migration, le cas du retour de la diaspora togolaise*, Mémoire de recherche de Master II, UFR 11-Science Politique, Université de Paris 1, 265 pages.
- MAÏKOREMA Zakary 2013, « L'implantation de la foi baha'ie au Niger », in *Revue Hist Arts Archéol Afr*, n° 23, EDUCI, GODO GODO, pp142-148.
- MEYER Ursula, 2015, *Négocier l'accès, la propriété et l'autorité publique en marge de la ville. Enjeux fonciers à Niamey et production d'Etat au Niger*, Thèse de Doctorat, l'Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement, 317 pages.
- MOULAYE Hassane ; MARTHE Doka et MAKAMA BAWA Oumarou, 2006, *Etude sur les Pratiques de L'islam au Niger*, Rapport Provisoire, Ministère de L'intérieur et de la Décentralisation, Direction Générale des Affaires Politiques et Juridiques, Direction Des Affaires Coutumières Et Religieuses, 78 Pages.
- MOUNKAILA Harouna, 2009, *Migration au Niger : état des lieux, enjeux et perspectives*, rapport REMUAO, 74 pages.

- PINA Christine, 2015, « Diocèse 2000 comme processus de réaménagement paroissial dans le diocèse de Nice. Procédés et institutionnalisation », in *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 170, pp. 145-169.
- SCHNAPPER Dominique, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?* Folio Actual, Gallimard, 240 pages.
- SOKOLSKI Alex, 1960, « Méthode de planning paroissial urbain », in *Social Compass* 7 (4): 313-32.
- United States Department of State (2019). *Rapport 2019 Sur La Liberté De Religion Dans Le Monde – Niger*, Office of International Religious Freedom, 7 pages.
- VERNETTE Jean et MONCELON Claire, 1996, *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, Paris ; Presses Universitaire de France, 291 pages.

« LA QUESTION DU VIOL : UNE OBSESSION CHEZ FLORENT COUAO-ZOTTI »

Komlavi DOUSSIMÉLÉ¹

Université de Lomé, Togo

doussipit@gmail.com

Résumé :

Cette piste de lecture dans *Charly en guerre* (2001), *Notre pain de chaque nuit* (1998) et *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (2010) que nous intitulons « *La question du viol : une obsession chez Florent Couao-Zotti* » nous offre l'opportunité de relancer le débat sur le sempiternel problème relatif aux agressions sexuelles dont sont victimes les femmes au quotidien. Afin de permettre à ses lecteurs de mieux cerner cette question, le jeune écrivain béninois leur propose à travers ses textes, des scènes d'agressions sexuelles. Prenant de l'ampleur jour après jour, cette dangereuse pratique ne saurait laisser indifférents certains auteurs comme Couao-Zotti. Voilà pourquoi ce dernier, obsédé par ce fléau, ne peut s'empêcher d'en parler de façon récurrente dans ses fictions narratives. Comme tout écrivain engagé, Couao-Zotti vise non seulement à proposer à son lectorat une vision du monde, mais veut aussi contribuer à instaurer un monde plus humain, paisible et vivable. Pour cette raison, au-delà des peintures saisissantes qu'il donne de ces scènes de viol, il en appelle à une prise de conscience afin qu'un tel fléau soit définitivement éradiqué en Afrique et dans le monde.

Mots clés : viol, obsession, fléau, séquelles, loi anti viol.

Abstract:

This reading paper in *Charly en guerre* (2001), *Notre pain de chaque nuit* (1998) and *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (2010) that we call "the question of rape: an obsession with Florent Couao-Zotti" offers us the opportunity to revive the debate on the perennial problem of sexual assaults against women on a daily basis. In order to allow his readership to better understand this question, the young Beninese writer offers them, through his texts, scenes of sexual assault set on them. Growing day after day, this dangerous practice cannot leave some authors indifferent, including Couao-Zotti. It is for this reason that the latter, obsessed with this scourge, cannot help but talk about it repeatedly in his narrative fictions. Like any committed writer, Couao-Zotti aims not only to offer its readers a vision of the world, but also to contribute to a more humane, peaceful and livable world. For this, beyond the striking paintings he gives of these scenes of rape, he calls for an awareness so that such a scourge is permanently eradicated within in Africa and in the world.

Keywords : rape, obsession, plague, sequelae, anti-rape law.

¹ Docteur en littérature africaine, Université de Lomé, doussipit@gmail.com, Contacts : 90 21 16 07 / 79 60 49 30, Lomé-Togo

Introduction

Présenter « *la question du viol : une obsession chez Couao-Zotti* » comme une piste de lecture dans ses romans : *Charly en guerre* (2001), *Notre pain de chaque nuit* (1998) et *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire* (2010) constitue l'essentiel de cet article. Dans la pratique textuelle de cet écrivain, les actes de violence parmi lesquels on note *le viol* investissent une bonne partie de ses écrits. Comment une telle notion se définit-elle ?

De par son essence protéiforme, la notion de *viol* admet une panoplie de définitions parmi lesquelles nous en retiendrons quelques-unes. En abordant la question du viol, l'attention peut être portée sur la pénétration dans un lieu interdit. Ce concept renvoie aussi à la transgression d'une loi ou à un non-respect d'une règle. Dans un autre contexte, le viol est tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis ou tenté sur la personne d'autrui par violence, par contrainte ou par surprise. Selon *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, (P. Robert, J. Rey-Debove et A. Rey, 2010), le viol est un acte de violence par lequel une personne impose des relations sexuelles avec pénétration à une autre personne contre sa volonté. De ces définitions, les deux dernières conviennent mieux à notre étude, car le thème du *viol* abordé par Florent Couao-Zotti correspond indéniablement à cet acte de pénétration qu'un homme commet par contrainte ou par abus de force sur une femme.

Il faut relever au passage que dans sa production littéraire, l'écrivain, accorde à la question du viol, une place prépondérante. Ce choix thématique, loin d'être un effet du hasard, est au contraire lié à un certain nombre de constats fait par l'auteur. Le premier constat à souligner est sans doute la guerre. C'est un phénomène au cours duquel les instincts les plus déchaînés se livrent à des violences sexuelles. L'autre aspect non négligeable est l'hérédité. De façon beaucoup plus explicite, en dehors des situations de conflits, des femmes sont parfois la cible d'agressions sexuelles et ceci s'explique par le fait que l'homme, de nature, est un être agressif. Il porte en lui le germe d'agressivité qui, certainement, lui serait transmis par l'un ou l'autre de ses parents dès sa naissance comme l'a si bien souligné M. Druon dans une "lettre à une jeune mère," où il attire l'attention de ses lecteurs sur le fait que le caractère violent de l'homme, en tant que sexe masculin, est lié à sa nature, mieux il est inné. Toutefois, il exhorte cette mère à inculquer les bonnes manières à son enfant et surtout à lui communiquer les bonnes valeurs dont l'amour : « [...] Ce fils, je te le répète, a reçu dans son bagage héréditaire la capacité du suicide collectif, et c'est toi qui la lui as transmise », (M. Druon, 1970, *Lettre d'un Européen*). Toutefois, de manière objective, aucun parent n'apprend à sa progéniture la pratique du viol. C'est un trait comportemental inné qui, toutefois, pourrait être facilement étouffé si l'on sait écouter la voix de son être intérieur, c'est-à-dire sa conscience.

Il faut préciser que la peinture des scènes de viol dans les textes de Couao-Zotti montre à quel point celui-ci est obsédé par ce fléau et c'est dans ce contexte que s'inscrit notre sujet : « *la question du viol : une obsession chez Couao-Zotti* ».

Dans ses textes, de quelle manière Couao-Zotti représente-t-il le viol ? Comment s'explique cette présence permanente de la violence sexuelle dans l'esprit du romancier ? Quel objectif vise-t-il en abordant, souvent dans ses œuvres, la question relative aux violences sexuelles qui le préoccupe si tant et quel réel impact pourrait avoir cette dénonciation des actes de viol sur son lectorat ?

A la suite de notre réflexion, nous essayerons d'apporter des réponses à cette série de questions qui représente notre problématique.

Quel est réellement l'apport de cette étude ?

Cet article donne l'opportunité de relancer le débat autour de la sempiternelle question relative à l'agression sexuelle perpétrée contre la gent féminine. Il permet de comprendre que la violence sexuelle commise sur la femme est un réel crime, mieux un fléau, lequel tentent de combattre plusieurs écrivains parmi lesquels se range Florent Couao-Zotti, dans l'unique intention de libérer la femme en général et de faire d'elle un être totalement épanoui.

Afin de conférer à notre étude une dimension scientifique, nous avons eu recours à l'approche sociocritique. La sociocritique, selon (C. Duchet, 1979) dans son œuvre *Sociocritique*, est une approche du fait littéraire qui étudie la « socialité » du texte ; il inventa le terme de « sociocritique » depuis 1971. C'est l'étude des manifestations du social dans la structure d'une œuvre, en particulier un texte, notamment celui littéraire.

La démarche sociocritique semble mieux cadrer avec notre étude, car elle permettra de bien examiner le problème du viol dans les textes de Couao-Zotti. Elle aidera également à mieux circonscrire l'univers social dans les œuvres du corpus.

Au cours de notre réflexion, nous allons, dans la première partie, examiner la représentation du viol par Couao-Zotti dans son univers romanesque. Ensuite, dans la deuxième partie, nous analyserons la présence permanente de la question du viol à l'esprit du romancier. La troisième et dernière partie de cet article sera consacrée à exposer l'objectif visé par le romancier en s'intéressant à ce sujet qui, bien entendu, l'obsède de façon continue.

1. La représentation du viol

Objectivement, la question du viol, n'est pas un thème nouveau. Plusieurs auteurs l'ont, depuis longtemps, abordée ; d'autres encore s'y intéressent présentement et ceci en raison des nombreuses séquelles qui en découlent. Les écrits relatifs à ce sempiternel fléau constituent, à juste titre, des voies de dénonciation.

Devenu un sujet de plus en plus préoccupant, le problème de viol ne saurait laisser indifférent l'écrivain béninois Florent Couao-Zotti qui, soucieux de l'épanouissement et de la libération de la femme noire, apporte sa modeste contribution en dénonçant, dans ses œuvres, les agressions sexuelles.

Dans les œuvres du corpus, cet auteur a toujours consacré quelques pages à l'exposition de l'agression sexuelle dont la femme noire est victime. Il y présente diverses circonstances dans lesquelles les actes de viol sont perpétrés par certains

de ses personnages. A titre d'illustration, dans *Charly en guerre*, Couao-Zotti nous met en contact avec une atroce guerre civile qui éclate, opposant deux ethnies rivales : les Batéké et les Badungun, lesquelles se haïssent, s'entredéchirent et s'entretuent.

Durant ces hostilités, les forces rebelles et celles de l'armée régulière s'affrontent farouchement. Une bonne partie des Batéké est convoyée au camp des réfugiés par l'armée régulière pour être mise en sécurité. Ceux qui ne sont pas encore évacués au camp se cachent pour échapper à l'attaque des rebelles. C'est le cas d'une femme qui, accompagnée de ses deux enfants, s'est cachée dans la brousse et pourtant, les rebelles les ont retrouvés. Après avoir commis sur elle la violence sexuelle, ils se retournent contre ses deux enfants et leur amputent l'un après l'autre, les membres à coups de machette :

[...] Femme, reconnais-tu cet homme comme le bourreau de ta famille ?
- C'est lui, fit la femme sans hésiter.
- Es-tu sûre de ce que tu dis ?
- [...] je le reconnaîtrais toujours [...]
- Cet homme est arrivé dans notre village, [...] Il est arrivé avec un groupe de rebelles. Ils ont d'abord incendié nos cases, vidé nos greniers puis se sont attaqués aux bêtes qu'ils s'amusaient à décapiter. Mais j'étais cachée dans le buisson avec mes enfants, car j'ai eu le temps de m'enfuir. Mais ils ont ratisé la brousse et m'ont découverte. [...] J'ai supplié, [...] Alors [...] ce fut sur mon sexe qu'ils se jetèrent et... [...] Quand ils ont fini d'abuser de moi, ils se tournèrent vers mes deux enfants... (F. Couao-Zotti, *Charly en guerre*, 2001, pp. 114-115).

Outre *Charly en guerre*, Couao-Zotti dépeint dans *Notre pain de chaque nuit*, des tentatives de viol sur la personne de Nono, une fille de joie dont les auteurs sont deux illustres personnalités : il s'agit de l'Honorable KOUSSEY et du Député-Ministre KPAKPA. Il faut préciser que ces deux autorités ont déjà eu chacun avec cette jeune dame des contacts sexuels suite auxquels ils désirent la violer. Mais malheureusement, ces deux tentatives de viol, loin d'aboutir, ont connu la plus cuisante des défaites en ce sens que la prostituée n'a pas accordé la moindre chance à ses clients. Bien au contraire, elle a prévalu sur eux en les poignardant l'un après l'autre. Sa première victime est l'Honorable député KOUSSEY :

[...] Lui, Honorable Député, était là avant tout pour [...] aérer son quotidien sexuel, chez les petites vertus, ces « chauves-souris du lit » comme il se plaisait à le dire [...] Et de nouveau, elle explosa. Cette fois-ci, le rire la jeta dans le lit, elle s'y éparpilla dans toute sa vérité corporelle. [...] Mais pouvait-elle savoir ? Elle n'y avait pas pris garde. Le drap qui la couvrait en partie avait glissé de dessus son corps. [...] Les yeux de l'homme plongèrent en elle. Il [...] se précipita sur elle et l'écrasa vigoureusement. La femme, brusquement, se releva. Retroussée et rebondie. Elle écrasa son pied gauche dans l'entrejambe du client. [...] -Le viol ! il a tenté de me brûler le sexe et je l'ai frappé. [...] L'homme ne répondit, ni ne bougea [...] La femme, de nouveau, se pencha sur son client. Cette fois-ci, elle le secoua fort et attendit. Mais sur sa main droite, un liquide poisseux s'insinua vers l'avant-bras, en ligne fixe. Du sang. [...] C'est alors qu'elle découvrit le macabre. Le sang plutôt rouge vif et agressif, divaguait l'odeur fétide de chair nue

fraîchement éclatée. (F. Couao-Zotti, 1998, *Notre pain de chaque nuit*, pp.11-12 ; 14 ; 17).

Après s'être débarrassée de son premier client, ce fut le tour du député-Ministre KPAKPA qui, exactement connaît le même sort :

[...] Elle était dans un angle, toute acculée, rétrécie. Et dans cette position, le député la trouva désirable, car affaissée, soumise, cuite à point. Comme si elle l'invitait, lui recommandait d'assumer sa nuptialité, là, à chaud, l'effervescence de sa virilité.

-Une femme, c'est fait pour obéir, n'est-ce pas ? fit-il. Viens !
-Non !

-Si tu ne viens pas, alors je viendrai te chercher. Approche !

-Non ! [...] Le député ricana et l'empoigna brutalement. Elle s'arracha à lui, recula de nouveau.

-Non ! Non ! N'approche pas. Sinon...

Il s'approcha. Nono ferma les yeux, installa du vide en elle. Le vertige. De la brume noire dans la tête. Puis cette force mécanique qui descendit dans son corps anima son bras. Un bras déjà prolongé de ces ciseaux haineux. Alors, elle creva « l'obstacle » devant elle. L'obstacle, le ventre de l'homme. (F. Couao-Zotti, 1998, *Notre pain de chaque nuit*, pp. 202-203.)

Comme nous l'avons précédemment signalé, pour une telle étude, le corpus retenu est orienté sur trois fictions narratives de Florent Couao-Zotti. Nous allons à présent analyser la violence sexuelle dans le dernier roman, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*. Comment l'écrivain béninois peint-il cet acte criminel dans ce texte ?

Dans cette dernière œuvre du corpus, Florent Couao-Zotti met également ses lecteurs au contact d'une horrible scène d'agression sexuelle dont est victime une jeune dame du nom de Saadath. Après une vie d'intense débauche, elle a eu la malchance d'épouser un Arabe appelé Ali Faouzi Melad puisqu'il appartient à un réseau de trafiquants de drogue dont il est le Directeur Général. Richissime, cet homme l'aime tant et la met à l'aise. Mais ironie du sort, un criminel serait entré un jour dans son domicile pour le braquer. Alors, pris de peur, il pique une crise cardiaque puis meurt à la grande surprise de tout son entourage. Du coup, un autre membre du réseau prend sa place ; il vient d'être installé à la tête de ladite entreprise ; d'où le début des peines de Saadath, la veuve. Le nouveau patron va lui compliquer la vie à travers des séances de rapports sexuels contraignants. Ce qui est encore grave et tragique, c'est qu'à chaque tentative de refus, le nouveau patron la roue de coups dans le seul but de la soumettre à sa volonté, mieux, à son désir libidineux :

Dès lors, Saadath tomba en disgrâce. Elle devint l'esclave sexuelle de son nouveau patron, [...] Il avait été désigné une semaine après, par les associés de son ancien protecteur. Soumise donc à la danse du ventre, l'ex-miss. Tabassée à chaque velléité de rébellion. Surtout cadenassée entre quatre murs. De porteuse de valise elle devint serveuse de fantasmes. (F. Couao-Zotti, 2010, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, p.71).

À partir de la peinture de ces scènes de viol telle qu'exposée par Florent Couao-Zotti dans les différents romans du corpus, nous avons pu réaliser à quel point la femme en général reste de façon constante la cible des agressions sexuelles, lesquelles interpellent la conscience de l'auteur. À présent, comment s'explique la place de choix qu'occupe cette question du viol dans la production littéraire de Couao-Zotti ? Autrement dit, qu'est-ce qui justifie la récurrence de ce thème dans les textes de cet écrivain ? Cette interrogation conduit à entamer le second point de notre analyse.

2. Le thème de viol : une question récurrente chez Couao-Zotti

De façon incontestable, le thème du viol occupe une place privilégiée dans l'abondante production littéraire de Couao-Zotti. D'ailleurs, toutes les illustrations susmentionnées montrent à quel point le romancier est constamment obsédé par ce fléau et c'est justement cette obsession qui fait qu'il en parle dans nombre de ses œuvres.

Signalons que dans le choix des œuvres du corpus pour la rédaction de cet article, nous avons été sérieusement confronté à un souci d'embarras, puisque les scènes de viol dépeintes par Couao-Zotti sont loin de se limiter seulement aux trois romans que nous avons sélectionnés. Etant donné que « choisir c'est élire », tout choix suppose un certain arbitraire, puisqu'il fallait forcément limiter notre étude à un nombre d'œuvres. Explicitement, en marge des ouvrages retenus dans le corpus, il y en a bien d'autres qui révèlent que l'auteur a toujours été hanté par des scènes de viol qu'il cherche à fustiger dans le seul but de contribuer à la libération de la gent féminine.

En effet, dans l'une de ses nouvelles, *Le monstre* (2000 pp 41- 52), extrait de *L'homme dit fou et la mauvaise foi des hommes*, un recueil de (09) nouvelles qui nous renvoie dans la société d'aujourd'hui avec ses tares, il raconte une triste histoire d'une jeune fille répondant au nom de Césaria. Elle est recueillie par son oncle Dossou chez qui elle passa son enfance. Un jour, elle est à la fois victime de viol par ce dernier, son tuteur et contaminée au VIH/Sida. Césaria élimine en elle sur conseil et soutien de sa cousine prostituée, le petit enfant qu'elle appelait « le monstre ». Cette dernière ne connaissant pas l'auteur de ce viol, finit par le découvrir après l'avortement et se rend compte que c'est son oncle.

Relevons au passage que l'auteur béninois n'est pas le seul à être interpellé par la question relative au viol, une pratique aussi dangereuse voire préjudiciable. B. Elizabeth et M. Florence (2002, p. 310) en ont amplement fait cas dans leur article, « Espaces de vie et violences envers les femmes » :

Si les actes délictueux ou criminels stigmatisés par la loi constituent indubitablement une violence, ils sont loin d'être tous dénoncés et recensés par la statistique institutionnelle ; c'est en particulier le cas du harcèlement par un supérieur hiérarchique au travail ou du viol conjugal. De plus, une multitude d'actes et faits en apparence anodins peuvent, par leur combinaison et leur répétition, engendrer de véritables situations de violence portant un lourd préjudice à l'intégrité morale, voire physique, des personnes visées.

C'est également le cas de C. Chris (1997, p. 9-47), qui, s'insurgeant contre le caractère violent des hommes à l'égard de la gent féminine, notifie à ses lecteurs que cet état de chose n'est pas une simple abstraction propre à alimenter les réflexions théoriques des chercheurs. C'est une réalité concrète et horrible, tragiquement banale et quotidienne partout dans le monde, en temps de paix comme en temps de guerre. Quels que soient leur âge, leur ethnie, leur sexualité ou leur statut social, des milliers de femmes sont victimes de cette violence. Il poursuit en soulignant qu'aujourd'hui, dans certaines contrées du monde, des femmes commencent à opposer à une pareille pratique, une ferme résistance.

De son côté, J. Maryse, (2003, p.28-37) se sentant affectée par la question du viol dans la société française, se jette dans la bataille ; elle dénonce les agressions sexuelles tout en faisant mention des enquêtes réalisées par une Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, un Collectif féministe contre le viol, et par une Fédération nationale solidarité femmes. Précisons qu'un an auparavant, J. Maryse et d'autres auteurs (2002, p. 18) dénonçaient déjà cette maltraitance à laquelle sont soumises les femmes dans les régions hexagonales. Au cours de la même année, les mêmes auteurs (2003, p. 159-189) rebondissent sur cette problématique relative au viol dont sont victimes les femmes en France. Quelques années plus tard, la même autrice (2007, p. 18-31) publie une autre œuvre où elle expose la première enquête réalisée sur les attitudes brutales voire sexistes à l'égard des jeunes filles.

Notons que cette dangereuse pratique interpelle également la conscience de G. Serge, (2004, p.27-34) qui fustige avec fermeté le harcèlement des femmes sur les lieux du travail.

Après avoir examiné le traitement du viol chez Couao-Zotti, il serait utile de montrer les objectifs que s'assigne ce dernier ; ce qui conduit à entamer la dernière partie de notre réflexion.

3. Couao-Zotti et la question du viol : les objectifs visés

Tout écrivain, avant d'écrire, se fixe des objectifs à atteindre. Il n'écrit pas pour écrire. Cela dit, toutes les fois que l'envie le prend d'écrire, il a une vision du monde à proposer à ses lecteurs et c'est justement le cas de Couao-Zotti. À travers la représentation des agressions sexuelles ou des scènes de viol dans ses textes, cet auteur vise à apporter sa modeste contribution à l'édification de la société.

Que ce soit dans *Charly en guerre*, *Notre pain de chaque nuit* ou dans *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au port de le dire*, en mettant ses lecteurs au contact de ces actes horribles voire ignobles nuisant gravement et complètement au mieux-être puis à l'épanouissement de la femme, Couao-Zotti se fixe un double objectif : le premier est de dénoncer ou de fustiger un tel fléau qui, de plus en plus, devient alarmant et le second est de contribuer à son éradication.

Il est non moins important de signaler que la récurrence du même thème dans plusieurs textes de cet auteur est loin d'être un effet de hasard ou d'une simple

coïncidence. Ce choix tout-à-fait conscient de l'écrivain est inhérent à sa volonté de combattre une pratique aussi nuisible.

C'est une évidence qu'aujourd'hui dans certains pays du monde, on promeut, d'une manière ou d'une autre, *la culture du viol* comme nous l'avons vu précédemment. Dans d'autres, la loi « *anti viol* » est bel et bien votée mais elle n'est pas rigoureusement appliquée.

Pour sa part, Florent Couao-Zotti y voit un danger : la femme à qui l'on inflige une épreuve aussi dure et un traitement inhumain immérité est loin d'être heureuse, car sa liberté est confisquée et sa dignité bafouée. Dans son environnement, celle-ci connaît une panique qui ne dit pas son nom. Loin de demeurer coi face à ce fléau, dans sa prise de position, l'écrivain béninois s'insurge contre cet état de chose.

Il faut préciser que dans les deux tiers des cas, les agressions sexuelles ont un impact permanent sur la santé (mentale) des victimes. Selon les experts, les conséquences du viol subies par les femmes sont légion ; entre autres, nous citerons : des troubles de stress post-traumatiques, tout comme c'est le cas pour les témoins d'une guerre. Un trouble peut surgir immédiatement après le viol, mais peut aussi se manifester plusieurs années après les faits. C'est à juste titre l'exemple des personnes qui ont été victimes d'agressions sexuelles pendant leur jeunesse. Dans ces cas, les stigmates ou les symptômes sont souvent très divers : irritabilité, crises de colère, troubles du sommeil, troubles de la concentration, vigilance démesurée, vives réactions d'angoisse, réactions physiques et mentales dans des situations similaires, cauchemars, problèmes pour exprimer ses sentiments, sentiments de désaffection, accoutumance à la drogue ou à l'alcool, etc. Voilà autant de situations auxquelles sont souvent confrontées les femmes et les jeunes filles victimes de cas de viol que l'écrivain cherche à empêcher au moyen de sa plume.

Puisque la représentation des scènes de viol dans ses textes n'est pas une simple peinture, ni une simple narration des faits, derrière ces multiples actes se trouve l'engagement de l'écrivain, mieux, sa réelle prise de position. Il veut à tout prix affranchir la gent féminine et son souci majeur est de contribuer à son entière libération, à son mieux-être et à son total épanouissement.

Notons, pour clore, que l'œuvre littéraire, surtout si elle est engagée s'identifie à « *une bombe à retardement* ». Elle est capable d'agir, tôt ou tard, sur les sensibilités et les consciences des lecteurs, même si ce n'est pas dans l'immédiat. C'est précisément cet impact que Couao-Zotti cherche, à tout prix, à produire sur son lectorat ; voilà pourquoi, de façon permanente, il attache du crédit au traitement du viol dans ses textes.

Conclusion

À l'aboutissement de cette réflexion relative à la préoccupante question de viol, il convient de retenir que cet acte, loin d'être un mythe, est une réelle pratique qui existe bel et bien au sein de nos sociétés. À travers les nombreuses scènes de viol

que propose Couao-Zotti à ses lecteurs, ce dernier cherche, non seulement à mettre à nu ce phénomène, mais veut aussi contribuer à son entière éradication dans le monde. Née du constat fait par rapport à la place de choix qu'occupe la violence sexuelle dans les textes de Couao-Zotti, une telle réflexion a conduit à montrer la volonté affichée de ce dernier de se faire le défenseur et le libérateur de la gent féminine.

Si l'on s'accorde sur le fait que subir un viol est grave voire traumatisant et qu'il représente une atteinte à la dignité, à l'intégrité physique et psychique des victimes que sont les femmes et les jeunes filles, il paraît d'autant plus important qu'un combat soit mené contre ce fléau en vue de son extirpation définitive.

Au regard de toutes les séquelles susmentionnées, la lutte contre la violence sexuelle s'impose. Elle doit être permanente et toutes les nations doivent y prendre part en vue de sa complète éradication. Vu l'ampleur que prend aujourd'hui un tel fléau, le combat qui se mène mériterait de prendre une autre allure. En marge de la dénonciation faite par certains auteurs, la loi contre le viol doit être votée dans chaque Etat, lequel veillera à sa bonne application. Bien plus, un réel combat doit être dirigé contre la « *culture du viol* » dont la promotion est faite, de nos jours, dans plusieurs pays du monde. A titre d'illustration, en Côte-d'Ivoire, sous le régime Gbagbo, la promotion de la « *culture du viol* » est faite par madame Simone Gbagbo, son ex-épouse.

De notre analyse, se dégagent deux positions pour expliquer la réussite de cette ambitieuse entreprise de Couao-Zotti : la première est la dénonciation des agressions sexuelles dont ce dernier expose la peinture dans les œuvres choisies pour le corpus. Ce qui d'ailleurs permet d'affirmer, sans ambages, que la femme, en général, est en proie à des violences sexuelles, ou plus exactement, elle est constamment exposée à de tels actes. La deuxième est la volonté manifeste de l'écrivain d'en parler pour une réelle prise de conscience afin de les éradiquer définitivement dans nos sociétés.

Signalons, toutefois, qu'aujourd'hui, l'on reconnaît indéniablement que la violence sexuelle est devenue une pratique prenant graduellement de l'ampleur et un peu partout dans le monde, l'on enregistre des cas de viol. Dans certains pays, des efforts sont en train d'être faits : une loi est votée afin de décourager les auteurs d'un tel acte, sauf que son applicabilité reste déficiente. Mais dans d'autres, c'est le phénomène contraire qui s'offre aux yeux : il s'agit de la « *culture du viol* »² qui est purement et simplement légalisée.

² La culture du viol : c'est un [concept sociologique](#) utilisé pour qualifier un ensemble de comportements et d'attitudes partagés au sein d'une société donnée qui minimiseraient, voire encourageraient le [viol](#). Dans sa forme la plus polarisée, la culture du viol se manifesterait par le fait que les femmes sont la [propriété](#) des hommes qui leur refusent tout respect ainsi que le [droit de contrôle et de maîtrise de leur propre corps](#). Elle fait référence au [contexte social](#) où ces faits ont lieu et dans lequel prévalent des [attitudes](#) et des pratiques tendant à tolérer, excuser, voire approuver le viol.

En effet, environ 20 % des pays de la planète, soit 35 États, ont une loi qui offre une protection juridique contre le viol, laquelle « semble appropriée et respectée », selon les données les plus récentes du Centre de développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique). 35 autres nations ont aussi une législation spécifique contre le viol.

En outre, 40 % des quelques 160 pays recensés par l'OCDE ont donc une loi spécifique contre ledit fléau. Mais, malheureusement, dans la moitié des cas, elle est difficilement appliquée, selon les rapports transmis à l'OCDE par des ONG sur le terrain ou par la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Encontre des Femmes (CEDEF).

Notons ensuite que 66 pays ont une loi sur le viol, mais la législation elle-même est inappropriée ou incomplète. Gaëlle Ferrant,³ après avoir produit et analysé toutes ces données, donne l'exemple de l'Azerbaïdjan où le viol marital n'est pas inclus dans la loi. Environ 17 % des pays recensés, soit 27 pays ont des semblants de législation ou des projets de loi à l'étude.

Dans tous les cas, ces pays permettent d'une manière ou d'une autre à l'agresseur d'échapper à la sanction ou à l'emprisonnement, soit parce que la loi n'existe pas, soit parce que la loi est en cours, soit parce qu'elle permet à l'agresseur d'épouser la victime ou de la dédommager financièrement pour échapper aux ennuis, explique Gaëlle Ferrant. Un seul pays, l'Arabie saoudite, n'a pas du tout de loi sur le viol.

En Allemagne, jusqu'en juillet 2016, l'absence de consentement n'entraînait pas dans les critères juridiques permettant de qualifier un viol. Auparavant, la présumée victime devait pouvoir démontrer qu'elle avait tenté de s'enfuir ou de se défendre pour faire reconnaître son viol. Par contre, il est des cas qui sont loin d'être avérés cas de viol ; c'est, notamment, lorsque la victime était ivre, inconsciente ou tétanisée. Il faut reconnaître que ce texte de loi était depuis longtemps critiqué pour son caractère restrictif.

Moins de 10% des victimes portent plaintes, peut-on lire dans un rapport d'information sur le viol, rédigé par les députées françaises, Marie-Pierre Rixain et Sophie Auconie⁴.

Aussi faut-il rappeler que les agressions sexuelles perpétrées en 2016 en Allemagne, lesquelles n'ont abouti à aucune condamnation, et le procès pour « dénonciation calomnieuse » d'un mannequin, Gina-Lisa Lohfink, qui avait porté plainte pour viol ont abouti, sous la pression populaire, à une évolution

³ Gaëlle Ferrant : Economiste du Centre de développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique).

⁴ Marie-Pierre Rixain et Sophie Auconie : Membres de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée nationale française.

législative définissant désormais tout acte sexuel commis « contre la volonté identifiable d'une autre personne » comme infraction pénale.

La Suède, pourtant souvent considérée comme le meilleur pays au monde où l'on pourrait vivre librement en tant que femme, arrive en 2007 en tête des plaintes pour viol en Europe avec 15 dépôts de plainte par jour. Les victimes sont de plus en plus jeunes. En 2006, deux tiers d'entre elles avaient moins de 30 ans. Plus de la moitié étaient ivres. Et la majorité n'avait jamais rencontré son agresseur, vingt-quatre heures avant le viol.

Selon Christian Diesen,⁵ entre 1990 et 2006, le nombre de plaintes a été multiplié par 4, sans que ce soit dû selon l'auteur à une augmentation du nombre de viols, mais au nombre de plaintes rendues possibles par la nouvelle législation de 2005 qui reconnaît comme un viol l'abus d'une victime en état d'ébriété quand la consommation d'alcool atténuait auparavant l'infraction en agression sexuelle.

Au regard de toutes ces enquêtes réalisées, nous nous rendons à l'évidence que le corps de la gent féminine est profané et sa personnalité reste foulée au pied. Les hommes font subir à celle-ci des traitements inhumains qui ne sont plus à démontrer. Loin de rester indifférent, ces scènes de viol interpellent la conscience de plusieurs écrivains dont Florent Couao-Zotti chez qui la question du viol demeure une préoccupation majeure et permanente. Voilà pourquoi sous sa plume, il n'est pas rare de remarquer la peinture des scènes d'agressions sexuelles à travers laquelle il cherche à attirer l'attention du monde sur l'ampleur que cela prend jour après jour.

Notons pour finir que la « *question du viol* » reste un champ littéraire très vaste qui est encore loin d'être épuisé, nonobstant les nombreux travaux déjà réalisés par plusieurs auteurs. Notre réflexion a consisté d'abord à analyser la représentation du viol telle que nous la percevons sous la plume de l'écrivain béninois, ensuite à montrer pourquoi un tel sujet occupe une très grande partie dans sa production littéraire et enfin à voir l'objectif que s'assigne ce dernier en se montrant très préoccupé par ce sujet. Comme pour bon nombre d'écrivains, l'œuvre d'art apparaît aux yeux de Couao-Zotti telle une certaine vision du monde. En marge de la dénonciation des violences sexuelles que nous lisons à travers ses pages, il veut, avant tout, contribuer à son éradication. Son vœu primordial est de voir les peuples noirs accéder, un jour, à un monde de plus en plus vivable, humain et paisible.

⁵ Christian Diesen : Professeur de droit à l'université de Stockholm et coauteur d'une enquête sur le sujet du viol.

Références bibliographiques

1. Œuvres du Corpus

- COUAO-ZOTTI Florent, 1998, *Notre pain de chaque nuit*, Paris, Le Serpent à plumes.
-----, 2001, *Charly en guerre*, Paris, éditions Dapper.
-----, 2010, *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Le Serpents à plumes.

2. Autres œuvres référencées sur la question de viol

- BROWN Elizabeth et MAILLOCHON Florence, 2002, « Espaces de vie et violences envers les femmes », *Espace, populations, sociétés*, n° 3, Lille, pp. 309-321.
CORRIN Chris, 1997, « La violence masculine contre les femmes : résistance et recherche féministes », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 18, n° 3-4, p. 9-47.
DRUON Maurice, 1970, *Lettre d'un Européen*, Paris, Plon.
FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique et JASPARD M, 2003, « Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête Enveff », *Cahiers du genre*, n° 35, pp. 41-65.
GRUNWALD Serge, 2004, « Le harcèlement sexuel dans le code du travail et le code pénal », in JASPARD Maryse et CONDON Stéphanie, *Documents de travail*, n° 121, Ined, pp. 27-34.
JASPARD Maryse et al., 2002, *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. Paris, la Documentation française, p. 18.
JASPARD Maryse, 2003, « Reproduction ou résilience : les situations vécues dans l'enfance ont-elles une incidence sur les violences subies par les femmes à l'âge adulte ? » *Revue française des affaires sociales*, n° 3, juillet-septembre, pp. 159-189.
JASPARD Maryse, 2007, « Première enquête sur les comportements sexistes et violents envers les jeunes filles de 18 à 21 ans », in *Connaître et prévenir les comportements sexistes et violents*, Bobigny, Conseil général de Seine-Saint-Denis, pp. 18-31.

3. Webographie

<https://www.rtl.fr/girls/identites/sensibiliser-punir-aider-24-mesures-pour-mieux-lutter-contre-le-viol-7792392016> visité le 06 /06/2020.

TIOU SOULOU BALI TCHOYOU DE TCHITCHAO, UN SYMBOLE DE LA RESISTANCE A LA COLONISATION FRANÇAISE EN PAYS KABIYE (TOGO) 1914-1916

Bassa Ezzo TCHANGAI¹

Université de Lomé, Togo

essotchang@gmail.com

Résumé

Les Togolais comptent parmi les peuples africains qui ont faiblement résisté à l'invasion coloniale. Les tentatives de résistances armées souvent évoquées sont celles menées par les peuples du nord face aux Allemands à la fin du XIX^e siècle en pays Bassar, Kabiye, Konkomba et Lamba. Par contre, la résistance face aux Français, dans le cadre de la deuxième phase de colonisation qu'a connue le Togo est à peine effleurée par les historiens. Cependant, le "féticheur" Soulou Bali de Tchitchao, auteur de la "révolte Babaku" en pays kabiye, est un exemple de témérité et de résistance à la colonisation française. Cet événement qui a durablement impacté l'histoire des Kabiye et par ricochet du Togo mérite un réinvestissement.

Le présent article a pour finalité de faire découvrir davantage Soulou Bali ; de décrire le contexte particulier dans lequel s'est déroulée sa lutte face aux Français et enfin, de relever les impacts de cette résistance sur son peuple, les Kabiye et l'organisation du Togo.

Mots Clés : "Colonisation française" ; "Pays kabiye" ; "Résistance" ; "Bali Soulou", "la fronde".

Abstract:

The strength of a nation is drawn from its history. The Togolese people are among the Africans who resisted the colonial invasion the least. The attempts at armed resistance often mentioned are recorded in the north, in particular among the Bassar, the Kabiye, the Konkomba and the Lamba against the Germans. The witch doctor Soulou Bali, author of the "Babaku revolt" in Kabiye country (north-eastern Togo) is one of the little-known example of temerity and resistance to French colonization who were forgotten because of a lack of information and in-depth research though they defended their countries at the cost of their lives.

The purpose of the article is to make Soulou Bali known; to describe the particular context in which his struggle took place and finally to identify some of the impacts of his resistance on his people in the circle of Lama-Kara.

Keywords: "French Colonization"; "Kabiye country"; "Resistance"; "Bali Soulou".

¹ Maître Assistant en Histoire Contemporaine, membre du LAHiSPo / essotchang@gmail.com,

Contact : 228 90663331

Introduction

Bien avant l'arrivée des Français, le pays kabiyè était bien maîtrisé par l'administration allemande. En effet, avec la complicité de la chefferie tem, les colonisateurs allemands sont venus à bout des peuples guerriers du Nord, notamment les Kabiyè qui leur ont opposé une résistance opiniâtre malgré leur faible équipement (N. C. Kakou, 2014). La défaite des Allemands face aux Alliés en 1914 a été saluée sur toute l'étendue du territoire togolais. Si ailleurs, les Franco-britanniques ont été accueillis en héros, dans les cercles du nord, notamment chez les Kabiyè, la préoccupation majeure était le retour à l'ordre ancien précolonial (B. E. Tchangai 2018).

Loin du contexte de la Deuxième Guerre mondiale et des enjeux qui retardaient l'occupation effective du Togo-allemand par la France, les Togolais, jouissant de la liberté qu'ils croyaient avoir retrouvée, se livraient à des règlements de compte. Les chefs locaux et leurs milices, complices des exactions coloniales allemandes, étaient les principales cibles. De toutes les protestations et piaffements de l'ordre colonial enregistrés sur toute l'étendue du territoire, les humiliations et menaces proférées par le "féticheur" Soulou Bali à l'égard du chef Kozo Dao, dans le canton de Tchitchao en pays kabiyè, semble avoir le plus préoccupé l'administration française. Dans une lettre adressée au ministre des colonies, le Gouverneur de l'Afrique occidentale française (AOF) explique la révolte de Soulou Bali en ces termes : « se proclamant grand "chef de la montagne" il combattait l'autorité des chefs locaux officiellement reconnus et était parvenu à rassembler un millier de guerriers en vue de résister à toute force armée envoyée par les autorités de Sokodé »².

Le soulèvement de Soulou Bali connu aussi sous l'appellation de la "révolte Babaku" est une situation atypique de résurgence de la résistance anticoloniale dans l'histoire du Togo. Comme le souligne N. Gayibor (1997, p.103), « ce fut en pays kabiyè de l'ouest qu'eut lieu le seul soulèvement véritable : le "féticheur" Baba Kéné (pour désigner Soulou Bali), de Tchitchao rassembla 500 hommes armés qui opposèrent une résistance opiniâtre aux français en février 1916 ». Cependant, cette lutte héroïque aux multiples impacts sur le pays kabiyè sous administration française reste pour plusieurs raisons peu connue des Togolais.

En ce qui concerne ce personnage énigmatique et son mouvement il convient de se poser la question suivante : Qui est Soulou Bali et à quoi a consisté sa résistance à la colonisation française en pays kabiyè ?

Pour répondre à cette question plusieurs travaux sur le pays kabiyè et la colonisation du Nord-Togo ont été consultés. Nous citons entre autres, les ouvrages de N.L. Gayibor (1997) sur le Togo sous domination coloniale (1884-1960) ; N. C. Kakou (2007), analyse les conquêtes coloniales et l'intégration des Kabiyè au Togo ; E. Abi (2001) a étudié les rébellions et mutations socio-politique en pays kabiyè de

² Extrait du Rapport (S.d.), No 717 du 27 mars au 20 avril 1916, du gouverneur général de l'AOF ministère des colonies.

1884 à 1957 ; K. Kadanga (2007), aborde la lutte anticoloniale au Togo avec un accent mis sur la répression des nationalistes kabiyè par l’administration française le 21 Juin 1957 à Piya-Hodo ; . B.E. Tchangai (2020), souligne pour sa part que la révolte des nationalistes à Piya-Hodo en 1957 a été une confirmation de la désillusion française sur l’adhésion des Kabiyè à leur politique au Togo. Sur le plan culturel, les travaux de A. Pali (2013), sur les divinités et croyances religieuses à Tchitchao du XVIIIe siècle à 1942.

La méthodologie utilisée est celle classique, fondée sur l’analyse de trois types de sources : les sources orales recueillies auprès des personnes ressources, chefs traditionnels, notamment ceux du canton de Tchitchao et des cantons voisins, les *Tchodjona* ou garants des us et coutumes en pays kabiyè, les *Soussa*, ou les vieux sages dignes de confiance ; les archives et périodiques, notamment celles laissées par les différents administrateurs du cercle de Sokodé, disponibles aux Archives nationales du Togo (ANT), ainsi que les rapports et études des Gouverneurs de l’AOF ; les articles, mémoires, thèses et des ouvrages publiés en relation avec la colonisation du pays kabiyè.

L’objectif de cette étude est de faire découvrir davantage Soulou Bali, de décrire le contexte particulier dans lequel s’est déroulée sa lutte et enfin de relever quelques impacts de sa résistance sur son peuple, les Kabiyè, dans le cercle de Lama-Kara, sous administration coloniale française.

Pour ce faire, le présent article est organisé en trois axes : la biographie du ‘‘féticheur’’ Soulou Bali ; ‘‘la révolte Babaku’’, contexte et déroulement des faits et enfin quelques impacts de cette révolte sur le pays kabiyè.

1. Qui est Tiou Soulou Bali Tchoyo

Les récits retraçant l’enfance de Soulou Bali sont pour la plupart évasifs. On y retient dans l’ensemble que sa lignée est toute aussi mystique que ses prouesses en tant que devin et leader d’opinion à la veille de la colonisation française.

1.1. Une enfance peu connue et énigmatique

On sait peu de choses sur l’enfance de l’auteur de ‘‘la révolte Babaku’’. Surnommé *Babaou* (qui signifie raphia, le symbole de sa puissance) dont la déformation donna ‘‘Babaku’’, écriture qui figure dans plusieurs rapports des administrateurs coloniaux français. Issu du clan de Tioudè (qui signifie ‘‘chez le devin’’), du village de Kigbeleng dans le canton de Tchitchao, il est difficile de dire lequel des trois noms qui lui ont été attribué, Bali, Soulou et Tchoyou est le vrai nom de son père. En pays kabiyè, l’établissement de la généalogie est une véritable gageure à cause des noms allégoriques qu’adoptent les jeunes initiés et de nombreux sobriquets qu’on attribue à un individu (ou qu’il s’attribue), en rapport avec ses activités ou des faits marquants de son existence. On reconnaît un kabiyè de souche à travers sa présentation complète. Un des éléments recherchés est l’indication de sa lignée. Ainsi, Soulou Bali Tchoyou, serait l’arrière-petit-fils du devin Kondo Taya, le fondateur du clan Tayadè (en kabiyè ‘‘chez Taya’’), encore appelé Tioudè (chez le devin) (A. Panla, B.E. Tchangai, 2008, p.6). De tous les devins issus de ce clan,

Soulou Bali Tchouyou reste le plus illustre à cause du rôle clef qu’il a joué dans la ‘révolte Babaku’. Une piste moins concluante fait de Soulou Bali Tchouyou un descendant du clan Naangyo et donc un arrière-petit-fils de Touza³. Au regard de son don de divination, du titre *Tiou* (devin ou ‘féticheur’) par lequel on l’a souvent désigné, la quasi inexistence de liens familiaux entre lui et les Touza de Naangyo, confirme la plausibilité de son appartenance au clan Tioudè (Tayadè) du Village Kigbèleng.

La désignation de tous les membres d’un clan par le nom du clan ou de leur ancêtre est un facteur de plus qui embrouille la restitution de la généalogie.

En ce qui concerne le silence sur sa descendance et son enfance, T. Bali souligne que : « L’ampleur des représailles suite à la ‘révolte de Babaku’ a coûté à la famille du ‘féticheur’ du mépris et des moqueries(...) Durant son incarcération, ses proches parents ont progressivement quitté le village pour s’installer de ‘l’autre côté de la rive’⁴ et les terres qu’ils exploitaient ont été réinvesties par leur communauté ». C’est pour cette raison, conclut-il, que : « (...) Nous qui ne l’avons pas connu savons peu de choses sur son enfance et sa descendance »⁵.

Le fait que son domaine soit réinvesti par sa communauté peut bien expliquer la difficulté à indiquer avec précision l’endroit où il avait bâti sa maison. Ceux qui prétendent l’avoir connu n’ont en souvenir que le côté mystique et prodigieux de l’homme adulte. Lors de son affrontement avec *ana-ezayi*⁶ (le Blanc), entre 1915 et 1916, Y. Assoti⁷, le comparant à son père Assoti dont il serait l’égal, estime que Soulou Bali aurait à cette époque 4 à 5 *wassi*⁸ soit environ 45 ans.

Bali Soulou, pour ceux qui l’ont connu, était un *egbzim*, c’est-à-dire un homme puissant et redoutable qui opérait des miracles et des prodiges. Il disposait et consultait plusieurs fétiches, lui conférant ainsi son statut de devin communément

³ Selon les informations de Kolla Abalo, Touza est le fils de Katoulum, personnage mystique et fondateur du village de Kigbèleng. Touza à son tour fonde le grand clan de Naangyo (signifie cimetièrre). Il aurait hérité de tous les pouvoirs de son père et sa lignée se présente comme celle des vrais fils du village à qui reviennent la charge de certaines cérémonies (A. Panla, B.E. Tchangaï, 2008, p. 6).

⁴ L’autre côté de la rive” est une expression camouflée qui désigne le “no man’s land” que constituaient les terres situées à l’ouest de la rivière Kara. C’était le lieu de refuge des renégats, des excommuniés de la communauté kabiè, mais aussi plus tard, de tous ceux qui voulaient échapper aux abus de la chefferie et de l’administration coloniale. Aujourd’hui les localités telles que Sanda Afouhou, Sanda Kagbanda, dans la préfecture de Bassar sont en majorité composées de descendants des fugitifs et exilés kabiè.

⁵ Bali Tchao, militaire à la retraite, ancien champion de lutte à Tchitchao, entretien du 15 avril 2017 à Kara.

⁶ Le terme *anissayi*, qui désigne communément le “blanc” en kabiè viendrait probablement de “ana-ezayi” (qui a vu son semblable) ou encore de “edana-ezayi” (il n’a pas vu son semblable). La forme contractée de “ana-ezayi” a donné l’appellation courante du « blanc » qui est *anassayi*.

⁷ Assoti Yélékè, 80 ans, entretien réalisé les 18, 19 et 20 août 2009 à Sotouboua.

⁸ En pays Kabiè, *wassi*, du singulier *wa*, signifie quinquennats. En effet après les grandes initiations de Kondona pratiquées à chaque quinquennat, les nouveaux initiés commencent par compter leurs *wassi* ou quinquennats de sagesse. L’âge d’initiation des *Kondona* est en

qualifié de “féticheur”⁹. Le statut de féticheur est une distinction sociale dans la croyance africaine.

L’option de son pouvoir était la prospérité. Selon A. Pali (2013, p.34-35), « (...) Les paysans le consultaient pour avoir de bons rendements, les commerçants aussi sollicitaient son concours pour réaliser de belles recettes. Lui-même vivait dans l’opulence et avait plusieurs personnes à son service. Certains de ses collaborateurs étaient aussi mystiques que lui. Les prouesses de l’un d’eux, un certain Tiza (Touza pour d’autres) de Kigbèleng Naangyo¹⁰, continuent d’alimenter les récits épiques du canton de Tchitchao¹¹.

La renommée du féticheur au-delà de son canton, faisait de lui un personnage craint et respecté, un leader d’opinion, un anticolonialiste (A. Pali, 2013, p.34-35).

1.2. Le “féticheur¹²” Soulou Bali Tchoyou, leader du rejet de l’ordre colonial français en pays kabyè

Le mouvement de Soulou Bali s’inscrit dans un contexte particulier de désinformation, voire d’ignorance des décisions administratives suite à la capitulation des Allemands face aux forces Anglo-françaises.

En effet, la défaite des Allemands face aux Alliés en 1914 a été saluée sur toute l’étendue du territoire togolais. Si ailleurs, les Franco-britanniques ont été accueillis en héros, dans les cercles du Nord notamment chez les Kabyè, la préoccupation majeure était le retour à l’ordre ancien précolonial. Le vide administratif entre la capitulation des Allemands à Kamina (Août 1914) et la prise en mains de la colonie par les Français (1915) ont donné lieu à un renversement de l’ordre colonial allemand établi. Se croyant désormais libérées de toutes contraintes, les familles déportées de force à Kolonaboua, à Djobotawèrè, et à Chra regagnent massivement le pays natal. Assoiffés de liberté et de justice, les déportés de forces s’en sont pris aux chefs et milices locaux qui ont œuvré à leurs déportations. (N.C. Kakou, 2007, p.136-140).

En pays kabyè, les règlements de comptes étaient partout enregistrés, débouchant parfois sur des affrontements armés. Dans le canton de Kouméa, Bodjona qui s’est évadé avec sa famille de Djobotaourè¹³ pour regagner son village d’origine

⁹ Le “devin” est l’expression convenable pour désigner Soulou Bali au regard de sa fonction sociale. Cependant pour assurer l’harmonie avec les sources écrites à son sujet, l’utilisation du terme “féticheur” sera maintenue.

¹⁰ Le nommé Tiza est un proche et ami de Bali Soulou, tous deux étant du village de Kigbeleng.

¹¹ Bali Tchao, militaire à la retraite, ancien champion de lutte à Tchitchao, entretien du 15 avril 2017 à Kara.

¹² Le terme le plus approprié est le devin. Toutefois, nous allons dans cette analyse utiliser le terme “féticheur”, pour être en phase avec les sources administratives élaborées à son sujet par les administrateurs français.

¹³ Djobotaourè, site du canton Sotouboua au centre du Togo, fut l’un des premiers villages de colonisation créé par les Allemands. Ce fut un camp de redressement où furent envoyés plusieurs kabyè “insoumis” et contestataires de l’autorité coloniale.

(Kidjan), menace ouvertement le chef Djoua et les autres instigateurs de sa déportation. Il s'en prend aussi à ceux qui se sont appropriés ses terres et ses biens (N.C. Kakou, 2007, p.145). Parlant des affrontements liés à la récupération des terres par les déportés de force, C. Kakou (2007, p. 33), cite le conflit survenu entre les populations de Farendè et leurs frères de Landa qui sont revenus en 1914 de Pozanda (Kpinzindè), où les Allemands les avaient déportés. Dans le canton de Lassa, le nommé Tchaa, originaire du village de Kandalaou,¹⁴ a été assassiné par les siens. Ces derniers lui en voulaient pour sa trahison et toutes les souffrances qu'il a fait endurer aux fils de Lassa.

Dans le canton de Lama, le chef Tchèdiyè Mazim méprisé par sa population devait sa sécurité à des jeunes démobilisés, des ex-policiers de l'administration allemande dont Taza Lomou. Cette milice était autant détestée que le chef Tchèdiyè lui-même (N.C. Kakou, 2007, p.310).

De toutes les révoltes et représailles contre les autorités locales, celle du "féticheur" Bali Soulou¹⁵ contre le chef Kozah Dao Agouto¹⁶ dans le canton de Tchitchao a eu plus d'écho (N. Gayibor, 2013, p.104).

A Tchitchao, la défaite des Allemands a été aussi célébrée à travers le piétinement de l'autorité des chefs locaux et la revendication de l'ordre précolonial. Le chef Kozah Dao a connu, selon E. Abi (2001, p.30), les pires humiliations de sa vie au cours de cette période. Il avait perdu toute autorité, même au sein de son village (Bouh). Menacé et vilipendé, sa survie dépendait d'une poignée d'hommes de son quartier qui assuraient sa protection. Après une brève période de jubilation (1914-1915), les Kabiye ont compris que le retour à l'ordre ancien était un leurre, de nouveaux blancs plus forts s'appretant à remplacer les Allemands. Selon M. Kola¹⁷, « (...) Les proches et amis du chef Kozah Dao racontaient fièrement que de nouveaux blancs, plus puissants que les Allemands, étaient sur le point d'arriver. Avec ces derniers, les chefs auront plus de pouvoir et on verra bien si ces embêtements des récalcitrants de *kassalang wayi* à l'égard du chef vont se poursuivre ».

Face à de telles menaces, la panique gagna la population en l'occurrence les partisans du *Tiou* Soulou Bali qui furent ciblées sans ambages. Ceux-ci s'imaginaient déjà l'ampleur des représailles avec le soutien de nouveaux blancs estimés plus puissants que les Allemands. C'est dans cette ambiance, semble-t-il,

¹⁴ Dans le canton de Lassa, Tchaa a servi en tant que policier sous les Allemands et a fait du tort à sa population. Il est vu de ce fait comme un traître.

¹⁵ Bali Soulou surnommé *Babaou* (qui signifie raphia) dont la déformation donna Babaku. Ecriture qui figure dans plusieurs rapports des administrateurs coloniaux français.

¹⁶ Le chef Kozah Dao Agouto (1903-1926) originaire du village Bouh et du quartier Lohoudè a succédé à Damda Kouloung de kouloundè.

¹⁷ Kola Magnouréwa 72 ans, entretien du 16- septembre 2017 à Tchitchao.

que le mouvement du *Tiou Bali Soulou Tchoyou*¹⁸, la ‘révolte de Babaku’ trouve sa justification.

Flatté par son nouveau statut de figure emblématique de son village, de ‘féticheur indomptable’, l’homme du peuple s’engagea, en bon nationaliste, à défendre son pays contre toute nouvelle annexion. Il jura que : « Si le blanc s’aventurait à Tchitchao, il le ligoterait et le jetterait au soleil avant de l’exterminer » (E. Abi, 2001, p.30).

Soulou Bali serait allé plus loin en envoyant au chef Kozah Dao, deux petites boîtes, remplies l’une de piment et l’autre de sel, lui demandant de choisir entre la paix (sel) et la guerre (le piment). Ce dernier prit les deux boîtes et les envoya à son tour, par l’intermédiaire d’un policier, au capitaine Sicre, commandant d’alors du cercle de Sokodé¹⁹. En retour, le commandant chargea de dire au chef des rebelles qu’il a choisi le piment, synonyme de la guerre. (E. Abi 2001, p. 30) Le commandant du cercle de Sokodé prenant au sérieux la menace de Soulou Bali alerte la hiérarchie. Dans une lettre adressée au ministre des colonies, le Gouverneur de l’AOF Raphaël Antonetti²⁰ explique la situation en ces termes : « (...) Se proclamant grand ‘chef de la montagne’ il combattait l’autorité des chefs locaux officiellement reconnus et était parvenu à rassembler un millier de guerriers en vue de résister à toute force armée envoyée par les autorités de Sokodé ». Dès lors, la situation devient tendue, alimentée de rumeurs de toute sorte.

Les nouvelles d’une imminente guerre, agrémentée de rumeurs, comme une poudrière, gagnèrent toutes les communautés kabiye par le biais des marchés²¹. Tous les regards étaient désormais focalisés sur le canton de Tchitchao, notamment sur celui que le gouverneur R. Antonetti, a qualifié de ‘grand chef de la montagne’ (N.C. Kakou, 2007, p.138). En effet, se retrouvant le dos au mur, *Tiou Soulou Bali* se devait d’honorer sa parole, de lever le défi lancé aux nouveaux blancs en assumant pleinement sa responsabilité. Il entreprit à cet effet de préparer militairement et spirituellement ses troupes à *Kindjaouda*, dans la montagne abritant *Swou kindjaou*, la grande divinité du canton de Tchitchao.

¹⁸ Le village de ce dernier, Kigbeleng, étant à la pointe des railleries et des dénigrement proférés à l’égard du chef Kozah Dao, on comprend pourquoi il se sentira concerné particulièrement par l’arrivée de nouveaux blancs.

¹⁹ Bien avant l’arrêté No 648 du 8 août 1950, Lama-Kara était une subdivision administrative du cercle de Sokodé.

²⁰ Raphaël Antonetti qui a gouverné l’AOF de 1914 à 1916. Il fut relayé par Fernand Levecque pour les deux années suivantes (1917-1919).

²¹ Il faut souligner que jusqu’à la création des premières stations de radio (dans les années 1970), et bien au-delà, les marchés en pays kabiye étaient de grandes occasions de rencontre, d’information, de recherche ou d’enquête (B. E. Tchangai, 2017, p. 4).

2. L’approvisionnement du pays kabiyè par l’administration française

2.1. La reconquête militaire du pays kabiyè par la France

Il n’est pas exagéré de parler d’une nouvelle conquête militaire du pays kabiyè, quand on se réfère au contexte dans lequel la ‘révolte Babaku’ a pris effet ; à l’organisation de la révolte par les indépendantistes et aux opérations militaires menées par la France de février à avril 1916 en pays kabiyè.

Pour ce qui est des préparatifs, cet article passe sous silence l’état d’âme des combattants acquis à la cause de Soulou Bali, les préparatifs spirituels qui lui ont valu le qualificatif ‘Babaku’ (N.C. Kakou, 2007, p.136) ; les moyens militaires et techniques rudimentaires dont disposaient les indépendantistes pour mener cette guerre ; la réaction du camp adverse, notamment celui de la chefferie locale qui rapportait aux forces coloniales les moindres mouvements de la ‘rébellion’, etc.

Il est difficile de déterminer le nombre exact de jeunes indépendantistes engagés dans cette guerre. Selon Assoti Yélékè²², « malgré les mises en garde des parents et de certains guerriers qui par le passé ont combattu les Allemands, une multitude de jeunes courageux et téméraires du canton de Tchitchao et de ses environs ont rejoint Bali à *kindjaouda*²³ pour s’attaquer aux nouveaux blancs ». Selon N. Gayibor (2013, p.103), Baba Kéné (pour désigner *Babaou*, désigné ailleurs ‘babaku’) a rassemblé 500 hommes armés. Le gouverneur général de l’AOF R. Antonetti parle, lui, d’un millier de guerriers. En tenant compte de la grande mobilisation des jeunes de Tchitchao et de celle des cantons environnants, N. C. Kakou (2007, p.140), estime que le nombre dépasserait le millier. Les troupes françaises commandées par le Sous-lieutenant Bouccabeille ont reçu en pays kabiyè le soutien des ex-policiers de l’administration allemande, notamment le soutien déterminant du chef Kozah Dao qui aurait fourni des informations vitales sur Soulou Bali, et ses mouvements, notamment le positionnement de ses troupes et les préparatifs spirituels pour être invulnérables aux fusils.

Les hostilités, selon le gouverneur de l’AOF, se sont déroulées de février à avril 1916 en trois localités, notamment à Lassa, à Lao (actuel Piya) et à Tchitchao. (N. C. Kakou 2007, p.140)

Le miracle prédit fut loin de se réaliser. Les indépendantistes mal équipés et trahis par la chefferie locale, pro coloniale, enregistrent de lourdes pertes en vies humaines : 15 combattants furent tués à Lao et 25 à Tchitchao. Selon E. Abi (2001, p. 25), les chevaux de la troupe française à l’entrée de Tchitchao avaient du mal à s’avancer. Le chef Kozah Dao dut solliciter le concours de *Tchaa*, une autre grande divinité du canton en ces termes « (...) Ils (les Blancs) ne viennent pas tuer tes fils,

²² Assoti Yélékè, 80 ans, entretien réalisé les 18, 19 et 20 août 2009 à Sotouboua.

²³ *Kindjaouda* désigne la montagne abritant *Swou kindjaou*, la grande divinité du canton de Tchitchao.

mais ont plutôt à faire aux bandits de Kigbeleng (...) » Suite à cette prière conclut-il, les chevaux avancèrent aisément vers le camp ennemi.

Les combats prirent fin en février 1916, mais la disparition du *Tiou* Soulou Bali a entrete nu jusqu'en avril, le mythe de son invincibilité et les rumeurs de son retour en force. Pour détruire ce mythe, la troupe coloniale, guidée par les ex-policiers, se mit à fouiller le canton de fond en comble, s'attaquant au passage aux parents et présumés complices de Soulou Bali, ainsi qu'à leurs biens. Tchao Batali²⁴ souligne à cet effet :

(...) Les hommes du chef Kozah Dao circulaient à Kigbeleng pour montrer aux Blancs les maisons des principaux alliés de Bali. Celles-ci furent incendiées, le bétail confisqué, les greniers brûlés et éventrés (...). C'est en voulant empêcher ce désastre que certaines femmes de *Kigbeleng* ont trouvé la mort(...) Certains jeunes dont le neveu de Bali furent arrêtés et convoyés à Lama-Kara comme gage de sa reddition (...) A la foule qui assistait impuissante, ils menaçaient de réserver le même sort à ceux qui continueraient de comploter avec Bali ou tiendraient des propos en sa faveur(...).

Parmi les victimes de la répression à Tchitchao, A. Pali (2013 : 37) cite : « Tchalla Yao ; Kigong ; Toyi ; Kpelenga Tchanga ; Tchelim Ayaté ; Dao Kalia ; Kao N'daly ; la mère de Tchamdja ; la belle-mère d'Akili ».

Après plusieurs semaines de vaines recherches, le féticheur Soulou Bali se rend à Taza Lomou, la "terreur des Kabyè", en avril 1916, contre la libération des jeunes prisonniers, probablement celle de l'un de ses neveux à qui il tenait tant selon Tchao Batali. Suivant les instructions du commandant Bouccabeille, Soulou Bali, le "chef des rebelles" fut ligoté et promené dans tous les cantons de Lama-Kara. Partout, il fut humilié et présenté comme un imposteur, le responsable du massacre des jeunes. L'objectif visé était d'anéantir complètement le mythe de "Babaku" et de célébrer la puissance des nouveaux colonisateurs. Par cette campagne d'humiliation, on voudrait aussi qu'il serve de leçon à tous ceux qui oseraient se rebeller contre l'autorité coloniale française. Jugé par le tribunal du cercle présidé par le capitaine Bontemps, la figure emblématique de la résistance kabyè face aux Français fut condamnée à vingt ans de réclusion ferme. Satisfait du déroulement de la reconquête du pays kabyè, la première démonstration de force de la France face aux "indigènes" de la nouvelle colonie togolaise, le capitaine Sicre, commandant du cercle de Sokodé, sur une note d'ironie, résume ses prouesses en ces termes :

(...) en 1915, le féticheur Babakeni (pour désigner Soulou Bali) du village de Tchitchao, actuellement sous les verrous à Mango²⁵, avait réussi à faire croire à tous les Kabyè que les fusils des Blancs ne cracheraient que de l'eau lorsqu'ils viendraient les attaquer. Ils marchèrent en effet tous derrière ou mieux devant leurs féticheurs et il en fut une sanglante et douloureuse expédition qui ne manqua pas de porter atteinte aux pouvoirs occultes de leur mystérieux et invisible entraîneur qui fut livré

²⁴ Batali Tchao, descendant de Tiza.

²⁵ Pour désigner la prison de Mango.

pieds et point liés par ses propres coreligionnaires (...) » (Capitaine Sicre, 1972, p.51).

L'administration française a réduit les nationalistes kabiyè au silence certes, mais elle a aussi compris que l'autorité des chefs locaux ne tenait qu'à un brin. Ainsi, a-t-elle entrepris d'y asseoir une administration forte, aussi rigoureuse que celle qui a été appliquée dans cette région par l'Allemagne.

3. Impacts de la révolte de Soulou Bali en pays kabiyè

La révolte de Soulou Bali a engendré une multitude de conséquences aussi bien en pays kabiyè qu'au centre et sud-Togo. De toutes ces conséquences, le renforcement de la chefferie, l'instauration des mesures drastiques et la déportation des Kabiyè ont le plus marqué les esprits.

3.1. Renforcement de la chefferie et instauration des mesures drastiques en pays kabiyè

L'épisode de la révolte de Bali a permis aux Français de mieux comprendre les raisons qui ont conduit leurs prédécesseurs allemands à appliquer dans les cercles du nord une administration rigoureuse. Le gouverneur de l'AOF, dans sa lettre du 15 mai 1916 au ministère des colonies écrit à juste titre :

« (...) Les cercles du Nord-Togo ont été signalés de tout temps comme hostiles à toute domination européenne (...) Aucune bonne volonté sincère n'est à attendre de la part de ces tribus très frustrées, naturellement protégées à l'indépendance. Seul un contact fréquent et des tournées de police répétées pourraient parvenir à maintenir l'ordre et la tranquillité en pays kabiyè (...)»²⁶

Cette justification sur la base des considérations et préjugés racistes a donné lieu à la réédition des pires formes d'exploitation dont furent objets les Kabiyè-Losso sous l'administration allemande. Déjà en mars 1916, le Commandant du cercle de Sokodé effectua une tournée en pays kabiyè pour renforcer la chefferie locale. Au cours d'une grande réunion qu'il a convoquée le 27 mars 1916, il rétablit officiellement, en présence d'un millier de personnes, 18 chefs kabiyè-losso dans leurs fonctions. De même, il rétablit 22 anciens policiers, présentés par les différents chefs dans leur rôle de maintien de la sécurité dans leurs diverses localités (N.C. Kakou, 2007, p. 45). A la tête de cette police indigène désormais acquise à la cause des Français, se trouvait Taza Lomou qui jouait le rôle de brigadier-chef. Cet homme, originaire du village de Lama Kpéda, était d'une grande force physique, un grand *égbizim*. C'était l'homme des missions délicates, un traqueur d'homme hors pair. Autour de lui planait un mythe d'invincibilité, du moins, jusqu'à sa mort en 1933. Ennemi et terroriste des Kabiyè, sa mort fut célébrée dans tous les cantons à travers des chants, empreints de moqueries et de railleries (N.C. Kakou, 2007, p.314-320). Les autres grandes figures de la terreur des Kabiyè furent : Bèguèdou,

²⁶ Rapport (S.d.) No 717, lettre du 15 mai 1916.

Blaou, Kpelinga²⁷, Mouzou kpadi, Sèou, Tchaa Evalou, Tchendou, etc. (N.C. Kakou, 2007, p. 310).

La restauration du pouvoir aux anciens chefs, le renforcement du système de chefferie par des policiers imposants et surdoués a donné lieu en pays kabiyè à un climat de terreur. Les chefferies locales imbuées désormais des pleins pouvoirs se livraient à cœur joie à toutes sortes d'abus. La chasse aux sorcières, les règlements de comptes, la spoliation des terres, les humiliations (bastonnades, injures, dénigrements) relevaient du quotidien des Kabiyè. Il suffisait qu'un chef déclare qu'un de ses sujets est rebelle ou récalcitrant vis-à-vis de l'autorité coloniale, il pouvait ensuite disposer de lui comme bon lui semblait : travaux forcés ; déportation, emprisonnement, etc.

Face à ce tableau, F. Levecque, le gouverneur de l'AOF²⁸ pouvait bien affirmer sa joie dans sa lettre du 3 mai 1917, en ces termes : « (...) j'ai essayé de recréer dans cette région l'organisation qui existait ²⁹(...) » (N.C. Kakou, 2007, p. 144).

3.2. La déportation des Kabiyè au centre et au Sud-Togo

L'émigration forcée des peuples du Nord, notamment les Kabiyè sous administration française, a démarré en 1925, après la construction de la route du pays Kabiyè en 1924 et la tournée effectuée par Auguste Bonnacarrère dans cette région. Au cours de cette tournée, il s'employa dans une longue palabre à convaincre les Kabiyè (et leurs chefs locaux) « des avantages qu'ils retireraient des nouvelles situations à eux offertes »³⁰. A la fin de l'année 1924, Auguste Bonnacarrère met en relation Coez et Armand, respectivement Commandants des Cercles de Sokodé et d'Atakpamé, en vue de la création des premiers villages de colonisation³¹. Le premier, Coez, sous l'autorité de laquelle se trouvait le pays d'origine (le réservoir de la main- d'œuvre paysanne), transférait les Kabiyè-Losso du Nord vers le sud de sa circonscription ou bien les confiait à son collègue d'Atakpamé, Armand. Cette mission visiblement plut à Coez qui confia à Mgr Jean-Marie Cessou :

Je veux décongestionner le pays Kabrais beaucoup trop peuplé (...) Autrefois, les razzias et les guerres intestines disposaient du trop-plein de la population. Depuis l'arrivée des européens, ces deux causes ne jouent plus et le pays est devenu trop peuplé (...) J'estime qu'on peut faire descendre la moitié des Kabrais-Lossos (...) » (J-M. Cessou, 1931, p. 157).

En effet, Coez, qui fit déplacer de force 50 hommes pour la fondation de Kolonaboua³² en 1925, était convaincu, face au refus délibéré de ces peuples à

²⁷ Il s'agit du fils du roi Tchèdiyè, successeur au trône en 1933, connu sous l'appellation de Tchédre Palanga.

²⁸ Successeur de Raphaël Antonetti, Fernand Levecque a été gouverneur de l'AOF de 1917 à 1919.

²⁹ Allusion faite à l'organisation allemande qui a prévalu en pays kabiyè.

³⁰ A.N.T./Lomé-2APA, Note sur la création et l'organisation des villages Kabrais, 1^{er} oct. 1927.

³¹ A.N.T./Lomé-2APA, Lettre du Commissaire de la République Auguste Bonnacarrère au Commandant de cercle d'Atakpamé, le 8 novembre 1924.

³² Malgré les strictes recommandations d'Auguste Bonnacarrère à ne déplacer que les volontaires.

l'émigration, que seule la contrainte pouvait les déraciner de leur milieu. Ainsi, écrivait-il à Auguste Bonnacarrère qui critiquait en 1926³³ la force dont il fit usage et l'évasion de plusieurs déportés qu'il installa de force à Kolonaboua : « Il y a lieu de les désigner d'office, si l'on tient à voir se peupler les régions riches du territoire »³⁴. Dans la même logique, suite au conseil des notables tenu à Sokodé en 1926, Palanga (Kpenlenga), chef supérieur des Kabiyè-Losso, autorité la plus habileté à défendre son peuple contre les déportations, malencontreusement fait observer : « Pas un cabrais ne serait volontaire pour quitter son pays. Toutefois, si l'on désigne des hommes n'ayant pas de terrains pour aller fonder un village dans le sud, ils obéiront aux ordres donnés »³⁵.

Cependant, selon Assoti yélékè³⁶ et plusieurs autres témoins de cette forme d'émigration, les personnes désignées au départ pour quitter le pays Kabiyè ne furent pas vraiment que "des sans terre", mais plutôt ceux-là qu'on jugeait de nuisibles à la société :

Les sorciers redoutables, les récalcitrants portés souvent à la rébellion, les hooligans les voleurs, etc. Mais en réalité et dans la plupart des cas, c'était des rivaux des chefs de canton qui convoitaient le trône, ou encore, des personnes aisées qui défiaient arrogamment l'autorité de l'administration locale. Les chefs saisissaient donc l'opportunité que leur offraient les colonisateurs pour se débarrasser à bon compte de leurs ennemis³⁷

A mon avis, se plaignait Mgr Strebler³⁸ :

Ce choix était trop laissé à l'initiative des petits chefs de village et même des chefs de quartier et des policiers, qui sont enchantés d'avoir cette occasion de se débarrasser de leurs sujets moins souples et d'assouvir à leurs vengeances personnelles [...] en cas d'hésitation c'est la cravache et autres moyens semblables qui font plier les natures les plus revêches (Lucien-Brun, 1987, p.111).

Mgr Strebler, Préfet apostolique de Sokodé, qui s'opposait à la politique d'émigration des Kabiyè-Losso tous azimuts et principalement à l'envoi de ce peuple dans les mines d'or de Dahomey sous le commissaire Jean Noutary. A ce dernier il écrit le 10 Avril 1944 ce qui suit:

Le 12 mars dernier vous m'avez invité à vous soumettre un rapport au sujet de la déportation de la main-d'œuvre cabraise et losso pour les mines d'or de Dahomey (...) Pour de multiples raisons d'ordre social et humanitaire, la déportation même temporaire des populations, contre leur gré, dans un pays étranger est un mal et on

³³ « Prière me faire connaître votre avis après consultation du Conseil Notables, ces villages devant s'établir que volontairement » Télégramme de Bonnacarrère à Coez 1^{er} Avril 1926 (1987 : 99)

³⁴ A.N.T./Lomé-2APA Lettre du 17 avril 1926 adressée au Commissaire Bonnacarrère.

³⁵ A.N.T. / Lomé-2APA Dossier 8 Cercle de Sokodé. Colonisation des terres par les Kabiyè et Losso.

³⁶ Assoti Yélékè, ancien chasseur, émigrant volontaire à Sotouboua, entretien du 18 aout 2009 à Sotouboua.

³⁷ Assoti Yélékè, ancien chasseur, émigrant volontaire à Sotouboua, entretien du 18 aout 2009 à Sotouboua.

³⁸ A.N.T. / Lomé-2APA Dossier 8 Cercle de Sokodé. Colonisation des terres par les Kabiyè et Losso.

n’y devrait avoir recours que quand le bien commun l’exige (...) » (Lucien-Brun, 1987, p.111).

Tout comme lui, des missionnaires tels que le Mgr Cessou³⁹, le R.P Brungard⁴⁰, le Pasteur Delord⁴¹, ont dénoncé les atrocités commises par l’administration française en pays kabiyè à travers cette politique d’émigration forcée.

Connaissant bien la psychologie du Kabiyè, le blesser dans sa fierté, dans son intégrité et dans son orgueil à travers ces procès de moralité, même si ces derniers n’étaient pas avérés, étaient la belle manière que surent choisir les chefs pour les contraindre à se laisser conduire. Car, dans tous les cas, les victimes désignées n’avaient plus de moyens, ni la force pour défier l’autorité en face et prouver à leur communauté leur innocence.

Les premiers villages à être créés en 1925 furent Kolonaboua (Aouda)⁴² dans le cercle de Sokodé et Tsagba dans celui d’Atakpamé. De 1925 à 1929, 33 villages au total furent créés.

Les migrations forcées ont été possibles donc grâce à la complicité de la chefferie administrative⁴³. Les chefs investis ont souvent fait preuve d’intransigeance et de barbarie vis-à-vis de leurs administrés. Des propos, comme ceux de l’Administrateur Coez et du chef Kpenlenga, laissaient entrevoir la contrainte sous toutes ses formes, alors qu’il suffisait d’expliquer suffisamment et calmement aux administrés l’intérêt de la politique en cours et surtout les opportunités économiques que celle-ci présentait pour des peuples agricoles, que, les “sans-terre” et autres lésés en pays kabiyè iraient d’eux- mêmes. Comme le regrette Mgr Strebler qui accuse l’administration française de “faute psychologique grave” : « le départ eut été moins tragique, et le policier à la cravache eût pu rester chez lui (...)» (Lucien-Brun 1987, p.111).

La preuve, quelques années plus tard, quand les uns et les autres comprirent qu’ils pouvaient eux aussi devenir propriétaires terriens ailleurs et améliorer considérablement leur niveau de vie, on a assisté à des migrations volontaires et spontanées de grande ampleur.

Conclusion

Le rejet de l’ordre colonial sous toutes ses formes suscite beaucoup de joie et de fierté chez les peuples victimes de la colonisation. Les meneurs des luttes anticoloniales, quel que soit le résultat auquel ils sont parvenus, ont le mérite d’être célébrés car de par leur bravoure et leur courage les peuples bafoués et méprisés se

³⁹ Cessou J-M., 1931 : *chez les Kabrais du Togo français*, EMA 157P.

⁴⁰ Brungard (RP) 1950 : “Notes sur quelques traditions relatives au peuplement, Cerk, pp. 180-181.

⁴¹ Delord Jacques, 1976 : *Le Kabiyè*, Institut national de la recherche scientifique, Lomé, 465p.

⁴² Qui fut comme nous l’avons souligné, un ancien village pénitentiaire où les Allemands déportaient les “délinquants récidivistes” du cercle de Sokodé. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle on l’appelait le “village des bannis”.

⁴³ La société Kabiyè était acéphale et son peuple difficilement maîtrisable. Seuls les chefs et leurs substituts connaissaient la position de chaque habitant.

sentent vengés et réhabilités un tant soit peu dans la dignité de leur authenticité culturelle.

Au regard de ce qui précède et à la lumière des luttes anticoloniales menées en Afrique et au Togo, on peut bien admettre que Soulou Bali Tchouyou de Tchitchao, le devin et auteur de la révolte ‘‘Babaku,’’ est un héros de lutte anticoloniale et, par ricochet, l’un des nationalistes de la première heure au Togo. Sa témérité et son courage constituent un précédent historique digne de mémoire. Le triste sort à lui réservé, relève quant à lui du classique infligé aux grandes figures de lutte, considérées comme des obstacles aux ambitions colonialistes. Béhanzin, Samory Touré, Sylvanus Olympio et bien d’autres leaders africains ont ainsi payé de leurs vies en tentant de résister à l’ordre colonial français. Cette démonstration exagérée de force après la victoire, comme ce fut le cas en pays kabiyè, était jugée nécessaire par l’administration coloniale française pour décourager les peuples colonisés à la révolte et, par conséquent, les maintenir soumis, malléables et corvéables à toute fin coloniale. L’administration drastique de la subdivision de Lama-Kara, notamment le renforcement de la chefferie, a occasionné les déportations forcées des Kabiyè-Losso pour le centre et sud-Togo. Toutefois, il est important de souligner l’existence, aujourd’hui au Togo, de plusieurs analyses convoquant d’autres thèses pour expliquer le choix particulier porté par les colonisateurs sur les Kabiyè-Losso pour la mise en valeur des terres vacantes du centre et sud-Togo.

Sources et références bibliographiques

Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Âges (ans)	Professions	Lieux et dates des entretiens
2	Awadé Mamou-atcholo K.	61	Directeur d’école à la retraite.	Kara, 09 -09-2017
3	ASSOTI Yélékè	80	Chasseur et cultivateur	Sotouboua, 18-20-08-2009
4	BALI Tchao	67	Militaire à la retraite	Kara, 09 -09- 2017
5	BELEI Makpao	72	Capitaine de l’Armée à la retraite	Kara, 17 -09- 2017
6	BIDIWANA Simtokina	81	Gendarme à la retraite, Chef de canton de Tchitchao	Tchitchao 16-09- 2017
7	Kadanga Gaston	79	Cultivateur	Tchitchao, 16-09-2017
8	Kérézouwé Datchi	63	Agent des TP à la retraite, un des notables du chef de canton	Tchitchao, 08-01-2017
9	KOLA Alaki	78	Cultivateur et éleveur	Atakpamé, 22-01-2017
10	KOLA Magnouréwa	72	Cultivateur et boucher	Tchitchao, 16-09-2017
11	NIMON Henri	75	Instituteur à la retraite	Kara, 09-09-2017
12	TAGBA Agouda	65	Membre de l’académie kabiyè,	Atakpamé, 11-09-2017
13	Tchariè Kpatcha	81	Chef de quartier	Tchitchao, 16-09- 2017

Les archives

- A.N.T./Lomé-2APA Lettre du 17 avril 1926 adressée au Commissaire Bonnecarrère.
- A.N.T. / Lomé-2APA Dossier 8 Cercle de Sokodé. Colonisation des terres par les Kabiyè et Losso.
- A.N.T. / Lomé-2APA Dossier 8 Cercle de Sokodé. Colonisation des terres par les Kabiyè et Losso.
- AN. SOM. Togo : A P. Carton 2706, dossier 3.
- ANF (Archives nationales français), cartons 3279.
- ANT-2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier 5 : Statut de l'UCPN.
- ANT 2APA, Dossier N° 6, Rapport sur les événements de Pya-Hodo 1957.
- ANT-2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier 8, « décret créant une commission de réparation par suite d'incidents politique 1958 ».
- ANT-2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier 17: Dissolution de la JUVENTO et de l'UDPT.
- ANT-2APA, Cercle de Lama-Kara, dossier 30 : Elections du 27 avril 1958.
- Rapport (S.d.) No 717, lettre du 15 mai 1916.
- Rapport N° 67/APA du 13 Septembre 1946, du gouverneur J. Noutary, signé par P. Pauc, p. 4-5.

Références bibliographiques

- Abi E., 2001, *Rébellion d'origine politico-religieuse et mutations sociale et politique et économique du pays kabiyè de 1884 à 1957*, mémoire de maîtrise d'histoire, UL, Lomé, 80 p.
- Adjavon Robert, 1989, *Naissance d'un Etat Africain. Le Togo territoire pilote, lumière et ombre, 1951-1958*, Lomé, NEA-Togo, 336 p.
- Agouda A., 1991, *Contribution à la connaissance de l'Histoire des kabiyè : monographie du canton de Tchitchao, des origines jusqu'en 1939*, mémoire de maîtrise d'histoire, UB, Lomé, 177p.
- Ali-Tiloh, 2002, *Monographie du groupement de Pya des origines à 1960*, mémoire de maîtrise d'histoire, UB, Lomé.
- Agbobli Edo Kodjo, 1987, *Vingt ans avec le général Eyadema, 1967-1987, histoire économique du Togo*, Trevisé, 239 p.
- AHAT, 2015, *Manuel d'Histoire du Togo, des origines à 2005*, PUL, Lomé, 244 p.
- APHIGETO, GRAPDP, 2010, *Si le 27 avril 1960 m'était conté !*, OL, 1369, 59 p.
- Brungard (RP) 1950 : 'Notes sur quelques traditions relatives au peuplement, Cerc, p. 180-181.
- Delord Jacques, 1976 : *Le Kabiyè*, Institut national de la recherche scientifique, Lomé, 465 p.
- Cessou Jean-Marie, 1931 : *Chez les Kabrais du Togo français*, EMA, 157p.
- CORNEVIN Robert, 1987, *Le Togo des origines à nos jours*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer, 556 p.
- Dorsinville Max .H., 1958, *Rapport spécial de supervision des élections du 27 avril 1958 au Togo*, ONU, Conseil de tutelle, 392p.

- Gayibor Nicoué Lodjou, 2013, *Le Togo sous domination coloniale (1884-1960)*, les Presses de l'UL, , 2è édition, 242 p.
- Kakou Noël Courier, 2007, *Conquêtes coloniales et intégration des peuples : cas des Kabiyè au Togo (1898-1940)*, l'Harmattan, Paris, 347p.
- Pali Abalo, 2013, *Divinités et croyances religieuses à Tchitchao du XVIII e siècle à 1942*, Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise ès-lettres, Option Histoire africaine, UK, 101p.
- Panla Abalo, Tchangai Bassa Ezzo, 2008, « Historique du canton de Tchitchao », in *Journées de réflexion sur le canton de Tchitchao*, 6 p.
- Sicre (Cap), 1982, *Monographie du cercle de Sokodé*, CERK, 131p.
- Tchangai B. E., 1917, «Attentat de Sarakawa » et instauration du septième jour (Sarakaway) en pays kabiyè (1974-1981) : causes, impacts politique et socioculturel », In, LŊGBOWU, Université de Kara-Togo, N°003, ISSN : 2518 - 4237, pp. 251-276.
- Verdier Raymond, 1982, *Le pays Kabiyè, cité des dieux, cité des hommes*, Paris, Karthala, 210 p.

ANALYSE THÉMATIQUE » ET « ANALYSE DE CONTENU THÉMATIQUE » : DIFFÉRENCES ET MISE EN ŒUVRE EN RECHERCHE QUALITATIVE

Alain TOH¹

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

alain.toh.1@gmail.com

N^oguessan Franck DAGO², Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

franck.dago.ufhb@gmail.com

Gnanzou Ferdinand KADJO³, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

ferdinandkadjo90@gmail.com

Résumé

L'objectif de cet article est de comparer l'« analyse de contenu thématique » (L. Bardin, 2009 ; L. Negura, 2006 ; P. Sabourin, 2009) à l'« analyse thématique » de P. Paillé et d'A. Mucchielli (2012). Cette comparaison repose sur une expérience de recherche qualitative ayant intégré l'analyse thématique et qui avait pour objectif l'étude de la construction sociale des usages des services financiers mobiles de la diaspora burkinabé installée à Méagui (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire). Elle permet d'explicitier la mise en œuvre de l'analyse thématique, souligne les efforts de systématisation réalisés dans le champ de l'analyse qualitative et met en exergue ce qui pourrait paraître comme une absence de consensus au niveau de la réalisation de certaines opérations propres à l'analyse qualitative. Si cette comparaison met en évidence le caractère de plus en plus systématique de l'analyse qualitative, elle n'a guère vocation à la présenter comme un processus linéaire ou rigide.

Mots-clés : Analyse, thème, code, catégorie, systématisation

Abstract

The purpose of this paper is to compare “thematic content analysis” (L. Bardin, 2009; L. Negura, 2006; P. Sabourin, 2009) and the “thematic analysis”, by P. Paillé and A. Mucchielli (2012). This comparison relied on a qualitative research experience in which thematic analysis has been used and which aimed to study the social construction of transnational uses of mobile financial services in the Burkinabe diaspora living in Méagui (south-west of Côte d'Ivoire). It allows to explain the implementation of the thematic analysis, underlines the systematization efforts carried out in the field of qualitative analysis and highlights what could appear as a lack of consensus at the level of the realization of certain operations specific to qualitative analysis in general. While this comparison highlights the

¹ Enseignant-chercheur, Institut d'Ethno-sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Chef de Département de sociologie, Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY d'Abidjan, Consultant sénior

² Institut d'Ethno-sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

³ Institut d'Ethno-sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

increasingly systematic character of qualitative analysis, it is hardly intended to present it as a linear and rigid process.

Key-words: Analysis, theme, code, category, systematization

« *Les forces des données qualitatives reposent essentiellement sur la compétence du chercheur exercée lors de leur analyse.* »

Matthew B. Miles et Michael A. Huberman, *Analyse des données qualitatives* (2003, p. 28).

Introduction

La recherche qualitative, dont l'éclosion et la reconnaissance au niveau académique sont liées (au moins en partie) aux travaux de l'École de Chicago, a connu, en un peu plus d'un siècle, un important développement. Le succès des méthodes et des techniques de cette approche méthodologique reflète une volonté d'aller au-delà des limites de la domination de l'épistémologie hypothético-déductive, afin de mieux rendre compte des phénomènes qui constituaient des centres d'intérêt pour les chercheurs. Les crises de légitimité auxquelles elle a été (ou est encore) confrontée l'ont conduit à une remise en question et à une définition de ses propres critères de validité, l'idée étant d'abandonner ceux qu'elle a hérité des approches expérimentales quantitativistes (M. Anadón, 2006, p. 12 ; J. Proulx, 2019, p. 53). De plus, des efforts de systématisation de cette approche de recherche ont été entrepris dès la fin de la seconde guerre mondiale (M. Anadón, *op. cit.*).

Malgré ces avancées significatives, certains aspects de la recherche qualitative, tels que l'analyse des données, paraissent encore pour bon nombre de personnes comme des procédés basés sur l'intuition et qui se caractérisent par une pleine liberté procédurale (M. Miles & M. Huberman, *op. cit.* ; J. Mukamurera, F. Lacourse & Y. Couturier, 2006). En effet, les défenseurs de ce point de vue arguent que la systématisation de l'analyse qualitative empêche l'expression de la créativité des chercheurs. En outre, pour P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*), il semblerait que les chercheurs accordent la priorité à la définition de la perspective théorique et à la spécification de la problématique alors que les opérations d'extraction de sens réalisées à partir des données empiriques ne sont pas toujours décrites de manière claire. Face à cette situation qui a pour effet la minimisation de la communicabilité des procédés liés à l'analyse qualitative, d'importantes publications, aussi bien quantitativement que qualitativement, ont été faites, d'abord en contexte anglo-saxon, puis, de plus en plus, en contexte francophone. Ces publications semblent, pour la plupart, mues par une volonté de garantir la reproductibilité de ces procédés, d'en faciliter l'apprentissage, de permettre leur évaluation et partant, de garantir leur crédibilité scientifique. On peut citer, à titre d'exemple, le texte de B. Glaser & A. Strauss (2010), consacré à la présentation de la théorisation ancrée. Pour P. Paillé (2019), cette publication fait figure d'ouvrage fondateur de l'analyse qualitative. L'ouvrage M. Miles & M. Hubermann (*op. cit.*) traduit en langue française et intitulé « *Analyse des données qualitatives* », dans lequel les auteurs appellent de tous leurs vœux une systématisation de l'analyse qualitative et

exposent leur méthode d'analyse en trois temps (condensation des données - présentation des données - élaboration et vérification des conclusions), est aussi une référence en la matière. On peut également citer les travaux de D.R. Thomas (2006) relatifs à la présentation de l'analyse inductive générale, présentation reprise par M. Blais & S. Martineau (2006), dans laquelle l'on retrouve les opérations relatives à la mise en œuvre de ladite méthode, tout comme les considérations à prendre en compte avant de la retenir pour l'analyse des données. S. Merriam & E. Tisdell (2016, pp. 191-291), dans leur présentation générale de la méthodologie qualitative, consacrent un chapitre à l'exposé d'opérations à partir desquelles les chercheurs peuvent, à partir des données brutes, produire des explications visant à répondre à leurs questions de recherche.

En contexte francophone, l'ouvrage de P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) est une référence dans le domaine de l'analyse qualitative, et a suscité certaines publications sur l'analyse à l'aide des catégories conceptualisantes (R. Raab, 2015 ; K. Rondeau & P. Paillé, 2016). L'analyse thématique, qui est présentée dans cet ouvrage, semble se distinguer (assez radicalement) de l'analyse de contenu thématique abordée dans plusieurs publications (L. Bardin, *op. cit.* ; A. Blanchet & A. Gotman, 1992 ; L. Negura, 2006, etc.). Ces différences radicales (en dépit des dénominations similaires) appellent, dans un premier temps, à des réflexions sur l'essence de chacune de ces méthodes et notamment sur les différentes opérations que leurs mises en œuvre impliquent. Au-delà de l'apparente similitude que suggèrent leurs dénominations respectives⁴, l'on peut être amené à formuler les interrogations suivantes : comment se concrétisent ces différences qui existent entre l'« analyse de contenu thématique » et l'« analyse thématique » ? Quels sont les paramètres à considérer avant de choisir l'une ou l'autre de ces méthodes en vue de passer des données empiriques aux résultats d'une étude ?

D'un autre côté, il convient de rappeler que le statut de l'analyse de contenu (en général) est assez ambigu : elle est tantôt présentée comme une méthode d'analyse qualitative (A. Blanchet & A. Gotman, 1992 ; L'Écuyer cité dans M. Blais & S. Martineau, *op. cit.*), tantôt comme une méthode permettant à la fois (en fonction des variantes considérées) des analyses quantitatives et qualitatives (H. Julien, 2008 ; F. Kohlbacher, 2006 ; P. Sabourin, 2009). Toutefois, la possibilité de placer l'analyse de contenu dans la catégorie des méthodes d'analyse qualitative est souvent remise en question (P. Paillé, *op. cit.*). D'abord, historiquement, l'analyse de contenu (qui s'est constituée dans le domaine de la communication de masse) a, dès le début été dotée de principes quantitatifs (calculs fréquentiels des mots et des expressions dans le matériau brut). L'analyse qualitative, quant à elle, a pour origines les enquêtes de terrain ethnographiques et sociologiques. Ensuite, l'analyse de contenu « qualitative », lorsqu'elle est pratiquée en équipe, requiert qu'un coefficient de fiabilité de 60% soit utilisé pour garantir la qualité du codage (H. Julien, *op. cit.*). Cette pratique est totalement absente du nombre des exigences

⁴ Cette similitude au niveau des dénominations est bien illustrée par l'appellation « Analyse thématique » assignée à l'analyse de contenu thématique dans certains écrits (P. Sabourin, *op. cit.*).

de l'analyse thématique et de bien d'autres méthodes regroupées sous le label « analyse qualitative » et a, évidemment, des relents quantitatifs. D'un autre côté, selon A. Diekmann (2003), U. Kelle (2001) et P. Mayring (2001) (cités dans F. Kohlbacher, *op. cit.*), la mise en œuvre de l'analyse de contenu qualitative requiert une intégration de certains procédés propres à l'analyse de contenu quantitative (dans l'optique de favoriser une triangulation) afin de garantir une généralisation (fondée sur des principes quantitatifs) des résultats. Pourtant, le caractère fondamentalement inductif de la recherche qualitative pose le problème de la généralisation des résultats. En effet, pour Y.S Lincoln & E.G Guba (cités dans J. Mukamurera & al., *op. cit.*), la généralisation (statistique) des résultats est impossible dans la recherche qualitative. N. Wadbled (2016, pp. 385-386) propose de repenser le concept de généralisation et préconise l'application de la « généralisation analytique » (au lieu d'une généralisation statistique) aux résultats issus de recherches qualitatives.

Une réflexion approfondie de l'analyse de contenu thématique à l'analyse thématique permettrait de mieux distinguer l'analyse de contenu en général de l'analyse qualitative. Nous nous proposons, par conséquent, de présenter les différentes opérations qu'impliquent les mises en œuvre de l'analyse de contenu thématique et de l'analyse thématique telle qu'elle est envisagée par P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*). Nous illustrons la présentation de l'analyse thématique à partir d'exemples tirés d'une expérience de recherche collective conduite par les co-auteurs du présent travail.

S'il est vrai qu'à travers cet article nous militons, à la suite de bien d'autres, pour des présentations claires et une approche systématique de l'analyse qualitative, nous ne perdons pas de vue ses fondements inductifs et son caractère itératif, qui garantissent sa fonction heuristique et qui excluent toute rigidité et tout dogmatisme.

1. Brève présentation de l'analyse de contenu thématique

La littérature sur la méthodologie qualitative offre une variété de définitions relatives à l'analyse de contenu. Par exemple, L. Bardin (cité dans L. Negura, *op. cit.*, p. 2) la présente comme « un ensemble de techniques et d'analyse des communications, visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des énoncés, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception (variables inférées) de ces énoncés ». F. Kohlbacher (*op. cit.*), en s'inspirant de S. Titscher et al. (2000), remarque qu'il n'existe pas encore une compréhension homogène de l'analyse de contenu et indique ceci à propos de cette méthode : « the term "referred only to those methods that concentrate on directly and clearly quantifiable aspects of text content, and as a rule on absolute and relative frequencies of words per text or surface unit " ». Pour lui, l'analyse de contenu renvoie à un ensemble de procédures qui permettent de déterminer des catégories et de quantifier ces catégories au moyen de calculs fréquentiels et de classification. Elle apparaît donc, au regard de cette définition, comme une méthode

qui repose principalement sur une logique de quantification de certains aspects du corpus analysé. F. Kolhbacher (*op. cit.*) indique toutefois que cette méthode a évolué et intègre aujourd’hui certaines procédures qui impliquent la formation de catégories et qui excluent toute logique de calcul fréquentiel.

H. Julien (*op. cit.*), de son côté, voit en l’analyse de contenu un processus intellectuel de catégorisation de données textuelles qualitatives et d’identification de relations entre les différentes catégories produites. Ces différentes définitions révèlent que cette méthode d’analyse a vocation à favoriser l’interprétation, soit en privilégiant « la rigueur de l’objectivité » garantie par la mesure et la quantification, soit en favorisant « la fécondité de la subjectivité » obtenue par l’interprétation qualitative des relations entre les catégories (L. Bardin cité dans P. Wanlin, 2007, p. 249).

L’analyse de contenu trouve ses origines dans l’exégèse religieuse et a été, au fil du temps, employée pour le décryptage des textes (journaux, thèses adverses.) pour des fins étatiques et militaires, dans un environnement marqué par des conflits (la seconde guerre mondiale par exemple). Elle permettait de déceler le sens des communications du camp adverse interceptées (les textes, les télégrammes, etc.) (P. Sabourin, *op. cit.*). L’analyse de contenu, qui peut être utilisée aussi bien pour des recherches quantitatives que pour des recherches qualitatives (P. Sabourin, *op. cit.*), se distingue de l’analyse qualitative (P. Paillé, *op. cit.*) et possède plusieurs variantes⁵. Elle a progressé au fil du temps, sous l’impulsion de chercheurs (tels que Paul Lazarfeld et Bernard Berleson) qui ont milité en faveur d’une meilleure explicitation de cette méthode et de sa systématisation (P. Sabourin, *op. cit.*).

L’analyse de contenu thématique est utile à la mise en évidence des représentations sociales ou des jugements des individus, et cela, par le repérage des idées significatives (ou thèmes) du corpus constitué grâce à l’enquête de terrain (L. Negura, *op. cit.* ; R. Quivy & L. Campenhoudt, *op. cit.*). Avec cette méthode d’analyse, le repérage des thèmes est fortement tributaire de leur fréquence d’apparition dans le corpus. En effet, la pratique de l’analyse de contenu thématique repose sur l’idée selon laquelle plus un thème est récurrent dans le discours des enquêtés, plus ce thème revêt une importance particulière pour ces derniers (J. Kivits & B. Houbre, 2010).

Pour J. Kivits & B. Houbre (*op. cit.*), l’analyse de contenu thématique se réalise en quatre phases : la retranscription, le codage et la mise en exergue des thèmes et sous-thèmes, la catégorisation et enfin l’inférence.

⁵ En fonction des ouvrages de méthodologie considérés, l’on distingue différents types d’analyse de contenu. O. Aktouf (1987), par exemple, propose l’ « analyse de contenu d’exploration » (p. 113), l’ « analyse de contenu de vérification » (p. 113), l’ « analyse de contenu qualitative » (p. 113), l’ « analyse de contenu quantitative » (p. 114), l’ « analyse de contenu directe » (p. 114), et l’ « analyse de contenu indirecte » (p. 114). R. Quivy & L. Campenhoudt (2011) distinguent les « analyses de contenu thématiques », les « analyses de contenu formelles » et les « analyses de contenu structurales » (p. 208).

Lorsque le corpus (auquel l'analyse de contenu thématique s'applique) a été constitué à partir d'entretiens⁶, la retranscription intégrale des enregistrements audios est obligatoire. L'analyste doit écrire fidèlement le contenu du discours des participants à l'étude en ne négligeant aucun détail (silences et comportements non verbaux, manifestations d'émotions, etc.).

Le codage et la mise en exergue des thèmes et sous-thèmes consiste en une transformation des données brutes en vue d'aboutir à une représentation du contenu du corpus. À ce niveau, des thèmes ou concepts⁷ sont assignés aux extraits significatifs du corpus.

La catégorisation consiste en un classement, un regroupement des thèmes en vue de l'interprétation. J. Kivits & B. Houbre (*op. cit.*) propose quatre critères à considérer en vue de former de « bonnes » catégories :

- ✓ l'objectivité : les catégories doivent permettre à l'analyste de classer les thèmes sans influence personnelle subjective ;
- ✓ l'homogénéité : il convient de garantir la correspondance ou la convergence entre les thèmes et les catégories ;
- ✓ la pertinence : les catégories doivent permettre de regrouper des contenus (thèmes) utiles et intéressants ;
- ✓ l'exhaustivité : les diverses informations et interprétations doivent être rangées dans des catégories.

Enfin, l'inférence est présentée comme la dernière étape de l'analyse de contenu thématique et celle où le chercheur sort de la logique du comptage des fréquences d'apparition des thèmes au profit d'un travail de questionnement du sens du discours des participants à l'étude. À cette étape du travail, le chercheur s'attèle à donner un sens aux catégories formées à partir de la cohérence interne du discours des participants.

L. Negura (*op. cit.*), de son côté, identifie deux principales étapes dans la mise en œuvre de l'analyse de contenu thématique :

- ✓ le repérage des idées significatives (ou thèmes) du corpus ;
- ✓ la catégorisation de ces idées significatives.

⁶ Le corpus peut également être constitué de données documentaires ou de notes de terrain. Il convient de préciser que les avancées technologiques ont permis la création de logiciels rendant possible l'analyse sans transcription intégrale du corpus. Avec la version 2018 du logiciel MAX QDA par exemple, il est possible d'annoter (« thématiser » ou « codifier ») les enregistrements audio des entretiens grâce à un navigateur multimédia (U. Kuckartz & S. Rädiker, 2019, p. 34).

⁷ Selon O. Aktouf (*op. cit.*, p.113), « thèmes » « mots » et « concepts » sont des synonymes. De même, pour Pidgeon cité dans M-J. Plouffe & F. Guillemette (2012), le codage consiste en l'assignation d'« un mot à une partie des données » (p. 102).

L'idée de segmentation du corpus et de catégorisation apparaît également dans la présentation de l'analyse thématique proposée par L. Ayres (2008) qui voit en cette méthode d'analyse une stratégie descriptive qui facilite la mise en évidence de modèles relatifs à l'expérience des participants à l'étude en lien avec le phénomène considéré.

L'analyse de contenu thématique peut être mobilisée pour des recherches réalisées avec ou sans cadre de référence théorique. Dans le premier cas de figure, l'usage du cadre de référence théorique peut conduire le chercheur à élaborer *a priori* une grille d'analyse qu'il mobilisera pour le codage du corpus, pour la formation des catégories et aussi pour l'inférence. Dans le second cas de figure, la dimension inductive de l'analyse est plus radicale : les thèmes et les catégories émergent du corpus et l'inférence est réalisée en tenant uniquement compte de la cohérence interne des données brutes (A. Blanchet & A. Gotman, 1992, page citée ; P. Mayring cité dans F. Kohlbacher, *op. cit.*).

Si plusieurs manuels insistent sur l'importance de la logique du calcul fréquentiel des thèmes, l'on remarque que certaines descriptions de l'analyse de contenu thématique excluent cette logique au profit d'une logique plus « qualitative » : ici, le chercheur est plus attentif au poids sémantique des thèmes plutôt qu'à leurs fréquences (A. Blanchet & A. Gotman, *op. cit.*). P. Sabourin (*op. cit.*), pour sa part, soutient que la logique du calcul fréquentiel (tout comme l'analyse des correspondances et l'analyse des similitudes) prévaut dans la version quantitative de l'analyse de contenu et considère que l'analyse sémantique n'est pertinente que pour l'analyse de contenu qualitative. Cette analyse sémantique offre, par ailleurs, la possibilité aux chercheur.e.s de prendre en compte le contenu latent du corpus et le contexte dans lequel les données ont été produites (P. Mayring cité dans F. Kohlbacher, *op. cit.*) et partant, de garantir la profondeur de l'analyse.

L'analyse de contenu thématique se caractérise par un certain nombre de concepts (codage, thème, catégorie, inférence, etc.) qu'il convient d'analyser attentivement. Chez J. Kivits & B. Houbre (*op. cit.*), le codage renvoie à l'opération d'identification des extraits significatifs du corpus et à l'assignation des thèmes à ces extraits. La catégorie correspond à un regroupement de thèmes. Chez L. Negura (*op. cit.*), le phénomène faisant l'objet de l'analyse et qui est évoqué dans certains extraits du corpus est « codifiée et catégorisée dans un thème » (p.4). Le thème apparaît ici comme un outil de codification et de catégorisation et « thème », « code » et « catégorie » semblent se confondre. De plus, le texte de L. Negura (*op. cit.*), quoique bien illustré, offre très peu de consignes à propos de la formation des codes et des thèmes.

La confusion entre le « thème » et la « catégorie » est également présente dans la description de l'analyse de contenu proposée par H. Julien (*op. cit.*) dans *The SAGE Encyclopedia of qualitative research methods* et est symbolisée par l'usage du concept de « codage thématique » (thematic coding) aussi bien chez L. Ayres (*op. cit.*) que chez M. Miles & M. Huberman (*op. cit.*) . Par ailleurs, dans cette description, le « thème » et le « code » ne sont pas définis de manière

opérationnelle. Le concept d'inférence qui est totalement absent de la présentation de l'analyse de contenu thématique faite par L. Negura (*op.cit.*), renvoie, rappelons-le, à la quatrième et dernière étape de l'analyse chez J. Kivits & B. Houbre (*op. cit.*). L'analyse thématique telle que P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) la conçoivent définit de façon totalement différente ces concepts (codage, thème, catégorie, inférence, etc.). Quelle(s) réalité(s) analytique(s) recouvrent ses différences ?

2. L'analyse thématique chez Paillé et Mucchielli

P. Paillé (*op. cit.*) et P. Paillé & A. Mucchielli (*op.cit.*) mettent l'emphase sur les différences qui caractérisent l'analyse de contenu et l'analyse qualitative. Celle-ci ne construit pas sa validité scientifique sur une logique de comptage ou de quantification et se caractérise à la fois par la flexibilité et la systématisation. P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*), l'analyse qualitative recèle un large éventail de méthodes (analyse par questionnement analytique, analyse en mode écriture, analyse thématique, analyse phénoménologique, analyse par catégories conceptualisantes) qui se distinguent par leurs objectifs analytiques. À titre d'exemple, l'analyse par catégories conceptualisantes est utile lorsque le chercheur a pour objectif la compréhension du sens de pratiques sociales et leur théorisation (P. Paillé & A. Mucchielli, *op. cit.*, R. Raab, *op. cit.*). L'analyse phénoménologique peut être mobilisée lorsque le chercheur se propose d'interpréter l'essence d'expériences vécues par les participants à son étude (C. Meyor, 2011 ; P. Paillé & A. Mucchielli, *op. cit.*). L'analyse thématique, de son côté, se prête plus à la réalisation de travaux impliquant des analyses descriptives plus rapides et plus « superficielles » (P. Paillé & A. Mucchielli, *op. cit.*). Avec cette méthode, l'analyste repère, examine et regroupe systématiquement un ensemble de thèmes présents dans le corpus et identifiés à partir des objectifs de l'étude. Cette démarche permet, in fine, d'élaborer un arbre thématique qui est une illustration permettant de rendre compte des processus sociaux étudiés.

2.1. Singularité des modes d'annotation du corpus

P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*), à l'instar de bien d'autres méthodologues, abordent l'importance des opérations d'annotation du corpus au cours du processus d'analyse. Toutefois, leur conception de ces opérations et du vocabulaire que l'on devrait y associer est assez singulière. Ils insistent sur l'importance d'être très attentif au degré de généralité et au type d'inférence incarnés par les annotations. Pour eux, notamment, le codage et la thématisation sont des formes d'annotation distinctes, contrairement à la conception de bien de spécialistes de l'analyse de contenu thématique. Ils identifient, en fait, cinq types d'annotation qui peuvent être mis à contribution dans la conduite d'une analyse qualitative : la rubrique, le thème

(ou thématisation), l'énoncé, le code et la catégorie conceptualisante. Dans une réflexion critique, analysons ici brièvement chacun de ces types⁸.

La rubrique est un type d'annotation qui renseigne sur le sujet abordé dans l'extrait du corpus faisant l'objet de l'analyse sans donner de détails sur ce qui est dit par l'enquêté sur ce sujet. Illustrons cette particularité de la rubrique (et aussi celles des autres types d'annotation) à partir d'un exemple tiré d'une recherche qualitative⁹, alliant entretiens individuels et focus group discussion, qui a été réalisée à Méagui (localité rurale du sud-ouest de la Côte d'Ivoire) auprès de la diaspora burkinabé afin d'analyser la construction sociale des usages des services financiers mobiles dans le cadre des transferts de fonds transnationaux. Les objectifs de la recherche étaient les suivants : 1) déterminer les représentations sociales liées aux usages de l'argent mobile des migrants burkinabés dans le champ social transnational Côte d'Ivoire - Burkina Faso et 2) déterminer les logiques sociales associées au recours à la médiation des transmigrants de seconde génération pour les opérations de transferts de fonds dans le champ social transnational Côte d'Ivoire-Burkina Faso. L'extrait d'entretien individuel suivant expose le point de vue d'un participant relativement à l'usage des canaux informels de transferts de fonds :

Chercheur : Quand vous remettez l'argent à des personnes qui effectuaient des voyages au Burkina Faso, est-ce qu'il n'y avait pas de problème ?

Participant : Si, il y avait des problèmes. Il y avait des problèmes généralement. Souvent, l'argent n'arrivait pas à bon port. Parfois, si tu donnes 10. 000 F CFA, c'est 5.000 qui arrive. Il (l'intermédiaire) a déjà dépensé l'argent, qu'est-ce que tu peux faire ?

Cet extrait peut être annoté avec la rubrique « *problèmes liés à l'usage des canaux informels* ». En effet, cette rubrique renseigne effectivement sur le sujet abordé par le participant, notamment les problèmes rencontrés par les transmigrants lors des transferts à partir des canaux informels, mais sans donner de détails à propos de la nature de ces problèmes. Pour formuler une rubrique, l'analyste doit se poser la question suivante : *quel est le sujet abordé dans l'extrait analysé ?*

Le thème, en revanche, donne plus d'indications sur la teneur des propos des enquêtés. En considérant l'extrait d'entretien présenté plus haut, il est possible de formuler le thème « *détournement des fonds transférés* ». Ce thème précise la nature des problèmes liés à l'usage des canaux informels de transferts de fonds. Pour identifier un thème, le chercheur doit se poser les questions suivantes à propos de l'extrait du corpus analysé : « *quel thème précis est abordé par l'enquêté ?* », « *de quoi est-il question dans l'extrait analysé ?* ».

⁸ Outre les types d'annotation évoqués plus haut, les auteurs présentent également deux autres types d'annotation prenant plus la forme de productions textuelles, que nous nous contentons de signaler : le constat et la note analytique.

⁹ Il s'agit des recherches doctorales de Franck Dago portant sur la construction sociale des usages des services financiers mobiles de la diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire (en contexte transnational).

L'énoncé est une courte synthèse du contenu de l'extrait du corpus analysé. Cette synthèse doit être fidèle au contenu de l'extrait et peut être réalisée à l'aide d'expressions ou même de courtes phrases. Elle n'est possible qu'à partir d'une lecture rigoureuse du corpus visant la restitution fidèle de l'essence du témoignage des participants à l'étude, le plus souvent dans le contexte d'une analyse de type phénoménologique. Ainsi, à partir de notre extrait d'entretien, il est possible de formuler l'énoncé suivant : « *L'enquête affirme que les fonds transférés à partir des canaux informels de transferts de fonds sont généralement détournés par les intermédiaires* ». Comme pour les autres types d'annotation évoqués, la formulation des énoncés est facilitée par la formulation des interrogations suivantes : « *qu'est-ce qui est raconté dans cet extrait ?* », « *quel est l'essentiel du propos tenu par le participant dans l'extrait considéré ?* ».

P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) conçoivent le code simplement comme une présentation plus ou moins tronquée de l'un ou l'autre des types d'annotation du corpus (rubrique, thème, énoncé, catégorie conceptualisante). Pour eux, les codes (parfois écrits à partir de combinaisons alphanumériques) sont utilisés lorsque le chercheur analyse un corpus important en termes de volume ou lorsque l'analyse se fait à partir d'un logiciel permettant de générer des annotations à partir d'un nombre limité de caractères typographiques. L'extrait d'entretien suivant permet d'illustrer la formulation du code :

Chercheur : Lorsque vous devez transférer de l'argent au Burkina Faso, comment faites-vous ?

Participant : Je remets l'argent à mes enfants pour qu'ils fassent le transfert. Je ne sais pas envoyer l'argent à partir d'Orange Money.

Ici, le participant à l'étude, qui est un transmigrant de première génération, exprime son incapacité à effectuer des transferts de fonds à partir des services financiers mobiles. Il a donc recours à la médiation de ses enfants (appartenant à la seconde génération) pour réaliser ses transferts de fonds à destination du Burkina Faso. Partant, il est possible de formuler le thème suivant à partir de l'extrait considéré : « *Incapacité du participant à réaliser des transferts sans assistance* ». Ce thème peut être transformé en code de cette manière : « *Incap. 1G à effectuer transf. de fonds* » (*il pourrait également être représenté de manière numérique — Trans-21, pour : Transfert de fonds, thème 21*)

En s'inspirant de la tradition de la théorisation ancrée, P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) définissent la catégorie conceptualisante comme « *la désignation substantive d'un phénomène apparaissant dans l'extrait du corpus analysé* ». La catégorie est un élément conceptuel permettant de désigner un phénomène abordé par les participants à l'étude dans leurs propos. L'extrait d'entretien présenté dans les lignes qui précèdent permet de formuler, par exemple, la catégorie conceptualisante « *incompétence technologique* » pour désigner la non maîtrise des services financiers mobiles du participant à l'étude.

Au regard de ce qui précède, le travail d'annotation du corpus ne saurait se réduire à une simple identification de concepts à associer à certains extraits du corpus ou à

une reprise des mots ou expressions présents dans le discours des participants à l'étude. P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) indiquent, par ailleurs, que ces différents types d'annotation ne peuvent pas être utilisés de manière indifférenciée pour toute analyse qualitative. En effet, chaque méthode admet certains types d'annotations et cette correspondance est elle-même tributaire des objectifs qui la caractérisent. Ainsi, l'analyse thématique qui, rappelons-le, permet de repérer, d'examiner et de regrouper systématiquement des thèmes présents dans le corpus afin de produire une description et une compréhension des processus sociaux étudiés, n'admet que le thème et la rubrique (à certaines conditions ou pour certains usages, concernant celle-ci).

L'analyse thématique se fait à partir de deux modes de thématisation¹⁰ : la thématisation séquencée et la thématisation en continue. La thématisation séquencée s'effectue en deux temps : d'abord, le chercheur choisit au hasard un échantillon du corpus (les transcriptions de deux ou trois entretiens par exemple) qu'il annote avec des thèmes afin de constituer une fiche thématique. Les thèmes consignés sur cette fiche thématique sont ensuite utilisés pour l'annotation de l'ensemble du corpus, avec la possibilité d'ajouter quelques nouveaux thèmes (ajout strictement limité) au fur et à mesure que le processus de thématisation se poursuit.

Avec la thématisation en continu, le chercheur génère les thèmes au fur et à mesure qu'il examine le corpus et réalise simultanément les opérations nécessaires à la construction de l'arbre thématique (ultime étape du processus d'analyse).

Mais que fait l'analyste des thèmes qu'il génère à partir du corpus afin d'aboutir à la construction de l'arbre thématique ? Comment est-ce que la thématisation du corpus et les regroupements des thèmes sous des rubriques s'articulent dans la réalisation du processus d'analyse ?

2.2. Constitution du relevé de thèmes

Le travail de thématisation du corpus conduit l'analyste à élaborer un document où sont consignés les thèmes générés. L'élaboration de ce document, appelé *relevé de thèmes*, exige que l'analyste formule un certain nombre de rubriques classificatoires (à partir des questions posées aux participants lors des entretiens ou des relances réalisées, par exemple) en examinant attentivement les thèmes produits. Les rubriques classificatoires permettent au chercheur de toujours se rappeler le contexte lié à la production du thème. Il est préférable d'éviter de définir à l'avance les rubriques classificatoires : celles-ci doivent émerger des thèmes non seulement à cause de la logique inductive qui caractérise l'analyse thématique, mais aussi pour garantir la qualité de la correspondance entre les thèmes et les rubriques classificatoires.

¹⁰ Il est possible de combiner les deux modes de thématisation pour un même travail de recherche ou alors de ne retenir que l'un d'entre eux. La pertinence de chaque alternative doit être appréciée par l'analyste

En considérant la possibilité d’une analyse thématique « manuelle » (pas effectuée avec un logiciel) P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) distinguent quatre types de relevé de thèmes (le relevé de thèmes linéaire, le relevé ventilé, le relevé par colonnes et le relevé transversal). Lorsque l’analyse est informatisée, la présentation du relevé de thèmes (ainsi que les modes et le processus de thématisation) dépend des options du logiciel spécialisé et de son interface. Avec le logiciel MAX QDA par exemple, le relevé de thèmes est automatiquement généré et est présenté sous la forme linéaire dans la fenêtre « Liste de codes ».

La figure ci-dessous présente des extraits du relevé de thèmes produit lors de l’application de l’analyse thématique dans le cadre de la recherche évoquée plus haut. Bien que l’analyse ait été réalisée avec un logiciel spécialisé (comme mentionné au niveau de la sous-section intitulée « la réalisation des regroupements thématiques »), ces extraits ont été reproduits avec le logiciel Microsoft Word. En effet, le relevé de thèmes initial (produit avec le logiciel spécialisé) a été modifié par l’analyste lors des différents regroupements thématiques.

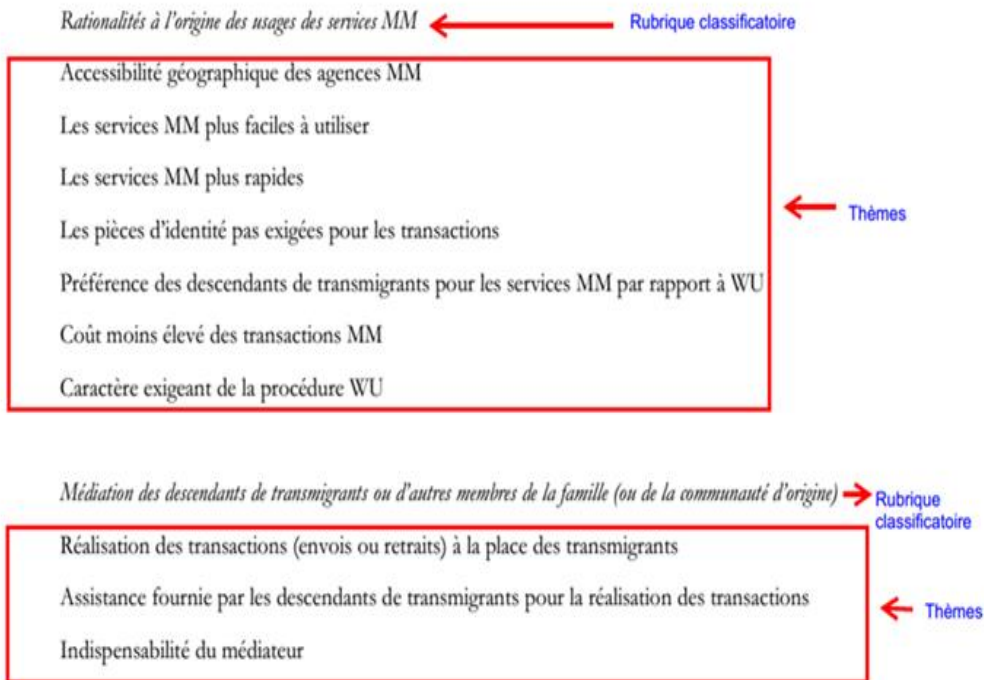


Figure 1 – Extrait de relevé de thèmes

Après le corpus, le relevé de thèmes constitue le principal outil du chercheur dans sa mise en œuvre de l'analyse thématique. Il est, en effet, le support à partir duquel ce dernier réalise l'identification des ensembles thématiques saillants et des axes thématiques afin de procéder à des regroupements thématiques.

3. Identification des ensembles thématiques saillants

À partir du relevé de thème, le chercheur poursuit l'exécution du travail d'analyse, qui passe par l'identification d'ensembles thématiques saillants. Identifier des ensembles thématiques saillants revient à mettre en évidence certains ensembles de thèmes qui partagent des caractéristiques communes telles que la récurrence, la divergence (existence de contradictions à certains égards entre des thèmes) ou au contraire la convergence (similitude par rapport à une thématique donnée), l'opposition ou la parenté. Ces caractéristiques ne sont pas manifestes. Il revient donc à l'analyste de les mettre en évidence à partir d'un examen rigoureux du relevé de thèmes. Toutes les réflexions qui conduisent le chercheur à identifier des ensembles thématiques saillants sont consignées dans un *journal de thématization*, qui est rédigé au fur et à mesure que le chercheur progresse dans le travail d'analyse.

Encadré 1 : Extrait du journal de thématization

À partir d'un relevé de thèmes constitué grâce à des rubriques classificatoires auxquelles étaient associées des couleurs (le noir pour *usages des services financiers mobiles*, le vert pour *transnationalisme*, le bleu clair pour la *maîtrise technique du téléphone mobile*, etc.), plusieurs ensembles thématiques saillants ont été identifiés. Les thèmes « *difficulté à utiliser le téléphone* » (rubrique : *maîtrise technique du téléphone mobile*), « *maîtrise du téléphone par certains seniors* » (rubrique : *maîtrise technique du téléphone mobile*), « *maîtrise partielle des fonctions du téléphone* » (rubrique : *maîtrise technique du téléphone mobile*), « *apprentissage de l'usage des services financier mobile* » (rubrique : *usages des services financiers mobiles*) ont été intégrés dans un même ensemble thématique saillant, bien qu'appartenant à différentes rubriques classificatoires. Cette intégration dans un même ensemble ne s'est pas faite sur la base de la récurrence de ces thèmes dans le discours des participants mais considérant les liens existant entre eux : les thèmes « *difficulté à utiliser le téléphone* » et « *maîtrise du téléphone par certains seniors* » sont divergents tandis que les thèmes « *maîtrise partielle des fonctions du téléphone* »

L'identification des ensembles thématiques saillants peut se faire de deux manières. La première option consiste à comparer, de manière progressive, les thèmes présents dans le relevé les uns après les autres, en respectant l'ordre d'inscription dans le relevé. La deuxième option consiste en la formation de grappes à partir des thèmes inscrits dans le relevé, en considérant les caractéristiques évoquées plus haut (la parenté, la convergence, la divergence, la récurrence, etc.). L'identification

des ensembles thématiques, étape charnière de l'analyse thématique, constitue également une étape importante de la réalisation des regroupements thématiques.

4. Réalisation des regroupements thématiques et construction de l'arbre thématique

Une fois que les ensembles thématiques saillants ont été identifiés, l'analyste s'attache à déterminer des *axes thématiques* qui sont dénominations attribuées aux ensembles thématiques et qui donnent des indications sur le lien qui existent entre les thèmes de ces ensembles. Par exemple, on peut voir dans l'exemple précédent que nous avons regroupé les thèmes de notre ensemble saillant autour de l'axe... Il est possible d'attribuer un tel rôle à un thème appartenant déjà à un ensemble thématique saillant. Dans ce cas de figure, le caractère central du thème n'est pas nécessairement déterminé par sa récurrence mais plutôt par sa valeur par rapport aux objectifs de l'étude. Toutefois, si l'analyste le juge nécessaire, il peut concevoir de nouveaux axes thématiques en se servant des rubriques. La qualité des axes thématiques dépend de la qualité de l'examen des ensembles thématiques saillants. En effet, les axes thématiques doivent parfaitement correspondre aux ensembles thématiques saillants auquel ils sont associés. De ce point de vue, ils semblent s'apparenter aux rubriques classificatoires utilisés lors de la constitution des relevés de thèmes (*cf.* plus avant), toutefois des différences fondamentales demeurent : tandis que les rubriques classificatoires réunissent des thèmes qui se rapportent aux mêmes sujets et facilitent la lecture du relevé de thèmes, les axes thématiques servent de dénominations à des ensembles thématiques saillants constitués non pas uniquement sur la base de la convergence, mais aussi, de la divergence, de l'opposition, de la parenté, etc. Autrement dit, des thèmes qui appartenaient à des rubriques classificatoires distinctes lors de la constitution du relevé de thèmes peuvent appartenir aux mêmes ensembles thématiques saillants.

Les axes thématiques, par leur association à des ensembles thématiques saillants, permettent la réalisation de *regroupements thématiques* qui sont mis en relation entre eux en vue de l'élaboration de l'arbre thématique (figure 2). Selon P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*), trois alternatives¹¹ se présentent à l'analyste à l'étape de la mise en relation des regroupements thématiques¹² : le mode empirique, le mode spéculatif et le mode théorique.

Avec le mode de mise en relation empirique, les liens entre les regroupements thématiques sont réalisés suivant une logique purement inductive : ces relations procèdent uniquement de l'examen des différentes entités analytiques produites (thèmes, ensembles thématiques saillants, axes thématiques) et de l'intentionnalité des participants à l'étude.

¹¹ Ces alternatives peuvent également être employées pour la réalisation des regroupements thématiques.

¹² Pour un même travail de recherche, l'analyste peut combiner ces modes de mise en relation ou alors privilégier l'un d'entre eux.

Le mode de mise en relation spéculatif conduit le chercheur à envisager une relation hypothétique entre un phénomène (mis en exergue par un regroupement thématique) et un autre phénomène « hypothétique » que le chercheur tentera de documenter à travers le processus itératif de collecte et d'analyse des données.

Le mode théorique implique un recours aux données de la littérature, aux liens déjà documentés dans des cadres théoriques pour le travail d'identification de liens possibles entre les regroupements thématiques réalisés.

La construction de l'arbre thématique, ultime étape de l'analyse thématique, répond au besoin de présenter schématiquement les grandes tendances du phénomène étudié afin de faciliter sa compréhension. L'usage de ce type d'outils de visualisation est fortement encouragé dans le champ de la recherche qualitative depuis maintenant quelques décennies¹².

¹² Selon U. Kuckartz (2010), l'usage d'outils de visualisation (tels que l'arbre thématique) a l'avantage de rendre intelligibles des mécanismes sociaux complexes, de manière beaucoup plus efficace qu'un texte écrit. Les fonctions des idées et la présentation des résultats.

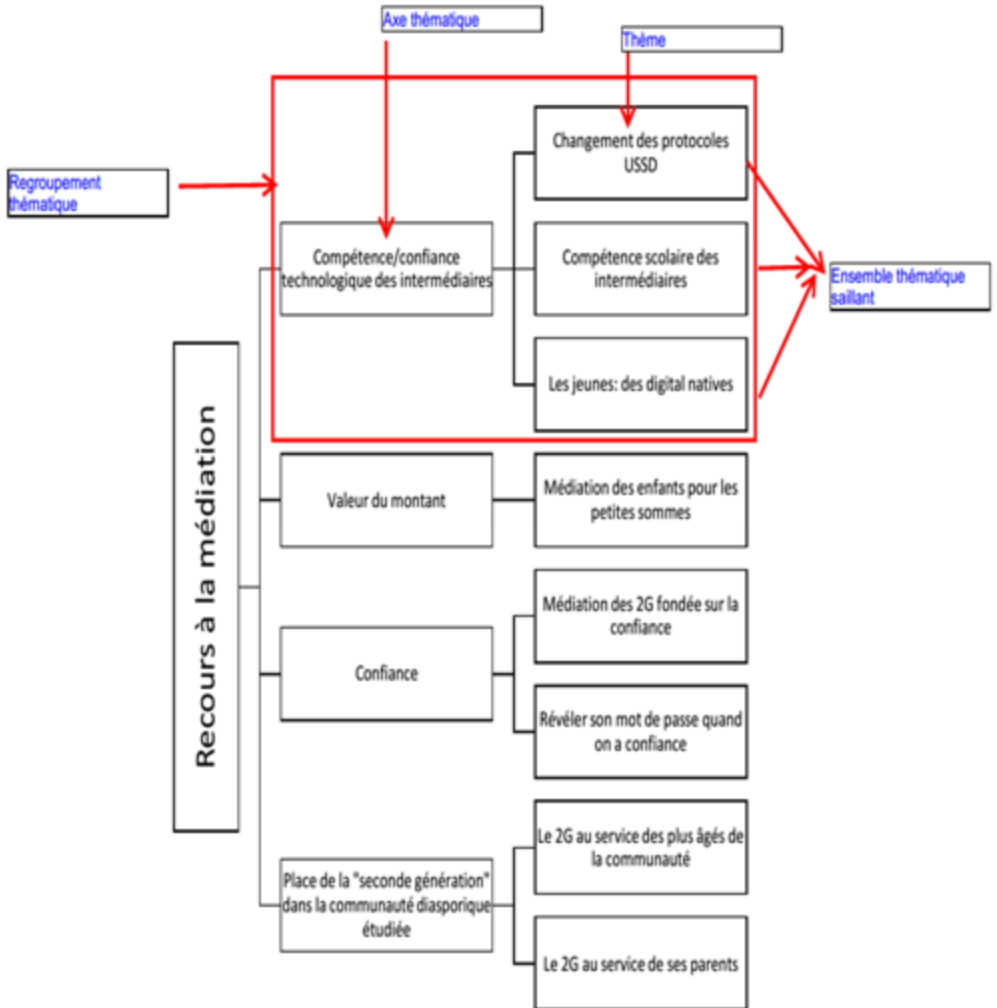


Figure 2 – Exemple d'arbre thématique

L'analyse du recours à la médiation, dans l'étude de la construction sociale des usages des services financiers mobiles lors des transferts de fonds de la diaspora burkinabè installée à Méagui (sud-ouest de la Côte d'Ivoire), a conduit à l'élaboration de l'arbre thématique ci-dessus. Les rectangles placés tout à fait à droite présentent des thèmes formulés lors de la première étape de l'analyse du corpus (changement du protocole USSD, compétences scolaires des intermédiaires, révéler son mot de passe quand on a confiance, etc.). À partir de ces thèmes, des ensembles thématiques saillants ont été identifiés. Ainsi, les thèmes « changement du protocole USSD », « compétences scolaires des intermédiaires » et « les jeunes : des digital natives » ont été réunis dans un même ensemble thématique saillant. L'examen des thèmes de cet ensemble a donné lieu à la formulation de l'axe thématique « compétence/confiance technologique des intermédiaires », dénomination qui traduit l'idée d'une maîtrise technologique effective ou perçue

de ceux-ci et du sentiment de confiance éprouvé dans l'interaction dialogique avec la technologie. Avec l'ensemble thématique saillant auquel il se rapporte, cet axe thématique a permis de réaliser un regroupement thématique comme l'illustre la figure 2. Cette figure présente aussi d'autres regroupements thématiques qui ont été utiles à la compréhension du phénomène étudié.

Cette description systématique de l'analyse thématique (tout comme celle de l'analyse de contenu thématique) n'a guère vocation à présenter l'analyse qualitative comme un processus linéaire et rigide. Celle-ci est enrichie par l'itération et par les moments de recours à des référents théoriques (ou à la sensibilité théorique). Toutefois, elle a l'avantage de simplifier la compréhension, l'application et la restitution de la démarche. Le tableau suivant synthétise cette comparaison :

	Analyse de contenu thématique	Analyse thématique (Chez P. Paillé & A. Mucchielli)
Objectifs	Repérage des unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'énoncé à partir de procédures objectives (bien souvent quantitatives) en vue d'interpréter l'énoncé considéré (L. Negura, op. cit.)	Repérage et regroupement systématique des thèmes identifiés à partir des objectifs de recherche afin de produire une analyse descriptive
Types d'annotation du corpus	Codes, catégories	Thèmes, rubriques
Modes d'illustration des résultats	Extraits des verbatims, modèle ou diagramme de cooccurrences significatives (L. Negura, op. cit.)	Extraits des verbatims et arbre thématique
Fondements de l'interprétation	Importance de la logique du calcul fréquentiel (J. Kivits & B. Houbre, op. cit. ; L. Negura, op. cit.) et signification du discours des répondants (A. Blanchet & A. Gotman, op. cit.)	Signification du discours des répondants

Source ; notre étude 2020

Cette expérience de recherche conduite à partir de la présentation de l'analyse thématique par P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) nous conforte dans l'idée d'une nécessaire systématisation (sans rigidité) des méthodes d'analyse qualitative. Elle

a, en outre, permis la comparaison avec l'analyse de contenu thématique et la mise en exergue des différences qui existent entre ces deux méthodes.

Conclusion

L'analyse qualitative est un domaine de la méthodologie qui est aujourd'hui bien documenté, comme en témoigne le nombre croissant de publications qu'elle suscite. Ce domaine, en constante évolution, continue d'être à l'origine de nombreuses interrogations, notamment à cause de la question de la systématisation des pratiques, de la diversité des méthodes et des avancées technologiques. Les différences entre l'analyse de contenu thématique et l'analyse thématique abordées ici mettent en lumière les efforts de systématisation réalisés dans le champ de l'analyse qualitative, les différences qui existent entre « analyse qualitative » et « analyse de contenu » mais aussi une absence de consensus au niveau de la réalisation de certaines opérations (thématisation, catégorisation, inférence, codification, nécessité d'utiliser des outils de visualisation pour la présentation des résultats, etc.). Il nous a semblé que la méthode de l'analyse thématique de P. Paillé & A. Mucchielli (*op. cit.*) apporte des réponses précises à cet égard et propose des opérations qui se conçoivent aisément et se mettent bien en pratique, et c'est pourquoi nous en avons fait une présentation plus complète. Nous admettons d'ailleurs que cet article consacre plus de pages à la présentation de l'analyse thématique. Ce choix s'explique par la diversité des textes présentant l'analyse de contenu thématique et par la rareté de ceux qui traitent spécifiquement de l'analyse thématique telle que P. Paillé et A. Mucchielli (*op. cit.*) la conçoivent. Quoi qu'il en soit, ne paraît-il pas nécessaire de continuer à travailler la mise en place d'une banque de méthodes explicites (M. Miles & M. Huberman, *op. cit.*) et à la définition claire et plus ou moins consensuelle d'opérations fondamentales comme la thématisation, le codage, l'inférence, etc. ?

Références bibliographiques

- Aktouf, O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*. Sillery : Presses de l'Université du Québec.
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Ayres, L. (2008). Thematic Coding and Analysis. In L. M. Given (dir.), *The SAGE Encyclopedia of qualitative research methods* (pp. 867-868). Los Angeles : SAGE.
- Bardin, L. (2009). *L'Analyse de contenu*. Paris : PUF.
- Blais, M. & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes:méthodes : l'entretien*. Paris:Paris : Nathan.

- Diekmann, Andreas (2003). *Empirische Sozialforschung: Grundlagen, Methoden, Anwendungen* (10th ed.). Hamburg: Rowohlt.
- Glaser, B.G., & Strauss, A.L. (2010). *La découverte de la théorisation ancrée : stratégie pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin.
- Guillemette, F. (2006). L'approche de la Grounded Theory, pour innover ? *Recherches Qualitatives*, 26(1), 32-50.
- Julien, H. (2008). Content analysis. In L. M. Given (dir.), *The SAGE Encyclopedia of qualitative research methods* (pp. 120-121). Los Angeles: SAGE.
- Kelle, Udo (1994). *Empirisch begründete Theoriebildung, Zur Logik und Methodologieinterpretativer Sozialforschung*. Weinheim : Deutscher Studien Verlag.
- Kivits, J. & Houbre, B. (2010). *Investigation en santé publique : méthodes qualitatives – principes et outils*. Document non publié, Université de Lorraine, Nancy.
- Kohlbacher, F. (2006). The Use of Qualitative Content Analysis in Case Study Research, *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research*, 7(1), Art. 21, <http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0601211>.
- Kuckartz, U. & Rädiker, S. (2019). *Analyzing Qualitative Data with MAXQDA. Text, Audio, and Video*. Cham : Springer.
- Kuckartz, U. (2010). Innovations dans un logiciel d'analyse qualitative des données : l'intégration d'outils de visualisation. *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, 9, 109-119.
- Mayring, Philipp (2000b). *Qualitative Inhaltsanalyse*. In Uwe Flick, Ernst von Kardorff & Ines Steinke(Eds.), *Qualitative Forschung, Ein Handbuch* (pp.468-475). Reinbeck bei Hamburg: Rowohlt.
- Merriam, S. B. & Tisdell, E. J. (2016). *Qualitative research. A guide to design and implementation*. Fourth edition, San Francisco: Jossey-Bass A wiley brand.
- Meyor, C. (2011). L'entreprise phénoménologique : des vrais et faux problèmes... *Recherches Qualitatives*, Hors-Série, 10, 4-16.
- Miles, M. B., & Huberman, M. A. (2003). *Analyse des données qualitatives*. (2e éd.). Paris : De Boeck.
- Mukamurera, J., Lacourse, F., & Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, 1-16.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris: Armand Colin.
- Paillé, P. (2019). Trente ans de développement du champ de l'analyse qualitative. *Recherches Qualitatives*, 38(1), 13-31.
- Plouffe, M. J. & Guillemette, F. (2012). La MTE en tant qu'apport au développement de la recherche en arts. In J. Luckerhoff & F. Guillemette, *éthodologie de la Théorisation Enracinée : fondements, procédures et usages* (pp. 87-114). Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Proulx, J. (2019). Recherches qualitatives et validités scientifiques. *Recherches Qualitatives*, 38(1), 53–70.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. 4e édition, Paris : Dunod.
- Raab, R. (2015). Quelles opérations de recherche dans une démarche inductive inspirée de l'analyse par catégories conceptualisantes ? *Recherches Qualitatives*, 34(1), 122-142.
- Rondeau, K. & Paillé, P. (2016). L'analyse qualitative pas à pas : gros plan sur le déroulé des opérations analytiques d'une enquête qualitative. *Recherches Qualitatives*, 35(1), 4-28.
- Sabourin, P. (2009). L'analyse de contenu : un élément central de la problématique méthodologique de la recherche sociale. In B. Gauthier, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (pp. 415-444). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Thomas, D.R. (2006). A general inductive approach for analyzing qualitative evaluation data. *American Journal of Evaluation*, 27(2), 237-246.
- Titscher, Stefan, Meyer, Michael, Wodak, Ruth, & Vetter, Eva (2000). *Methods of text and discourse analysis* (Bryan Jenner, Trans.). London: Sage.
- Wadbled, N. (2016). Produire des propositions théoriques. Épistémologie des usages de l'étude de cas. *Recherches Qualitatives*, Hors-série, 20, 383-394.
- Wanlin, P. (2007). L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels. *Recherches Qualitatives*, Hors-série, 3, 243-272.

PAYSAGE NOCTURNE DE LA VILLE DE KARA AU TOGO, UN PHÉNOMÈNE DE DYNAMISATION DE LA MUTATION SOCIOÉCONOMIQUE

Eyanah ATCHOLE¹

Ecole normale supérieure (ENS), Atakpamé, Togo

edouardatchole@gmail.com

Kokou TCHALLA²

Université de Kara (UK), Togo

koktchalla@gmail.com

Résumé

Depuis sa naissance autour des années 1960, la ville de Kara n'a de vie que pendant le jour. Les nuits étaient obscures, incertaines et peu vivantes. Les activités socioéconomiques se déroulaient essentiellement dans la journée. Celles qui se prolongeaient tard dans la soirée excédaient rarement 20 heures, exception faite du cinéma « Impérial » du quartier de Kara Sud et quelques petits bars isolés qui allaient jusqu'à 22 heures, rarement au-delà, avec tous les risques de représailles de la patrouille militaire. Depuis une vingtaine d'années, la ville de Kara, pendant la nuit, présente une physionomie assez rayonnante. Cette nouvelle physionomie a contribué à donner naissance aux activités commerciales de nuit, principalement le long de certains axes routiers bitumés et illuminés. L'objectif de cette étude est d'analyser le paysage urbain de Kara pendant la nuit. La méthodologie utilisée est basée sur les données documentaires, l'observation directe du paysage nocturne de la ville et la collecte des données sur le terrain. Cette méthodologie a permis de constater que les abords de certaines rues sont les plus bondés de population pendant la nuit. En effet, certains axes routiers sont le lieu des activités nocturnes, dont les plus dominantes sont les cafés, restaurants, bars, les boutiques de prêt-à-porter. En même temps il faut noter l'émergence des comportements très peu orthodoxes, notamment le vol, les viols, la prostitution et la consommation d'alcool et des substances nocives. Les rues illuminées étant très sollicitées pour les activités de tous genres, cela a des conséquences négatives avec l'obstruction des voies et les accidents de circulation.

Mots-clés : ville de Kara, paysage nocturne, activités de nuit, mutation socioéconomique, dynamisation

Abstract

Since its birth around the 1960, the city of Kara only has life during the day. The nights were dark, uncertain and lifeless. Socio-economic activities mainly took place during the day. Those which lasted late into the evening rarely exceeded 8 p.m., with the exception of the "Imperial" cinema in the Kara Sud district and a few small isolated bars which went until 10 p.m., rarely beyond, with all the risks of

¹ Ecole normale supérieure (ENS), Atakpamé, Togo, edouardatchole@gmail.com

² Université de Kara (UK), Togo, Mail : kpktchallaa@gmail.com

reprisals from the military patrol. For twenty years, the city of Kara, during the night, presents a rather radiant physiognomy. This new physiognomy has contributed to giving rise to commercial activities at night, mainly along certain paved and illuminated roads. The objective of this study is to analyze the urban landscape of Kara at night. The methodology used is based on documentary data, direct observation of the city's nocturnal landscape and field data collection. This methodology has shown that the surroundings of certain streets are the most crowded with people during the night. Indeed, some roads are the place of nocturnal activities, the most dominant of which are cafes, restaurants, bars, ready-to-wear shops. At the same time, the emergence of very unorthodox behavior should be noted, including theft, rape, prostitution and the consumption of alcohol and harmful substances. The illuminated streets being in high demand for activities of all kinds, this has negative consequences with the obstruction of the lanes and traffic accidents.

Keywords: city of Kara, nocturnal landscape, night activities, socioeconomic change, revitalization

Introduction

Les études urbaines n'accordaient jusqu'à récemment que peu d'importance à la nuit comme temps urbain (L. Bureau, 1996, 2005 ; L. Gwiazdzinski, 2005 ; Van Liempt et al, 2015, cités par C. Oloukoï et al 2016, p. 1 ; T. Fouquet, 2016, p. 3). On étudie la ville diurne, mais celle nocturne est souvent oubliée. Pendant longtemps, le jour est resté le seul moment d'activités urbaines, le temps nocturne évoquait avant tout un moment suspendu dont la fonction naturelle était la recomposition des forces dans le confort et la sécurité de chez-soi. La nuit est alors considérée comme un moment drapé d'ombres et de lumières, ponctuée de silence et de vacarme, d'interdits et de transgressions (T. Fouquet, 2016, p. 2). Aujourd'hui, dans un contexte globalisé, les transformations du temps de travail, ainsi que celles des loisirs urbains, ont fait émerger les nuits urbaines comme objet d'étude à part entière (M. Melbin, 2017, p. 32 ; P. Chatterton et R. Hollands, 2003, p. 1). La nuit, tout comme le jour, loin d'être uniquement que le temps des activités de loisirs, est devenue un moment d'animation et d'activités urbaines. Jusqu'à tard dans la nuit, il y a des boutiques, des superettes, des restaurants ouverts pour la vente. Les loisirs urbains tendent à s'étendre jusqu'à tard dans la nuit (C. Oloukoï et al, 2016, p. 2). L'on ne saurait exclure la nuit dans les composantes urbaines. Elle est aujourd'hui envisagée comme un construit social et culturel dont la définition même est le résultat de rapports de force qui évoluent dans le temps (J-M. Deleuil, 1994, p.168). La nuit urbaine résiste difficilement aux pressions de la machine économique et aux besoins sans cesse renouvelés des consommateurs (L. Gwiazdzinski, 2002, p. 128).

Cette mutation de la physionomie urbaine qui a longtemps caractérisé les villes des pays du Nord, touche depuis plusieurs décennies les villes des pays du Sud dont celles d'Afrique noire, en l'occurrence celles du Togo à l'instar de la ville de Kara. Située dans la partie septentrionale du Togo à 415 km de la capitale Lomé. Kara

s'étend entre 1°15' de longitude Est et 9°35' de latitude Nord. Elle est le chef-lieu de la préfecture de la Kozah. La ville qui tire son nom du plus grand cours d'eau qui la traverse, la Kara s'est installée au pied des monts kabyè et couvre une superficie de 90 km².

La ville jouit d'un climat tropical de type soudanien avec une saison pluvieuse et une saison sèche, ce qui donne lieu à une période culturelle non négligeable. D'après la Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale (DGSCN), la population de Kara est de 94878 habitants (DGSCN, 2012). C'est une population essentiellement agricole, cependant tous les secteurs d'activité y sont représentés. Kara connaît une croissance spatiale assez rapide avec la perte progressive des espaces cultivables. Cette dernière décennie de nombreux secteurs de la ville connaissent des nuits très actives et bruyantes avec des activités génératrices de revenus.

En effet, depuis sa naissance autour des années 1960 la ville de Kara a toujours été un cadre géographique bruyant pendant la journée avec la dynamique des activités socioéconomiques. Le cadre autour de l'ancien marché de Kara et quelques petits coins isolés étaient les lieux de prédilection de rencontre entre les acteurs commerciaux, notamment les vendeurs, les acheteurs, les curieux. Dès la fermeture du marché, les activités commerciales prenaient fin, place à quelques activités de loisir qui se résument aux kiosques de vente de la boisson locale *tchoukoutouet* quelques bars épars à travers la ville. Cela tenait en haleine la population qui voudrait bien se relaxer et se défaire du poids de la journée. Les nuits étaient, quant à elles, marquées par un calme relativement imperturbé et effrayant. Avec le temps, la population devient de plus en plus nombreuse, la terre de moins en moins fertile, l'artisanat en saturation, le taux de chômage s'élève progressivement, la pauvreté gagne du terrain et les jeunes éprouvent des difficultés à se prendre en charge.

Depuis 2010 les jeunes ont pris conscience de leur état de pauvreté et se sont lancés dans l'entrepreneuriat, redynamisant ainsi les activités socioéconomiques et ceci peu importe le moment. De jour comme de nuit, chacun entreprend aisément son activité pour joindre les deux bouts dans une ville de complexité et de dynamique avérée. Aujourd'hui, la nuit à Kara est un moment propice au développement des activités commerciales de toutes sortes. C'est un moment important que les jeunes mettent à profit pour exposer et vendre des articles divers. Les abords de certaines rues sont les plus bondés d'individus pendant la nuit, alors que le jour, ils sont presque vides d'hommes. On note la mise en place progressive d'une véritable *night-time economy*, notion qui désigne la pénétration croissante des capitaux nationaux et internationaux dans les centres-villes nocturnes des grandes villes, sous la forme d'établissements nocturnes qui sont festifs et socialement sélectifs (P. Chatterton et al, 2003, D.Hobbs, 2003), cité par C. Oloukoï et al, (2016, p. 4). La vie nocturne en tant que composante des loisirs est un domaine d'activité dans la rue (R. Marion, 2015).

Si les activités nocturnes urbaines permettent aux citoyens de tirer des bénéfices, seraient-elles sans conséquences en matière d'insécurité, de vol, d'agression, de

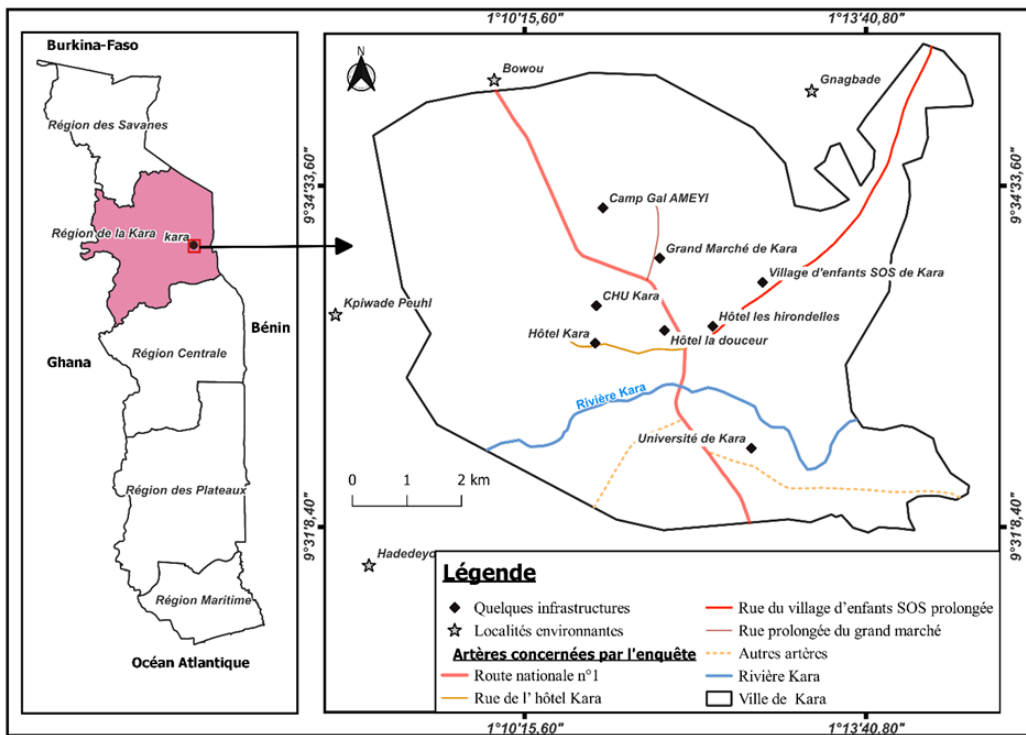
bagarre, de viols, car beaucoup de ce qui se passe dans la nuit noire pourrait ne pas se passer en plein jour. L’objectif de cette étude est d’analyser la situation socioéconomique de la ville de Kara à travers les activités nocturnes qui s’y déroulent. Pour bien mener cette étude, une méthodologie a été élaborée.

1. Méthodologie de la recherche

La méthodologie de la recherche s’articule autour de l’observation du paysage nocturne et diurne de la ville de Kara, de la recherche documentaire et d’entretiens avec des acteurs des activités nocturnes de la ville. A travers l’observation des différents axes routiers de la ville en toute saison, de jour comme de nuit, des constats ont été faits, ce qui a aiguisé l’envie de se pencher sur ce sujet de recherche. La recherche documentaire s’est traduite par la revue des travaux déjà effectués en la matière ou dans des domaines afférents. Cela a permis de poser les bases de ce travail de recherche.

S’agissant des entretiens, ils ont été faits à l’aide d’un guide sur les axes routiers les plus animés, notamment le long de la rue de l’hôtel Kara, le long de la rue prolongée du grand marché de la ville, la rue du village d’enfant « SOS » prolongée, la Nationale n°1 à Kara sud (figure 1).

Figure 1 : Les artères concernées par l’enquête



Source : travaux de terrain, février 2015

Les populations concernées par cette enquête sont les vendeurs et prestataires des services, ainsi que leurs clients. Pour ce faire, un recensement sur les différents axes cités plus haut a donné 500 entreprises. En tout, sur chaque axe 20 entrepreneurs et 20 clients tirés au hasard ont été entretenus. Au total 160 entrepreneurs sur 500 soit 32%, et 160 clients ont été enquêtés. Les investigations ont porté sur l'intérêt à ouvrir les entreprises jusqu'à tard dans la nuit, la dynamique de ces activités pendant le jour et la nuit, les conséquences qui découlent de cette activité nocturne urbaine et l'impression de ces acteurs sur la dynamique des mutations socioéconomiques de la ville de Kara. L'article présente les résultats des investigations et fait une analyse critique de ces résultats.

2. Résultats et analyse

Les résultats de cette étude sont présentés successivement à travers la conception de la nuit en tant que moment sombre qui effraie, l'ambiance et les activités nocturnes de la ville, ainsi que les conséquences qui en découlent.

2.1. Conception dominante de la nuit

Selon les travaux de terrain il se dégage une unanimité chez les enquêtés par rapport à la conception de la nuit comme un moment où l'on doit rester chez soi, étant donné qu'on ne voit pas loin à cause de l'obscurité. C'est également le moment lugubre propice pour des activités de mauvaises mœurs voire criminelles, notamment les vols, les viols, les assassinats et le développement d'autres vices sociaux. L'obscurité est considérée comme un écran ou une couverture qui cache les malfaiteurs.

Des entretiens ont révélé qu'à Kara, avant les années 1980, les nuits étaient plongées dans l'obscurité totale, sans électricité et effrayantes. L'on ne pouvait pas seul aller d'un quartier à l'autre pendant la nuit, d'autant plus qu'il n'y avait que des sentiers. Seules quelques rues du quartier Ewawou et le centre-ville étaient éclairées par des lampadaires isolées. La peur de l'obscurité était à son comble. L'insécurité était de plus en plus grandissante surtout au cours du dernier trimestre de l'année à l'approche des fêtes de fin d'année. C'était la période de rituels pour avoir de l'argent. Cela se manifestait par des disparitions d'enfants ou de jeunes filles, orchestrée par des personnes avides d'argent facile pour les préparatifs des fêtes. Les activités de la soirée étaient réduites à la vente de la boisson locale *tchoukoutou* dans certains coins bien connus tels que « chez maman » non loin de l'école centrale de Kara, « l'ancienne gare routière de Tomdè » aujourd'hui occupée par les bureaux de l'OTR (Office Togolais des Recettes), au quartier « Kara sud ». Des fonctionnaires s'y rendaient le soir après le boulot pour prendre leur calebassées de *tchoukoutou* avant de rentrer. Déjà à 20 heures, il était trop tard pour être à la maison en famille.

Pour lutter contre cette insécurité grandissante dans la ville, des patrouilles militaires étaient organisées avec une telle rigueur que cela ressemblait à une cruauté militaire d'alors. La patrouille commençait à 21 heures et tous ceux qui étaient interpellés subissaient de fortes punitions. Les femmes qui vendaient encore

de la boisson locale à ces heures s'exposaient aux bottes et aux matraques des militaires. Progressivement, la superficie de la ville de Kara s'agrandissait et l'on l'estime à 96 hectares en 1960 ; 3780 hectares en 1980 ; 5000 hectares en 1990, sa superficie actuelle est d'environ 9 000 hectares (P. Kadouza, 2015, p. 124). La population s'accroît également. De moins de 5000 habitants en 1960, elle est passée à 8000 habitants en 1870 et 30000 habitants en 1981, 46000 habitants en 1988 et 120142 habitants en 2020. Les infrastructures de base s'améliorent, l'urbanisation s'intensifie, les espaces ruraux diminuent, la paupérisation de la population commence à gagner du terrain. Il fallait s'adapter aux nouvelles données de la vie. L'électrification de la ville s'accélère, elle passe de 7% autour des années 1980 à environ 45% aujourd'hui (M. Blimpo et *al*, 2019, cité par E. Atcholé, 2020, p. 60), chassant ainsi les ténèbres et réduisant de façon drastique la peur liée à la nuit dans la ville. Les lumières de la ville ont tué la magie de la nuit (L. Gwiazdzinski, 2002, p.47). L'on assiste alors à la modération de la patrouille qui commence dans la ville autour de minuit et cette fois de façon dissuasive, histoire de mettre la population en confiance. Tout ceci prédispose la ville à des nuits vivantes et à des activités commerciales nocturnes.

2.2 La ville de Kara pendant la nuit : ambiance et activités économiques

Depuis les années 2000, la nuit à Kara est bien illuminée et vivante. Outre la fréquentation des bars et restaurants, les pratiques nocturnes des résidents de la ville de Kara se déroulent autour d'autres lieux, notamment les trottoirs bien illuminés ou au palais des congrès où les jeunes se retrouvent habituellement pendant la nuit pour discuter ou pour faire du sport. Néanmoins, des activités malsaines (prostitution, vente des produits illicites) se font dans des endroits peu éclairés ou sombres.

Les abords des rues sont donc des lieux de prédilection pour les discussions ou pour des activités rémunératrices. C'est le cas des rues de l'hôtel Kara, la rue prolongée le long du stade de l'Association Sportive de la Kozah (ASKO) vers le grand marché, la rue bitumée du quartier Bataskom, la rue prolongée de Tomdè vers Lassa, un canton voisin de la ville de Kara à l'Est, le carrefour de Tomdè connu sous le nom de Shell 1, le quartier Kara sud sur la Nationale N°1. Ce sont les points les plus animés de la ville pendant les nuits.

On y retrouve toutes sortes d'activités allant de la vente de boissons au vestimentaire en passant par les saucisses, les brochettes, et autres viandes (Photo n°1).



Photo 1 : Point de vente de viande braisée le long du CEG Tomdè sur la route de Lassa
Clichés : E. Atcholé, avril 2022

Un des points chauds est la zone tout au long du terrain ASKO où les nuits sont longues et très animées. Les bars s’animent jusqu’au petit matin, et les danseurs occupent la chaussée sans se soucier des usagers de la route (Planche photos n°1). Cette occupation spontanée et illégale des espaces publics dans les villes d’Afrique tropicale pose le grave problème de gestion de l’espace urbain dans le contexte d’urbanisation et de paupérisation croissante des citoyens, (G. K. Nyassogbo, 2011, p. 22).



a : La rue encombrée des motos garées devant les bars

b : Un jeune homme dansant sur la chaussée encombrée

Planche photos n° 1 : La rue bondée le long du terrain ASKO
Clichés : K. Tchalla, juillet 2022

Partout dans ces endroits, on trouve des expositions des articles vestimentaires (Photo n°2).



Photo n°2 : Exposition du prêt-à-porter le long de la voie
carrefour Lama vers le nouveau marché de Kara
Cliché : K. Tchalla, juillet 2022

Les boutiques d'alimentation générale sur les différentes rues restent ouvertes jusqu'à tard dans la nuit. Ces endroits sont essentiellement fréquentés par des jeunes dont l'âge est compris entre 20 et 45 ans du côté des vendeurs et de quelques rares clients de 50 ans et plus. Ils sont de classes sociales différentes. Les motos garées le long des trottoirs appartiennent aux clients de classes moyennes et de fonctions libérales ; alors que les plus aisées et les patrons et autres responsables de services camouflent leurs véhicules dans les rues aux alentours des points chauds (Planche photos n°2).

a : Des motos des clients de classe moyenne
garées devant les bars

b : Un véhicule d'un client de classe
aisée quittant les lieux



Planche photos n°2 : les engins des clients de classes sociales différentes
Cliché : K. Tchalla, juillet 2022

Cette vie nocturne est motivée par la volonté de sortir entre amis, d'organiser des retrouvailles, de fêter des anniversaires, de faire bombance toute la nuit en profitant du repos des week-ends., transformant les rues de ces endroits en parking.

Chaque soir les bonnes dames vendeuses de *tchoukoutou* et de bouillon de viande s'installent le long de certaines artères pour donner aux clients la possibilité de manger et de boire. A la différence des bars, la vente de la boisson locale se termine tôt autour de 22 heures, car les revendeuses ont une idée de leur clientèle et

produisent une quantité raisonnable. Le *tchoukoutou* ne se conserve pas pendant plus de deux jours.

Les différentes activités sont motivées par l'amélioration de la physionomie de la ville de Kara, notamment le bitumage et l'électrification de certaines rues, la construction de l'Université de Kara qui a apporté un changement significatif dans les caractéristiques urbaines de la ville. L'Université étant un creuset dans lequel sont venus se fondre les jeunes venus de tous les horizons du pays, on note un certain métissage culturel et comportemental qui imprime à la ville un rythme existentiel différent d'il y a une vingtaine d'années. On note également une dynamique dans le style vestimentaire devenu plus moderne, en raison des mutations socioéconomiques. L'amélioration des conditions de vie et les aménagements intervenus ont encouragé le développement du parc automobile avec de grandes marques, ce qui n'a rien à voir avec les quelques rares véhicules privés des années 1980 et des taxis branlants qui assuraient malgré tout le transport intra-urbain. Les déplacements nocturnes sont facilités par les conducteurs de taximotos qui circulent de façon permanente tous les jours et toutes les nuits avec des tarifs relativement plus élevés la nuit, brandissant l'insécurité nocturne. L'apparition des motos de fabrication chinoise au début des années 2000, vendues à coût accessible, a contribué à faciliter la mobilité des populations (K. Tchalla, 2022, p. 261).

Les observations directes du paysage de la ville ont permis d'identifier les différentes activités génératrices de revenus, qui se développent et qui sont pourvoyeuses d'emplois : les boutiques, les bars, les discothèques qui ont besoin de gérants, de serveurs ou serveuses. Ces activités, en même temps qu'elles génèrent des revenus pour les propriétaires, participent aux recettes municipales par le paiement des taxes. Selon les enquêtes de terrain, tous les ans chaque propriétaire de bar ou de boutique paie une taxe de panneau publicitaire ou d'emprise sur la chaussée qui s'élève à 30 000 F CFA, ce qui permet à la mairie de Kozah 1 de faire face à certaines de ses charges. Les kiosques aussi sont loués et le paiement est mensuel.

Les nuits aujourd'hui à Kara sont illuminées, bruyantes avec le vrombissement des automobiles, des motos, des discothèques. Tout ceci n'est pas sans conséquence sur la décence de la vie urbaine.

2.3. Conséquences des activités de nuit à Kara

Les travaux de terrain permettent d'affirmer que la vie nocturne à Kara a des conséquences consécutives aux activités. La nuit étant le moment le plus propice pour les vices sociaux, tous les endroits ne sont pas éclairés ; cela pose un réel problème de sécurité. Même si toute la ville était éclairée, cela ne la soustrairait pas des conséquences négatives. La situation socioéconomique de la ville la prédispose à une certaine vulnérabilité. Les coins les moins illuminés sont propices au vol, au viol, etc. La nuit est un moment idéal pour la prostitution des jeunes filles qui font les rues chaque nuit à la recherche de clients. C'est ainsi qu'autour de 23 heures

des clients éventuels avertis vont à la « chasse » sur les différentes artères citées plus haut, où ils vont prendre leur bière dans l'espoir de gagner une fille.

Il faut aussi signaler que les activités pendant la nuit se déroulant aux abords des rues, étant donné que l'alcool est pratiquement au centre de ces activités nocturnes, il naît des bagarres, des agressions, des vols, des querelles et des accidents de circulation...

Au cours des enquêtes il a été constaté que la nuit, sur les différents axes, des accidents de circulation surviennent régulièrement. En effet, dans la ville de Kara, les rues sont étroites, construites pour la plupart autour des années 1980 avec un parc automobile infime et les motos presque inexistantes. Il n'y avait pas d'activités de moto- taxi et seulement quelques rares fonctionnaires avaient des motos. Il faut dire qu'à cette période, le prix des motos neuves étaient dans l'ordre du million et plus, les motos d'occasion coûtaient au-delà de 500 mille F CFA. Les enquêtés sont unanimes que les déplacements dans la ville, d'un quartier à un autre se faisaient généralement à pied, à vélo, à moto ou en voiture pour quelques rares personnes. Aujourd'hui, le parc automobile est important, ce qui fait que l'on n'arrive pas à circuler aisément quand une partie de ces rues est occupée, cela entraîne parfois des accidents de circulation.

Ces différents lieux de loisirs sont tout le temps bruyants, puisqu'il y a des discothèques, des bars, qui font du bruit jusqu'à tard dans la nuit. Les jeunes s'y plaisent, ignorant les conséquences éventuelles qui peuvent en découler. Il faut aussi noter le bruit des différents acteurs de ces activités nocturnes. A cette pollution sonore il faut ajouter la production des déchets, qu'ils soient solides ou liquides. En effet, pendant toute la nuit, les gens mangent et boivent dans des sachets plastiques ou dans des plats jetables qu'ils laissent sur place en partant.

La vie à Kara pendant la nuit a des conséquences qui peuvent être néfastes pour la vie d'une frange non moins importante de la population de la ville. Les jeunes filles qui, pour subvenir à leurs besoins, s'adonnent au commerce du sexe, s'exposent à des grossesses non désirées, à des maladies sexuellement transmissibles avec des conséquences collatérales. Les jeunes qui s'adonnent au vol et à la drogue s'exposent à une vie dangereuse qui peut les conduire en prison, mettant fin à l'ambitieuse quête du bien-être.

3. Discussion

Si les différentes thématiques des problématiques urbaines sont étudiées pendant le jour, peu d'auteurs se sont intéressés à la ville la nuit. La nuit dans une ville est un temps incertain, un moment de doute sécuritaire. Il se dégage une unanimité autour de l'insécurité nocturne des villes. Les usages nocturnes de l'espace public sont perçus ou présentés comme suspects et dangereux (T. Poquet, 2016, p. 2). C. Oloukoï *et al*, (2016, p.1) abondent dans le même sens. Pour ces auteurs la nuit est un espace-temps à la fois craint et désiré, un terrain conflictuel. Elle tient également à tout ce que la nuit divulgue ou pourrait divulguer des sociétés, sous le vernis de décence et le voile de pudeur. De fait, le miroir nocturne peut renvoyer

une image crue et, partant, souvent dérangeante. T.C. Dirsuweit, (2002, p. 3-19) et P. Guillaume, (2004, p. 196) renchérisent l'état d'insécurité urbaine en faisant remarquer que Johannesburg, la métropole sud-africaine, est réputée pour être uniformément violente et dangereuse, et ce de manière exacerbée la nuit.

Pour leur part, C. Oloukoï et P. Guinard (2016, p. 2) font remarquer que Maboneng en Afrique du Sud, est un front à la fois spatial et temporel, dans lequel les nouveaux groupes dominants de Johannesburg tentent d'imposer une vision sécurisée, récréative et marchande de la nuit au mépris de conceptions et pratiques alternatives de celle-ci. Cette étude de C. Oloukoï *et al.* (2016) permet d'envisager de la manière la plus féconde les dimensions politiques de la nuit, à travers les inquiétudes qu'elle suscite et les formes de contrôle qui s'en dégagent, les controverses morales qu'elle agrège, ou encore les contestations sociales ou l'indocilité culturelle qu'elle héberge.

Ce travail de recherche a permis de constater que les nuits à Kara sont festives surtout les weekends. Les grandes artères de la ville, notamment la rue de l'hôtel Kara, tout le long de la rue du nouveau marché, l'intersection du grand carrefour de Tomdè sur la nationale n°1 sont très animés, les gens boivent de la bière, dansent et font du bruit. Cet aspect de la dynamique nocturne a été abordé par C. Camelli (2018) et R-P. Desse (2015). Pour ces auteurs, pratiquer la ville la nuit a été en effet associé à des activités festives comme des lieux de socialisation et de consommation d'alcool.

Pour leur part, E. G. Hernandèz *et al.* (2020, p. 1) peignent la nuit comme un moment révélateur des pratiques genrées. C. Dechamps (2018) abonde dans le même sens, en affirmant que la pratique de la nuit par les femmes a majoritairement été abordé à partir des femmes travaillant la nuit, cas des étudiantes, à Bordeau notamment (C. Comelli, 2018, p.143-178).

Conclusion

La ville de Kara depuis sa naissance jusqu'aux années 1990 a connu des nuits sombres, calmes, effrayantes mais très reposantes. Les infrastructures routières étaient insuffisantes et pour la plupart en terre, dans un état défectueux, érodées ou ravinées par les eaux de ruissellement. Depuis 2000, avec l'amélioration des infrastructures routières et l'amorce de l'électrification de certaines rues, on assiste progressivement à une animation de la ville pendant la nuit. Cette mutation de la ville de Kara est due à la volonté d'entreprendre de la population sans cesse croissante et qui vit en majorité dans l'indigence. Les activités nocturnes à Kara sont tenues par des jeunes pour des jeunes et pour tous ceux qui éprouvent du plaisir à vivre ce moment. L'étude a montré que la peur de l'obscurité est dissipée par la lumière de certaines rues aujourd'hui bitumées. Cela amène les jeunes à entreprendre à travers une pléthore d'activités génératrices de revenus. Cependant, la ville animée pendant la nuit n'est pas sans conséquences néfastes, entre autres l'alcoolisme, les accidents de circulation, les vols, la prostitution, la vente de produits illicites et les violences. En définitive, une ville, c'est une somme de

dynamique, sociale, économique, culturelle et même politique, et la ville de Kara s'en illustre bien aujourd'hui.

Références bibliographiques

- ATCHOLE Eyanah, 2020, « Le déficit énergétique dans la ville de Lomé au Togo, incidence sur les enjeux de développement, *Annale de l'Université de Parakou*-série lettres arts et sciences humaines, vol 2 N° 1, pp. 57-68.
- CHATTERTON Paul et HOLLANDS Robert, 2003, *Urban Nightscapes: Youth Cultures, Pleasure Spaces and Corporate Power*, London, Routledge. 304 p.
- COMELLI Cécilia., 2018, « Ambivalence et complexité des nuits urbaines contemporaines : les cas d Bordeaux » *Boletino della Societa Geografica italiana*, Série 14, 1, pp. 85-97.
- DECHAMPS Cathérine, 2018, « Le genre du droit à la nuit parisienne », in Guerin F.Hernandèz Gonzalvèz E., Montandon A. (dir). *Cohabiter les nuits urbaines. Des significations de l'ombre aux régulations de l'investissement ordinaire des nuits*. Paris, L'Harmattan, questions contemporaines.
- DELEUIL Jean-Michel, 1994, *Lyon la nuit, lieu, pratiques et images*, Lyon, PUL, 168 p.
- DESSE R-P, 2015, « Temporalité nocturne des espaces publics : les soirées festives dans les villes universitaires », in Soumage J. (dir), *Temps et usages de la ville*, Rennes, PUR, pp. 143-178.
- DGSCN, 2012, Recensement général de la population et de l'habitat (06 au 21 novembre.2010). Résultats définitifs, Lomé, 44 p.
- DIRSUWEIT Teresa Christine, 2002, « Johannesburg : ville qui fait peur ? » In *Forum Urbain* 13 (3), pp. 3-19.
- FOUQUET Thomas, 2016, « Paysage nocturne de la ville et politiques de la nuit : perspectives ouest-africaines ». *Sociétés politiques comparées*, 38, 16 p.
- GUILLAUME Philippe, 2004, « Violence urbaine à Johannesburg. Entre réalité et prétexte ». In *Geographica Helvetica*, Jg.59, Neft 3, pp. 188-198.
- GWIAZDZINSKI Luc, 2002, *La nuit dimension oubliée de la ville : entre animation et insécurité. L'exemple de Strasbourg*. Thèse de Doctorat en Géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 865 p.
- GWIAZDZINSKI Luc, 2002, « Les temps de la ville : nouveaux conflits, nouvelles frontières », in *Villes et Frontières*, Anthropos, p.195-212.
- HERNANDEZ GONZALVEZ Edna, FAURE Emmanuel, LUXEMBOURG Corinne, 2020, « La nuit comme révélateur des pratiques genrées et localisé de l'espace urbain périphérique ». In Gwiazdzinski Luc, Maggioli Marco, Straw Will, *Night studies*, Regards croisés sur les nouveaux visages de la nuit.
- KADOUZA Padabô, 2015, « Croissance urbaine et mutations agricoles autour de la ville de Kara au Nord-Togo » *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N°004, sept. 2015, Vol. pp. 119-136 1.

- MARION Robert, 2015, « La crise dans les rues commerçantes du Royaume Uni : l'économie du soir et de la nuit peut-elle aider ? » *Articulo*, Journal of Urban Research.
- MELBIN Murray, 2017, “Night as frontier”, *Culture et Conflit*, 105-106, pp. 29-59.
- NYASSOGBO Gabriel Kwami, 2011 : « Les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo », in *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, 12p.
- OLOUKOÏ Chrystel et GUINARD Pauline, 2016, « La nuit à Maboneng (Johannesburg, Afrique du Sud): un front urbain entre sécurisation, marchandisation et contestation », *L'Espace Politique* [En ligne], 30 | 2016-03, mis en ligne le 08 décembre 2016, consulté le 17 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3977> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3977>.
- TCHALLA Kokou et ODJIH Komlan, 2021, « Zone périurbaine de la ville de Kara au Nord-Togo : population, habitat et environnement », In : *Etudes sahéliennes*, N° 12, Décembre 2021, pp. 243-273.

IDEOLOGIZING TWAIN’S EXTRAORDINARY TWINS IN PUDD’NHEAD WILSON

Koffi MIHAM

Université de Lomé, Togo

kofficongo1er@gmail.com

Abstract

This essay addresses Mark Twain’s social criticism in “Those Extraordinary Twins” and *Pudd’nhead Wilson*. It shows how Twain castigates American ideology of racial divide through twinship allegory. The essay uses the natural phenomenon of Siamese twins in “Those Extraordinary Twins” to highlight an ideological phenomenon of racial twinship in *Pudd’nhead Wilson*. It is structured around two points: after interpreting “Those Extraordinary Twins” as background to *Pudd’nhead Wilson*, it ideologizes twinship phenomenon in *Pudd’nhead Wilson*.

Keywords: Extraordinary Twins, Racial Divide, Ideology, Social Criticism, Twinship

Idéologisation des jumeaux extraordinaires dans le *Pudd’nhead Wilson* de Twain

Résumé

Cet article porte sur la critique sociale de Mark Twain dans “Those Extraordinary Twins ” et *Pudd’nhead Wilson*. Il montre comment Twain fustige l’idéologie du clivage racial aux Etats-Unis à travers l’allégorie du jumelage. L’article se sert du phénomène naturel des jumeaux siamois dans “Those Extraordinary Twins ” pour surligner un phénomène idéologique du jumelage racial dans *Pudd’nhead Wilson*. Il est divisé en deux parties : après avoir analysé “Those Extraordinary Twins” comme le soubassement du *Pudd’nhead Wilson*, il confère un caractère idéologique au phénomène du jumelage dans *Pudd’nhead Wilson*.

Mots clés: Jumeaux extraordinaires, clivage racial, idéologie, critique social, jumelage

Introduction

“Those Extraordinary Twins” and *Pudd’nhead Wilson* feature a metaphor of American racial divide with the first narrative picturing a farcical cohabitation of Blacks and Whites in the American society and the second one portraying tragic aspects of this cohabitation. From the inception, Twain purported to fuse both stories. However, he later changed his mind, explaining in the final remarks of “Those Extraordinary Twins”: “It is not practicable or rational to try to tell two stories at the same time; so I dug out the farce and left the tragedy.”¹ Thus, finding himself with two distinct stories, Twain made “Those Extraordinary Twins” the

¹ Mark Twain, “Those Extraordinary Twins” (Project Gutenberg, 2004), 51. Retrieved June 1, 2018, from www.gutenberg.net/ebooks/3185. All subsequent quotations from this ebook are parenthetically referenced in the text with page number preceded by TET.

farce and published *Pudd'nhead Wilson* as the tragedy, which Barbara A. Chillis (1969: 101) and Robert Moss (1998: 47) call Twain's famous "literary Caesarean operation." The latter catches more attention from critics, posing serious problems in its understanding. Its interpretative difficulties pushed scholars to depict it as Twain's darkest writing (Moss, 1998: 43; Pérez, 2010: 20; Toles, 1982: 55) which, far from weakening its subsistence, elevates it to the rank of timeless classics. This essay argues it as complement of "Those Extraordinary Twins" and ideologization of twinship phenomenon from the latter. To ideologize is to give an ideological character or interpretation to someone or something. In other words, it is to interpret in relation to a sociopolitical ideology often seen as biased or limited. From this perspective, the present essay unveils Twain's social criticism in both narratives through the critical lens of New Historicism.

New Historicist theory came into existence in 1980 and was coined by Stephen J. Greenblatt with an intention to propound new critical methods for interpreting the Renaissance texts. It emerged as a reaction to New Criticism, Formalism, Structuralism and Deconstruction, schools of thought which consider literature only as an autonomous text, having nothing to do with culture and society in which it originates (Sharma, 2014: 1). It is, by definition, "an approach to literary criticism and literary theory based on the premise that a literary work should be considered a product of its time, place and circumstances of its composition rather than as an isolated creation of genius" (Sharma, 2014: 2). Given *Pudd'nhead Wilson* was published in racial era in the United States and deals with racial issues, it is, no doubt, the product of its time and place. This makes New Historicism an important set of ideas in fathoming the historical context of this essay. The essay is structured around two points. Firstly, it interprets "Those Extraordinary Twins" as background to *Pudd'nhead Wilson*. Secondly, it ideologizes twinship phenomenon in the latter.

1. "Those Extraordinary Twins" as Background to *Pudd'nhead Wilson*

The original text of *Pudd'nhead Wilson* is "Those Extraordinary Twins." It is the fictional version of "Those Extraordinary Twins." The title change results from Twain's desire to show distinction between the original text and the fictional one. However, there remains an inherent tie between both works. To fully fathom *Pudd'nhead Wilson*, it is worth reading "Those Extraordinary Twins" in the first place. Put differently, "Those Extraordinary Twins" reads as prerequisite for a better understanding of Twain's intention in *Pudd'nhead Wilson*. Thus, this study establishes the former as basis for the latter. It casts insight into twinship issue in "Those Extraordinary Twins" as a foreshadowing of events unfolded in *Pudd'nhead Wilson*.

As the title indicates, "Those Extraordinary Twins" is a tale of twins. A picture of a weird human being has caught Twain's artistic interest (TET, 2):

I had seen a picture of a youthful Italian "freak" or "freaks" which was—or which were—on exhibition in our cities—a combination consisting of two heads and four arms joined to a single body and a single pair of legs—and I thought I would

write an extravagantly fantastic little story with this freak of nature for hero—or heroes.

The heroes in this excerpt are named Luigi and Angelo Capello, two Italian brothers settling in Dawson's Landing, the setting in the story. Two criteria define their extraordinariness: their physical appearance and phenomenal mystery around their co-existence.

Indeed, Luigi and Angelo Capello are known as twins. However, they are questionable. The first time they appear in Dawson's Landing, Twain (TET, 5) introduces "a stupefying apparition—a double-headed human creature with four arms, one body, and a single pair of legs!" With the trunk forking at the upper members, this being is beyond ordinary twins. Understandably, the single body bears two heads, an image of Abraham Lincoln's *House Divided* expression and the racially divided society in *Pudd'nhead Wilson*. Nancy Fredricks (1989: 486) writes: "The image of the tangled twins represents an origin for the text of *Pudd'nhead Wilson*—an origin that, despite the attempts of the author, stubbornly refuses to be erased." Nancy is showing in the foregoing the link between *Pudd'nhead Wilson* and "Those Extraordinary Twins." For him, the simple weird appearance of the twins is telling enough to consider "Those Extraordinary Twins" as the origin of *Pudd'nhead Wilson*.

The Capello's body structure as a whole—two heads, four arms, a single trunk and two legs—causes a big ambiguity when calling them by pronoun. While introducing them to Dawson's Landing people, the narrator allows to use either "it" or "they" (TET, 5). However, Ma Cooper, the twins' main host, prefers "he". But when she exclaims "There—he's coming!" her daughter, Rowena, resoundingly retorts (TET, 10): "They, ma—you ought to say they—it's nearer right." From the foregoing, either "it", "he" or "they" is used for the double-headed being, raising the query about the right pronoun for the twins. Thus, far from being ordinary twins, Luigi and Angelo Capello are extraordinary ones. Their physical structure puts everyone in a whirl of amazement and confusion. They are the shadow of Twain's ideologized twinship in *Pudd'nhead Wilson*; for in the latter, two boys, one ideologically white and the other black, confuse everyone in term of indistinguishability.

Besides their physical absurdity, the Capello twins' co-existence is a mystery. They are identified with three criteria in their living condition—commonalities, complementarities and differences—which underscore their extraordinariness. The last criterion draws more attention. George E. Toles (1982: 67) posits in this respect: "The Capello twins, Luigi and Angelo, share a common identity and body, yet they are subject to two opposed wills." Indeed, with Luigi, a free-thinker and Angelo, a Christian, both twins are defined by opposed principles. Angelo once reminds his brother when the latter is trampling upon him (TET, 8): "But my principles, Luigi, you forget my principles." Curiously, Luigi is an inveterate smoker, which Angelo regards as a sin. Further, hot drinks are disgusting to Angelo; and yet, they are Luigi's favorite beverages. In clear, although Luigi and Angelo form one body, they are very different in many respects (TET, 10): "Our nature

differs a good deal from each other, and our taste also.” These contradictory differences in nature, belief, principles, and even taste sustain Luigi and Angelo as extraordinary twins. *Pudd'nhead Wilson* traces the same contradictions in an elaborative way when studying its two indistinguishable boys.

One is much more dazed when Angelo states (TET, 12): “My brother is hardy, I am not; he is very masculine, assertive, aggressive; I am much less so. I am subject to illness; he is never ill. I cannot abide medicines, and cannot take them, but he has no prejudice against them.” All these show the Capello twins’ extraordinariness: one part of the same body is sickly and the other healthy. Put differently, one side feels happy and the other unhappy; undisputable hint of racial divide twinship in *Pudd'nhead Wilson*, when considered from New Historicist perspective. Indeed, of the two indistinguishable boys in *Pudd'nhead Wilson*, one ideologically epitomizes Luigi, getting every privilege and dominance over the other who represents Angelo, the debased one.

The main argument hinting “Those Extraordinary Twins” as the root of *Pudd'nhead Wilson* lies in Angelo’s sempiternal complaints of being disadvantaged in sharing the same body with Luigi. In fact, Luigi garners all the benefits from forming the same body with his brother. He holds a domineering power, which Betsy Hale, one of their hosts, finds as unjust (TET, 19): “it ain’t right no, and never has been right, the way a twin born a quarter of a minute sooner than the other one gets all the land and grandeurs and nobilities.” The foregoing showcases power relations in racial divide twinship in the United States, as expanded in *Pudd'nhead Wilson*. Indeed, the slaveholding America comprises two main classes. While one class benefits from all the privileges, the other class is subject to misery and suffering. This is the idea pictured by the overall essay of Siamese twins in “Those Extraordinary Twins” and fictionalized in *Pudd'nhead Wilson*.

With his sad countenance, Angelo prays for his separation from his brother, as the narrator puts (TET, 15): “Angelo always wished that he and his brother might become segregated from each other and be separate individuals, like other men.” Interestingly, the Capellos become separate individuals in *Pudd'nhead Wilson*. Although they keep their name as Luigi and Angelo, they are no longer conjoined twins but identical ones. Will Kaufman’s (1994: 106) recognition of “the separated Capellos in *Pudd'nhead Wilson*” as growing from “the joined Capello brothers in ‘Those Extraordinary Twins’” corroborates this essay’s thesis that “Those Extraordinary Twins” paves the way for a better understanding of *Pudd'nhead Wilson*. In the latter, Twain presents two individual plots about twins: natural twins and race-slavery twins. The natural twins plot literally reflects the Capellos of “Those Extraordinary Twins.” However, this study focuses on the race-slavery twins plot which is a figurative illustration of the Capellos, positioning Twain as ideologizing the extraordinary twins in *Pudd'nhead Wilson*.

2. Ideologizing the Extraordinary Twins

Pudd'nhead Wilson involves three individual stories. The first one is that of Pudd'nhead Wilson himself, the title character. The second is about the twinship of Luigi and Angelo Capello; and the third one, the twinship of Thomas à Becket and Valet de Chambers. One of the novel's original titles is *The Tragedy of Pudd'nhead Wilson and Those Extraordinary Twins*. This title spotlights the first story, but perplexes readers regarding the last two. It has become a heavy crux as to know what Twain hides behind *Those Extraordinary Twins*. Although the title later changed to *Pudd'nhead Wilson*, ambiguity about the double plot of twins remains. Which of the twin-based plots — natural twins or race-slavery twins — reveals Twain's intention in term of extraordinariness? Based on Robert Moss' (1998: 54) view that *Pudd'nhead Wilson* “can be approached only in terms of the nineteenth-century debate over race, politics, and society,” this essay hypothesizes that the race-slavery twins win the game.

Admittedly, Twain has the Siamese twins of “Those Extraordinary Twins” in mind while crafting the natural twins in *Pudd'nhead Wilson*. In Christopher E. Koy's (2004: 94) terms, Luigi and Angelo Capello of *Pudd'nhead Wilson* are portrayed “as they appear in another work, namely the simultaneously published *The Comedy of Those Extraordinary Twins*.” When Barbara A. Chillis (1969: 100) posits that “The Italian twins that figure in *Pudd'nhead Wilson* were originally Siamese, a “freak’-or ‘freaks’. . . a combination consisting of two heads and four arms joined to a single body and a single pair of legs,” he is, no doubt, informing his readership of the link between “Those Extraordinary Twins” and *Pudd'nhead Wilson*. This essay is of the view that these Italian twins are as extraordinary in *Pudd'nhead Wilson* as in “Those Extraordinary Twins.” However, their extraordinariness is not based on their physical features in the latter, as they become separate and normal individuals. It rather hinges on their great qualities which this essay reveals. Thus, before highlighting Twain's ideologization of twinship discourse and addressing the core argument in this essay, three criteria defining the Capellos as extraordinary twins in *Pudd'nhead Wilson* are underlined.

First, Luigi and Angelo are marvelous musical prodigies. This quality earns them a high reputation in Dawson's Landing. To be sure, the citizens are highly enamored of the twins' magnificent music. They have never seen musicians of such distinction. With loftiest admiration, they crown Luigi and Angelo as musical masters of great style. On one occasion, everybody rushes down to see them play their spirit-filled piano:

The young strangers were kept long at the piano. The villagers were astonished and enchanted with the magnificence of their performance, and could not bear to have them stop. All the music that they had ever heard before seemed spiritless

prentice-work and barren of grace or charm when compared with these intoxicating floods of melodious sound.²

Understandably, Dawson's Landing people are hearing musical stars for the first time in their lives (PW, 80). This leads them to picture Luigi and Angelo as amazing twins.

Second, the twins are considerate polyglots. Indeed, Luigi and Angelo Capello have travelled around Germany, England, France, Russia, India, China and Japan, familiarizing themselves with many people, cultures and customs, accumulating an education of a wide and varied sort (PW, 27). Consequently, they can speak many languages, as Angelo informs (PW, 27): "My brother and I were [...] well grounded in the German, French, Spanish, and English languages." This is very amazing to Dawson's Landing people whose linguistic knowledge is limited to their mother tongue. No doubt, they consider the twins as extraordinary ones.

Finally, Luigi and Angelo are expert fencers. Dawson's Landing is a town taking pride in fencing. This sporting activity brings the twins into the limelight, especially when Luigi consents to the duel with Judge Driscoll, the town's chief citizen (PW, 80):

The twins were prodigiously great, now; the town took them to its bosom with enthusiasm. Day after day, and night after night, they went dining from house to house, making friends, enlarging and solidifying their popularity [...]. The delighted community rose as one man and applauded, and when the twins were asked to stand for seats in the forthcoming aldermanic board, and consented, the public contentment was rounded and complete.

From the foregoing, Dawson's Landing people's admiration for Luigi and Angelo climaxes. They highly extol them as extraordinary twins due to their impressive abilities. In sum, *Pudd'nhead Wilson's* Capellos are obvious allusion to the conjoined ones in "Those Extraordinary Twins," not for their physical appearance but their great qualities.

However, reading between the lines, this essay goes beyond this obvious interpretation. Indeed, compared with Thomas à Becket and Valet de Chambers, the Capellos' extraordinary twinship stays on shaking ground in *Pudd'nhead Wilson*, when the satirical aspect of the novel is considered. As said earlier, Twain develops two plots about twins in this novel. While Luigi and Angelo Capello embody farcical plot, Thomas à Becket and Valet de Chambers epitomize race-slavery plot, the satirical one. Alexander J. Davis (2014: 29) argues: Thomas à Becket's "identity, like that of the twins, is bound up with that of his own double, Chambers." Therefore, Twain "portrays not only actual fraternal twins, but also the

² Mark Twain, *Pudd'nhead Wilson* (New York: Dover Publications, 1999), 29. All subsequent quotations from this edition are parenthetically referenced in the text with page number preceded by PW.

‘twinship’ of a Negro slave and a white master” (Tippin, 1976: 2). It is worth scrutinizing the slave-master twinship in order to grasp the message it translates for a better analysis.

Some critics stay in dark angle in their analysis of *Pudd'nhead Wilson*. For Toles (1982: 55), to talk about Twain's intentions in regard to *Pudd'nhead Wilson* “is to risk absurdity at every word.” To avoid this risk, Fujisaki Mutsuo (1996: 84) invites readers to “the context of the cultural circumstances that produced the text.” Understandably, New Historicism is the ideal theory to fathom the cultural, political and social context of the novel. As Robert Moss (1998: 54) writes, “The political and social context of the story is certainly important, and an abundance of material on issues of race and slavery appears within its pages.” This necessitates a snapshot of the novel's contextual picture.

Pudd'nhead Wilson was written in 1894, during the Gilded Age, an era which saw assassination of President Lincoln in 1865 due to his Emancipation Proclamation. Then, the enfranchisement of Blacks was at the heart of the continued political turmoil in late nineteenth century America. Promises were made as to fair treatment of Blacks. However, by the end of the Reconstruction era in 1877, these promises were forgotten. Blacks still remained in chuckles of injustice, crashed by accelerating racism and its measures. Myra Jehlen (1990: 42) puts: “1894—the year of its publication—was the eve of McKinle's election and a period of accelerating racism marked by the bloody spread of Jim Crow.” This accelerating racism and its measures confirmed abolitionists' views of slavery as only theoretically abolished. It was in the midst of this imbroglio that Twain published *Pudd'nhead Wilson* to remind his contemporary of slavery and its atrocious consequences. He corroborates New Historicists' belief that “literature is part of the historical process and should participate ‘in the political management of reality’” (Hoover, 1992: 361). It must be argued that he uses literature to depict political realities of race and slavery in America.

The point from the foregoing is that Twain ideologizes the twinship plot in *Pudd'nhead Wilson*. He uses the twinship to question the justice of the peculiar institution. In other words, the twinships of both “Those Extraordinary Twins” and *Pudd'nhead Wilson* translate his social criticism. Mary Ann Kinnebrew pinpoints the twinship of Thomas à Becket and Valet de Chambers as the one illustrating this thesis in *Pudd'nhead Wilson*. Ranking their plot as the major one in the novel, she (1964: 64) confirms it as Twain's inter-related themes of slavery and a crime against the individual. Therefore, Thomas à Becket and Valet de Chambers are ideologized extraordinary twins. With three highlights, this essay equates them with the Capello twins of “Those Extraordinary Twins.”

The first highlight is their freak babyhood resemblance. In fact, Twain intended to write about twins of freak nature in *Pudd'nhead Wilson*, just as in “Those Extraordinary Twins.” Both works contain twins named Luigi and Angelo Capello. However, if the Siamese Capellos of “Those Extraordinary Twins” are real freaks, the identical ones in *Pudd'nhead Wilson* do not embody any freakish nature.

Instead, with critical reading and considering the meaning of freak, Thomas à Becket and Valet de Chambers are curious freaks in their babyhood. These two boys were from different parents, Percy Driscoll and his slave girl Roxana, but are indistinguishable in term of resemblance. The story of their birth is as follows (PW, 3):

On the 1st of February, 1830, two boy babes were born in his [Percy Driscoll] house; one to him and the other to one of his slave girls, Roxana by name. Roxana was twenty years old. She was up and round the same day, with her hands full, for she was tending both babies. Mrs Driscoll died within the week. Roxy remains in charge of the children.

It is crystal clear from the above that one baby is black, and the other one white — heir of the master. However, they amazingly look alike to the extent that no one in the town or the neighborhood recognizes which one is white baby and which one is black. Most freakish, even Percy Driscoll, the white baby's father, fails to distinguish his own child from the black infant. As witness, Roxana states (PW, 12): "When I'uz a-wahin' 'em in de tub, yistiddy, his own pappy asked me which of' em was his'n." A comedy of errors, Percy Driscoll absurdly fails to recognize his own child. Thus, the twinship of these babies is extraordinary, an ideological replica of the freakish twins in "Those Extraordinary Twins."

The second extraordinary fact about both babies is Roxana's unprecedented temerity to exchange her light-skinned infant with her master's white son. Indeed, knowing that her black baby and her master's son are mistaken for each other, Roxana switches them (PW, 13):

She undressed Thomas à Becket, stripping him of everything, and put the tow-linen shirt on him. She put his coral necklace on her own child's neck. Then she placed the children side by side [...] She put her cub in Tommy's elegant cradle [...] She put the heir of the house in her own child's unpainted pine cradle.

Roxana's action in the above text is unusual in master-slave relationships in American slaveholding society. It is an undertaking prone to cost her life. Fortunately, no one suspects the trick. Both children grow exchanged throughout the story. Valet de Chambers, who is Roxana's true black baby, bears the name of the pure white baby — Thomas à Becket. He gets all the privileges of a white person in slave society, studying law at Yale University and becomes heir of the Driscoll family. The pure white baby, becoming black and called Valet de Chambers, lives a slave life throughout the novel (PW, 122): "He could neither read nor write, and his speech was the basest dialect of the negro quarter. His gait, his attitudes, his gestures, his bearing, his laugh — all were vulgar and uncouth, his manners were the manners of a slave." To be sure, Roxana has committed a cruel taboo in 1830s America, a period when slavery was in full practice. However, her act results from her fear of slavery's atrocities on her own biological child. Thus, she drastically twists both babies' fates, an unusual occurrence, making Thomas à Becket and Valet de Chambers ideologically extraordinary twins.

Indeed, both babies' exchange and the consequences thereof showcase Twain's criticism of the slave system. For Aurelio J. Pérez (2010, 1), it makes the story one of the most "frightening to both the antebellum community in which it is based and the post-reconstruction community from which Twain wrote." The questions Pérez asks are (2010, 1): "what would happen if a community were to lose its ability to distinguish between slave and freeman, between white and black? What would happen if a society predicated upon a hierarchy of classes of citizens lost the ability to distinguish one class from the other?" This community would be in a complete mess, as is depicted in *Pudd'nhead Wilson*.

As previously said, the novel deals with another character: Pudd'nhead Wilson, the title character. He is a professional lawyer collecting people's fingerprints that he uses to reveal their past. Like the Italian twins, he is a foreigner in Dawson's Landing. No sooner had he established himself in the town than Thomas à Becket and Valet de Chambers were born. So, Roxana brings him both babies with their real names in order to record their fingerprints. Surprisingly, in the second record when their names are exchanged, Wilson, the great lawyer, discovers nothing. He fails to detect Roxana's trick because the babies indistinguishably look alike. The slave lady trembles all the while during the checking but in the end she goes home satisfied (PW, 15):

Wilson took the finger-prints, labeled them with their names and the date [...] put them carefully away and continued his chat with Roxy, who seemed very anxious that he should admire the great advance in flesh and beauty which the babies had made since he took their finger-prints a month later. He complimented their improvement to her contentment; and as they were without any disguise of jam or other stain, she trembled all the while and was miserably frightened lest at any moment he—

But he didn't. He discovered nothing; and she went home jubilant, and dropped all concern about the matter permanently out of mind.

Definitely, the twinship of Thomas à Becket and Valet de Chambers is unusual. Their names are exchanged with no one able to tell them apart, even the white baby's own father. They are visually indistinguishable and, to confirm this, Twain provides an earlier scene where Wilson questions Roxana's own ability to identify both kids (PW, 8): "How do you tell them apart, Roxy, when they haven't any clothes on?" Wilson's failure to detect the switching erases every doubt in the success of Roxana's machination and makes Thomas à Becket and Valet de Chambers ideologically extraordinary twins.

The third argument showing Thomas à Becket and Valet de Chambers as ideologically extraordinary twins is their short-lived friendship and togetherness. Most twins remain intimate for life. For instance, in the other twinship plot, Luigi and Angelo Capello stay close to each other throughout the story. They school together, travel together, and understand each other despite their differences. Moreover, they support and sympathize with each other. This is not the same for the race-slavery twins.

Thomas à Becket and Valet de Chambers become cat and dog just some months following their birth. Aurelio J. Pérez (2010: 19) recognizes their babyhood unity: “Tom and Chambers live together, were born on the same day, and are even nursed by the same woman.” However, their relationships quickly change with Thomas à Becket overpowering Valet de Chambers. The former is more and more privileged to the detriment of the latter. As result, their twinship worsens from day to day until they fully get aware of their different social status. Pérez (2010: 9) points out: “These twinned youths grow up to follow discrete paths; one child is initiated into the gentry of his hamlet, while the other develops his humility in the slave quarter and the kitchen.” With one more privileged than the other, Thomas à Becket and Valet de Chambers fit an ideological interpretation of the Siamese twins, Luigi and Angelo Capello, in “Those Extraordinary Twins.” For informed readers, Twain has depicted one of the slaveholding America’s realities where black and white children innocently and peacefully lived together as brothers or sisters until awareness of their bloodline as black or white. Thus, they quickly become enemies.

Understandably, the Siamese twins in “Those Extraordinary Twins” represent a picture of Lincoln’s *House Divided* which *Pudd’nhead Wilson* translates into a fictional version. New Historicist theory helps understand that both literary works illustrate American racial divide politics. As Hoover (1992: 363) puts, “The New Historicism also empowers literature which helps construct a sense of reality for the reader. It does not simply reflect the historical fact but ‘participates in historical processes.’” Alexander James Davis posits in this regard: “The conjoined body of the Capello twins in the initial plot is a doubling of the freakishly conjoined American body politic [...] where the ideals of freedom and equality set down in the founding documents are confronted by the realities of private property and race-slavery which are codified and legitimized in the very same documents.” This quote highlights the tie between “Those Extraordinary Twins” and *Pudd’nhead Wilson* regarding the peculiar institution which creates a society half free and half slave. If the former caricatures the freakishly conjoined American body politics, the latter reads as a critical prose on this politics.

In sum, Twain has ideologized the extraordinary twins of “Those Extraordinary Twins” in *Pudd’nhead Wilson*. Thomas à Becket and Valet de Chambers are freakish inasmuch as they are from different parents but look so much alike that no one can distinguish them. They are ideologically divided with one considered as white and the other as black. One arbitrarily becomes master with domineering power over the other, held slave. Unfortunately, the white community is grossly mistaken in their arbitrary choice of which one is truly white or black. Mistaken for black, the pure white baby suffers the horrors of slavery, raising the query of Twain’s social criticism of American body politics of racial divide.

Conclusion

The objective of this paper has been to show how Twain addresses American racial divide through twinship theme in “Those Extraordinary Twins” and *Pudd’nhead Wilson*. Shelley Fisher Fishkin (1993: 3-9) claims Twain’s creative imagination as

shaped by Afro-American voices at its core. A son of a slaveholder, Twain grew up to become a committed writer, fighting for the wretched race in the United States. Most of his writings and speeches are direct or indirect attacks on the slave system. The essay has argued “Those Extraordinary Twins” as basis for a better understanding of *Pudd'nhead Wilson*, knowing that both works, simultaneously published in 1894, are based on twins. If the former's twins are literally interpreted as extraordinary, the latter's ones garner ideological approach: two babies, one white and one black, are visually indistinguishable. Thus, at its core, this essay has argued Twain's ideologization of twinship theme in *Pudd'nhead Wilson*.

Bibliographical References

- CHELLIS Barbara, 1969, « Those Extraordinary Twins: Negroes and Whites », *American Quarterly* 21 (1), p. 100-112.
- FISHKIN Shelley Fisher, 1993, *Was Huck Black?: Mark Twain and African-American. Voices*, New York, Oxford UP.
- FREDRICKS Nancy, 1989, « Twain's Indelible Twins », *Nineteenth-Century Literature* 43 (4), p. 484- 499.
- HOOVER Dwight Wesley, 1992, « The New Historicism », *The History Teacher* 25(3), p. 355–366.
- HOWE Lawrence, 1992, « Race, Genealogy, and Genre in Mark Twain's Pudd'nhead Wilson», *Nineteenth-Century Literature* 46 (4).
- HUME Beverly, 2013, « Mark Twain's Mysterious Duplicate in Pudd'nhead Wilson », *Nineteenth-Century Literature* 68 (1).
- JEHLEN Myra, 1990, « The Ties That Bind: Race and Sex in Pudd'nhead Wilson », *American Literary History* 2 (41), p. 39-55.
- KAUFMAN Will, 1994, « Pudd'nhead Wilson: Mark Twain's Rejection of Comedy », *Revista de Estudios Norteamericanos* (3), p. 105-114.
- KINNEBREW Mary Ann, 1964, *Mistaken Identity in Mark Twain's Major Fiction*, MA. Thesis, Houston, Rice University.
- KOY Christopher, 2004, « The Misunderstood Conclusion of Mark Twain's Pudd'nhead Wilson », *Plzeň*, p. 93-100.
- MOSS Robert, 1998, « Tracing Mark Twain's Intentions: The Retreat from Issues of Race in 'Pudd'nhead Wilson'», *American Literary Realism 1870-1910* 30 (2), p. 43-55.
- MUTSUO Fujisaki, 1996, « The Critical Response to Pudd'nhead Wilson: A Brief History and Current Issues », *Kyushu University Institutional Repository*, p. 77-85.
- PÉREZ Aurelio José, 2010, *Identified, Misidentified, and Disidentified: Subject Formation and Reformation in American Law and Literature*, doctorate dissertation, Berkeley, University of California.

- SHARMA Rajani, 2014, « New Historicism: An Intensive Analysis and Appraisal », *Irwle* 10(2), p. 1-11.
- TIPPIN Robin Ray, 1976, *The Nature of Man's Moral Dualism in Mark Twain's The Tragedy of Pudd'nhead Wilson*, Bachelor of Arts, Stillwater, Oklahoma State University.
- TOLES George Edward, 1982, « Mark Twain and Pudd'nhead Wilson: A House Divided », *NOVEL: A Forum on Fiction* 16(1), p. 55-75.
- TWAIN Mark, 1894/1999, *Pudd'nhead Wilson*, New York, Dover Publications.
- _____ (2004), « Those Extraordinary Twins », Project Gutenberg. Retrieved June 1, 2018, from www.gutenberg.net/ebooks/3185.
- WATSON Steven, 2011, « Exploring Prejudice, Miscegenation, and Slavery's Consequences in Mark Twain's Pudd'nhead Wilson », *The Kennesaw Journal of Undergraduate Research* 1(1-5).

APPROCHES ET DEFIS AUTOUR DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE POUR LE PASSAGE A ECHELLE D'UN PROGRAMME SANITAIRE SUR LE PALUDISME AU BURKINA FASO : RESULTATS D'UNE REVUE DOCUMENTAIRE

Maurice YAOGO¹

Université catholique de l'Afrique de l'Ouest-UUB, Burkina Faso

myaogo.proline21@gmail.com

Assita KEITA², ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina Faso

Idriss Ali GALI-GALI², ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina Faso

Flora-Émeline OUADBA², ZAMA FORUM / ADCE-Afrique, Burkina Faso

Résumé

Le recours au partenariat public-privé (PPP) pour des interventions liées à la santé publique est une pratique introduite en contexte burkinabè depuis les années 1990 à l'occasion des premières actions de lutte contre le sida, avec l'appui des partenaires internationaux. Cette approche formalisée à travers des textes réglementaires au Burkina Faso connaît un regain d'intérêt avec notamment le passage à l'échelle du programme sur le traitement communautaire du paludisme (PECADO). La revue documentaire réalisée a consisté à examiner la littérature à la fois sur le contexte d'émergence du PPP pour la PECADO mais aussi sur les différentes composantes et les modalités de mise en œuvre de l'approche PPP. Les différents documents consultés ont fait l'objet d'un résumé compilé à l'aide du logiciel EndNote et d'un rapport de synthèse qui a fourni la matière pour cette publication. On retiendra que le PPP pour la PECADO est une initiative propice à l'accès aux soins pour cette pathologie. Cependant, l'expérience dans d'autres domaines montre qu'une amélioration est possible dans les conditions d'implication des acteurs communautaires et de mise en œuvre des interventions. Les repères donnés avec la littérature exploitée peuvent y contribuer.

Mots clés : partenariat public-privé, paludisme, défis, santé publique, Burkina Faso

Abstract

The use of public-private partnerships for interventions related to public health is a practice that has been introduced in the Burkinabe context since the 1990s during the first actions against AIDS, with the support of international partners. This approach, formalised through regulatory texts in Burkina Faso, is experiencing

¹ Chercheur en sciences sociales, politiques et systèmes de santé – Maître-assistant en anthropologie et sociologie de la santé, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UCAO-UUB), Coordonnateur du projet PECADO-OMS au Burkina Faso (myaogo.proline21@gmail.com).

² Sociologue, Association pour la Diffusion des Connaissances et des Expériences novatrices en Afrique (ZAMA FORUM / ADCE-Afrique), 01 BP 1207 Bobo-Dioulasso 01.

renewed interest, particularly with the scaling up of the community-based malaria treatment programme (PECADO). The desk review consisted in examining the literature on the context of the emergence of the PPP for PECADO, as well as on the different components and implementation methods of the PPP approach. The various documents consulted were summarised using EndNote software and a synthesis report was produced, which provided the material for this publication. The PPP for PECADO is a good initiative for access to care for this disease. However, experience in other areas shows that there is an opportunity for improvement in the conditions of involvement of community actors and implementation of interventions. The guidance provided by the literature reviewed can help to achieve this.

Keywords: public-private partnership, malaria, challenges, public health, Burkina Faso.

Introduction

Le partenariat public-privé fait partie des mécanismes préconisés par les institutions internationales et utilisés plus récemment par les institutions nationales, initialement pour la mise en œuvre d'activités productives et, par la suite, pour des interventions à large échelle dans le domaine de la santé. Dans de nombreux pays, se pose avec une acuité grandissante la question de la construction de politiques résilientes de santé publique permettant, grâce à des espaces de concertation adaptés, de valoriser l'expertise, le dynamisme et l'enracinement sur le terrain des acteurs non étatiques actifs dans le domaine de la santé (IRG, 2010).

Le point de départ pour cette revue documentaire est le constat d'un manque de données probantes, notamment sur : 1. les mécanismes qui régissent le fonctionnement du partenariat public-privé (PPP), les facteurs de succès et les conditions de réussite dans le processus de mise en œuvre d'interventions spécifiques ; 2. les déterminants qui influencent l'accès aux soins des prestataires de soins communautaires ; 3. les résultats qui en décrivent les effets du point de vue spécifiquement de l'analyse des politiques et des systèmes de santé. C'est dans ce cadre qu'un projet de recherche sur le partenariat public-privé pour la mise en œuvre à l'échelle nationale de la prise en charge à domicile du paludisme (PECADO) a été initié (Yaogo *et al.*, 2020).

La revue documentaire a consisté à examiner la littérature à la fois sur le contexte d'émergence du PPP pour la PECADO mais aussi sur les différentes composantes et les modalités de mise en œuvre de l'approche PPP. Il est proposé dans cet article une synthèse des principaux résultats de cette démarche. Celle-ci fournit des repères conceptuels et des éléments du contexte international, africain et burkinabè d'émergence et de mise en œuvre du PPP et ce qu'on peut en attendre du point de vue des mécanismes et des modalités de collaboration mais aussi des résultats.

Une brève section préliminaire situe le contexte de l'émergence du PPP dans le domaine de la santé et montre l'intérêt de la revue documentaire effectuée, avant la présentation des objectifs et de l'approche méthodologique. Ensuite, les principaux

résultats obtenus sont présentés, avant une brève discussion qui met en évidence les enseignements qu'on peut tirer de ce travail exploratoire.

1. Contexte et méthode de la revue documentaire

1.1. Repères contextuels

Les expériences de partenariat public-privé (PPP) sont plus fréquentes actuellement pour diverses initiatives en santé et dans d'autres domaines d'activités (secteurs agricole et éducatif, travaux publics et aménagement du territoire, entre autres) mais très peu de recherches existent jusque-là sur le sujet. Ainsi, les mécanismes qui orientent la mise en œuvre des actions conduites en empruntant une démarche de type PPP restent peu explorés et la contribution des acteurs non étatiques n'est pas assez documentée.

En dépit de l'accroissement des financements et de l'intensification des efforts pour le vaincre, le paludisme demeure un problème de santé publique préoccupant au Burkina Faso. Les statistiques du ministère de la santé indiquent qu'il constitue le premier motif de consultation (54%) et la première cause de mortalité dans les formations sanitaires (50%). Chez les enfants de moins de 5 ans en 2013, il représentait 53,9% des motifs de consultation, 63,2% des motifs d'hospitalisation et 49,6% des causes de décès (Ministère de la santé, 2014a). Cette situation justifie la mise en place en 1991 du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), restructuré en 1995.

Soucieux de l'importance d'une meilleure coordination et harmonisation des activités des divers acteurs intervenant dans le domaine de la santé, le gouvernement a mis en place une Politique nationale de contractualisation dans le secteur de la santé, adoptée en 2007. L'idée qui a sous-tendu cette contractualisation était d'assurer un ancrage institutionnel tripartite : PADS-ONG/RENCAP-OBCE (Ministère de la santé, 2012a). L'approche de contractualisation s'est présentée alors comme l'une des alternatives crédibles. Cependant, une évaluation commanditée en 2012 par le Ministère de la santé (2012b :104) a mis en évidence que « la gouvernance de l'ensemble de l'approche mérite une réorganisation substantielle pour assurer un meilleur ancrage tant au niveau central, intermédiaire que périphérique. Et cela, pour une meilleure appropriation par les agents du Ministère de la santé. Un leadership conséquent, pour une meilleure coordination au niveau intermédiaire et périphérique ». Cela s'inscrit dans des réformes plus larges concernant la nécessité de la mise en place d'une politique de santé communautaire censée renforcer les acquis concernant la contractualisation avec les organisations non étatiques de mise en œuvre des interventions sanitaires.

Dans le domaine de la santé, les premières interventions ayant nécessité un début de PPP au Burkina Faso sont celles conduites dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida (M. Yaogo *et al.*, 2015). A cette occasion, le Projet Population et lutte contre le Sida (PPLS) avait, entre autres, subventionné 280 Organisations non

gouvernementales (ONG) et associations, dont deux ONG « ombrelles » qui avaient encadré des organisations plus petites et moins expérimentées. Il en est de même du début des interventions liées au Fonds Mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme qui avait eu recours aux services du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, représentation à Ouagadougou) pour appuyer des ONG nationales dans la mise en œuvre du paquet d'activités qui dépassait initialement les capacités opérationnelles des acteurs nationaux (publics et privés). A l'issue de ces expériences, l'Etat a pu contractualiser avec les organisations leaders ayant acquis des capacités d'intervention à plus large échelle, essentiellement pour des activités à base communautaire.

Parmi ces initiatives novatrices entreprises pour améliorer la santé des populations du Burkina Faso figure le financement du Fonds Mondial pour la mise en œuvre à l'échelle nationale des interventions de la lutte contre le paludisme (MEILUP). Le Programme d'Appui au Développement sanitaire (PADS) et l'Organisation non gouvernementale Plan Burkina ont été désignés comme bénéficiaires principaux et collaborent avec cinq (5) autres bénéficiaires secondaires dont le PNLN pour la mise en œuvre de la PECADO (Ministère de la santé, 2008). Ces nouvelles formes de coopération ou de partenariat sont plus fréquentes actuellement pour diverses initiatives en santé et dans d'autres domaines d'activités (secteurs agricole et éducatif, travaux publics et aménagement du territoire, entre autres) mais très peu de recherches existent jusque-là sur le sujet. Les mécanismes de mise en œuvre de tels PPP restent inexplorés et la contribution des acteurs non étatiques non documentée (Yaogo *et al.*, 2015). Pourtant, le rôle des « acteurs non étatiques » dans l'action publique est en pleine évolution. Qu'ils soient issus des associations, des coopératives, des mutuelles, des ONG, ils participent à la fourniture de services d'intérêt général (santé, éducation, eau, environnement...). De plus en plus, ils sont actifs dans les agendas de concertation et de négociation, de l'échelle locale à l'échelle internationale, pour promouvoir des changements dans les politiques publiques (IRG, 2010).

Dans son rapport annuel 2003, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) indique que la réalisation des objectifs sanitaires nationaux et mondiaux nécessite de nouvelles ressources et un degré de coopération sans précédent entre les organismes multilatéraux, les autorités nationales, les communautés, le secteur privé et les autres parties prenantes. Elle ajoute qu'une telle mobilisation doit être basée sur des données scientifiques rigoureuses, mais aussi sur un sens aigu de l'éthique (OMS, 2003).

La question qui se pose est celle de savoir comment ces entités (secteur public et société civile) peuvent conjuguer et harmoniser leurs efforts pour atteindre les objectifs d'intérêt commun, en particulier en matière de santé. En d'autres termes, comment le secteur public peut-il encourager et soutenir l'émergence du secteur privé et de la société civile en vue de bénéficier des opportunités qu'ils offrent et réussir ensemble la mise en œuvre des politiques publiques ?

L'objectif de l'étude est de faire une synthèse et une revue analytique des ressources documentaires disponibles sur le PPP pour la mise en œuvre du projet de recherche sur le passage à l'échelle du programme PECADO au Burkina Faso.

1.2. Approche méthodologique pour la revue documentaire

Après une phase préalable de collecte des documents auprès des différentes institutions et parties prenantes à partir des thèmes clés abordés, l'approche adoptée pour le travail dont les résultats sont exposés ici a consisté en deux activités complémentaires. Dans un premier temps, des notes de lecture enregistrées ont été obtenues en passant en revue les documents collectés. Pour cela, le logiciel EndNote 14 a été utilisé pour résumer le contenu des ressources exploitées. Par la suite, les résumés de ces documents ont servi à faire l'état des connaissances sur les thèmes clés comme le montrent les résultats présentés ci-après.

2. Principaux résultats

Trois points clés sont exposés successivement concernant : 1. les significations et la vision rattachées aux termes clés (PPP et PECADO) ; 2. l'émergence des partenariats globaux et locaux en faveur de la lutte contre le paludisme ; 3. les contributions des acteurs communautaires, ainsi que la collaboration entre les secteurs public et privé, dans la mise en œuvre du programme PECADO. Une discussion sur les points clés met en perspective les questions émergentes.

2.1. Etat des lieux des significations terminologiques

La plupart des écrits définissent le PPP comme un ensemble de relations possibles entre les secteurs public et privé pour assurer la délivrance de services qui sont traditionnellement fournis par l'Etat (Ponty, 2007). Selon la Loi 2013 du Burkina Faso, Chapitre I, Article 2, le PPP est :

une forme de collaboration qui associe l'autorité publique et une personne physique ou morale de droit privé dans le but de fournir des biens ou des services au public, en optimisant les performances respectives des secteurs public et privé afin de réaliser dans les meilleurs délais et conditions, des projets à vocation sociale ou de développement d'infrastructures et de services publics, dans le respect des principes d'équité, de transparence, de partage de risques et de viabilité à long terme.

Vu sous cet angle, le PPP s'étend à une large gamme de compétences et de domaines d'interventions et peut être admise comme une privatisation de la délivrance de certains services publics. Des significations faisant valoir beaucoup plus les interactions entre les parties prenantes, le partage des responsabilités, des ressources et des bénéfices se dégagent de nombreux travaux dans l'espace anglophone, à l'exemple de Stuart, Walker and Minzner (2011), citant plusieurs auteurs à l'appui de la définition classique suivante du partenariat :

Partnerships are strategically formed relationships between organizations that involve varying degrees of resource sharing, joint decision making, and

collaborative work to address common interests, achieve shared goals or benefit mutual stakeholders.

Dans la perspective ci-dessus indiquée, l'accent est mis sur le partage de ressources, la prise de décision conjointe et le travail collaboratif, contrairement aux conceptions véhiculées par les textes officiels sur le PPP qui sont orientées beaucoup plus vers l'idée de délégation de tâches. En effet, selon l'Article 4, Chapitre 1 de la Loi 2013, il s'agit classiquement d'un contrat par lequel une autorité publique confie à un partenaire privé, pour une période déterminée, en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, la responsabilité de tout ou d'une partie des phases suivantes d'un projet :

- la conception des ouvrages ou équipements nécessaires au service public ;
- le financement ;
- la construction ;
- la transformation des ouvrages ou des équipements ;
- l'entretien ou la maintenance ;
- l'exploitation ou la gestion.

Deux formes distinctes de PPP existent classiquement (Ponty, 2007) : les partenariats contractuels et les partenariats institutionnels. Dans sa forme contractuelle, le PPP recouvre des montages divers attribuant une ou des tâches plus ou moins étendues au partenaire privé, qui incluent la conception, le financement, la réalisation, la rénovation ou l'exploitation d'un ouvrage ou d'un service. Selon le degré de responsabilité de l'opérateur privé, il existe plusieurs types de contrats. Quant à la forme institutionnelle, elle implique une coopération entre le secteur public et le secteur privé au sein d'une entité distincte détenue conjointement par les partenaires public et privé. L'entité commune a alors pour mission de veiller à la livraison d'un ouvrage ou d'un service au bénéfice du public.

A partir d'une réflexion dans le champ de l'administration publique, Préfontaine *et al.* (2012) décrivent des facteurs de succès des projets de PPP. Selon ces auteurs, au moins cinq grandes dimensions sont à prendre en compte : 1. la macro-dimension « produit/service » : qualité du produit ou du service (utilité, valeur, nouveauté) ; 2. la macro-dimension « personnes » (compétence et expérience de l'équipe de projet, présence d'un "champion") ; 3. la macro-dimension « organisation » : appui de la haute direction, définition claire des objectifs, capacité partenariale (communication, confiance et coordination), implication et formation des employés ; 4. la macro-dimension « projet » (complexité du projet, système technique utilisé, financement du projet) ; 5. la macro-dimension « facteurs exogènes » (agenda politique, existence de textes juridiques, attentes du public).

2.2. Formation des PPP pour le développement économique et social du Burkina

Au Burkina Faso, les partenariats public-privé au sens formel du terme ont émergé dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de

développement durable (SCADD 2011-2015), qui privilégiait à la fois la mobilisation des financements et l'expertise privée pour la mise en œuvre efficace et crédible des investissements dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures (ports, aéroports, voies ferrées, autoroutes, centrales électriques, aménagements hydrauliques, etc.), ainsi que dans les secteurs à forte demande en ressources, notamment le tourisme, l'agriculture, la santé, l'éducation et la formation professionnelle (Ministère de l'économie et des finances, 2015).

Bien que l'expérience du pays en matière de PPP soit récente, il s'est rapidement doté d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel lui permettant de le régir (voir encadré ci-dessous). Ainsi, dès septembre 2011, un document de Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso a été élaboré. Ce document est suivi en 2016 par une Note sur le PPP, élaborée dans le cadre de la Conférence des partenaires du Burkina Faso pour le financement du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES 2016-2020).

En outre, le cadre institutionnel dédié au PPP a connu une avancée significative avec la création en juillet 2012 d'une direction de la promotion du partenariat public-privé (DP-PPP) au sein de la Direction générale de la coopération (DGOOP) du Ministère de l'économie et des finances (MEF) suivie de l'affectation du personnel en avril 2013 (Ministère de l'économie et des finances, 2015).

2.2.1. Emergence des partenariats globaux et locaux en faveur de la santé : le cas du paludisme

A la fin des années 70 et au début des années 80, les organisations internationales (Banque mondiale, Organisation Mondiale de la Santé) ont reconnu le rôle important du secteur privé et ont entrepris de nouer les partenariats avec lui. Selon Buse et Walt (2000), ces partenariats étaient centrés sur la mise au point des médicaments et des vaccins pour lutter contre les maladies infectieuses. Dans le même ordre d'idée, Guilbaud (2008) rapporte que les changements opérés dans la lutte contre le paludisme au cours des années 70 ont contribué à forger un modèle d'action polycentrique où la coopération se fait plus étroite. En effet, au cours de ces années, les pays occidentaux qui sont parvenus à éradiquer le paludisme dans leurs territoires se sont peu à peu désintéressés de l'effort mondial de lutte contre cette maladie. Pendant ce temps, la situation se détériorait en Amérique du Sud, en Asie du Sud-Est et en Afrique Sub-Saharienne où peu d'avancées étaient rapportées.

Face à cette situation, la solution préconisée a consisté d'abord à œuvrer pour le repositionnement de la lutte contre le paludisme sur la scène internationale. Ainsi, en 1992, l'OMS a organisé, à Amsterdam, une conférence sur le paludisme qui a donné lieu à une Déclaration Mondiale pour le Contrôle du Paludisme et à une nouvelle stratégie mondiale mettant l'accent sur l'Afrique sub-saharienne. La lutte contre le paludisme se trouve également incluse dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers l'objectif numéro six « Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. ». Ensuite, l'élection du docteur

Harlem Gro Brundtland au poste de Directeur général de l'OMS en 1998 a marqué l'essor d'une coopération polycentrique sous la forme de partenariats public-privé. Ainsi, naîtra le « *Roll Back Malaria Partnership* », c'est-à-dire le Partenariat « Faire reculer le paludisme », sous l'impulsion de l'OMS, en partenariat avec l'UNICEF, le PNUD et la Banque Mondiale (Guilbaud, 2008).

Buse et Waxman (2002) soulignent que près de 70 partenariats mondiaux dans le domaine de la santé ont déjà été recensés dans le cadre de l'initiative en faveur des partenariats public-privé pour la santé. Cette approche relativement nouvelle de la coopération mondiale en faveur de la santé offre à l'évidence des moyens de s'attaquer à des problèmes auparavant jugés insurmontables, en particulier ceux qui requièrent une augmentation des activités de recherche et développement pour la mise au point de médicaments et de vaccins contre les maladies qui frappent surtout les pauvres. C'est ainsi que plusieurs partenariats se révèlent très efficaces contre différentes maladies infectieuses, notamment le Programme de dons Mectizan pour le traitement de l'onchocercose, l'initiative pour l'éradication mondiale de la poliomyélite et le Programme mondial pour l'élimination de la filariose lymphatique.

Au niveau du continent africain, des actions importantes ont été engagées pour s'approprier de l'initiative « Faire Reculer le Paludisme ». Un sommet spécial des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'est tenu à Abuja, au Nigeria, en avril 2000. Cette rencontre a permis d'adopter une déclaration dite « *Déclaration d'Abuja* », assortie d'un plan d'action.

Au Burkina Faso, à la faveur de l'Initiative de Bamako (IB) et de la décentralisation de l'administration, les collectivités territoriales (régions et communes) et les organisations à base communautaire contribuent à l'effort de santé (salaires des agents locaux, constructions/réhabilitations d'infrastructures sanitaires, équipements et fonctionnement des établissements hospitaliers). Les ONG telles que Plan Burkina, Population Services International (PSI), AFRICARE, JHPIEGO, Croix Rouge Burkinabé, Rotary International apportent une contribution en soutien aux actions du ministère de la santé. Celles-ci interviennent notamment dans la prévention du paludisme à travers l'acquisition et la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticides et la sensibilisation des communautés sur la promotion de la santé.

L'approche de contractualisation à la base du PPP au Burkina Faso associe l'organisme gestionnaire du panier commun des financements (PADS) et les organisations privées impliquées, connues sous l'appellation d'« ONG de renforcement de capacités » (ONG RENCAP). A leur tour, celles-ci mettent à contribution sur une base contractuelle des Organisations à base communautaire d'exécution (OBCE) pour les activités opérationnelles. Quant aux ASBC dont les attributions relèvent du paquet d'activités de délivrance de soins de santé primaires au niveau périphérique par les Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), ils constituent les acteurs clés chargés de la mise en œuvre des interventions communautaires.

2.2.2. Collaboration entre le secteur public de la santé et les organisations non étatiques dans le cadre du programme PECADO

Avant d'apprécier le processus de la mise en œuvre de la PECADO, il convient de faire un bref état des lieux du mécanisme de fonctionnement entre les secteurs public et privé dans le domaine de la santé. En effet, le Burkina Faso a mis en place plusieurs cadres de concertation entre les secteurs public et privé, notamment les rencontres annuelles Gouvernement/secteur privé auxquelles les acteurs du secteur de la santé prennent part depuis 2006. Le secteur privé joue un rôle important dans les prestations des services de santé et la fourniture de produits médicaux et de produits liés à la santé. Cependant, la participation des Établissements sanitaires privés de soins (ESPS) à l'offre de prestations publiques de soins, bien que prévue dans les textes, est encore peu développée. Le secteur public n'a pas encore une vision claire des partenariats stratégiques qu'il conviendrait de développer à court et moyen termes avec le secteur privé de façon à optimiser les résultats de santé ou améliorer l'efficacité de la dépense publique. Quant au secteur privé, il donne à voir une certaine résistance à entrer dans des partenariats où il n'est pas sûr d'y trouver des avantages. La culture partenariale doit donc encore être développée, tout comme le cadre légal et réglementaire qui le permettrait.

Avec le temps, la vision de la stratégie nationale de promotion de la santé (2014) au Burkina Faso se décline comme suit : « un bien-être des populations à travers un environnement propice à la santé, l'adoption de modes individuels de vie sains et l'offre de services de santé à base communautaire performante ». De cette vision, découle le projet de prise en charge à domicile du paludisme simple (PECADO). En effet, le paludisme est la première cause de consultation, d'hospitalisation et de mortalité dans les formations sanitaires. A ce titre, elle constitue une maladie qui fait partie des priorités d'intervention dans le système de santé. Parmi les stratégies développées par le ministère de la santé avec ses partenaires pour lutter contre le paludisme figure la prise en charge à domicile du paludisme (PECADO). Ainsi, le projet de mise en œuvre à l'échelle nationale de la PECADO a débuté en 2009 sous l'égide du Fonds Mondial, la société civile et le Ministère de la Santé. Le Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) et Plan Burkina ont été désignés comme Bénéficiaires Principaux (BP) et ont travaillé en étroite collaboration avec cinq (05) bénéficiaires secondaires (BS) dont un pour le secteur public (PNLP) et quatre organisations à base communautaire pour la société civile.

C'est dans ce contexte que la société civile a fortement contribué à la mise en œuvre du programme PECADO qui, malgré les difficultés, a permis une amélioration de la lutte contre le paludisme au niveau communautaire. Après la phase pilote qui a concerné les trois districts déjà cités, la mise en œuvre du programme PECADO a été portée à l'échelle nationale pour couvrir l'ensemble des régions sanitaires, des districts sanitaires ainsi que des CSPS du pays.

2.3. Focus sur les acteurs communautaires dans la mise en œuvre du programme de prise en charge à domicile du paludisme (PECADO)

Le Burkina Faso a fait des interventions communautaires en santé une cheville ouvrière de son développement social. Le programme PECADO fait partie de ces interventions reconnues originales, mais dont on dispose de peu de données probantes permettant de décrire les mécanismes de son fonctionnement et sa mise en œuvre. Bien connus pour leur appui aux agents de santé des CSPS dans l'offre du paquet minimum d'activités de cet échelon périphérique du système de santé, les Agents de santé à base communautaires (ASBC) sont les principaux acteurs de la mise en œuvre de la PECADO. Mais qui sont-ils exactement et comment sont-ils impliqués dans les interventions communautaires prévus dans le cadre de la PECADO ?

L'ASBC est défini par le Ministère de la santé (2014b) comme « une femme ou un homme sélectionné dans et par sa communauté conformément aux critères définis, ayant reçu une formation de base sur les services à base communautaire (SBC), pour offrir localement des services préventifs, promotionnels et curatifs de base, sous l'encadrement technique du personnel de santé. » Les programmes de santé recrutent fréquemment et forment des agents de santé à base communautaire (ASBC) pour mener diverses activités de promotion de la santé, de prise en charge des cas et de fourniture de services au niveau communautaire. Ces acteurs de premier plan servent ainsi de pont entre les professionnels de santé, les usagers communautaires et la population locale qu'ils aident à identifier et à se pencher sur leurs propres besoins en matière de santé. De nos jours, les ASBC sont beaucoup sollicités par le système de santé, les partenaires techniques et financiers, les organisations non gouvernementales (ONG) et les associations bien qu'ils soient en marge de la pyramide sanitaire.

2.3.1. Rôles statutaires des agents de santé à base communautaire dans la mise en œuvre du programme PECADO

Depuis la Conférence d'Alma Ata (1978) sur les Soins de santé primaires (SSP), le rôle des Agents de santé à base communautaire (ASBC) dans la délivrance des services de santé communautaire est devenu incontournable. Comme le soulignent Seck et Valéa (2011), dans le programme PECADO financé par le Fonds Mondial, un seul des deux ASBC du village est choisi. Il reçoit en plus du kit, un vélo, une motivation mensuelle de cinq mille (5000) francs CFA et dispose d'une ristourne de 25% sur la vente des ACT (Combinaison Thérapeutique à base d'Arthémisinine).

Dans la lutte contre le paludisme au Burkina Faso, l'option prise est d'engager et de motiver les agents de santé communautaires dans la prise en charge du paludisme simple à domicile (Ministère de la santé, 2012a ; 2014c). Il s'agit ici de renforcer les compétences des ASBC et les doter en ACT pour la prise en charge dans leur localité, du paludisme simple à domicile. Ainsi, l'approvisionnement des ASBC en ACT se faisait selon un circuit intégrant les commandes des ASBC à celles des

CSPS. Les agents de santé communautaires faisaient leurs commandes à partir du dépôt MEG du CSPS dont ils relevaient.

Le rôle des ASBC dans le processus de mise en œuvre de la PECADO consiste à mettre en application le paquet intégré d'activités constitué essentiellement de :

- la prise en charge du paludisme à domicile chez les enfants de 2 à 59 mois ;
- la sensibilisation sur les mesures de lutte contre le paludisme et la prévention de pathologies courantes ;
- les visites à domicile ;
- la distribution de MILDA au cours des campagnes ;
- le suivi de l'utilisation de moustiquaires imprégnées au sein des ménages.

Il ressort également que, dans le cadre de la PECADO, l'ASBC assure la tenue des supports et la gestion des médicaments, précisément : le remplissage de la fiche de prise en charge des cas ; le remplissage de la fiche de stock ; la commande de médicaments auprès du dépôt MEG du CSPS des ACT et du paracétamol ; la conservation et stockage des produits.

En outre, certains ASBC continuent à mener les activités d'autres programmes comme la distribution à base communautaire de contraceptifs ou des activités d'autres programmes de santé (KORGO, 2015).

2.3.2. Défis et enjeux liés à l'implication des agents de santé à base communautaire

Beaucoup de problèmes liés au profil de l'agent de santé à base communautaire ont été relevés notamment par Bhattacharyya, Winch, Le Ban et Tien (2001) et dans le document sur le profil de l'ASBC (Ministère de la santé, 2014a). En effet, ces acteurs communautaires sont bénévoles et volontaires, généralement âgés et en majorité peu ou pas instruits ou alphabétisés. En plus, leur motivation reste problématique car elle n'est ni égale pour tous les ASBC, ni pérenne ou encore moins proportionnelle au volume de travail qu'ils exécutent. Ces différentes facettes des situations vécues par cette catégorie d'acteurs communautaires entraînent une faible performance des tâches exécutées et la persistance de la faible accessibilité aux soins de santé pour tous.

Selon Bhattacharyya, Winch, Le Ban et Tien (2001), l'un des problèmes majeurs des programmes ASBC est le taux élevé de déperdition des effectifs qui sont généralement associés au volontariat. La conséquence de cette implication de volontaires est le manque de continuité dans les relations entre ASBC et communautés, l'augmentation des coûts liés à la sélection et la formation des ASBC et les opportunités manquées de tirer partie de l'expérience acquise. En fait, l'efficacité même du travail des ASBC dépend en général de leur durée à leur poste. Ainsi, la motivation et le maintien en poste des ASC dépendent de ce qu'ils sont dans le contexte de l'offre de soins communautaire. Ainsi, les caractéristiques intrinsèques des ASBC telles que l'âge, le sexe, l'ethnie et même la situation économique influenceront la façon dont ils sont perçus par les membres de communautés et sur leur capacité à fournir un travail efficace. En cela, les

incitations monétaires peuvent accroître le maintien en poste. En effet, les ASBC sont des personnes faiblement nanties vivant les mêmes réalités socio-économiques que les usagers de leurs prestations et qui cherchent à subvenir aux besoins de leurs familles. Cependant, les incitations monétaires créent souvent d'innombrables problèmes car il peut arriver que l'argent ne soit pas suffisant ou versé régulièrement ou que les versements cessent complètement.

Les incitations autres que monétaires sont d'une importance vitale pour la réussite d'un programme sur les ASBC quel qu'il soit. Les ASC/ASBC ont besoin de sentir qu'ils font partie intégrante du système de santé grâce à une supervision formative et une formation appropriée. Des choses relativement insignifiantes, telles que le port d'un badge, peuvent leur donner un sentiment de fierté au travail et rehausser leur statut au sein de leurs communautés. Des outils de travail appropriés tels que des cartes-conseils et un renouvellement régulier des stocks peuvent contribuer à faire en sorte que les ASC se sentent compétents pour accomplir leur travail.

Il apparaît que l'efficacité de l'ASC n'est pas liée uniquement à des incitatifs monétaires. En effet, selon Bhattacharyya, Winch, Le Ban et Tien (2001), même lorsque des incitations monétaires ou en nature sont octroyées aux ASBC, elles ne sont pas suffisantes pour les maintenir et entretenir leur motivation. D'autres types d'incitations, souvent intangibles, sont d'une importance capitale pour la satisfaction et l'accomplissement dans le travail. Ces incitations sont, entre autres : de bons rapports avec le personnel de santé, l'évolution personnelle et les chances de promotion, la formation et l'appui par les pairs, les bonnes relations avec la communauté, qui constituent peut-être la plus importante des incitations autres que monétaires.

3. Discussion

La participation du secteur privé dans la stratégie nationale de santé est faible, principalement en raison d'un manque de communication et de connaissances du secteur privé de la part des institutions. Le Burkina Faso, avec l'appui de la Banque Mondiale est en train de développer une plateforme de dialogue incluant le secteur privé de la santé, bien que cette initiative ne soit qu'à ses débuts.

La stratégie nationale (2011-2015) avait pour vision « Un Burkina Faso libéré du paludisme pour un développement humain durable » (Ministère de la santé, 2011a). Cette stratégie a pour objectif de permettre au Ministère de la santé, dans le cadre de la lutte contre le paludisme par le biais du PNLP, d'assurer aux populations un accès universel aux mesures de prévention et de traitement du paludisme pour réduire la morbidité et la mortalité imputable au paludisme. De nos jours, la stratégie actuelle de lutte contre le paludisme du PNLP comprend des stratégies de prévention, de traitement et de soutien. Les stratégies de prévention recouvrent la lutte anti-vectorielle par l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée d'action (MILDA) et par la pulvérisation intra-domiciliaire (PID), ainsi que la prévention du paludisme pendant la grossesse (PPG). Les stratégies de traitement comprennent le traitement précoce et adéquat du paludisme par les CTA, la prise en charge des cas de paludisme grave dans les centres de référence. Les

stratégies de soutien incluent le plaidoyer, l'information, l'éducation et la communication (IEC) / CCC, le suivi et l'évaluation des programmes.

La question se pose alors concernant les besoins et les enjeux d'une telle démarche mais aussi les défis à relever. En dehors des aspects techniques liés à la définition des fondamentaux et des orientations d'une telle politique dans la situation actuelle du système de santé, d'autres aspects sont importants à prendre en considération. Le recours à des acteurs non étatiques naturellement expérimentés dans la conduite de formes variées d'interventions communautaires à travers plusieurs actions antérieures de grande envergure incline à penser que la collaboration est essentielle pour garantir l'atteinte d'objectifs fondamentaux de santé. Or, jusqu'à présent, aucune évaluation formelle ne s'est penchée sur la valeur ajoutée de la contribution des organisations non étatiques sollicitées pour appuyer les interventions mises en œuvre à l'échelle nationale, en épousant la structuration du système de santé en régions et en districts. Il en est de même de l'analyse de la contribution de ces organisations privées sous l'angle de l'efficacité des actions spécifiques pour un accès amélioré aux soins de santé de base. D'où l'intérêt d'avoir des données probantes sur ces questions en sachant qu'une politique de santé communautaire est intimement liée aussi aux changements attendus du statut des ASC et des conditions d'implication de ces acteurs clés dans l'offre de prestations au niveau périphérique du système de santé. Les transformations récentes introduites à la suite des orientations données par les nouveaux textes cités sont loin d'être rassurantes. Elles font penser à des remaniements de forme alors que l'essentiel concernant le fond n'est pas encore abordé en profondeur.

Dans une perspective plus large concernant les enjeux de l'adoption du PPP au Burkina Faso, de nombreux aspects positifs se dégagent mais il reste de nombreuses incertitudes et quelques motifs de préoccupation. Notre revue de littérature s'est intéressée à plusieurs dimensions du PPP qui relèvent de considérations techniques (notamment les aspects économiques, juridiques et financiers des PPP). En revanche, les questions socio-anthropologiques ou de sociologie politique de ce type de partenariat sont rarement abordées, alors même que le fonctionnement d'un PPP est également tributaire de facteurs non techniques.

Comme le souligne Breuil (2004), cité par Blanc (2008), les approches de la gouvernance des PPP se concentrent généralement sur deux voire trois dimensions : une dimension contractuelle (quelles incitations pour le secteur privé ?), une dimension institutionnelle (quelles instances de régulation mettre en place ?) et, dans le meilleur des cas, une dimension participative (comment intégrer les usagers du service à la gouvernance du partenariat ?). Nous proposons de compléter ces approches par des recherches visant à améliorer l'efficacité des PPP, précisément les formes organisationnelles, les modes de gouvernance et les facteurs qui y contribuent.

Conclusion

Dans le domaine de la santé, l'initiative de prise en charge à domicile du paludisme par les ASBC a été implémentée au Burkina Faso dans trois districts pilotes en 2009

avant d’être élargie au niveau national. Même si une part de méfiance demeure, la mise en œuvre du projet PECADO a eu un impact positif dans la lutte contre le paludisme au niveau des communautés. Il ressort de cette revue de littérature que beaucoup d’efforts restent à faire, tant au niveau de l’organisation de la mise en œuvre du partenariat public-privé qu’au niveau des modalités d’implication des agents de première ligne dans l’offre de SBC que sont les ASBC, pour améliorer la PECADO.

Le contenu de la revue de littérature proposée ici dans le cadre du projet de recherche, traitant de la contribution du PPP pour le passage à l’échelle du traitement communautaire contre le paludisme, donne l’occasion d’une remise à jour d’une question d’actualité. En effet, le sujet porte sur l’application du PPP à la mise en œuvre d’un grand programme de santé communautaire. Mais, au-delà, c’est aussi la capacité du système de santé à faire face à des actions urgentes de santé publique qui peuvent nécessiter le recours à cette mise à contribution des organisations non étatiques.

Cela nous amène à des enjeux qui vont au-delà de cette intervention et même du seul domaine de la santé. En effet, la recherche de données probantes sur ces questions à partir du projet de recherche déjà évoqué interpelle sur les enseignements qui peuvent être tirés pour améliorer la gouvernance de la santé en capitalisant les acquis de telles expériences. Lorsque cette démarche réflexive et évaluative sera effective, une vision intersectorielle et systémique incluant des secteurs non liés à la santé sera plus facilement envisageable. D’où l’intérêt d’une vision prospective et holistique des politiques de santé incluant une meilleure valorisation des ressources humaines au profit surtout des secteurs faiblement investis jusque-là, notamment la santé communautaire.

Références bibliographiques

- ASSEMBLEE NATIONALE (BURKINA FASO), 2013, Loi 020-2013 / AN portant régime juridique du PPP au Burkina Faso, Ouagadougou.
- BANQUE MONDIALE, 2012, *Étude sur le secteur privé de la santé au Burkina Faso*, Washington D.C., Banque mondiale, DOI : 10.1596/978-0-8213-9701-5, 103 p.
- BENNETT Sara, HANSON Kara, KADAMA Patrick, MONTAGU Dominic, 2005. *Travailler avec le secteur privé pour réaliser les objectifs de santé publique, pour un bon fonctionnement des systèmes de santé*, Document de travail n°2, WHO/EIP/Health Systems, 19 p.
- BLANC Aymeric, 2008, *La contractualisation : une clé pour la gestion durable des services essentiels*, Rapport du groupe de travail : « Gestion contractuelle des services essentiels », Département de la recherche de l’AFD, Lyon, 243 p.
- BHATTACHARYYA Karabi, WINCH Peter, LeBAN Karen, et TIEN Marie, 2001, *Agents de santé communautaire : Effets des incitations et des*

désincitations sur leurs motivation, maintien en poste et durabilité, Projet Basic Support for Institutionalizing Child Survival (Projet de Soutien à l’Institutionnalisation de la Survie de l’Enfant), BASICS II, USAID, Arlington, Virginia.

- BLANC Aymeric, BREUIL Lise, 2009, « Les partenariats public-privé peuvent-ils bénéficier aux exclus des services d’eau », *La Revue de PROPARCO*, n°2, p. 8.
- BREUIL Lise, 2004, *Renouveler le partenariat public-privé pour les services d’eau dans les pays en développement - Comment conjuguer les dimensions contractuelles, institutionnelles et participatives de la gouvernance*, Thèse de doctorat, ENGREF, Paris, 306 p.
- DRUETZ Thomas, KADIO Kadidiatou, HADDAD Slim, KOUANDA Séni et RIDDE Valéry, 2015, « Do community health workers perceive mechanisms associated with the success of community case management of malaria? A qualitative study from Burkina Faso », *Social Science & Medicine*, n°124, p. 232-240.
- DUJARDIN Bruno, 2003, *Politiques de santé et attentes des patients : vers un nouveau dialogue*, Paris, Karthala.
- KENT Buse et WAXMAN Amalia, 2002, « Partenariats public-privé pour la santé : une stratégie de l’OMS », *Bulletin de l’Organisation mondiale de la Santé*, Recueil d’articles n° 6, 7 p.
- KENT Buse et WALT Gilson, 2000, « Partenariats mondiaux public-privé : partie I – Un nouveau développement dans le domaine de la santé ? », *Bulletin de l’Organisation mondiale de la Santé*, Recueil d’articles N° 3, pp. 184-197.
- KENT Buse et WALT Gilson, 2000, « Partenariats mondiaux public-privé : partie II – Enjeux d’une gestion mondiale », *Bulletin de l’Organisation mondiale de la Santé*, Recueil d’articles N°3, pp. 198-209.
- KENT Buse, HARMER Andrew, 2004, « Power to the Partners?: The politics of public private health partnerships », *Development*, 47(2), 49-56.
- GUILBAUD Auriane, 2008, *Le paludisme : la lutte mondiale contre un parasite résistant*, Paris, Harmattan, 160 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD), 2015, *Enquête sur les Indicateurs du Paludisme au Burkina Faso (EIPBF)*, Ouagadougou, 152 p.
- INSTITUT DE RECHERCHE ET DEBAT SUR LA GOUVERNANCE (IRG), 2010, *Acteurs non étatiques et politiques de santé publique : le rôle de la société civile dans la coproduction des services de santé et dans la définition des politiques publiques sanitaires : Expériences en Chine, aux États-Unis et en France*, Compte-rendu de la rencontre du 21 au 23 mars 2010, 27 p.

- KORGO Pascal, 2015, *Evaluation de la mise en œuvre et de la qualité de la prise en charge du paludisme à domicile PECADO au Burkina Faso*, Ministère de la santé, Ouagadougou, 69 p.
- KOUYATE Bocar, KI Salimata et DOMBOE Amadou, 2013, *Evaluation de l'implication des agents de santé communautaires dans la prise en charge à domicile du paludisme simple avec les nouveaux médicaments antipaludiques au niveau de trois districts au Burkina Faso*, Rapport d'étude, Ministère de la santé, Ouagadougou, 22 p.
- LOGOZO Inès Raïssa, *Approche socio-anthropologique d'un partenariat public-privé en santé : le cas de l'Hôpital de Menontin*, Mémoire de maîtrise, Sociologie-Anthropologie, Université d'Abomey-Calavi, 109 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (MASA), 2013, *Partenariats Public/Privé pour le développement des infrastructures*, Ouagadougou, 22 p.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, 2015, *Programme de projets de partenariat public-privé 2015*, Ouagadougou, 29 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2007, *Plan stratégique de lutte contre le paludisme 2006-2010*, Version révisée, PNLP, Ouagadougou, 79 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2008, *Requête du Burkina Faso au Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme*, 8^e appel / Composante paludisme, PNLP, Ouagadougou, 82 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2011a, *Plan stratégique de lutte contre le paludisme 2011–2015*, PNLP, Ouagadougou.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2011b, *Plan national de développement sanitaire 2011-2020*, Ouagadougou, 49 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2012, *Politique nationale de santé communautaire*, document de travail, 26 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2012, *Évaluation à mi-parcours (2008-2011) de l'approche de contractualisation des services de santé avec les ONG & Associations au Burkina Faso*, Ouagadougou, BSC, 166 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2014a, *Tableau de bord 2014 des indicateurs de la santé*, Ouagadougou, 99 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2014b, *Profil de l'agent de santé à base communautaire*, Ouagadougou, 17 p.
- MINISTERE DE LA SANTE (Burkina Faso), 2014c, *Stratégie nationale de promotion de la santé*, 31 p.

- NISHTAR Sania, 2004, «Public-private ‘partnership’ in health – a call to action», *Health Research Policy and Systems*, 2004, 2:5.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2003, *Rapport sur la santé dans le monde 2003 : façonner l’avenir*, Genève (Suisse), 193 p.
- PALMER Natasha, 2000, *The use of private- sector contracts for primary health care: Theory, evidence and lessons for low income and middle- income countries*, Bulletin of the World Health Organization, pp 821-829.
- PONTY Nicolas, 2007, *Partenariat public privé et accélération de l’atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement en Afrique*, Rapport d’étude, PNUD-BAD-CEA, 20 p.
- PREFONTAINE Lise, SKANDER Dorra, RAMONJAVELO Valéry, 2009, « La capacité partenariale, pilier de la réussite d’un partenariat public-privé : résultats d’une étude canadienne », *Revue française d’administration publique*, n° 130, p. 323-336.
- SECK Awa et VALEA Dieudonné, 2011, *Analyse de la santé communautaire au Burkina Faso*, Rapport final, Ministère de la santé, Ouagadougou, 105 p.
- STUART Jennifer Bagnell, WALKER Jessica Thornton, MINZNER Amy, 2011, *A critical review of partnership capacity and effectiveness: moving from theory to evidence*, Rapport d’évaluation (Communities Empowerin Youth Evaluation), US Departement of Health and Human Services, p. 3.
- YAOGO Maurice, RIDDE Valéry, 2015, *Partenariat public-privé autour du passage à l’échelle de l’intervention communautaire sur le traitement contre le paludisme (PECADO) à domicile*, Protocole de recherche, Bobo-Dioulasso, 66 p.
- YAOGO Maurice, KOUTIANGBA Koukiyoani, PARE TOE Léa, MEDA Ziemlé Clément, PAINA Ligia, 2020, « Implantation nationale du programme de prise en charge à domicile du paludisme (PECADO) au Burkina Faso : analyse qualitative d’une expérience de partenariat public-privé », *Science et Technique*, Série Lettres, Sciences sociales et humaines, Vol. 36, n° 2, p. 11-41.

PUBLICITE ET CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX AU TOGO

Kossi Gbényo LAMADOKOU¹

Université de Lomé, Togo

pierrelamadokou@gmail.com

Résumé

Le present article analyse la place de la publicité dans la valorisation et la consommation des produits locaux au Togo à travers une approche essentiellement qualitative : entretiens semi structurés et analyse documentaire. Pour mieux circonscrire le champ de l'objet d'étude, la théorie de la publicité persuasive et informative a été évoquée. L'appréciation du concept de produits locaux, la réduction de risques sanitaire, la dynamique du lien social entre les producteurs et les consommateurs sont les principales variables mises en exergue dans les différents entretiens. Les résultats montrent que les producteurs et les opérateurs économiques sollicitent des médias pour faire la promotion des produits agricoles locaux. Il ne s'agit pas, en termes de perspectives, de faire des publicités sporadiques mais des publicités répétées dans le but d'impacter durablement les habitudes alimentaires et de production agricole au Togo et d'impliquer davantage les médias.

Mots clés : publicité, médias, consommation, produits locaux, Togo

Abstract

This article analyzes the place of advertising in the promotion and consumption of local products in Togo through an essentially qualitative approach: semi-structured interviews and documentary analysis. To better define the field of the object of study, the theory of persuasive and informative advertising has been evoked. The appreciation of the concept of local products, the reduction of health risks, the dynamics of the social link between producers and consumers are the main variables highlighted in the various interviews. The results show that producers and economic operators solicit the media to promote local agricultural products. In terms of prospects, it is not a question of making sporadic advertisements but repeated advertisements in order to have a lasting impact on food habits and agricultural production in Togo in order to involve the media more.

Keywords: advertising, media, consumption, local products, Togo

¹ Enseignant-Chercheur à ISICA, (Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts), Assistant, Université de Lomé, E-mail : pierrelamadokou@gmail.com

Introduction

Consommer local ! Tel est le slogan scandé par la Ligue Togolaise des Consommateurs (LTC). Ce terme a été créé pour inciter les consommateurs à privilégier l'achat de produits alimentaires locaux au détriment des produits importés et rendus attrayants sous l'effet de la publicité et distribués dans un rayon géographique national. Signe de l'engouement pour cette tendance, la densité publicitaire apparaît comme l'élément incitateur quotidien de la population à s'intéresser aussi aux produits locaux. Cette tendance est reconnue depuis l'année 2012 par la LCT lorsqu'elle affirme : « C'est par la publicité à outrance que les habitudes alimentaires des produits locaux peuvent prendre le pas sur celles que nous forcent les médias de consommer. Même si les conditions de production ne sont pas connues » (LCT, 2012). Les produits locaux font partie des segments ayant la croissance la plus rapide sur le marché togolais.

La consommation alimentaire représentait, en valeur économique en 2006 plus 55% de la consommation totale des ménages (alimentaire et non alimentaire). A Lomé ce ratio était la même année de 45% ce qui traduit un pouvoir d'achat relativement bas en général (ce ratio varie entre 10 et 15% dans les pays industrialisés). D'après l'enquête sur les indicateurs de bien-être réalisée en 2011, la moitié des ménages interrogés avait eu des difficultés à subvenir à leur besoin alimentaire au niveau national et 48,5% en milieu urbain. Si la part de l'autoproduction est encore significative en milieu rural (39,4% en 2011) elle n'est plus dominante puisque 60,5 % de la consommation alimentaire provient des achats. La représentation d'une alimentation rurale largement dominée par l'autoconsommation, qui a longtemps prévalu, ne correspond plus à la réalité (Lomet et Bricas, 2017 : 8).

Malgré la forte croissance de ce marché, rares sont les travaux marketing à s'être intéressés à ce phénomène en France. La consommation locale est appréhendée par les motivations en analysant conjointement la perspective des consommateurs et les stratégies développées dans plusieurs régions du Togo par les producteurs pour se positionner sur le marché (PAM, 2020 : 13). Le concept « Consommer local » gagne donc peu à peu le terrain, à travers les médias et des initiatives portées par des jeunes qui osent braver les difficultés inhérentes à la consommation locale au Togo pour se prendre en charge au moyen des différents mécanismes d'accompagnement technique et financier.

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural a initié en 2019, le concept « Top Produits du Terroir » pour valoriser les produits alimentaires transformés et conditionnés au Togo. Cette initiative se matérialise par la confection des présentoirs vitrés dans lesquels les entrepreneurs locaux ont la possibilité d'exposer et de vendre leurs produits dans tous les points de vente ou lieux stratégiques. Les présentoirs sont de véritables outils de communication publicitaire permettant la mise en valeur des produits. Dans le cadre du concept « Top Produits du Terroir », ils permettent d'attirer l'attention des consommateurs sur non seulement les produits agricoles transformés et conditionnés mais aussi sur

les entrepreneurs locaux qui les produisent grâce au soutien du ministère en charge de l'agriculture. L'objectif est de mettre en avant les produits locaux et de les faire adopter par le grand public (République Togolaise, 2021 : 5).

En 2019, le calcul de la répartition du marché alimentaire au Togo, selon les catégories de produits, montre que les produits locaux dominent à hauteur d'au moins 68 % (République Togolaise, 2019 : 2). Les produits directement importés représentent au moins 14 % et ceux transformés localement à base de matière première importée représentent au moins 7 %, soit au moins 21 % pour l'ensemble des produits à base de matière première importée. Les produits dont l'origine est indéterminée totalisent 10 %. Du point de vue des consommateurs, « *les aliments fabriqués au Togo, à partir de matière première locale ou importée représentent donc au moins 75 % de la valeur de ce qu'ils consomment* » (CADERT, 2020 : 5). Ces résultats ne mettent pas en exergue la part de la publicité dans la consommation des produits locaux agricoles. Or, selon CFSI (2014 : 4), elle en contribue essentiellement dans les zones urbaines et périurbaines du Togo avant une diffusion alimentaire vers les milieux ruraux. La présente recherche repose, en effet, sur une question fondamentale : quel est le rôle de la publicité dans la consommation des produits locaux au Togo ? L'hypothèse qui découle d'une telle interrogation est la suivante : la publicité autour des produits locaux influence les choix alimentaires de la population togolaise. Pour vérifier cette hypothèse, le corpus théorique défini repose sur la publicité persuasive et informative de Lonotte H. et Rossi D. (2014).

Selon ces auteurs, la théorie de la publicité persuasive et informative considère que le consommateur est avant tout un être rationnel dont l'acte d'achat dépend d'une décision mûrement réfléchie. Il agit avec raison et calcul en utilisant au mieux ses ressources pour satisfaire ses besoins. La publicité devra donc le convaincre par des arguments eux aussi rationnels. Elle doit le persuader et l'informer. Elle joue sur le registre de l'objectivité, en recourant aux démonstrations, en insistant sur la fonction utilitaire du produit. L'objet essentiel de l'annonce est la mise en évidence d'un besoin à satisfaire (cible), en conséquence on peut proposer telle chose (produit), qui pourra combler le besoin (promesse) parce qu'il possède telle caractéristique (preuve ou support de la promesse). Cette démarche rappelle celle de la copy stratégie. On peut aussi vouloir introduire de la rationalité où il n'y en a pas. Cette stratégie met en exergue que la décision d'achat vient rarement d'une décision entièrement rationnelle et la standardisation des produits rend difficile une concurrence reposant uniquement sur les qualités objectives du produit. Enfin, l'individu a tendance à rejeter ce type d'annonce parce qu'il refuse d'admettre l'influence de la publicité.

L'objectif publicitaire est, par conséquent, de conduire à affiner ou à conforter l'image ou la qualité d'un produit. Abad V. et Compiegne I. (1992 : 74) distinguent trois niveaux de publicité entrepreneuriale et soulignent que les objectifs publicitaires peuvent être fixés à l'un de ces trois niveaux : un niveau cognitif qui montre que l'objectif est d'informer, de faire connaître l'existence d'un produit, son mode d'utilisation ; un niveau affectif qui incite le consommateur à aimer un produit, une marque, une entreprise, un niveau conatif qui vise à modifier les

comportements du public, en l'incitant à se rendre dans un magasin, à essayer un produit, à demander des informations. Par l'intermédiaire de la publicité, les entreprises créent des besoins chez les consommateurs afin que ceux-ci achètent les produits qu'elles ont fabriqués. Aussi, faut-il souligner que les consommateurs achètent des produits pour pouvoir motiver les producteurs qui s'engagent dans la chaîne de production alimentaire.

Il ressort de cette théorie que les producteurs, les consommateurs et les médias adoptent des rationalités situées pour faire la promotion des produits locaux agricoles au Togo. Chaque acteur, bien que limité dans son champ d'action, se voit conditionné par la logique d'intérêt qui le motive à s'investir dans cette promotion.

1. Approche méthodologique

Les informations collectées, dans le cadre de cette recherche, relèvent essentiellement de la méthode qualitative qui prend en compte les écrits théoriques pertinents et l'opinion des informateurs à travers l'organisation des entretiens individuels semi-directifs. L'observation directe a été également mise à profit en vue de s'imprégner de certaines réalités liées à la publicité et la consommation des produits locaux au Togo. Au total, 150 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès des acheteurs de produits locaux, des consommateurs de produits importés, des responsables de radios et de télévision sur la base d'un échantillon non probabiliste dans les cinq régions du Togo : Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes. Le choix de cet échantillon est motivé par le souci de croiser la diversité des opinions de différentes personnes sur l'engouement de la population togolaise au regard de la publicité des produits locaux et ceux importés. Les données collectées ont subi des analyses de contenu et exploitées sous formes de verbatims dans tout le document.

2. Résultats obtenus

2.1. Produits locaux, un concept à connotation diverses

La notion de « produits locaux », telle que définie par les opérateurs économiques comme les produits transformés et conditionnés au Togo par les PME, ne fait pas sens auprès des consommateurs et n'apparaît pas comme un attribut qu'ils mobilisent dans leurs préoccupations. Elle correspond davantage à une vision économique et politique, avec un enjeu de réduction de la dépendance alimentaire du pays mais parle peu aux consommateurs en tant que telle. De plus, elle ne se rapporte pas aux mêmes caractéristiques selon les personnes interviewées. Quatre catégories de définition sont relevées à partir des données collectées : d'une part, les produits locaux désignent « des aliments produits au Togo, quelle que soit leur forme » (i) ; c'est un « ensemble des denrées vendues au sein du pays, quelle que soit leur origine » (ii) ; les produits locaux « correspondent plus spécifiquement à des produits agricoles sans additions chimiques » (iii). Les produits locaux sont entendus sous la forme des « produits transformés et conditionnés par des entrepreneurs togolais », définition qui correspond à celle des opérateurs économiques. Valoriser les produits locaux sous

la forme de produits transformés et conditionnés, comme le prévaut la stratégie du gouvernement et des ONG, n'est pas parlante pour les consommateurs. Auprès des interviewés, la valorisation des produits locaux s'exprime par une nécessité de créer de la valeur ajoutée qui pourrait être basée sur des dimensions géographique, socioculturelle, historique et une dimension qualitative et de territorialisation.

2.2. Consommer local pour réduire les risques sanitaires, une perception

il ressort de la collecte des données que plusieurs consommateurs voient dans les produits locaux et dans certains modes de commercialisation digitale ou traditionnelle une réponse à ces attentes ; les produits locaux étant souvent considérés comme des produits « sains » et « naturels ». « On a commencé à s'intéresser aux produits locaux, car les uns les autres estiment que ce qui est produit sur le plan local est mieux en termes de santé. » (Propos d'un producteur de riz local, rencontré sur le marché de Kovié). Ce témoignage montre que les produits locaux inspirent plus de confiance de nos jours auprès de certains consommateurs, car garants de la qualité sanitaire : « la seule solution de ne pas avoir des risques sanitaires venant des produits importés, c'est de produire beaucoup et de motiver la population à consommer le local avant tout. Moi, je souhaite avoir des produits locaux que de me fier à ce que les médias publient à longueur de journée sur les produits importés à qualité douteuse » (Propos d'un producteur de tomate rencontré à Kpalimé). Pour un autre interviewé, l'agriculture biologique s'invite dans les habitudes de production agricole de la population togolaise et les médias n'ont qu'à faire une publicité autour de cette tendance dans l'optique de donner de la crédibilité autour des produits locaux. « Des produits qui n'ont pas subi trop de traitements chimiques sont promus à travers l'appui des conseillers agricoles et nous devons évoluer dans cette lancée pour développer la politique de l'Etat togolais sur la consommation locale des produits » (Propos d'un interviewé, journaliste, rencontré à Kara).

Le contact direct avec le producteur sur le lieu de distribution ou dans les exploitations permet au consommateur d'évaluer par lui-même la qualité et la traçabilité des produits. Un interviewé, enseignant-chercheur à l'INFA de Tové, souligne ce qui suit :

Ce qui est important, c'est de savoir un petit peu comment les producteurs togolais travaillent (...), maintenant je m'y connais suffisamment donc je peux croire, « pouvoir juger moi-même de la qualité des produits en visitant les exploitations, en discutant avec les paysans sur leur manière de faire.

La possibilité de poser des questions à des personnes considérées comme expertes et honnêtes pour y répondre met en relief la recherche de la crédibilité des stratégies et la qualité de produits. Au regard de tout on doit noter que bien qu'il manque aux producteurs togolais des Systèmes de Garantie Participatifs (SGP) où agriculteurs et citoyens évaluent de manière collaborative la qualité des produits, la confiance demeure le point d'attache entre les producteurs et les consommateurs. Bref, « *Le défi pour les entrepreneurs aujourd'hui est d'arriver à produire en*

quantité et en qualité afin de pouvoir fixer des prix abordables pour que le produit soit accessible à tous les consommateurs » (Dubuisson-Quellier S., 2009 : 32).

Les résultats démontrent que les enquêtés prêtent une attention particulière à la qualité des produits, gustative et sanitaire, et à l'intérêt de connaître le producteur, le transformateur ou le vendeur. La confiance passe également par le produit en lui-même, son image, sa présentation. Finalement l'amélioration de la confiance reposerait sur le contrôle de la gestion des entreprises, des processus de transformation, de la composition des produits, de leur mise sur le marché ainsi que sur la présentation des produits finaux, la labélisation, la certification.

2.3. Approche publicitaire pour la dynamique du lien social entre producteurs et consommateurs

Selon Ezin A. et Lomet E. (2017 : 12),

faire de la publicité dans les médias, à la radio, à la télévision pour informer des enjeux nutritionnels, éthiques, économiques, de santé à la consommation de produits locaux est un acte civique d'entraide des paysans et opérateurs économiques qui interviennent dans le domaine agroalimentaire. Une diffusion de masse de l'information permettra, donc, une certaine familiarisation et augmentera la confiance en mettant en avant transparence et proximité.

L'engagement des médias dans des types de relations plus fortes avec les producteurs, fondées sur la réciprocité, la confiance et le partage de valeurs a été présenté dans la littérature comme l'un des facteurs importants à l'origine de la consommation locale. Cette volonté de recréer du lien social avec les producteurs, à travers l'approche publicitaire, mais également avec d'autres clients, est ressortie à plusieurs reprises dans les propos des consommateurs. Sont notamment évoqués la convivialité du lieu, l'ambiance, le plaisir à discuter : « je suis ravi quand on parle sur les médias des produits locaux agricoles du Togo. Je me réjouis et j'ai envie de déguster ces produits. C'est mon ressenti, ma manière d'encourager cet effort des producteurs, ... » (Propos d'un consommateur interviewé à Lomé), « des médias qui participent à la promotion des produits locaux doivent aussi être encouragés. C'est au nom de cette relation média-producteurs et consommateur que l'agriculture togolaise voire l'économie agricole peut être développée » (Propos d'un responsable de radio interviewé à Sokodé).

L'achat des produits locaux, principalement à travers les publicités, donne l'occasion à la population de se rendre compte des possibilités nationales de production et la naissance de l'engouement des producteurs et des consommateurs. Les radios et télévisions servent de canaux de transmissions des messages en lien avec la production alimentaire au Togo. Les producteurs et des experts agroalimentaires passent par ces canaux pour échanger sur leurs modes de production et recueillent les avis des auditeurs dans le but d'améliorer le système de production et l'adaptation du principe pouvoir d'achat du consommateur et fixation des prix des produits locaux.

Les échanges sur des médias, espaces du donné et du recevoir, font acquérir de nouvelles connaissances entre la volonté des consommateurs et le pouvoir décisionnel du producteur (Cazes-Valette G., 2001 : 44) : « Les médias nous font découvrir des produits que nous ne saurions acheter. Même si les zones de production sont éloignées des consommateurs, les médias nous rapprochent... On apprend des fois la manière de cuisiner certains mets locaux...C'est vraiment instructif. ». On retient de ce témoignage que les médias permettent aux populations de connaître des zones de production de certains produits agricoles mais aussi d'obtenir des conseils sur la manière de cuisiner les aliments. Tous ces deux éléments décrivent la problématique de la « proximité relationnelle », définie comme la perception du lien créé avec les médias, les producteurs et les consommateurs des produits locaux (Gabriel P. et Urien B., 2006 : 25). La simplicité du contact est mise en avant : « entre les animateurs de radios et les paysans, la relation est bien conviviale » (Responsable de radio interviewé à Notsè), « des documentaires sur la production locale au Togo, c'est bien appréciable quand on voit la télévision togolaise (TVT) en faire une large diffusion » (Propos d'un consommateur rencontré à Lomé) « Je sens que les médias développent un patriotisme à l'égard des préoccupations nationale à l'instar des publicités des produits agricoles. C'est bien encourageant » (Propos d'un responsable de radio rencontré à Lomé). Pour que le local se différencie de l'importé, l'intégration des producteurs au cœur du système publicitaire se veut engageante (Agence Bio, 2010 : 32).

Un interviewé s'indigne du fait que certaines entreprises locales togolaises ne sollicitent pas les médias locaux pour faire la publicité de leurs produits :

Nous n'avons rien contre les entreprises togolaises qui font la pub à l'international dans des médias économiquement viables et de surcroît recevant déjà des subventions de l'Etat mais il faut qu'elles sachent qu'elles doivent soutenir aussi les médias nationaux exsangues mais qui se battent chaque jour pour les informer. Ces médias étrangers rapatrient les capitaux, elles ne l'investissent pas dans le pays comme c'est le cas des nationaux qui sont de potentiels consommateurs de leurs produits et articles. C'est ici sur le territoire national que se trouvent leurs consommateurs parmi lesquels ces médias. Avec un pouvoir d'achat conséquent, ces médias et le reste de la population pourront consommer les produits pour lesquels la publicité est faite. Mais sans pouvoir d'achat, ces entreprises pourront aller faire la pub sur mars, personne n'achètera le produit. A l'heure du consommer local, consommer médias locaux doit être aussi une priorité de chacun de nous pour que nous puissions tous ensemble dire « consommons produits togolais !

Ce témoignage interpelle les entreprises de taille à investir dans la publicité de leurs produits à travers l'expertise des médias locaux. C'est à ce prix que les produits locaux peuvent être consommés avec un engouement quotidien promu par les médias. Pour d'autres acteurs de la communication audiovisuelle, les produits du terroir togolais inondent de plus en plus les marchés locaux mais les consommateurs s'en approprient à un rythme beaucoup plus lent. Dans ce cas, les médias doivent jouer le rôle de « révolutionnaire de la consommation des

produits locaux » (François-Lecompte A. et Valette-Florence P., 2006 : 73) en éduquant et sensibilisant les populations à la base.

Aujourd'hui les produits locaux sont de plus en plus améliorés et sont soumis aux contrôles de certification et de qualité. Ils sont bien présentés en termes d'emballage et de packaging pour attirer les consommateurs. De surcroit, la transformation agroalimentaire est en plein essor au Togo. Nous devons continuer à améliorer la qualité des produits, sensibiliser les consommateurs et faire la promotion de la vente des produits locaux en collaboration avec le pouvoir public», indique un interviewé, responsable d'ONG, promoteur des produits agricoles locaux.

« Ce qui reste à faire, c'est la publicité et la communication autour de ces produits. Sensibiliser les citoyens à consommer des produits du terroir. Ce qui revient à créer des débouchés pour les agriculteurs et des emplois pour les jeunes », ajoute-t-il.

2.4. Publicités locales au service de la promotion des produits locaux au Togo

La publicité locale faisant promouvoir les produits locaux au Togo relève à la fois de l'expertise des médias en ligne, des radiodiffusions que des télévisions locales.

Notons que plusieurs plateformes digitales d'initiative privée ou institutionnelle proposent et commercialisent des produits fabriqués ou développés par des startups togolaises. Hormis le portail web et la plateforme E-commerce de la société « Made In Togo » qui favorisent l'accès des produits au marché, il y a par exemple le site marchand « assiyeyeme » mis en place par la Société des Postes du Togo (SPT) qui commercialise en ligne le made in Togo. Difficile en revanche de dire quel est le retour d'expérience de leurs promoteurs.

Selon le LomeGrap (2022 : 2), « Le concept « Made in Togo » gagne donc peu à peu le terrain, à travers des initiatives portées par des jeunes qui osent braver les difficultés inhérentes à la consommation locale au Togo pour se prendre en charge au moyen des différents mécanismes d'accompagnement technique et financier ». On retient de cette affirmation une nouvelle tendance d'initier des actions en faveur de l'incitation des jeunes à l'entrepreneuriat et la consommation des produits locaux. Avec une consommation de plus en plus extravertie, l'économie ouest-africaine profite peu de la croissance de la demande de son marché intérieur. Les ministres du commerce de l'UEMOA (120 millions d'habitants) ont donc décidé d'instaurer le « mois d'octobre, mois du consommer local », c'est-à-dire « consommer UEMOA ». Une initiative destinée à encourager les efforts consentis pour valoriser la transformation locale². En octobre 2022, le gouvernement togolais par le biais de son ministère de commerce, a dédié tout le mois à la promotion des

² Pour la première fois, octobre a été décrété "mois du consommer local" par les 8 États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, l'UEMOA (Bénin, Burkina

produits locaux. OADEL, une organisation togolaise qui promeut le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire par le biais de la consommation locale, ayant participé activement à l'organisation des activités de sensibilisations et de foires affirme : « Consommer local, c'est encourager les producteurs. Les consommateurs demeurent des acteurs incontournables dans le développement de tout secteur. » (OADEL, 2022 : 2). Dans la même logique, OADEL, sur sa page facebook, poste un feedback d'une émission à laquelle elle a participé sur la radio Sport FM ; émission intitulée " Rôle des consommateurs togolais dans le développement du secteur agricole". Le cahrgé de communication de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) aux côtés de OADEL sur cette chaîne a affirmé : « Ils sont de nombreux boulangers sur toute l'étendue du territoire togolais, à s'être engagés dans la production du pain de mie à base de farines locales, afin de servir aux consommateurs des pains sains, bons pour leur santé et leur bien-être. Des pains appétissants au soja , manioc et sorgho. Chers consommateurs faisons le bon choix. Optons pour les pains locaux ».

Conclusion

La présente recherche met en relief l'importance de la publicité dans la valorisation, mieux encore, dans la consommation des produits agricoles locaux bruts ou transformés au Togo. Au regard de l'hypothèse émise, la publicité autour des produits locaux influence les choix alimentaires de la population togolaise, il ressort que les médias qu'ils soient les radios et les télévisions contribuent à la diffusion des informations sur la montée des innovations agroalimentaires au Togo. En d'autres termes, les producteurs et les opérateurs économiques sollicitent des médias pour faire la promotion de leurs produits. Bien que la population n'ait pas intégré dans ses habitudes les mécanismes de la vérification de la qualité des produits locaux, les informations collectées montrent qu'il y a un élement d'engouement pour consommer ces produits. La publicité répétitive est évoquée, par conséquent, comme le canal de garantie de la durabilité de cet acquis en matière de la mise en œuvre de la politique de « consommer local » de l'Etat togolais.

Références bibliographiques

- Agence Bio, 2010, *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France*, <http://www.agencebio.org>
- Cazes-Valette G., 2001, « Le comportement du consommateur décodé par l'anthropologie. Le cas des crises de la vache folle », in *Revue française du Marketing*, vol.183-184, n°3-4, pp.99-113.
- Gabriel P. et Urien B., 2006, « Valeurs de consommation et origine territoriale des produits », in *Décisions Marketing*, n°3-4, pp.41-54.
- François-Lecompte A. et Valette-Florence P., 2006, « Mieux connaître le consommateur socialement responsable », in *Décisions Marketing*, n°41, pp. 67-79.

- Dubuisson-Quellier S., 2009, *La consommation engagée*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Abad V. et Compeigne I., 1992, *Langage et publicité : lexique de communication publicitaire*, Paris, Bréal, collection Synergies.
- Ezin A. et Lomet E., 2017, *Promouvoir les « produits locaux » : quelles représentations chez les mangeurs de Lomé (Togo) ?*, Lomé, AFD.
- Programme Alimentaire Mondial, 2020, *Renforcement de partenariats pour des systèmes alimentaires durables au Togo*, Rapport final, Lomé, PAM.
- République Togolaise, 2021, *Consommation des produits locaux : une réflexion commune pour une diversité de solutions*, Lomé, Ministère du Commerce de l'Industrie et de la Consommation Locale.
- République Togolaise, 2021, *Indices du chiffre d'affaire dans le commerce*, Lomé, INSEED et Ministère de la planification du développement et de la coopération.
- CADERT, 2020, *Stimuler la production et la consommation*, Lomé, CADERT.
- CFSI, 2014, *Structuration des filières de production et de marketing agricole, le modèle ESOP*, Lomé, CFSI.LomeGraph, 2022, [En ligne], « Promotion de la consommation locale au Togo, <https://lomegraph.com/consommation-locale-au-togo-vers-une-optimisation/>, consulté le 23/11/2022 à 10h27 minutes.
- TOGOPRESS, 2022, [En ligne], Le Togo étudie une stratégie nationale pour la consommation locale, <https://togopresse.tg/le-togo-etudie-une-strategie-nationale-pour-la-consommation-locale/>, Consulté le 13/12/2022 à 13h28 minutes.

VALEURS SOCIOCULTURELLES DU BAOBAB A L'EPREUVE DES PRESSIONS ANTHROPIQUES CHEZ LES KABYE AU TOGO

Komitse Mawufemo ZOYIKPO

Université de Lomé, Togo

messanzoyikpo@yahoo.fr

Kokou Mawulikplimi GBEMOU

Université de Lomé, Togo

Résumé

Le baobab est un arbre qui pousse à l'état sauvage dans la préfecture de la Kozah, comme partout ailleurs au Togo où les feuilles, les pulpes, les fruits et les graines sont utilisés pour plusieurs vocations. Si l'écologie et la botanique de cette plante ont été bien étudiées, il y a peu d'informations disponibles sur sa valeur socioculturelle d'une manière et même pas en ce qui concerne les espèces en milieu Kabyè au nord du Togo. Cette recherche s'inscrit dans le contexte du développement et de la valorisation des produits locaux au Togo. Elle répond particulièrement à la question : qu'est-ce qui explique la résistance de l'espèce de baobabs malgré toutes les pressions anthropiques qui pèsent sur elle en pays Kabyè ? L'usage qui est fait du baobab dans la préfecture de la Kozah détermine sa valeur socioculturelle. La méthode qualitative a été privilégiée et des guides d'entretien semi-directs ont été utilisés pour collecter les données. La perception, l'usage, la menace, la pérennité sont les principales variables mises en exergue par les guides d'entretiens. Les résultats ont montré que le baobab joue un rôle fondamental dans la tradition des Kabyè. En effet, il est utilisé à des fins de rituels. Il a, en outre, une multifonctionnalité dans la mesure où il rentre dans l'alimentation et le traitement de certaines maladies.

Mots-clés : valeur socioculturelle, baobab, kabyè, sauvegarde, Togo.

Abstract

The baobab is a tree that grows wild in the Kozah prefecture, as everywhere else in Togo where the leaves, pulp, fruits and seeds are used for several purposes. If the ecology and botany of this plant have been well studied, there is little information available on its socio-cultural value in one way and not even with regard to the species in the Kabyè environment in northern Togo. This research is part of the context of the development and promotion of local products in Togo. It particularly answers the question: what explains the resistance of the baobab species despite all the anthropogenic pressures that weigh on it in Kabyè country? The use made of the baobab in the prefecture of Kozah determines its socio-cultural value. The qualitative method was favored and semi-direct interview guides were used to collect the data. Perception, use, threat, sustainability are the main variables highlighted by the interview guides. The results showed that the baobab plays a fundamental role in the Kabyè tradition. Indeed, it is used for ritual purposes. It also has a multifunctionality insofar as it is used in food and in the treatment of certain diseases.

Keywords : socio-cultural value, baobab, kabyè, backup, Togo.

Introduction

Arbre de la famille des bombacacées et à l'ordre des Malvales, au même titre que le kapokier ou le fromager (J. Kerharo et J. G. Adam, 1974, p.25)¹, le baobab², de son nom scientifique « *Adansonia digitata* », est une espèce végétale ayant une forte densité de régénérescence dans des zones subhumides, semi-arides du sud du Sahara³. Les auteurs spécialistes de cet arbre en distinguent huit. Six espèces sont endémiques à Madagascar : *A. grandidieri* Baill., *A. madagascarensis* Baill., *A. perrieri* Capuron, *A. rubrostipa*, *A. suarezensis* et *A. za* Baill. L'espèce *A. gibbosa* est confinée au nord-ouest de l'Australie (district de Kimberley et la région des rivières Victoria et Fitzmaurice). Enfin, *A. digitata* L., qui est présente sur le continent africain, est l'espèce la plus répandue et la mieux décrite. Les différentes espèces de baobabs ont pu être caractérisées par un certain nombre d'éléments (A. Diop et al., 1985, p.56). Il est ici question du baobab africain : *Adansonia digitata*. Remarquable par sa forme particulière et sa grande taille, le baobab africain est très caractéristique des paysages de savanes en zones sahéliennes. La zone de distribution de ce baobab est très vaste. En Erythrée et en Somalie, le baobab se développe sur des plaines, tandis qu'au Soudan sur des montagnes. Les montagnes d'Ethiopie, de Kenya lui sont très favorables.

A l'ouest de la zone Afrique des baobabs, la densité de couverture en *Adansonia digitata* s'étend du Cap-Vert aux plaines côtières du Ghana, Bénin et Togo (A. B. Kébenzikato et al., 2014, p.438). Dans ces pays, le baobab y tient une place prépondérante dans les cultures et les croyances autochtones et est souvent choisi comme un emblème de vie, de savoir (Wala K. et al., 2005, p.211), de palabres, de protection et d'incarnation de puissantes divinités (V. Savard et al., 2006, p.22). La force nourricière de cet arbre n'est pas à négliger.

Au Togo, et plus précisément au Nord dans la préfecture de la Kozah, les populations d'*A. digitata* sont dispersées dans les zones de basse altitude et dans les savanes. Dans la plupart des cas, comme le dit A. Diop et al., (1985, p.61) le baobab n'est pas cultivé. Essentiellement exploité à l'état sauvage (N. L. Gayibor, 1997, p.112), le baobab produit des fruits dont la pulpe et les graines sont traditionnellement consommées par les populations locales (S. Akpavi et al., 2013, p.152). Ses feuilles sont également utilisées comme ingrédients dans diverses préparations culinaires⁴. De ce fait, le baobab est souvent localisé à proximité des habitations. Bref, il existe un potentiel de développement local du baobab. Vu

¹ Kerharo J., Adam J.G., 1974, *La pharmacopée sénégalaise traditionnelle – Plantes médicinales et toxiques*, Paris, Vigot Frères.

² Le baobab est originaire d'Afrique tropicale. Il est mentionné dès 1354 dans les récits des voyages d'Ibn Battuta, célèbre explorateur arabe de la première moitié du XIV^e siècle. (A. Diop et al., 1985, p.57).

³ Le sol calcaire et sec est celui de sa région d'origine (A. Diop et al., 1985, p.61)

⁴ En Afrique de l'Ouest, les ligneux contribuent à la satisfaction des besoins en aliments, en bois d'énergie, en bois d'œuvre, en bois de service et en phytothérapie de la majorité

l'ingéniosité des paysans, et sans tomber dans les pièges de subjectivité, on peut souligner clairement qu'une forme de domestication, mieux encore, de socialisation d'*Adansonia digitata* se fait encore dans des ménages kabyè de la Kozah.

Les pressions anthropiques dans cette région du Togo n'éliminent guère l'*Adansonia digitata* qui, de par les considérations socioculturelles, résiste toujours aux coupes anarchiques de bois pour de multiples raisons, la déforestation et les changements d'affectation des terres. Au-delà de la péjoration climatique (Chappell and Agnew, 2004), notamment la sécheresse qui augmente la vulnérabilité des ressources végétales, la demande sans cesse croissante en produits végétaux est source de pression sur les ressources ligneuses et constitue une cause majeure de menace pour la densité de peuplement des baobabs. Aucune initiative locale de reboisement de *Adansonia digitata* ne se fait au sein de la population de la Kozah. De ce fait, sa disparition met aussi en désuétude les valeurs socioculturelles s'y afférentes.

Le baobab est un emblème qu'il est malvenu de détruire. Cette espèce végétale faisant partie de la famille des arbres millénaires s'éteignent en masse depuis une dizaine d'années alertent S. Akpavi et al., (2013, p.251). En milieu kozah, il est découvert que l'action anthropique la plus récurrente qui influence la survie des baobabs concerne les feux de brousse. Deux raisons en sont liées : la pratique de l'agriculture itinéraire sur brûlis et la chasse. En rappel l'agriculture sur brûlis est un système agraire dans lequel les champs sont défrichés par le feu qui permet un transfert de fertilité puis sont cultivés pendant une période brève pour ensuite mis en friche, le plus souvent forestière. C'est un mode d'exploitation traditionnellement extensif des cultures vivrières (B. T. Bank, 1990, p.54). Cette pratique très ancienne dévaste plusieurs domaines arborés et empêche la régénérescence de certaines espèces dont les baobabs. Ces derniers deviennent rares, clairsemés dans toute la préfecture de la Kozah. Pour reprendre les termes de M. M. Abdillahi (2018, p.80) le peuplement des baobabs est un patrimoine négligé et sans cesse menacé.

La question centrale sur laquelle se fonde cette recherche est la suivante : Qu'est-ce qui explique la résistance de l'espèce de baobabs malgré toutes les pressions anthropiques qui pèsent sur elle en pays Kabyè ? De cette question centrale découle les questions spécifiques ci-après :

- qu'est-ce qui explique la dynamique des valeurs socioculturelles du baobab chez les kabyè de la Kozah ?
- quel effet les potentielles pressions anthropiques engendrent-elles sur la densité de peuplement du baobab en milieu Kozah ?
- de quoi dépend la survie des valeurs socioculturelles du baobab dans la préfecture de la Kozah ?

L'hypothèse principale qui guide cette recherche est que l'usage qui est fait du baobab dans la préfecture de la Kozah détermine sa résistance aux pressions anthropiques. De manière spécifique, cette hypothèse se décompose comme suit :

- la dynamique des valeurs socioculturelles du baobab chez les kabyè de la Kozah s'explique par les considérations alimentaires, thérapeutiques et divinatoires ;
- la réduction de la densité de peuplement du baobab en milieu Kozah se justifie par les potentielles pressions anthropiques ;
- la survie des valeurs socioculturelles du baobab dans la préfecture de la Kozah dépend des initiatives locales de sauvegarde environnementale du baobab ?

Cet article a pour objet d'analyser la valeur socioculturelle du baobab face aux pressions anthropiques dans la préfecture de la Kozah. Il est structuré en trois parties : la première porte sur le cadre géographique et méthodologique, la deuxième présente les résultats obtenus et la troisième partie discute les résultats.

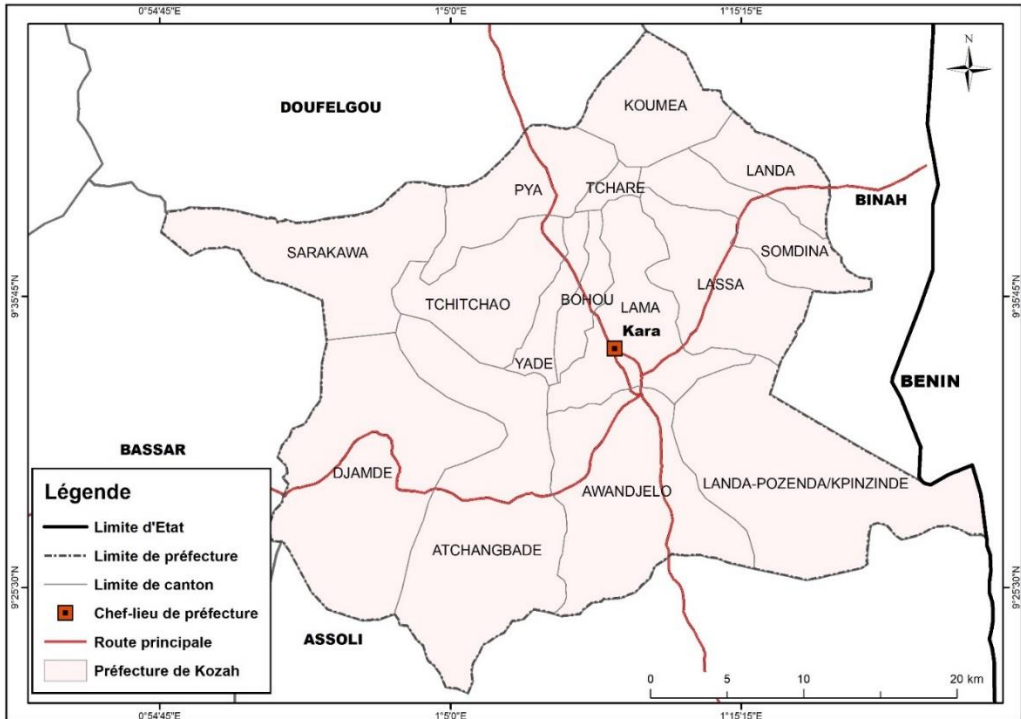
1. Cadre géographique et méthodologique

1.1. Présentation du site de la recherche

Située dans la région de la Kara, la préfecture de la Kozah est comprise entre 9°23" et 10°01" Latitude Nord et entre 0°55" et 1°30 Longitude Est. D'une superficie de 1070 km², elle est limitée par les préfectures de Doufelgou au nord, d'Assoli au sud, de Binah à l'Est et de Bassar à l'ouest (Carte 1) et présente des caractéristiques physiques et humaines particulières mais diversifiées. Selon le MATDCL⁵ (2009, p. 14), la préfecture de la Kozah compte 15 cantons (carte 1). Les cantons de Kozah comprennent Lama, Lassa, Soumdina, Landa, Kouméa, Tcharé, Pya, Tchitchao, Sarakawa, Yadé, Bohou, Landa-Kpinzindè, Djamdè, Atchangbadè et Awandjélo.

⁵ Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales.

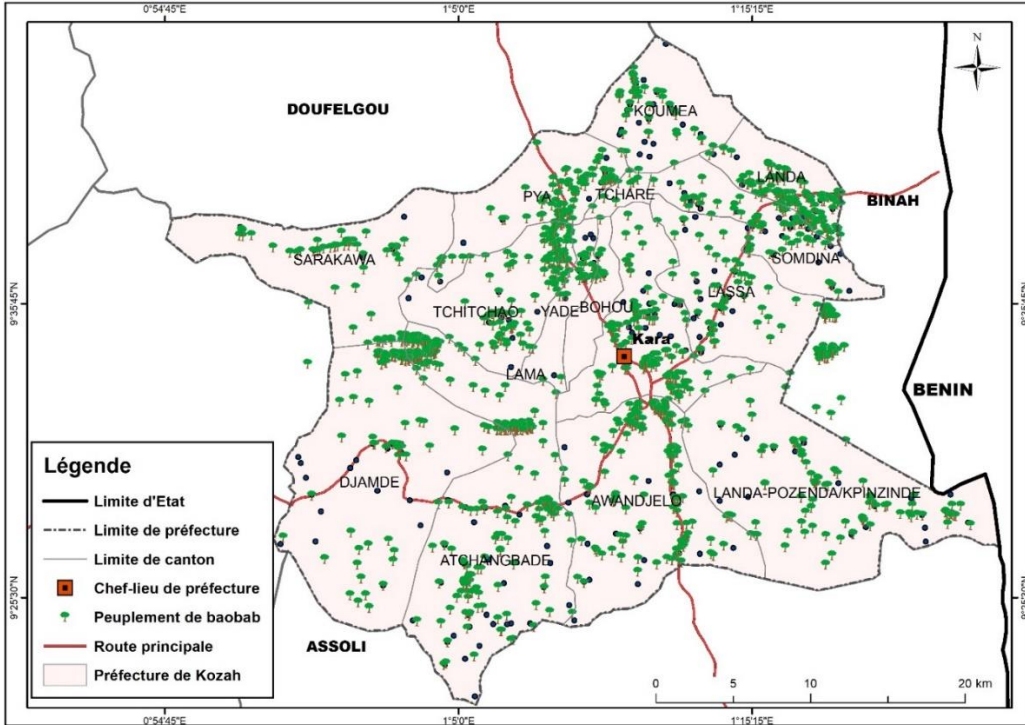
Carte 1 : Localisation de la zone de recherche



Source : Fond de carte à partir des données de l’INSEED, 2015, carte réactualisée par ZOYIKPO (KM) et GBEMOU (K. M.), 2022.

On dénombre des baobabs qui longent des rivières, à côté des habitations et d’autres encore sur des montagnes. La plupart de ces espèces végétales existent depuis des années tandis que d’autres sont plantées. Les dérivés du baobab sont principalement commercialisés sur les marchés locaux et urbains. D’après S. Akpavi et *al.* (2013, p. 153), les informations sur les valeurs traditionnelles ou coutumières des espèces ainsi que l’utilité ou l’utilisation qui est faite du baobab, notamment l’utilité des feuilles, des fruits, des graines, de l’écorce, du bois, etc. retiennent l’attention des chercheurs en sciences environnementales, sociales et humaines. Les déterminations de valeurs d’usage de ces dérivés tiennent compte des différentes sollicitations.

Carte 2 : Densité de peuplement de la zone de recherche en *Adansonia digitata*



Source : Fond de carte à partir des données de l'INSEED, 2015, carte réactualisée par ZOYIKPO (KM) et GBEMOU (K. M.), 2022.

3. Cadre théorique et méthodologique de la recherche

Le modèle explicatif de l'objet de la présente recherche est l'ethnobotanique. Cette dernière, relève essentiellement de l'ethnologie et de la botanique. Elle est définie comme l'étude des plantes utilisées par les peuples indigènes (Ritter *et al.* 2015, pp.508-509). Au sens général du terme, elle étudie les relations entre la diversité végétale et culturelle de même que les perceptions, les usages et la gestion des plantes (U. P. Albuquerque et N. Hanazaki, 2009, p.657).

Cette recherche s'est appuyée sur des techniques qualitatives (entretien individuel semi-directif et observation directe). Les données, suite à un choix raisonné, ont été collectées dans 15 principaux cantons de la préfecture de la Kozah. Il s'agit des cantons d'Atchangbadè, Awandjélo, Bohou, Djamdè, Kouméa, Lama, Landa, Landa-Kpinzindè, Lassa, Pya, Sarakawa, Soumdina, Tcharé, Tchitchao et Yadé. A partir de la technique d'échantillonnage raisonnée, 150 chefs de ménages à raison de 15 par canton, ont été enquêtés.

Le guide d'entretien a permis d'interviewer dans toute la préfecture de la Kozah 55 personnes choisies selon les critères de genre, d'âge, de profession, d'habitude alimentaire et de revenus journaliers. Les chefs cantons et de village, les notables

voire les prêtres vaudou ont également été consultés en vue d'un approfondissement des informations collectées auprès des chefs de ménage. L'analyse des données, qui a consisté, d'une part, en une présentation de tableaux et de graphiques, et d'autre part, en un recoupement des déclarations issues des entretiens et des comportements observés chez le groupe cible, a abouti aux résultats suivants.

4. Résultats obtenus

4.1. Dynamique des valeurs socioculturelles du baobab chez les kabyè de la Kozah

Les valeurs socioculturelles du baobab au nord du Togo plus précisément au sein de la communauté sont de trois ordres selon les investigations menées.

4.1.1. Considérations alimentaires

Chaque communauté a ses principes alimentaires. Le peuple kabyè en dispose également. Les données recueillies sur le terrain montrent une chaîne de connaissances ethnobotaniques liées à la consommation des ingrédients dérivés de l'exploitation du baobab. Il s'agit fondamentalement de la cueillette, du traitement et de la préparation des feuilles fraîches. Celles-ci servent à préparer une sauce dénommée « kodoyo ». Trois différentes appréciations en sont relevées à travers les témoignages suivants : « Nous consommons au quotidien la sauce kodoyo. C'est une culture alimentaire de nos grands parents ».

On comprend par-là que cette habitude alimentaire relève d'une valeur socioculturelle très ancienne du peuple kabyè. La génération actuelle en jouit comme un héritage culturel qui, de droit, nécessite une conservation avec une ferme assurance de le transmettre aux générations à venir. Cette préoccupation socio-alimentaire s'inscrit dans une vision de développement humain durable prônée par Gro Harlem Brundtland depuis les années 1987 dans son rapport intitulé « Notre avenir à tous ». La consommation de la sauce kodoyo connaît de plus en plus une diffusion et une adoption alimentaire sur toute l'étendue du territoire national. A en croire, une étude de A. B. Kebenzikato et *al.*, (2015, p.248) met en relief une réalité :

Les ethnies Kabyè, les Moba, les Gourma et les Nawdba localisées dans la partie septentrionale du pays ont présenté le niveau le plus élevé de connaissances d'utilisation des différentes parties du baobab, tandis que les Akposso, les Ewé et les Mina situées dans la partie méridionale sont les moins utilisatrices. Les usages alimentaires du baobab sont à 99,51%. Les parties de plante les plus utilisées sont la pulpe (92,20%) et les feuilles (87,32%)

Les migrations, les mariages interethniques et les amitiés sont les trois modes de relation qui conduisent à l'adoption de cette culture alimentaire. Ceci étant, la mauvaise perception qu'on a de la consommation de Kodoyo disparaît et connaît une recomposition culturelle voire identitaire.

- « Pour des raisons alimentaires, on a l'habitude de planter de jeunes plants de baobab autour et dans les maisons et dans les champs ».

Planter un arbre, mais savoir en planter un à usage alimentaire quotidien s'avère très important. Telle est la logique qui détermine la plantation des baobabs à proximité des maisons. Pour une paysanne rencontrée à Kouméa, la plantation de baobab à des distances relativement proches des ménages est fonction de la fréquence d'usage des feuilles de cet arbre pour la sauce de Kodoyo. Les investigations montrent que cet arbre est souvent planté et entretenu par des femmes qui, selon la division sexuelle du travail, se voient assignées la responsabilité de toujours préparer la nourriture pour tous les membres de leurs ménages.

- « Selon des investigations scientifiques, dit-on souvent, les feuilles de baobab contiennent du Fer (Fe)⁶, un ingrédient qui garantit la tonicité à l'organisme.».

A la question de connaître d'autres motifs de la consommation des feuilles de baobab, les avis des interviewés portent sur le caractère énergisant de Kodoyo. L'acquisition de cette connaissance en milieu Kozah relève purement d'une anthropologie alimentaire ; loin d'être le résultat d'un teste biochimique dans un laboratoire scientifique. En d'autres termes, l'habitude alimentaire de kodoyo confirme, auprès de plusieurs personnes rencontrées, la présence d'un ingrédient qui libère dans l'organisme de l'énergie : « Quelle que soit la formule choisie, le baoba apporte de la tonicité et de l'énergie à l'organisme. De ce fait, il est particulièrement recommandé aux enfants en période de croissance et aux personnes âgées » (INEOBA, 2015, p.5). On déduit de cette approche empirique que l'habitude est un savoir local d'expérimentation d'un fait. La vérité qui en ressort devient une idéologie ou un principe communément partagé par des hommes dans un espace donné.

4.1.2. Considérations thérapeutiques

Des dérivées de l'exploitation du baobab rentrent non seulement dans l'alimentation mais aussi dans la tradithérapie. L'efficacité ou la satisfaction que les uns les autres en trouvent fondent leurs niveaux de perception. « Aussi longtemps que nous consommons les produits fabriqués à base d'un composant du baobab nous sommes aussi convaincus des vertus thérapeutiques que cet arbre dispose. Il n'a rien de poison qui peut nuire à la vie humaine ». Ce témoignage d'un tradithérapeute, rencontré à Pya, laisse comprendre qu'une forte conviction est construite autour de la portée sanitaire du baobab. Mettant toujours un accent particulier sur le rôle de garantie de santé résistante du baobab, un autre interviewé rencontré à Landa-Kpinzindè affirme : « Le baobab, c'est l'incarnation de la longévité, car il est une espèce qui tient debout plusieurs centaines d'années. Celui

⁶ Le fer est un oligoélément très présent dans l'organisme humain qui en contient entre 2,5 et 4g. Il entre dans la constitution de l'hémoglobine et de la myoglobine, deux protéines très impliquées dans l'oxygénation des cellules de l'organisme. Un manque de fer dans l'organisme se traduit généralement par l'anémie pouvant avoir des conséquences graves si elle n'est pas traitée.

qui mange régulièrement ses fruits jouit aussi d'une espérance de vie prolongée... ». Toutes ces déclarations prouvent à suffisance l'intérêt qu'on accorde au baobab dans la préfecture de la kozah.

Les investigations indiquent au total neuf parties du baobab utilisées pour des soins médicaux. Il s'agit de la racine, l'amande, le péricarpe, la pulpe, les graines, les poils urticants, l'écorce, les fibres et les feuilles. Tous ces éléments permettent de faire aussi naturellement que possible le traitement de plusieurs maladies ; raison pour laquelle l'arbre en soi est dénommé "l'arbre du pharmacien". « Dans la pharmacopée traditionnelle de la communauté Kozah au Togo, le baobab est un remède par excellence contre certaines maladies récurrentes telles la fièvre, les infections cutanées, les maux gastriques, notamment la dysenterie et la diarrhée » déclare un paysan interviewé à Tchitchao. On note par-là que toutes les parties du baobab traitent des affections spécifiques. Ces traitements sont pour certains curatifs et préventifs pour d'autres.

4.1.3. Considérations divinatoires

Le baobab symbolise bien de choses en milieu kozah au Togo. Sa portée divinatoire est ici mise en exergue. Il est avant tout un don de Dieu, un médium par lequel on peut communiquer avec des entités abstraites et surnaturelles. Tous ces deux éléments ont amené un interviewé, rencontré à Soumdina, à souligner l'aspect sacré du baobab en ces termes : « Le baobab n'est pas n'importe quel arbre. Il est sacré ; raison pour laquelle nous n'acceptons pas que tout le monde foule au pied son rayon immédiat. Pour symboliser cette sacralité, un ruban blanc est utilisé pour ceindre le tronc de l'arbre ». Ces propos révèlent que la présence du baobab sur un territoire signifie l'installation d'une divinité et l'expression de sa domination qui demande considération et vénération. L'adoption d'une telle philosophie amène des animistes à poser des actes pouvant matérialiser cette présence et assurer la durabilité de la protection. En ce sens, le baobab a des pouvoirs mystiques et permet de protéger contre les esprits mauvais tels que les esprits des morts. Les investigations ont aussi révélé que pour abattre un pied de baobab, il faut des sacrifices préalables dans l'optique de ne pas encourir des colères. L'explication de ce sacrifice trouve son fondement dans le fait que cet arbre est habité par des dieux qui sont vénérés et reçoivent des sacrifices périodiques des riverains.

4.2. Potentielles pressions anthropiques sur la densité de peuplement du baobab en milieu Kozah

Chaque année, affirme un interviewé à Tcharé, des feux de brousse d'origine agricole menacent la survie de tous les arbres en général et des baobabs en particulier.

4.3. Initiatives locales de sauvegarde environnementale du baobab et survie des valeurs socioculturelles du baobab dans la préfecture de la Kozah

Vu l'importance (alimentaire, thérapeutique, économique, etc.) sans cesse croissante du baobab, promouvoir sa conservation par l'utilisation rationnelle de ces différentes parties devient une action prioritaire dans la stratégie globale de la conservation des ressources phylogénétiques. Dans la zone d'étude, on remarque que la régénérescence des baobabs reste dépendante des initiatives familiales de reboisement. En d'autres termes, ce sont des familles, pour des raisons alimentaires et thérapeutiques, qui plantent des jeunes baobabs. Ce système de reboisement n'est pas organisé. Informel, il n'est pas renforcé par une politique nationale de reboisement qui promeut plus des espèces végétales de portées industrielles.

Les études conduites en 2000 par le Centre international pour la recherche en agroforesterie (l'ICRAF) et les instituts de recherche agricole des pays sahéliers montrent que le baobab peut être cultivé comme des légumes dans les jardins familiaux. C'est une approche agricole de proximité. Elle a été diffusée auprès des producteurs sahéliers, notamment au Mali et au Burkina Faso, et avait pour but de faciliter la récolte des feuilles et d'assurer la disponibilité de feuilles fraîches de baobab en saison sèche (B. A. Bationo, 2003, p.5). Cette pratique dénote l'idée que du tissu familial à l'échelle nationale on peut initier des actions efficaces et durables de reboisement des baobabs. Sa chance de réussite dans la préfecture de la Kozah est grande. Les arbres fruitiers ont plus de possibilités d'être durablement entretenus que les autres espèces végétales, car ils rentrent dans le système alimentation des populations (V. Savard, 2006, p.24).

5. Discussion des résultats

Des recherches en sciences sociales et humaines voire environnementale montrent que les ressources naturelles, notamment des arbres, sont en parfaite harmonie avec les hommes qui ont la responsabilité de les protéger en retour. La discussion met l'accent sur les variables indépendantes telles que les considérations socioculturelles de préservation des baobabs en milieu kozah, les actions anthropiques sur cette espèce d'arbre et la mise sur pied des initiatives locales de sa sauvegarde. Dans la présente étude, l'hypothèse émise n'a pas pris en compte toutes les valeurs socioculturelles du fait qu'elles ne peuvent pas être toutes abordées.

Les investigations botaniques couplées à des enquêtes ethnobotaniques montrent que le baobab africain (*A. digitata L.*) se rencontre dans toutes les zones écologiques du Togo (A.B. Kébenzikato et al., 2014, p.438). Les interviewés dans le cadre de la présente recherche sont, pour la plupart, des paysans ayant des contacts directs avec les baobabs qu'ils soient à la maison ou dans les champs. Les considérations alimentaires, thérapeutiques et divinatoires sont quotidiennement mises en exergue au titre de valeurs de sauvegarde des baobabs.

Ce résultat a été corroboré par F. Akinnifesi et T. Chilanga (2006, p. 19) lorsqu'ils soulignent que des milliers de personnes en milieu rural dépendent de la

biodiversité pour leur nourriture, leurs revenus et pour de nombreuses autres fonctions. Ils avancent néanmoins que malgré la richesse environnementale du continent africain, celle-ci reste la plus pauvre et sous-alimentée (PNUD, 2013). Une des solutions à ce problème demeure, en effet, la valorisation des ressources naturelles disponibles déjà intégrées dans la culture des populations rurales. Au nombre de ces ressources figure le baobab africain (*Adansonia digitata* L.), une espèce à usages multiples, reconnue et largement intégrée par les communautés rurales (Chadare et al., 2008; Buchmann et al., 2010; Kaboré et al., 2011). Analysant la sauvegarde des baobabs en milieu kozah au nord du Togo, A.B. Kébenzikato et al. (2006, p.41) affirment dans leur étude sur les plantes alimentaires que le baobab fait partie des légumes tant consommés dans les ménages. Intégrées ainsi dans les habitudes alimentaires, cette espèce doit être protégées et garantir la possibilité de jouissance aux générations à venir.

Les usages diversifiés et répandus des produits surtout à des fins alimentaires du baobab (*Adansonia digitata*) induits une forte pression sur cette dernière (A.B. Kébenzikato et al., 2014, p.434). S'agissant des actions anthropiques qui réduisent en faible densité de peuplement les baobabs dans la préfecture de la kozah, la recherche a relevé les feux de brousse répétés pour des raisons de pratiques agricoles et d'opération de chasse. La répartition et l'abondance de *A. digitata* L. s'explique par les facteurs écologiques et l'intérêt que les populations locales de ces zones manifestent vis-à-vis de cette plante. En effet, les ethnies qui le considèrent comme fétiche (vénéré, sacré), le conservent et l'entourent de beaucoup de soins sans jamais être coupé. Mais ceux qui le considèrent comme maléfique, l'arrachent dès qu'il pousse ou le coupent dès qu'il devient mature. Cet aspect culturel n'a pas été renseigné dans le cadre de cette recherche auprès de la population kabyè en tant que frein culturel. C'est d'ailleurs une façon de noter que le choc des pratiques animistes, chrétiennes et musulmanes influence la survie des baobabs surtout ceux qui enregistrent des centaines d'années d'existence. Vu que les mécanismes locaux de facilitation de la régénérescence des baobabs dans la zone d'étude ressortent de l'ingéniosité des familles, une approche participative d'une chaîne d'acteurs vaut la peine (l'Etat, la société civile et les paysans). Cette approche s'avère urgente, car les peuplements à *A. digitata* L. sont plus vieillissants que rajeunis dans la préfecture de la kozah ; l'espèce nécessite donc une mesure particulière de conservation (A.B. Kébenzikato et al. 2014, p.446).

Conclusion

Le présent article traite des valeurs socioculturelles du baobab, les actions anthropiques qui le dépeuplent et les mécanismes locaux de sa sauvegarde dans la préfecture de la kozah au Togo. L'hypothèse de la recherche montre que l'usage qui est fait du baobab dans la préfecture de la Kozah détermine sa résistance aux pressions anthropiques. L'approche qualitative adoptée a permis d'obtenir trois niveaux de résultats. Il s'agit d'abord de la dynamique des valeurs socioculturelles du baobab caractérisée par des considérations alimentaires, thérapeutiques et divinatoires. Ces considérations, très anciennes, constituent un héritage culturel enseigné au sein des tissus familiaux et sont transmis de génération en génération.

Ensuite, les données recueillies révèlent les potentielles pressions anthropiques sur la densité de peuplement du baobab. En milieu kozah, il est constaté que l'action anthropique la plus récurrente qui influence la survie des baobabs concerne les feux de brousse. Deux raisons en sont liées : la pratique de l'agriculture itinéraire sur brûlis et la chasse. La résolution de ce problème, loin d'être organisée sur les plans communautaire et politique, demeure une simple initiative familiale destinée à la subsistance alimentaire. Cette pratique dénote l'idée que du tissu familial à l'échelle nationale on peut initier des actions efficaces et durables de reboisement des baobabs.

Références bibliographiques

- Akinnifesi Festus et Chilanga Thomson, 2006, « Towards the development of miombo fruit trees as commercial tree crops in southern Africa », in *For. Trees Livelihoods*, n°16, vol.1, p.103-121.
- AKPAVI Sêmihinva, KANDA Madjouma, ODAH Komi, AKPAKPAH Esséba Kossi, KOSSI-TITRIKOU Komi, BOUTARE Innocent, & AKPAGANA Koffi, 2013, « Valeur socio-culturelle des plantes alimentaires : un facteur de préservation », in *European scientific journal*, n°9, vol. 32, pp.148-163.
- ALBUQUERQUE Ulysses Paulino et HANAZAKI Natalia, 2009, « Five problems in current ethnobotanical research and some suggestions for strengthening them », in *Human Ecology*, n°37, p.653–661.
- BATIONO Babou André, 2003, « On peut cultiver le baobab comme la salade », in *Journal Évasion*, n° 372, p. 11-25.
- BUCHMANN Christine, Prehler Sarah, HARTL Anna and VOGL Christian R., 2010, « The importance of baobab (*Adansonia digitata* L.) in rural West African subsistence suggestion of a cautionary approach to international market export of baobab fruits », in *Ecol. Food Nutr.*, n°49, vol.3, p.145-172.
- CHADARE Flora Josiane, HOUNHOUGAN Joseph Djidjoho, NOUT Robert, 2008, « Indigenous knowledge and processing of *Adansonia digitata* L. food products in Benin », in *Ecol.Food Nutr.*, n°47, vol.4, p.338-362.
- Diop A.G., Sakho M., Dornier M., Cisse M., Reynes M., 2006, « Le baobab africain (*Adansonia digitata* L.) : principales caractéristiques et utilisations », in *Fruits*, n°61, vol.1, p.55-69.
- GAYIBOR Nicoué Ladjou, 1997, *Histoire des togolais. Des origines à 1884*, Lomé, Presse de l'UB.
- Kaboré D., Hagrétou, S., Diawara, B., & Compaoré, S., 2011, « A review of baobab (*Adansonia digitata*) products: effect of processing techniques, medicinal properties and uses », in *Afr. J. Food Sci.*, n°5, vol.16, p.833-844.
- KEBENZIKATO Adjéya B., WALA Kperkouma, ATAKPAMA Wouyo, DIMOBE Kangbéni, DOURMA Marra, WOEGAN Agblésséssi Y. ,

- BATAWILA Komlan et AKPAGANA Koffi, 2015, « Connaissances ethnobotaniques du baobab (*Adansonia digitata*) au Togo », in *BASE (Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement/Biotechnology, Agronomy, Society and Environment)*, n°3 ? Vol.19, pp.247-261.
- KEBENZIKATO Adjéya Banilé, WALA Kpérkouma, DOURMA Marra, ATAKPAMA Wouyo, DIMOBE Kangbéni, PEREKI Hodabalo, BATAWILA Komlan et AKPAGANA Koffi, 2014, « Distribution et structure des parcs à *Adansonia digitata* L. (baobab) au Togo (Afrique de l’Ouest) », in *Afrique SCIENCE*, n°10, vol.2, p.434 – 449.
- Kerharo J., Adam J.G., 1974, *La pharmacopée sénégalaise traditionnelle. Plantes médicinales et toxiques*, Paris, Vigot Frères.
- MINISTERE DE LA COOPERATION, DU DEVELOPPEMENT ET DE L’AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MCDAT), 2009, *Monographie de la préfecture de la Kozah*, Lomé, 223 p.
- PNUD, 2013, *Rapport sur le développement humain 2013. L’essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*. New York, NY, USA : Programme des Nations Unies pour le développement.
- Ritter Agata M., BORCHARDT Miriam, VOCCARO Guilherme L.R., PEREIRA M. Giancarlo et ALMEIDA Francieli, 2015, « Motivations for promoting the consumption of green products in an emerging country : exploring attitudes of Brazilian consumers », in *Journal of Cleaner Production*, n°1, vol.106, pp.507-520.
- SAVARD V., OLIVIER A., FRANZEL S., 2006, « Technique de production maraîchère de feuilles de baobab : potentiel d’adoption », in *Bois et Forêts des Tropiques*, n°287, p. 21-34.
- Wala K. et al., 2005, « Typologie et structure des parcs agroforestiers dans la préfecture de Doufelgou (Togo) », in *Sécheresse*, n°16, vol.3, p.209-216.
- White F., 1986, *La végétation de l’Afrique. Recherches sur les ressources naturelles*, Paris, ORSTOM-UNESCO, 488 p.

L'IMAGE DE SOI A TRAVERS LE PERSONNAGE DE PATRICE LUMUMBA DANS *UNE SAISON AU CONGO* D'AIME CESAIRE

Levry Pierre Felix ZIRIMBA

Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire

lezipif@gmail.com

Résumé :

L'image du personnage de Patrice Lumumba, dans *Une saison au Congo* d'Aimé Césaire, à travers cet article, se définit par des analyses de certains marqueurs discursifs tels les déictiques personnels, la modalisation verbale, les adjectifs et les adverbes subjectifs. Ils se positionnent dans ce champ d'étude en tant que procédés énonciatifs de la construction de l'image de soi. Il ressort des analyses de ces indices et de ces faits grammaticaux et linguistiques, un certain nombre de traits distinctifs liés à la personnalité du personnage de Patrice Lumumba. À cet effet, d'une part, Patrice Lumumba dans *Une saison au Congo* se définit comme un patriote. Il se projette dans son discours en tant que figure emblématique et engagée pour la lutte de l'indépendance totale de son pays.

D'autre part, l'éthos se manifeste par l'obstination et le combat sans limite. Cette fougue face aux nombreux ennemis fait de lui un personnage martyr.

Mots clés : image de soi ; procédés énonciatifs ; patriote ; obstiné ; personnage héros ; éthos.

Abstract :

The hero character's image in *A season in Congo* by Aimé Césaire throughout this article is defined by the examination of certain discursive markers such as personal deictics, verbal modality, adjectives and subjective adverbs. They come in this field of study as enunciative processes of self-image construction. The breakdown of these hints and grammatical and linguistic facts reveals a certain amount of distinctive traits related to the hero character's, Patrice LUMUMBA, personality. In this regard, on one hand Patrice LUMUMBA in *A season in Congo* presents himself as a patriot. He projects himself through his speech as an engaged, emblematic figure in the fight for the complete independence of his country. On the other hand, the ethos is made plain through grit and an endless battle. This bravery in the face of numerous enemies makes him a martyr character.

Keywords: self-image; enunciative processes; patriot; grit; hero character; ethos.

Introduction

Cet article développe une série de réflexions sur la construction de l'image de soi à travers une analyse conversationnelle dans l'œuvre d'Aimé Césaire, à savoir *une saison au Congo*. L'élaboration de cette notion de construction de l'image de soi est à rechercher dans les travaux de certains spécialistes de l'analyse du discours, tels que R. Amossy (2010, p. 235.) ; p. Charaudeau (2009) ; et D. Mainguenu (2002,55-68) et bien d'autres.

En revisitant cette question, ce sont à partir des notions relativement liées à la rhétorique, à l'énonciation et à la pragmatique que nous procéderons à l'élaboration de ce travail. L'image de soi est au centre de l'activité discursive et comme tel, elle renvoie à la représentation de soi d'un sujet parlant dans son discours.

Selon R. Amossy (2010), « l'image de soi que l'on désigne par l'ethos est donc bien la représentation du locuteur qui se dégage non seulement de ce qu'il énonce, mais aussi des modalités de son énonciation (...) de son style (...)».

D. Mainguenu (2000, p.80) affirme que l'éthos du sujet énonciateur opère dans tous les textes « Un texte écrit possède, en effet, un ton qui donne l'autorité de ce qui est dit...ce ton permet au lecteur de construire une représentation du corps de l'énonciateur. (...) Ce soi aussi affecter un caractère et une corporalité (...)».

En reconsidérant cette activité du sujet parlant à travers l'image de soi dans *une saison au Congo*, il nous revient à cet effet, de montrer comment la densité du discours de Patrice Lumumba permet d'envisager son identification. Son discours dans cette œuvre dramatique permet d'identifier le personnage engagé, patriote, obstiné, et déterminé jusqu'au sacrifice suprême. L'ethos de l'énonciateur se manifeste dans ce qu'il dit et surtout dans sa manière de le dire. (O. Ducrot, 1985, p.240)

S'agissant alors de la construction de l'image de soi à travers le personnage, il ressort les questions suivantes :

Qu'est-ce qui caractérise l'image de soi ? Et comment se manifeste-t-elle dans la construction du discours de Lumumba ?

Notre étude se veut, d'abord, une analyse de certains marqueurs discursifs liés à l'énonciation et à la rhétorique persuasive. Ensuite, elle est une manifestation de l'image de soi du personnage à travers le patriotisme et l'obstination.

1. Les procédés énonciatifs et la construction de l'image de soi

L'étude de la construction de l'image du personnage central de l'œuvre d'Aimé Césaire, à savoir Patrice Lumumba s'articule autour d'un certain nombre d'indices et de faits grammaticaux et linguistiques.

Il s'agit, entre autre des marques de personnels pronoms, de certains verbes de modalités, des adjectifs et des adverbes subjectifs.

1.1. Avec les marques de personnes (je et nous) et leurs dérivés

La présence des déictiques « je » et de ses dérivés « moi et me » est fortement marqué dans ce discours. Ce sont des traces qui signalent la présence du locuteur Lumumba. Ils configurent symboliquement la prise de parole en la situant, à chaque occasion, par rapport au moi-ici et maintenant du locuteur.

EX : « *moi, sir, je pense aux oubliés. Nous sommes ceux que l'on déposséda, que l'on frappa. Notre pays est désormais entre les mains de ses enfants...je le ramène sur mon épaule* » (Lumumba) P.28

Patrice Lumumba attire toutes les attentions sur sa personne et sur ses intentions. C'est une personne engagée et déterminée à porter le lourd fardeau de l'indépendance du Congo.

Par l'emploi des pronoms personnels singuliers et pluriels (je et nous) et de certains adjectifs possessif (mon et notre), le personnage héros se dévoile en s'associant à ses partisans (nous).

Lumumba exprime déjà, dans cette première allocution, son entêtement contre le colonisateur belge.

Le pronom personnel « je » et ses dérivés font prévaloir toute une personnalité, celle de Lumumba se rapportant à son égo.

L'opérateur énonciatif « je » selon, Kerbrat-Orecchioni, marque la présence de celui-ci dans son énoncé (K. Orecchioni, 1980,29). Aussi convient-il de souligner que les possessifs « mon » et « notre » dans l'exemple ci-dessus mentionné traduisent les liens intenses entre l'énonciateur Lumumba et son peuple voire son pays, le Congo (mon pays = le pays de moi).

À cet effet, ce personnage s'investit totalement par son engagement pour la lutte de l'indépendance de son pays. Avec l'emploi du pronom personnel « je » et ses dérivés, c'est l'ethos que Lumumba se construit, c'est à dire

qu'il y a, ici, une construction du moi qui renvoie aux sentiments et à l'individualité du personnage.

1.2. Avec les verbes de modalités

Les verbes de modalités, ici, déterminent la présence du locuteur dans son discours, ainsi que son engagement. À ce propos, la modalisation verbale constitue les traces privilégiées de l'activité énonciative dans l'énoncé (E. Roulet, 1979, P 41-76). Ils sont récurrents dans le discours de Lumumba (vouloir, devoir, pouvoir, etc.). Ces verbes sont des marques essentielles d'un processus d'affectation de modalité à l'énoncé à travers lequel le locuteur, dans sa prise de parole, exprime une attitude à l'égard de l'allocutaire et du contenu de son énoncé².

EX : « ...je ne veux pas, par ma présence cautionner une politique que je désavoue... » (Lumumba) P.100

EX « ... et même que c'est parce que j'ai voulu aller le lui reprendre. Je suis ici »

EX : « je veux aussi porter la bonne nouvelle à nos amis étrangers... »

EX : « par ailleurs messieurs, il faut revoir la question du visa... »

EX : « Mama MAKOSSSI, tu peux compter sur moi... » (Lumumba) P.93

Dans ces propos, Lumumba fait assez usage des semi-auxiliaires (vouloir et falloir).

Du point de vue sémantique, l'expression de la modalité porte soit sur l'ensemble de l'énoncé, soit seulement sur le rapport entre le sujet et le prédicat dans leur usage interprétatif.

Les verbes de modalités sont susceptibles d'exprimer l'engagement, le désir de s'engager et la capacité de... etc.

EX : « ...je ne veux pas, par ma présence cautionner une politique que je désavoue... » (Lumumba) P.100

EX : « je veux aussi porter la bonne nouvelle à nos amis étrangers... » (Lumumba) P.93

Le semi-auxiliaire (vouloir) a, dans ces exemples, la valeur de la volonté et du désir. La volonté et le désir se résument à l'engagement de l'homme politique : celle et celui de s'engager à faire ou à donner quelque chose.

Lumumba aspire à une vision politique qui répond aux aspirations du peuple congolais. Ainsi, Lumumba met en évidence sa vocation du personnage engagé et déterminé pour la construction du nouvel Etat indépendant. Aimé

CESAIRE présente par ces verbes périphrastiques, l'intransigeance d'un personnage soumis à un destin tragique.

Dans l'exemple : « Mama MAKOSSI, tu peux compter sur moi... », « Pouvoir » se rapporte, ici, à la capacité inhérente à Patrice Lumumba. Le personnage d'Aimé CESAIRE s'illustre comme le seul capable de révolutionner la politique de son pays: « L'homme seul qui tente de donner forme au chaos laissé par l'esclavage et la colonisation » (Delas, Daniel, 1991, P 145).

Ces verbes susmentionnés dont la réputation est reconnue dans le langage de la subjectivité sont constamment impliqués dans les stratégies d'influence et de séduction. Ils permettent, à cet effet, de mettre en exergue certains faits spécifiques au personnage héros Patrice Lumumba.

1.3. Avec les adjectifs et les adverbes subjectifs

Ce sont des marques grammaticales et linguistiques qui indiquent que le locuteur présente un point de vue subjectif.

Ils relèvent l'implication de l'auteur et décrivent son point de vue personnel.

Nous allons procéder à l'analyse de ces subjectivèmes ayant de ce fait un caractère subjectif et qui apporte des jugements affectifs du locuteur Patrice Lumumba, vis-à-vis de son énonciation.

EX : « ... me diviser, être moi-même innombrable pour être partout à la fois présent... »

EX : « je vois l'Afrique assaillir de toute part d'oiseaux rapaces... »

EX : « ...que je désavoue, et encore moins patronner une équipe formée d'un ramas de corrompus et de traites » (Lumumba) P.93

Le personnage Césarien a abondamment recouru aux adverbes et aux adjectifs, soit pour décrire une situation, soit pour porter un jugement de valeur.

Lorsqu'il sent la trahison venir de certains de ses proches, la tension monte chez Lumumba. Il constate ses limites face à la situation. Il aurait voulu être omniprésent et consacrer toutes ses forces jusqu'à l'épuisement.

L'emploi de l'adjectif « innombrable » et de l'adverbe de lieu « partout à la fois » montre sa détermination et sa passion face aux nombreux obstacles auxquels il est confronté à la fois. Lumumba se considère comme un demiurge. Ces deux marques grammaticales mettent en valeur les réactions émotionnelles du sujet parlant face à la situation.

Dans « *je vois l’Afrique assaillir de toute part d’oiseaux rapaces... »* et « *une équipe formée d’un ramas de corrompus et de traites* », Lumumba dénonce l’occupation de l’Afrique par les envahisseurs occidentaux. L’adjectif attribut « assailli » en est l’illustration d’une Afrique victime d’attaque soudaine et violente. C’est un discours dénonciateur qui qualifie les occupants illégaux et partisans (les Belges, l’ONU...). La locution adverbiale « *de toute part* » dont fait usage Lumumba met en relief l’occupation voire l’intrusion des puissances étrangères. C’est une expression emphatique qui met en avant les sentiments de celui-ci.

Les adjectifs qualificatifs « corrompus » et « traites » expriment les sentiments de mépris et de révolte de Lumumba qui affronte la trahison de ses compatriotes. Ce sont donc autant d’adjectifs et d’adverbes que nous retrouvons dans ces propos de Patrice Lumumba.

Ils sont considérés comme participants à la subjectivité du personnage héros, dans la mesure où ils indiquent que le sujet de l’énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé.

Après avoir défini le champ d’étude des différents procédés énonciatifs dans la construction de l’image de soi, nous allons dans l’étude suivante aborder la question de la construction de l’éthos définissant les différentes images du personnage héros.

2. Les différentes images définissant le personnage de Patrice LUMUMBA

L’étude de la construction de l’identité du personnage de Patrice Lumumba dans *Une saison au Congo* nous a permis de considérer un certain nombre de traits distinctifs liés à sa personnalité.

2.1. L’éthos du Patriote

Le patriotisme peut se définir comme l’amour pour sa patrie, voire son pays. Selon I. Ndaywel (2020), « Lumumba a laissé aux congolais le patriotisme et l’esprit du sacrifice ».

L’éthos évoque certaines qualités abstraites des sujets sociaux qui se manifestent toutes les fois qu’ils produisent des énoncés, selon K. Oreocchioni, (2002, 35-57).

À cet effet, le discours du personnage Patrice Lumumba dans cette œuvre dramatique fait apparaître à certains moments les marques du patriotisme.

Dans les exemples suivants :

EX : « mes camarades, ... nous allons lutter avec nos pauvres moyens, lutté pendant 50 ans et voici : nous avons vaincu... »

EX : « notre pays est désormais entre les mains de ses enfants... »
(Lumumba) P.28

Le sentiment patriotique de Lumumba apparaît dans ses propos selon sa conviction pour la lutte (Nous allons lutter...). C'est une lutte avec dévotion pour l'obtention de l'indépendance totale du Congo. Sa lutte se fonde aussi sur sa loyauté et son amour pour son pays. Ses liens affectifs font de celui-ci, un personnage attaché à l'histoire et à l'avenir de sa patrie.

Son attachement se confirme par le désir de vaincre. L'usage du mot « camarade » terme symbolique du patriotisme confirme que celui-ci s'engage à partager avec certains de ses compatriotes les mêmes centres d'intérêt politiques. La détermination d'associer les autres membres de la société civile et politique (*camarades*) à sa vision et de les engager dans ce combat politique fait de lui un leader.

Lumumba se projette dans son discours en tant qu'une des figures emblématiques pour la lutte de l'indépendance de son pays. Son amour infaillible et indéterminé pour le Congo est le fruit d'une lutte passée qui se manifeste par le passé composé (*avons lutté*) et (*avons vaincu*) et dont les conséquences sont d'actualité (*notre pays est désormais entre les mains de ces enfants...*).

Le patriotisme, ici, se rapporte aussi avec l'usage de l'adjectif possessif « notre », marque de possession et de lien avec la mère patrie (le Congo).
EX : « pour le Kongo ! Tenez. Je l'élève au-dessus de ma tête, je le ramène sur mon épaule ».

A travers une sorte d'exaltation du « moi », Lumumba fait sien le CONGO. Il s'identifie au Congo en le ramenant à sa personne (ma tête, mon épaule). C'est une sorte de pacte que le personnage énonciateur scelle par ses propos avec son pays. Le patriotisme, c'est aussi l'entêtement de Lumumba jusqu'au bout, malgré les nombreux obstacles.

EX : « mon courage... et gonfler ma force à défier tout le monde entier ! », « moi qui combat la sécession...je ne veux ni fuir, ni désertier... ». Ici, le patriotisme apparaît encore avec le substantif « courage » et le participe passé « gonflé ma force ». (Lumumba) P.92

Selon lui, il était nécessaire de continuer son combat contre les nombreux ennemis du Congo. Pour cela, le courage et la conviction sont les moyens essentiels pour atteindre le but. Par son discours, c'est un personnage passionné et qui place son pays au-dessus de ses intérêts personnels. C'est par amour pour son pays qu'il peut « défier le monde entier ». Lumumba se

singularise par cet idéal, c'est à dire le combat sans réserve qu'il mène jusqu'au sacrifice de sa vie.

2.3. L'éthos de l'obstiné

L'obstination peut se définir comme un attachement tenace d'une personne à ses idées, à ses résolutions et à ses ambitions, malgré les difficultés qu'elle rencontre. En réalité, Lumumba à travers ses propos, se caractérise par son entêtement.

L'œuvre d'Aimé Césaire fait découvrir un personnage tenace et inflexible. Cette autre identité du personnage héros se construit à travers son activité discursive.

Selon R. Amossy (2010,235) « l'image que le locuteur construit lui-même dans le discours convoque nécessairement des stéréotypes, des représentations collectives figées ».

Lumumba mène une lutte acharnée contre le colonisateur à laquelle il essaie d'associer ses compatriotes. Son objectif, c'est l'indépendance totale du Congo.

EX : « *ce que veut le gouvernement...c'est que vous soyez des officiers du peuple congolais animés de l'esprit du peuple congolais et résolus à vous battre farouchement pour la préservation de l'indépendance.* » (Lumumba) P.89

Par ces propos, c'est une volonté et une détermination affichée du personnage héros qui se manifeste ici par les verbes « vouloir » (veut) et « être » (soyez). L'obstination, c'est aussi l'expression de la résolution (résolus) et du combat farouche (battre farouchement) pour la préservation de l'indépendance. Il s'emploie par ces expressions à façonner la vision de ses compatriotes afin d'adhérer à son combat : celle de l'émancipation du Congo. En véritable nationaliste, il veut un Congo uni.

Dans l'exemple suivant : EX « *Stanleyville, Moi qui combat la sécession, puis-je me mettre à l'abri des coups de mes ennemis, organisé à mon tour, une sécession ! Je ne veux ni fuir..., ni déserté...et que sans moi, le Congo est une machine faussée* » (Lumumba) P.95

Lumumba met en avant son moi à travers ces exemples, avec le projet d'un engagement audacieux qui le mène jusqu'au bout de sa lutte. C'est l'expression de la toute puissante prouvée par le sujet (*sans moi... le Congo est une machine*). Il se dresse face aux obstacles qui se trouvent sur son chemin (*ni fuir, ni déserté*). L'obstination de Lumumba se manifeste

jusqu'au dernier moment de sa vie. Il accepte le sacrifice de soi pour la dignité de son pays.

EX : « *méfies-toi,...* » *Menaçant ainsi son bourreau, il ne lâche pas, et le défi*» (Lumumba) P.110

L'obstination se définit ici par ses propos. Il menace ceux qui sont nuisibles au Congo et s'érige par ses prises de position en un personnage radical et intègre. Il y a un peu d'orgueil chez ce personnage, qui défend avec fermeté et zèle ses convictions et ses déclarations.

Conclusion

Les différentes analyses sur la question de l'image de soi dans cette œuvre d'Aimé Césaire, ont permis de caractériser un certain nombre de faits grammaticaux et linguistiques liés au discours du personnage héros. À ce propos, l'étude s'est portée d'abord, dans la première partie sur certains procédés énonciatifs de la construction de l'image de soi.

Elle s'élabore respectivement par les opérateurs énonciatifs « je » et ses variables, les possessifs déterminants, la modalisation verbale et certains adjectifs et adverbes subjectifs.

Ces indices discursifs sont des traces privilégiées de la présence de l'énonciateur héros.

Ensuite, l'étude nous a permis dans la deuxième partie de définir deux traits caractéristiques du personnage Lumumba.

À cet effet, il se projette dans son discours comme le patriote et l'obstiné. L'éthos du patriote se manifeste concrètement à, travers son engagement et son amour pour sa patrie. L'éthos de l'obstiné se définit par son entêtement et son sacrifice de soi pour la quête d'une indépendance totale du Congo.

L'inscription de l'image de soi traduit aussi un narcissisme clairement avoué chez Lumumba

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth, 2010, *La représentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF, 235 P.

CHARAUDEAU Patrick, 2009, *identités sociales et identités discursives du sujet parlant*, Paris, l'Harmattan, <http://www.patrick-chaudeau.com/identite-sociale-et-identite.html>livres.

DELAS Daniel, 1991, *Aimé CESAIRE ou le verbe par TURIANT*, Paris Hachette, 145 P.

- DUCROT Oswald, 1985 *le dire et le dit*, Paris, Edition de minuit, 240 P.
- MAINGUENAU Dominique, 2002, « Problèmes d'éthos », *In pratiques*, n°113, PP 55-68.
- NDAYWEL Isidor, 2020, « information pour la paix et le développement pour la RDC » ; Radio Okapi, Univ: de kinshasa, RDC publié le 17 /01/ 2020.
- OREOCCHIONI Kerbrat, 1980, *l'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 29 P.
- OREOCCHIONI Kérbrat, 2002 « système linguistique et éthos communicatif », *In cahiers de praxématique*, 38, PP 35-57.
- ROULET Eddy, 1979 « les modalités implicites intégrés en français contemporain », *In cahiers Ferdinand DE SAUSSURE*, PP 41-76.
- VEHERES Karl, 2012, « Modalité et évidentialité dans Pouvoir et Devoir : Typologie et Discussion », *in Langue française*, /1 n°173, PP 31-47.

RISQUE RÉNAL ET CARDIOVASCULAIRE DU DIABÈTE SUCRÉ EN MILIEU SEMI URBAIN AU CHR TSÉVIÉ

Kossi KODJO^{1*}

Centre Hospitalier Universitaire-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo
jisatogo@gmail.com

Kokou VONOR², Centre Hospitalier Régional de Kara, Kara, Togo

Sodjehoun APETI³, CHU- CAMPUS, Lomé, Togo

Koffi DJOGBENOU¹, CHU-Sylvanus Olympio, Lomé- Togo

Koffi KLOUVI³, CHU- CAMPUS, Lomé- Togo.

Abou-Bakari TCHALA¹, CHU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Agbeko DJAGADOU¹, CHU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Abago BALAKA³, CHU- CAMPUS, Lomé, Togo

Mohaman DJIBRIL¹. CHU-Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Résumé

Objectif : Décrire le niveau de risque cardiovasculaire et rénal du diabétique en milieu semi urbain au CHR Tsévié.

Méthode d'étude : Il s'agit d'une étude transversale à visée descriptive et analytique, qui s'était déroulée du 01 Janvier au 31 Décembre 2019. Ont été inclus tout diabétique âgé de plus de 18 ans, ayant consulté en diabétologie au CHR Tsévié et disposant d'un dossier médical de suivi. Le niveau du risque cardiovasculaire était déterminé selon la classification ESC 2019 et le risque de maladie rénale diabétique défini selon KDIGO 2012.

Résultats : Au total, 103 patients ont été enquêtés. L'âge moyen des patients était de 55,59 ans \pm 11,6 ans avec des extrêmes 32 et 85 ans. On notait une prédominance féminine avec un sex ratio H/F de 0,58. Le diabète de type 2 représentait 98,06%. L'obésité abdominale et l'hypertension artérielle étaient les facteurs de risque les plus retrouvés dans respectivement 56,31% et 44,66% des cas. Parmi les diabétiques, 87,38% étaient à très haut risque cardiovasculaire et 88,64% de ces derniers avaient un LDL supérieur à 0,7 g/l. Sur 42 patients ayant pu être classés selon KDIGO, 3 patients (7,14%) avaient un risque de progression des lésions rénales très important.

Conclusion : La fréquence du diabète en milieu semi urbain demeure élevée avec une prédominance féminine. Le manque de moyens financiers constitue un frein majeur à une meilleure prise en charge du diabète.

Mots clés : diabète sucré, risque cardiovasculaire, risque rénal, CHR Tsévié, Togo.

¹Département de Médecine Interne et Endocrinologie, CHU-Sylvanus Olympio, Lomé- Togo. * Auteur correspondant : jisatogo@gmail.com

²Département d'Ophtalmologie, Centre Hospitalier Régional de Kara, Kara, Togo.

³Département de Médecine Interne, CHU- CAMPUS, Lomé- Togo.

Abstract

Objective: Describe the level of cardiovascular and renal risk of diabetics in semi-urban areas at CHR Tsévié.

Methods: This is a descriptive and analytical cross-sectional study, which took place from January 01 to December 31, 2019. All diabetics over the age of 18 who consulted in diabetology at the CHR Tsévié were included and had a follow-up medical file. The level of cardiovascular risk was determined according to the ESC 2019 classification and the risk of diabetic kidney disease defined according to KDIGO 2012.

Results: 103 patients were surveyed. The average age of the patients was 55.59 years \pm 11.6 years with extremes 32 and 85 years. There was a female predominance with a sex ratio M/F of 0,58. Type 2 diabetes accounted for 98.06%. Abdominal obesity and arterial hypertension were the most found risk factors in 56.31% and 44.66% of cases respectively. 87.38% of diabetics were at very high cardiovascular risk. 88.64% of diabetics at very high cardiovascular risk had an LDL greater than 0.7 g/l. Of 42 patients who could be classified according to KDIGO, 3 patients (7.14%) had a very high risk of progression of renal lesions.

Conclusion: The frequency of diabetes in semi-urban areas remains high with a female predominance. The lack of financial means is a major obstacle to better management of diabetes.

Keywords: diabetes mellitus, cardiovascular risk, renal risk, CHR Tsévié, Togo.

Introduction

Le diabète est l'une des plus fréquentes maladies endocriniennes entraînant des désordres métaboliques, responsables de graves lésions cardiaques, vasculaires, rénales et neurologiques. Il constitue un enjeu majeur de santé publique dans le monde. D'après les estimations de la Fédération internationale du diabète (FID) [1], 463 millions de personnes à travers le monde, soit 9,3 % des adultes âgés de 20 à 79 ans, sont atteints de diabète. En Afrique subsaharienne, on estime que 19,4 millions d'adultes âgés de 20 à 79 ans sont atteints de diabète [1]. Au Togo, la prévalence du diabète selon l'enquête STEPS réalisée par le Ministère de la santé en 2010 était de 2,6 % [2]. Cette prévalence était de 2,7 % en milieu rural contre 2,5 % en milieu urbain. [2]

Le risque rénal est défini comme l'impact rénal des variations du débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe) et des variations sur 24 heures de l'albuminurie/protéinurie [3]. Dès 2002, les sociétés de néphrologie ont proposé une classification du risque rénal, adaptée en 2012 (KDIGO 2012) pour inclure le débit de filtration glomérulaire estimé ou mesuré et le rapport albumine/créatinine urinaire (ACR) [4].

Le risque cardiovasculaire est normalement défini comme étant la probabilité de survenue de maladies cardio-vasculaires symptomatiques dans les 10 ans [5]. L'augmentation du risque cardiovasculaire, chez le patient diabétique, est

unanimentement reconnue. Cela est particulièrement vrai chez les diabétiques de type 2 dont le risque cardiovasculaire est, en moyenne, deux à trois fois supérieur à celui de la population non diabétique [6]. La réduction des évènements cardiovasculaires reste un défi majeur dans la prise en charge du diabète. Elle nécessite le contrôle des facteurs de risque cardiovasculaire et l'évaluation régulière du risque cardiovasculaire et rénal du patient diabétique. Peu de données sont disponibles au Togo sur le risque rénal et cardiovasculaire des patients diabétiques. La méconnaissance et le fardeau des complications du diabète, l'inaccessibilité aux soins spécialisés du diabète avec les difficultés de prise en charge du diabète dans certains milieux hospitaliers associés à l'insuffisance de données exhaustives, motivent cette étude dans la localité semi urbaine de Tsévié. L'objectif de cette étude était de décrire le niveau de risque cardiovasculaire et rénal du diabétique en milieu semi urbain au Centre Hospitalier Régional de Tsévié.

Patients et méthodes

Notre étude s'est déroulée dans le service de médecine du Centre Hospitalier Régional de Tsévié (CHR- Tsévié). La ville de Tsévié est située à 35 km au nord de Lomé.

Il s'est agi d'une étude transversale à visée descriptive, qui s'est déroulée du 01 Janvier au 31 Décembre 2019. Elle a porté sur les dossiers des patients venus en consultation de diabétologie au CHR Tsévié pendant la période d'étude. Ont été inclus dans l'étude tout patient diabétique, âgé de 18 ans et plus, sans distinction de race, reçu en consultation de diabétologie au CHR Tsévié et disposant d'un dossier de suivi médical.

Les données sociodémographiques recueillies portaient sur l'âge, le sexe, la profession, l'ethnie et le niveau d'instruction.

Les données relatives au diabète étaient le type de diabète, la durée d'évolution du diabète, la présence de complications du diabète.

Les données paracliniques étaient l'hémoglobine glyquée, la glycémie capillaire et veineuse, le bilan lipidique, la créatinine et le calcul du débit de filtration glomérulaire (DFG) et l'albuminurie des 24 heures ou rapportée à la créatininurie sur échantillon d'urines.

Les données ont été collectées sur une fiche d'enquête individuelle préétablie. Après collecte, les données ont été enregistrées dans une base conçue sur le logiciel Excel version 2016, et ensuite ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS 26 (Statistical Package for Social Science, version 26). Les variables quantitatives ont été présentées sous forme de moyennes \pm écart- type et le test t de Student a permis de comparer ces variables avec comme seuil de significativité une valeur p inférieure à 0,05. Les variables qualitatives ont été présentées sous forme d'effectifs et de pourcentages et ont été comparées grâce aux tests de khi2/ Fisher avec comme seuil de significativité une valeur de p inférieure à 0,05.

Le diagnostic de cardiopathie ischémique était retenu sur la base des anomalies de la repolarisation de l'onde T signalée sur le compte rendu de l'électrocardiogramme et/ou l'échographie cardiaque.

La neuropathie diabétique était retenue sur l'existence de signes sensitifs et/ou moteurs (paresthésies, fourmillements, crampes, parésies...).

La rétinopathie diabétique était retenue sur la base des résultats au fond d'œil et ou à la rétinographie soit devant un microanévrisme, hémorragies un nodule cotonneux ou des exsudats ; un décollement rétinien, une hémorragie vitrée, des néovaisseaux.

L'équilibre du diabète était défini par une hémoglobine glyquée inférieure ou égale à 7%.

Le risque rénal ou risque de maladie rénale diabétique était défini selon la classification de KDIGO 2012 [7]. La créatininurie avec calcul du débit de filtration glomérulaire (DFG) et le dosage de l'albuminurie avait permis de faire cette classification.

Le risque cardiovasculaire a été défini selon la classification du risque cardiovasculaire selon l'European Society of Cardiology (ESC) en 2019 [8].

Résultats

Dans la période du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, 103 patients diabétiques répondaient aux critères d'inclusion.

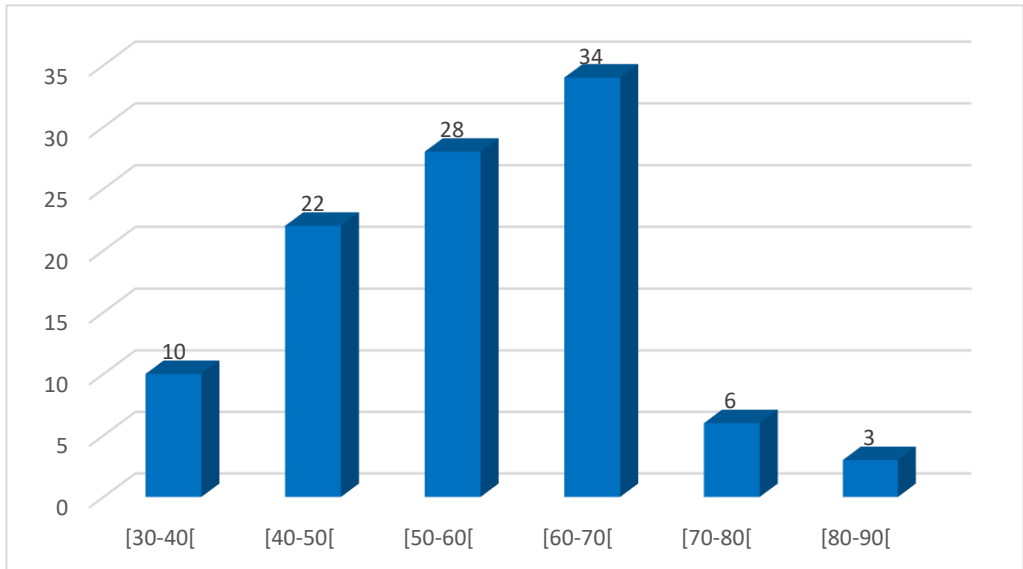
L'âge moyen des patients dans notre étude était de 55,59 ans \pm 11,6 avec des extrêmes de 32 et 85 ans. La tranche d'âge de 60 à 70 ans était la plus représentée dans 34% des cas (Figure 1). Il y avait une prédominance féminine avec 65 femmes contre 38 hommes avec un sex ratio (H/F) de 0,58. Le niveau secondaire était le plus représenté dans 42,72 %. L'ethnie Ewé était la plus représentée dans 71,85% des cas. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée était les commerçants dans 32,04% des cas.

Le diabète de type 2 était retrouvé dans 98,06% des cas. Soixante et un patients (59,22%) avaient une durée d'évolution du diabète après découverte comprise entre 0-5 ans. Quarante-trois (43) patients soit (41,75%) avaient été hospitalisés au moins une fois au cours de leur suivi du diabète contre 60 patients (58,25%) qui n'avaient jamais été hospitalisés.

La neuropathie diabétique et la cardiopathie ischémique étaient les complications les plus retrouvées respectivement dans les proportions de 66,02% et de 36,89%.

Trente-huit patients (40,86%) avaient une glycémie veineuse au dernier contrôle comprise entre 2 et 3 g/l et trente-cinq (35) patients (37,63%) avaient une glycémie supérieure à 3 g/l. Soixante-onze (71) patients soit (68,93%) avaient une glycémie du jour supérieure à 1,26g/l. 49 patients avaient réalisé l'hémoglobine glyquée. Quarante-quatre (44) patients sur 49 (89,80%) avaient un diabète non équilibré.

Figure 1 : Répartition des patients selon la tranche d'âge



L'obésité abdominale et l'hypertension artérielle étaient les facteurs de risque cardiovasculaires les plus retrouvés respectivement chez 58 patients (56,31%) et 46 patients (44,66%). La dyslipidémie était retrouvée chez 26 patients sur les 49 (53,06%) qui avaient pu réaliser le bilan lipidique.

Quatre-vingt-dix (90) patients soit 87,38% des cas étaient à très haut risque cardiovasculaire contre 23 patients (12,62%) qui étaient à haut risque cardiovasculaire. 88,64% des patients à très haut risque cardiovasculaire avaient un LDL supérieure ou égale à 0,70g/l. (Tableau I)

Tableau 1 : Risque cardiovasculaire et niveau de LDL des patients

Niveau de LDL	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Patients à très haut risque (n= 44)		
< 0,7	5	11,36
≥0,7	39	88,64
Patients à haut risque (n=5)		
< 1	5	100
≥1	0	0

Quatorze (14) patients sur les 42 qui ont pu réaliser une albuminurie des 24 heures présentaient une néphropathie diabétique. (Tableau II).

Tableau 2 : Répartition des patients selon la classification des stades et des risques de la maladie rénale diabétique en fonction du DFG et de l'excrétion urinaire de l'albumine selon KDIGO 2012

		Grade d'albuminurie			
		A1	A2	A3	
		Optimal à normal haut <30 mg / g	Haut 30-300 mg / g	Très haut ou Néphropathie > 300 mg / g	
DFG (Ml/min) et Grade de la maladie rénale	G1 Normal à Haute	> 90	16 (38,10)	10 (23,81)	0 (0,00)
	G2 Débutante	60-89	10 (23,81)	0 (0,00)	
	G3a Légère à modérée	45-59	2 (4,76)	1 (2,38)	1 (2,38)
	G3b Modérée à sévère	30-44	0 (0,00)	0 (0,00)	
	G4 Sévère	15-29	0 (0,00)	1 (2,38)	1 (2,38)
	G5 Insuffisance rénale ultime	<15		0 (0,00)	

Vingt-six patients (61,91%) sur 42 avaient un risque rénal faible et 3 patients (7,14%) avaient un risque rénal très élevé. (Tableau III)

Tableau 3 : Répartition des patients selon le risque rénal

	Effectif(n)	Pourcentage (%)
Risque faible	26	61,91
Risque modéré	12	28,57
Risque élevé	1	2,38
Risque très élevé	3	7,14
Total	42	100,00

Discussion

L'âge moyen était de 55,59 ans± 11,6 ans avec les extrêmes de 32 et 85. Notre moyenne d'âge était similaire à celui de Mossi à Lomé soit 55,8 ans± 12,48 ans avec les extrêmes de 22 et 93 [9]. Elle se rapproche de celle rapportée par Nemi et al [10] en milieu hospitalier au Togo, soit 51,27 ans. On constate dans notre étude que la maladie a donc frappée plus la population active dévolue à la production. Ce même constat a été fait par Monteiro au Bénin [11]. La tranche d'âge la plus représentée était 50-70 ans comme l'a aussi rapporté l'enquête STEPS en 2010 au Togo [2].

Nous avons noté une prédominance féminine avec un sexe ratio F/H de 0,58.

Ce résultat peut s'expliquer par le fait que la population togolaise est majoritairement féminine [12]. Ce même constat a été fait par Nemi [10] au Togo.

Le diabète de type 2 est le plus représenté dans 98,06% des cas. 61 patients (59,22%) ont une durée d'évolution du diabète après découverte comprise entre 0-5 ans.

Les dosages immunologiques et de peptide C n'avaient pas été réalisés par la plupart des patients ; donc notre classification s'était basée sur des arguments

épidémiologiques, cliniques et évolutifs. Nemi *et al.* [10] ont fait le même constat en milieu hospitalier à Lomé. De même Mossi [9] a trouvé une proportion de 84,12% de DT2 des cas.

Plus de la moitié des patients (66,02%) avaient une neuropathie diabétique.

Ce résultat est supérieur à celui de Mossi [9] qui a rapporté 39,41%. Ce résultat s'explique par le fait que le diagnostic de la neuropathie est clinique et très peu de nos patients arrivaient à honorer tout le bilan de retentissement du diabète pour des raisons financières. La fréquence élevée de ces complications serait aussi due au mauvais équilibre glycémique observé chez la plupart des patients de l'étude.

Dans notre étude, la majorité des patients avaient un mauvais équilibre glycémique dans 89,80 % des cas. Ce résultat est supérieur à ceux de Azanmasso *et al.* [13] et Sow *et al.* [14] qui avaient retrouvé respectivement 75,6 % et 52,9 % des cas.

L'obésité abdominale et l'HTA étaient les facteurs de risque cardiovasculaire les plus représentés respectivement dans 56,31% et 44,66%.

Pour Mossi [9], les facteurs de risque les plus représentés étaient l'HTA et la dyslipidémie respectivement dans 67,06% et 56,76%. Ces résultats peuvent s'expliquer par une occidentalisation croissante des habitudes de vie de nos populations, caractérisée par une forte sédentarité et une alimentation déséquilibrée, avec un excès de sel, de gras et de sucre.

Dans notre étude, 87,38% des patients avaient un très haut risque cardiovasculaire et parmi eux 88,64% avaient un LDL supérieur ou égale à 0,70g/l.

Ils devaient bénéficier d'un traitement par une statine. Ce résultat est superposable à celui de Tsevi *et al* [15] qui avaient retrouvé dans une étude récente sur le déclin de la fonction rénale chez le patient diabétique une prédominance du risque cardiovasculaire dans 82,5% des cas.

L'association HTA-diabète est un grand pourvoyeur de haut risque cardiovasculaire, mais constitue également un facteur majeur dans la survenue de la maladie rénale diabétique [6]. La présence d'atteinte d'organes augmente en outre, le risque cardiovasculaire.

Trois (3) patients soit 7,14% des cas avaient un risque rénal très élevé de progression de maladie rénale.

Ce résultat est nettement inférieur aux résultats des études récentes de Kossi *et al* [16] et de Tsevi *et al* [15] qui rapportaient respectivement un risque rénal élevé de 54,4 % et de 25 %. Ces résultats pourraient se justifier par le fait que la prise en charge de nos patients n'est probablement pas optimale (facteurs de progression non contrôlés tels que déséquilibre diabétique, hypertension, protéinurie). Par ailleurs, la plupart des patients togolais consultent un médecin à un stade déjà avancé de la maladie [17]. Il est à noter que l'hyperglycémie prolongée entraîne une augmentation de la pression intra-glomérulaire, entraînant une albuminurie, la production de produits de glycation avancés et de cytokines inflammatoires avec

inflammation locale [18]. L'albuminurie augmente le risque rénal et le risque cardiovasculaire chez ces patients [19].

Conclusion

Les maladies cardiovasculaires et rénales au cours du diabète constituent les complications fréquentes et graves du diabète. L'insuffisance d'éducation thérapeutique, de la communication sur le diabète et l'HTA, le retard du diagnostic des complications rénales et cardiovasculaires au stade précoce et le retard de référence des patients diabétiques augmentent la morbidité liée au diabète. L'évaluation systématique du risque rénal et cardiovasculaire chez le patient diabétique demeure primordiale dans la prévention des événements rénaux et cardiovasculaires.

Références bibliographiques

- [1] Fédération internationale du diabète (FID). Atlas du diabète de la FID. 9e édition. 2019 <https://diabetesatlas.org/fr/>.
- [2] Ministère de la Santé TOGO. Rapport final de l'enquête STEPS TOGO. 2010 ; 188p.
- [3] Zanchi, A., Lehmann, R. and Philippe, J. (2012) Antidiabetic Drugs and Kidney Disease. Recommendations of the Swiss Society for Endocrinology and Diabetology. Swiss Medical Weekly, 142, w13629. <https://doi.org/10.4414/smw.2012.13629>.
- [4] Ponte, B., Pruijm, M., Marques-Vidal, P., Martin, P.-Y., Burnier, M., Paccaud, F., et al. (2013) Determinants and Burden of Chronic Kidney Disease in the Population Based CoLaus Study: A Cross-Sectional Analysis. Nephrology Dialysis Transplantation, 28: 2329-2339. <https://doi.org/10.1093/ndt/gft206>.
- [5] Bakris GL, Williams M, Dworkin L, Elliott WJ, Epstein M, Toto R, et al. Preserving renal function in adults with hypertension and diabetes: a consensus approach. National Kidney Foundation Hypertension and Diabetes Executive Committees Working Group. Am J Kidney Dis Off J Natl Kidney Found. 2000; 36(3) : 646–61.
- [6] Monnier L. Diabétologie, 3e Edition, Paris: Elsevier Masson; 2019.
- [7] Cosentino F, Grant PJ, Aboyans V, Bailey CJ, Ceriello A, Delgado V, et al. ESC Guidelines on diabetes, pre-diabetes, and cardiovascular diseases developed in collaboration with the EASD. Eur Heart J 2020;41:255–323.
- [8] Levin A, Stevens PE. Summary of KDIGO 2012 CKD Guideline: behind the scenes, need for guidance, and a framework for moving forward. Kidney Int 2014;85:49–61.
- [9] Mossi KE, Balaka A, Tchamdja T, Djangadou KA, Sama HD, Apeti S, et al. Prévalence des complications du diabète sucré à la Clinique médico-

chirurgicale du CHU Sylvanus Olympio de Lomé. Revue Africaine de Médecine Interne. 2019 ;6(1-3):42-8.

- [10] Nemi KD, Djalogue L, Djagadou KA, Tchamdja T, Tsevi YM, Balaka A. Les modes de révélation du diabète sucré au CHU Sylvanus Olympio de Lomé. *Pan Afr Med J* 2019 ;34 :99.
- [11] Monteiro B, Gninafon M, Amoussou KJ. Contribution à l'étude épidémiologique du diabète sucré de l'adulte au Centre National Hospitalier et Universitaire de Cotonou. *Médecine d'Afrique Noire*. 1991 ;38(4) :263–69.
- [12] République Togolaise, Institut National de la Statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) : Répartition de la population selon la région, le sexe et la situation de résidence, 2010, INSEED. 14p.
- [13] Azanmasso H, Tchonda E, Alagnide E, Lahrabli S, Diagne NS, Zahi S, et al. Qualité de vie des patients diabétiques en Afrique : à propos d'une étude bicentrique. *Med Mal Metab* 2015;9:603–9.
- [14] Sow D, Diedhiou D, Diallo IM, Ndour MA, Ndiaye A, Cisse MK, et al. Etude des facteurs de risque cardiovasculaire chez les patients diabétiques de type 2 au Centre Marc Sankalé de Dakar. *Rev Afr Med Interne* 2018;5:43–9.
- [15] Tsevi, Y., Amekoudi, E.Y.M. and Sabi, T. (2021) Déclin rapide de la fonction rénale chez les patients diabétiques à Lomé (Togo). *Néphrologie & Thérapeutique*, 17, 310-311. <https://doi.org/10.1016/j.nephro.2021.07.166>.
- [16] Kossi, K., Mawufemo, T.Y., Badomta, D., Georges, T.K., Abago, B., Hubert, Y.K. and Apollinaire, G.D. (2022) Renal Risk among Diabetic Patients in Togo. *Open Journal of Nephrology*, 12, 249-261. <https://doi.org/10.4236/ojneph.2022.123026>.
- [17] Sabi, K.A., Noto-Kadou-Kaza, B., Amekoudi, Y.E., Tsevi, M.C., Kossidze, K. and Amedegnato, D. (2014) Profil épidémiologique clinique des patients en primo consultation néphrologique au Togo. *Medecine et Santé Tropicales*, 24, 169-171. <https://doi.org/10.1684/mst.2014.0318>.
- [18] Brosius, F.C. (2008) New Insights into the Mechanisms of Fibrosis and Sclerosis in Diabetic Nephropathy. *Reviews in Endocrine and Metabolic Disorders*, 9, 245-254. <https://doi.org/10.1007/s11154-008-9100-6>.
- [19] Molitch, M.E., DeFronzo, R.A., Franz, M. and Keane, W.F. (2004) Nephropathy in Diabetes. *Diabetes Care*, 27, S79. <https://doi.org/10.2337/diacare.27.2007.S79>.

ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEURS DU RIZ DE LA COMMUNE RURALE DE KOUMBIA AU BURKINA FASO

Diaboado Jacques THIAMOBIGA¹

Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso

dj_thia@yahoo.fr

Résumé

Le riz occupe au Burkina la quatrième place aux niveaux de la production et de la consommation des céréales après le Sorgho, le Mil et le Maïs. Aussi, le pays cherche-t-il à le promouvoir à travers les aménagements des plaines et des bas-fonds rizicoles. C'est le cas des plaines rizicoles de la Vallée du Kou, de Karfiguéla, et des bas-fonds rizicoles de la Commune rurale de Koumbia. D'une superficie de 269 Hectares, ils sont exploités par 387 producteurs qui, avec les autres acteurs du riz, (transformateurs ou étuveurs, commerçants, consommateurs) forment une chaîne de valeurs du riz. Dans ces conditions, il convient de se demander quels sont les atouts, les contraintes et les perspectives de cette chaîne ? Voilà la question de recherche qui sous-tend la présente analyse de la chaîne de valeurs du riz de cette Commune. Cette analyse a été faite à travers des enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des acteurs du riz de cette Commune. L'outil de ces enquêtes a été le « **SWOT** : Strengths, Weakness, Opportunities, Threats », acronyme anglais qui se traduit en Français par les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces, (FFOM). En effet, l'analyse montre que la chaîne de valeurs du riz de cette Commune a des atouts, des contraintes et des perspectives.

Mots clés : Chaîne de valeurs du riz, atouts, contraintes, perspectives, Commune rurale,

Abstract

With regard, its policy of promoting the national production of rice, Burkina , a Sahelian and mainly agricultural country which produces more cereal, harnessed rice-growing plains (Valley du Kou, Karfiguela, etc.) and lowlands for growing rice with the help of its partners. The eight lowlands in the Koumbia city out of nine can be given as examples .387 rice farmers exploit these areas of 269 hectares and also grow upland rice. These farmers formed a rice value chain with rice processors, traders and consumers by empirical means. A value-chain necessarily involves organic links between the different actors. How does this chain function? Our analysis shows that this rice value chain has potentialities, (strengths and opportunities), constraints or (weakness and Threats).

Key words: rural Koumbia city, rice value-chain, potentialities, constraints, perspectives.

¹ Ingénieur d'Agriculture et Docteur en sciences sociales, enseignant-chercheur à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso BP 1091 Bobo-Dioulasso 01 Burkina Faso, Email : dj_thia@yahoo.fr

Introduction

L'un des défis majeurs que le Burkina, pays sahélien dont l'agriculture est largement dominée par les céréales, aliments de base des populations est de faire face aux besoins sans cesse croissants en riz. Cette céréale est entrée dans les habitudes alimentaires des populations surtout celles des villes. En effet, l'ISND (2016) montre que la consommation de riz par habitant a évolué de 18.1 kg en 2000 à 31 kg en 2016. Cette consommation est de 60 kg/personne dans les centres urbains comme Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (BRICOP, 2014).

Or, la production nationale est inférieure à la demande actuelle du pays même si la tendance est à la hausse. Elle est en effet passée de 95 516 tonnes en 2006 à 384 690 tonnes en 2017 pour des besoins estimés à 611 697 tonnes (INSD, 2016). Le riz est la quatrième céréale cultivée et les plus consommées au Burkina.

Outre la problématique de la non-couverture des besoins du pays en riz par la production nationale, entraînant la sortie des devises, il y a celle de la valorisation insuffisante de la chaîne de valeurs du riz. En effet, les acteurs du riz, (producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs) ne s'organisent pas suffisamment en chaîne de valeurs du riz. Là où, ces acteurs s'organisent en chaîne de valeurs de riz comme ceux de la commune rurale de Koumbia, ils reconnaissent que la chaîne de valeurs du riz a des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces. Voilà l'essentiel des résultats de l'analyse faite sur cette chaîne de valeurs du riz à partir des enquêtes qualitatives qui ont été réalisées auprès d'eux.

1. Matériel et méthode

1.1. Site de la recherche

Cette commune est située dans la Province du Tuy de la Région des Hauts-Bassins du pays, (cf. Figure 1).

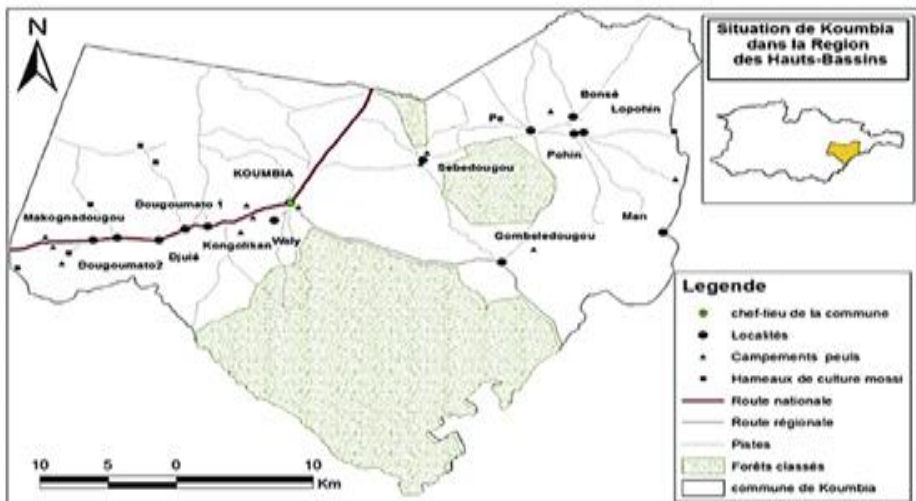


Figure 1 ; Situation géographique de la Commune
Source : CIRDES, 2006

La Commune est constituée de trois forêts classées, (Banbou, Kapo et Mou, de collines, de quelques cours d'eau. Au niveau démographique, la commune est constituée des Bwaba, (autochtones) et les allochtones qui sont entre autres les Mossi, les Marka, les Peulh, (CIRDES, 2006).

Au plan agricole, la Commune a 9 bas-fonds d'une superficie de 269 hectares. Huit bas-fonds sont aménagés et exploités par trois cent quatre-vingt-sept (387) producteurs dont deux cent-vingt-quatre (224) hommes (58 %) et cent soixante-six (163) femmes (42 %). Les rendements du riz de bas-fond sont de 2,5 Tonnes, (ZATA, 2019).

1.2. Le riz

Le riz est une céréale de la famille des Poacées. Pour Angladette, 1976, toutes les variétés cultivées proviennent essentiellement de deux espèces, notamment :

- l'espèce *Oryza glaberrima*, originaire de l'Afrique de l'Ouest, dont les variétés sont généralement tolérantes aux maladies, aux insectes et aux mauvaises herbes;
- l'espèce *Oryza sativa*, originaire d'Asie et dont les variétés sont reconnues pour leur productivité. Elles sont cependant moins rustiques que celles de l'espèce africaine.

Plant de riz

Schématiquement, un plant de riz se présente comme suit, (cf. figure 3).

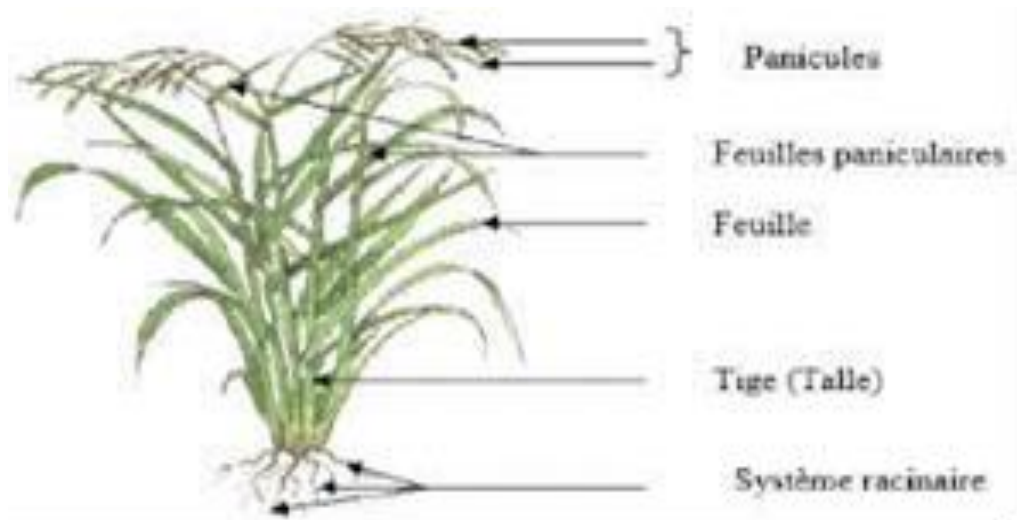


Figure 3 : Plant de riz Source : ADRAO, (1995).

Selon le chef de la ZATA de Koumbia, dans la commune, les variétés cultivées sont entre autres, le FKR 56N, le FKR 58N, le FKR 60N et le FKR62 N.

1.3. Méthode de travail

Elle a consisté à faire l'état des connaissances de la chaîne de valeurs du riz, (revue de littérature qui a permis de constituer la bibliographie, le choix de la méthode qualitative, la conception des outils de la collecte des données, (guide d'entretien), la collecte et le traitement des données).

1.3.1. Etat des connaissances

L'état des connaissances théoriques de la chaîne de valeurs du riz montre que l'approche chaîne de valeurs se veut essentiellement une démarche économique bâtie autour de la recherche d'une « plus-value » des produits allant des produits bruts et aux produits finis consommables.

A chaque niveau, le produit doit avoir une plus grande valeur ou une plus-value. Ainsi, le Kilogramme de riz est de :

- 200 FCFA, riz paddy ou riz sorti de la production ;
- 325 FCFA, riz étuvé blanc ;
- 425 FCFA, riz blanc transporté à Koumbia ;
- 500 FCFA, riz vendu aux consommateurs.

Schématiquement, la chaîne de valeurs des produits est décrite dans la figure 4.

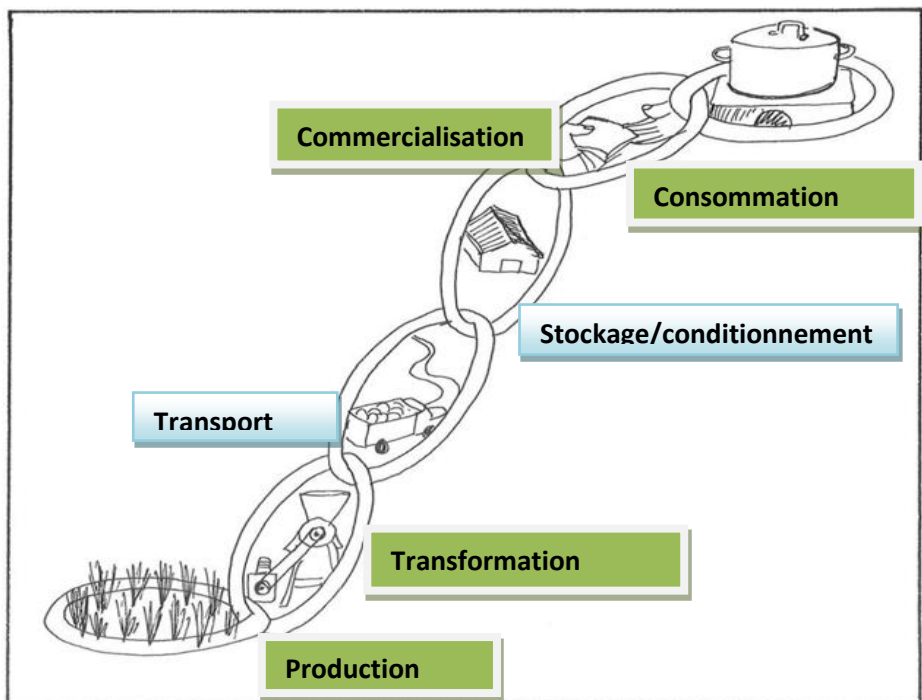


Figure 4 : Etapes de la chaîne de valeurs Source : SAED, (2006)

Choix de la méthode qualitative

1.3.2. Choix de la méthode quantitative

La présente recherche se veut une étude approfondie de l'étude plus quantitative que qualitative, faite par BAKOUAN Jean Noël en 2015. Elle a touché 92 personnes des 1 315 environ 7 % des acteurs de la chaîne de valeurs du riz de cette Commune. Elle se veut qualitative. Aussi, la méthode qualitative a-t-elle été employée. Ce choix de type raisonné s'est fait sur la base des critères comme les plus gros producteurs, les plus gros transformateurs, les plus grands commerçants, les grands consommateurs du riz.

Il s'est agi surtout de voir le positionnement de chaque acteur de la chaîne de valeurs du riz par rapport à lui-même, (qualités humaines et professionnelles) et par rapport aux autres acteurs, (types de rapports de concurrence et/ou de complémentarité, etc.). A chaque niveau, une enquête approfondie a été faite auprès des cinq « plus grands » de chaque type d'acteurs, (5 producteurs, 5 transformateurs, 5 commerçants et 5 consommateurs qui sont ici les restaurateurs. Ces acteurs ont été choisis en prenant en compte le critère du quota qui est de 30% au Burkina, c'est-à-dire 6 femmes (dont 2 productrices, 2 étuveuses et 2 consommatrices ou restauratrices du riz), et le critère diversité et spécificité a été pris en compte.

1.3.3. Conception des outils

Pour faciliter la collecte des données et en tenant du choix de la méthode qualitative, le guide d'entretien, l'outil FFOM et le « focus group », ont été choisis. Le guide d'entretien a porté entre autres, sur l'identification, les caractéristiques socio-démographiques des acteurs, leurs positionnements avec les autres. Quant à l'outil FFOM, il a porté sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la chaîne de valeurs du riz. il peut se présenter sous la forme d'un tableau comme le tableau 1.

Tableau 1 : Présentation de l'outil FFOM

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces

Source : Recherche documentaire, 2022

Le « focus group » a été employé comme un outil de d'information ou de confirmation des résultats collectés et restitués à un groupe composé de 6 personnes enquêtées, notamment 2 producteurs, 2 étuveuses, un commerçant et un consommateur.

1.3.4. Collecte des données

La collecte des données a été faite à travers des entretiens individuels réalisés sur les lieux de travail (les producteurs sur le bas-fond, les transformateurs au lieu d'étuvage, les commerçants dans les boutiques, les consommateurs dans les ménages et dans les restaurants.

1.3.5. Traitement des données

Il s'est fait par un dépouillement manuel des données collectées, leur transcription et leur synthèse. Enfin, à travers le « focus group », les résultats significatifs ont été restitués à ce groupe restreint qui, de manière générale les confirmés.

2. Résultats

2.1. Caractéristiques socio-démographiques

La compilation des données des enquêtes de terrain a permis d'identifier les principales caractéristiques socio-démographiques des principaux acteurs de la chaîne de valeur de riz. Il s'agit du genre, des âges, des niveaux d'instruction, des ethnies, des religions pratiquées

Les enquêtes indiquent que sur les 20 enquêtés :

- 75 % sont des hommes et 25 % des femmes ;
- 64% ont moins de 50 ans et 36 % ont 50 ans et plus ;
- 25 % ont fait l'école, 35 %, l'alphabétisation, 40 % n'ont pas fait l'école ;
- 51 % sont des Bwaba, (groupe autochtone), 41 % des Mossi 4 % de Peulh et 4% autres ;
- 39 % sont des Traditionalistes, 45 % des Musulmans et 18 % des Chrétiens.

Concernant l'âge, il a été constaté que les jeunes de 20 à 40 ans sont les principaux acteurs de la chaîne de valeurs du riz surtout aux niveaux de la production et l'étuvage qui exigent beaucoup d'efforts physiques.

A propos des groupes ethniques, les Bwaba et les Mossi sont les plus nombreux. Ils représentent 92 % des enquêtés. Ils sont essentiellement des agriculteurs. Certains d'entre eux (25 %) exercent le commerce. Les autres groupes ethniques notamment, les Peulh, les Marka, les Dioula qui représentent 8 %, sont des éleveurs et des commerçants. Tous ces groupes interviennent aux différents niveaux de la chaîne sans distinction ethnique. Notons toutefois que le plan des statuts professionnels, les Bwaba et les Mossi sont des cultivateurs. Les Peulh et les Marka sont respectivement des éleveurs et des commerçants.

Par ailleurs, les acteurs de la chaîne pratiquent l'Islam qui est dominant, (45 %), la religion traditionnelle, 35 %) et le Christianisme, 10%). Les Bwaba sont majoritairement traditionalistes, les Mossi sont répartis au niveau des trois religions avec une dominance musulmane, les Peulh, les Dioula et les Marka sont des musulmans. Les acteurs affirment que la religion dans la Commune n'est pas un facteur qui influence beaucoup les pratiques rizicoles.

A propos du niveau d'instruction, tous les enquêtés avouent que l'instruction et l'alphabétisation sont des atouts qui permettent aux instruits et aux alphabétisés d'exploiter les documents techniques et de faire les comptes comptables des leurs activités. Ils suivent et appliquent mieux les techniques modernes qui leur sont

recommandées par les agents d'appui-conseil. Le niveau d'instruction joue donc un rôle important à tous les niveaux de la chaîne de valeurs du riz.

2.2. Rôles des acteurs

Les principaux acteurs de la chaîne de valeurs du riz sont les producteurs, les transformateurs, les commerçants et les consommateurs. Chacun joue un rôle spécifique dans la chaîne.

2.2.1. Producteurs

2.2.1.1. Rôle

L'aménagement des huit bas-fonds dans la Commune a offert aux producteurs attributaires de parcelles de ces bas-fonds de les exploiter en faisant la riziculture. Ainsi, au cours de la campagne agricole 2017-2018, 387 attributaires ont exploité 289 Hectares soit 0,75 Hectares par attributaire. Le rendement moyen a été de 2,43 tonnes par hectare. Les producteurs ont consacré 36,01 tonnes à leur consommation familiale, (autoconsommation) et 63,99 tonnes à la vente. La majeure partie de la production (64 %).

Le rôle de cet acteur, (le producteur), est donc de produire le riz paddy au niveau des bas-aménagés. Ce type est appelé riziculture inondée. Ils le font pour la plupart, (60 %) par le semis direct, d'autres (40 %) le font par les pépinières. Dans ce cas précis, le repiquage se fait lorsque les plantes sont au stade de 2-3 feuilles et âgées de 18 à 21 jours, à raison de 2 à 3 plantes par poquet, avec des espacements de 20 cm x 20 cm à 25 cm x 25 cm.

Dans les deux cas, les producteurs apportent la fumure organique, sous forme de compost à 2 t/ha. La fumure de fond est faite au repiquage. La fumure de couverture est faite avec deux apports d'urée qui est facilement accessible pendant la phase végétative. Le désherbage doit être effectué à la demande, manuellement ou mécaniquement. Il en est de même des récoltes et du battage.

Après les récoltes, les producteurs emploient le riz en grande partie pour l'autoconsommation familiale et pour la vente. C'est dire donc qu'ils constituent le premier maillon de la chaîne de valeurs du riz.

2.2.1.2. Relations avec les autres acteurs

Tous les producteurs enquêtés déclarent être en étroites relations avec les autres acteurs. Ils l'attestent par les faits ci-après :

- achat du matériel (dabas, faucilles, charrues, etc.) et les intrants agricoles comme les engrais avec les commerçants :
- vente du riz paddy aux transformateurs notamment aux étuveuses ;
- vente directe du paddy aux consommateurs qui en font l'étuvage familial.

2.2.1.1 Forces et faiblesses

D'une manière générale, tous les producteurs se déclarent être non seulement le premier maillon mais le noyau central de la chaîne de valeurs du riz de la commune.

2.2.1.2 Forces et faiblesses

Au niveau écologique

- Potentiel de 9 bas-fonds dont 8 aménagés ;
- Superficies disponibles pour la riziculture ;
- Existence de paquets technologiques de la production rizicole Bonne pluviométrie couvrant le cycle du riz.

Faiblesses

- Mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ;
- Longues périodes de sécheresse ; Potentiel de 9 bas-fonds dont 8 aménagés
- Effets induits des changements climatiques.

Opportunités

- Aménagement des 8 bas-fonds
- Fertilité des sols des bas-fonds

Menaces

- Risque de dégradation des bas-fonds aménagés ;
- Risques de la perte de la fertilité des sols des bas-fonds

Au niveau Socio-culturel

Forces

- Existence d'une politique de promotion de la production du riz ;
- Existence de partenaires techniques et financiers des producteurs du riz ;
- Appui de l'Etat à la production du riz (aménagement, recherche, etc.).

Faiblesses

- Manque de main d'œuvre affectant grandement la production ;
- Insuffisance organisationnelle des producteurs ;
- Non ancrage suffisant de la production du riz aux cultures des populations.

Opportunités

- Changement des mentalités ;
- Intégration du riz dans l'alimentation de base

Menaces

- Insécurité foncière
- Conflits de leadership

Au niveau Technico-économique

Forces

- Création d'emplois saisonniers ;
- Existence d'un marché (demande de riz étuvé ;
- Source de revenus Ecoulement du riz paddy. Existence de systèmes de production intégrant le riz.

Faiblesses

- Coût élevé des intrants de production (engrais, pesticides, etc.) ;
- Non-respect des itinéraires techniques ;
- Coût élevé de la main-d'œuvre ;
- Récoltes tardives et pertes post-récolte.
-

Opportunités

- Demande du riz par les consommateurs
- Marchés locaux
- Diversification des sources

Menaces

- Concurrence du riz importé
- Cherté des intrants agricoles
- Organisation insuffisante du marché du riz ;

2.2.2. Transformateurs/rices du riz

2.2.2.1. Rôle

Les transformateurs du riz de la commune sont les femmes qui font de l'étuvage de type traditionnel du riz. L'étuvage consiste à enlever le grain de riz de sa coque. Il se fait par les femmes en plusieurs étapes qui se résument comme suit :

- le choix du riz paddy de bonne qualité sans fissures ;
- le lavage du riz paddy ainsi choisi pour éliminer des impuretés, (sable, débris, etc.) ;
- le séchage du riz paddy lave ;

- le trempage du riz paddy dans l'eau chaude ;
- le refroidissement du riz paddy après le trempage dans de l'eau chaude ;
- le lavage du riz paddy après le trempage du riz paddy suivi de son séchage ;
- le décorticage du riz paddy au moulin ;
- la mise du riz débarrassé de sa coque dans les sacs de 25 ou de 50 Kilogrammes.

Les enquêtes montrent que les transformateurs ont en moyenne un revenu d'un million deux cinquante-deux mille (1 252 000) FCFA. C'est dire donc que cette activité est économiquement rentable.

2.2.2.2. Relations avec les autres acteurs

Les transformateurs du riz estiment qu'ils occupent une place stratégique dans la chaîne de valeurs du riz. Ils achètent le riz paddy, ce qui constitue non seulement des relations commerciales mais des relations humaines et sociales surtout que les producteurs sont dans leur ensemble leurs époux.

Par ailleurs, ils approvisionnent les commerçants en riz qui à leur tour le vendent aux consommateurs. D'une manière générale, les autres acteurs notamment les commerçants et les consommateurs qui emploient le riz importé, oublient souvent la présence des transformateurs dans la chaîne de valeurs du riz.

Notons surtout que les femmes qui font de l'étuvage se sont constituées en une association qui forme une union communale des étuveuses du riz. L'ensemble des unions communales forment l'union nationale des étuveuses du riz.

2.2.2.3. Forces et faiblesses

Au niveau écologique

Forces

- Disponibilité du bois de chauffe e du charbon (source d'énergie) ;
- Ensoleillement facilitant le séchage.

Faiblesses

- Forte utilisation du bois et du charbon ;
- Dégradation des ressources naturelles (déforestation) Changements climatiques.

Opportunités

- Accès facile au bois et au charbon
- Existence des possibilités d'emploi du compost
- Fertilité naturelle des sols.
-

Menaces

- Coupe abusive du bois (déforestation)
- Retrait des terres

Au niveau socio-culturel

Forces

- Mise en place des organisations productrices du riz ;
- Mise en place des organisations des producteurs du riz ;
- Existence des structures d'appui à l'étuvage du riz ;

Faiblesses

- Pratique peu développée de l'étuvage du riz ;
- Insuffisances organisationnelles des acteurs en matière de transformation du riz ;
- Faible taux d'alphabétisation des acteurs en général et des dirigeants des organisations professionnelles en particulier.

Opportunités

- Possibilités d'améliorer les conditions de vie
- Marché national du riz
- Possibilités d'avoir des revenus du riz

Menaces

- Organisation insuffisante des acteurs
- Matériel inapproprié

Au niveau technico-économique

Forces

- Diversification des sources des revenus ;
- Création d'emplois surtout pour les femmes ;
- Existence de paquets technologiques pour la transformation ;
- Disponibilité de la matière première.
- Bonne maîtrise des techniques de transformation.

Faiblesses

- Equipements peu performants
- Emploi de la force physique

- Travaillant harnachant.
- Lieux de séchages inappropriés et dégradés

Opportunités

- Existence des organisations faitières
- Diversification des sources de revenus
- Changement des mentalités

Menaces

- Mauvaises infrastructures routières
- Pénibilité du travail

2.2.3. Commerce du riz

2.2.3.1. Rôle

Les commerçants constituent le maillon de la distribution du riz .Parmi les cinq (05) commerçants interviewées, trois (03) sont des demi-grossistes, et deux des détaillants. Tous les commerçants enquêtés sont installés à Bobo-Dioulasso. Le ravitaillement en riz local se fait auprès des transformatrice en union ou individuel de la plaine Ils commercialisent aussi bien le riz local que le riz importé. Le riz est commercialisé aux restaurateurs installés à Bobo-Dioulasso, et aux consommateurs (ménages). La vente se fait dans des boutiques au niveau des demi-grossistes et au marché chez les détaillants.

Le rôle du commerçant consiste à :

- s’approvisionner en riz chez les transformateurs ;
- transporter, stocker et vendre le riz aux consommateurs ;
- approvisionner les consommateurs en riz qui l’achètent.

Ces activités impliquent des dépenses et des revenus, ce qui permet au commerçant d’engranger éventuellement des revenus comme le montre le tableau suivant.

2.2.3.2. Relations avec les autres acteurs

Un commerçant affirme que *« le commerce est nœud de relations sociales et économiques. Un commerçant qui n’entretient pas des bonnes relations avec sa clientèle n’en est pas un »*.

Un autre soutient que *« le commerçant doit chercher à fidéliser sa clientèle sans laquelle, il ne peut faire prospérer ses affaires. C’est pourquoi, il doit savoir négocier avec ses clients »*.

Pour un troisième, *« dans la chaîne de valeurs du riz, le commerçant a des relations avec tous les acteurs, il achète parfois du riz paddy avec le producteur auquel il donne des prêts, du riz étuvé avec les transformateurs et il vend le riz aux consommateurs »*.

2.2.3.3. Forces et faiblesses

Au niveau écologique

Forces

- Bonne disponibilité du bois et du charbon ;
- Route principale Bobo-Dioulasso, Koumbia, Houndé bitumée, praticable toute l'année.

Faiblesses

- Relief assez accidenté ne facilitant pas la distribution du riz à l'intérieur de la commune ;
- Routes internes peu praticables ;
- Faible taux de clients pour le riz local ;
- Concurrence avec le riz importé.

Opportunités

- Proximité des deux villes (Houndé, Bobo-Dioulasso) ;
- Disponibilité du riz à Houndé, à Bobo-Dioulasso ;
- Disponibilité des moyens de transport.

Menaces

- Routes peu praticables dans la Commune ;
- Coût élevé du transport ;
- Coût élevé de la gestion des stocks en magasins.

Au niveau socio-culturel

Forces

- Existence d'un capital humain (investissements humains) ;
- Emploi de la main d'œuvre familiale ;
- Quantités et les qualités à offrir aux acheteurs ne sont pas suffisantes et/ou satisfaisantes.

Faiblesses

- Faible niveau d'organisation des commerçants ;
- Insuffisance organisationnelle ;
- Faible taux d'alphabétisation des acteurs en général et des dirigeants des organisations professionnelles en particulier.

Opportunités

- Acceptation du riz comme l'aliment de base

- Organisation des acteurs

Menaces

- Cherté de la vie ;
- Pauvreté rurale ;
- Instabilité des prix
- Conflit agriculteurs et éleveurs.

Au niveau technico-économique

Forces

- Bonnes relations avec les autres acteurs ;
- Complémentarité agissante avec les autres acteurs ;
- Dynamisme des commerçants et autres acteurs.

Faiblesses

- Absence de politique de qualité du produit ;
- Concurrence du riz importé ;
- Insuffisance de la maîtrise du marché et des prix.

Opportunités

- Commune de carrefour, (Bobo-Dioulasso et Houndé) ;
- Proximité de Bobo-Dioulasso et de Houndé.

Menaces

- Cherté des transports
- Concurrence des acteurs extérieurs

2.2.4. Consommateurs du riz

2.2.4.1. Role

Le rôle du consommateur consiste à :

- s’approvisionner en riz chez les commerçants ;
- transporter, stocker, préparer et consommer le riz.

Comme indiqué plus haut, il y a deux types de consommateurs, les ménages et les restaurateurs. Pour déterminer le résultat de cet acteur de la chaîne, l’étude s’est particulièrement intéressée aux restaurateurs qui sont les plus grands consommateurs du riz de la commune. Les activités apportent en moyenne des revenus de trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA.

2.2.4.3. Relations avec les autres acteurs

Un restaurateur affirme que *« le ménage et le restaurateur sont des acteurs stratégiques de la production, de la transformation et du commerce du riz. Car sans consommateur, la chaîne de valeurs du riz n'aurait aucun sens. Le ménage et les restaurateur entretiennent des relations sociales et économiques avec les autres acteurs de la chaîne »*.

Un autre affirme que *« la restauration en famille ou ailleurs est moyen de rencontres d'échanges et même des affaires. Les rencontres d'affaires ont souvent lieu dans les restaurants. Un restaurateur ne peut vivre que s'il entretient des bonnes relations avec les autres acteurs du riz et avec les consommateurs »*.

Pour une restauratrice, *« le restaurant est synonyme de famille ou de lieu de rencontre de tous genre. C'est pourquoi, j'entretiens des relations avec les producteurs, les transformateurs et les commerçants qui sont des clients potentiels »*.

2.2.4. Forces et faiblesses

Au niveau écologique

Forces

- Disponibilité du bois de chauffe et du charbon ;
- Disponibilité de l'eau ;
- Situation géographique (attire des voyageurs).

Faiblesses

- Forte pression sur les forêts classées ;
- Forte pression sur les forêts classées (bois en bois de chauffe et en charbon).

Opportunités

- aménagement des bas-fonds par l'Etat ;
- bonne pluviométrie ;
- Richesse naturelle des bas-fonds.

Menaces

- Périodes de sécheresse souvent prolongée
- Attaques des ravageurs ;
- Dégradation des bas-fonds.

Au niveau socio-culturel

Forces

- Entrée du riz dans les habitudes alimentaires des populations ;

- Existence de cadres de concertation au plan national sur les ressources animales. ;
- Existence d'organisations professionnelles faîtières et de base.

Faiblesses

- Habitudes alimentaires (manger le riz à la maison) ;
- Manque fréquent des clients ;
- Méventes fréquentes ;
- Pertes liées aux méventes.

Opportunités

- Intégration du riz comme aliment de base dans les habitudes alimentaire ;
- Renforcement du prestige social, (consommer le riz est un signe de richesses) ;
- Commune carrefour (accueil des voyageurs).

Menaces

- Risques de mévente du riz préparé ;
- Pertes liées à la mévente ;
- Cherté de la préparation du riz.

Au niveau technico-économique

Forces

- Equipements assez appropriés ;
- Existence des paquets technologiques ;
- Disponibilité du riz à tout moment de l'année.

Faiblesses

- Faible niveau des revenus ;
- Qualité peu recommandée du produit fini ;
- Instabilité des prix ;
- Concurrence du riz importé ;
- Non-maîtrise des techniques culinaires.

Opportunités

- disponibilité du Bois et charbon
- existence des marchés locaux
- appui-conseil aux producteurs
- accessibilité de Koumbia par la voie bitumée

- proximité de Houndé ;
- intégration du riz des habitudes alimentaires
- changement des mentalités

Menaces

- concurrence du riz importé ;
- coût du riz plus élevé que les autres céréales

De manière générale, il ressort de l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces des atouts, des contraintes majeurs et des perspectives de la chaîne de valeurs du riz de la Commune rurale de Koumbia.

Les atouts majeurs sont, entre autres :

- le potentiel de production rizicole, notamment les huit bas-fonds aménagés) ;
- la richesse appréciable des terres ;
- l'organisation des acteurs en groupements voire en union communale ;
- l'ancrage de la riziculture des bas-fonds à la culture des sociétés ;
- la diversité culturelle des acteurs ;
- l'intégration du riz comme un aliment de base des populations ;
- le capital humain ;
- la complémentarité des acteurs ;
- l'apport des revenus du riz aux acteurs ;
- appui de l'Etat à la production du riz.

Les contraintes majeures de la chaîne de valeurs du riz sont, entre autres :

- la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ;
- la dégradation des sols des bas-fonds ;
- l'insuffisance de la maîtrise technique de la production rizicole des bas-fonds ;
- la cherté des intrants agricole ;
- la faiblesse des rendements du riz ;
- la concurrence du riz importé ;
- l'instabilité des prix sur le marché
- le manque de financement à la production de riz ;
- la pénibilité du travail des bas-fonds et celui de l'étuvage.

Les acteurs de la chaîne dressent les grandes perspectives ci-après !

- le renforcement des capacités par des formations spécifiques à chaque acteur ;
- le renforcement de l'esprit de la complémentarité entre les acteurs ;
- la promotion d'un système de financement local (faire appel aux caisses populaires) ;
- la formation technique de chaque groupe d'acteurs ;

- l'adoption des techniques de production rizicole ;
- l'adoption des variétés à hauts rendements de riz
- la promotion du riz local à travers les média ;
- l'identification et aménagement d'autres bas-fonds avec l'appui des partenaires.
- le respect des techniques et de normes de production, d'étuvage, de commercialisation et de consommation du riz.

3. Discussion et interprétation

Elles portent essentiellement sur les caractéristiques socio-démographiques, la perception de la chaîne de valeurs, le rôle des acteurs, les relations entre les acteurs.

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

A ce niveau, il convient de noter que la majorité des acteurs de la chaîne de valeurs du riz sont des jeunes de moins de cinquante ans. Cela s'explique, entre autres, par le fait que le travail de riz des bas-fonds exige de la force physique. Ce constat a été fait par BANAQO, (2013) et BAKOUAN, (2014) au niveau des caractéristiques socio-démographiques sur les sites de production rizicole.

Par ailleurs, la présence des femmes dans la chaîne est assez importante surtout aux niveaux de la transformation et de la consommation qui, dans la réalité des faits sont des activités spécifiques aux femmes comme l'ont montré COULIBALY et al., (2013).

Au niveau démographique, l'une des caractéristiques remarquables est la diversité ethnique avec une dominance des Bwaba (51 %). Cette Commune se trouve dans la zone des Bwaba. Elle a accueilli des Mossi, des Peulh et autres qui sont à la recherche des terres fertiles. Ce résultat est similaire à ceux du CIRDES, (2013) qui parle de la diversité culturelle et des terres propices aux productions agropastorales.

3.2. Perception de la chaîne de valeurs

Une chaîne au sens étymologique, est une succession d'anneaux, engagés les uns dans les autres, formant ainsi un ensemble cohérent. Sur le plan anthropologique, une chaîne humaine représente un ensemble d'interactions bâti autour des liens entre les acteurs. C'est ainsi que TAYLOR, (1912) a mis au point le travail à la chaîne qui est à l'origine de l'industrialisation moderne.

C'est dans ce contexte qu'est apparu le concept de la chaîne de valeurs, qui a été employée la première fois par PORTER, (1982). Il l'a présentée comme étant toutes les activités qui consistent à produire et à vendre les produits en faisant intervenir plusieurs acteurs, chacun apportant une plus-value aux produits.

Ainsi, une chaîne de valeurs englobe les fournisseurs, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs, C'est dans cette optique que la FAO, (2006) a conçu un schéma illustratif de la chaîne de valeurs des produits

agricoles. Il montre que les différents acteurs, tout au long de la chaîne, travaillent à assurer le développement de leurs activités, chacun en ce qui le concerne, dans une logique de recherche de rentabilité et surtout de compétitivité économiques, (CORAF, 2014).

Si au plan théorique, la chaîne de valeurs-riz est facile à concevoir, il n'en est pas de même dans la pratique. Sa construction et son fonctionnement rencontrent des contraintes objectives, surtout dans les zones où la production et la consommation du riz ne sont encore très importantes.

3.3. Rôle des acteurs

Les résultats montrent que les principaux acteurs de la chaîne de valeurs du riz dans la Commune rurale de Koumbia, sont les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les consommateurs et les agents d'appui-conseil. A ce niveau, les résultats de la recherche sont similaires à ceux de la FAO, (2006), BANAQ, (2011), BAKOUAN, (2013), KONE, (2015), DOUMBIA, (2016). Ces différents auteurs ont identifié et analysé les rôles que jouent les acteurs de la chaîne de valeurs-riz. Leurs résultats sont complémentaires aux nôtres.

Les producteurs sont des petits exploitants, hommes et femmes qui ont des petites superficies allant de 0,25 à 0,4 hectares, chacun sur les bas-fonds aménagés par l'Etat et ses partenaires. Ils font la riziculture de bas-fond par opportunité. Ces résultats correspondent à ceux du ministère de l'agriculture (2013) et la FAO, (2014). Le riz paddy qu'ils produisent, sont collectés par eux-mêmes comme le montre la FAO, (2014)

Dans la Commune, ce sont les femmes qui assurent la transformation ou l'étuvage du riz. Ce constat a été constaté par la FAO, (2014). Elle signale toutefois que cette transformation du paddy se fait aussi par l'usinage. En réalité, l'étuvage qui consiste en un traitement à la vapeur (pré-cuisson) du riz paddy assorti de son décorticage (enlèvement du grain de riz de sa coque. Le nombre de femmes qui mènent cette activité a été estimé à 16 416 étuveuses (DGPER, 2010).

Les commerçants sont ceux qui assurent la distribution du riz consommable. Ce résultat est similaire à ceux du MAHRA et de la FAO, (2009). Ces auteurs ont réparti les commerçants en grossistes, demi-grossistes et en détaillants. Ceux de la Commune sont des demi-grossistes et des détaillants.

Les consommateurs sont ceux qui préparent et mangent le riz dans les ménages et ceux qui font la restauration. Ce qui a été constaté par la FAO, (2014).

Conclusion

L'analyse des résultats de nos travaux montre que la chaîne de valeurs du riz de la commune rurale de Koumbia est fonctionnelle même si cela se fait de manière empirique. Ce fonctionnement est bâti autour des liens organiques et mécaniques qui existent entre les acteurs de la chaîne, chacun d'eux y joue sa partition et entretient des bonnes relations avec les auteurs. Par ailleurs, la chaîne a eu des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces.

En somme, la chaîne de valeurs du riz contribue au développement agricole de cette Commune par les revenus qu'elle procure aux quatre principaux acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs). Elle génère surtout une valeur ajoutée au niveau de chaque acteur en commençant par le producteur qui fournit aux acteurs la matière première, le riz paddy.

Ces acteurs doivent travailler, chacun à son niveau, et ce, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, à exploiter judicieusement les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces en vue d'un fonctionnement plus efficace et efficient de la chaîne de valeur du riz de la commune rurale de Koumbia. C'est ainsi qu'ils pourront à terme en faire un outil de développement de leurs familles et de leur Commune.

Références bibliographiques

- ADEGBOLA P. Y. (2001). *Revue documentaire sur la filière rizicole au Bénin*. PAPA-INRAB, Porto-Novo, Bénin, p. 25.
- ADEGBOLA P. Y., SODJINOU E., SINGBO A. G., 2001, *Etude de la compétitivité de la riziculture béninoise*, Actes du 4Rs, Economie du riz, p. 33.
- ANGLALETTE A. 1966, *Le Riz, techniques agricoles et productions tropicales* GP Maisonneuve et Larose, Paris, 930 p.
- BAKOUAN J. N. 2014, *La chaîne de valeurs du riz dans la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso, atouts, contraintes et perspectives*, Mémoire de Licence d'Agro-économie, Institut privé Shalom, (IPS), Ouagadougou, 85 p.
- BANAO W., 2013. *Analyse de la chaîne de valeurs de la filière riz dans la Vallée du Sourou*, Mémoire de Licence d'Agro-économie, IPS, Ouagadougou, 67 p.
- BRICOP/SICAREX, 2013. *Projet de commercialisation du riz du Burkina*. Document projet. BRICOP, Bobo-Dioulasso, 35 p.
- CORAF, 2014, *Etude régionale de la chaîne de valeur du riz en Afrique de l'ouest*, Dossier agriculture familiale, n° 116- Bimestriel - décembre 2013 - janvier 2014 P17 défis sud.
- COULIBALY M. Y., HAVARD M., 2013. *Evolution et perspectives de la transformation du riz à l'Office du Niger et du Mali*. Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Montpellier, 97 p.
- DGPER, 2009a. *Analyse de la compétitivité de la filière riz local au Burkina Faso*, Ministère de l'agriculture, Ouagadougou, 64p.
- DGPER, 2009b. *Analyse de la compétitivité ses filières de céréales sèches au Burkina Faso*, Ministère de l'agriculture, Ouagadougou, 53p.

- FAO ,2014 : *Analyse des incitations par les prix pour le riz au Burkina Faso pour la période 2005-2013*, FAO, Rome, 62 p.
- Inter-réseaux développement rural, 2014 : *Stratégie de vente groupée de riz : l'expérience de l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama (Burkina Faso)*, Editions Inter-réseaux, Paris, 35 p.
- Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques, 2006. *Analyse des filières riz par les professionnelles d'Afrique de l'Ouest*, Ouagadougou, 16P.
- PORTER M. 1982, *Choix stratégiques et concurrence. Techniques d'analyse des secteurs et de la concurrence dans l'industrie*, Économica, Free Press, Havard, 1999.
- TAYLOR F. W. 1912 *Principes d'organisation scientifique des usines*, (trad. Jean Royer), Paris, H. Dunod et E. Pinat, Paris, 69 p.
- WALLEN et al, 2006, *Le périmètre irrigué de la Vallée du Kou : Diagnostic des efficacités hydro-agricole et élaboration des calendriers d'irrigation à l'aide de SIMIS (étude de cas)*, p19.
- ZATA, 2019, *Rapport d'activités de la campagne agricole 2019-2020*, ZATA, Koumbia, 15 p.

DE LA DÉSCOLARISATION FÉMININE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN : LE CAS DU DÉPARTEMENT D'ODIENNÉ

Alain Claude Gerard FRANCI

Université Péléforo Gon Coulibaly, Korhogo, Côte d'Ivoire

alainfranci001@yahoo.fr

Roger RENAUT

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

renaut.marie@yahoo.fr

Résumé

Cet article se propose d'analyser les logiques sociales qui concourent à la déscolarisation de la jeune fille dans le département d'Odienné. Pour ce faire, une mobilisation des techniques de collecte de données en l'occurrence la recherche documentaire et les entretiens à l'aide de guide d'entretien comme outil de recueil d'informations, et promue par la méthode dialectique, a déterminé notre itinéraire méthodologique. Il ressort de nos investigations que les représentations et pratiques sociales relatives à l'école, associées aux pesanteurs socioculturelles d'identification de la jeune fille déterminent une disqualification scolaire matérialisée par l'acte préférentiel de scolarisation. En outre, les conditions d'apprentissage, la précarité de l'environnement familiale et l'influence des écoles coraniques participent davantage à l'observance de l'abandon scolaire des jeunes filles dans cette zone. Cette étude permet de comprendre au plan scientifique que la déscolarisation féminine en milieu rural à forte domination socioculturel et imperméable détermine l'incapacité des politiques éducatives ivoiriennes à être inclusives. Ainsi, elle contribue à une structuration différenciée des itinéraires scolaires marquée par des déperditions scolaires et une disparité de scolarisation.

Mots clés : déscolarisation, disqualification scolaire, disparité de scolarisation, différenciation scolaire et déperdition.

Abstract

This article aims to analyze the social logics that contribute to the dropout of girls in the department of Odienné. To do this, a mobilization of data collection techniques, in this case documentary research and interviews using interview guides as a tool for collecting information, and promoted by the dialectical method, determined our methodological itinerary. It appears from our investigations that the social representations and practices relating to the school, associated with the socio-cultural constraints of identification of the girl determine a school disqualification materialized by the preferential act of schooling. In addition, the learning conditions, the precariousness of the family environment and the influence of Koranic schools contribute more to the observance of the dropping out of school of young girls in this area. This study makes it possible to understand at the scientific level that the dropping out of school in rural areas with strong socio-cultural domination and impermeable determines the inability of Ivorian educational

policies to be inclusive. Thus, it contributes to a differentiated structuring of school itineraries marked by school dropouts and a disparity in schooling.

Keywords: dropping out of school, school disqualification, disparity in schooling, school differentiation and dropout.

Introduction

L'accessibilité éducative, en tant que valeur cardinale et axe de réalisation de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, implique une responsabilisation politique à une couverture scolaire généralisée. L'assurance du droit à l'éducation a donc engagé les gouvernements notamment africains à la ratification de traités régionaux, internationaux et d'accords relatifs à une éducation universelle, inclusive et de bonne qualité (S. Yéo et M. Kéi, 2016). Cette volonté d'accorder l'instruction à tous les enfants notamment à la jeune fille afin d'avoir la possibilité d'accéder aux connaissances, compétences et capacités nécessaires à son autonomisation s'est traduite par la planification d'initiatives et de mesures en faveur d'une scolarisation féminine accrue qui répond aux exigences des engagements internationaux. Ce faisant, la disparité scolaire et la population non scolarisée majoritairement féminine demeurent une évidence bien qu'il existe des avancées au niveau de la croissance du nombre d'enfants scolarisés, de la baisse du pourcentage d'enfants non scolarisés et de la hausse du taux brut de scolarisation des filles qui est estimé à 97% en 2013 (UNESCO, 2014). En fait, la proportion de filles scolarisées dans l'enseignement primaire est inférieure de 5 millions à celle des garçons, et sur 33 millions d'enfants non scolarisés en Afrique subsaharienne, plus de la moitié, soit 55% sont des filles (ONU, 2015).

En Côte d'Ivoire, malgré un accroissement de la gent féminine scolarisable ces dernières décennies (99,93 % en 2017-2018, contre 89,60 % en 2013-2014 comme taux brut de scolarisation), cette situation d'inégalité scolaire apparente, contraste avec l'objectif initial d'assurer une éducation inclusive, équitable et de bonne qualité conformément aux Objectifs de Développement Durable en matière d'éducation (MENETFP, 2018). En d'autres termes, les filles sont victimes de sous-scolarisation et de déscolarisation (M-F. Lange, 2002). A ce sujet, le taux de scolarisation des filles à l'école primaire est estimé à 74,1% et celui des garçons est évalué à 79,4%. Au secondaire, l'on note une scolarisation féminine de 35,6% contre 45,5% de garçons scolarisés. De façon générale, les filles représentent 57,1 % des enfants non scolarisés, et 48,7 % des filles d'âge scolaire ne fréquentent pas l'école contre 35,8 % des garçons (MEN, 2015). Or, dans la perspective de nivellement des indices d'une scolarisation universelle particulièrement en faveur de la jeune fille et de dynamisation du système de transmission de savoirs, l'Etat ivoirien a alloué un quart (1/4) du budget national, soit 5% du PIB à l'éducation et s'est doté de mécanismes de renforcement de sa politique éducative (G. H. Zokou et *al.*, 2018). Il s'est agi de l'adoption de la loi N° 2015-63 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi N° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement et renforcée par la Constitution de 2016 qui institue l'école obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. En outre, il a été question de la mise

en œuvre du Plan d'Action à Moyen Terme du secteur Éducation/Formation (PAMT), du Plan Stratégique d'Accélération de l'Éducation des Filles (PSAEF) et des actions privées entreprises par les Organisations non Gouvernementales (ONG), les bailleurs de fonds et les institutions multilatérales (UNESCO, 2018). Nonobstant ces efforts conjugués du gouvernement et des partenaires au développement, le niveau de scolarisation des jeunes filles au plan national, caractérisé de faible, est de 47,2% contre 63,8% en faveur des garçons.

Dans la région de Kabadougou située au Nord du pays, cette situation d'écolage présente des tendances préoccupantes en dépit de toutes ces mesures nationales et des initiatives locales relatives à des campagnes de sensibilisation contre le décrochage précoce de la jeune fille du système éducatif formel. En fait, si les actions entreprises par les autorités régionales ont donné des satisfactions en termes de nivellement du taux d'accès et de la présence dans les cycles d'éducation, il n'en demeure pas moins l'observation d'une déscolarisation féminine matérialisée par une disqualification et un abandon scolaire. Avec 58,5% d'accessibilité féminine à l'école contre 71% au niveau des garçons, le département d'Odienné s'octroie comme une zone de scolarisation différenciée et de sous-scolarisation féminine avec un faible index de parité de 0,88 au niveau du primaire et de 0,45 au secondaire. Le taux d'achèvement des filles au premier cycle secondaire équivaut à 42,7% contre 55,5% chez les garçons. Au second cycle, il est évalué à 19,4% contre 26,9% chez les garçons (Banque Mondiale, 2011). Par ailleurs, nos investigations empiriques dans les villages de Samango et de Kimbirila Sud nous permettent d'observer un sous-effectif féminin dans les salles de classe et une présence majoritaire de filles scolarisables dans les travaux champêtres et les activités génératrices de revenus.

Le présent article a donc pour objectif principal d'analyser les logiques sociales de déscolarisation de la jeune fille dans les villages de Samango et de Kimbirila Sud. De façon spécifique, il s'articule autour : i) du recours à la disqualification scolaire ; et ii) de la structuration de l'abandon scolaire.

1. Démarche méthodologique

1.1. Sites de l'étude

L'étude s'est déroulée dans la région de Kabadougou où les statistiques dénotent une faible accessibilité des jeunes filles aux cycles scolaires (enseignements primaire et secondaire). Les enquêtes ont été menées sur deux (2) sites à savoir les villages de Samango et de Kimbirila Sud dans le département d'Odienné. Le choix de ces sites obéit donc à la prévalence significative des jeunes filles en rupture de scolarité marquée par un faible taux d'achèvement et un taux d'abandon scolaire jugé élevé (MICS, 2016).

1.2. Protocole de collecte des données

1.2.1. Techniques de collecte de données

La collecte des données s’est d’une part faite au moyen des entretiens individuels qui ont été réalisés auprès de la hiérarchie éducative, des autorités villageoises, et des enseignants. D’autre part, elle a été effective à l’aide des groupes de discussion (GD) avec les chefs de ménages, les associations des femmes et les jeunes filles en âge de scolarisation réparties entre celles étant en situation de déscolarisation et celles qui n’ont jamais été scolarisées. Ces groupes étaient composés de 5 à 6 individus. La mobilisation des catégories sociales concernées par les entretiens individuels s’est faite en fonction de leur disponibilité et de leur positionnement social. Quant à la sélection des acteurs concernées par les GD, elle s’est effectuée avec la contribution des leaders communautaires et selon la disponibilité des enquêtés. Ce processus a obéi à deux critères inclusifs : être en situation de déscolarisé ou de non scolarisé, avoir au moins 18 ans. La phase de collecte des données prévue pour dix (10) jours, s’est déroulée pendant quinze (15) jours compte tenu de la réticence des acteurs particulièrement les femmes et du manque de temps dues aux occupations professionnelles et à la pesanteur socioculturelle. Cependant, avec l’aide des accompagnateurs désignés par l’autorité villageoise, l’étude a pu se réaliser.

La qualité et la fiabilité des données ont été garanties, d’un côté par le principe de la triangulation des sources d’informations, et de l’autre, par l’enregistrement audio des interviews.

En outre, l’analyse thématique, une variante de l’analyse de contenu, appropriée au traitement des données qualitatives, a été mobilisée comme technique pour passer en revue tous les entretiens transcrits, et identifier et sélectionner les verbatim.

1.2.2. Echantillon de l’enquête

Nous avons eu recours à ce niveau à l’échantillonnage d’enquête de type qualitatif qui s’est articulé autour de 27 entrevues. Les entretiens individuels et collectifs ont été réalisés avec les autorités éducatives et villageoises, le personnel enseignant, et les responsables d’association en fonction de leur position et importance dans le schème éducatif et communautaire. Quant aux groupes de discussion, le choix s’est fait de la façon suivante :

- ✓ Chefs de ménage : vivre en couple et avoir en charge au moins deux enfants de sexe différents et en âge d’être scolarisé ;
- ✓ Jeunes filles : être en âge d’être scolarisée et/ou en situation de déscolarisation

En clair, il s’est agi de 10 entretiens individuels et de 17 groupes de discussion comme l’indique le tableau ci-dessous.

<i>Taille de l’échantillon qualitatif</i>	
Direction Régionale d’Education Nationale d’Odienné 2	01 entretien individuel
Inspection d’Education Primaire	03 entretiens individuels
Directions d’école	02 entretiens individuels
Autorités villageoises	02 entretiens individuels

Association des femmes	03 entretiens collectifs
Enseignants	02 entretiens collectifs
Chefs de ménage	04 groupes de discussion
Filles jamais scolarisées	05 groupes de discussion
Filles déscolarisées	05 groupes de discussion
Total	27 entretiens

Source : Notre enquête 2021

En somme, ce procédé méthodologique alliant la délimitation du site d'enquête et le protocole de collecte des données a contribué à l'obtention d'un corpus qui traduit la déscolarisation des jeunes filles dans le département d'Odienné

2. Résultats

Du corpus obtenu, il se dégage des logiques sociales de déscolarisation qui se structurent principalement autour de deux (2) principaux points : i) du recours à la disqualification scolaire ; ii) de la structuration de l'abandon scolaire de la jeune fille.

2.1. Du recours à la disqualification scolaire

Deux (2) raisons essentielles concourent à la disqualification scolaire de la jeune fille en milieu rural et particulièrement dans les villages de Samango et de Kimbirila Sud du département d'Odienné. Il s'agit des représentations et pratiques sociales relatives à l'école, et des pesanteurs socioculturelles d'identification de la jeune fille.

2.1.1. Représentations et pratiques sociales relatives à l'école

Nos enquêtes auprès du peuple malinké de Samango et Kimbirila Sud ont relevé un ensemble de stéréotypes, d'opinions, de perceptions qui transcrivent une dévalorisation de l'école. En fait, l'école s'appréhende par ces communautés comme un appareil de désocialisation de l'existant culturel, relationnel et comme une stratégie de resocialisation à partir de ses propres valeurs. Pour eux, une fille scolarisée représente un danger pour la tradition à partir de l'apprentissage d'autres valeurs différentes des us traditionnels. L'appropriation de ce nouveau schème culturel conduit à une rupture d'avec les prédispositions structurelles de ladite société. Ce qui détermine leur conviction à disqualifier la jeune fille des acquis scolaires.

C'est ce que rapporte Monsieur K.I., chef de famille à Samango en ces termes :

L'école des blancs n'est pas une bonne chose pour nous. Elle fait que nos enfants ne connaissent plus nos coutumes. D'autres même disent que nos coutumes ne sont pas bien ; qu'elles sont dépassées. Aussi, une fille qui va aller à l'école, dit qu'elle peut faire comme les hommes. Or chez nous femme et homme ne sont pas même chose. L'école fait que la fille ne respecte plus nos traditions. Avec ça, nous, on ne peut pas mettre nos filles à l'école pour ne pas que nous ayons honte de son comportement dans le village (Communication personnelle, 10 juin 2021).

A sa suite, Monsieur D.L., chef de famille à Kimbirila Sud précise ceci :

L'école et notre tradition ne sont pas pareilles. L'école nous empêche de faire nos coutumes. Chez nous, quand une fille n'a pas d'enfant c'est une honte pour sa

famille. Or l'école empêche de vite faire les enfants. C'est pourquoi elles sont retirées et donner en mariage (Communication personnelle, 18 juin 2021).

Pour Mademoiselle T.B., jeune fille participante au groupe de discussion n'ayant jamais été scolarisée, la situation d'absence des filles dans le système éducatif formel est due aux perceptions des parents à propos de l'école. Elle justifie cette position en ces termes :

Mon père a préféré mettre les garçons à l'école et nous laisser, nous les filles à la maison. Pour lui, il ne sert à rien de mettre la fille à l'école car tôt ou tard, elle ira se marier. Et puis, c'est auprès de la maman que la fille va apprendre le foyer et non à l'école (Communication personnelle, 13 juin 2021).

Quant à Monsieur C.H., responsable administratif à l'IEP d'Odienné 2, il atteste cette vision traditionnelle voire communautaire comme un axe de la déscolarisation de la jeune fille dans cette zone rurale. A ce sujet, il confesse ceci :

Dans cette région du Kabadougou, la question de la sortie de la jeune fille ou de l'absence de celle-ci des effectifs est une réalité. Pour cette communauté, scolariser la fille est une perte de temps car elle est destinée à gérer le foyer. D'où le phénomène de mariage précoce ici. En plus, ils (membres de la communauté) pensent que l'école est un danger pour leur tradition particulièrement l'instruction de la jeune fille. C'est par dépit qu'il laisse le jeune garçon aller à l'école. La preuve pendant la période de semence ou de récolte nos classes sont vides (Communication personnelle, 12 juin 2021).

Cet aspect de l'imaginaire sociale des parents à relents culturels détermine non seulement leur opposition à la scolarisation de la jeune fille mais contribue davantage à l'observance des mariages précoces dans cette zone du pays. Cette position est partagée par Madame K.F., membre de l'association des femmes de Samango en ces termes :

A partir de 12 ans, il est important de trouver un mari pour nos filles parce que si elles tombent enceintes avant d'être mariées, ce ne sera pas bon pour nous. Nous aurions honte et notre famille sera pointer du doigt. C'est à cause ça que nous ne voulons pas que nos filles partent à l'école ; ou si elles sont à l'école, on les enlève vite pour ne pas qu'elles tombent enceintes. Et puis on voit comment on traite les filles qui sont enceintes à l'école (Communication personnelle, 11 juin 2021).

Mademoiselle K.K., jeune fille participante au groupe de discussion en situation de déscolarisée confirme cette situation de grossesse précoce comme facteur de sa déscolarisation en disant : « *C'est à cause de grosse que je suis là. Quand j'ai pris la grossesse là, je ne suis plus partie à l'école. J'étais au CE2* ».

Quant à Monsieur B.A., chef de famille à Samango, il stipule que :

Mon grand frère ne nous a pas écouté et il a mis ses filles à l'école. Après elles se sont mariées à des "Kafri" c'est-à-dire des personnes qui ne prient pas comme nous ; et voilà elles ne sont plus musulmanes. Avec vous voulez qu'on mette nos filles à l'école. Moi ne mettrai jamais de fille à l'école.

De ce fait, l'école apparaît comme un obstacle au projet éducatif et particulièrement matrimonial des parents étant donné la différence des trajectoires

de transmission de savoirs. Les missions scolaires qui, transposant une nouvelle civilisation avec des idées, des modes de pensées singuliers, contrastent avec l'éducation traditionnelle des communautés malinké qui adopte une méthodologie d'apprentissage contradictoire.

Ainsi, le sens dévalorisant attribué à l'école tire son origine des expériences vécues qui cristallisent les perceptions des communautés et matérialisent l'acte de déscolariser la jeune fille. Cette exposition de l'imaginaire sociale et du symbolisme relationnel des populations du département d'Odienné au sujet de l'école révèle l'influence du culturel sur les modes de penser, de faire et d'agir qui embrigade l'école dans une conception négative et encourage la déscolarisation de la jeune fille.

2.1.2. Pesanteurs socioculturelles d'identification de la jeune fille

Ici, il est question d'appréhender les éléments socioculturels sous-jacents à l'identification de la jeune fille et à son positionnement dans la société malinké. C'est donc une appréciation des productions idéologiques et culturelles relatives au statut et rôle de la femme. Pour cette communauté, la stratification sociale établit l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. Celle-ci est vouée au service de l'homme, de sa famille, de sa communauté. Cette présence de l'homme se fonde sur une hiérarchisation sexuée des rapports communautaires et de production. Dans ces sociétés, l'homme étant appréhendé comme le garant de la famille qui est habilité à l'acquisition et à la détention du pouvoir économique, favorise inéluctablement la réduction de la femme à une mission d'assistante, d'aide et de procréatrice qui est dévolue à des tâches domestiques, de travaux champêtres, de gestionnaire de foyer, d'éducatrice primaire des enfants. Cette tendance à maintenir la femme dans une position de dépendance au nom des valeurs culturelles se différencie des principes d'équité, d'universalité et d'égalité prônés par l'école. Cette différenciation d'objectifs, de visions entre culture malinké et structure scolaire conduit à une option préférentielle de scolarisation qui priorise les garçons au détriment de la jeune fille.

Cette disqualification scolaire à partir d'une catégorisation sociale est abordée par Monsieur G.K., chef communautaire à Samango en ces termes :

Chez nous, la femme est derrière l'homme. Elle est à la charge de l'homme qui doit trouver de quoi à manger et à s'occuper de la famille. Donc, nous préfèrent mettre le petit garçon à l'école au lieu de la jeune fille. Et puis, si la jeune fille va à l'école, quand elle va se marier, avoir des enfants et s'occuper d'eux ? (Communication personnelle, 14 juin 2021).

La stratégie de scolarisation des garçons développée dans les communautés s'explique par la masculinisation du pouvoir en milieu rural et particulièrement en pays malinké. Dans ces sociétés, la structure sociale s'organise autour des rapports sociaux sexués qui accordent le plus souvent la priorité aux hommes dans l'attribution des privilèges sociaux. Ainsi, les logiques culturelles favorisent la disqualification de la jeune fille à partir de la stratification sociale des villages de Samango et de Kimbririla Sud.

Par conséquent, la construction identitaire du statut de la jeune fille contribue à une scolarisation masculine accrue en vue d'une pérennisation des acquis socioculturels. Cette subordination scolaire de la jeune fille obéit, par endroit, à sa situation matrimoniale qui traduit son appartenance à la famille du conjoint. En fait, scolariser une jeune fille s'assimile à un investissement "perdu" pour la famille d'origine et une rentabilité pour la famille d'accueil.

A ce sujet, Monsieur S.Y., chef communautaire à Kimbirila Sud confie que :

Dans notre village, la fille appartient à une autre famille. On ne peut pas la mettre à l'école parce que ça ne va pas servir à quelque chose. Donc, nous, on choisit mettre les garçons à l'école parce que nos filles vont être à la charge de quelqu'un d'autre (Communication personnelle, 19 juin 2021).

En clair, cette identification de la jeune fille aux pesanteurs socioculturelles concourt à sa disqualification au profit du jeune garçon qui demeure une priorité communautaire.

Cet axe explicatif de la déscolarisation de la jeune fille dans les villages de Samango et de Kimbirila Sud corrobore donc des perceptions défavorables à la scolarisation féminine qui matérialisent des pratiques sociales de rupture de scolarisation fondées sur des pesanteurs socioculturelles d'identification de la jeune fille.

2.2. De la structuration de l'abandon scolaire

A ce niveau, il est question de déterminer les mécanismes qui structurent l'abandon scolaire de la gent féminine dans les villages de Samango et de Kimbirila Sud du département d'Odienné. Ils s'articulent autour de trois points : la précarité de l'environnement familial, les conditions d'apprentissage et l'influence des écoles coraniques.

2.2.1. Précarité de l'environnement familial

La précarité de l'environnement familial s'apparente aux contraintes socioéconomiques et morales des parents qui oscillent le décrochage scolaire de la jeune fille en pays malinké. L'insuffisance de ressources économiques, la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, qui déterminent un statut social précaire, participent au retrait scolaire des enfants et singulièrement des jeunes filles en cas de choix de scolarisation.

C'est ce fait qu'expose Monsieur I.B.P., enseignant à l'EPP Samango, en ces termes :

Les obstacles qu'elles rencontrent, bon on peut dire, c'est un peu la pauvreté des parents. Je pense parce que les parents n'ont pas les moyens de mettre tous les enfants à l'école, ils privilégient plus les garçons que les filles, donc quand c'est comme ça, il y a plus de garçons que de filles (Communication personnelle, 16 juin 2021).

Pour Monsieur K.K.J., directeur de Kimbririla Sud, ce cas de pauvreté des parents est un fait récurrent auquel le personnel enseignant est confronté en situation de déscolarisation et singulièrement de la jeune fille. A ce propos, il relate ceci :

Ce que nous rencontrons ici, d'abord le premier point, c'est le manque de moyens car que ce soit la fille comme le garçon, ils disent qu'ils n'ont pas les moyens. Maintenant au niveau des filles, je peux dire qu'elles restent à la maison pour des tâches ménagères, elles aident les parents au champ, à la maison et puis bon, ils ont une idée derrière la tête, quand tu es une fille, tu as droit à faire le ménage, à te marier, à faire les enfants (Communication personnelle, 20 juin 2021).

Cette paupérisation des ménages comme facteur de déscolarisation féminine est renchéri par Mademoiselle K.A., jeune fille participante au groupe de discussion en situation de déscolarisée en ces termes :

C'est par manque de moyens des parents que j'ai arrêté sinon je partais à l'école. Mais il n'avait pas de moyen pour ça en ce moment. La vieille était malade. Mon papa, lui aussi, il avait arrêté son travail, donc n'avait pas trop de moyens. On était beaucoup à l'école, il y avait mes frères avec moi aussi donc comme lui il était le seul à faire les dépenses là, donc j'étais obligée d'arrêter l'école (Communication personnelle, 19 juin 2021).

Face à cette vulnérabilité de l'environnement familial, l'action parentale en termes de prisme scolaire du jeune garçon au dépend de la jeune fille se constitue en une forme de résilience. Ainsi, la précarité des conditions sociales des ménages en tant que cause du décrochage constaté dans ces localités du département d'Odienné pose un problème d'inégalité de chance scolaire, d'égalité de genre dans l'option de scolarisation.

2.2.2. Conditions d'apprentissage

Ici, les conditions d'apprentissage se rapportent à un agencement analytique de l'espace scolaire qui invite à une mise en lumière des rapports entre autorité parentale et éducative, ainsi qu'à une saisine du cadre de transmission de savoirs. Si le minimum infrastructurel en termes de disponibilité de salles de classe, d'équipements tant matériels que humains adaptés et de proximité d'écoles à Samango et Kimbririla Sud semble garanti, le constat de manque de complicité et d'insuffisance de suivi, entre autorité parentale et personnel éducatif demeure problématique. En fait, d'un désengagement parental, nos investigations révèlent un désintérêt pour le fait scolaire. Ce manque de considération à l'égard de la vie scolaire, qui transcende d'une conceptualisation socioculturelle défavorable à la scolarisation féminine, est perceptible à travers l'importance quantitative des travaux domestiques confiée à la jeune fille. La réalisation des diverses tâches domestiques par la jeune fille qui s'effectue généralement aux horaires de scolarisation, constitue non seulement une entrave à la scolarisation de la jeune fille. Mais, elle constitue également un mécanisme de socialisation au rôle de mère et d'épouse qui ne s'obtient que dans le milieu familial.

C'est ce que rapporte Madame D.A., membre de l'association des femmes à Kimbririla Sud :

Être femme au foyer ne s'apprend pas à l'école mais plutôt à la maison auprès de sa maman qui elle aussi l'a appris auprès de sa mère. C'est dans les travaux de la maison, à la cuisine que tout cela s'apprend. Aller à l'école pour faire quoi ? Ça ne sert à rien. Mes filles peuvent bien partir si elles le veulent, mais elles doivent finir les travaux de femme et rester à côté de moi pour connaître la vie de femme. C'est ce qui est important (Communication personnelle, 22 juin 2021).

Ainsi, en milieu rural et particulièrement à Samango et à Kimbririla Sud, l'autorité parentale est moins portée sur le suivi scolaire que les travaux domestiques qui constituent un itinéraire éducatif de type traditionnel.

Mademoiselle O.D., enseignante à l'EPP Kimbririla Sud aborde, quant à elle, la conséquence de cette perception relative aux conditions et attitudes familiales qui ne favorisent pas un apprentissage adéquat des élèves, particulièrement des filles et contribuent à long terme à un abandon scolaire. A ce propos, elle stipule que :

Le plus souvent, ce sont les filles qui sont en retard. Comme raison, elles disent qu'elles étaient occupées à faire les travaux de la maison et qu'elles ne pouvaient faire autrement. A ce rythme, comment peuvent-elles apprendre correctement ? A la longue, à la place des retards, ce sont les absences et enfin de compte c'est l'abandon. Elles ne viennent plus à l'école (Communication personnelle, 23 juin).

Par ailleurs, cette désaffection à l'égard du fait scolaire qui témoigne d'une soustraction parentale et du devoir d'assistance aux enfants notamment les filles dans ce processus d'apprentissage, corrobore une complexité des rapports entre les acteurs (parents d'élève et personnel éducatif) aboutissant à une absence de concertations, d'interactions et un laisser-faire éducatif. Ce qui concourt à l'observance de conditions d'apprentissage disproportionnelles en tant qu'un aspect environnemental de l'abandon scolaire de la jeune fille.

2.2.3. Influence des écoles coraniques

Au préalable, il convient d'éclairer la notion d'école coranique différente des écoles confessionnelles islamiques. En fait, les écoles coraniques sont des espaces scolaires où les cours se résument à l'enseignement et à la récitation du coran, à l'éducation islamique, à la biographie des prophètes, compagnons et personnalités musulmans célèbres. En revanche, les écoles confessionnelles islamiques usant du programme officiel de l'enseignement national adoptent comme discipline complémentaire l'enseignement de l'arabe essentiel à l'édification de la culture islamique. Avec une "forte" présence dans le département d'Odienné, les écoles coraniques constituent pour les villages de Samango et Kimbririla Sud une zone éducative d'absorption des enfants singulièrement les jeunes filles comme l'indique Mademoiselle T.M-F, enseignant à l'EPP Samango :

Le fait marquant est que l'effectif des enfants inscrits à l'école coranique est trois fois plus élevé que celui des enfants inscrits à l'école formelle. Et les élèves filles sont plus nombreuses que les garçons. En plus, nous remarquons que la majorité des élèves n'ont pas d'extrait de naissance car ces écoles coraniques n'imposent aucune condition véritable à part être disposé à recevoir l'enseignement coranique. Dans ces écoles les parents ne sont pas confrontés à des conditions d'accès, à des

frais annexes, des sollicitations financières (Communication personnelle, 15 juin 2021).

Quant à Monsieur K.L., agent administratif à la DREN d'Odienné, il semble révéler une implication des écoles coraniques à la décroissance des effectifs féminins dans sa circonscription. Il indique :

Le constat que nous faisons au début de l'année à l'entrée c'est une présence significative de jeunes filles dans la classe de CP1 et CP2. C'est avec le temps que finalement on constate que le schéma va s'inverser c'est-à-dire au fur et à mesure que l'année scolaire avance et aussi quand on arrive dans les grandes classes on se rend compte que l'effectif des filles a diminué considérablement par rapport à celui des garçons. Dans le même temps, les écoles coraniques qui pratiquent dans l'informel ont plus d'élèves et majoritairement des filles. Il y a lieu de se poser des questions (Communication personnelle, 24 juin 2021).

A la lecture de ces propos, les écoles coraniques apparaissent comme une alternative de scolarisation qui répond aux attentes des communautés en référence à leur conceptualisation "négative" de l'école formelle. Pour cette communauté, l'école coranique constitue l'instrument d'instruction adapté devant faire des enfants notamment des filles des modèles sociaux. A ce niveau, Monsieur Monsieur B.C., directeur de l'EPP Samango, déclare ceci :

Les enseignements islamiques donnés dans les écoles coraniques sont en adéquation, pour les communautés villageoises, avec le modèle d'individu, le modèle social des parents. En effet, la perception des parents relative à l'école formelle et du modèle sociale actuel proposés sont pervertis. Elles ne sont pas en conformité avec leurs visions de l'éducation des enfants. Car, peu importe les offres d'enseignement ou l'environnement des écoles coraniques; selon eux, tout le monde n'est pas fait pour réussir comme le veut l'occident ; le plus important, c'est d'être un individu formé comme le veut l'islam et d'être disponible pour sa communauté (Communication personnelle, 11 juin 2021).

En clair, le recours aux écoles coraniques transcrivant un mécanisme de transmission de savoirs conforme à la vision de modélisation de l'individu en particulier de la femme, influence drastiquement la scolarisation féminine dans ces localités. La présence massive des écoles coraniques et leur influence sur l'itinéraire et le choix éducatif des filles apparaissent comme une cause de déscolarisation de la jeune fille à Samango et Kimbririla Sud.

Discussion

La question de la déscolarisation féminine comme défi de développement durable témoigne d'une généralisation des engagements politiques à la production des modèles de gouvernance scolaire d'égalité et d'universalité. Notre enquête dans les villages de Samango et de Kimbririla Sud dans le département d'Odienné a permis de comprendre que ce projet confronté au mode traditionnel de transmission de savoirs et de valeurs a abouti à l'observance d'une différenciation de l'acte de scolarité qui consacre un privilège masculinisé au détriment de la jeune fille. Le décrochage scolaire de la jeune fille en ce milieu rural transcende davantage d'une construction identitaire basée sur un idéologisme de stratification des rapports

communautaires à partir d'une conception sexuée et une radicalisation des positions qui conditionne le traitement de scolarisation. De façon pratique, la trajectoire scolaire de la jeune fille ou son absence de l'école semble, au préalable, prédéfinie par les dispositions structurelles et organisationnelles de son milieu en référence à son statut. De ce fait, le milieu socioculturel, en tant que noyau de production des perceptions et pratiques vis-à-vis du fait scolaire, apparaît comme un élément de disqualification de la jeune fille et un amuissement du caractère inclusif des politiques éducatives compte tenu de la non prise en compte des réalités sociales dans sa réalisation et de la diversification des méthodes et enjeux à l'épreuve. Si le modèle traditionnel admet un relationnisme hiérarchisé qui établit la subordination de la femme et la supériorité de l'homme, le système scolaire, par contre, prône une parité relationnelle entre la jeune fille et le jeune garçon à partir des principes de genre et d'équité. En d'autres termes, l'école qui, dans son projet intégrationniste d'égalité de sexe sans aucune forme de discrimination soustrait l'effet de masculinisation des relations collectives, s'oppose par la même occasion à la pérennisation du modèle de stratification sociale de type traditionnel à partir de la division sexuée du travail marquée par la répartition des tâches et rôles en société. Ce qui corrobore la problématique du rapport des communautés rurales à l'école dans la construction des rapports entre homme et femme et l'insuffisance inclusive des stratégies éducatives à travers l'avènement des zones scolaires à faible accessibilité féminine (disparité de scolarité) et des déperditions scolaires jugées élevées (L. N'cho, 2018). Néanmoins, à la suite de Bourdieu et Passeron (1970) qui abordent l'origine sociale comme facteur des inégalités scolaires, nous pouvons analogiquement attester que la disqualification et l'abandon scolaire de la jeune fille en milieu rural ivoirien est en lien avec sa communauté de référence en termes de l'influence traditionnelle sur les pratiques sociales. Plus son statut identitaire et définitionnel caractérisé par les considérations socioculturelles ou stéréotypées dénote une imperméabilité, moins sa scolarisation est une assurance.

Conclusion

Menée dans le but d'analyser les logiques sociales de la déscolarisation féminine dans le département d'Odienné, cette étude a constitué un cas empirique d'évaluation du statut scolaire de la jeune fille dans les villages de Samango et de Kimbririla Sud. Il ressort de nos investigations que l'acte de scolarisation qui détermine une priorisation masculine est tributaire d'une conceptualisation approximative et stéréotypée de la scolarisation de la jeune fille fondée sur une stratification sexuée des rapports sociaux et sur des pesanteurs socioculturelles d'identification de la femme. En outre, si la précarité familiale et les conditions d'apprentissage associées à l'influence des écoles coraniques constituent des indicateurs d'abandon scolaire, l'impact du milieu de référence sur les habitudes et comportements des membres conditionne le décrochage de la jeune fille du système éducatif formel. En d'autres termes, le particularisme idéologique et culturel emprunt d'un modèle éducatif de type traditionnel et imperméable favorise la déscolarisation de la jeune fille qui contribue à l'affaiblissement de l'inclusivité des politiques éducatives et à une disparité de scolarisation.

Références bibliographiques

- BANQUE MONDIALE, 2011, *Le système éducatif de la Côte d'Ivoire : comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse*, Banque Mondiale : Washington, 197 p.
- BIH Emile, 2003, *Etude sur l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation en Côte d'Ivoire*, Abidjan : ROCARE Côte d'Ivoire.
- BOURDIEU Pierre et PASSERONS, Jean-Claude, 1970, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris : Editions de Minuit.
- DEDY Séri et BIH Emile., 1997, *Etude des déterminants familiaux de la scolarisation des filles et des enfants en zone de sous scolarisation de Côte d'Ivoire, Rapport final*, Abidjan : MENFB/DPES /ROCARE Côte d'Ivoire.
- LANGE Marie-France, 2002, "Politiques publiques d'éducation", in LEVY Marc (dir.), BARBEDETTE Loïc., BERTHOME Jacques, BRUNET-JAILLY Joseph, CHAUVEAU Jean-Pierre, GENTIL Dominique, LANGE Marie-France, LAVIGNE-DELVILLE Philippe, LE BRIS Emile, MARNIESSE Sarah, PARIS Pierre, SAUVAT Véronique, (collab.). *Comment réduire pauvreté et inégalité : pour une méthodologie des politiques publiques*, Paris : Karthala, pp 37-59.
- MEN, 2015, *Rapport d'Etat du Système Educatif National*, non publié, Abidjan, 200p.
- MENETFP, 2018, *Document de statistiques scolaires de proche 2017-2018*, Abidjan : DSPS.
- N'CHO Laugba Aline Désirée, 2018, *Déperdition scolaire, emploi et niveau de vie à Abidjan : cas des jeunes femmes des communes de Cocody et Yopougon*, Editions Universitaires Européennes. Repéré sur : http://www.erudite.univ-paris-est.fr/evenements/colloques-et-conferences/atm-2013-communications-full-papers/?eID=dam_frontend_push&docID=25264
- ONU, 2015, *Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*, New York : ONU 72 pages.
- UNESCO, 2014, *Rapport mondial de Suivi de l'Education Pour Tous 2013/2014*, Paris : UNESCO ; 444 pages.
- UNESCO, 2018, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019 : Migration, déplacement et éducation, Bâtir des ponts, pas des murs*, Paris : UNESCO.
- YEO Soungari et KEI Mathias, 2016, "Le défi de la scolarisation primaire universelle des filles dans la région du Worodougou", in *European Scientific Journal*, vol 12, n°25, pp 393 – 414.
- ZOKOU Gbomené Hervé, KOUASSI N'goran Rachel et KEI Mathias, 2018, "Analyse des performances scolaires des jeunes filles dans les établissements secondaires publics mixtes et non mixtes en Côte d'Ivoire", in *Revue Universitaire des Sciences de l'Education*, n°11, pp 128 – 141.

SYNDROME DE WERDNIG-HOFFMAN (AMYOTROPHIE SPINALE INFANTILE) À PROPOS DE 7 CAS SUR DEUX GÉNÉRATIONS ATTEIGNANT LES SUJETS DE SEXE MASCULIN: UN NOUVEAU PHÉNOTYPE “ SEX LIMITED”

Koffi Mawuse GUEDENON*

CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo, julesblack@yahoo.fr

Fidèle Comlan DOSSOU, Hôpital de Bè, Lomé, Togo

Djatougbe Ayaovi Elie AKOLLY, CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Balakibawi ESSO, CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Sedo KOFFI, CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Koffi Edem DJADOU, CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Adama Dodji GBADOE, Hôpital de Bè, Lomé, Togo

Didier Koffi GNAMEY, CHU Sylvanus Olympio, Lomé, Togo

Résumé:

Les auteurs rapportent une famille de syndrome de Werdnig-Hoffman touchant uniquement les sujets de sexe masculin dont sept dans la présente observation sur deux générations. Nous faisons une analyse détaillée de l'arbre généalogique et évoquons une hérédité limitée au sexe jamais décrit dans ce syndrome habituellement transmis sur le mode autosomique récessif.

Observation: il s'agit d'un enfant âgé de 6 mois vu pour hypotonie globale et paralysie des membres. Le taux de CPK normal a permis d'éliminer une myopathie. Le décès est survenu à l'âge de 13 mois, l'enquête génétique a retrouvé 3 frères décédés respectivement à 30 mois, 12 mois et 64 mois. Le premier de la fratrie présentant le même tableau est décédé quelques jours après sa naissance. Tous étaient de sexe masculin. Dans la fratrie des ascendants immédiats, on notait également 2 sujets males présentant le même tableau et décédés à l'âge de 36 mois et quelques heures après la naissance. Dans cette étude, seuls les sujets de sexe masculin étaient atteints. Ils étaient tous décédés. Aucun cas de sexe féminin n'a été atteint. Ce constat fait partie de la définition donnée d'une affection dont la transmission est dite limitée au sexe.

Mots clés: Werdnig-Hoffman, amyotrophie spinale infantile, transmission liée au sexe.

* Auteur correspondant Koffi Mawuse GUEDENON

Email : julesblack@yahoo.fr

Tél : 228 90 02 00 44

Abstract:

Werdnig-Hoffman syndrome (infantile spinal muscular atrophy): A new "sex limited" phenotype in 7 cases over two generations

The authors report a family of Werdnig-Hoffman syndrome affecting only males, including seven in the present observation over two generations. We make a detailed analysis of the pedigree and evoke a heredity limited to the sex never described in this syndrome usually transmitted on the autosomal recessive mode.

Observation: This is a 6-month-old child seen for global hypotonia and limb paralysis. The normal CPK level allowed to eliminate a myopahtia. The death occurred at the age of 13 months, the genetic investigation found 3 brothers who died respectively at 30 months, 12 months and 64 months. The first sibling with the same pattern died a few days after birth. All were male. In the siblings of the immediate ascendants, there were also 2 male subjects with the same picture who died at 36 months of age and a few hours after birth. In this study, only males were affected. They all died. No female cases were affected. This finding is part of the definition given for a condition whose transmission is said to be sex-limited.

Conclusion: the sex-limited transmission found in Werdnig-Hoffman syndrome is the exclusive feature of this series. A family investigation is necessary for any psychomotor delay with characteristics of this syndrome

Key words: Werdnig-Hoffman, infantile spinal muscular atrophy, sex-linked transmission

Introduction

L'amyotrophie spinale infantile (ASI) est la plus fréquente des maladies neuro dégénératives de l'enfant. Sa prévalence est estimée à 1 pour 30000. Il existe quatre types d'ASI, le type 1 est le plus sévère. L'ASI sévère de type 1 ou syndrome de Werdnig-Hoffmann (MIM: 253300) représente 60% de tous les ASI [1]. Elle est caractérisée par une dégénérescence et une perte des motoneurons antérieurs de la moëlle épinière et des noyaux du tronc cérébral entraînant une faiblesse musculaire sévère et progressive, une hypotonie. L'étiologie génétique est désormais connue [2-5]. Il s'agit d'une délétion homozygote du gène SMN1 codant pour la protéine de survie du motoneurone SMN. Dans de rares cas, il s'agit d'un défaut de production du gène SMN2. La sévérité de la maladie est influencée par des délétions du gène NAIP. La mise en évidence de ces délétions confirme la maladie et donne le profil de sa sévérité. Les publications sur l'ASI émanaient surtout des pays développés [6-9]. Au Togo et dans de nombreux pays à faible revenu, l'examen clinique permet de faire le diagnostic en l'absence d'examen cytogénétique. Nous présentons une série de 7 cas sur deux générations atteignant les sujets de sexe masculin.

Observation

L'arbre généalogique familial est illustré par la figure N°1. Le propositus (III-5 de l'arbre généalogique) était un enfant âgé de 6 mois, de sexe masculin amené en

consultation pour un retard psychomoteur. Dans ses antécédents, il est né à terme d'une grossesse au cours de laquelle, elle n'a pas pris de toxique. Le père et la mère n'étaient pas apparentés. L'examen physique a mis en évidence une hypotonie globale (absence de tenue de tête), une amyotrophie aux membres inférieurs, une paralysie symétrique des membres inférieurs et une abolition des réflexes ostéotendineux patellaires et calcanéens. Le taux de CPK normal a permis d'éliminer une myopathie. Le décès est survenu à l'âge de 13 mois.

L'enquête génétique a retrouvé 3 frères décédés respectivement à 12 mois, 30 mois et 64 mois (tableau I). Le premier de la fratrie présentait le même tableau et est décédé quelques jours après sa naissance. Tous étaient de sexe masculin. Dans la fratrie des ascendants immédiats, on notait également 2 sujets males présentant le même tableau. L'un était décédé quelques heures après la naissance et l'autre à l'âge de 36 mois. Tous les sujets atteints étaient de sexe masculin et avaient les mêmes manifestations que le propositus. Le diagnostic de syndrome de Werdnig-Hoffman a été posé sur la base des signes cliniques classiques et de l'évolution. Le mode de transmission était différent du mode classique autosomique récessif rapporté dans le syndrome.

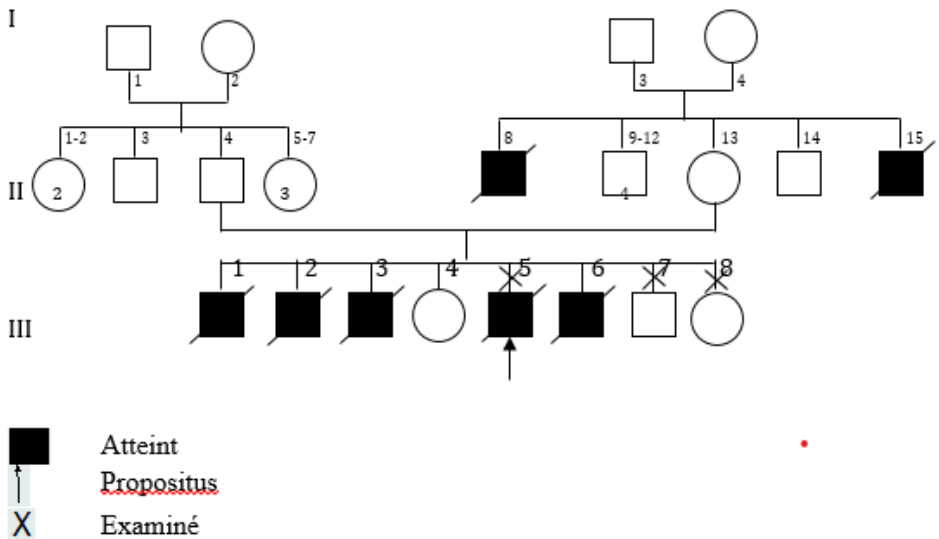


Figure N°1: pedigree de la famille du propositus atteint de la maladie de Werdnig Hoffman

Tableau I : répartition selon le sexe et les antécédents familiaux

	Affected (n=7)		Unaffected (n=16)		Total
	G II	GIII	GII	GIII	
Males	2	5	7	1	15
Females	-	-	6	2	8
Total	2	5	13	3	23

Tableau II : répartition des sujets de sexe masculin atteints de la maladie de werdnig Hoffman sur 2 générations

	Pedigree	Age au décès (mois)
1	II-8	36
2	II-15	Nouveau-né
3	III-1	0
4	III-2	30
5	III-3	12
6	III-5	13
7	III-6	66

Discussion

Les amyotrophies spinales infantiles sont des maladies neuromusculaires dues à une dégénérescence des motoneurons périphériques. Ce sont des maladies rares et grave. L'ASI de type 1 ou maladie de Werdnig-Hoffmann est le type d'ASI le plus rapporté [1,9,10]. L'ASI représente 25 à 27 % de tous les cas d'ASI [5,11]. La précocité et la sévérité sont illustrées par notre série dans laquelle tous les sujets atteints sont décédés. Les signes étaient semblables aux cas décrits dans la littérature [1-9].

Le diagnostic repose sur les antécédents et l'examen clinique. Dans les pays à faible revenu, le plateau technique ne permet pas une confirmation génétique. Un examen

clinique minutieux permet de suspecter le diagnostic et de le retenir en présence de tous les signes et après avoir éliminé les diagnostics différentiels. En l'absence de confirmation génétique, un examen électromyographique et une biopsie musculaire devraient aider le généticien dans les pays à revenu faible.

Dans cette présentation on note un excès de sujets de sexe masculin atteints et tous décédés. Aucun cas de sexe féminin n'a été atteint. Ce constat fait partie de la définition donnée d'une affection dont la transmission est dite limitée au sexe. La prédominance du sexe masculin a été rapportée dans la plupart des séries [2,12], quelques rares séries ont retrouvé une prédominance féminine [9]. Le mode de transmission retrouvé dans notre série était une particularité. Al-Rajeh et al qui contrairement à notre série ont retrouvé des unions consanguines dans leur série, ont évoqué les possibilités de modes de transmission différents [9]. Dans notre série, la transmission serait faite selon le mode classique de transmission du syndrome de Werdnig-Hoffman mais l'expression est limitée au sexe masculin. Un trait autosomique récessif qui ne s'exprime que dans un seul sexe est défini comme "sex-limited" nous avons observé dans notre présentation un excès de mâles affectés. Dans cette famille d'ASI de type I, nous avons eu un total de 23 enfants 15 mâles (7 affectés) et 8 non affectés et 8 femelles non affectées. Le phénotype récessif lié à l'X est incompatible avec une proportion de mâles atteints supérieure à $\frac{1}{4}$ (25%) or dans notre série, il y avait 7/15 (46%). Des analyses génétiques non disponibles dans notre contexte aurait permis de le confirmer mais la clinique étant classique, le diagnostic ne souffrait d'aucun doute.

Références bibliographiques

1. De Sanctis R, Pane M, Corratti G, et al. Clinical phenotypes and trajectories of disease progression in type 1 spinal muscular atrophy. *Neuromuscul Disord* 2018;28 (1):24-28.
2. Brzustowicz LM, Lahner T, Catila LH, et al. Genetic mapping of chronic childhood onset spinal muscular atrophy to chromosome 5q1 1.2-13.3. *Nature* 1990; 344:540-1.
3. Melki G, Sheth P, Abdelhak S, et al. Mapping of acute (type 1) spinal muscular atrophy to chromosome 5q12- q14. *Lancet* 1990; 336:271-3.
4. Munsat TL, Kerry LS, Korf B, et al. Phenotypic heterogeneity of SMA mapping to chromosome 5q1 1.1- 13.3 (SMA 5q). *Neurology*, in press.
5. Pearn J. Classification of the spinal muscular atrophies. *Lancet* 1980;1:919-22.
6. Harding AE, Bradbury PG, Murray NMF. Chronic asymmetrical spinal muscular atrophy. *J Neurol Sci* 1983; 59:69-83.
7. Eng GD, Binder H, Koch B. Spinal muscular atrophy: experience in diagnosis and rehabilitation management of 60 patients. *Arch Phys Med Rehabil* 1984; 65:549-53.
8. Gourie-Davie M, Suresh TG, Shanker SK. Monomelic amyotrophy. *Arch Neurol* 1984; 41:388-91.
9. Al-Rajeh S, Bademosi O, Gascon GG, et al. Werdnig Hoffman's disease (spinal muscular atrophy type I): A clinical study of 25 Saudi nationals in Al-

Khobar. *Ann Saudi Med.* 1992 Jan; 12(1):67-71. doi: 10.5144/0256-4947.1992.67. PMID: 17589132.

10. O Ndiaye, G Sall, A Sylla, et al. L'amyotrophie spinale progressive de type I. *Bull Soc Pathol Exot*, 2002 ; 95(2), 81-82.
11. Pearn JH. Spinal muscular atrophies. In: *Principles and practice of medical genetics*, vol 1. Emergy AEH, Rimoin J, eds. Edinburgh: Churchill Livingstone, 1983; 414-25.
12. Hausmanowa-Petrusewicz I. Spinal muscular atrophy. US Department of Commerce, National Information Service. Springfield, Virginia, 1978.



Institut National de la Recherche Scientifique. INRS

BP: 2240 LOME - TOGO

Tél. (228) 22 21 01 39 / (228) 22 21 39 94

E-mail : inrstogo@yahoo.fr